De l'enclave au kaléidoscope urbain. Los Angeles au prisme de l'immigration arménienne.

Sarah Mekdjian

▶ **To cite this version:**

Sarah Mekdjian. De l'enclave au kaléidoscope urbain. Los Angeles au prisme de l'immigration arménienne.. Géographie. Université de Nanterre - Paris X, 2009. Français. NNT : . tel-00879800

HAL Id: tel-00879800
https://theses.hal.science/tel-00879800

Submitted on 20 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'enclave au kaléidoscope urbain

Los Angeles au prisme de l'immigration arménienne

Table des matières

Remerciements **5**

Préambule **7**

Introduction **8**

Partie I Les Arméniens à Los Angeles : une nébuleuse d'espaces irréductible à une enclave **15**

Chapitre 1 : Dispersion spatiale ou regroupement en « enclave(s) » ? **17**

1.1 *« Immigrant City »*. Los Angeles, capitale migratoire 17
1.2 Le choix des variables. Los Angeles, les Arméniens 20
1.3 L'hétérogénéité de la catégorie « Arménien » et l'histoire de migrations plurielles 22
1.4 Centralité d'une « enclave » ou nébuleuse spatiale ? 26
1.5 Une nébuleuse segmentée ? Critères de distinction spatiale 40

Chapitre 2 : L'ambiguïté de la mosaïque : du territoire au réseau **61**

2.1 Le territoire identitaire en question : Chicago et ses dérivés 61
2.2 De Chicago à Los Angeles : continuités et variations de la mosaïque 70
2.3 Le Los Angeles des réseaux et des archipels 79
2.4 Que faire des oppositions binaires ? 83

Chapitre 3 : Pratiques de terrain **87**

3.1 Conditions ethnographiques 87
3.2 Pratiques socio-spatiales quotidiennes 93
3.3 Enquêtes orale et écrite : les pratiques de l'entretien 97

Partie II Le modèle du kaléidoscope : espaces individuels de représentations et horizons collectifs **105**

Chapitre 4 : Kaléidoscope urbain **107**

4.1 Percevoir la multiplicité de l'espace et ses structures 108

4.2 Approcher les espaces de regroupement arménien par des contours ? 113
4.3 Approcher par des « hauts-lieux » centraux ? Des anti-Chinatowns 122

Chapitre 5 : La multiplicité des espaces individuels de représentation 136
5.1 Lieu de résidence, « chez soi » et lieu de vie idéal : décalages 136
5.2 Projections individuelles : Los Angeles plutôt que l'Arménie 142
5.3 Intérêts individuels et choix résidentiels 146

Chapitre 6 : De l'individu à la communauté : la notion de ligne d'horizon 160
6.1 Concilier individu et communauté 161
6.2 Les représentations symboliques d'une communauté arménienne : territoires et lignes d'horizon 163
6.3 Les horizons d'une communauté normative 176
6.4 Des horizons pour fédérer 184

Chapitre 7 : La diaspora : renforcement ou dilution des horizons territoriaux ? 201
7.1 Continuité et discontinuité spatiales 202
7.2 Diaspora, Arménie : des relations d'extériorité paradoxales 203
7.3 Partout ou nulle part ? L'extra-territorialité en question 206
7.4 La diaspora, un horizon politique 214

Partie III Produire et mettre en mouvement le kaléidoscope urbain : exercices de pouvoir et résistances 225

Chapitre 8 : Un pouvoir exercé par tous : des institutions collectives aux individus 228
8.1 Un pouvoir communautaire exercé par des élites arméniennes ? . . . 228
8.2 Processus d'individualisation : le « placement » des individus et des corps 233
8.3 Se singulariser : le récit de vie comme pratique de résistance 245

Chapitre 9 : Tentatives de délimitation d'un espace normatif : le cas de Little Armenia 258
9.1 Clôturer et « laisser faire » : des stratégies complémentaires de pouvoir 258
9.2 Quand dire, c'est faire : désigner Little Armenia, clôturer l'espace . 259
9.3 Dispositifs sécuritaires et libéraux de contrôle 274

Chapitre 10 : Espaces multiples et horizons communautaires : une relation complémentaire 288
10.1 Les conflits « communautaires » : des facteurs d'innovation spatiale 288
10.2 Des horizons comme objectifs communautaires 293
10.3 La communauté, force productrice de multiplicités 299

Conclusion **303**

Annexes **310**

Annexe 1-Les deux premières pages du questionnaire du recensement fédéral 311
Annexe 2-Les unités de recensement à Glendale 312
Annexe 3-Questionnaire de l'enquête écrite 313
Annexe 4-Principaux site internet de diffusion de l'enquête écrite 315
Annexe 5-Grille d'entretien de l'enquête orale 316
Annexe 6-Liste des personnes enquêtées à l'oral 318
Annexe 7-Quelques éléments de l'histoire des Arméniens 325
Annexe 8-L'éveil national arménien 328
Annexe 9-Prisons et prisonniers arméniens à Los Angeles 330

Bibliographie **333**

Droits d'auteur des illustrations

J'ai obtenu l'autorisation de reproduction de l'ensemble des illustrations protégées par des droits d'auteur. Je remercie les auteurs et les propriétaires des droits.

Traduction

Les citations des textes anglophones et les retranscriptions des entretiens menés en anglais sont présentées, sauf rares exceptions mentionnées, dans la langue d'origine. J'ai traduit l'ensemble de ces extraits. Les traductions, placées dans les notes de bas de page, sont libres et n'engagent que leur auteur.

Remerciements

J'adresse ma profonde gratitude à Philippe Gervais-Lambony, professeur de géographie à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et à Sonia Lehman-Frisch, maître de conférences en géographie à l'Université de Cergy-Pontoise, mes directeurs de thèse, qui m'ont apporté un soutien indéfectible. Leurs lectures critiques ont considérablement éclairé ce travail.

Je remercie vivement Roger Waldinger, professeur de sociologie à UCLA, qui m'a permis d'assister aux séminaires doctoraux portant sur les migrations internationales qu'il organisait à UCLA. Je lui sais gré de son aide et de son écoute.

Mes remerciements vont aussi aux membres du jury : Christine Chivallon, directrice de recherche-HDR au CNRS et à Sciences Po Bordeaux, Guy Di Méo, professeur de géographie à l'Université de Bordeaux III, Sylvie Fol, professeur de géographie à l'Université Paris I, Martine Hovanessian, chargée de recherche-HDR au CNRS et à l'Université de Paris VII, Roger Waldinger, professeur de sociologie à l'Université de Californie à Los Angeles, qui ont bien voulu évaluer mon travail. Leurs analyses ont par ailleurs très largement nourri les miennes.

Ce travail de thèse n'aurait pas pu se réaliser dans de meilleures conditions : aussi, j'adresse mes remerciements aux membres de l'Ecole Doctorale « Cultures et Milieux du Passé et du Présent » à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense auprès de laquelle j'ai obtenu une allocation de recherche. Je remercie également tous les membres du département de géographie de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, au sein duquel j'ai eu la chance d'être monitrice pendant les trois années de mon doctorat. Enfin, pour chaque déplacement sur mon terrain, j'ai reçu des aides financières de la part de l'École Doctorale et de mon laboratoire de recherche, MOSAÏQUES. Je remercie ici tous ses membres, et particulièrement sa directrice Colette Vallat, professeur de géographie.

Pour concevoir les cartes de cette thèse, les enseignements de Sid Ahmed Souiah, professeur de géographie à l'Université de Cergy-Pontoise, ont été très précieux. Je dois la réalisation finale des cartes à Romain Imbach, ami et cartographe ; je reconnais ici la grande qualité de son aide.

Lors de mon premier séjour à Los Angeles, qui coïncidait avec mes premiers pas aux États-Unis, j'ai rencontré, trois jours après mon arrivée, Lucy Varpetian, pendant un entretien de terrain. Les années suivantes, j'ai habité chez Lucy au 933 N Heliotrope Drive, à Little Armenia. Lucy m'a ouvert non seulement sa porte, mais ses réseaux de relations ;

elle m'a surtout offert une très grande amitié. Mes résultats de thèse doivent autant à son dévouement et à sa générosité qu'à mon travail. Sa mère, Hayastan Varpetian et sa sœur, Arous Varpetian m'ont adoptée comme une des leurs. Je les remercie profondément.

Pour leur aide sur le terrain à bien des moments et pour leur amitié, je remercie Annet Arakelian, Ani Darakdjian, Levon Marashlian, Edvin Minassian, Stepan Partamian, Karen Tatevossian, Joylene Wagner, et l'ensemble des personnes qui ont accepté le jeu des entretiens.

Le goût pour la recherche et pour la géographie ne me serait sans doute jamais venu sans les convictions de ma mère Yvette Veyret-Mekdjian. Je lui adresse tous mes remerciements pour son soutien inébranlable. L'idée de travailler sur les Arméniens ne m'aurait pas effleurée si mon père, Jacques Mekdjian, et l'ensemble de ma famille venue de loin, ne m'avaient pas transmis mon histoire familiale. Que mes parents reçoivent l'expression de toute ma reconnaissance et de toute mon affection.

De mes séjours répétés à Los Angeles aux longs moments absents passés à étudier, mes amis ne m'ont pas tenu rigueur, ils m'ont au contraire sans cesse encouragée. Que soient très sincèrement remerciés : Daouda Niang Diatta et Myriam Suchet ainsi que Cécile Gintrac, Violaine Jolivet, Amandine Spire, Jeanne Vivet, mes amies géographes.

Le dernier mot et non des moindres revient à Daouda Niang Diatta, parce que c'est évidemment lui.

Préambule

Les paroles de ma grand-mère Vartouhi Bardizbanian résonnent dans mon esprit : le vide, laissé par la perte de ceux qui m'ont précédée, et le vide vécu dans l'exil par les survivants, se creusent en moi. J'explore ces espaces creux et je m'y laisse glisser. J'avance, comme l'on suit, dans une ville familière, le tracé des rues, en se perdant sans jamais se perdre tout à fait.

Je donne la parole à ma grand-mère, qui, dans son studio de Choisy-le-Roi, laissait de lourds silences. Elle avait trouvé une place, une petite place discrète, dans cette ville de banlieue parisienne ouvrière. Le marché de l'avenue de Paris, le jardin de la mairie, les deux pièces de la maison qu'elle avait habitées pendant des années rue Rouget de Lisle, puis son studio, étaient les lieux les plus familiers de son exil. L'Église arménienne rue Jean Goujon à Paris, où elle s'est mariée, les locaux des associations arméniennes d'Alfortville étaient hors de ses parcours quotidiens. Elle habitait Choisy-le-Roi, loin des vitrines arméniennes de Paris, d'Alfortville, d'Issy-les-Moulineaux.

Je donne une place à ma grand-mère, qui, dans son studio de Choisy-le-Roi, faisait le deuil infini de Bardizag, le village englouti ; elle, qui, à Choisy-le-Roi, se trouvait hors des lieux : hors de Bardizag, hors des « territoires » arméniens de Paris ; elle, qui n'appartenait pas aux associations arméniennes, qui fréquentait peu l'église, mais qui priait dans son studio où trônait le portrait du Catholicos Karékine II.

Habiter à Choisy-le-Roi n'était ni le signe d'un maintien identitaire, ni la reproduction d'une « origine » perdue, ni le signe d'une « assimilation ». Hors de l'origine perdue et hors des territoires de mises en scène identitaire, ma grand-mère s'était faite une place. C'est cette place qui m'interpelle, en tant que construction individuelle, distincte des récits et des espaces communautaires.

S'y jouait une citadinité singulière, celle d'une femme exilée, décidée à survivre.

Introduction

Ce travail traite de l'inscription de la présence des immigrés en ville, principalement des espaces de regroupement, qui ont l'image auprès de certains acteurs sociaux d'espaces ou de quartiers « immigrés ». J'ai consacré ma recherche aux espaces dits « arméniens » à Los Angeles, aujourd'hui la principale porte d'entrée et la première ville d'installation des immigrés, arméniens et non-arméniens aux États-Unis. Au-delà de la notion de « quartier immigré » à Los Angeles, la ville même est décrite comme une *« immigrant city »* [1] (Straughan, Hondagneu-Sotelo, 2002), sa population étant composée à plus de 40% d'individus nés à l'étranger (US Census Bureau, 2000). L'analyse de la figure des « quartiers immigrés » aurait pu être conduite dans d'autres contextes urbains ; mon choix s'est porté sur Los Angeles en raison précisément de son caractère de ville « migratoire », oscillant entre une extrême fragmentation et une structure polycentrique organisée par différents hauts-lieux, notamment immigrés (le quartier de Little Armenia en est un exemple). Laboratoire de théories urbaines, Los Angeles a suscité de nombreux travaux visant à renouveler les approches tant sur la ville que sur les réalités migratoires (Waldinger 1996, Soja, 2000, Dear, 2002). A Los Angeles, les immigrés arméniens ont retenu mon attention en raison d'abord de leur nombre. Los Angeles est en effet une des principales villes mondiales de leur immigration. Caractérisés par une très forte hétérogénéité sociale et migratoire, les Arméniens présentent une organisation spatiale complexe, associant dispersion dans l'agglomération de Los Angeles et regroupements revendiqués comme des enclaves homogènes. L'hétérogénéité de la catégorie « Arméniens » et la diversité des espaces qui leur sont associés m'a permis de formuler une problématique qui interroge un paradoxe entre d'une part la multiplicité des espaces de représentations individuelles et d'autre part les revendications unitaires d'espaces communautaires, les enclaves. Mon choix a été guidé aussi par mes identifications personnelles de petite-fille d'immigrés arméniens installés en France après le génocide de 1915.

Les espaces dits « immigrés » ont été classiquement étudiés selon deux processus, la ségrégation et le regroupement spontané.

D'une part, les espaces de regroupement ont été abordés comme des espaces ségrégatifs, en particulier au travers du prisme du ghetto juif (Wirth, 2006 [1928]). Les lieux de regroupement sont contraints, y compris quand les individus ont tendance à s'approprier les stigmates dont ils sont les victimes pour finalement revendiquer les

1. « Ville d'immigrés ».

limites de leur espace de vie. Le modèle du ghetto, appliqué également à l'étude des Chinatowns en Amérique du Nord (Anderson, 1988, 1991), met en scène un face-à-face entre des dominants, la société « majoritaire », et des dominés, les « minorités » immigrées, qui n'ont qu'un droit restreint et normé à la ville.

D'autre part, le regroupement d'individus nés à l'étranger issus d'une même origine géographique est décrit comme un processus spontané, pour recréer les conditions de vie avant l'expérience migratoire et surtout pour constituer un espace économique partagé. Le modèle de l'enclave ethnique, particulièrement influent aux États-Unis, fondé à partir du cas de Little Havana et des immigrés cubains à Miami (Portes, 1981, Portes, Bach, 1985), illustre ce courant de pensée.

Le terme d'enclave, [*enclave*, en anglais], est largement employé par les géographes et les sociologues urbains américains pour décrire les espaces résidentiels et commerciaux où les immigrés et les descendants d'une même origine représentent une part significative de la population totale. Le mot apparaît dans la langue anglaise au XIXe siècle, à partir d'un emprunt au français. Du latin *inclavare*, composé de *clavis*, clé, et du préfixe *in* marquant l'aboutissement, « enclaver » signifie être enfermé ; le nom « enclave » est un substantif qui désigne le périmètre où on est enfermé. La distinction d'un dedans et d'un dehors séparés par des frontières ou des discontinuités spatiales nettes renvoie à la notion d'enfermement, servant autant le modèle ségrégatif du ghetto que le modèle du regroupement spontané. Être enfermé ou s'enfermer matériellement dans l'espace serait la condition de création d'un espace communautaire : « on peut systématiser la signification [d'enclavement], comme un contraire de l'ubiquité c'est-à-dire une configuration dans laquelle les distances sont infranchissables, rendant de fait le contact entre les deux espaces impossible » (Lévy, 2003, p. 311).

La première occurrence du terme enclave en français date de la fin du XIIIe siècle dans un texte juridique, ce terme signifie alors « être enfermé dans le territoire d'un autre possesseur » ; au XIVe siècle, il est défini comme un « terrain ou territoire dépendant d'un autre propriétaire ou État ». Ainsi, l'enclave désigne en géographie et géopolitique un morceau de terre encerclé totalement par un territoire étranger unique. A l'échelle urbaine, l'enclave désignerait une portion d'espace « autre » distinct du reste de la ville, parfois appelé quartier d'immigration ou quartier (multi-)ethnique en France (Taboada-Leonetti, 1986) et au Québec, dans un contexte multiculturel (Germain, 1999). Aux États-Unis, pour Alejandro Portes, précurseur du modèle des « enclaves ethniques ou immigrées », les enclaves *« consist of immigrant groups which concentrate in a distinct spatial location and organize a variety of enterprises serving their own ethnic market and/or the general population »* [2] (Portes, 1981, p. 289-290). L'espace serait le reflet de liens de solidarité, notamment économiques, entre les membres d'un groupe constitué dans la migration. La délimitation de l'espace permet de concevoir un marché du travail reposant sur l'entre-soi, au sein duquel les immigrés sont des entrepreneurs commerciaux.

2. « Consistent en des groupes immigrés qui se concentrent dans un espace précis et qui dirigent une variété d'entreprises qui servent leur propre marché ethnique et/ou l'ensemble de la population ».

Si les deux registres classiques de la contrainte et du choix apparaissent antagoniques pour comprendre la cartographie urbaine des immigrés, ils partagent néanmoins de nombreuses caractéristiques : dans les deux cas, l'espace est associé à l'échelle collective d'une communauté caractérisée par des liens de solidarité constitués de manière plus ou moins spontanée. Pour s'« accommoder » d'un nouvel espace de vie, selon la terminologie de Robert Park (1952), ou pour lutter contre une forme de domination, les immigrés constitueraient des ensembles communautaires, dont l'espace serait le reflet. Ainsi, les « enclaves », qu'elles soient choisies ou assignées, fonctionnent à la fois sur le principe d'une délimitation nette et sur l'aménagement de signes clairement visibles, permettant de distinguer l'espace communautaire du reste de la ville. C'est finalement l'identité qui sert de clé de lecture à l'espace : la distinction entre soi et l'autre, par des limites et des signes nettement identifiables se matérialise dans l'espace par des frontières et des hauts-lieux.

Pourtant, les identités, à l'échelle individuelle, sont multiples et difficilement réductibles à un éventuel esprit communautaire solidaire. Le passage d'une conscience individuelle à la revendication d'une appartenance à un ensemble collectif est un processus complexe. Comment ce passage s'opère-t-il et « à quel prix » (réduction des identifications au profit d'une identité collective notamment) ?

Évoquer l'identité collective comme un allant de soi et par conséquent considérer les espaces de regroupement comme résultant de constructions spontanées, revient à évacuer la question de l'échelle individuelle et des multiples identifications qui caractérisent l'individu. Le passage du *je* au *nous*, ou en d'autres termes, le passage de l'infinité de possibles qu'offre l'espace à une enclave clairement délimitée par des « frontières », pose question. Au nom de quels avantages et de quels intérêts les individus acceptent-ils, à certains moments, de réduire leurs horizons spatiaux et de s'intégrer à des périmètres collectifs ?

A l'échelle de la ville, Los Angeles, capitale migratoire, est décrite comme une juxtaposition de périmètres collectifs et identitaires, c'est-à-dire comme une mosaïque d'enclaves. Mais cette métaphore est-elle suffisante pour saisir les forces à la fois de regroupement et de dispersion des individus immigrés ?

Plutôt que d'évoquer l'identité, faisant référence à un « étant », c'est-à-dire à une forme d'essence, je formule l'hypothèse que la constitution d'espaces collectifs relève d'abord de rapports de pouvoir et de domination. Ces espaces sont des *produits* issus de relations de pouvoir. La notion de production de l'espace est empruntée à Henri Lefebvre qui invite à « sortir de la confusion en considérant l'espace (social) ainsi que le temps (social) non plus comme des faits de « nature » plus ou moins modifiée, et non pas comme de simples faits de « culture » -mais comme des produits » (Lefebvre, 2000 [1974], p. XIX). Ainsi, l'espace produit n'est ni le reflet de processus « naturels » de regroupement, selon l'analyse de l'écologie urbaine, ni de processus « culturels » de reproduction de conditions de vie qui existaient avant la migration : il est l'enjeu des relations de pouvoir, dont il s'agira d'étudier les protagonistes. L'espace n'est pas une « entrée » pour lire la structuration des groupes immigrés mais bien une dimension constitutive de leurs relations sociales, individuelles et

collectives. Les limites, les distinctions sociales et les relations de domination se matérialisent, se rendent visibles dans l'espace mais c'est aussi à partir de l'espace que celles-ci s'organisent et se recomposent.

La domination, dans cette hypothèse, n'est pas entendue comme une force exogène et surplombante, qui tendrait vers la répression des minorités immigrées par une majorité, mais comme une force endogène produite par les immigrés eux-mêmes et leurs institutions communautaires. La constitution d'espaces communautaires relèverait de forces normatives, travaillant à réduire la multiplicité des identifications et des espaces de représentation individuels.

Cette réflexion permet d'envisager plusieurs notions qui servent classiquement à définir des ensembles collectifs : celles de territoire et de diaspora en particulier. Je montrerai que ce qui en français est généralement désigné comme des territoires immigrés est proche du modèle états-unien de l'enclave. Les territoires immigrés correspondent à des tentatives de contrôle normatif de l'espace, dont les limites sont symboliques. Un parallèle peut être dressé entre l'échelle urbaine et l'échelle mondiale : la catégorie diaspora sera pensée comme une variation territoriale, c'est-à-dire comme une délimitation normative de l'espace par des limites symboliques.

Ainsi, distinguer un dedans d'un dehors communautaire est un acte de pouvoir normatif qui définit et catégorise ceux qui ont le droit d'« être » de la communauté et ceux qui en sont exclus. Plutôt qu'une identité collective plus ou moins innée ou acquise dans la contrainte, je fais l'hypothèse que le « ciment » communautaire est constitué de normes et de conventions, exerçant un pouvoir fort sur les individus. Dès lors, l'« enclave » devient un outil spatial, servant à matérialiser, et donc à imposer des normes communautaires, produites notamment par les immigrés eux-mêmes.

Mais ces tentatives de contrôle des individus par le biais de l'espace sont-elles efficaces ? Les données démographiques et socio-économiques concernant les Arméniens, les indications renvoyant à leurs localisations à Los Angeles et les relevés qualitatifs sur leurs pratiques spatiales, confirment-ils le modèle de l'enclave, défini par l'étanchéité des limites et une relative homogénéité ?

On peut dès à présent supposer, notamment à partir des écrits relevant de la tradition sociologique de Chicago, que les « enclaves » ne sont jamais complètement étanches ou homogènes. Louis Wirth (2006 [1928]) montre au sujet du ghetto juif de Chicago qui a pourtant servi de fondement à la théorie de l'enclave ethnique d'Alejandro Portes, que si les limites spatiales sont clairement délimitées, elles n'en sont pas moins parfois poreuses et franchissables.

De même, les écrits contemporains sur le Los Angeles des immigrés ont permis de montrer que les périmètres d'enclaves sont contredits par des organisations spatiales discontinues, plus ou moins fragmentées ou en réseaux. Il est admis que les Chinatowns centraux des villes nord-américaines ne sont pas les seuls lieux de résidence des immigrés chinois. Ils sont bien plus souvent des vitrines exclusivement commerciales. Ainsi, à l'échelle de la ville des forces d'hétérogénéité et de dispersion existent.

Comment cœxistent les logiques de démultiplication spatiale (par exemple entre

lieu résidentiel et lieu commercial) et les revendications communautaires qui reposent sur une idéologie de l'unité et de la solidarité ? La dispersion d'immigrés se revendiquant d'un même groupe est-elle nécessairement le signe d'une dilution « communautaire » ?

Classiquement les configurations spatiales des immigrés ne répondant pas à l'image d'une enclave continue ont été expliquées par le processus d'assimilation. Sortir du quartier immigré a été décrit comme un des critères de l'assimilation, autrement dit comme la manière pour les individus de se conformer aux normes de la « société majoritaire » érigée en catégorie de référence (Massey, Denton, 1985). Les approches réticulaires de l'espace et la prise en compte de la « fluidité » des identités, ont permis de critiquer ce modèle fortement normatif et ont montré en quoi une communauté pouvait être « déterritorialisée », sans que cela ne mette en cause les principes collectifs, c'est-à-dire principalement les liens de solidarité. Le transnationalisme, à l'échelle mondiale, s'inscrit dans cette approche d'un espace fluide, en réseau, où s'organisent les migrations (De Tapia, 1996, Glick-Schiller, Basch, Szanton-Blanc, 1997). Ainsi, c'est toujours dans la perspective d'une communauté solidaire, que s'inscrivent les analyses spatiales, continues ou discontinues.

En suivant notre hypothèse qui affirme l'importance des liens de pouvoir et de domination, plutôt que la primauté d'une identité communautaire, quelle interprétation peut-on donner aux phénomènes de dispersion spatiale et d'ouverture des « enclaves » ? Si les enclaves sont effectivement des outils de contrôle normatif, leur ouverture et leur hétérogénéité peuvent être expliquées par des processus de résistance, définis comme des contestations érigées contre les normes collectives en place. Le pouvoir n'est pas seulement une force de répression, de clôture de l'espace, il produit aussi nécessairement des mouvements de résistance. Quels « heurts » surviennent lors du passage du *je* au *nous*, d'un espace infini à la clôture d'une enclave ? Bien qu'il soit généralement admis que l'individu a intérêt socialement à se fondre dans une communauté, surtout quand il est exilé, je formule l'hypothèse que la projection dans une communauté et dans un espace collectif, peut aussi être une contrainte contre laquelle certains individus s'élèvent.

Mais cette hypothèse ne mène-t-elle pas à un face-à-face entre d'une part des espaces communautaires contraignants et d'autre part des espaces de représentation individuels multiples et ouverts ? L'objectif de ce travail n'est pas de fonder un nouvel antagonisme mais de montrer précisément comment le collectif, motivé par des normes et des conventions, est produit, voire « incorporé » à la manière d'un habitus, selon la terminologie de Pierre Bourdieu, tant par les institutions communautaires que par les individus eux-mêmes.

Les relations dominés-dominants et individus-institutions collectives ne se résument pas à des oppositions de face-à-face. La pensée de Michel Foucault permet d'envisager un pouvoir partagé qui s'échange, exercé tant par des « dominants » que des « dominés », ces deux catégories étant perméables. En effet, les dominants à un moment donné peuvent devenir dominés et *vice versa*. De même, les normes collectives ne sont pas produites uniquement par des institutions qui en seraient

les « garantes », mais aussi par les individus. L'enchevêtrement des catégories du pouvoir, dans l'analyse des situations de domination et des modes de production des normes collectives, est un aspect particulièrement étudié dans certaines études postcoloniales, notamment dans les écrits d'Achille Mbembe (Mbembe, 2000, 2006) qui reprend le concept de « biopolitique » créé par Michel Foucault pour lire les modes de production de la plantation et de la colonie.

Ainsi, pour comprendre les modes de production des espaces collectifs, ma réflexion part d'une analyse critique des théories où le « collectif » qui semble aller de soi, relève essentiellement d'un registre identitaire. Il s'agit notamment de la théorie de l'enclave ethnique et de la théorie de l'assimilation spatiale héritées du modèle des aires urbaines de Chicago. Les alternatives à ces théories proposées par certains géographes de l'« École de Los Angeles » (Dear, 2002, Dear, Flusty, 2002, Dear, Dahmann, 2008), seront également envisagées. Les figures du réseau et de la fragmentation, plutôt que celle de l'enclave, l'affirmation d'identités « fluides » plutôt que d'identités « fixes » parviennent-elles vraiment à saisir les modes de production du collectif ?

Ces identités fluides n'excluent pas des revendications communautaires clairement observables et il serait déformant de ne pas les prendre en compte, au nom d'identités radicalement réfractaires à toutes formes de fixation.

C'est donc la tension entre la multiplicité des représentations spatiales et les revendications collectives d'unité qui constitue le cœur de ma réflexion. Si la plupart des Arméniens vivent dans des espaces multiples, difficilement identifiables à des espaces « arméniens immigrés », la création de Little Armenia en 2000 permet d'analyser les revendications et les conditions d'émergence d'un périmètre communautaire clairement désigné. La relation entre hétérogénéité et unité d'un périmètre communautaire se répète à l'échelle mondiale par le biais de la figure de la diaspora qui oscille entre la dispersion et la revendication d'un périmètre communautaire, l'origine. Comment l'image d'une « enclave » comme Little Armenia cœxiste-t-elle avec une multiplicité d'espaces urbains de représentation et de pratique, irréductibles à un centre ?

La première partie de ce travail introduit la démonstration en présentant les caractéristiques spatiales de la présence arménienne à Los Angeles. Ce point de départ permet de poser les cadres théoriques et méthodologiques de l'étude (Chapitre 1). L'observation d'une nébuleuse d'espaces, irréductibles à un espace unique et central, est une première étape de mise en question de la théorie de l'enclave ethnique et de la figure de la mosaïque. Les décalages observés entre les résultats des analyses de terrain et ces éléments de théorie urbaine servent de fondement à ma réflexion (Chapitre 2). L'exposé de la méthodologie qualitative et quantitative mise en œuvre clôt cette première partie, et justifie à la fois mes choix problématiques et mes pratiques de collecte de données (Chapitre 3).

La deuxième partie analyse les termes du paradoxe entre, d'une part, la perception d'espaces superposés et hétérogènes (Chapitre 4) associés à la multiplicité

des espaces de représentation individuels arméniens (Chapitre 5), et d'autre part, l'existence de revendications collectives unitaires qui s'expriment à l'échelle de la ville de Los Angeles (Chapitre 6). De même, à une autre échelle, la dispersion mondiale des Arméniens en des lieux multiples est liée à la représentation d'un ensemble collectif uni et solidaire, appelé « diaspora » (Chapitre 7). Je propose la notion de « ligne d'horizon communautaire » pour définir les limites des espaces collectifs englobants, toujours soumis à la multiplicité des espaces de représentation individuels et la notion de « kaléidoscope », pour lire la superposition et l'enchevêtrement des espaces à Los Angeles, ville irréductible à une juxtaposition d'enclaves.

La troisième partie explique les modes de production des espaces communautaires qui correspondent à autant de normes et de conventions spatiales. Les lignes d'horizon communautaire sont des tentatives de matérialisation des normes communautaires dans l'espace. Ces normes, bien que communautaires, ne sont pas produites exclusivement par les institutions arméniennes : elles sont incorporées par les individus. Le pouvoir est partagé. Ainsi, émergent des lieux normatifs, comme les salles de banquet, où le pouvoir communautaire produit par les individus, agit sur leurs propres pratiques. L'échelle individuelle permet également d'envisager des formes de résistance qui s'opposent à ces normes (Chapitre 8). Des espaces collectifs, impliquant un dedans et un dehors communautaires, sont également mis en scène, comme l'illustre Little Armenia. Portion d'espace revendiquée par plusieurs institutions et individus arméniens et reconnue officiellement par les autorités municipales de Los Angeles, Little Armenia constitue une tentative de contrôle de l'ensemble des populations du quartier (Chapitre 9).

Cette tentative de contrôle est incomplète, elle est confrontée à une série de résistances et de contestations exprimées par les populations arméniennes et non-arméniennes. Les conflits sociaux mettent en cause les contours voulus étanches de Little Armenia et, au-delà, les limites communautaires arméniennes, ils contribuent à produire des espaces partagés, enchevêtrés, superposés. Je montre que les résistances, loin de signifier une dilution ou une disparition communautaire, sont les indicateurs de l'existence de normes collectives particulièrement efficaces (Chapitre 10).

Ainsi, le pouvoir, comme force productive, participe effectivement à l'élaboration de normes spatiales, visant à « placer », à « situer » les individus et à délimiter des espaces communautaires, dans un but de contrôle à la fois individuel et collectif. Mais, il produit aussi nécessairement des résistances en réaction à ces normes spatiales, c'est-à-dire des formes d'ouverture et de démultiplication de l'espace.

Le projet utopique de construire une enclave unitaire, étanche et homogène s'appuie paradoxalement sur ces résistances, pour pouvoir s'affirmer. Si une utopie se réalise, elle n'a plus de raison d'être et ne peut plus servir de justification à la mobilisation d'actions collectives. De même, si l'enclave parvenait strictement à clôturer l'espace et à définir une unité communautaire, les institutions et les individus arméniens ne disposeraient plus de cet horizon d'attente commun, de ce manque partagé, sur lesquels se construit précisément l'échelle collective.

Première partie

Les Arméniens à Los Angeles : une nébuleuse d'espaces irréductible à une enclave

La première partie de ce travail justifie dans le chapitre 1 le choix d'étude des immigrés d'origine arménienne à Los Angeles. Los Angeles incarne à la fois le phare de l'immigration contemporaine (dont l'immigration arménienne) vers les États-Unis et un lieu d'innovations théoriques dans le champ des études urbaines, comme le fut Chicago au début du XXe siècle. Le choix des immigrés se revendiquant arméniens a été déterminé par leur nombre significatif à Los Angeles et par leurs espaces multiples de regroupement à l'échelle de l'agglomération. Une analyse démographique fine, à l'échelle des unités de recensement, donne la mesure des phénomènes de concentration en îlots et de dispersion des immigrés.

Cette nébuleuse d'espaces de regroupement arménien, partagés avec de nombreux autres groupes, remet en cause le modèle homogène et centré de la tradition sociologique de Chicago, qui a servi de fondement aux théories de l'« enclave ethnique » et de l'« assimilation spatiale ». Les principales alternatives et critiques des héritages de la tradition de Chicago, fondées essentiellement à partir du (contre-)modèle de l'« école » de Los Angeles, sont envisagées dans le deuxième chapitre.

Le troisième chapitre présente enfin la méthodologie de ce travail, entre approche qualitative de terrain et traitement de données quantitatives. Le retour réflexif sur mes pratiques de terrain permet d'envisager l'intérêt et les limites d'une méthode « participante ».

Chapitre 1

Dispersion spatiale ou regroupement en « enclave(s) » ?

Avec 40,9% de sa population née à l'étranger, d'origine géographique très diverse, Los Angeles est une ville voire une capitale migratoire, selon l'expression de Jerome Straughan et Pierrette Hondagneu-Sotelo *« immigrant City »* (Straughan, Hondagneu-Sotelo, 2002, p. 187). L'adjectif « migratoire » désigne des populations nées à l'étranger.

D'une ville *« anglo »* dans les années 1960, Los Angeles est devenue la principale porte d'entrée des États-Unis (Ghorra-Gobin, 1997 a). L'ouverture du pays à partir de 1965 à une immigration massive et hétérogène, notamment en provenance de l'aire régionale pacifique et qui a eu pour premier lieu d'installation Los Angeles, place la ville et, plus largement, la Californie au cœur des débats états-uniens actuels sur l'immigration (Waldinger, Bozorghmer, 1996, Clark, 1998, Waldinger, 1999).

1.1 *« Immigrant City »*. Los Angeles, capitale migratoire

De nombreux espaces à forte représentation immigrée composent l'espace urbain de Los Angeles : des espaces à dominante commerciale comme Chinatown, Koreatown, Little Tokyo et des espaces à dominante résidentielle : East LA, les *barrios* hispaniques, Monterey Park, appelé aussi le premier Chinatown suburbain ou *« ethnoburb »* (Li, 1998, 2006, Alba, Logan, Stults, Marzan, Zhang, 1999, Alba, Logan, Stults, 2000, Clark, 2000). Ces espaces de regroupement « visibles » ont en partie contribué à façonner l'image d'un Los Angeles « ethnique », cet adjectif désignant l'« altérité » de certains espaces.

1.1.1 La domination des catégories ethniques et raciales dans l'étude du Los Angeles des immigrés

La population dite « ethnique » de Los Angeles est décrite classiquement selon plusieurs catégories (cf. figure 1.1), (cf. figure 1.2) : outre les Blancs, on distingue les Afro-Américains, les Asiatiques et les Hispaniques. Les trois premières catégories sont désignées comme des « races », tandis que la dernière relève de l'« ethnicité » dans le dernier recensement fédéral de 2000 [1] (cf. annexe 1). Ce découpage a l'avantage de donner une vue d'ensemble de la répartition des individus immigrés ou d'origine immigrée dans la ville, mais il présente aussi de réelles limites (Ghorra-Gobin, 1993). Les délimitations entre ces trois « groupes » et en général les délimitations « ethno-raciales » posent de très nombreuses question (Hollinger, 1995).

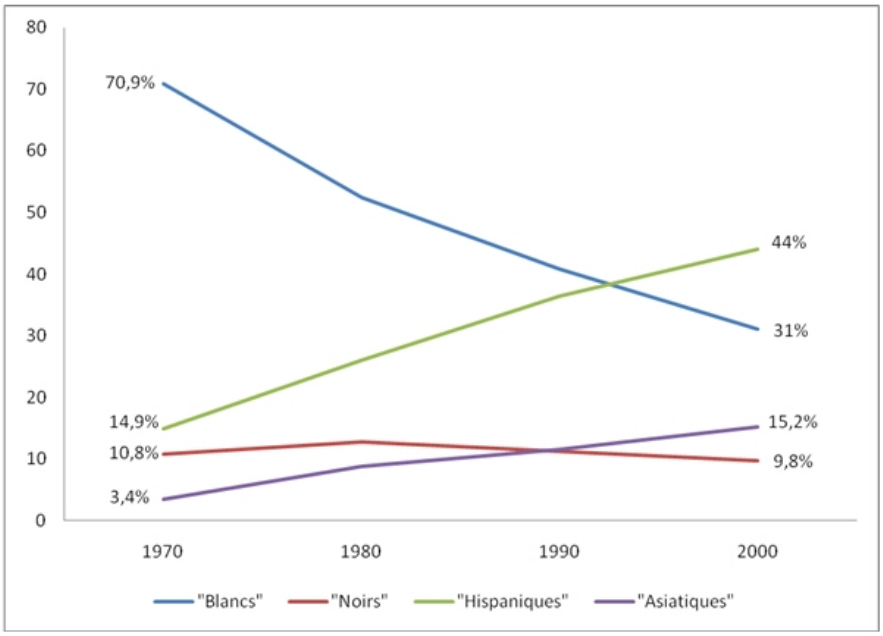

FIGURE 1.1 – Graphique : Évolution des proportions des groupes « raciaux » dans la ville de Los Angeles entre 1970 et 2000, US Census Bureau, 2000

Ces catégories regroupent des réalités démographiques (origine géographique, histoire migratoire, appartenances sociales) extrêmement hétérogènes (Foner, Fredrickson, dir., 2004). En outre, dans les études sur le « Los Angeles ethnique », les répartitions résidentielles des trois groupes « minoritaires » (« Noirs, Asiatiques, Hispaniques ») sont étudiées en référence à celles des « Blancs » *[white]*, érigés en norme (Massey, Denton, 1988).

1. Le recensement distingue six races *[Race]* : la race blanche *[White]*, afro-américaine *[Afro-American]*, amérindienne ou d'Alaska *[American Indian or Alaska Native]*, asiatique *[Asian],* hawaïenne ou océanienne *[Native Hawaiian or Other Pacific Islander]* et la désignation « autre race » *[Other Race]* est laissée ouverte. La catégorie « hispanique *[Hispanic]* » est désignée par le terme d'ethnicité *[ethnicity]* plutôt que de race, même si la question relative à l'appartenance hispanique est incluse dans la section « Race » du recensement.

La comparaison entre les « groupes ethniques » s'inscrit dans l'opposition entre « minorité » et « majorité » (ou « *mainstream* », « société dominante »), catégories qui servent également aux études sur l'assimilation. Les « Blancs » englobent aussi bien des individus nés aux États-Unis issus des premières vagues d'immigration ouest-européennes, c'est-à-dire les « *Anglo*s », que des individus nés à l'étranger, de la première génération immigrée. Les individus qui déclarent une « ethnicité » arménienne, déclarent en grande majorité appartenir à la « race blanche » (US Census Bureau, 2000).

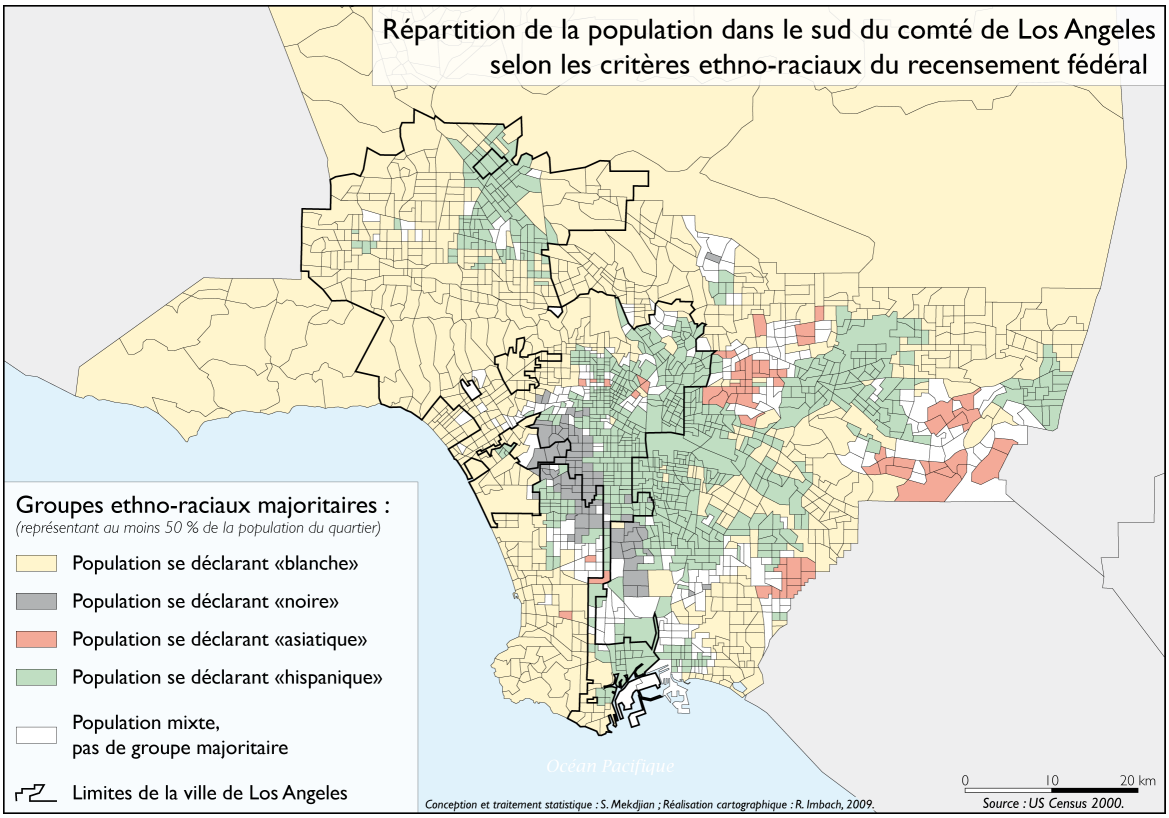

FIGURE 1.2 – Carte : Répartition de la population dans le sud du comté de Los Angeles selon les critères ethno-raciaux du recensement fédéral

1.1.2 Des catégories hétérogènes

Les groupes « Hispaniques » et « Asiatiques » en particulier sont composés d'une myriade de « sous-groupes » nationaux très différenciés. L'hétérogénéité de ces catégories est renforcée par l'histoire migratoire de chaque sous-groupe. Le terme « ethnique » recouvre ainsi des réalités migratoires et post-migratoires diverses. Il est indispensable de dépasser le découpage à dominante raciale dans les études démographiques pour comprendre la complexité des espaces des citadins immigrés ou d'origine immigrée résidant à Los Angeles. L'« ethnique », associé au « racial », réifie une réalité démographique et sociale hétérogène. Plutôt que de parler d'une

ville multiethnique, qui renvoie à des oppositions « raciales » et « ethniques » particulièrement figées, j'ai choisi de parler d'une « capitale migratoire », réceptacle de mouvements de populations issues de multiples contextes nationaux. Les termes de migratoire et d'immigrés désignent précisément des situations individuelles ou collectives de déplacement. Plus que l'auto-déclaration de la race ou de l'ethnicité, c'est le lieu de naissance des résidants de Los Angeles qui renseigne sur la présence immigrée dans la ville (cf. figure 1.3).

En 2000, %	Los Angeles City	Los Angeles County
Personnes nées à l'étranger	40,9	36,2
dont naturalisées	33,7	38
dont non-naturalisées	66,3	62

FIGURE 1.3 – Tableau : Individus nés à l'étranger résidant à Los Angeles, US Census Bureau, 2000

La catégorie « immigré » devient floue lorsqu'elle englobe les descendants d'immigrés. Jusqu'à quelle génération un individu peut-il être encore considéré comme descendant d'immigré ? J'ai décidé de prendre en compte les déclarations des individus, autrement dit la manière dont ils se définissent eux-mêmes au moment de l'enquête, en prenant soin de ne pas créer une nouvelle catégorie étanche et englobante.

Mon étude porte sur les immigrés, personnes nées à l'étranger, qui se revendiquent « arméniens » et sur leurs descendants, principalement de la deuxième et troisième génération.

1.2 Le choix des variables. Los Angeles, les Arméniens

Les espaces résidentiels des personnes de nationalité ou d'origine arménienne et les espaces pratiqués par ces populations constituent mes objets d'étude. Ces espaces ne recoupent pas nécessairement les lieux de résidence, ils regroupent notamment des espaces symboliques (par exemple, le monument de commémoration du génocide arménien à Montebello), ou des espaces commerçants (comme le quartier des bijoutiers *[Jewelery District]* à Downtown Los Angeles [2]).

Le groupe d'immigrés que j'ai choisi comme objet d'étude a été déterminé par mes propres identifications. Je suis la petite-fille d'immigrés arméniens qui ont survécu au génocide de 1915 et qui se sont réfugiés puis installés en banlieue parisienne. Cette relation entre ma mémoire familiale et mon objet de recherche constitue un des aspects justifiant mon objet d'étude. Cette justification fut rapidement étayée

2. « Downtown Los Angeles » est un nom de quartier officiel qui comprend le quartier des affaires de Los Angeles, le quartier des bijoutiers, des fleurs, du textile (chacun délimité par des désignations officielles) et quelques espaces péricentraux industriels composés d'entrepôts, de quelques usines et de dents creuses.

par une série de justifications extérieures. Je tenterai d'analyser ma place de chercheuse française d'origine arménienne (directement lisible par mon patronyme) à Los Angeles dans le chapitre sur la méthodologie de recherche.

Los Angeles est un pôle majeur de regroupement arménien à l'échelle mondiale. Le comté de Los Angeles regroupe environ 150 000 personnes qui s'auto-déclarent arméniennes (US Census Bureau, 2000). Aux États-Unis, les chiffres concernant le nombre d'Arméniens varient du simple à plus du double selon les sources : de 385 488 selon le recensement américain en 2000, à 800 000 si l'on suit certains chercheurs travaillant sur l'immigration arménienne (Tölölyan, 2000, p. 107). Ces chiffres sont à confronter avec ceux de la population actuelle en Arménie, qui s'élèverait à 2,9 millions en 2004 selon la source gouvernementale et à moins de deux millions selon d'autres auteurs (Mouradian, 2009 [1995]). La population de la capitale Erevan a été estimée en 2004 par le gouvernement arménien à 1,1 million d'habitants. L'émigration illégale de nombreux Arméniens et les déplacements de population dus au conflit avec l'Azerbaïdjan expliquent la difficulté d'obtenir des chiffres précis. En outre, la situation géopolitique de l'Arménie, cernée de pays avec lesquels les tensions sont fortes : la Turquie et l'Azerbaïdjan notamment, fait des données démographiques des éléments quasi idéologiques. La population arménienne de Russie serait de 1,7 million de personnes ; la Russie représenterait la première localisation d'Arméniens hors d'Arménie. Cependant, en terme de concentration urbaine, la Californie constitue un des premiers pôles urbains « arméniens » avec Moscou.

L'étude des espaces arméniens à Los Angeles dépend de plusieurs variables, qui permettent à la fois d'inscrire ce travail dans la tradition des études urbaines sur les immigrés aux États-Unis, notamment celle de Chicago, et d'envisager de nouvelles approches. Il s'agit de comparer les résultats obtenus au sujet des Arméniens à Los Angeles avec les théories les plus fréquentes servant d'explication à la présence d'immigrés dans les métropoles états-uniennes. Ces théories sont largement héritées des premiers écrits des sociologues de Chicago.

Pour mener cette comparaison entre modèles théoriques et observations empiriques, plusieurs variables peuvent être envisagées.

La distinction de variables indépendantes et dépendantes relève de la méthodologie comparatiste en sociologie. Les variables indépendantes sont celles qui permettent la comparaison entre les objets d'étude : mon travail s'inscrit dans le champ des études géographiques et sociologiques sur les immigrés et leurs inscriptions dans le tissu urbain. Les variables dépendantes sont les points qui diffèrent et qui sont l'objet direct de la recherche : le contexte spécifique de Los Angeles et de l'immigration arménienne.

Quelques variables indépendantes :

- les « Arméniens » sont en majorité des immigrés récents : plusieurs vagues majeures d'installation se sont succédées depuis les années 1970, bien que la présence arménienne en Californie et à Los Angeles soit observable depuis le milieu du XIXe siècle. Les communautés arméniennes sont encore alimentées

aujourd'hui par des primo-arrivants, issus principalement d'Arménie et des pays du Moyen-Orient (Iraq, Iran) ;
- l'importance démographique des Arméniens, sans que la définition d'un seuil quantitatif soit aisée, rend possible une étude significative de leurs distributions spatiales à Los Angeles ;
- l'existence de « Little Armenia » à proximité du *downtown* de Los Angeles renvoie aux quartiers étudiés de concentration immigrée notamment par les premiers sociologues de Chicago ;
- la figure des immigrés en ville ancre mon étude dans la tradition initiée par les sociologues de Chicago. Le choix de la ville, Los Angeles, permet de construire une pensée critique et renouvelée de leur approche.

Quelques variables dépendantes :

- Los Angeles, au moins d'un point de vue épistémologique, a un statut spécifique aux États-Unis. Elle est la première ville réceptrice de l'immigration vers les États-Unis, avant New York. De plus, la ville est érigée au rang de paradigme de la postmodernité par les tenants de l'École de Los Angeles. Elle fait figure de laboratoire de critiques et d'innovations théoriques urbaines ;
- les configurations spatiales arméniennes à Los Angeles sont multiples et ne se résument pas à « Little Armenia », c'est-à-dire à une enclave centrale. J'étudie ainsi la multiplicité des espaces revendiqués ou désignés comme « arméniens » dans le comté de Los Angeles, au-delà de la vitrine de Little Armenia.

1.3 L'hétérogénéité de la catégorie « Arménien » et l'histoire de migrations plurielles

Le terme « arménien » utilisé précédemment ne va pas de soi. Il désigne des réalités migratoires et des identifications multiples. « Est arménien » celui ou celle qui s'auto-déclare comme tel, ce qui recouvre des individus immigrés de la première génération ou des individus nés aux États-Unis. Les vagues migratoires augmentent encore l'hétérogénéité de la catégorie « Arménien ».

1.3.1 Une catégorie auto-déclarée dans le recensement

La catégorie « Arménien » dans le recensement de 2000 relève de la rubrique « origine » (*« origin »* ou *« ancestry »*).

Les questions sur la race (n°5 et n°6) sont regroupées dans la section « Éléments de base » *[Basic Facts]*. Suivent des questions relatives au niveau socio-professionnel, puis une section « Origines et langues » *[Origins and Languages]*, découpée en trois sous-sections : « origine » *[Ancestry]* (question n°10), « langue parlée à la maison » *[Language Spoken at Home]* (question n°11 a, b et c), « lieu de naissance, citoyenneté et année d'immigration » *[Place of Birth, Citizenship and Year of Entry]* (questions n°12, n°13, n°14), (cf. annexe 3).

L'origine *[origin]* ou *[ancestry]* diffère de la race, même si ces deux catégories sont auto-déclarées. Le terme de race n'est pas défini dans les notices explicatives qui suivent la question ; il est demandé aux individus recensés de cocher la case de la « race » avec laquelle ils s'identifient le plus. L'origine est définie plus précisément [3], comme l'identification « ethnique » des individus, « leurs racines *[roots]*, leur héritage » (US Census Bureau, 2000), qu'ils soient nés ou non aux États-Unis, de la première génération immigrée ou descendants d'immigrés. La comptabilisation des Arméniens relève de cette catégorie auto-déclarée hétérogène, regroupant des individus de générations immigrées diverses. Il est donc important de croiser les données sur l'origine avec les informations sur les lieux de naissance des individus et de leurs parents. Dans le cas arménien, l'« origine » a néanmoins l'avantage de donner une visibilité aux individus se revendiquant « arméniens » nés hors d'Arménie et qui constituent une part significative des immigrés « arméniens ». En effet, l'histoire particulière de l'exil arménien implique des trajectoires individuelles et familiales souvent complexes.

1.3.2 Une histoire des migrations arméniennes

L'absence d'un État arménien indépendant pendant des siècles (cf. annexe 7) avant la naissance de la République d'Arménie en 1991 issue de l'effondrement de l'Union Soviétique, a impliqué une dispersion et une appartenance des Arméniens à une multitude d'entités politiques : l'Empire Ottoman (Kevorkian, Paboudjian, 1992), l'Empire Perse, l'Empire Russe avant la Première Guerre mondiale, devenus respectivement la Turquie, l'Iran, les républiques soviétiques du Caucase. En position de sujets d'empires et de royaumes étrangers, les élites financières arméniennes développent des mobilités commerçantes entre les différents pôles de la dispersion.

3. *« Ancestry refers to a person's ethnic origin or descent, « roots », or heritage, or the place of birth of the person or the person's parents or ancestors before their arrival in the United States. Some ethnic identities, such as « German » or « Jamaican » can be traced to geographic areas outside the United States, while other ethnicities such as « Pennsylvania Dutch » or « Cajun » evolved in the United States. The intent of the ancestry question is not to measure the degree of attachment the respondent had to a particular ethnicity. For example, a response of « Irish » might reflect total involvement in an « Irish » community or only a memory of ancestors several generations removed from the individual. A person's ancestry is not necessarily the same as his or her place of birth, i.e., not all people of German ancestry were born in Germany (in fact, most weren't) »*, « L'origine fait référence à l'origine ethnique d'une personne, aux racines, à l'héritage, ou au lieu de naissance de la personne ou de ses parents ou ancêtres avant leur arrivée aux États-Unis. Certaines identités ethniques, comme « Allemand » ou « Jamaïcain » font référence à des aires géographiques en dehors des États-Unis, tandis que d'autres, comme « Néerlandais de Pennsylvanie » ou « Cajun », se sont développées aux États-Unis. L'objectif de la question sur l'origine n'est pas de mesurer le degré d'attachement que l'enquêté a vis-à-vis d'une ethnicité particulière. Par exemple, la réponse « irlandaise » peut signifier un engagement total dans la communauté « irlandaise » ou simplement le souvenir d'ancêtres, il y a plusieurs générations. L'origine d'une personne ne recoupe pas nécessairement son lieu de naissance, c'est-à-dire que toutes les personnes d'origine allemande ne sont pas nées en Allemagne (d'ailleurs, la plupart n'y sont pas nés) », US Census Bureau, http ://www.census.gov/population/www/ancestry/ancoverview.html, page consultée en 2009.

L'événement traumatique du génocide de 1915 perpétré par le gouvernement des Jeunes Turcs qui a entraîné la mort d'environ 1 500 000 Arméniens (Ternon, 2006), a aussi provoqué la dispersion des Arméniens survivants de l'Empire Ottoman vers les pays voisins (Iran, Iraq, Liban, Palestine), vers les pays de l'ouest européen (France principalement, Hovanessian, 1992, 1995), mais aussi vers les États-Unis (Gallery de la Tremblaye, 1998) et le Canada entre autres (Boudjikanian, 2006). Déjà dispersés par l'absence d'Etat-nation, les Arméniens sont à nouveau sur les routes après le génocide, appelé également le Grand Mal, *« Medz Yeghern »* en arménien, avant que le terme de génocide ne soit créé pas Raphael Lemkin en 1943 (Lemkin, 2008 [1944, 1946]). Aux États-Unis, la présence arménienne, observable depuis la fin du XIXe siècle, est renforcée après le génocide, elle acquiert une place importante à partir des années 1960 en Californie.

La présence arménienne aux États-Unis

La présence arménienne actuelle aux États-Unis résulte de différentes vagues migratoires.

Une première qui passe par Ellis Island est composée d'individus qui s'installent principalement sur la côte est et dans l'est des États-Unis (Mirak, 1983, Mesrobian, 2000) à partir du milieu du XIXe siècle. Ces immigrés sont originaires en grande partie de l'Empire Ottoman et sont soit des commerçants, soit des étudiants, en quête de richesses et de savoirs dans le Nouveau Monde. L'existence de missions protestantes américaines à Istanbul et dans les grandes villes ottomanes favorise alors le départ d'une partie des jeunes intellectuels arméniens. En Californie, la présence arménienne au XIXe siècle est anecdotique, avec le pôle de concentration de Fresno, petite ville au nord de Los Angeles. Ces immigrés, principalement issus de l'Empire Ottoman, y cultivent les terres en périphérie de la ville. En effet, en 1881 l'arrivée à Fresno d'un premier immigré arménien, originaire du Mersivan, est attesté (Bulbulian, 2001). Celui-ci aurait fait appel à ses compatriotes de l'Est des États Unis et de l'Empire Ottoman, il aurait ainsi contribué à l'immigration de quarante-cinq familles en deux ans. Il possédait une entreprise agricole de culture et d'empaquetage de figues. Ses successeurs achetèrent des terrains et cultivèrent la vigne. En 1919, un autre arménien introduit la culture du melon. Fresno prend une certaine importance mais les Arméniens sont largement confrontés à la xénophobie, la municipalité de Fresno leur interdit l'achat de terres dans certains secteurs. Au lendemain de la grande crise de 1929, certains fermiers font faillite et quittent cette ville « agricole » pour s'installer à Los Angeles.

L'après Première Guerre mondiale est marquée par l'arrivée d'une deuxième vague d'immigrés arméniens, qui fuient les massacres et le génocide. Ils s'installent principalement sur la côte est avec quelques départs vers la Californie, alimentant les vagues d'immigrés qui tentent leur chance dans le Grand Ouest notamment à Fresno qui devient un lieu de regroupement, par un effet probable d'aimant (Bulbulian, 2001, Bakalian, 1992).

C'est principalement à partir des années 1960 que les immigrés arméniens arrivent aux États-Unis, bénéficiant de l'*« Immigration and Nationality Act »* de

1965 [4]. Ils sont issus principalement des pays du Moyen-Orient : du Liban, à partir des débuts de la guerre civile en 1975 et d'Iran à partir de la Révolution Islamique en 1979 (Kelley, Friedlander, 1993). Le fait d'être une minorité chrétienne facilite leur entrée aux États-Unis, une part importante d'entre eux obtient le statut de réfugiés. Les vagues d'immigration à partir des années 1960 touchent principalement la Californie et Los Angeles, qui en deviennent les premiers réceptacles, ce qui vaut aussi pour l'ensemble de l'immigration vers les États-Unis (Waldinger, 1996). Ces flux d'Arméniens rejoignent ceux venus de Fresno quelques décennies avant.

L'implosion en 1991 de l'URSS entraîne une autre vague d'immigrés arméniens issus de la nouvelle République d'Arménie et des républiques voisines (Azerbaïdjan, Géorgie).

Aujourd'hui les associations de charité arméniennes (l'*Armenian Relief Society* par exemple) notent l'arrivée d'Arméniens d'Arménie, principalement pour des raisons économiques et des Arméniens issus d'Iran et d'Iraq en raison de la situation politique de ces deux états. Ainsi, la proportion d'individus se déclarant arméniens (cf. figure 1.4) a augmenté de 2000 à 2007 de 14% aux États-Unis, de 15% en Californie et dans le comté de Los Angeles, et de 14% dans la ville de Los Angeles (US Census Bureau, American Community Survey). Cette augmentation résulte de plusieurs facteurs : la croissance des flux de l'immigration arménienne et la croissance démographique des foyers arméniens déjà installés aux États-Unis.

4. L'*« Immigration and Nationality Act »* (Loi de 1965 sur l'immigration et la nationalité) est une lois adoptée en 1965, pendant la lutte pour les droits civiques. Cette loi a aboli les quotas basés sur la nationalité, en vigueur depuis la Loi d'immigration Johnson-Reed de 1924. Elle instaure des quotas annuels de visas par hémisphère (Est : 170 000 et Ouest : 120 000 immigrés), sur la base d'un système de « premier arrivé, premier servi ». Il n'existait aucun quota en ce qui concerne le regroupement familial, ce qui signifie que toute personne titulaire d'un visa pouvait rejoindre les États-Unis avec sa famille.

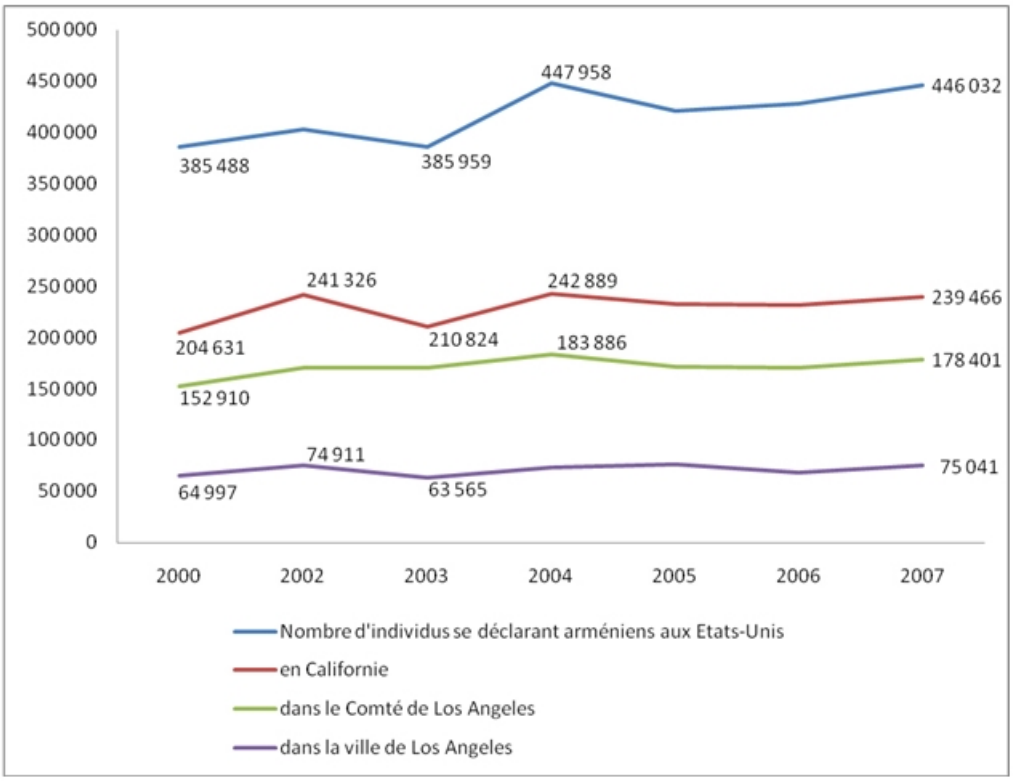

FIGURE 1.4 – Graphique : Nombre d'Arméniens aux États-Unis, en Californie, dans le comté et dans la ville de Los Angeles de 2000 à 2007, US Census Bureau, 2000

A Los Angeles, plusieurs espaces sont occupés par les immigrés arméniens dans les années 1960 : principalement Inglewood proche de l'aéroport international, Montebello, à l'ouest de la ville de Los Angeles et le quartier d'East-Hollywood à Los Angeles. A la fin des années 1970, avec l'arrivée massive des Arméniens d'Iran, la ville de Glendale devient un lieu de concentration arménienne, suivie par les villes voisines, Burbank et Pasadena notamment. L'arrivée plus récente des Arméniens d'Arménie alimente ces espaces et de nouveaux lieux d'installation, notamment dans la vallée de San Fernando à North Hollywood à l'ouest de la ville de Los Angeles.

L'analyse de la présence arménienne en Californie et à Los Angeles est rendue possible par les données du recensement fédéral de 2000, ces données permettent notamment de mesurer la concentration spatiale des individus se déclarant arménien. Pourtant l'utilisation des différentes données est difficile en raison de la complexité et de l'imbrication des découpages administratifs.

1.4 Centralité d'une « enclave » ou nébuleuse spatiale ?

La répartition des Arméniens dans le comté de Los Angeles apparaît grâce à la cartographie de la catégorie « arménien » qui est identifiée comme une « origine »

[ancestry], à l'échelle des unités de recensement. Les données datent de 2000, soit du dernier recensement fédéral [5].

1.4.1 Découpages administratifs et conditions de comparaison des statistiques

Il est nécessaire de rappeler les découpages administratifs qui caractérisent l'Etat de Californie : l'Etat de Californie est découpé en comtés ; le comté est composé de villes dites indépendantes, qui se trouvent sous la juridiction de l'Etat de Californie *[incorporated area]* (Glendale est un exemple de ville indépendante), et de villes et le plus souvent d'espaces ruraux qui relèvent directement du comté *[unincorporated area]*[6] (cf. figure 1.5).

Parmi les villes indépendantes, cinq d'entre-elles se caractérisent par une présence arménienne significative : Los Angeles, Glendale, Burbank, Pasadena et Montebello. En raison du nombre important d'Arméniens à Glendale (cf. figure 1.6) et à Los Angeles, ces deux villes sont analysées plus finement.

La ville de Los Angeles est découpée en « quartiers » *[neighborhoods]* (cf. figure 5.3 page 139), représentés par un conseil de quartier *[neighborhood council]* composé d'habitants élus. Il existe également une autre forme de découpage en quartiers sans conseil élu mais reconnus et autorisés par la municipalité. Les limites de ces différents quartiers se superposent, sans nécessairement se recouvrir. Au total, on peut distinguer trois niveaux décisionnels à Los Angeles :

1. la ville de Los Angeles est représentée par un maire élu au suffrage universel ;
2. quinze districts découpent la ville, dont les présidents élus composent le conseil municipal (exemple : Eric Garcetti est le président du 13e district qui englobe East-Hollywood, lui-même abritant Little Armenia) ;
3. quatre-vingt-dix quartiers (depuis 1999), disposent chacun d'un conseil de quartier élu, *[neighborhood council]* (exemple : East-Hollywood, au sein duquel se situe Little Armenia, (cf. figure 1.7).

Les quartiers sans conseil officiel élu ont un nom mais n'ont pas de représentation politique officielle, c'est par exemple le cas de Little Armenia. La ville de Glendale n'est pas officiellement découpée en quartiers, mais en zones électorales. La différence d'étendue entre Los Angeles et Glendale explique facilement le fait que Los Angeles soit divisée en quartiers officiels quand la municipalité de Glendale n'en éprouve pas la nécessité.

5. Alors que je finis de rédiger cette thèse à l'été 2009, je regrette de ne pas disposer des résultats du recensement, qui sera mené entre février et mai 2010, et dont les résultats seront disponibles en mars 2011.

6. La majorité du Comté de Los Angeles est composée de villes « incorporées », c'est à dire de municipalités, comme Los Angeles ou Glendale, qui dépendent non pas du comté mais de l'Etat, lequel leur « octroie une charte pour la police, la perception de l'impôt, l'administration, le zonage », (Le Goix, 2001, p. 8). Les villes « non-incoporées» dépendent du comté de Los Angeles. « Les espaces urbains peuvent donc relever de deux échelles différentes de pouvoir » *(ibid.)*.

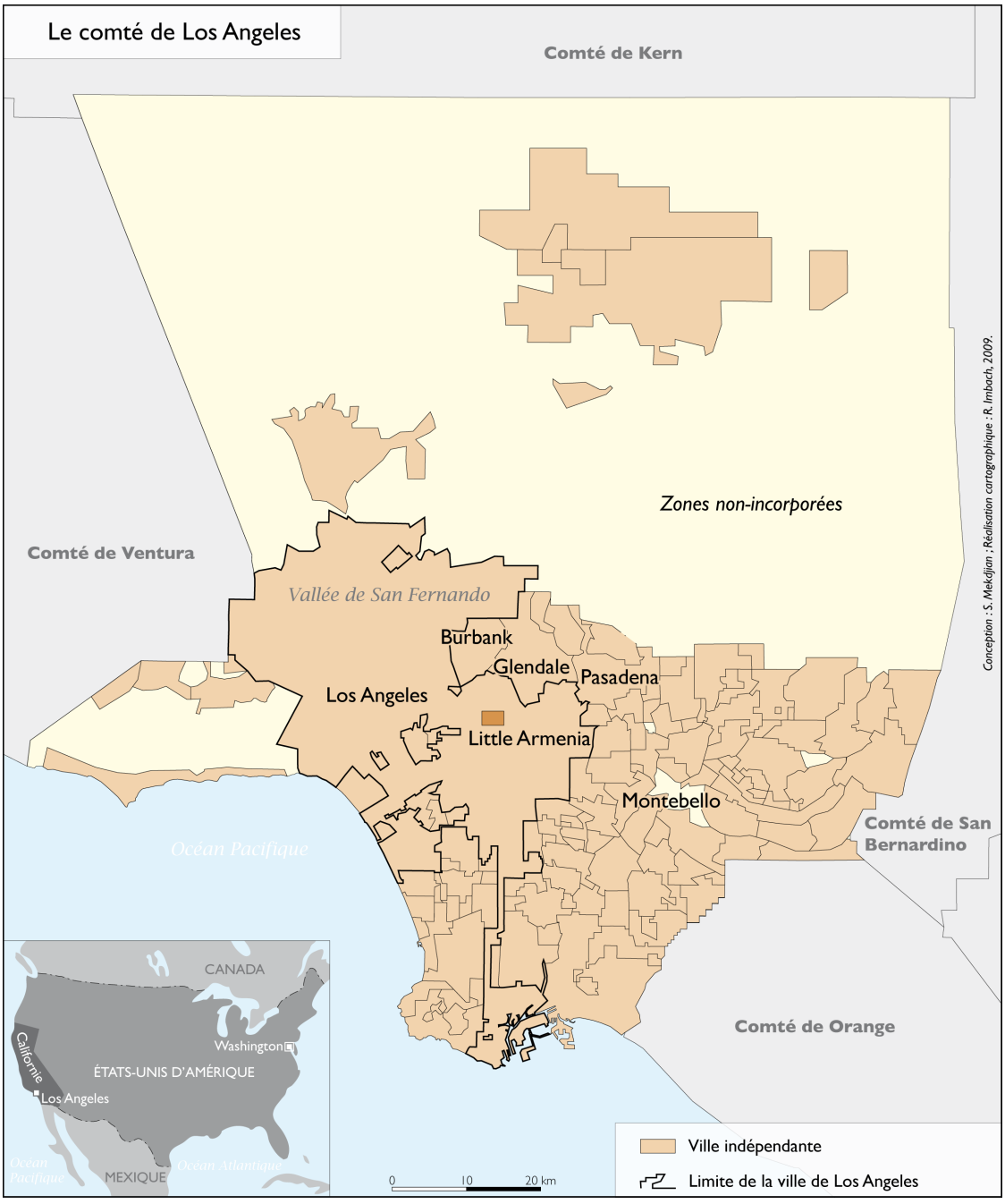

FIGURE 1.5 – Carte : Le comté de Los Angeles

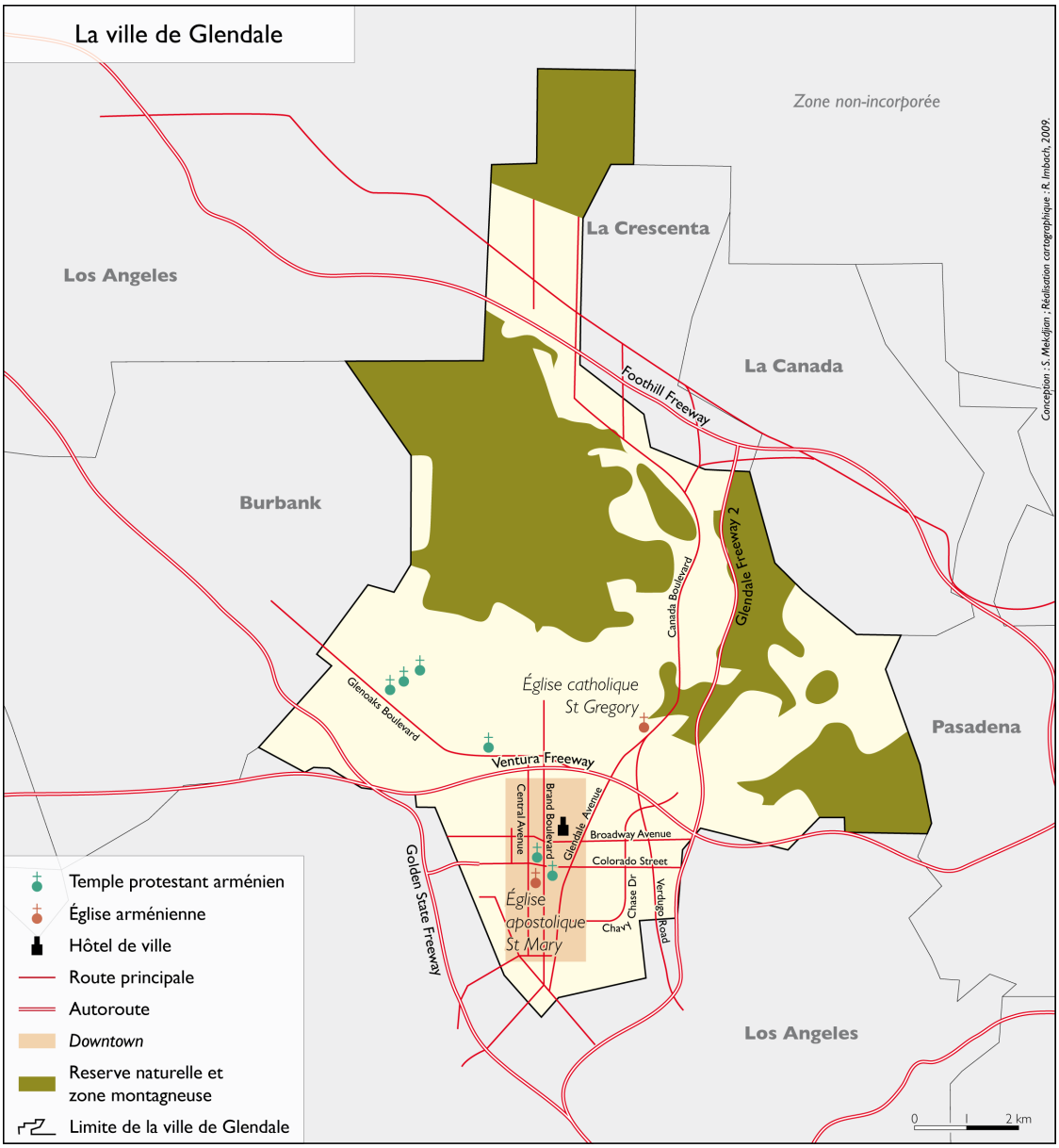

FIGURE 1.6 – Carte : La ville de Glendale

FIGURE 1.7 – Carte : Le quartier d'East-Hollywood

Comparer les données à l'échelle des unités de recensement

Comparer les données uniquement à l'échelle des villes du comté n'est pas suffisant : le poids démographique de la ville de Los Angeles, son étendue dans le comté de Los Angeles ne permettent pas de la comparer aux autres villes et nécessitent des analyses à des échelles plus fines, celle notamment des unités de recensement permet une approche par « quartiers ».

Le découpage en unité de recensement *[census tract]* est le plus utile. Les unités de recensement sont de petites divisions spatiales qui découpent un comté ; elles sont numérotées pour chaque comté entre 1 et 9999 afin de les distinguer. Dans les États continentaux des États-Unis, hors des réserves d'Indiens-Américains, ces unités contiennent entre 1500 et 8000 personnes, avec une moyenne optimale de 4000 personnes. Leurs frontières sont censées délimiter des espaces « relativement homogènes en terme de caractéristiques démographiques, de statut économique et de conditions de vie » (*Summary File 4, Appendix B, « Census Tract »* Juillet 2007, *Census of Population and Housing 2000*). La taille des unités de recensement varie selon la densité de population (les unités de recensement les plus grandes sont caractérisées par de faibles densités et *vice versa*).

1.4.2 Minorité démographique et mixité : l'absence de concentration spatiale arménienne exclusive

La place des Arméniens dans le comté de Los Angeles : une minorité démographique

Dans le comté de Los Angeles, la population qui a déclaré une origine arménienne en 2000 est très largement minoritaire : 1,6% de la population totale qui s'élevait en 2000 à 9 519 338 habitants. Le terme « minoritaire » est utilisé ici dans un sens statistique, il désigne un pourcentage strictement inférieur à 50%.

Dans la ville de Los Angeles, la population arménienne n'atteint pas 2% de la population totale (1,75%), (cf. figure 1.8). A l'inverse, Glendale est un espace de concentration importante. La population de la ville est à 27,5% arménienne ; Glendale est la ville qui dans le comté de Los Angeles regroupe, la plus forte concentration d'Arméniens bien que ceux-ci restent minoritaires. Le pourcentage de 27,5% est mis en cause par certains membres de la mairie de Glendale[7], les chiffres de 35 à 40% sont avancés à partir d'études internes sur le pourcentage d'élèves ayant un patronyme arménien dans le système scolaire public de la ville.

7. Les Arméniens ne se déclarent pas forcément tous comme tels dans le recensement. Si les chiffres sont contestés à Glendale, on peut penser que les chiffres du recensement pour les autres villes et les quartiers peuvent également être discutés. Les données du recensement donnent cependant des indications précieuses sur les lieux de regroupement.

Territoire juridique	Localisations	Population	Population arménienne	% d'Arméniens
Comté	Los Angeles	9 519 338	152 910	1,6
Villes	Los Angeles	3 694 384	64 997	1,75
	Glendale	195 047	53 840	27,5
	Burbank	100 316	8 312	8
	Pasadena	133 871	4 400	3
	Montebello	61 960	2 736	4,5
Quartiers de la ville de Los Angeles à forte population arménienne	Little Armenia	34 598	8 305	24
	Granada Hills	9 131	1 098	12
	Sun Valley-Van Nuys	21 756	2 611	12
	Tujunga Sun Land	32 363	3 560	11
	North Hollywood	52 617	7 507	14

FIGURE 1.8 – Tableau : La population d'origine arménienne dans le comté de Los Angeles, dans plusieurs villes du comté et dans plusieurs quartiers de la ville de Los Angeles, US Census Bureau, 2000

Dans les villes du comté de Los Angeles où les Arméniens sont significativement présents (Glendale, Los Angeles, Burbank, Pasadena, Montebello, cf. figure 1.10), ceux-ci sont strictement minoritaires dans les quatre dernières.

	Origine *« Ancestry »*	« Race » (Hispanique inclus)	Pays de naissance pour les étrangers
Glendale	Arménienne	Blanche	Arménie
Los Angeles	Irlandaise	Hispanique	Mexique
Burbank	Allemande	Blanche	Mexique
Pasadena	Allemande	Blanche	Mexique
Montebello	Allemande	Hispanique	Mexique

FIGURE 1.9 – Tableau : Origine, race et pays de naissance déclarés par le plus grand nombre dans les cinq villes du comté de Los Angeles où la présence arménienne est significative, US Census Bureau, 2000

A Los Angeles, Burbank, Pasadena et Montebello, le Mexique est le premier lieu de naissance des étrangers. A Los Angeles et Montebello la première « ethnicité » reportée est « hispanique ». Glendale est une exception : le premier lieu de naissance déclaré des personnes nées à l'étranger est l'Arménie, tandis que la première origine déclarée est « arménienne ». On retrouve cette forte présence arménienne dans la ville de Los Angeles à Little Armenia, qui est le premier quartier « arménien », avec 25% de la population totale déclarant une origine arménienne. Le quartier est situé à une dizaine de kilomètres au nord-est de Downtown Los Angeles. Pourtant ni à Glendale, ni à Little Armenia, les Arméniens sont démographiquement majoritaires (27,5% de la population totale à Glendale et 24 % à Little Armenia).

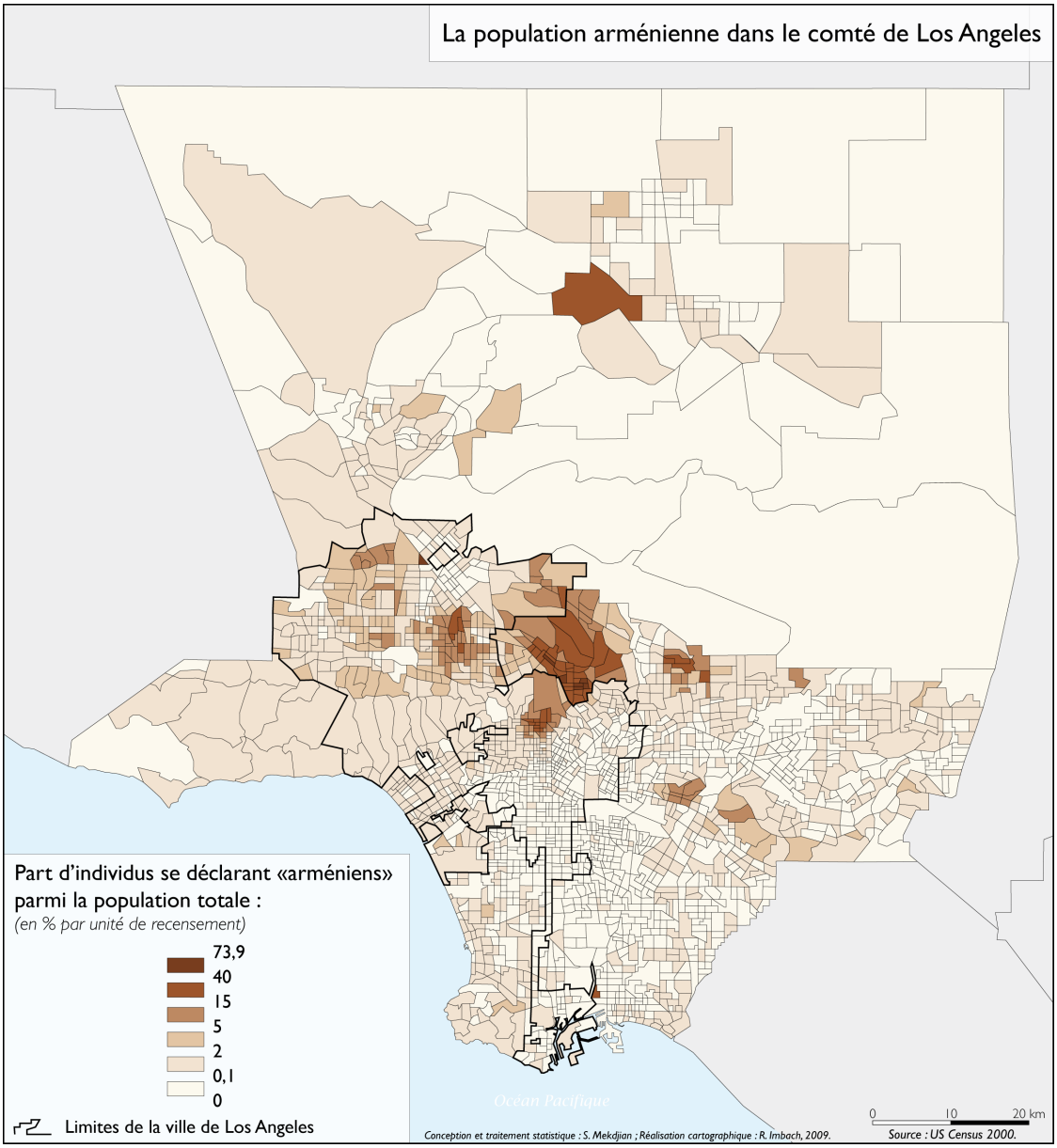

FIGURE 1.10 – Carte : La population arménienne dans le comté de Los Angeles

La carte qui montre les espaces où résident les individus se déclarant arméniens dans le comté de Los Angeles (cf. figure 1.10), permet de constater la pluralité des espaces de regroupement. A cette pluralité, s'ajoute une forte mixité des populations résidant dans les espaces où la proportion d'Arméniens est significative (au moins 10% de la population totale par unité de recensement).

Les cartes suivantes (cf. figures 1.11, 1.12, 1.13, 1.14) présentent les statistiques « raciales » dans les secteurs du comté de Los Angeles où se situent les espaces de regroupement arméniens. Nous avons vu combien les catégories raciales et ethniques ne permettaient guère de saisir les processus migratoires et les caractéristiques démographiques ; néanmoins elles donnent des tendances relatives à la concentration et à la dispersion des populations urbaines du comté Los Angeles. Ces mêmes cartes montrent la forte mixité des espaces de regroupement arménien et la sous-représentation des populations « noires » dans le secteur envisagé. Le sud de Glendale, où en moyenne 35% de la population totale se déclare « arménienne » (cf. figure 1.10), comprend 11% de personnes s'auto-déclarant asiatiques (cf. figure 1.13) et 35% de personnes s'auto-déclarant « hispaniques » (cf. figure 1.12). Dans le quartier d'East-Hollywood, où se situe Little Armenia, les Hispaniques représentent plus de 40% de la population totale (cf. figure 1.12).

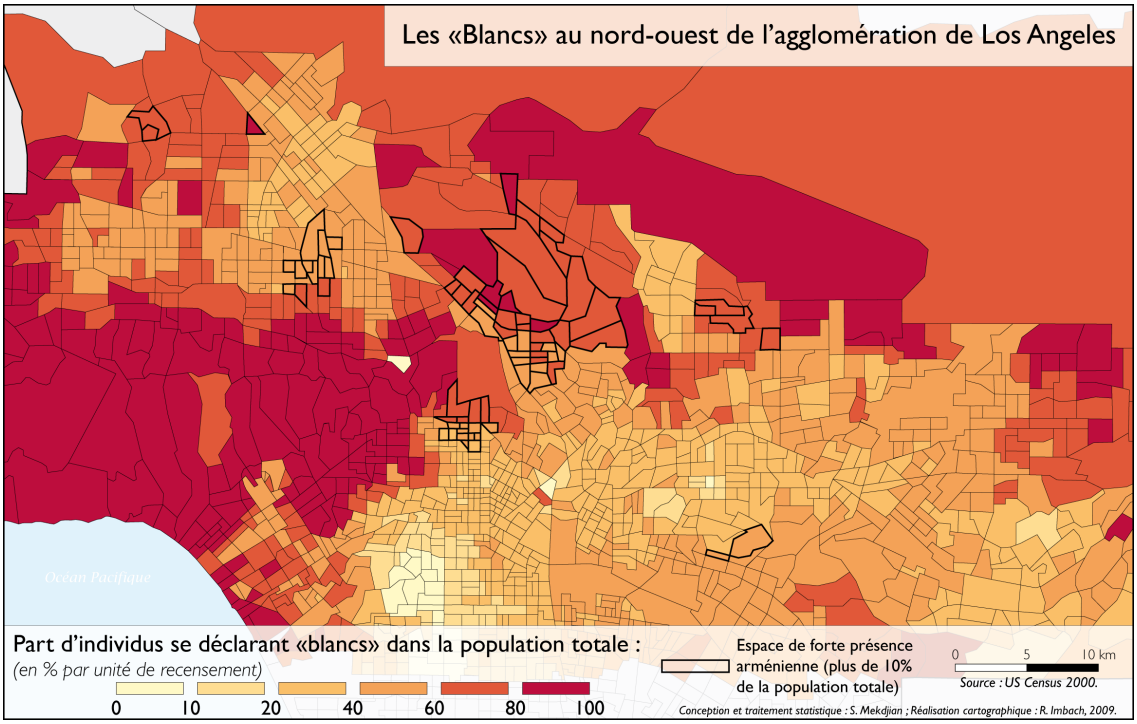

FIGURE 1.11 – Carte : Les « Blancs » au nord-ouest de l'agglomération de Los Angeles

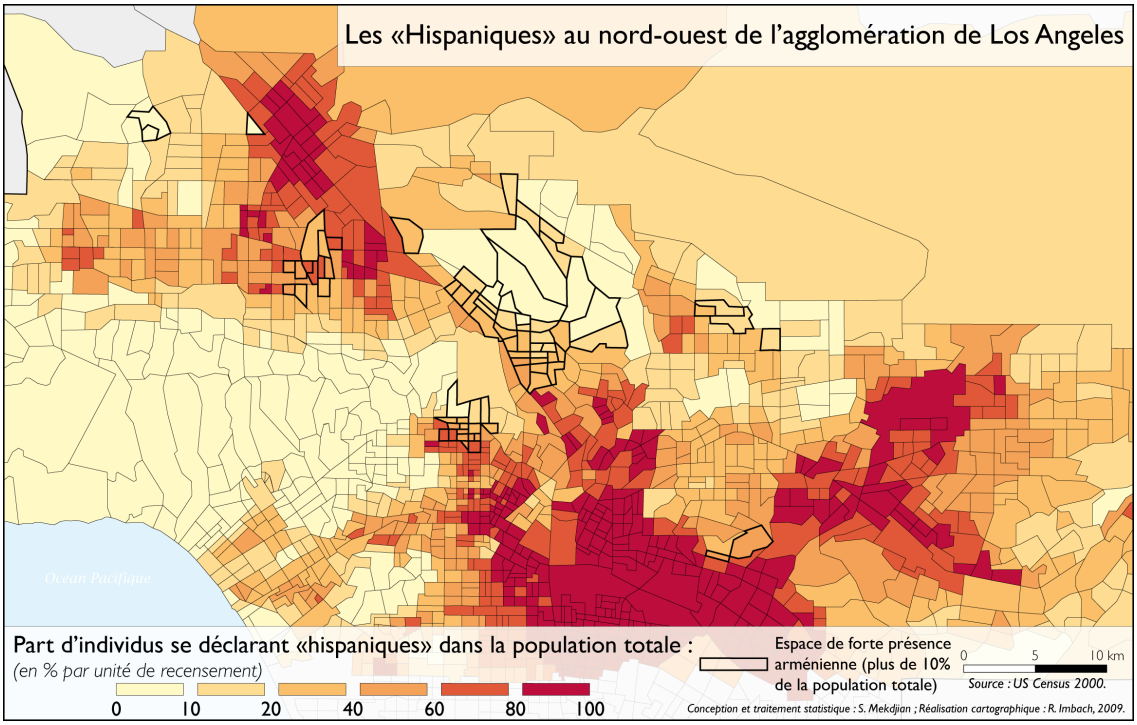

FIGURE 1.12 – Carte : Les « Hispaniques » au nord-ouest de l'agglomération de Los Angeles

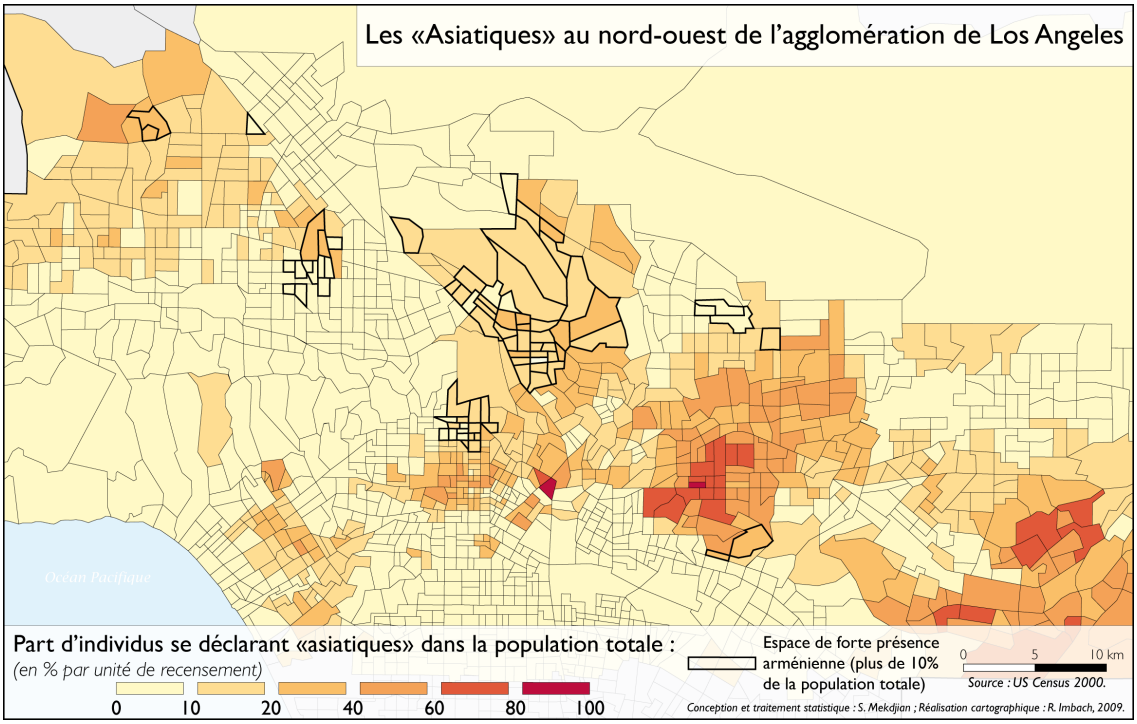

FIGURE 1.13 – Carte : Les « Asiatiques » au nord-ouest de l'agglomération de Los Angeles

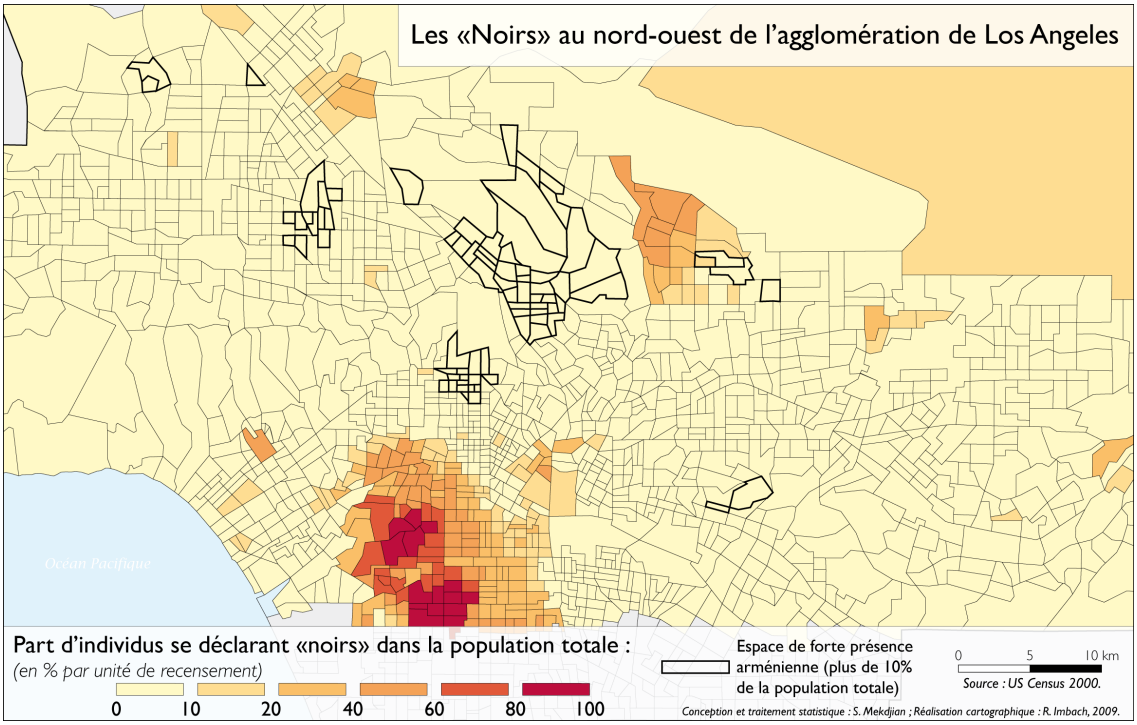

FIGURE 1.14 – Carte : Les « Noirs » au nord-ouest de l'agglomération de Los Angeles

Une nébuleuse d'espaces de regroupement

Les cartes de distribution des Arméniens montrent que Glendale et Little Armenia ne sont pas les seuls espaces de regroupement arménien. Dans la ville de Los Angeles le nombre des Arméniens est comparable à celui de Glendale (1,2 fois supérieur en incluant Little Armenia, 0,9 fois inférieur en excluant Little Armenia). Outre Little Armenia, plusieurs espaces de regroupement sont observables dans la ville de Los Angeles. La carte 1.10 indique que l'ouest de la ville de Los Angeles, c'est-à-dire la vallée de San Fernando, possède des pourcentages significatifs de population arménienne. Les quartiers de North Hollywood et Van Nuys au nord-ouest de Little Armenia, Tujunga contigu au nord de Glendale et Granada Hills, à l'ouest de la vallée de San Fernando ont en moyenne 12% de leur population qui déclare une origine arménienne. Enfin, en dehors de la ville de Los Angeles, Pasadena regroupe trois unités de recensement contigües où les Arméniens représentent en moyenne 22% de la population totale.

Soixante-dix-neuf unités de recensement dans le comté de Los Angeles avec plus de 10% d'Arméniens

Pour étudier de manière fine les processus de concentration des Arméniens dans le comté de Los Angeles, j'ai sélectionné les unités de recensement où les Arméniens représentent 10% au moins de la population totale (cf. figure 1.16). Le seuil des 10% a semblé pertinent car il permet d'intégrer la quasi totalité des villes où la présence arménienne est significative : Glendale, Los Angeles, Montebello, et Pasadena. A Burbank, malgré 8% d'Arméniens dans la population totale, les Arméniens sont dispersés, ainsi, Burbank n'est pas représenté sur la carte 1.16. A l'inverse Montebello dont les Arméniens ne représentent que 1,7% de la population totale, possède deux unités de recensement où respectivement 10% et 13% de la population sont arméniens. Soixante-dix-neuf unités de recensement sur 1013 que compte le comté de Los Angeles ont été retenues.

Une population arménienne regroupée...et dispersée

Les soixante-dix-neuf unités de recensement sélectionnées regroupent 4% de la population totale du comté de Los Angeles. Les personnes déclarant une origine arménienne sont au nombre de 88 508, soit 23,6% de la population totale des soixante-dix-neuf unités de recensement et 58% de la population arménienne totale du comté de Los Angeles.

Population totale des 79 unités de recensement	374 451
% de la population totale des 79 unités de recensement dans le comté de Los Angeles	4
Population arménienne des 79 unités de recensement	88 508
% de la population arménienne par rapport à la population totale des 79 unités de recensement	23,6
% de la population arménienne des 79 unités de recensement par rapport à la population arménienne du comté de Los Angeles	58

FIGURE 1.15 – Tableau : Poids démographique des populations arméniennes et non-arméniennes des soixante-dix-neuf unités de recensement étudiées dans le comté de Los Angeles, US Census Bureau, 2000

Ce dernier pourcentage (58%) donne toute l'ampleur aux phénomènes de regroupement et de dispersion de la population étudiée : un peu plus d'un Arménien sur deux dans le comté de Los Angeles réside dans une unité de recensement où la présence arménienne égale ou dépasse 10%, un peu moins d'un Arménien sur deux réside dans des espaces où les Arméniens sont très minoritaires (moins de 10%). Le phénomène de dispersion de la population est par conséquent presque aussi important que sa concentration. La population arménienne est strictement majoritaire dans une seule unité de recensement, à l'est de Granada Hills, mais la population totale de cette unité est parmi les plus faibles numériquement [8], de sorte qu'elle est peu significative. En moyenne, les Arméniens représentent 23% de la population totale des unités de recensement.

Au total, on peut retenir premièrement que les individus qui se déclarent Arméniens dans le comté de Los Angeles sont minoritaires à toutes les échelles : des villes aux unités de recensement (cf. figure 1.10). Le sud de Glendale, Little Armenia, et plusieurs quartiers de la vallée de San Fernando regroupent en moyenne 24% d'Arméniens par rapport à leur population totale (cf. figure 1.16). Un peu moins de la moitié des Arméniens sont dispersés dans le comté, ils vivent dans des unités de recensement où ils représentent moins de 10% de la population totale.

8. L'unité de recensement 1066.06 regroupe 234 Arméniens sur 317 habitants au total, alors que la population moyenne des soixante-dix-neuf unités de recensement s'élève à 4740 habitants. Il faut ajouter que trois unités de recensement sur soixante-dix-neuf possèdent respectivement une population totale de moins de 400 individus ; elles se situent dans le nord du comté et correspondent à des zones rurales. Ces trois unités de recensement sont incluses dans les statistiques mais ne sont pas représentées sur la carte et ne feront donc pas l'objet d'analyse.

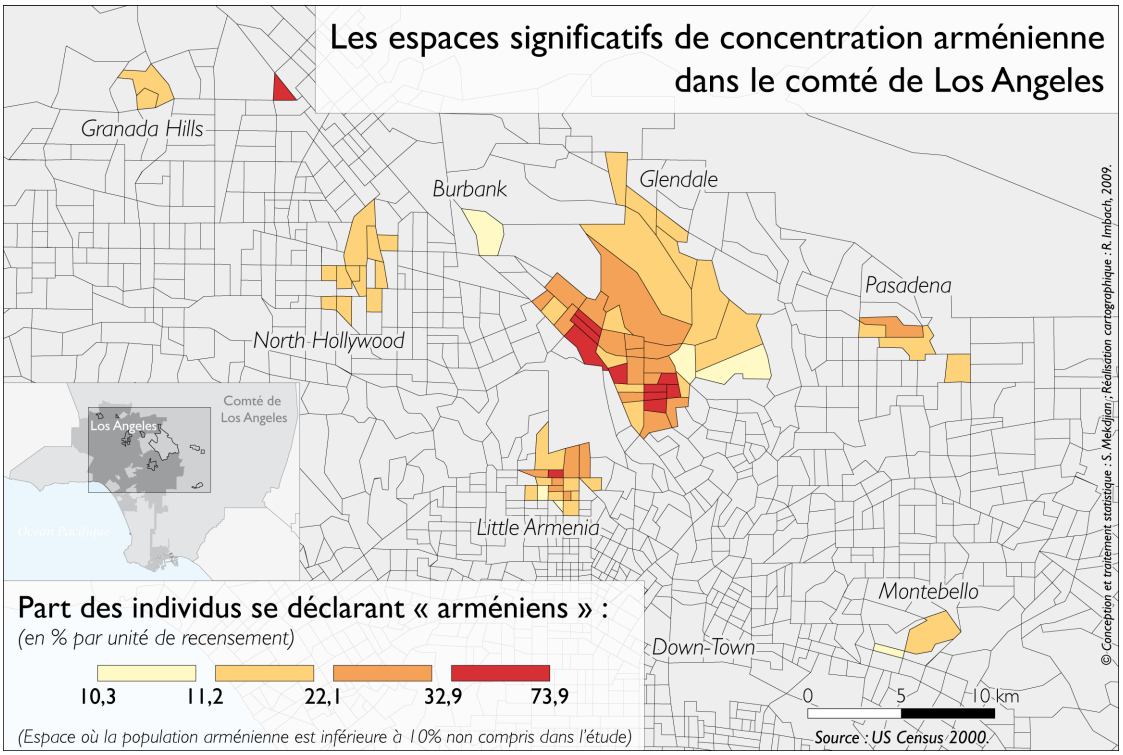

FIGURE 1.16 – Carte : Les espaces significatifs de concentration arménienne dans le comté de Los Angeles (soixante-dix neuf unités de recensement)

1.5 Une nébuleuse segmentée ? Critères de distinction spatiale

1.5.1 Ancienneté de vie aux États-Unis et lieux de naissance : des critères spatio-temporels discriminants ?

Comment s'organise la multipolarité de la distribution spatiale arménienne à Los Angeles ? On peut supposer que l'ancienneté de l'arrivée des immigrés au États-Unis et la diversité de leurs pays de naissance justifient cette structure plurielle et constituent des critères de distinction spatiale. Existe-t-il, selon le modèle de l'assimilation spatiale, une distinction nette entre les lieux de résidence des immigrés arrivés aux États-Unis il y a trente, vingt ou dix ans ? Comment sont localisées les populations arméniennes nées à l'étranger au sein de cette structure polycentrique ?

La localisation des Arméniens nés à l'étranger

La carte 1.17 représente la proportion d'Arméniens nés à l'étranger, les immigrés à proprement parler, par rapport à la population totale arménienne par unité de recensement en 2000. La part d'individus nés à l'étranger est très importante puisqu'elle s'échelonne de 51 à 96,6%.

	% d'Arméniens nés à l'étranger par rapport à la population arménienne totale
Comté de Los Angeles	75,3
Ville de Los Angeles	75,5
Glendale	84,6
Burbank	79,4
Pasadena	69,5
Montebello	70,2
Little Armenia	89,4

FIGURE 1.17 – Tableau : Les Arméniens nés à l'étranger dans le comté de Los Angeles, US Census Bureau, 2000

La carte 1.19 montre que la proportion d'individus nés à l'étranger est importante parmi les Arméniens, comparée au reste de la population. En moyenne, les Arméniens sont deux fois plus nés à l'étranger que les non-Arméniens dans le secteur étudié. On peut conclure que les immigrés arméniens n'habitent pas exclusivement des espaces où la présence immigrée est très forte : dans le nord de Glendale et à Pasadena par exemple, les Arméniens cohabitent avec une population dont le nombre d'individus nés à l'étranger est trois à quatre fois moindre comparé aux Arméniens.

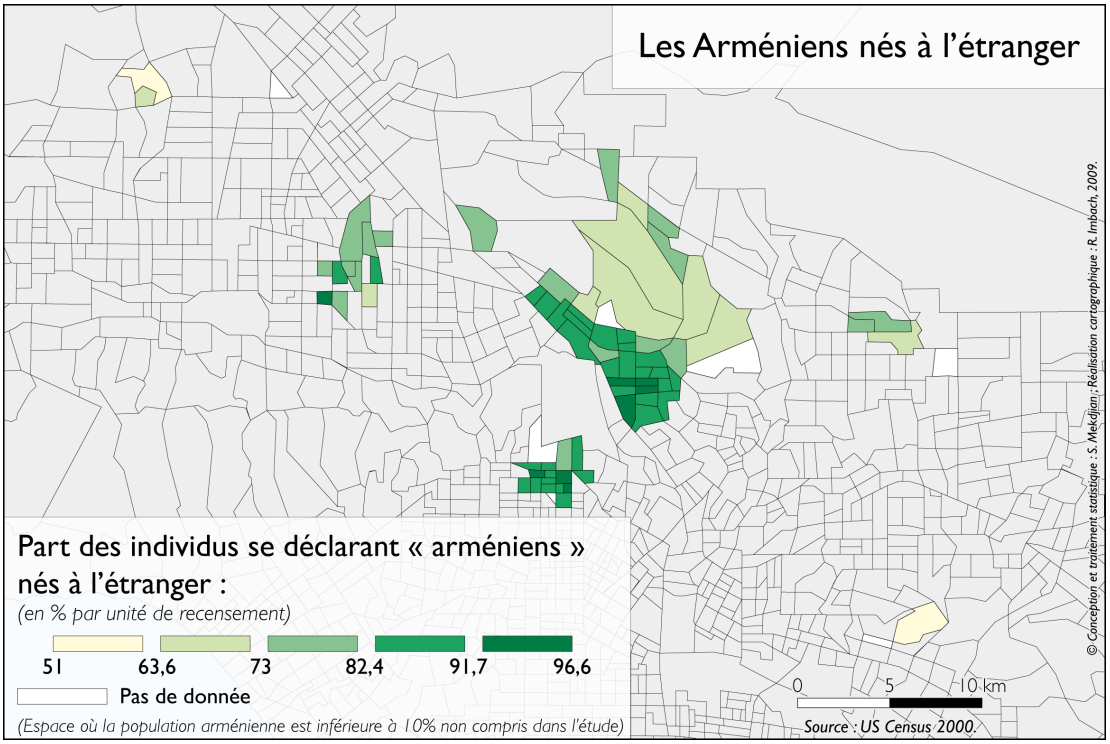

FIGURE 1.18 – Carte : Les Arméniens nés à l'étranger

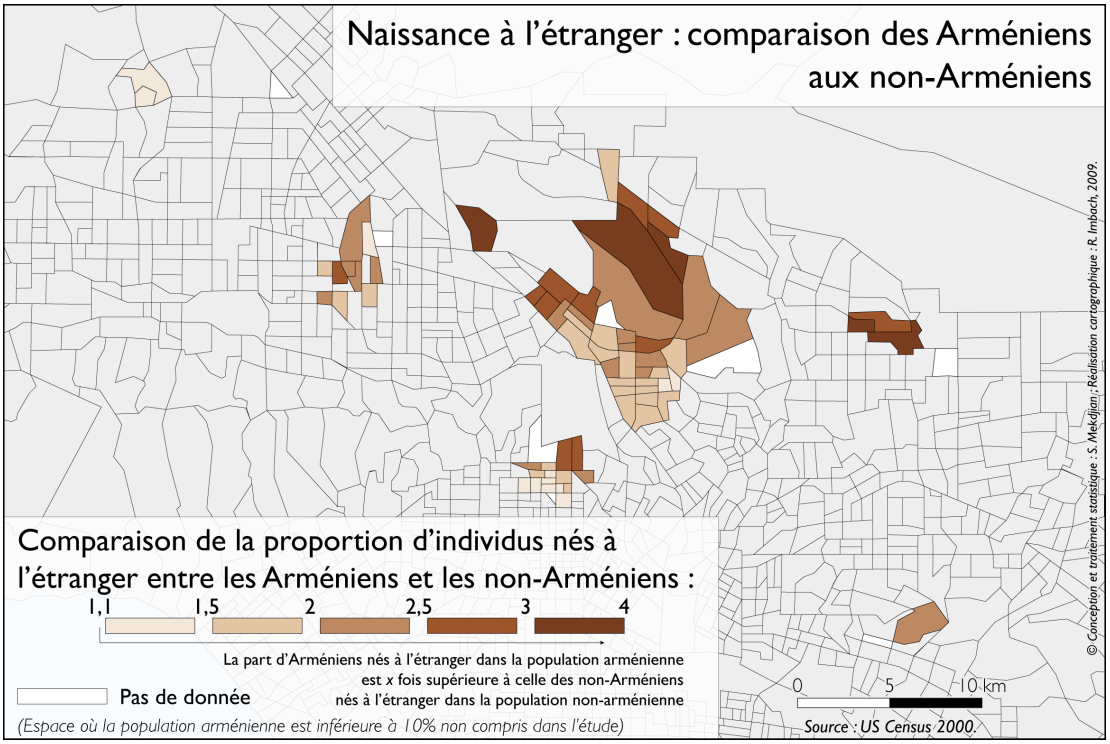

FIGURE 1.19 – Carte : Naissance à l'étranger : comparaison des Arméniens aux non-Arméniens

La localisation des Arméniens nés à l'étranger selon leur date d'arrivée aux États-Unis

Les cartes suivantes (cf. figures 1.20, 1.21, 1.22) présentent la localisation des lieux de résidence des immigrés se déclarant arméniens selon leurs dates d'arrivée aux États-Unis, respectivement avant 1980, entre 1980 et 1989 et entre 1990 et 2000. Ces cartes ne donnent pas les lieux d'installation des individus au moment de l'arrivée, ces derniers ont pu déménager et ne sont pas tous entrés aux États-Unis par Los Angeles. Le nord de Glendale, Pasadena et l'unité de recensement la plus à l'ouest de la vallée de San Fernando, espaces habités par des classes moyennes, sont majoritairement occupés par des immigrés arrivés avant 1980, tandis que le sud de Glendale et East-Hollywood, plus modestes, possèdent des proportions importantes d'immigrés récents.

La carte représentant les immigrés arrivés dans les années 1980, période où l'immigration arménienne, issue du Moyen-Orient et du bloc soviétique en voie d'ouverture, est la plus forte, ne permet pas de dresser de grandes lignes de divisions socio-spatiales. L'ouest de Glendale et quelques îlots dans la vallée de San Fernando regroupent des proportions importantes d'Arméniens arrivés dans les années 1980, mais ceux-ci apparaissent avant tout dispersés, puisqu'ils sont présents dans la grande majorité des unités de recensement. Les cartes montrent qu'existe une corrélation entre les espaces de résidence et l'année d'arrivée aux États-Unis pour les deux bornes chronologiques (avant 1980 et après 1990) mais elle n'apparaît pas pour la période intermédiaire.

Ces seules données ne permettent pas d'étudier des trajectoires résidentielles, puisqu'elles ne renseignent pas sur les déménagements ni sur les lieux d'installation au moment de l'arrivée des immigrés. Elles donnent les lieux de résidence actuels des immigrés. En fonction de l'histoire des vagues migratoires arméniennes vers les États-Unis et Los Angeles, il est néanmoins possible d'envisager la corrélation entre lieu de résidence, date d'arrivée et statut social. Avant 1980, les immigrés arméniens vers Los Angeles sont principalement issus du Moyen-Orient et d'Iran. Quand la guerre civile éclate au Liban en 1975, les premiers départs d'Arméniens vers les États-Unis concernent surtout les populations les plus aisées. Les immigrés issus d'Iran appartiennent souvent à une catégorie sociale élevée : commerçants à Téhéran, propriétaires à Ispahan fuient la Révolution Islamique de 1979 avant tout car ils en ont les moyens.

En revanche, les vagues récentes d'immigration arménienne, de 1990 à 2000, concernent surtout des immigrés issus de l'ancien bloc soviétique démantelé en 1989. Leur statut social, en terme de capital surtout matériel, est beaucoup plus restreint. Ainsi, la division socio-spatiale des immigrés arméniens selon leur date d'arrivée dépend aussi largement de leur histoire migratoire. Les Arméniens aisés arrivés avant 1980 ont pu s'installer directement dans les quartiers de classe moyenne de Pasadena et de Glendale, lesquels commencent à recevoir une immigration arménienne sporadique dès la fin des années 1960. Si la multipolarité dépend effectivement de la diversité des vagues migratoires, la diversité des pays de naissance des immigrés joue-t-elle également un rôle ?

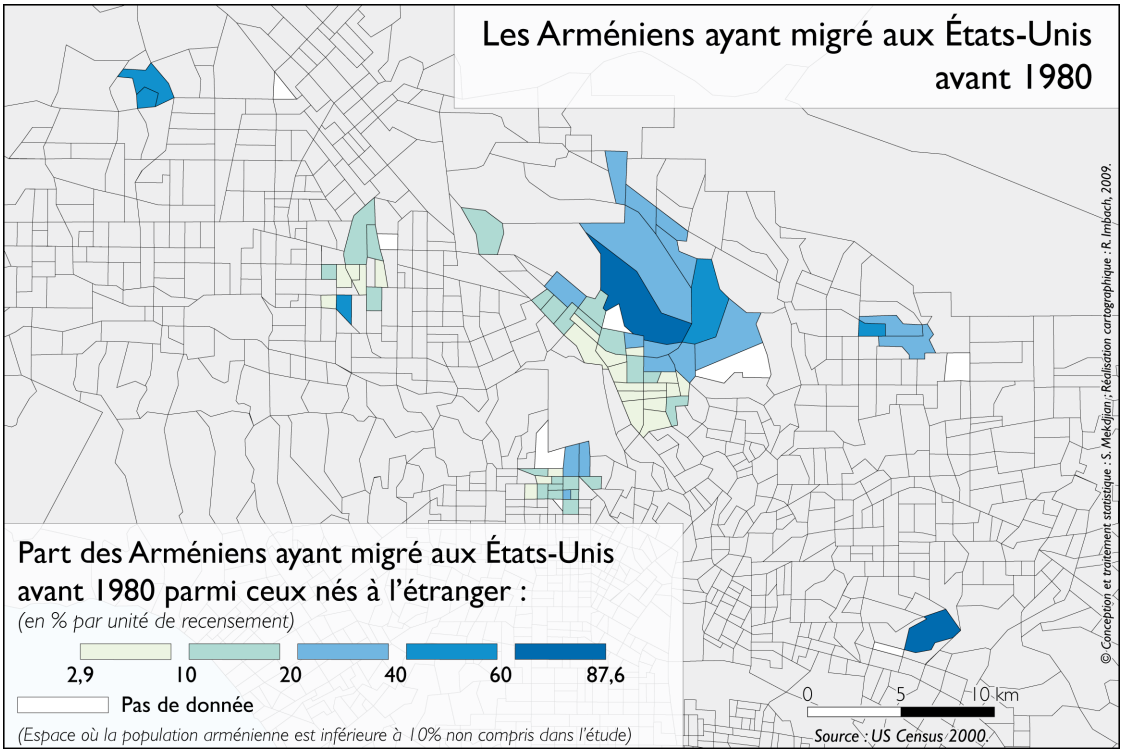

FIGURE 1.20 – Carte : Les Arméniens ayant migré aux États-Unis avant 1980

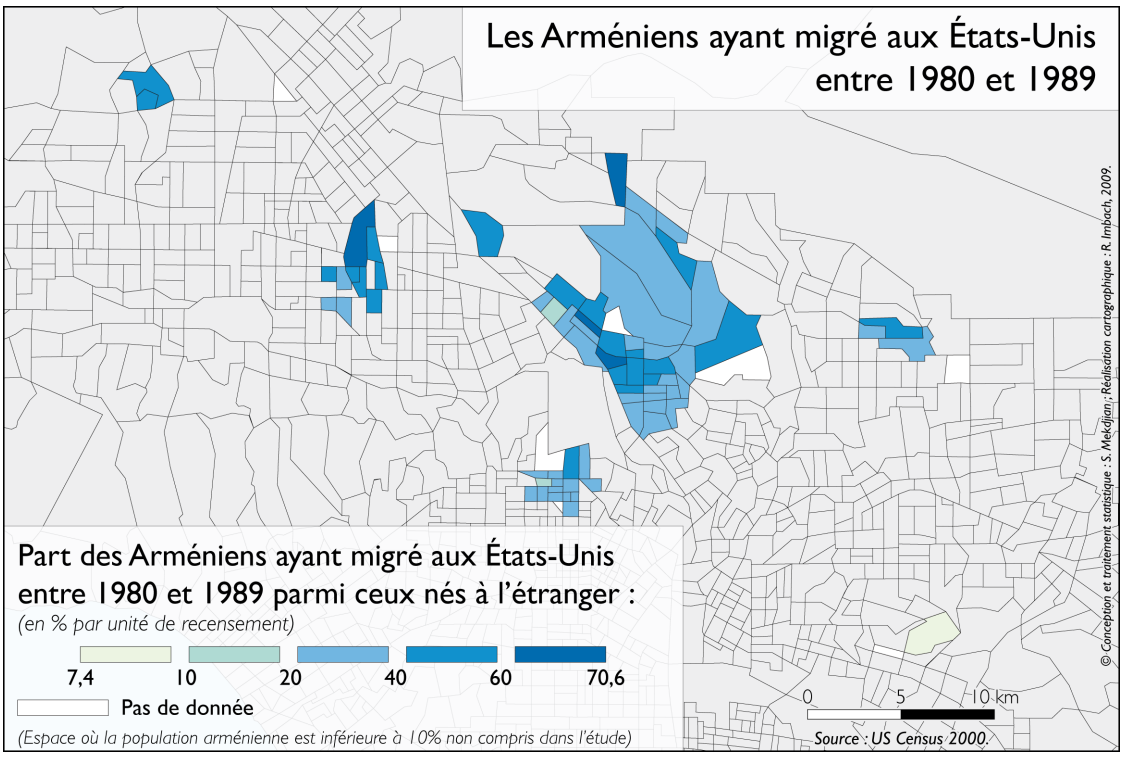

FIGURE 1.21 – Carte : Les Arméniens ayant migré aux États-Unis entre 1980 et 1989

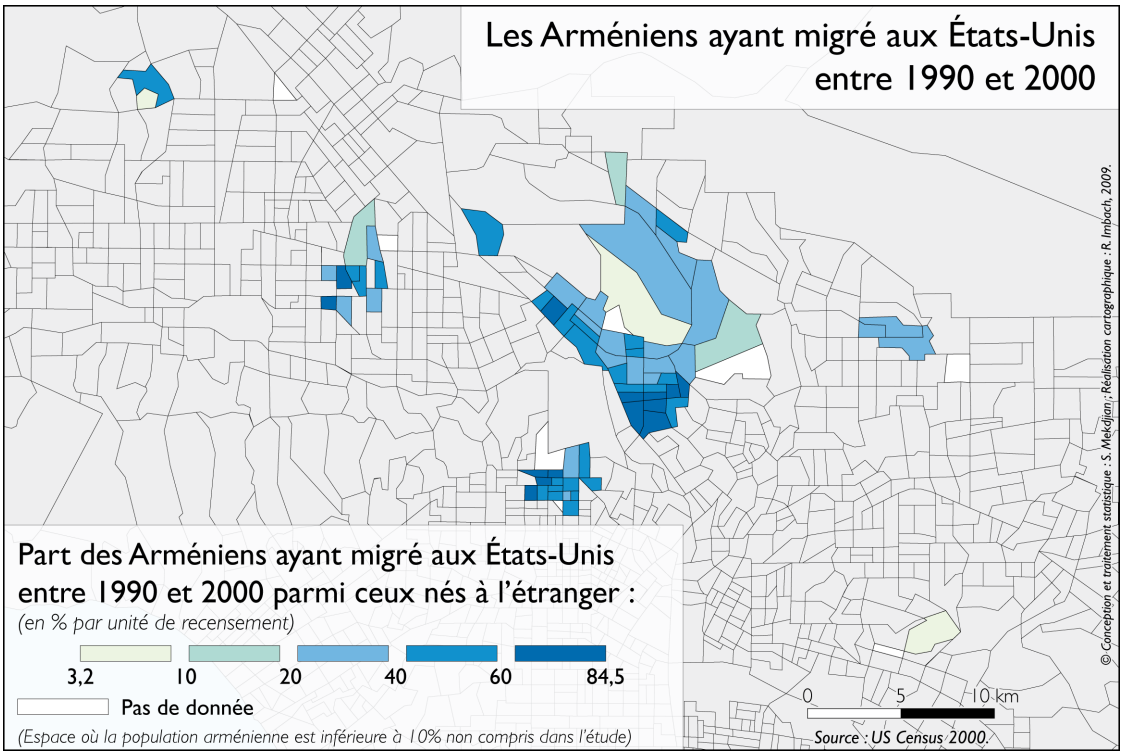

FIGURE 1.22 – Carte : Les Arméniens ayant migré aux États-Unis entre 1990 et 2000

Répartition spatiale en fonction des lieux de naissance

La répartition spatiale des personnes nées en Arménie et nées en Iran confirme, mais seulement en partie, l'hypothèse d'une distinction socio-spatiale des immigrés arméniens en fonction de leurs origines géographiques.

A partir des données du recensement il n'est pas possible d'obtenir les lieux de naissance des personnes ayant auto-déclaré une origine *[ancestry]* arménienne. Il est par contre possible de connaître le nombre d'individus nés en Arménie, en Iran ou encore au Liban, quelle que soit leur origine déclarée. En effet, dans les unités de recensement où la présence d'individus s'auto-déclarant arméniens est significative, on peut supposer que les personnes nées en Iran et au Liban sont globalement les mêmes que celles qui ont déclaré une origine arménienne. Il ne s'agit toutefois que d'une déduction. J'ai choisi d'étudier les données portant sur l'Arménie et l'Iran, les deux origines principales des Arméniens à Los Angeles. Le Liban est une autre origine géographique, mais il faut noter que les individus nés au Liban sont proportionnellement moins nombreux que ceux nés en Arménie et en Iran dans le secteur étudié.

La répartition des individus nés au Liban est concentrée (cf. figure 1.24), 21,9% de la population de Pasadena est née au Liban : cet espace de regroupement contraste avec les autres espaces étudiés, peu concernés par la présence libanaise, excepté le nord de Glendale.

La carte de la localisation des individus nés en Iran (cf. figure 1.25) indique également une forte concentration, cette fois-ci à Glendale et plus précisément dans toute sa partie nord. On retrouve ici en partie la répartition des immigrés arméniens arrivés avant les années 1980. A l'inverse, les personnes nées en Arménie (cf. figure 1.26) relèvent davantage d'une nébuleuse, avec des noyaux importants dans le sud de Glendale, à Little Armenia-East-Hollywood et dans la vallée de San Fernando, précisément à North Hollywood. Ces caractéristiques spatiales sont pour la plupart celles des immigrés arméniens arrivés entre 1990 et 2000.

Cette analyse ne doit pas pour autant aboutir à la conclusion d'une répartition systématique des immigrés arméniens selon leurs pays de naissance. En effet, la majeure partie de Glendale est un espace partagé entre des immigrés nés en Iran et nés en Arménie (auxquels s'ajoutent dans une moindre mesure des personnes nées au Liban (cf. figure 1.24), en Syrie, et dans d'autres pays principalement du Moyen-Orient). La population dans la partie ouest de la ville autour du boulevard Glenoaks est particulièrement mélangée avec, pour certaines unités de recensement, 40% des immigrés nés en Iran et 30% nés en Arménie. Le graphique suivant présente les pays de naissance des étrangers à Glendale : l'Iran pour 23%, suivi de l'Arménie pour 16% sont les deux pays les plus représentés, bien qu'aucun d'eux ne soit majoritaire dans l'absolu (cf. figure 1.23).

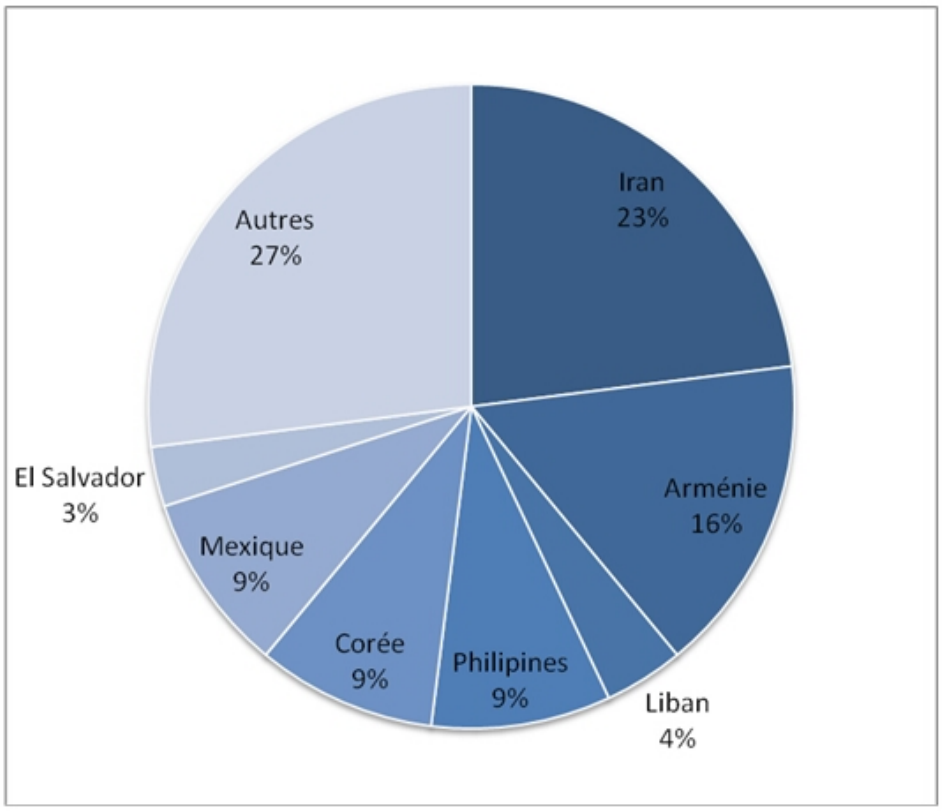

FIGURE 1.23 – Graphique : Pays de naissance des étrangers habitant Glendale, US Census Bureau, 2000

Le cas de East-Hollywood, où se situe Little Armenia, et de North Hollywood se révèlent plus « homogènes » : l'Arménie y apparaît comme le premier pays de naissance des immigrés arméniens.

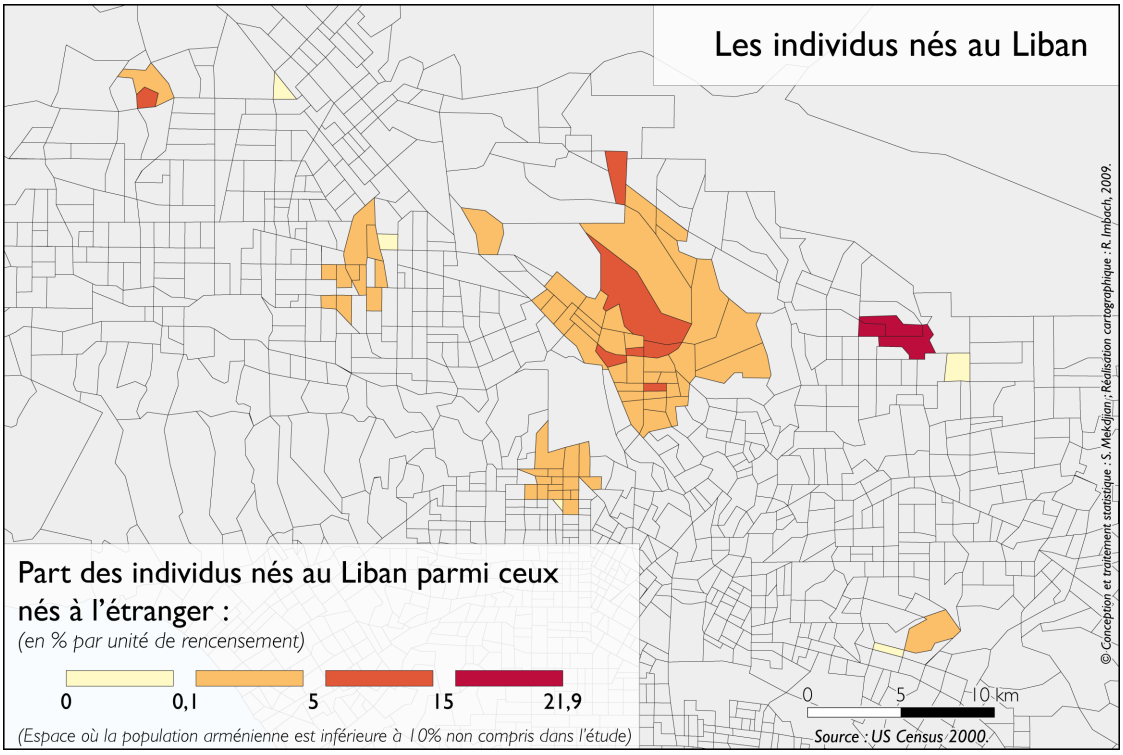

FIGURE 1.24 – Carte : Les individus nés au Liban

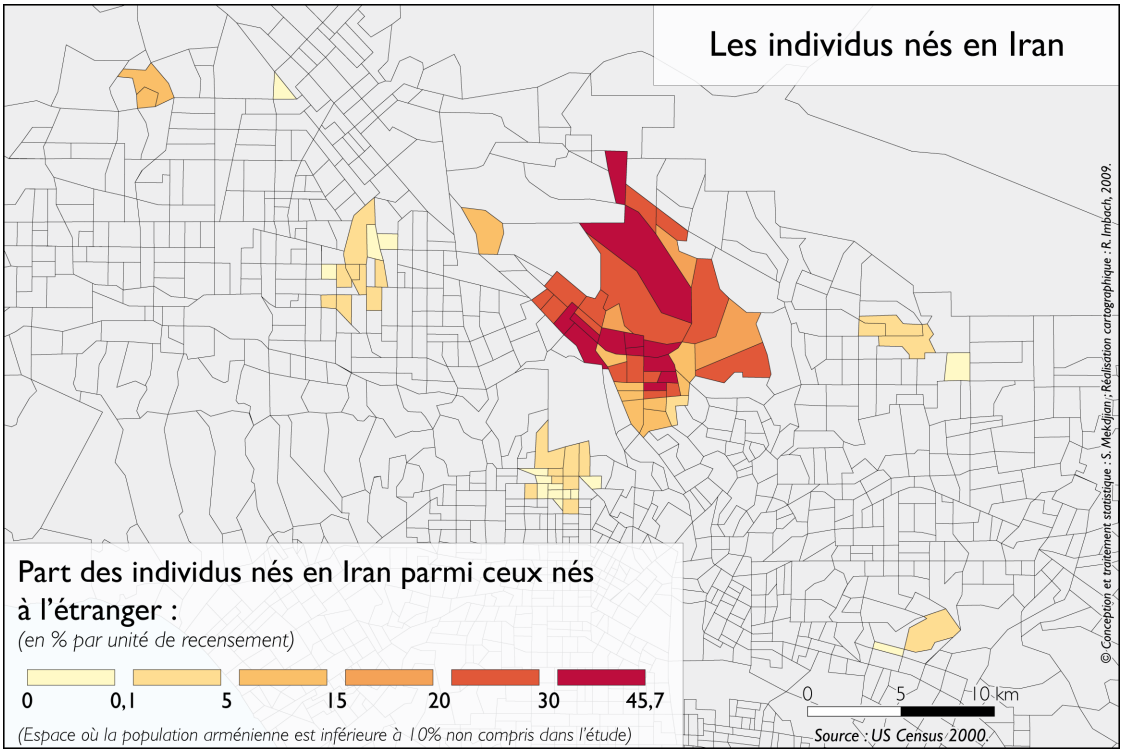

FIGURE 1.25 – Carte : Les individus nés en Iran

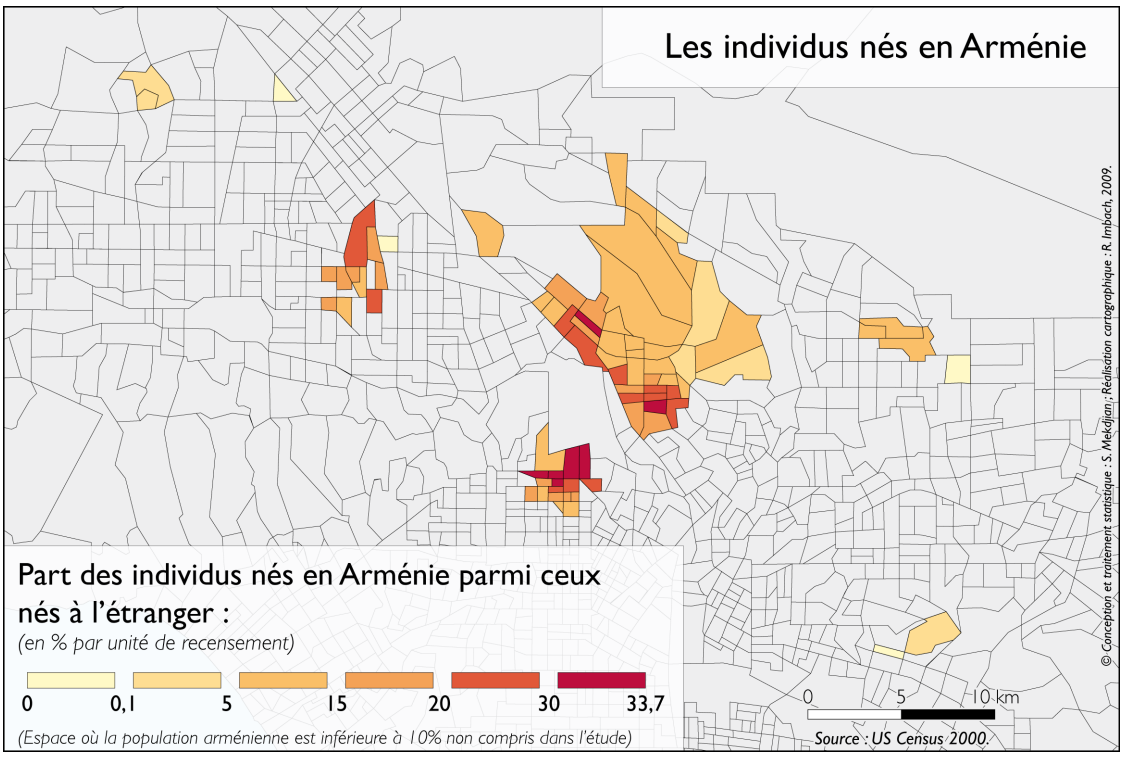

FIGURE 1.26 – Carte : Les individus nés en Arménie

Absence de déterminations uniques et directes de la répartition arménienne

Le caractère multipolaire de la répartition des immigrés arméniens à Los Angeles n'est pas explicable seulement par l'argument de l'« origine » et du pays de naissance, ni par le critère de l'ancienneté d'arrivée des immigrés arméniens. Glendale est partagée entre Arméniens d'Iran, Arméniens d'Arménie, immigrés arrivés depuis dix, vingt ou trente ans. Si la ville semble opposer un nord aisé habité par des immigrés essentiellement nés en Iran et arrivés avant les années 1980 et un sud plus modeste habité par des Arméniens d'Arménie arrivés depuis les années 1990, les espaces mixtes et inclassables selon ces catégories sont également très importants. De même alors que les Arméniens qui habitent North Hollywood dans la vallée de San Fernando sont très majoritairement nés en Arménie, ceux-ci ne sont pas surreprésentés dans la catégorie des immigrés récents (de 1990 à 2000). Le quartier abrite des immigrés arrivés aussi bien avant les années 1980 qu'après 1990.

La dispersion des immigrés arrivés entre 1980 et 1990, qui correspond à la période de la plus forte vague d'immigration arménienne vers Los Angeles, implique également une grande prudence dans l'explication des distributions spatiales par l'ancienneté de l'arrivée.

On peut conclure à une répartition relativement dispersée entre d'une part Glendale, qui concentre une majorité d'habitants issus de contextes migratoires multiples, Little-Armenia et la vallée de San Fernando, espaces d'installation plus récents qui accueillent principalement des immigrés nés en Arménie. Au-delà des dates d'arrivée aux États-Unis et des pays de naissance, quels autres critères peuvent expliquer les répartitions spatiales arméniennes ? Dans quelle mesure les aspects socio-économiques interviennent-ils ?

1.5.2 Les segmentations socio-économiques des Arméniens

Les données socio-économiques à l'échelle des unités de recensement permettent de comparer plusieurs indicateurs, notamment les revenus annuels médians par ménages, la part d'individus vivant sous le seuil de pauvreté, l'accès à la propriété et à l'éducation, ces deux derniers aspects étant généralement corrélés positivement aux revenus.

La représentativité des soixante-dix-neuf unités de recensement et des populations arméniennes y résidant

Afin d'étudier les caractéristiques migratoires et socio-économiques des populations arméniennes résidant dans les soixante-dix-neuf unités de recensement, il est d'abord nécessaire de comparer les caractéristiques de la population totale de ces unités avec celles du comté de Los Angeles, de la ville de Los Angeles, et de Glendale, pour mesurer la représentativité de ces unités.

Les données présentées dans le tableau 1.15 montrent que la population des soixante-dix-neuf unités de recensement est globalement représentative des popula-

tions du comté de Los Angeles et des villes de Los Angeles et Glendale. Les soixante-dix-neuf unités de recensement étudiées ne présentent pas d'écarts nets avec les moyennes des ensembles spatiaux dans lesquels elles se situent : elles regroupent une part très significative de personnes nées à l'étranger et environ un cinquième de leur population vit sous le seuil de pauvreté, ce qui est valable également aux autres échelles. La représentativité du secteur étudié est un critère important à connaître avant de commencer l'étude précise des caractéristiques socio-économiques arméniennes (cf. figure 1.28).

	% pour la population totale des 79 unités de recensement	% à Los Angeles (ville)	% dans le comté de Los Angeles	% à Glendale
Propriétaires	33	32	41	30
Individus sous le seuil de pauvreté	17	22	18	15
Individus nés à l'étranger	45	41	36	54
Individus de plus de 25 ans diplômés (au moins niveau licence)	29	25	25	32
Revenu médian annuel par ménages (en dollars)	41 125	36 687	42 189	41 805

FIGURE 1.27 – Tableau : Caractéristiques socio-économiques de la population à différentes échelles dans le comté de Los Angeles, US Census Bureau, 2000

	% pour les Arméniens des 79 unités de recensement	% à Los Angeles (ville)	% dans le comté de Los Angeles	% à Glendale
Individus sous le seuil de pauvreté	23	21	20	23
Individus nés à l'étranger	82	76	75	85
Individus de plus de 25 ans diplômés (au moins niveau licence)	22	24	25	23
Revenu médian annuel par ménages (en dollars)	35 889	31 738	33 701	28 505

FIGURE 1.28 – Tableau : Caractéristiques socio-économiques de la population arménienne à différentes échelles dans le comté de Los Angeles, US Census Bureau, 2000

Ainsi, les données sur les Arméniens des soixante-dix-neuf unités de recensement, comparées aux données sur les Arméniens résidant à Glendale, dans la ville et dans le comté de Los Angeles, sont également représentatives.

Comparaison des caractéristiques socio-économiques des Arméniens et des non-Arméniens des soixante-dix-neuf unités de recensement

Par rapport aux populations non-arméniennes[9] des soixante-dix-neuf unités de recensement, les Arméniens sont surreprésentés dans la catégorie des individus nés à l'étranger, deux fois plus en moyenne ; ils sont également plus défavorisés socialement, tant en terme de revenus que d'accès à la propriété. Les populations arméniennes sont une fois et demie plus représentées dans la catégorie des individus sous le seuil de pauvreté que les non-Arméniens.

9. Les individus non-arméniens ne constituent pas une catégorie, ils sont extrêmement hétérogènes. Sortir les Arméniens de la population totale est un biais statistique. Il s'agit de situer les Arméniens dans l'échelle sociale par rapport à une moyenne, dont ils ont été extraits.

	Données des Arméniens comparées aux non-Arméniens pour les 79 unités de recensement
Propriétaires	0,9
Individus sous le seuil de pauvreté	1,5
Individus nés à l'étranger	2
Individus de plus de 25 ans diplômés (au moins niveau licence)	0,8
Revenu médian annuel par ménage (en dollars)	0,8

FIGURE 1.29 – Tableau : Comparaison des données socio-économiques des Arméniens et des non-Arméniens pour les soixante-dix-neuf unités de recensement étudiées, US Census Bureau, 2000

Les coefficients présentés ont été calculés comme suit : pour comparer les proportions d'individus sous le seuil de pauvreté, le pourcentage d'individus arméniens sous le seuil de pauvreté par rapport à la population totale arménienne a été divisé par le pourcentage d'individus non-arméniens sous le seuil de pauvreté par rapport à la population totale non-arménienne. Quand le coefficient est supérieur à 1, les Arméniens sont plus représentés dans la catégorie étudié, quand le coefficient est inférieur à 1, les Arméniens sont sous-représentés, la valeur « 1 » signifiant la similarité.

Revenus médians annuels et seuil de pauvreté

La carte 1.31 compare les revenus médians annuels des foyers arméniens à la moyenne des revenus médians de la population totale par unité de recensement. Sur la carte, le rouge représente les unités de recensement où les Arméniens gagnent moins que la moyenne des revenus médians annuels, le vert représente le contraire, c'est-à-dire le cas où les ménages arméniens gagnent plus que la moyenne des revenus médians annuels (de 1 à 1,5 fois plus). L'hétérogénéité de Glendale, où s'opposent un sud défavorisé et un nord favorisé, apparaît clairement. Les populations de Little Armenia et Pasadena sont surreprésentées dans les catégories défavorisées. Les situations sont plus variées dans la vallée de San Fernando, où, à North Hollywood notamment, alternent des unités de recensement où les Arméniens sont soit favorisés ou soit défavorisés par rapport à la moyenne.

En comparant les données sur les revenus aux pourcentages d'Arméniens nés à l'étranger sous le seuil de pauvreté, les clivages observés sont confirmés. Dans le sud de Glendale et à Little Armenia, 40% en moyenne des Arméniens nés à l'étranger sont sous le seuil de pauvreté. En comparaison, le pourcentage total d'individus, arméniens et non-arméniens, vivant sous le seuil de pauvreté s'élève à 22,1% dans la ville de Los Angeles et à 15,5% à Glendale.

Le seuil de pauvreté aux États-Unis est calculé selon différents critères : le nombre de personnes dans le ménage, le nombre de personnes ayant moins de 18

ans et le revenu médian annuel par ménage. A Little Armenia et pour les ménages arméniens, le revenu médian annuel par ménage est compris entre 9000 et 16 000 dollars, la taille moyenne des ménages est de quatre personnes (US Census Bureau, 2000, données de 1999). En comparaison, le revenu médian annuel par ménage aux États-Unis s'élève à 41 994 dollars (2000) tout type de ménage confondu, 36 687 dollars pour la ville de Los Angeles (1999) et 41 805 dollars pour la ville de Glendale (2000).

Les contrastes sont importants à l'échelle des unités de recensement. Pour l'unité de recensement 3009.01 (cf. annexe 2) à l'est de Glendale, 8,8% des immigrés arméniens sont sous le seuil de pauvreté et le revenu médian annuel par ménage s'élève à 115 350 dollars (1999). A l'inverse, à Little Armenia l'unité de recensement 1912.03 abrite une population arménienne où 52,6% des Arméniens nés à l'étranger vivent sous le seuil de pauvreté et où le revenu médian annuel par ménage est de 9 153 dollars (1999). Au sud de Glendale, dans l'unité de recensement 3022.01, les individus arméniens nés à l'étranger sous le seuil de pauvreté atteignent 38,1%, tandis que le revenu médian annuel par ménage est de 14 036 dollars.

Taille du ménage	Seuil de pauvreté moyen en dollars
1	9 393
2	12 015
3	14 680
4	18 810
5	22 245
6	25 122
7	28 544
8	31 589
9 ou plus	37 656

Les revenus sont calculés selon une moyenne pour le nombre de personnes de moins de 18 ans par ménage.

FIGURE 1.30 – Tableau : Seuil de pauvreté moyen en fonction de la taille du ménage aux États-Unis, US Census

En recoupant ces résultats aux données précédemment exposées sur les dates d'arrivée aux États-Unis et les pays de naissance, il apparaît que les Arméniens nés en Arménie et arrivés après les années 1990, à dominante à Little Armenia, sont surreprésentés dans les catégories sociales défavorisées.

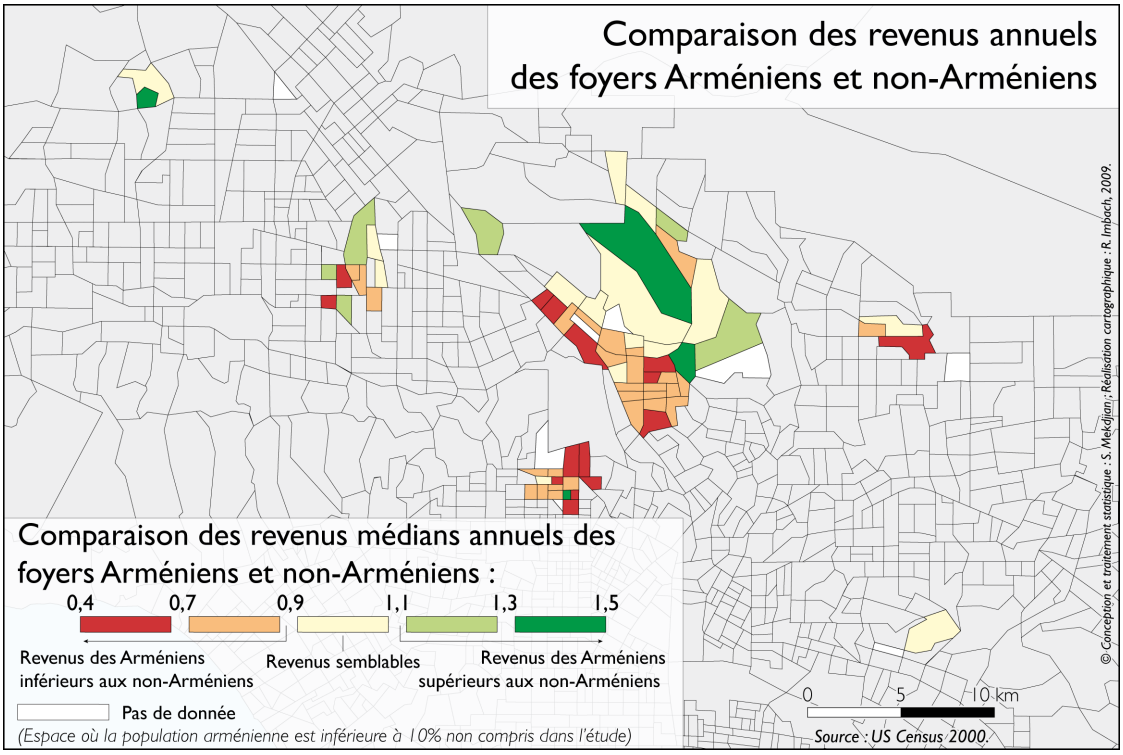

FIGURE 1.31 – Carte : Comparaison des revenus médians annuels des foyers arméniens et non-arméniens

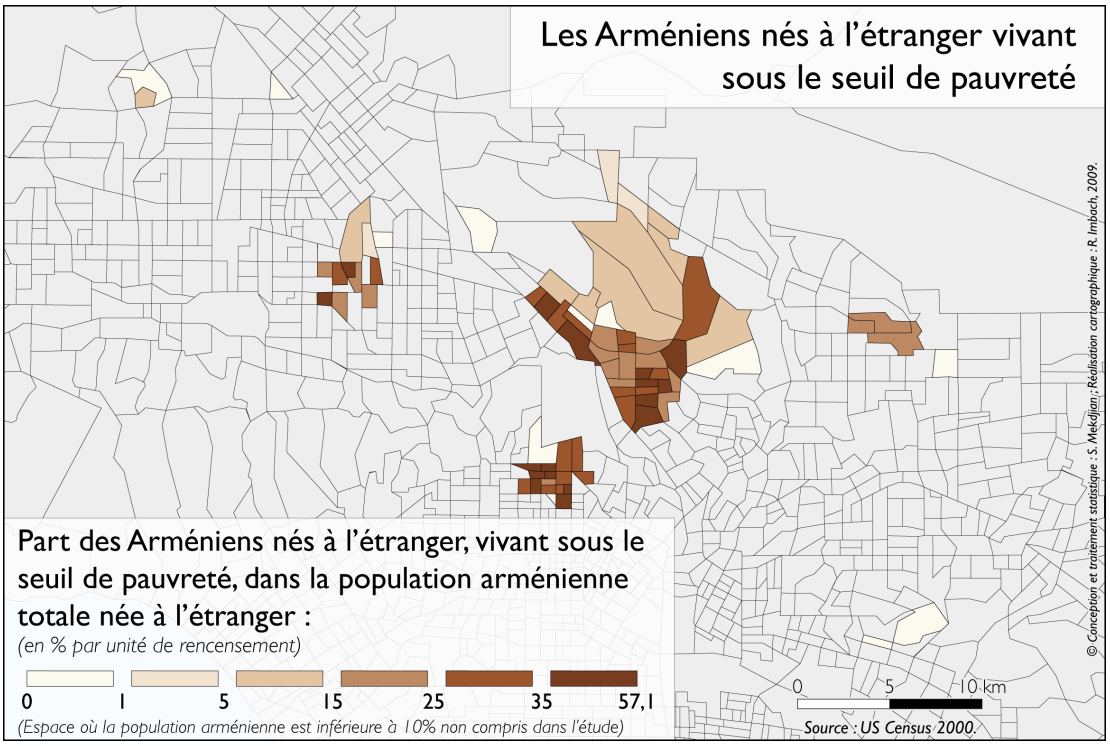

FIGURE 1.32 – Carte : Les Arméniens nés à l'étranger vivant sous le seuil de pauvreté

Propriété privée et éducation : deux indicateurs sociaux complémentaires des revenus

Les données sur le nombre de propriétaires arméniens [10], par rapport à la population arménienne totale occupant un logement (cf. figure 1.33) permettent à nouveau de distinguer Little Armenia, le sud de Glendale et le nord de Glendale. Dans la vallée de San Fernando, les contrastes sont également vérifiés entre le nord et le sud de North Hollywood.

La carte 1.34 rapportant la proportion de logements occupés par des propriétaires arméniens à celle des logements occupés par des propriétaires non-arméniens permet d'affiner l'analyse.

La distinction demeure entre le nord et le sud de Glendale, mais une partie significative de Little Armenia, de North Hollywood et l'intégralité de Montebello montrent que le nombre de propriétaires est plus élevé que pour le reste de la population (en moyenne 1,8 fois plus).

10. Les données présentées, extraites du recensement fédéral de 2000, ne donnent pas le nombre d'individus arméniens propriétaires mais le nombre de logements occupés par des propriétaires. Ce nombre est rapporté à celui du nombre total de logements occupés.

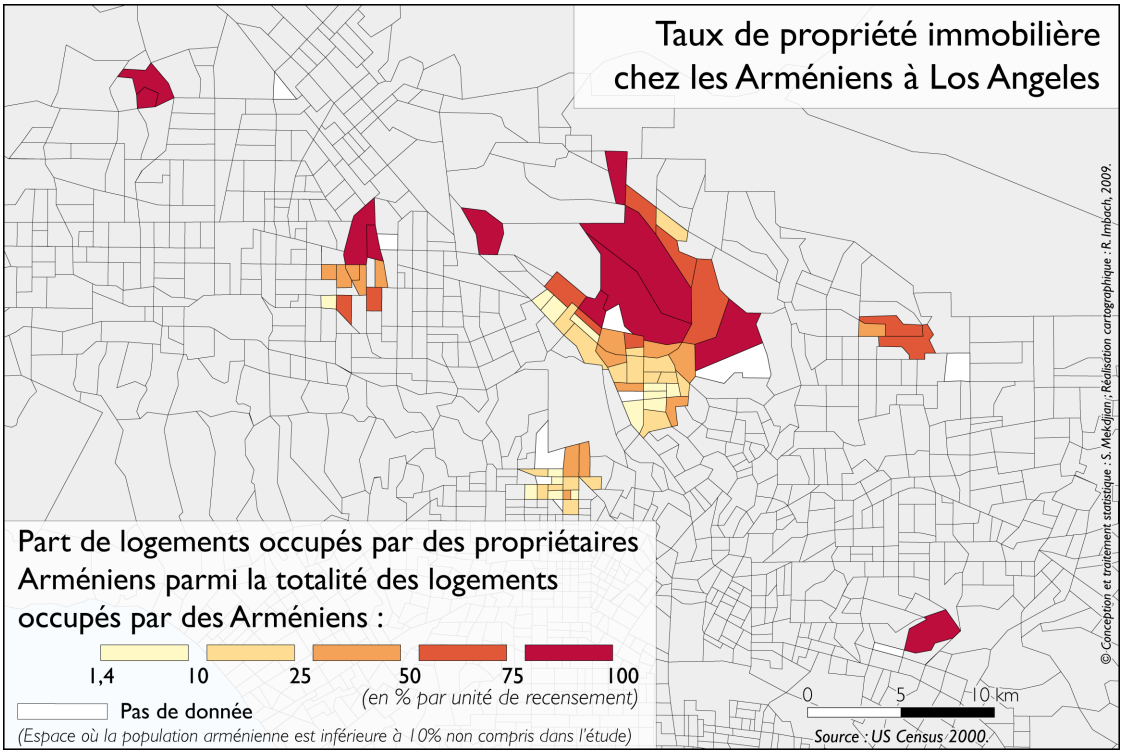

FIGURE 1.33 – Carte : Taux de propriété immobilière chez les Arméniens à Los Angeles

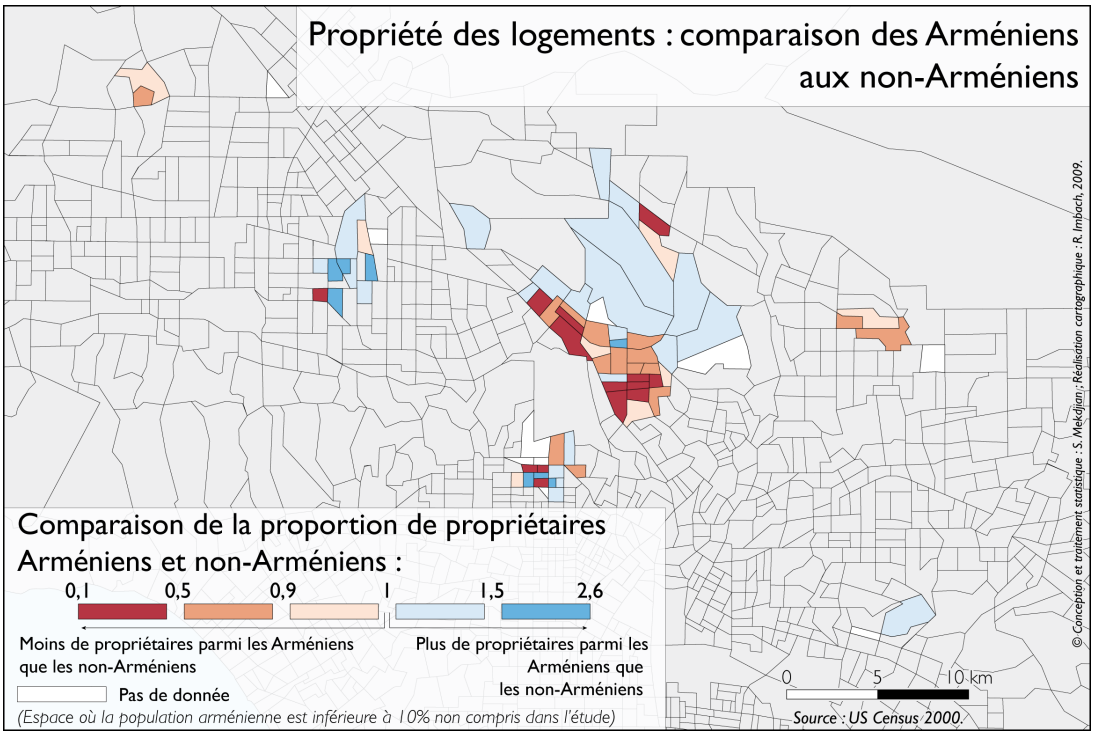

FIGURE 1.34 – Carte : Propriété des logements : comparaison des Arméniens aux non-Arméniens

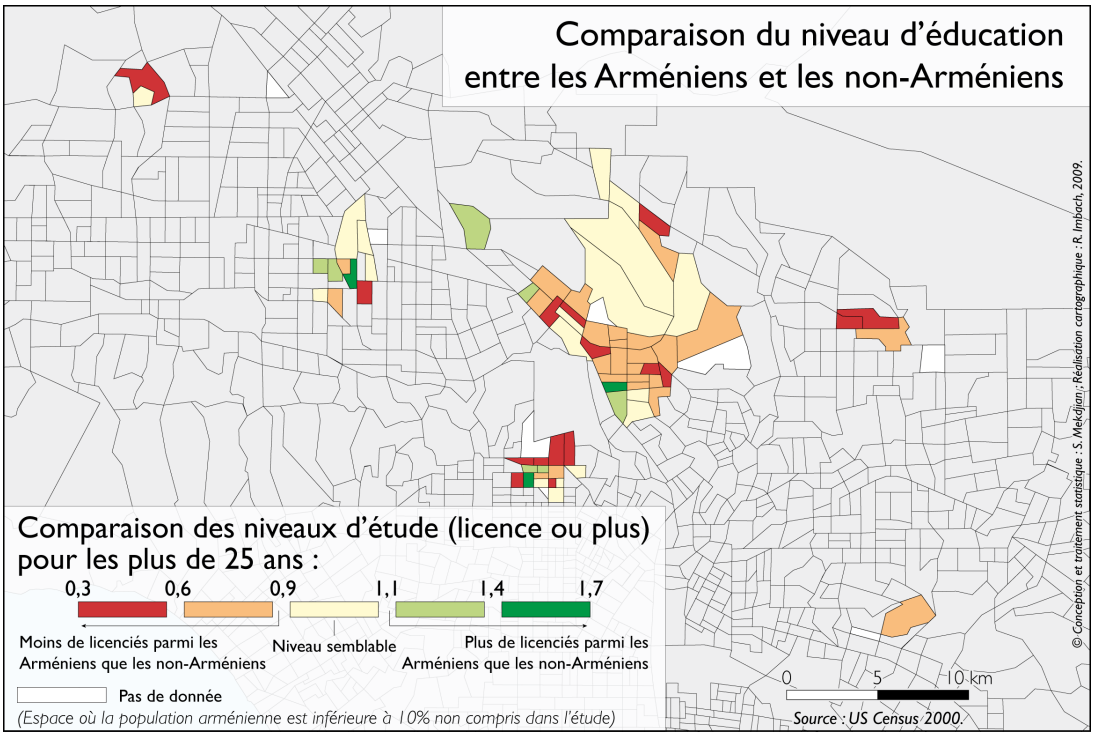

FIGURE 1.35 – Carte : Comparaison du niveau d'éducation entre les Arméniens et les non-Arméniens

Les données sur le niveau d'éducation des Arméniens comparé aux non-Arméniens, précisément le nombre d'individus disposant d'un niveau licence *[bachelor]* ou plus (cf. carte 1.35), montrent que les Arméniens ont un niveau d'étude globalement moins élevé que les non-Arméniens. Paradoxalement c'est au sud de Glendale et à Little Armenia que la population arménienne possède dans quelques unités de recensement un niveau d'éducation plus élevé.

Il en est de même à North Hollywood. Ces données ne permettent pas de conclure à des distinctions spatiales nettes ; elles ne renforcent pas clairement les observations menées à partir des indicateurs sur les revenus et le nombre de propriétaires et vont dans le sens d'une certaine hétérogénéité des Arméniens.

Les caractéristiques migratoires et socio-économiques des Arméniens dans le comté de Los Angeles, à différentes échelles, sont particulièrement hétérogènes. L'hétérogénéité concerne tant leurs origines, leurs dates d'arrivée, que leurs lieux d'implantation à Los Angeles et leurs niveaux économiques. Cette diversité, associée à une structure spatiale en nébuleuse, s'inscrit-elle dans le modèle établi par l'école de Chicago ?

Selon le modèle des aires naturelles de Robert Park et Ernest Burgess (cf. figure 2.1), les résultats devraient montrer une forte concentration spatiale des immigrés proche du *downtown* dans un quartier pauvre *[inner-city*[11]*]*. Or, la carte 1.5.1 montre bien une répartition des immigrés arméniens dans plusieurs espaces, notamment suburbains, le sud de Glendale et la vallée de San Fernando, qui s'ajoutent à Little Armenia.

Glendale qui a près de la moitié de ses habitants (42%) nés à l'étranger déclarant une origine arménienne correspond-elle au Little Sicily ou au ghetto juif décrit dans le Chicago du XIXe siècle, qui ont servi à fonder la notion d'« enclave ethnique » ?

Glendale, Little Armenia : des « enclaves » arméniennes à l'échelle du comté de Los Angeles ?

Le modèle de l'enclave ethnique, hérité du modèle concentrique de Chicago et théorisé par Alejandro Portes et Robert Bach (1985) à partir de Little Havana à Miami, explique en effet le fonctionnement des espaces de forte concentration immigrée : un groupe « ethnique » particulier domine l'économie locale et regroupe une majorité d'individus nés à l'étranger issus d'une même origine. Dans le contexte nord-américain anglophone, le terme d'« enclave », sert à désigner des espaces résidentiels et commerciaux de regroupement immigré et de descendants d'immigrés proches du centre *[downtown]*. Or, Glendale n'est pas un quartier d'*inner-city* à

11. *L'inner-city* est une portion d'espace urbain opposée classiquement à la *suburb,* la banlieue. Cette catégorie désigne le *downtown* (le centre des affaires, caractérisé souvent par une forte densité de tours) et les espaces paupérisés proches du *downtown*. L'*inner-city* désigne donc les espaces pauvres opposés aux espaces de classes moyennes et aisées supposées vivre dans les banlieues pavillonnaires. Ces catégories sont remises en cause par l'émergence de *suburbs* pauvres, par la gentrification des espaces péri-centraux, et particulièrement à Los Angeles, autrement dit par une remise en cause profonde du modèle centre-périphérie.

proximité immédiate du *downtown* (ce qui est décrit pour les quartiers d'immigration à Chicago, proches du Loop) mais une ville suburbaine de 200 000 habitants (cf. figure 1.6), loin des vitrines commerciales telle que Little Havana à Miami ou les Chinatowns. Glendale possède entre autres activités économiques un des sièges américains de Nestlé. En outre, la population arménienne à Glendale, qui n'est pas majoritaire, partage l'espace avec de nombreux autres groupes immigrés et non immigrés.

Or, selon le modèle de Chicago, cette « enclave » devrait être un lieu unique de regroupement, ce que l'étude à l'échelle des unités de recensement et des quartiers, notamment dans la ville de Los Angeles, infirme (cf. figure 1.10 page 33).

Quant à Little Armenia, quelle place y occupent les individus se déclarant arméniens ? La population arménienne, malgré le nom du quartier, est minoritaire. Les habitants étrangers du quartier sont nés à 52% au Salvador alors que les personnes nées en Arménie ne représentent que 17% de la population née à l'étranger. Little Armenia n'est pas le seul espace d'installation actuelle des immigrés arméniens à Los Angeles ni l'espace historique de leur implantation [12]. Ériger Little Armenia en « enclave centrale » et Glendale en périphérie « assimilatrice » où les Arméniens seraient nettement plus dispersés, ne fonctionne pas davantage. Les pourcentages respectifs d'Arméniens à Little Armenia et à Glendale par rapport à la population totale sont proches. Plutôt que d'ériger l'un ou l'autre en centre, il est probablement plus juste de parler d'une distribution bicéphale, voire polycentrique (Alba, Logan, Stults, Marzan, Zhang, 1999, Clark, 2000, Phillips, 2007). Des centres s'opposent à des périphéries, chaque terme étant pensé au pluriel. Le terme *[polycentric]* est utilisé de manière récurrente par des chercheurs étudiant Los Angeles (Gordon, Richardson, 1996, Clark, 2000). L'article du géographe William Clark (2000), qui travaille notamment sur les répartitions résidentielles des immigrés à Los Angeles, est intitulé *« Monocentric to Polycentric : New Urban Forms and Old Paradigms »* [13]. L'auteur montre, à partir des contextes nord-américains et européens, combien le modèle centre-périphérie est dépassé mais il maintient une analyse des « centralités ». Son propos se fonde en grande partie sur la théorie des *« edge-cities »* [14] (Gareau, 1991, Ghorra-Gobin, 1997 b, 2003), qui a largement contribué à la critique du modèle centre-périphérie. L'analyse des regroupements arméniens à Los Angeles permet de distinguer plusieurs « pôles », sans que l'un d'entre eux puisse être un centre ; on peut donc parler de « multipolarité ». L'émergence d'un centre ne peut être justifiée

12. Il est difficile de distinguer un espaces historique d'installation de l'immigration arménienne à Los Angeles. A partir de la date d'inauguration des églises, il apparaît que Montebello soit la ville de l'agglomération de Los Angeles qui ait abrité le plus anciennement une présence arménienne ; la cathédrale *« Holy Cross »* a été inaugurée en 1923. Le quartier d'Inglewood, au sud de la ville de Los Angeles, où a été inaugurée l'église apostolique St James en 1942, et le quartier de Boyle Heights, avec l'inauguration en 1945 de l'église catholique arménienne *« Our Lady Queen of Martyrs »,* apparaissent également comme des espaces « historiques » d'installation.

13. « Du monocentrique au polycentrique : nouvelles formes urbaines et vieux paradigmes ».

14. Traduit en français par « ville-lisière », l'*edge-city* est un terme fondé en 1991 par Joel Garreau, alors qu'il était journaliste au Washington Post, pour désigner des formes de « centralités périphériques », c'est-à-dire des espaces suburbains concentrant des activités économiques telles qu'elles concurrencent les villes-centres jusqu'à les déclasser.

par le seul examen des statistiques démographiques : un centre devrait regrouper non seulement une part significative d'Arméniens mais devrait disposer aussi de fonctions « centrales ».

A partir des données statistiques recueillies, on peut avancer que le modèle de l'enclave tel qu'il a été envisagé par les premiers sociologues de Chicago et reformulé par Alejandro Portes principalement, ne s'applique pas à la répartition des Arméniens. Il n'existe pas une « enclave » où les Arméniens seraient majoritaires, mais plusieurs espaces de concentration où ils sont minoritaires, à des degrés divers. Ces constats sont fondés sur des données quantitatives, or les études de Chicago se sont fondées sur des statistiques mais aussi et surtout sur des données qualitatives notamment des récits de vie (Chapoulie, 2001). La partie II viendra compléter les données quantitatives en exploitant les résultats de l'enquête qualitative que j'ai menée. Mais auparavant, le chapitre qui suit analyse précisément les caractéristiques des différents modèles spatiaux qui ont servi à expliquer l'organisation et le fonctionnement d'une « ville immigrée », de Chicago à Los Angeles. Que signifie notamment le passage du modèle d'une enclave unique à la métaphore d'une mosaïque ou d'un archipel d'enclaves ? Les analyses contemporaines sur Los Angeles (Soja, 2000, Dear, 2000) contredisent-elles le modèle classique de l'enclave hérité des études sur Chicago menées au début du XXe siècle ?

Chapitre 2

L'ambiguïté de la mosaïque : du territoire au réseau

La métaphore de la mosaïque sert de manière récurrente à définir l'espace de Los Angeles, et principalement les configurations spatiales des immigrés. Mike Davis ([1990] 1997), Edward Soja (2000), Michael Dear (2000) notamment emploient le terme de mosaïque pour décrire le caractère polycentrique de la ville et la juxtaposition des nombreux quartiers qui la composent. Comment s'articulent l'image d'une mosaïque et le modèle de l'enclave ethnique ? La mosaïque los angelena est-elle une mosaïque d'enclaves ethniques, autrement dit de « territoires identitaires », selon la terminologie française ? Évoquer l'image de la mosaïque nécessite de réexaminer les écrits des premiers sociologues de Chicago, qui au début du XXe siècle, légitimaient déjà son usage pour décrire la présence immigrée en ville. Il s'agit également d'étudier les figures du territoire et de l'enclave, associées à la mosaïque (mosaïque de territoires, mosaïque d'enclaves).

2.1 Le territoire identitaire en question : Chicago et ses dérivés

Les études sur les quartiers urbains d'immigration relèvent souvent du registre du territoire associé aux identités collectives. Le territoire, terme particulièrement central dans la géographie française, est polysémique, révélateur des différents courants qui parcourent la discipline (Bonnemaison, Cambrezy, Quinty-Bourgeois, 1999 ; Bonnemaison, 2000 ; Raffestin, 1980 ; Di Méo, 1994, 2001, 2004, 2008 ; Chivallon, 1997 ; Lévy, 1999 ; Dorier-Aprill, Gervais-Lambony, 2007).

2.1.1 Une conception identitaire du territoire

Appliqués aux immigrés et dans ce cas particulier, le terme de territoire est fortement inspiré des théories spatiales des premiers sociologues de Chicago, il est alors défini de manière surfacique, continue ou discontinue (des réseaux de territoires),

comme un espace permettant le « réenracinement » des populations déplacées ; c'est le territoire-racine à la fois espace d'origine et espace de réenracinement. Le discours de l'origine et de la reproduction s'organise autour du couple binaire ici/là bas : « l'Arbre ou la Racine en tant qu'image, ne cesse de développer la loi de l'Un qui devient deux, puis deux qui devient quatre... La logique binaire est la réalité spirituelle de l'arbre-racine » (Deleuze, Guattari, 1980, p. 11). Dans ce discours de l'origine, le territoire sert de support « naturel » (la terre de l'enracinement) mais aussi de repère culturel (Di Méo, 2008) : il serait le lieu de la reproduction d'une culture, qui, pensée comme une essence, devient une quasi-nature. Le terme de territoire pour décrire les liens des immigrés à l'espace est souvent associé à une pensée exotique et essentialisante de l'altérité, servant des intérêts de domination. Jean-François Staszak explique la logique de l'exotisme, dans une étude sur la danse exotique :

> « Comme dans toutes les constructions de l'altérité, le Même stigmatise une différence (ici géographique) pour l'essentialiser et fonder sur elle un déni identitaire, susceptible de légitimer des discriminations. L'exotisme est ainsi par nature asymétrique : le Même (ici) a le pouvoir d'ériger l'Autre (l'ailleurs) comme tel, mais celui-ci ne peut lui rendre la pareille. Il est réducteur car il essentialise une différence, déterministe car il assigne l'Autre à son espace, dont il doit tirer ses caractéristiques essentielles » (Staszak, 2008, p. 130).

Assigner un groupe à un espace, en fonction de distinctions identitaires et culturelles, est une entreprise de catégorisation spatiale, de territorialisation, qui peut avoir, comme le souligne Jean-François Staszak, des justifications essentialistes et déterministes particulièrement réductrices.

Le territoire, utilisé à la suite du modèle du ghetto juif (Wirth, 2006 [1928], 1964), est défini comme une surface continue, bornée par des frontières matérielles et idéelles, distinguant un dedans d'un dehors, ce que souligne Claude Raffestin :

> « parler de territoire, c'est implicitement faire référence à la notion de limite, qui même si elle n'est pas tracée, cas fréquent, exprime la relation qu'entretient un groupe avec une portion d'espace. L'action de ce groupe génère immédiatement la délimitation. Si tel n'était pas le cas, l'action de dissoudrait purement et simplement [...] Délimiter c'est momentanément isoler ou abstraire ou encore et aussi manifester un pouvoir dans une aire précise », (Raffestin, 1980, p. 138).

La limite est par définition « limitante », elle borne des possibles, tente de stabiliser des configurations spatiales multiples et fuyantes. Or, les modes de production spatiale sont plus vastes que les seuls actes de délimitation. Le terme de territoire n'a pas d'équivalent en anglais ; les « villages urbains », les « communautés » et les « enclaves » sont trois désignations spatiales qui peuvent être rapprochées du terme français de « territoire ». Le territoire permet de catégoriser, de délimiter, d'ordonner les configurations spatiales.

Pour Guy Di Méo et Pascal Buléon, le territoire au contraire n'a pas de fonction limitante à la différence du « lieu » qui marque l'expérience d'une clôture et d'une réduction surfacique de l'espace : « alors que le territoire se laisse difficilement borner dans nos représentations, le lieu tire de sa fermeture le plus clair de son identité »

(Di Méo, Buléon, 2005, p. 87). Finalement, que l'approche surfacique soit désignée par les termes de « territoire » ou de « lieu » en français, elle se caractérise par une réduction de l'espace (de trois dimensions à deux), appelée aussi « contraction » par Guy Di Méo et Pascal Buléon (2005, p. 87).

La notion de territoire est héritée d'une double conception éthologique et politique ; le modèle animal et végétal dans l'écologie humaine [1] des premiers sociologues de Chicago d'une part, qui décrit une spatialité circonscrite servant généralement un mode de vie grégaire (Park, Burgess, McKenzie, 1967 [1925]) [2] et le modèle politique de l'Etat-Nation d'autre part, qui désigne le périmètre de souveraineté et de contrôle du pouvoir étatique. Ces deux origines sémantiques sont soulignées par Guy Di Méo et Pascal Buléon :

> « en se référant à la littérature surabondante consacrée de nos jours au territoire, nous remarquons que cette notion polysémique relève d'une double origine sémantique : [...] le territoire traduit d'une part une vision strictement politique du découpage de l'espace géographique [...]. Mais le territoire relève aussi d'une interprétation plus naturaliste, éthologique même » (Di Méo, Buléon, 2005, p. 77).

Ces deux conceptions peuvent être rapprochées des modes principaux d'analyse des espaces de regroupement immigré. Selon l'analogie naturaliste, utilisée de manière implicite, les immigrés créeraient les conditions d'une vie collective en construisant un territoire pour, non pas *se reproduire* comme les animaux dont les territoires servent souvent à cette fonction, mais *reproduire* des liens perdus pendant l'exil. L'identité, dans cette approche, désigne un ensemble de caractéristiques collectives à transmettre, à reproduire, en recréant un espace médiateur, un territoire, comme base de continuité. Aude Mary, au sujet des territoires tamouls dans le nord de Paris, utilise explicitement l'analogie éthologique :

> « la zone que l'animal délimite, comme un prolongement de lui-même, le maintient à distance de ses voisins. [...] L'attachement à un territoire est une caractéristique commune à l'histoire des sociétés animales. Dans ces conditions, on voit mal pourquoi l'espèce humaine échapperait à cette sorte d'instinct où se combinent le besoin de sécurité et la recherche de convivialité. » (Mary, 2008, p. 45).

La notion d'« aire naturelle » développée par Robert Park (Park, 1952), élargie à l'expression d'« aire urbaine » ou d'« aire concentrique » dans le modèle graphique de Chicago créé avec Ernest Burgess (cf. figure 2.1 page 66), est la plus révélatrice de l'approche naturaliste de la ville :

> « un secteur de la ville est appelé « aire naturelle » parce qu'il naît sans dessein préalable et remplit une fonction [...] : c'est une aire naturelle, parce qu'elle a une histoire naturelle. [...] La ville est, de fait, une constellation d'aires naturelles, ayant chacune son milieu caractéristique. [...] La métropole

1. Pour une analyse éclairante de l'écologie humaine comme discipline, on peut se référer à l'article de Catherine Rhein (2003), « L'écologie humaine, discipline-chimère ».

2. « La communauté humaine s'enracine dans la nature de l'homme et dans ses besoins. L'homme est un animal grégaire » (McKenzie, 1925 *in* Grafmeyer, Joseph, 2004, p. 151).

> est, en quelque sorte, un gigantesque mécanisme de tri et de filtrage qui [...] sélectionne infailliblement dans l'ensemble des individus les mieux à même de vivre dans un secteur particulier et un milieu particulier » (Park, 1952, p. 174-175).

Ainsi, les formes spatiales de regroupement d'individus relèveraient d'un processus spontané (naturel) de « tri et de filtrage », selon les comportements et les liens identitaires et culturels des individus. Cette définition s'inscrit dans une écologie humaine et urbaine qui a par ailleurs fortement influencé les approches françaises du territoire et les analyses états-uniennes de l'enclave.

Le terme de territoire relève également du modèle de l'État-Nation : appliqué aux immigrés, le territoire est pensé comme l'espace de l'exercice d'un pouvoir par les immigrés et par leurs institutions. Mais cette métaphore est ambiguë. En effet, certaines études sur les diasporas ont cherché à déconstruire le modèle territorial de l'Etat-Nation (Schnapper, 2001, Tölölyan, 1996) en montrant que les territoires d'exil des immigrés constituent des réseaux à l'échelle mondiale, qui défient le modèle de État-Nation :

> « pour rendre opératoire [le terme de diaspora], il convient de le réserver aux populations qui maintiennent des liens institutionnalisés, objectifs ou symboliques, par-delà les frontières des États-nations. Son utilisation permet alors de s'interroger sur nombre de phénomènes modernes, l'affaiblissement des États-nations, le transnationalisme accrue des échanges de toute nature, l'élaboration des nouvelles formes d'organisation politique » (Schnapper, 2001, p. 9).

Les études des territoires immigrés dans le registre politique portent le plus souvent sur les rapports entre l'État, lieu d'installation, et les immigrés. Les notions d'« *empowerment* », de politique de discrimination positive, d'*« identity politics »*, c'est-à-dire une politique de reconnaissance du droit des « minorités » (Ghorra-Gobin, 1997 a), sont au centre de ces analyses. Les répartitions spatiales des immigrés sont étudiées par exemple en fonction des découpages électoraux pour évaluer la représentativité électorale des immigrés et des « minorités » (Ghorra-Gobin, 1997 a, Douzet, 2007). Plus rares sont les études qui tentent de comprendre comment les institutions créées par des groupes immigrés exercent un pouvoir local sur les immigrés eux-mêmes et en quoi la constitution d'un territoire de regroupement immigré a, par delà les questions identitaires et culturelles, une fonction de contrôle exercée par une partie d'un groupe immigré au nom de l'ensemble. La conception éthologique du territoire, qui entraîne une vision englobante d'un groupe s'appropriant une portion d'espace pour reproduire des liens identitaires, influence les analyses politiques sur les immigrés, qui opposent le plus souvent des « groupes » immigrés à une « majorité », sans prendre en compte les rapports de pouvoir qui existent entre les immigrés eux-mêmes.

La conception identitaire du territoire et la primauté de l'échelle collective pour analyser les inscriptions spatiales des immigrés en ville sont largement héritées de

l'écologie humaine et du naturalisme.

2.1.2 L'écologie humaine et le modèle des aires urbaines

L'écologie humaine utilise, comme nous l'avons vu, des modèles biologiques et des analogies éthologiques pour comprendre les comportements sociaux. Robert Park et Ernest Burgess, à partir du concept d'aire naturelle au carrefour entre écologie humaine et urbaine, proposent un modèle de ville-mosaïque composé d'aires concentriques.

Les apports des sociologues de Chicago (Chapoulie, 2001), notamment en termes de méthodologie et d'analyses précises des pratiques des individus, dépassent largement le cadre de l'écologie humaine et du modèle des aires urbaines. Il faut rappeler que l'organisation de l'espace n'est pas une fin dans la démonstration de Robert Park, qui se sert d'une approche spatiale en complément d'analyses structurelles et historiques des institutions sociales. J'interroge donc ici un des aspects des théories sociales des premiers sociologues de Chicago et plus précisément les héritages de ce modèle spatial pour lire les espaces de regroupement immigré. Rappelons que Robert Park ne traite pas spécifiquement des immigrés mais des « relations de races et de cultures » (Chapoulie, 2008, p. 224).

Les analyses de Robert Park, Ernest Burgess et William Thomas se fondent sur la métaphore des « villages transplantés » et sur une conception de la communauté *[community]*, proche de la notion française de territoire. La communauté, définie à la fois par un groupe urbain et par l'espace qu'elle occupe, est pensée dans le cadre d'une écologie humaine qui la décrit (Park, Burgess 1967 [1925], Thomas, 1971 [1921]) en termes d'habitat et d'adaptation à un milieu, de croissance et de déclin, d'invasion et de colonisation. Le terme de territoire, lorsqu'il est employé, sert à désigner les habitats des communautés humaines, leur « biotope » : *« society is made up of individuals spatially separated, territorially distributed and capable of independent locomotion »*[3] (Park, Burgess 1967 [1925] p. 509). Dans l'ouvrage de Robert Park (1952), le terme de « territoire » *[territory, territorial]* apparaît de manière récurrente. Il fait référence à l'habitat des plantes et des animaux :

> « la géographie et l'organisation territoriale de la société tirent leur importance du double fait que les relations sociales sont largement déterminées par les distances matérielles et que la stabilité sociale est assurée lorsque les êtres humains ont des racines dans un sol » (Park, 1952, *in* Grafmeyer, Joseph, 2004, p. 188).

A l'échelle de la ville, Robert Park et Ernest Burgess étudient les relations entre les différents territoires occupés notamment par les populations immigrées. Ils fondent le modèle des « aires urbaines », qui présente une ville-mosaïque, où sont juxtaposés une diversité de « territoires », que l'on pourrait aussi appeler des « villages transplantés » ou des « aires naturelles ».

3. « La société est constituée d'individus séparés dans l'espace, répartis territorialement et capables de locomotion indépendante ».

L'héritage du modèle des aires urbaines

Le modèle graphique de la ville de Chicago (cf. figure 2.1), intitulé « Aires urbaines » *[Urban Areas]*, proposé par Robert Park et Ernest Burgess (1967 [1925]), est composé d'auréoles concentriques, qui correspondent aux différentes phases de croissance urbaine. Les « villages transplantés » sont inscrits au sein des aires urbaines qui découpent la ville : *« Ghetto », « Little Sicily », « Chinatown »* etc. L'essentiel de ces espaces est situé à proximité du *Loop, downtown* de Chicago, dans le second cercle urbain qui désigne la « zone en transition » *[zone in transition]*. Si les « villages transplantés » n'ont pas été cernés par des frontières dans le modèle graphique, la localisation de leurs noms sert de délimitation.

Les « villages transplantés » sont des aires naturelles occupées par des communautés immigrées : ils se construisent spontanément selon les principes de « tri » et de « filtrage » des individus. Le filtrage naturel à l'œuvre dans la constitution des villages transplantés entraîne le regroupement d'individus immigrés qui partagent souvent une même origine et le même désir de recréer et de mettre en commun des ressources matérielles et morales pour « s'accommoder » puis « s'assimiler ». L'exil est décrit comme une expérience particulièrement déstabilisatrice caractérisée par une perte de repères moraux. La constitution d'un village transplanté est une étape qui permet de redéfinir des principes moraux à la fois individuels et collectifs, qui doivent conduire à s'insérer, « s'assimiler », dans la société d'accueil.

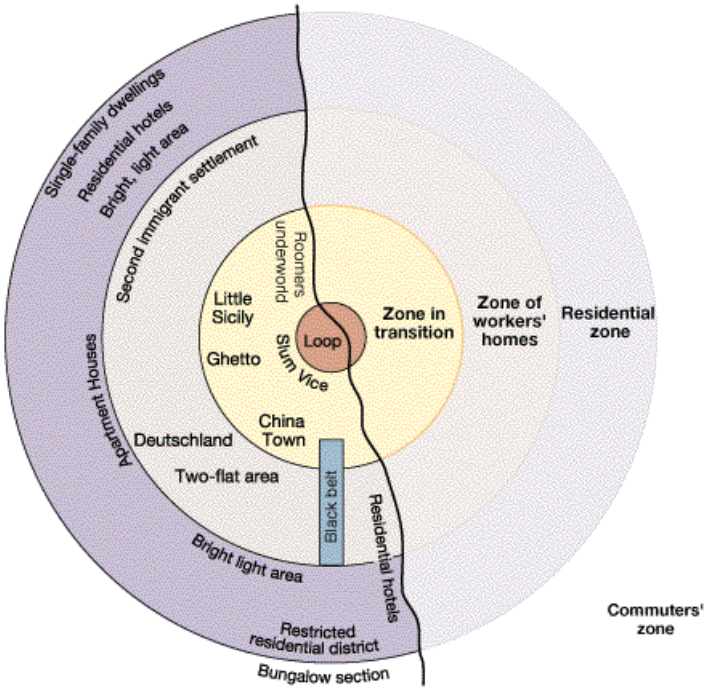

FIGURE 2.1 – Graphique : Le modèle des aires urbaines de Robert Park et Ernest Burgess

Les villages transplantés sont des lieux de mise en scène du mythe de la « communauté perdue » (Nancy, 1999 [1986]), pensé en termes de liens de solidarité, par

analogie à la famille. La nostalgie de la communauté perdue dans l'exil sous-tend les écrits des premiers sociologues de Chicago, qui comparent les espaces d'installation avec les villages d'origine. Les communautés se réorganisent après avoir été « désorganisées » (Thomas, 1997 [1920]), processus responsable à l'échelle individuelle d'une « démoralisation » (Thomas, 1971 [1922]). Les lieux de refondation des liens collectifs ont pour condition et pour caractéristique d'être des espaces continus en réponse à la rupture et à la discontinuité de l'exil.

Le modèle des aires urbaines consacre une ville découpée en surfaces distinctes, une mosaïque caractérisée par une structure centre-périphérie. Mais ce modèle oblitère et réduit en partie la pensée de Robert Park et Ernest Burgess [4], qui insistent sur les mobilités urbaines et sur le caractère provisoire de la spatialité territoriale des immigrés, même si la mobilité urbaine, à l'instar de l'exil, est jugée destructrice de la communauté et des principes moraux collectifs. La « vie de village » *[village life]* n'est qu'une étape dans un processus de mise en contact et d'interactions des individus avec d'abord les membres du même groupe, ensuite avec des individus et des espaces extérieurs. Le territoire n'est pas synonyme d'ancrage, conception pourtant courante dans les études sur les immigrés en ville, il est avant tout une condition du mouvement. La mobilité résidentielle des immigrés, décrite à partir du contexte de Chicago, a d'ailleurs servi de base à la théorie de l'assimilation spatiale, qui consacre la sortie de l'enclave comme critère central de l'assimilation.

La figure du village transplanté et le modèle des aires urbaines fondent le modèle de l'enclave ethnique. Si l'écologie humaine a été critiquée, notamment pour son déterminisme, la conception d'une ville composée de fragments occupés par des immigrés et destinés à la reproduction de liens collectifs domine toujours. L'enclave s'est substituée aux aires naturelles et aux villages transplantés, même si elle reprend la plupart de leurs caractéristiques.

2.1.3 Le modèle de l'enclave ethnique

La figure de l'enclave est dominante dans l'étude des configurations spatiales des immigrés aux États-Unis.

L'enclave : premier lieu de socialisation

Le terme d'enclave est un substantif formé à partir d'*« inclavare »* qui en latin signifie être enfermé. Entre le ghetto et le village transplanté, l'enclave s'inscrit dans un triptyque classique territoire-communauté-identité [5]. Territoire clos, fermé sur lui-même, l'enclave est liée à une certaine définition de la communauté héritée des premiers sociologues de Chicago, pour lesquels celle-ci, à l'instar de la famille, est le premier lieu de socialisation des individus. L'espace occupé par la communauté sert à la reproduction des liens collectifs.

4. Concernant la réception souvent réductrice des œuvres de Robert Park, principalement par la sociologie française, voir Chapoulie, 2008.

5. Ce triptyque fait référence au triptyque « territoire-communauté-mémoire » défini par Christine Chivallon (2004 a, p. 25) au sujet de la diaspora noire.

Le modèle spatial de l'enclave considère que le mode d'installation des immigrés correspond à l'appropriation collective de portions d'espace urbain par des processus de projections identitaires. La communauté immigrée, largement anthropomorphisée (voire « animalisée », sans que les deux termes n'entretiennent un rapport contradictoire), utiliserait la projection identitaire comme outil d'appropriation. La solidarité et les ressources communautaires sont mises en scène et produites au sein de l'enclave. Celles-ci servent aux individus à s'intégrer socialement et culturellement dans la société d'accueil :

> *« The predominant post-1965 immigrant groups have established distinctive settlement areas in many American cities and suburbs. These areas are generally understood in terms of an « immigrant enclave » model in which ethnic neighborhoods in central cities serve relatively impoverished new arrivals as a potential base for eventual spatial assimilation with the white majority »* [6] (Logan, Zhang, Alba, 2002, p. 299).

On rejoint ainsi les analyses de Robert Park sur les processus d'accommodation et d'assimilation : « Park était politiquement conservateur, et on trouve sous sa plume de nombreuses remarques qui suggèrent une adhésion au « rêve américain » de mobilité sociale » (Chapoulie, 2008, p. 240). La constitution d'une enclave serait une étape vers l'assimilation, finalité de l'inscription des immigrés en ville.

Un espace transitoire vers les espaces *« mainstream »* ou le processus d'assimilation spatiale

L'enclave, dans le contexte des études nord-américaines, est directement liée au modèle de l'assimilation spatiale (Massey, Denton, 1985, 1988, Logan, Zhang, Alba, 2002, Alba, Nee, 2003), qui s'attache à analyser les pratiques résidentielles des immigrés dans les villes états-uniennes. L'assimilation spatiale suppose que les immigrés ont peu de ressources financières et sociales à leur arrivée dans la ville d'installation et qu'ils résident d'abord dans des espaces pauvres pour pouvoir prétendre ensuite à une ascension sociale. La sortie des espaces pauvres vers les banlieues *[suburbs]* habitées par la majorité anglo serait synonyme d'assimilation sociale et culturelle. La citation suivante résume les définitions classiques et normatives des « enclaves ethniques » ou « enclaves immigrées », en référence à la société américaine *« mainstream »* :

> *« In the beginning, people's limited market resources and ethnically bound cultural and social capital are mutually reinforcing ; they work in tandem to sustain ethnic neighborhoods. But these are transitional neighborhoods -they represent a practical and temporary phase in the incorporation of new groups into American society. Their residents search for areas with more amenities as soon as their economic situations improve [...]. People with more financial*

6. « Les groupes d'immigrés principalement issus de la période post-1965 ont établi des lieux d'installation caractéristiques dans de nombreuses villes et banlieues américaines. Ces lieux sont généralement analysés à partir des termes du modèle de l'« enclave immigrée » selon lequel les quartiers ethniques des centre-villes servent de base potentielle à l'assimilation spatiale au sein de la majorité blanche des immigrés pauvres et récemment arrivés ».

> *resources and mainstream jobs avoid ethnic zones, and these areas are left behind by immigrants with more experience and by the second generation in search of the « Promised Land ». We use the term immigrant enclave to refer to such neighborhoods »* [7] (Logan, Zhang, Alba, 2002, pp. 299-300)

Le modèle de l'enclave, associé aux études sur l'« entrepreneuriat ethnique » (Ma Mung, 1994), appelé aussi « économie de l'enclave ethnique » (Portes, Bach, 1985), fait l'hypothèse que le regroupement des immigrés dans des « enclaves » relève d'une stratégie consciente des individus et du groupe. Alejandro Portes et Robert Bach expliquent, à partir de l'exemple des Cubains à Miami et du quartier cubain de Little Havana, que vivre dans un quartier occupé majoritairement par des compatriotes permet d'échapper aux discriminations de la société majoritaire et des autres groupes immigrés. Les auteurs insistent sur l'économie de l'enclave ethnique qui désigne un secteur économique communautaire, fondé sur une économie de proximité et sur les rapports de solidarité au sein d'un groupe d'immigrés :

> « l'ethnicité modifie la relation de classe -le capital et la main d'œuvre- à l'intérieur de la classe. Les liens ethniques donnent à une relation, vide ailleurs, le sentiment d'un dessein collectif qui contraste avec la situation extérieure. [...] C'est le fait que les firmes de l'enclave soient obligées de dépendre d'une solidarité ethnique [...] qui crée des possibilités d'ascension qui n'existent pas à l'extérieur [de l'enclave] » [8] (Portes, Bach, 1985, p. 343).

Ainsi, l'enclave ethnique est analysée comme un espace d'apprentissage pour les primo-arrivants. Elle est clairement définie par un dehors et un dedans. L'enclave présuppose une continuité spatiale, des formes de solidarité sociale et d'unité communautaire.

Critiques du modèle de l'enclave : d'un espace solidaire à un espace d'exploitation

Une première série de critiques s'est élevée dans les années 1990 contre le modèle de l'enclave et particulièrement contre la notion de solidarité communautaire, censée être le ciment de l'économie ethnique. Les études de Roger Waldinger (1993) et d'Ivan Light (1994) ont montré que ce qui était désigné comme l'économie de l'enclave ethnique était bien un secteur économique particulier, reposant sur la proximité d'un territoire délimité par des frontières, mais que cette économie reposait avant tout sur des rapports de domination, les primo-arrivants étant dominés

7. « Au début, les ressources limitées des personnes sur le marché de l'emploi et leur capital social et culturel de type ethnique se renforcent mutuellement ; les immigrés travaillent ensemble pour maintenir les quartiers ethniques. Mais ces derniers sont des quartiers de transition, ils représentent une phase pratique et temporaire dans l'incorporation [l'intégration] des groupes dans la société américaine. Leurs résidents recherchent des lieux présentant plus d'aménités dès que leur situation économique s'améliore [...]. Les personnes pourvues de meilleures ressources financières et d'emplois *« maintream »* évitent les zones ethniques. Ces lieux sont abandonnés par les immigrés qui disposent de plus d'expérience et par la seconde génération en quête de la « terre promise ». Nous utilisons le terme d'enclave immigrée pour évoquer de tels quartiers ».

8. La traduction est de Roger Waldinger (1993, p. 19).

par les immigrés plus anciennement installés et plus riches. Les liens de solidarité intra-ethniques sont largement fantasmés. Roger Waldinger décrit l'enclave comme un véritable « espace d'exploitation » (1993, p. 16), où l'« ethnique » et l'identité collective sont des instruments de pouvoir.

2.2 De Chicago à Los Angeles : continuités et variations de la mosaïque

La métaphore de la mosaïque a pour caractéristique d'être utilisée aussi bien pour décrire Chicago au début du XXe siècle que Los Angeles au début du XXIe. Robert Park parle de Chicago comme *« a mosaïc of little words that touch but do not interprenetrate »* [9] (Park, Burgess, McKenzie, 1967 [1925], p. 40). Edward Soja [10] et Michael Dear évoquent le Los Angeles des immigrés selon la même métaphore de la mosaïque, qui, dans leurs discours, devient a-centrée. L'image soulève de nombreuses questions et alimente l'ambiguïté des études sur la ville, qui oscillent entre le modèle classique d'interprétation (une mosaïque de territoires homogènes) et des recherches d'alternatives. De quels espaces la mosaïque est-elle composée ? De territoires homogènes, d'espaces hétérogènes ? Les « morceaux » sont-ils fragmentés (non-reliés) ou reliés par des réseaux ? Edward Soja et Michael Dear qui utilisent la métaphore ne justifient pas clairement son emploi et hésitent entre homogénéité et hétérogénéité, fragmentation et mise en réseaux. C'est toute l'ambiguïté de Los Angeles qui est mise en évidence par la métaphore de la mosaïque : est-elle une juxtaposition de territoires identitaires aux frontières relativement étanches (proche du modèle classique de Chicago exacerbé dans la figure de la fragmentation) ou au contraire un archipel d'« îlots » reliés par des outils de communication, dont les icônes sont la voiture, les autoroutes et plus récemment les liens dans le cyberespace ?

Du paradis à l'enfer, Los Angeles, sorte de personnage schizophrène, est tendue entre des récits extrêmes : lieu de cohabitation de populations hétérogènes et Babylone infernale et violente, marquée par les stigmates de la fragmentation. Los Angeles incarne un modèle urbain monstrueux, à la fois hors-norme et reproductible. Los Angeles a servi de (contre-)modèle pour l'élaboration de théories urbaines dites postmodernes (Soja, 1996, 2000, Scott, Soja, 1998, Davis, 1997, Dear 2000, 2002, Dear, Flusty, 2002). Si les travaux des auteurs cités ont en commun de décrire Los Angeles selon un projet postmoderne [11], leurs définitions de la « ville postmoderne »

9. « Une mosaïque de petits mondes qui se touchent mais ne se mélangent pas ».

10. Edward Soja et Allen Scott ont publié en 1996 *The City, Los Angeles and Urban Theory at the End of the Twentieth Century*, qui fait également référence explicitement dans son titre à l'ouvrage *The City* de Robert Park et Ernest Burgess.

11. Pour une définition du projet postmoderne, par ailleurs très divers selon les auteurs et les champs disciplinaires, voir le numéro de l'Espace Géographique sur la « géographie postmoderne » (Espace Géographique, 2004). Christine Chivallon propose de définir deux composantes au postmodernisme : « la première tendance est relative à l'identification des caractéristiques d'une époque dite postmoderne (« la postmodernité »), lesquelles sont typées à partir de l'idée d'un vaste brassage des références culturelles induit par un affaiblissement des barrières propres à la modernité.

diffèrent. Mike Davis, sociologue, propose une vision esthétique désenchantée fondée principalement sur des contre-utopies empruntées à la littérature et au cinéma. Cette esthétique est également analysée à partir d'événements sociaux, tandis que Allen Scott et Edward Soja, géographes, proposent quant à eux, une analyse principalement économique et néo-marxiste de la production de la ville. Les ouvrages de Michael Dear et Steven Flusty oscillent entre le postmodernisme comme esthétique et comme mode de production d'un urbanisme singulier.

Ces deux auteurs ont voulu fonder explicitement une « École de Los Angeles ». L'ouvrage dirigé par Michael Dear *From Chicago to L.A.,* manifeste de l'« École de Los Angeles », a pour objectif de marquer le passage d'une aire de recherche moderne à une aire postmoderne. Que justifie ce passage et comment le terme de mosaïque, puisqu'il traverse les époques, évolue-t-il d'une « école » à une autre ?

2.2.1 École de Chicago *versus* École de Los Angeles

Des écoles ?

Il serait erroné d'opposer une École de Chicago à une École de Los Angeles et cela pour plusieurs raisons. Jean-Michel Chapoulie (2001) a montré qu'il était réducteur de parler d'une École de Chicago, étant donnée la diversité des courants sociologiques, parfois conflictuels, qui ont marqué l'Université de Chicago depuis le début du XXe siècle. L'auteur préfère parler d'une « tradition sociologique », pour éviter ce que Romain Pudal (2005) appelle, au sujet des sociologues de l'Université de Chicago, le risque de « réification des collectifs ». Jean-Michel Chapoulie montre en quoi la conscience de former une école n'était pas partagée ni formulée par les sociologues de Chicago.

Une école supposerait un cadre institutionnel stable, un travail collectif mené dans un objectif commun, fixé dans un manifeste ou l'équivalent, des organes de diffusion des résultats, éventuellement une personnalité intellectuelle dominante (Wiggerhaus, 1993). Définir une liste de critères pour attribuer une désignation est une opération souvent vaine, car contredite par une réalité plus complexe. Le débat entre une désignation par le terme d'école ou de tradition n'a de sens que lorsque les effets de tel usage ou de tel autre sont analysés. Ainsi, le fait d'avoir regroupé sous le terme d'école plusieurs générations de sociologues à Chicago, a permis à la sociologie et à d'autres disciplines en sciences sociales, de fonder certains de leurs paradigmes. Revendiquer l'héritage d'une école ou se positionner contre, en identifiant claire-

Il s'agit d'une nouvelle logique culturelle propre au capitalisme avancé et à son mode spécifique d'accumulation lié au postfordisme ainsi qu'à la flexibilité qu'il requiert à tous les niveaux de son développement. [...] La deuxième composante du postmodernisme [...] se distingue précisément à partir de son projet épistémologique qui se sépare radicalement de toute tentative de constituer une connaissance « objective » et « objectivée ». Elle tire donc sa spécificité d'une vaste remise en cause de la connaissance construite à partir de l'idéologie moderne. Ce doute généralisé s'accompagne de la dénonciation des procédures autoritaires de domination à l'œuvre dans la constitution des savoirs, la pensée binaire au travers des catégories de nature-culture, sujet-objet, masculin-féminin, centre-périphérie, raison-folie, étant conçue comme fondatrice de ce savoir » (Chivallon, 2004 b, p. 44).

ment quelques éléments théoriques forts, conduit à faire émerger et à justifier des courants disciplinaires. L'École de Los Angeles relève d'une telle analyse. C'est bien parce que Michael Dear et Steven Flusty évoquent une « École de Chicago » qu'ils peuvent prétendre fonder une contre-école critique. La revendication d'une École de Los Angeles est formulée de la manière la plus aboutie dans l'ouvrage collectif *From Chicago to LA. Making Sense of Urban Theory*, dirigé par Michael Dear. Edward Soja, Allen Scott ou encore Mike Davis ont parfois été associés à cette École, sans qu'eux-mêmes ne justifient une telle appartenance. L'étude comparée des écrits de ces auteurs et de ceux de Michael Dear montre que leurs pensées sont distinctes, elles se recoupent parfois et divergent souvent.

Sur le site internet de l'Université de Californie du Sud *[University of Southern California]* où enseigne Michael Dear, une page est dédiée à l'« École d'urbanisme de Los Angeles » *[Los Angeles School of Urbanism]*[12] (Dear, texte mis en ligne). L'auteur prend d'abord des précautions et revendique un « champ intellectuel ouvert, dynamique et profondément ouvert à la critique », pour répondre justement aux critiques de monolithisme, la notion même d'école contredisant une grande partie des principes épistémologiques du postmodernisme. En outre, la justification théorique de l'École tient dans la nécessité de répondre à ce que Michael Dear nomme *a posteriori* l'« École d'urbanisme de Chicago ». Il s'agit une nouvelle fois d'un paradoxe, puisque si l'auteur et ses collaborateurs refusent toutes analyses binaires, la fondation de l'Ecole de Los Angeles n'a de sens qu'en opposition avec celle de Chicago :

> *« This attempt to rewrite urban theory does not as yet add up to a comprehensive codification in which each piece of the urban puzzle is clearly defined and subjected to vigorous empirical analysis. Nor do LA School participants form a tightly-knit group of scholars in close agreement. Instead, the intellectual field is open, dynamic and deeply contested – which is exactly why it is so interesting ! The Chicago School of Urbanism, founded in 1920s, is the principal point of comparison for the Angelistas. This is not because nothing new has happened in urban theory since then, but because the precepts of the Chicago School represent the clearest codification of the principles of a modernist*

12. L'expression renvoie à « École d'architecture de Los Angeles » *[Architecture School of Los Angeles]*, expression utilisée par Charles Jencks dans ses traités d'architecture « postmoderne » et notamment dans son ouvrage sur Los Angeles *Heteropolis* (1993). Charles Jencks ne revendique pas le fait de fonder une telle école, il regroupe sous cette désignation, qui n'est pas centrale dans ses écrits, certaines œuvres architecturales « postmodernes » à Los Angeles ou certains architectes originaires de la ville.

Michael Dear et ses collègues, notamment Steven Flusty, utilisent de manière indifférenciée les expressions *« LA School of Urbanism », « LA School », « Los Angeles School »*. La désignation « École de Los Angeles » a été utilisée de manière récurrente (Dear, Schockman, Hise, 1996 ; Dear, Flusty, 1998 ; Dear, 2002), en plus de la désignation d'« École d'urbanisme de Los Angeles » qui a émergé principalement à partir de la publication de l'ouvrage collectif *From Chicago to LA. Making Sense of Urban Theory* (Dear, 2002). L'expression fait d'ailleurs partie du titre d'un article récent co-écrit par Michael Dear : *« Urban Politics and the Los Angeles School of Urbanism »* (Dear, Dahmann, 2008).

urbanism that Angelistas are striving to usurp »[13].

Si école il y a, et finalement peu importe, sa cohérence résulte avant tout d'une opposition à un « urbanisme moderne » qui serait incarné par les analyses des sociologues de Chicago. Or, l'École de Los Angeles contribue à mettre en évidence les écrits de Robert Park et Ernest Burgess, même si ce qui est présenté comme le modèle de Chicago est « sous rature », selon l'expression de Jacques Derrida, qui désigne par là le caractère inadéquat mais paradoxalement nécessaire d'un terme ou d'un courant de pensée en voie de déconstruction.

From Chicago to LA : l'ambiguïté des ruptures affichées

Ainsi, les tenants de l'École de Los Angeles évoquent la nécessité de rompre avec l'écologie humaine de la tradition de Chicago et le modèle centre-périphérie, inapplicable à Los Angeles, définie comme la ville, ou plutôt l'addition d'espaces urbains hétérogènes, où « *the urban periphery organizes what remains of the center* »[14] (Dear, 2002, p. 79). L'alternative proposée au modèle de Chicago relève du champ de l'urbanisme, c'est un discours esthétique, bien plus qu'une sociologie urbaine pragmatique. Le discours est abstrait et englobant ; il s'appuie sur de nombreux néologismes dont les définitions ne sont pas toujours clairement exposées. Tous les chapitres de l'ouvrage commencent par une citation extraite de l'ouvrage fondateur de la sociologie urbaine de Chicago *The City*, par Robert Park et Ernest Burgess. Cette référence contre laquelle Michael Dear revendique fonder son discours apparaît presque comme un prétexte ; il ne répond pas point par point aux arguments des auteurs de *The City* mais il présente différentes esthétiques urbaines à partir de l'interprétation de signes et de symboles présents à Los Angeles. Alors que l'écriture de *The City* est composée de descriptions et d'études de cas empiriques, l'écriture du manifeste de l'École de Los Angeles relève d'un discours sur le discours. L'ouvrage collectif *From Chicago to LA* est à la fois un manifeste collectif et l'addition de points de vue indépendants, voire contradictoires. Ainsi, le chapitre 3 sur l'urbanisme postmoderne qu'incarne Los Angeles, écrit par Michael Dear et Steven Flusty, sert de cadre général à l'ouvrage mais la terminologie et l'ensemble des analyses ne sont pas systématiquement reprises, ni discutées par les auteurs des chapitres suivants qui chacun, développent des thèmes urbains spécifiques. Le chapitre 7 *« From Immigrants in the City to Immigrant City »* (pp. 182-211), écrit par Pierrette Hondagneu-Sotelo et John Loghan, traite de la présence immigrée

13. « Le fait que cet essai de réécriture de la théorie urbaine ne constitue pas encore une codification complète de chaque pièce du puzzle urbain est clairement défini et sujet à une importante analyse empirique. Les participants de l'École de LA ne forment pas non plus un groupe de chercheurs étroitement liés par un engagement clairement fixé. Au lieu de cela, le champ intellectuel est ouvert, dynamique et profondément ouvert à la critique, ce qui en fait justement quelque chose de si intéressant ! L'École d'Urbanisme de Chicago, fondée dans les années 1920, est le principal point de comparaison pour les Angelistas. Ce n'est pas parce que rien de neuf n'a été produit dans le champ de la théorie urbaine depuis, mais parce que les préceptes de l'École de Chicago représentent la codification la plus claire des principes d'un urbanisme moderne que les Angelistas s'attachent à remplacer ».

14. « La périphérie urbaine organise ce qui reste du centre ».

à Los Angeles. Les auteurs partent d'une critique du territoire [*territory,* dans le texte], pour développer une conception réticulaire des espaces à forte représentation immigrée. La figure du réseau est présentée comme alternative au territoire et à la continuité spatiale. Mais le sens donné à ce terme reste en suspens : la mosaïque est-elle une juxtaposition de parcelles contiguës ou, selon la figure du réseau, un archipel d'îlots mis en lien ?

2.2.2 Los Angeles une mosaïque a-centrée

Les différences les plus nettes entre la mosaïque de Chicago et celle de Los Angeles relèvent du passage d'une structure centre-périphérie contiguë à une structure a-centrée en réseau, discontinue. Cette évolution a émergé à partir d'études empiriques menées à Los Angeles dans les années 1990, qui ont contribué à brouiller les repères entre centre et périphérie, enclaves ethniques centrales et *suburbs* assimilatrices.

L'urbanisme postmoderne de Michael Dear et Steven Flusty ainsi que les analyses d'Edward Soja sur la postmétropole mettent en cause le modèle centre-périphérie notamment dans l'approche des espaces de regroupement immigré. L'émergence d'une figure urbaine nouvelle : les *« ethnoburbs »*, apparue dans les années 1990 au sein de plusieurs recherches sociologiques sur l'immigration a contribué à l'interprétation d'une nouvelle définition de la mosaïque.

L'émergence des *ethnoburbs*

Timothy Fong (1994), Richard Alba *et alii* (Alba, Logan, Stults, Marzan, Zhang, 1999, Alba, Logan, Stults, 2000, Alba, Nee, 2003) ont observé le passage à Los Angeles de banlieues à majorité blanche dans les années 1960 et dites assimilatrices à des banlieues à dominante immigrée.

Le cas de la ville suburbaine de Monterey Park est significatif de ce brouillage des catégories. Au Chinatown historique du XIXe siècle à proximité immédiate du *downtown* s'ajoute Monterey Park, ville suburbaine de classes moyennes, anciennement blanche, dont 40% de la population est d'origine ou de nationalité chinoise. Dans le comté de Los Angeles, les primo-arrivants chinois s'installent dans ces deux espaces, mais aussi dans la vallée de San Fernando, selon les opportunités d'accueil. Chinatown est à dominante commerciale, tandis que Monterey Park est un espace mixte, commercial et résidentiel. Ce cas de dédoublement de l'enclave peut être transposé à d'autres groupes immigrés à Los Angeles, notamment aux immigrés juifs israéliens et ex-soviétiques (Philipps, 2007) [15].

15. *« In what ways do Hispanics who live in suburbs differ from those who lives in barrios, and in what ways do Hispanics in predominantly Anglo suburbs differ from those in suburbs that are largely Hispanic ? the same questions might well be asked about Jews »*, « Dans quelle mesure les Hispaniques qui vivent dans les banlieues diffèrent de ceux qui vivent dans les *barrios* et dans quelle mesure les Hispaniques dans les banlieues à dominante *anglo* diffèrent de ceux dans les banlieues à majorité hispanique ? Les mêmes questions peuvent tout à fait être posées au sujet des Juifs » (Philipps, 2007, p. 110).

Pour désigner ces nouvelles banlieues immigrées, le néologisme d'*ethnoburb* composé des termes *« ethnic »* et *« suburb »* a été créé par Wei Li (1997) dans une étude des espaces de regroupement chinois dans le comté de Los Angeles *: « Ethnoburbs function as a settlement type that replicates some features of an enclave, and some features of a suburb lacking a specific ethnic identity. They co-exist along with traditional ethnic ghettos/enclaves in inner-cities in contemporary American society »* [16] (Li, 1997, p. 482). Ces espaces suburbains sont devenus depuis les années 1980 des lieux de première installation immigrée et de forte visibilité collective. Ils ne remplacent pas les espaces centraux ; ils s'y ajoutent, traduisant ainsi une offre plurielle d'installation urbaine des immigrés. Glendale pourrait être considérée comme une *ethnoburb,* comparée à Little Armenia quartier d'*inner-city*, même si ces deux espaces n'épuisent pas la complexité et la multiplicité des configurations spatiales des Arméniens dans le comté de Los Angeles. Dans l'article intitulé *« Immigrant Groups in the Suburbs : a Reexamination of Suburbanization and Spatial Assimilation »* [17], Richard Alba *et alii* (Alba, Logan, Stults, Marzan, Zhang, 1999, p. 458) constatent que les immigrés ont désormais tendance à s'installer dans les *suburbs,* hors des enclaves urbaines historiques [18].

Ce processus interroge le schéma centre-périphérie de l'assimilation spatiale, c'est-à-dire la valeur assimilatrice des *suburbs* et l'existence d'enclaves centrales, comme tremplins vers l'ascension sociale. Appliquée à Los Angeles, la mosaïque n'est plus centrée et le modèle de l'enclave ethnique n'oppose plus un centre à des périphéries. Mais une question reste en suspens : quel intérêt ont les immigrés de classes moyennes à aisées à se regrouper dans les *suburbs,* si leur niveau de vie ne rend pas nécessaire le recours à des réseaux de solidarité intra-ethnique ? En fait, Richard Alba e*t alii* ne remettent pas en cause radicalement le modèle de l'enclave : les *ethnoburbs* sont décrites selon les mêmes principes que les enclaves centrales classiques, les immigrés disposent de plus de moyens dans les *ethnoburbs* mais créent malgré cela des conditions de proximité spatiale pour accroître leur capacité d'ascension sociale. Si certaines banlieues sont à dominante immigrée (primo-arrivants), d'autres fonctionnent encore comme des lieux d'intégration et d'assimilation : l'*ethnoburb* est une étape dans le processus d'assimilation spatiale, entre l'enclave centrale pauvre et les banlieues mixtes, *mainstream* et assimilatrices.

Ainsi la mosaïque serait composée de différents fragments pour Richard Alba et

16. « Les *ethnoburbs* fonctionnent comme un lieu d'installation qui reproduit certaines caractéristiques d'une enclave et certaines caractéristiques de la *suburb,* dépourvue d'une identité ethnique spécifique. Ils coexistent avec les ghettos/enclaves ethniques traditionnels dans les centres-villes paupérisés de la société américaine contemporaine ».

17. « Les groupes immigrés dans les *suburbs :* réexaminer la suburbanisation et l'assimilation spatiale ».

18. *« Recent immigrants seem much more inclined to settle outside of urban enclaves than were immigrants of previous eras, whose experience is recorded in the spatial assimilation model. [...] There is now less of a barrier to suburban residence for recent arrivals, even when they speak English with difficulty ».* « Les immigrés récents ont beaucoup plus tendance à s'installer hors des enclaves urbaines que les immigrés des périodes précédentes, dont l'expérience correspond au modèle de l'assimilation spatiale. Il y a maintenant moins de barrière au fait de résider dans les suburbs pour les immigrés primo-arrivants, même s'ils ne maîtrisent pas bien l'anglais ».

ses collègues sociologues : des enclaves et des *ethnoburbs* relativement homogènes et des espaces mixtes, garants de l'assimilation. Cette conception est envisagée diversement selon les auteurs, notamment les géographes.

Deux conceptions des fragments de la mosaïque

Si Edward Soja et Michael Dear s'accordent sur l'idée d'une mosaïque a-centrée, ils développent deux analyses distinctes des fragments qui la composent.

Edward Soja (2000) part de statistiques concrètes sur la localisation des immigrés à Los Angeles et distingue des communautés homogènes (proche des territoires de Chicago) et des espaces « multiculturels » dont l'auteur ne donne qu'une définition assez floue.

Quant à Michael Dear (2002), qui situe explicitement son propos par rapport à celui d'Edward Soja, il décrit l'espace urbain comme une addition de « parcelles », ses travaux ne sont pas dépourvus de contradictions. En effet, ces parcelles sont définies, selon les passages du texte, comme homogènes ou hétérogènes, fragmentées ou en réseau (*« proliferation of separate, yet internally homogenous parcels »* p. 89/*« hybridized agents [...]cultural hybrids »* p. 75, p. 79 - *« fragmented parcels » p. 79/ « inter-local flows of material and information »* p. 79, *« differentially interconnected sites »* p. 85 [19]). Edward Soja et Michael Dear, dans deux registres différents, l'un pragmatique, l'autre résolument esthétique, hésitent entre une conception territoriale classique et homogène et une approche multiculturelle qui met en lumière des situations de mixité et d'hétérogénéité. Il s'agit finalement de s'interroger sur ce qui compose la mosaïque et ses fragments et sur ce qui fait frontière. Quelle est la structure d'une « mosaïque ethnique » ?

2.2.3 Que signifie « ethnique » dans « Los Angeles, mosaïque ethnique » ?

Edward Soja qualifie Los Angeles de « mosaïque ethnique » (Soja, 2000, p. 283). Il suppose ainsi que les lignes de différenciation spatiale relèvent de l'« ethnique », autrement dit de l'origine géographique et de l'identité collective de groupes immigrés et de leurs descendants plus ou moins lointains (jusqu'aux Afro-Américains). Si les frontières sont « ethniques », les morceaux de la mosaïque sont considérés comme les lieux d'appropriation de communautés suffisamment homogènes ou dominantes pour qu'elles puissent être associées à ces lieux. Edward Soja parle ainsi d'une « *shattered metro-sea of fragmented yet homogenized communities* » [20]. En ce sens, la notion de « mosaïque ethnique » appliquée à Los Angeles est très proche de la conception classique de Chicago du début du XXe siècle : elle désigne la juxtaposition de territoires homogènes. La mention de la « fragmentation », caractéristique

19. « Prolifération de parcelles séparées mais homogènes », « agents hybrides/hybrides culturels », « parcelles fragmentées/flux inter-locaux de bien et d'information », « des lieux *[sites]* interconnectés de manière différenciées ».

20. « une métro-mer [une métropole vaste comme la mer] éclatée en communautés fragmentées mais homogènes ».

de Los Angeles, serait une forme d'exacerbation de la ségrégation et des divisions territoriales étudiées à Chicago.

Géographies mono-ethniques et géographies multiculturelles : la distinction d'Edward Soja

Edward Soja dépasse la vision surfacique et homogène de Chicago et développe deux conceptions de l'espace « ethnique », l'une relevant de l'enclave classique, il s'agit des *« mono-ethnic geographies : segregated cityspace »* [21] (*ibid.*, p. 291), l'autre renvoyant à une approche multiculturelle, soit les *« multicultural geographies : mapping diversity »* [22] (*ibid.,* p. 294). L'auteur distingue d'une part des espaces où un groupe immigré domine démographiquement et d'autre part, des espaces où plusieurs groupes immigrés cohabitent sans que l'un d'entre eux ne s'impose démographiquement ou symboliquement. Ceci est souligné en des termes similaires par l'architecte Charles Jencks, dans l'ouvrage co-dirigé par Edward Soja et Allen Scott : « *Los Angeles is a combination of enclaves with high identity and multiclaves with mixed identity. Taken as a whole, it is perhaps the most heterogeneous city in the world* » [23](Jencks, 1996, p. 51). Le nombre d'immigrés, associé au degré d'identité (*« high/mixed identity »*), constitue le critère de distinction entre les « enclaves » et les « multiclaves », soit deux types d'espaces d'installation des immigrés à Los Angeles.

Il est relativement paradoxal que quatre ans après la publication de *Thirdspace. Journeys to Los Angeles and Other Real-and-Imagined Places* (Soja, 1996), dans lequel Edward Soja refusait l'utilisation d'une pensée binaire, l'auteur crée une nouvelle distinction entre *« mono-ethnic geographies »* et *« multicultural geographies »*. Ces deux catégories « mono-ethnique » (ou l'un) et « multiculturel » (ou le divers) sont critiquées par Homi Bhabha (1990), auteur cité en référence dans l'ouvrage d'Edward Soja (1996). Homi Bhabha considère ces deux conceptions comme des schémas normatifs à dépasser au profit d'un espace tiers *[Third space]*, qui traduit l'émergence de cultures radicalement nouvelles (hybrides). En outre, dans les écrits d'Edward Soja, la désignation des espaces divers et hétérogènes n'est pas discutée, ni les modalités de leur production. La mosaïque oscille finalement entre le modèle de l'enclave ethnique et la juxtaposition d'espaces « multiculturels », dont les caractéristiques ne sont pas clairement définies.

Le flou observé dans les travaux d'Edward Soja se retrouve dans le (contre-)modèle de Los Angeles proposé par Michael Dear et Steven Flusty. Si la ville est bien présentée comme une forme de mosaïque ou de patchwork, ses composantes, notamment « ethniques », ne sont pas franchement théorisées. Michael Dear et Steven Flusty reprennent le terme d'*ethnoburb* sans véritablement le rédéfinir après Wei Li.

21. « Géographies mono-ethniques : l'espace urbain ségrégué ».

22. « Géographies multiculturelles : cartographier la diversité ».

23. « Los Angeles est une combinaison d'enclaves pourvues d'une forte identité et de « multiclaves » à l'identité mixte. Prise comme un tout, c'est peut être la ville du monde la plus hétérogène ».

Le modèle ambigu de l'échiquier de Michael Dear et Steven Flusty

Michael Dear et Steven Flusty dans leur modèle de Los Angeles (cf. figure 2.2), présenté comme un échiquier (Didier, 2007, pp. 22-23) que l'on pourrait aussi appeler mosaïque ou patchwork (termes qu'emploient Michael Dear et Steven Flusty, 1998, 2002), font apparaître des *ethnoburbs*, figurés graphiquement par un drapeau. Ce modèle s'oppose à celui des aires urbaines de Robert Park et Ernest Burgess (cf. figure 2.1) : à la structure radiocentrique de Chicago se substitue l'échiquier-mosaïque de Los Angeles. Les *ethnoburbs* sont une des composantes de la mosaïque mais ne sont pas définies strictement dans le texte qui accompagne le graphique.

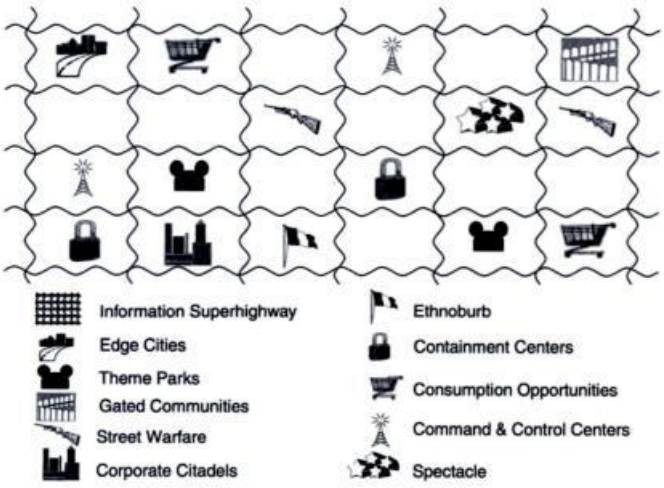

FIGURE 2.2 – Graphique : Le modèle de l'échiquier de Michael Dear et Steven Flusty

En quoi les *ethnoburbs* différent-elles des « villages transplantés » de Robert Park ? Les *ethnoburbs* sont-elles des enclaves homogènes ou des espaces « multiculturels » pour reprendre la terminologie d'Edward Soja ? Le néologisme reste insuffisamment explicité, notamment sur les modes de (re)production des *ethnoburbs*, leurs frontières et les liens éventuels qu'elles entretiennent avec le reste de l'espace urbain. Le modèle de Micheal Dear et Steven Flusty soulève de nombreuses interrogations laissées sans réponse. Les situations d'hétérogénéité, résultant de la cohabitation entre des groupes immigrés multiples dans un même espace ne sont pas envisagées par l'approche territoriale identitaire.

Si l'enclave ethnique, unique et homogène, ne suffit pas à rendre compte de la réalité des espaces immigrés à Los Angeles, comme en témoigne l'exemple des *ethnoburbs*, la mosaïque reste une alternative ambiguë. La mosaïque ne remet pas en cause la notion d'enclave, puisqu'elle-même en est une juxtaposition. Centrée ou a-centrée, continue ou discontinue, à Chicago ou à Los Angeles, la mosaïque a évolué sans se détacher du principe territorial de délimitation de l'espace en parcelles plus ou moins homogènes ou hétérogènes.

L'analyse réticulaire, qui insiste plus sur les liens que sur les ancrages terri-

toriaux, apporte-t-elle d'autres éclairages ? La figure du réseau sert à décrire les configurations spatiales des immigrés, en plus de la figure du territoire (Chivallon, 1997). Le terme de territoire ne disparaît pas, mais se transforme en « réseaux de territoires », et aux échelles régionales, en « territoires circulatoires » (Tarrius, 1993) ou en « territoires de la mobilité » (Faret, 2003).

2.3 Le Los Angeles des réseaux et des archipels

Le titre de l'ouvrage de géographie urbaine dirigé par Michael Dear (2002) : *From Chicago to L.A.* et celui de l'article Christine Chivallon (1997) : « Du territoire au réseau » expriment un déplacement de paradigmes. John Straughan et Pierrette Hondagneu-Sotelo (2002) affirment que le paradigme du territoire n'est plus nécessairement celui qui permet de comprendre les modes d'installation urbaines des immigrés :

> « *Immigrants to Los Angeles today are far more diverse than European immigrants who flooded into Chicago in the early twentieth century, and that diversity, together with a differently structured economy and a proliferation of new technologies, means that immigrant neighborhoods are no longer necessarily defined by territory* »[24] (Straughan, Hondagneu-Sotelo, 2002, p. 187).

Le territoire est entendu ici comme une forme spatiale continue qui s'oppose à un espace discontinu. La diversité des populations, l'économie postfordiste et la multiplication des technologies de communication sont décrites comme des facteurs d'éclatement du tissu urbain. Les auteurs ne parlent pas clairement de réseau, mais d'une ville « mobile », qui offre de multiples choix résidentiels aux immigrés disposant d'un certain capital financier et social, loin des « *spatially bounded nuclei of ethnic enclaves, which are still common among labor migrants* »[25] (*ibid.*, p. 188). L'hypothèse des enclaves ethniques n'est pas écartée mais réservée aux modes d'installation spatiale de la main d'œuvre immigrée. Le territoire, entendu comme une enclave caractérisée par un certain enfermement, serait donc la caractéristique des immigrés plus pauvres, tandis que la mobilité serait réservée aux plus riches.

Quelle ville est ainsi décrite : une ville fragmentée ou ségréguée ? Quelles frontières existent entre les espaces, qu'ils soient enclavés ou au contraire reliés ?

2.3.1 Fragmentation ou ségrégation ?

La notion de « territoire circulatoire » (Tarrius, 1993, 2000), à la limite de l'oxymore, s'inscrit dans une pensée critique, qui préfère la mobilité à l'ancrage dans

24. « Les immigrés à Los Angeles sont beaucoup plus divers aujourd'hui que ne l'étaient les vagues d'immigrés européens à Chicago au début du vingtième siècle. Cette diversité, à laquelle s'ajoute une économie structurée de manière différente et la multiplication de nouvelles technologies, signifie que les quartiers immigrés ne sont plus nécessairement définis par le terme de territoire »

25. « Noyaux fermés des enclaves ethniques, qui sont encore fréquents pour les immigrés de travail ».

le registre des migrations de l'échelle mondiale à l'échelle locale. Afin de décrire la ville et d'analyser la répartition des immigrés, réseaux et archipels servent de paradigmes. De même, pour comprendre Los Angeles, Michael Dear et Steven Flusty évoquent l'importance des réseaux, symbolisés par les nombreuses autoroutes intra-urbaines. Pourtant, cette évocation des réseaux urbains n'est pas univoque. Les auteurs hésitent entre une structure urbaine fragmentée, composée d'îlots isolés, et une structure ségréguée où les îlots sont séparés mais interdépendants. Autrement dit, ils hésitent entre un collage de « parcelles » non-reliées entre elles et une configuration plus classique, composée d'un ensemble d'espaces spécialisés et reliés par des réseaux plus ou en moins denses. Le modèle graphique de Michael Dear et Steven Flusty (cf. figure 2.2) présente des parcelles contiguës qui sont séparées/reliées par une trame d'*« Information Super Highways »*, c'est à dire par des superautoroutes de l'information. Dans le texte qui accompagne le graphique, il n'est plus question d'*« Information Super Highways »* mais de *« Disinformation Super Highways »* (2002, p. 76), sans mention de la différence entre ces deux désignations. Michael Dear parle clairement de « parcelles fragmentées » *[fragmented parcels]* (2002, p. 79). Cette fragmentation s'oppose avec l'idée d'une trame de communication, composée des *« Super Highways »*. Celles-ci semblent faire référence à la fois à un cyberespace virtuel et au réseau matériel d'autoroutes présent à Los Angeles. Ce modèle traduit un certain nombre de contradictions relevées par Sophie Didier (2007) :

> « le modèle pose les murs comme relativement infranchissables. [...] Or, non seulement liens il y a [...] mais aussi des hiérarchies dans les liens qui ne sont pas ici mises en évidence : la pirouette des *Disinformation Super Highways* comme seuls liens entre les fragments pour ceux qui ont les moyens de s'en sortir (i.e les riches) paraît assez facile... » (Didier, 2007, p. 23).

De même, Edward Soja (2000) parle d'une postmétropole « fluide, fragmentée, décentrée » (Soja, 2000, p. 265), associée à une géométrie sociale « polymorphe et fracturée » (*ibid.*). La « fluidité » associée à la « fragmentation » et à la « fracture » montre combien les discours peuvent contenir d'ambiguïté, relevant d'une pluralité d'esthétiques, à l'image de la complexité et de la diversité des configurations spatiales urbaines étudiées.

Les géographes contemporains travaillant sur Los Angeles présentent-t-ils un espace urbain fragmenté ou réticulaire ? Considèrent-t-ils la trame de voies de communication comme un élément qui relie *(« Information Super Highway »)* ou qui, paradoxalement, sépare *(« Disinformation Super Highways »)* ? Deux types d'espaces, reliés et non-reliés, mais qui ne figurent pas dans le modèle graphique, sont envisagés : les *« cyburbia », « those hooked into the electronic world »* et les *« cyberia », « those who are not »*[26](p. 79).

D'autres conceptions de Los Angeles et de ses réseaux ont été formulées, notamment autour de la métaphore de l'« archipel ».

26. « Les cyburia, qui sont reliés au monde électronique et les cyberia, qui ne le sont pas ».

2.3.2 Une « post-métropole » en archipel

Le terme d'archipel *[archipelago]* est employé par Edward Soja (2000) au sujet de la post-métropole et de ses espaces « carcéraux », en reprenant l'expression d'« archipel carcéral » utilisée par Michel Foucault (1975, p. 347). Ce terme est en grande partie inspiré des discours de Mike Davis (1990, 1992), qui décrit la ville « postmoderne » et particulièrement Los Angeles comme une forteresse. La disparition de l'espace public, sa privatisation, ainsi que le déclin de l'Etat-providence, seraient selon les deux auteurs responsables de l'isolement des individus et des communautés urbaines. Les auteurs parlent de « modes de vie insulaires» (*« insular lifestyles »*, Soja, 2000, p. 312) à Los Angeles, notamment au sujet des habitants des communautés fermées (*« gated communities »*) choisies. Le dehors et le dedans sont deux domaines séparés matériellement et idéellement. Ces communautés privatisées ont un accès limité, leurs portes sont gardées, les entrées et sorties contrôlées. Il existe des discontinuités spatiales, concrètes, qui définissent les îlots. Edward Soja utilise donc le terme pour décrire une structure urbaine fortifiée, sécuritaire, barricadée, composée d'individus et de communautés réparties en *« individuals and communities in visible and not-so-visible urban islands »* [27] (Soja, 2000, p. 299).

Il se place à la fois en continuité et en rupture avec l'œuvre de Mike Davis. Alors que la forteresse de Mike Davis semble seulement séparer et briser les liens, Edward Soja explique qu'il existe des « mouvements » (*ibid.,* p. 302-303), qui s'organisent, au-delà des appartenances ethniques, de genre et de classe à Los Angeles, pour exprimer des attachements individuels aux quartiers de résidence. Ces coalitions ont été créées ou renforcées, principalement après les émeutes de 1992 ; elles constituent, selon l'auteur, des liens solides entre les différents îlots. Les notions de solidarité, d'engagement politique, de mobilisation ont également une place dans cette géographie d'archipel. Le « nouvel apartheid spatial » (*ibid.,* p. 321) entraîne également des effets de participation politique : mouvement de propriétaires, micro-gouvernance, engagement local. La notion d'archipel prend ici tout son sens : les îlots ne constituent pas –seulement- des forteresses, mais sont aussi à la base de liens urbains originaux, qui constituent autant de mises en réseaux.

La mosaïque, quand elle devient un archipel, se met en mouvement : ses composantes, dont les caractéristiques restent floues, sont mises en lien.

2.3.3 Du réseau au rhizome

L'approche réticulaire, appliqué au cas spécifique de la présence immigrée en ville, part de l'observation de l'existence pour un même groupe immigré de multiples espaces d'installation (de multiples îlots) à l'échelle de la ville. La figure du réseau repose, au-delà de l'échelle de la ville, sur le constat de la multiplication, dans la seconde moitié du XXe siècle, des outils de communication. Ceux-ci entraîneraient des configurations spatiales nouvelles, caractérisées par une indifférence vis-à-vis de la distance. Les modes de communication abolissent les distances, réduisent l'espace-

27. « Individus et communautés dans des îles urbaines plus ou moins visibles ».

temps et permettent une quasi-ubiquité. C'est tout le sens du transnationalisme selon lequel les immigrés sont à la fois ici *et* là-bas (Glick-Schiller, Basch, Szanton-Blanc, 1997), les lieux d'origine et d'installation se trouvant en liens permanents.

Le terme d'archipel est employé en particulier dans les écrits sur les groupes immigrés (auto-)désignés comme des diasporas. Ainsi, pour Emmanuel Ma Mung :

> « la diaspora chinoise, comme les autres diasporas, est un archipel de communautés dispersées et différenciées. [...] Deux caractères morphologiques objectifs définissent au minimum une diaspora : la multipolarisation de la migration [...] et l'interpolarité des relations [...]. En terme de réseaux géographiques, la migration classique correspondrait à un réseau élémentaire –relations entre un pôle central (le pays d'origine) et des pôles secondaires (les différents lieux de fixation de la migration) -alors qu'une diaspora s'établirait plutôt comme un réseau complexe –existence de liens entre l'ensemble des pôles » (Ma Mung, 2000, p. 8 et 9).

Dans les études sur la diaspora noire et notamment sur les sociétés caribéennes et antillaises, l'archipel tient une place particulièrement importante : il décrit les configurations des îles et, par analogie, des identifications hétérogènes, hybrides (Gilroy, 1993), « dispersées » (Glissant, 1997 a , 1997 b). Opposer au territoire continu l'archipel discontinu revient à mettre en cause les conceptions substantialistes et familialistes de l'identité, qui reposent sur les figures de l'arbre et de la racine. Dans cette conception, l'archipel emprunte au rhizome, défini par Gilles Deleuze et Félix Guattari dans *Mille Plateaux* (Deleuze, Guattari, 1980), plutôt qu'au réseau.

Le réseau, configuration spatiale discontinue, ne remet pas en cause radicalement le territoire ; l'existence de liens, au-delà de la distance, permet de recréer des effets de proximité territoriale. En outre, chaque point du réseau fonctionne comme un territoire. C'est dans ce sens que Jean-Baptiste Arrault qui étudie l'émergence de l'emploi analogique d'archipel en géographie, explique que le terme, quand il est synonyme de réseau, ne s'oppose pas au territoire mais en est une variation : « un archipel constitue bien une entité, une chaîne où la discontinuité permet la relation plus qu'elle ne favorise l'isolement, une unité territoriale en soi » (Arrault, 2005, p. 323).

Le rhizome, emprunté au registre de la biologie végétale, relève d'un registre tout à fait différent de celui de la description d'une configuration spatiale. « Il n'y a pas de points ou de positions dans un rhizome, comme on en trouve dans une structure, un arbre, une racine. Il n'y a que des lignes » (Deleuze, Guattari, 1980, p. 15). Le rhizome n'est que lignes, à la différence du réseau qui met en lien précisément des points, des îlots. Le rhizome est incompatible avec l'idée de structure : il s'inscrit dans une « théorie des multiplicités réelles et des proliférations », comme l'explique Anne Sauvagnargues (Sauvagnargues, 2005, p. 182) dans un commentaire de *Mille Plateaux*. Ce concept permet de penser une multiplicité radicale, « qui ne se laisse pas réduire à l'unité ni aux dichotomies binaires » (*ibid.*). Le terme de rhizome est utilisé par Edouard Glissant pour affirmer à l'opposé de l'autorité de « l'Un » et de la pensée de l'origine, la figure du « Divers », le foisonnement du multiple.

Réseau et rhizome appartiennent à des registres tout à fait différents. Ainsi,

alors que le premier est le plus souvent une variation territoriale (une structure de liens entre des territoires), le rhizome est un concept qui s'inscrit dans une philosophie remettant en cause radicalement toutes les formes d'ancrage et de structure, mêmes quand celles-ci se déploient de manière discontinue (le réseau est discontinu, mais chaque point du réseau fonctionne comme un territoire et souvent comme une centralité attirant les flux).

Mais opposer nettement les termes « réseau », « archipel », « rhizome » *versus* « enclave », « mosaïque », « territoire » contribue à réduire les champs théoriques dans lesquels ils s'inscrivent. Il faut se prémunir de ces oppositions parfois rapides, en étudiant précisément les champs théoriques et les registres discursifs dans lesquels elles s'inscrivent. Comment et pourquoi sont produites ces dichotomies ?

2.4 Que faire des oppositions binaires ?

Opposer territoire (ou enclave) et réseau, métrique topologique et topographique selon la terminologie de Jacques Lévy, entraîne d'autres oppositions : continuité/discontinuité et, dans le registre identitaire, reproduction/hybridité. L'opposition, on le voit, dépasse l'analyse des configurations spatiales : le territoire se confond avec une pensée de l'origine à la fois comme moment a-temporel (sorti du temps) et comme lieu naturel, substrat où plongent les racines. Le territoire est alors considéré comme le support de la reproduction d'une culture d'origine : « toute la logique de l'arbre est une logique du calque et de la reproduction », expliquent Gilles Deleuze et Félix Guattari, (1980, p. 20), qui fondent le concept de rhizome.

Réseau et rhizome, comme je l'ai déjà évoqué, sont loin d'être équivalents. Néanmoins dans la littérature sur les migrations et particulièrement dans le champ des études sur les diasporas, les deux termes sont parfois utilisés l'un pour l'autre, l'usage de l'un étant au moins influencé par l'autre. La diaspora est parfois pensée au travers du concept de rhizome, on parle de diaspora-hybride, en rupture avec la notion de territoire d'origine ou de référence qui symbolise l'enracinement. Le réseau, notamment transnational, est choisi pour décrire les configurations spatiales des diasporas : « il est évident que, pour les tenants de la diaspora hybride, [...] la diaspora est forcément transnationale » (Chivallon, 2004 a, p. 29). A une pensée essentialiste s'est substituée une pensée de l'hybridité, établissant ainsi une nouvelle pensée binaire.

2.4.1 « Sortir » des oppositions binaires ou étudier les effets de pouvoir des discours ?

Les oppositions binaires et les évolutions sémantiques entre racine et rhizome, qui animent les débats sur les diasporas et les identités (Bhabha, 1990, Hall, 2007), traversent également la pensée urbaine. La confrontation des théories des écoles de Chicago et de Los Angeles amène à des oppositions nourries des mêmes références, notamment celle du rhizome. Le terme de diaspora et la ville de Los Angeles apparaissent comme des « fétiches » de la pensée postmoderne, qui cherche à déconstruire

les repères classificatoires hérités de la pensée classique « territoriale ». Ainsi, Christine Chivallon note que « « la diaspora » accompagnée de l'inévitable « hybridité », qui lui est consubstantielle, est devenue l'un de ces marqueurs indispensables à la conception postmoderne au point d'être l'objet d'une véritable « fétichisation ». Ce n'est d'ailleurs pas trop se hasarder que d'affirmer que la « diaspora » est la figure centrale du postmodernisme » (Chivallon 2004 a, p. 20), tandis que Michael Dear (1995) fait de Los Angeles, « la quintessence de la ville postmoderne ». Los Angeles est appréhendée par la mobilité (ses réseaux, ses archipels) plutôt que par l'ancrage, devenu synonyme d'immobilité, notamment de la pensée.

Or Christine Chivallon et d'autres auteurs (notamment Brubaker, 2001) montrent combien cette fétichisation du « tout-mobile » aboutit à un nouveau discours dominant, qui est le symétrique de la pensée de l'ancrage. Dénonçant les oppositions binaires, certains aspects du projet postmoderne en introduisent de nouvelles dont il est difficile de se distancier. L'idée même de « sortir de », se placer dans un « dehors » de la pensée (s'opposant à un « dedans ») relève d'une utopie, qui ne tient pas compte de la nécessité pour la pensée de recourir à des oppositions et à des distinctions : « l'objectif ne peut être atteint, car comment rendre encore intelligible ce message du refus du binaire, sinon en passant par le recours à un encodage linguistique si mobilisateur du principe de séparation et d'opposition par lequel aucune pensée ne semble pouvoir être en mesure de se transmettre » (Chivallon, 2007, p. 37). Les systèmes d'opposition binaire sont « constitutifs de tout esprit normalement constitué » (Bourdieu, 1994, p. 10). Néanmoins décloisonner des oppositions parfois rigides et surtout comprendre leurs modes de production permet d'envisager les effets de domination et de pouvoir des catégorisations. Finalement l'intérêt n'est pas de « sortir de », mais de saisir les enjeux de pouvoir des différents registres discursifs, selon l'approche de Michel Foucault.

2.4.2 « *Thirdspace* » ? L'utopie d'un « dedans » et d'un « dehors » de la pensée

Le territoire comme le réseau impliquent des présupposés de solidarité, de partage d'une culture collective, de reflet et de distribution *dans* l'espace d'identités. Les espaces de regroupement d'individus se déclarant arméniens à Los Angeles sont-ils réductibles à une somme de territoires de reproduction de l'origine ou à un réseau de territoires du même type ?

L'étude des rapports de force et les dispositifs de pouvoir engage une approche critique de la conception de « communauté identitaire » qu'elle soit continue (territoriale) ou discontinue (réticulaire). Se distancier de la centralité d'une origine ou d'une communauté organique ne signifie pas, pour autant, éluder les usages de ces termes par les agents sociaux et par les chercheurs. Ce sont justement les modes de production des discours, parties prenantes des réalités sociales, qu'il convient de saisir.

Plutôt que d'adopter le point de vue de l'analyse discursive, nombreux sont les théoriciens qui ont tenté de trouver une troisième voie, pour « sortir » des op-

positions binaires trop limitantes. La pensée de Homi Bhabha constitue une des tentatives fortes de dépassement.

Le terme de « *thirdspace* » est employé par Homi Bhabha (1990) dans le cadre d'un projet postcolonial, pour définir un troisième espace ou espace tiers d'énonciation, qui permette d'étudier les différentes cultures sans faire appel ni à une approche essentialiste et réifiante ni au multiculturalisme. Homi Bhabha s'inscrit dans une pensée postcoloniale qui critique les formes culturelles de domination du *« Western connoisseurship »*, cristallisées à l'époque coloniale et réaffirmées dans la pensée néo-libérale « multiculturaliste » qui, sous des apparences d'universalité et de respect de la « diversité » culturelle, réintroduit les hiérarchies passées. La dualité contre laquelle Homi Bhabha s'élève est à la fois la pensée coloniale de domination et l'exotisme du multiculturalisme qu'il définit comme une variation de la posture coloniale. Le *« thirdspace »* est un « lieu » alternatif d'énonciation, qui s'articule à la notion d'hybridité, c'est à dire à l'émergence du neuf :

> *« For me the importance of hybridity is not to be able to trace two moments from which the third emerges, rather hybridity to me is the « third space » which enables other positions to emerge. [...] The process of cultural hybridity gives rise to something different, something new and unrecognisable, a new area of negociation of meaning and representation »*[28] (Bhabha 1999, p. 211)

L'hybridité sert à créer une possibilité de discours qui ne soit ni inclus ni normé au sein de modèles préétablis. Elle n'est pas tant une catégorie d'analyse, un adjectif appliqué à la réalité observée, qu'une possibilité discursive. Cette option d'un « troisième espace » est séduisante, elle envisage la possibilité d'une troisième voie créative face à la rigidité des systèmes catégoriels binaires.

Christine Chivallon conteste cette approche à la suite de Rogers Brubaker (2005) comme une forme de « constructivisme mou » rejoignant les apories du « tout-mobile » ou du « tout-fluide », difficilement conciliable avec les résultats des recherches empiriques :

> « on aurait affaire à ces constructivismes « mous » dont parle Rogers Brubaker pour désigner ces approches rivées sur la rhétorique des identités instables, multiples, fluctuantes et fragmentées. Sans nul doute, Homi Bhabha est plus proche de ce courant que de tout autre. Connu pour sa conception du « Third space » (troisième espace), comme espace interstitiel et liminal de dépassement des dualités où s'exprime le caractère hybride et instable des cultures », (Chivallon, 2007, p. 151).

Si l'idée d'un point de vue discursif est intéressante, elle peine à faire le lien avec les rigidités observées, les revendications nationales ou encore les tentatives de bornage identitaire. S'agissant de la recherche que j'entreprends, un aspect du « troisième espace » pose également problème : Homi Bhabha se situe dans le registre de la

28. « Pour moi l'importance de l'hybridité n'est pas de pouvoir retrouvrer les deux moments à partir desquels un troisième émerge, l'hybridité est pour moi plutôt ce « troisième espace » qui permet à d'autres positions d'émerger. [...] Le processus d'hybridité culturelle donne lieu à quelques chose de différent, quelque chose de nouveau, non-reconnaissable, une nouvelle aire de négociation du sens et de la représentation ».

culture et de l'identité, deux termes qui ne constituent pas, selon ma perspective, des objets d'étude en soi, mais des figures discursives prises dans des systèmes de représentation et de pouvoir. Christine Chivallon montre un certain nombre de contradictions du *« cultural turn »,* dont Homi Bhabha est une des figures : « le problème des *cultural studies*, c'est précisément qu'elles s'appellent « études culturelles » alors que leurs préoccupations embrassent un tout autre projet, celui de la compréhension des régimes de représentations dans la construction de nos mondes sociaux. » (Chivallon, 2008, p. 74).

Je retiendrai donc du troisième espace l'exigence d'une distance critique quand les schémas existants produisent des effets enfermants et l'importance du registre discursif dans l'étude des formes de domination. L'étude précise et modeste des modes de production des systèmes discursifs, selon l'approche de Michel Foucault, toujours pensés en rapport avec des pratiques (des paroles en actes et des actes en paroles) devrait permettre une approche du monde social, dégagée de l'utopie d'un « dedans » et d'un « dehors » de la pensée. Le monde social, s'il est instable et mobile, reste tendu par des actions et des pratiques historiquement situées et datées, appréhendables par l'expérience et l'observation. Pierre Bourdieu rappelle l'intérêt de l'approche empirique et la nécessité de toujours étudier les contextes de production des faits sociaux, dont le savoir est un des aspects :

> « Toute mon entreprise scientifique s'inspire en effet de la conviction que l'on ne peut saisir la logique la plus profonde du monde social qu'à condition de s'immerger dans la particularité d'une réalité empirique, historiquement située et datée, mais pour la construire comme « cas particulier du possible », selon le mot de Gaston Bachelard, c'est-à-dire comme un cas de figure dans un univers fini de configurations possibles » (Bourdieu, 1994, p. 16).

Ainsi, plutôt que de chercher à déconstruire des catégorisations binaires, il s'agit de comprendre le contexte de leur production et les effets de leurs usages. La recherche d'une « troisième voie », fondée sur l'utopie d'une pensée qui peut échapper complètement à elle-même, risque d'aboutir à des conceptions « molles », selon l'expression de Rogers Brubaker (2005), reprise par Christine Chivallon, et à des contradictions nettes entre volonté théorique et méthodes empiriques. Finalement, les exigences d'une pensée pragmatique semblent ouvrir des perspectives particulièrement fécondes.

L'examen de la méthodologie déployée au service de cette pensée pragmatique fait l'objet du chapitre 3.

Chapitre 3

Pratiques de terrain

Pour analyser les espaces et les populations immigrées arméniennes à Los Angeles, les méthodes utilisées lors de mon travail de terrain ont oscillé entre une pratique sociologique et ethnographique (Beaud, Weber, 1997). L'approche ethnographique consiste à développer le niveau le plus local de la connaissance sociale. Elle se fonde sur la notion de milieu d'interconnaissance, c'est-à-dire sur un ensemble d'individus enquêtés en relations les uns avec les autres. La méthode sociologique « qualitativiste » nécessite de sélectionner les enquêtés selon des critères *a priori* et de créer de toute pièce des chaînes de relations inter-individuelles : les enquêtés ne se connaissent pas nécessairement. Stéphane Beaud et Florence Weber (1997, pp. 291-314) ont posé les jalons d'une « ethnographie sociologique », qui associe les deux approches et que j'ai tenté de mettre en œuvre.

3.1 Conditions ethnographiques : de At Water Village à Little Armenia

Ma rencontre avec Lucy, personnage central de mon milieu d'interconnaissance [1] et de mon installation à Little Armenia, constitue l'un des aspects majeurs de l'approche ethnographique. Je tente d'opérer un retour réflexif sur mes pratiques de terrain : mon changement de lieu de résidence de At Water Village à Little Armenia, mes déplacements hors des espaces fréquentés quotidiennement, mes déambulations exploratoires. J'expose donc ici les conditions de mes pratiques de terrain effectuées dans le but de construire un savoir empirique. L'enjeu du travail de terrain est de transformer une question abstraite en une série de pratiques sociales et d'événements. Mes séjours sur le terrain (à Los Angeles et en Arménie) se sont répartis comme suit (cf. figure 3.1) :

1. Un milieu d'interconnaissance (Beaud, Weber, 1997) désigne un ensemble d'individus se connaissant mutuellement –de vue, de nom, d'expérience. Chaque personne est au centre d'une étoile d'interconnaissance, dont la superposition dense constitue un milieu d'interconnaissance. L'interconnaissance suppose l'existence d'interactions personnelles répétées, qui peuvent être fondées sur des interdépendances. L'interaction désigne une relation de face-à-face, un événement dont le lieu et le moment sont décidés par les deux parties.

	Période	Durée	Lieu de résidence
2006	Février-Avril	3 mois	At Water Village (LA)
2007	Février	1 mois	Little Armenia (LA)
	(retour en France 1er mars)	(2 semaines)	
	mi-Mars-mi-Juin	3 mois	Little Armenia
	Juin (20 juin-16 juillet)	3 semaines	Erevan (Arménie)
2008	Février-Avril	3 mois	Little Armenia
	Juillet	1 mois	Little Armenia
2009	Février	2 semaines	Little Armenia
Total	11,5 mois à Los Angeles		
	3 semaines en Arménie		

FIGURE 3.1 – Tableau : Durée et lieux de résidence de mes séjours de terrain

3.1.1 De At Water à Little Armenia

Lorsque je suis arrivée pour la première fois à Los Angeles en 2006, dans le cadre du Master 2 (Mekdjian, 2006), j'ai découvert la ville de jour par ses autoroutes, circulant au-dessus de champs de villas et de palmiers. Elles m'amenaient de l'aéroport, dans le sud de l'agglomération, au quartier d'At Water Village. Situé à proximité de l'immense parc urbain Griffith, le quartier, hors des lieux arméniens les plus visibles à Los Angeles, se trouve à la porte de Glendale et de Little Armenia, qui allaient devenir les espaces de mes déambulations. At Water Village, dans la ville de Los Angeles, coincé dans un carrefour autoroutier, est un « petit » quartier résidentiel (8 100 habitants selon le recensement, US Census Bureau, 2000), composé essentiellement de maisons individuelles privées, occupées par des populations appartenant à la classe moyenne. La séparation des fonctions résidentielle et commerciale rend les rues d'habitation particulièrement monotones. Le soir, un ballet d'automobiles quitte les artères principales pour s'engager dans les ruelles résidentielles et brise le silence le temps d'un passage.

Lors de ma seconde arrivée en 2007, pour mon premier séjour de terrain dans le cadre de ma thèse, j'ai découvert la ville la nuit, immense marée de pavillons et de petits immeubles symbolisés par des points lumineux. Je me laissais cette fois-ci transporter le long des autoroutes jusqu'au sud du quartier de Little Armenia dans East Hollywood, dans une maison que j'allais occuper à chaque séjour face au Los Angeles City College, rue Heliotrope. Little Armenia se situe dans le quartier d'East Hollywood, dont le conseil de quartier *[Neighborhood Council]* a été fondé et reconnu en 2007. Si ce quartier a été institutionnalisé récemment, East Hollywood est un quartier ancien, caractérisé par un bâti et un mobilier urbain historique pour la moyenne de la ville, puisqu'il date en majorité des années 1940, il est d'ailleurs particulièrement vieillissant. East-Hollywood n'est pas Hollywood ; le premier se trouve dans l'ombre du second, icône touristique mondiale. Le quartier d'East-Hollywood (51 000 habitants selon le recensement, US Census Bureau, 2000) a abrité, pendant les années 1980, le long du mythique Sunset Boulevard, de nombreux motels où s'organisaient des activités de prostitution et de commerce de drogue.

Dans la seconde moitié des années 1990, en raison notamment d'opérations répétées de répression policière, ces activités ont peu à peu quitté le quartier, laissant des motels déserts faisant aujourd'hui figure d'épaves urbaines. L'habitat est en majorité locatif et collectif, composé d'immeubles de six à dix appartements en moyenne. Les fresques, les tags, les échoppes illégales sur les trottoirs, où sont vendues entre autre des découpes de fruits frais, colorent et animent les espaces les plus délabrés du quartier. Aucun espace vert n'est aménagé dans ce champ délabré de béton, seuls les palmiers des rues et les quelques orangers devant les immeubles rappellent le parc Griffith qui se trouve de l'autre côté de l'autoroute, à environ vingt minutes de voiture. Les seuls bâtiments vraiment entretenus sont les trois hôpitaux : *the Kaiser Permanente Medical Center, the Children's Hospital Los Angeles* et *the Queen of Angels-Hollywood Presbyterian Medical Center*, qui ont une très grande emprise spatiale. Le quartier est en effet devenu à la fin des années 1980 un espace de déconcentration des hôpitaux à l'échelle de la ville de Los Angeles. Les sirènes des ambulances scandent le quotidien sonore.

De At Water Village à Little Armenia, un trajet de dix à quinze minutes en voiture, le long de boulevards urbains, suffit. L'ambiance urbaine change pourtant nettement d'un quartier à l'autre ; à mes yeux, leur différence tient dans le fait que le premier est extérieur à la géographie arménienne de Los Angeles ; l'autre en est un des éléments les plus visibles. De 2006 à 2007 j'ai donc opéré un déplacement de lieu de résidence, de l'extérieur à l'intérieur des espaces arméniens de regroupement et cela s'est accompagné d'un déplacement de point de vue et de méthode. Pour mon travail de Master 2 (Mekdjian, 2006), j'ai surtout étudié le paysage urbain, les marqueurs spatiaux visibles de la présence arménienne à Little Armenia et à Glendale. Mes déambulations piétonnes m'ont amenée à décrire les *« urbanscapes »*[2] des espaces où résidaient les immigrés arméniens, à partir d'un regard doublement extérieur, venant de Paris et de At Water Village. L'emménagement à Little Armenia a modifié mon rapport à l'espace, au voisinage, aux distances par rapport aux autres espaces d'étude, et m'a permis d'étudier de manière détaillée les espaces qui composent le quartier. Dans ma réflexion, mon entrée dans le quartier a coïncidé avec la prise en compte systématique de l'échelle intra-communautaire (la « communauté » auto-proclamée étant segmentée par de multiples représentations de sous-groupes, de compositions et d'histoires migratoires très variées) et de l'échelle individuelle. Habiter Little Armenia signifiait habiter dans un espace de regroupement d'immigrés arméniens et plus particulièrement habiter chez Lucy, une immigrée arménienne, grâce à laquelle j'ai pu tisser des liens multiples au sein de Los Angeles et avec des immigrés arméniens.

2. « Paysages urbains ». Le terme d'*urbanscape* est un néologisme construit à partir de l'adjectif *« urban »* et du nom *« landscape »*. Il est utilisé de manière récurrente par les urbanistes et les géographes urbains anglo-saxons.

3.1.2 La rencontre comme événement central

La rencontre avec Lucy, mon informatrice principale, est au cœur de ma pratique de terrain. D'autres rencontres ont suivi. Ce sont véritablement les rencontres qui ont guidé ma découverte de Los Angeles. Les propos de Roland Barthes dans son ouvrage sur le Japon invitent à cette pratique de la rencontre :

> « Ouvrez un guide de voyage : vous y trouverez d'ordinaire un petit lexique, mais ce lexique portera bizarrement sur les choses ennuyeuses et inutiles : la douane, la poste, l'hôtel, le coiffeur, le médecin, les prix. Cependant, qu'est ce que voyager ? Rencontrer. Le seul lexique important est celui du rendez-vous » (Barthes, 2005 [1970], p. 27)

Ma rencontre avec Lucy a eu lieu le troisième jour de mon arrivée à Los Angeles en 2006. Mon premier déplacement hors d'At Water Village m'a amenée à Glendale par le bus 180 (cf. figure 4.4 page 119, carte) où j'ai choisi de me rendre d'abord à la mairie, qui me semblait pouvoir être un point de départ de mes explorations. Au guichet d'accueil, premier contact réel avec les citadins, j'ai commencé par entendre quelques bribes d'arménien. Mon patronyme, mon accent français, le sujet de mon étude que j'ai exposé brièvement (« j'étudie les Arméniens à Glendale »), ont apparemment laissé perplexes les personnes à l'accueil de la mairie. J'ai demandé à rencontrer un urbaniste ou tout autre représentant de la ville pour entamer mon travail exploratoire de terrain. Je suis repartie avec le nom d'un des urbanistes de la ville, c'est-à-dire un employé municipal travaillant au département de l'*« Urban Planning and Housing »* [3]. Le lendemain dans son bureau face à l'immense carte de Glendale celui-ci m'a parlé d'espaces verts, de dents creuses à transformer en espaces commerciaux, de problèmes d'axes routiers encombrés. Quand j'ai évoqué les immigrés arméniens (officiellement 27% de la population totale) et leurs éventuels lieux de regroupement dans la ville, mon interlocuteur m'a rapidement parlé de deux espaces (*« in the north of the city and in the northwest around Glenoaks Boulevard »* [4]) où les immigrés arméniens seraient nombreux ; il a reconnu lui même qu'il n'avait pas plus d'informations à leur sujet que celles du recensement fédéral américain datant de 2000. Selon cet employé, aucune étude officielle n'aurait été menée sur la population immigrée et d'origine arménienne, le but affirmé étant de ne pas favoriser un groupe vis-à-vis d'un autre et pour cela de penser Glendale *« as a whole »* [5]. La visibilité des Arméniens à Glendale et les rapports entretenus avec les autorités municipales m'apparurent très vite complexes et bien éloignés des présupposés sur une « ville arménienne » où les immigrés contrôleraient le territoire urbain. L'urbaniste interviewé m'a conseillé de rencontrer une des avocates de la ville, qui me dit-il, m'aiderait pour « approcher la question arménienne ». Il n'a pas précisé que cette avocate était d'origine arménienne ; son patronyme, comme le mien, parlait de lui-même.

3. Le département municipal de l'« aménagement urbain et du logement » est en charge de planifier et mettre en œuvre les opérations d'aménagement public : construction de logements sociaux, d'espaces publics etc. à Glendale.

4. « Au sud et au nord-ouest de la ville aux alentours du boulevard Glenoaks ».

5. « Comme un tout ».

Née en Arménie en 1970, Lucy a migré avec sa famille, ses parents, sa sœur et sa grand-mère paternelle, d'Erevan directement à Los Angeles en 1980. La famille s'est installée d'abord dans un appartement à Little Armenia puis dans une maison achetée, rue Heliotrope, où Lucy vit toujours (les autres membres de la famille ont soit déménagé, soit sont décédés). Lucy habite donc Little Armenia et travaille comme avocate municipale *[city attorney]* à Glendale. Dans son bureau à la mairie sont affichées le poster d'un concert de Charles Aznavour à l'Olympia à Paris, une carte d'Arménie, et un certain nombre d'autres illustrations de motifs arméniens. Lucy connaît la France, sa famille après le génocide de 1915 s'est réfugiée à Décines, dans la grande banlieue lyonnaise, puis en 1947, comme de nombreux autres ménages arméniens, a décidé de « retourner », c'est à dire de s'installer en Arménie soviétique. Lors de mon entretien avec Lucy, j'ai commencé par me présenter (mes nom et prénom, mon statut d'étudiante et mes lieux de résidence, Paris et At Water Village). Je lui ai exposé mon sujet de recherche : « je travaille sur les immigrés arméniens et leurs descendants à Los Angeles. Glendale et Little Armenia m'intéressent particulièrement... ». Lucy m'a à peine laissée finir, elle m'a interrogée sur mon patronyme, ma famille, des questions intimes face auxquelles une certaine réserve a rapidement laissé place à la confiance. La plupart des entretiens que j'ai menés ensuite, ont commencé par une série de questions sur ma famille. Je parlais généralement de ma grand-mère arménienne immigrée en France, des quartiers de regroupement arménien à Paris ; les interviewés m'ont poussée souvent à une comparaison entre Paris et Los Angeles, entre l'histoire migratoire familiale des personnes interrogées et la mienne. Passage de confiance obligé, cette mise en récit personnelle a été aussi la monnaie de l'échange : mon récit de vie en échange du leur ; je « donnais le change ». La communication n'est pas désintéressée et s'articule autour de mises en scène réciproques, selon la métaphore théâtrale qu'emploie Erving Goffman (1973). Le courant de la sociologie interactionniste implique que la dynamique des échanges entre individus, y compris les échanges silencieux, permet la construction du fait social tendu par des rapports de pouvoir. La seconde école de Chicago, qui émerge dans les années 1930 (Blumer, 1986) théorise le fait que les positions sociales s'établissent dans des situations concrètes de mises en contact. Ma position peut être analysée selon l'analogie théâtrale de Erving Goffman, qui s'inspire de Georg Simmel (2007 [1903] a et b, 1999 [1908]), et pour lequel :

> « l'une des questions essentielles qui se posent à l'acteur [...] est de créer chez autrui une « impression de réalité » pour faire croire à l'image qu'il veut donner de lui-même. Pour cela, il doit adapter sa présentation (sa « façade personnelle ») à son rôle et « dramatiser » celui-ci, c'est à dire incorporer à son activité des signes qui donneront de l'éclat et du relief à certains de ses comportements » (Goffman, 1974 p. 104).

Raconter des fragments de mon histoire personnelle, en insistant notamment sur le fait que ma grand-mère avait survécu au génocide et s'était réfugiée en France (une des questions fréquemment posées par mes interlocuteurs portait sur le lien entre ma famille et le génocide), correspondait à la création d'un espace de douleur partagé et à une forme d'adhésion implicite à une communauté de la douleur si

souvent mise en scène dans les motifs discursifs de l'« identité arménienne ». Selon la terminologie de Georg Simmel, ces récits échangés sont des « ponts » qui relient les deux parties en contact (à l'opposé des « portes » qui séparent).

Dans les termes de l'échange avec Lucy, la confiance s'est installée vraiment, quand le lendemain de notre première entrevue, elle m'a amenée rendre visite à sa mère, Hayastan V., dont le prénom signifie « Arménie » en arménien. J'ai exposé une nouvelle fois mon histoire familiale face à Hayastan, référence centrale (Hayastan est la mère-patrie au sens propre et figuré) dans la géographie sociale de Lucy. Hayastan habite Los Feliz, quartier voisin d'At Water Village, de Glendale et de Little Armenia. Nous buvons un café, nous sympathisons. A partir de ce jour, Lucy m'ouvrira toutes les portes, les plus familières : la sienne à partir de mon deuxième séjour en 2007, celles des maisons des membres de sa famille, de ses amis, celles des bureaux de ses collègues à la mairie, jusqu'aux portes les plus lointaines, en faisant jouer ses nombreux réseaux. Ma méthodologie de terrain a donc commencé par une rencontre, celle avec Lucy, amie, informatrice et hôte. J'ai opéré un déplacement vers Little Armenia dans l'espace intime du foyer d'une immigrée arménienne née en Arménie.

3.1.3 Des pratiques locales

A Little Armenia, j'ai utilisé les équipements du quartier, les commerces, les bus, les rues tout en observant mes pratiques, celles des habitants et des passants. Je me suis rendue, comme doctorante travaillant sur le quartier et comme jeune femme française d'origine arménienne, aux réunions bi-mensuelles du conseil de quartier d'East-Hollywood, au sein duquel est inclus Little Armenia. Cette pratique m'a permis de rencontrer régulièrement certains de mes voisins et les résidents du quartier membres du conseil. Certains d'entre eux sont devenus des amis, en même temps que des « sujets d'étude ». J'ai interviewé de manière formelle et informelle des résidents qui habitaient et/ou travaillaient à Little Armenia (commerçants, membres des églises, proviseurs cf. annexe 6). La quasi totalité des personnes rencontrées à Little Armenia connaissait Lucy, au moins de vue.

Fréquence	**Quotidienne**	**Hebdomadaire**	**Exceptionnelle**
Nature	Courses	Interviews dans le quartier	Messes de Pâques
	Déplacements arrêt de bus	Interaction avec les voisins	Commémoration du génocide
	Observations	Réunion de quartier	Festival arménien
	Interactions avec des proches		Evènements culturels arméniens

FIGURE 3.2 – Tableau : Fréquence et nature de mes pratiques de terrain à Little Armenia

J'ai associé à cette approche ethnographique, menée à partir du milieu d'interconnaissance de Lucy et de Little Armenia, une approche sociologique qualitative.

J'ai multiplié les lieux de rencontre et les lieux d'observation, en explorant la nébuleuse arménienne de Los Angeles. Je suis donc sortie de Little Armenia de manière régulière pour aller rencontrer des individus à Glendale, à North Hollywood, à Montebello principalement, c'est à dire dans les différents espaces vécus et pratiqués par les immigrés arméniens et leurs descendants dans l'agglomération. Little Armenia n'a pas constitué un lieu exclusif de réalisation d'entretiens, mais mon lieu de résidence et un des espaces de mes explorations.

3.2 Pratiques socio-spatiales quotidiennes : déplacements et observations

Pour créer un espace familier à partir de la spécificité du terrain et à l'inverse interroger le familier pour le rendre « étrange », j'ai multiplié les pratiques quotidiennes de déplacements, d'observations et de rencontres. Il s'agissait de trouver des formes de répétitivité dans le quotidien, le mien et celui des individus enquêtés. Cette approche est néanmoins insuffisante si elle aboutit à la description mécanique des actions individuelles comme les résultats de structures invariantes. Cela ne laisse pas place au hasard des déambulations et des rencontres, ni à la créativité de pratiques multiples. La recherche de répétitivité (parcours similaires dans mon quartier de résidence, trajets de bus identiques) a eu l'avantage de me permettre de construire des repères, c'est-à-dire des éléments familiers dans l'étrangeté du paysage urbain à Los Angeles, « des types de référence ponctuelle [dont] leur utilisation implique le choix d'un élément unique au milieu d'une multitude de possibilités [et qui] symbolisent une direction constante » (Lynch, 1999 [1960], p. 56). Mes marches répétitives, à des temps de l'année et à des horaires divers, se sont organisées le long de parcours imposés par la géographie des arrêts de bus et par mon lieu de résidence. Ces marches ont été l'occasion de rencontrer des commerçants, des passants, en dehors de mon milieu principal d'interconnaissance. Passer, repasser sans but précis était une sorte de refrain, le rythme scandant ma découverte, puis ma connaissance de la ville.

Cette familiarité acquise, me permettant par exemple de ne pas me perdre, j'ai adopté une approche sociologique relevant plus nettement de la phénoménologie, définie par Pierre Bourdieu comme « un mode de connaissance qui se donne pour objet de réfléchir une expérience qui, par définition, ne se réfléchit pas, la relation première de familiarité avec l'environnement familier » (Bourdieu, 1980, p. 43-44). L'approche phénoménologique consiste à rendre étrange l'expérience familière. Pierre Bourdieu explique combien ce mode de connaissance, qui revient à opérer un retour réflexif sur les conditions de réalisation des expériences de terrain, est important dans l'appréhension de l'objet d'étude.

L'exposé de mes pratiques quotidiennes de terrain entend répondre à cet impératif réflexif.

3.2.1 Déplacements

Au sujet de Tokyo, dont les rues ne portent pas de nom, Roland Barthes explique : « cette ville ne peut être connue que par une activité de type ethnographique : il faut s'y orienter, non par le livre, l'adresse, mais par la marche, par la vue, l'habitude, l'expérience » (Barthes 2005 [1970], p. 55). Je me suis déplacée dans Los Angeles, hors des plans, hors des noms de rues, au gré de repères visuels dont j'ai gardé progressivement les traces en mémoire. Cette approche au fil des rues m'a permis de dépasser les limites pré-définies tracées sur les cartes (notamment les limites de territoires officiels et politiques) et de déambuler en développant mes facultés d'observation.

Mes déplacements hors de Little Armenia ont constitué une pratique, à la fois ordinaire et répétitive mais aussi *extra*-ordinaire et sans but. J'ai déambulé à pied et en transport en commun, principalement en bus. Le bus est le transport en commun le plus usité à Los Angeles, avant le métro, dont les quelques lignes ne desservent que des portions restreintes de la ville (Bénit-Gbaffou, Fol, Pflieger, 2007). Je ne disposais ni d'une voiture, ni d'un permis de conduire et mes voyages sur les autoroutes-icônes à Los Angeles se sont toujours déroulés côté passager. Le fait de ne pas conduire, malgré l'incongruité que cela constitue à Los Angeles, n'a pas été une contrainte. Les distances parcourues depuis mon lieu de résidence (Heliotrope Drive au sud de Little Armenia) allaient de quelques mètres dans le quartier à 8,5 kilomètres pour Downtown jusqu'à une vingtaine de kilomètres pour me rendre à Montebello par exemple, chacun de ces lieux étant accessibles en bus. Un de mes déplacements hebdomadaires consistait à me rendre à l'Université de Californie, Los Angeles (UCLA), au département de sociologie, pour assister à un séminaire sur les migrations internationales organisé par le professeur Roger Waldinger. L'université se situe à l'ouest de l'agglomération dans le quartier de Westwood, à environ 16 kilomètres de mon lieu de résidence et à environ 1h20 de bus.

	Glendale	Downtown	Pasadena-Burbank	North Hollywood	Montebello
distance (Km)	11	8,5	20	15	22
temps	50 min	20 min	50 min	1h	1h40

FIGURE 3.3 – Tableau : Distances et temps moyens des trajets en bus entre Little Armenia et les différents espaces visités

Les déplacements en transports en commun m'ont permis de sortir des trajectoires autoroutières de la ville, souvent bordées de murs qui empêchent de voir la ville. En outre, les trajets en bus m'ont aussi permis de faire quelques rencontres fortuites avec des immigrés arméniens ou avec des citadins en général, souvent de classes sociales défavorisées, celles qui principalement pour des raisons économiques sont exclues du monde de la voiture. Parcourir la ville entière en ayant la possibilité de regarder, de prendre des notes, de tendre une oreille indiscrète à des bribes de conversation a été une pratique fructueuse. Pendant les fins de semaine, je me suis également beaucoup déplacée en voiture, avec Lucy et d'autres personnes rencontrées qui m'amenaient dans telle réunion de famille ou à tel événement.

J'ai aussi exploré la ville par les lieux des interviews : mairies, écoles, commerces, parcs, espaces domestiques, bibliothèques publiques, qui ont été autant de lieux d'observation.

3.2.2 Observations

L'observation consiste à décrire ce qui est perçu sous la forme de chroniques d'activités, de cartes de déambulation, de photographies. L'observation est aussi une présence, c'est-à-dire un acte spatial, défini par la place et la distance de l'observateur par rapport à ce qui est observé. Le terrain peut être comparé à une chambre obscure, qui s'éclaircit au fur et à mesure que le regard et les autres sens de la perception s'habituent à l'obscurité. Le contact prolongé est une des conditions pour arriver à voir, le laps de temps nécessaire dépendant du degré d'étrangeté perçue et représentée entre soi et l'objet d'étude. Toutes les pratiques de terrain, des déplacements aux entretiens, sont accompagnées d'observations silencieuses, mises immédiatement ou *a posteriori* en images, en cartes ou en textes. J'ai tenté d'observer à la fois les signes extérieurs, dans les rapports objet-sujet, et mes propres positions d'observatrice, mes rituels d'approche et de communication dans les rapports sujets-sujets.

Dans les situations d'interaction entre sujets, j'ai dans la plupart des cas décidé de me révéler comme observatrice, et suivant les circonstances, cette déclaration m'a portée au centre d'un cercle d'individus, au devant d'une salle, ou au contraire en position de retrait. S'auto-déclarer observatrice, dire le but de ma présence, a impliqué que je devienne autant observée qu'observatrice. Lors des réunions de dignitaires religieux et de membres de partis politiques à l'archevêché de Burbank (une assemblée presqu'exclusivement masculine, âgée, composée d'individus conscients d'incarner une forme de pouvoir), mon observation a été strictement silencieuse, suivant un pacte tacite avec l'assemblée. Dans les réunions d'une association de bénévoles féminines arméniennes, par mon statut de femme d'origine arménienne et de chercheuse, j'ai été présentée à l'assemblée, placée à côté de la directrice, comme une « invitée » amenée à témoigner et à recueillir des témoignages. « Le savoir reste lié à un pouvoir qui l'autorise », explique Michel De Certeau (2003 [1974], p. 47).

Ces jeux de présentation et de placement au devant ou à l'arrière de la scène renvoient à l'analogie théâtrale d'Erving Goffman, précédemment évoquée. La scène du théâtre social où s'organisent les mises en scène symboliques est divisée entre les « régions antérieures » (la « scène ») où se déroulent les représentations (les acteurs sont confrontés au « public » et doivent tenir leurs rôles sociaux) et les « régions postérieures » (ou « coulisses »), fermées au public et où l'acteur peut relâcher son contrôle (Goffman, 1974, p. 104). Si j'ai parfois expérimenté cette distinction de manière nette, il m'est aussi apparu qu'elle pouvait souvent être ténue dans mon rapport au terrain : les lieux des entretiens, des réunions m'ont demandé un soin particulier de préparation et de présentation, mais j'ai également observé mes comportements lors de mes passages dans des commerces où je me rendais « seulement » pour faire des courses, voire dans la maison que j'habitais aux côtés

de Lucy. Tout est devenu observation, avec des degrés divers de mises en scène, de mises à distance et de proximité. L'espace virtuel de l'écriture, les pages de mon carnet de terrain, ont été finalement mes véritables coulisses : un espace intime et silencieux de retrait. L'écriture routinière des mes observations a constitué un acte de distanciation fondamental pour pouvoir continuer à « jouer », se mettre en scène et supporter la condition quasi-schizophrénique du statut d'observateur de terrain.

Évoquer l'acte d'observation renvoie immédiatement à l'observation participante, largement décrite par les chercheurs en sciences sociales comme une des méthodes centrales des enquêtes de type ethnographique (Gans, 1962, Foote Whyte, 1984, 1994). Herbert Gans (1962), par exemple, explique dans l'appendice de *The Urban Villagers* (étude d'ethnographie sociologique où l'auteur et sa femme ont emménagé dans un quartier italo-américain de Boston), que « *participant-observation is the only method I know that enables the researcher to get close to the realities of social life* »[6](Gans, 1962, p. 350). Cet auteur souligne comment il s'est fondé un milieu d'interconnaissance à partir de ses voisins, comment il a établi des liens avec les commerçants de proximité, et quelles ont été les conditions de sa participation comme habitant du quartier et comme chercheur, aux réunions de quartier[7] ; il montre également les limites de cette méthode et s'interroge sur le degré de participation (active ou passive) à adopter ? L'auteur souligne la difficulté de trouver une juste place, ni trop impliquée ni trop en retrait. C'est en lisant Pierre Bourdieu que les critiques de l'observation participante me sont apparues :

> « la relation pratique que l'ethnographe entretient avec son objet, celle de l'étranger, exclu du jeu réel des pratiques sociales par le fait qu'il n'a pas sa place –sauf par choix et comme par jeu- dans l'espace observé et qu'il n'a pas à s'y faire une place, est la limite et la vérité de la relation que l'observateur, [...] entretient avec son objet » (Bourdieu, 2000 [1972], p. 56-57).

Ainsi, pour tenter de comprendre son objet d'étude, le chercheur doit sentir une rupture et se savoir nécessairement étranger et toujours « en dehors ». La rupture est double, comme l'explique Pierre Bourdieu : celle de l'observateur vis-à-vis de son sujet et celle de l'observateur vis-à-vis de lui même et de ses présupposés : « l'observateur [...] incline à importer dans l'objet les principes de sa relation à l'objet, comme en témoigne le privilège qu'il accorde aux fonctions de communication et de connaissance » (*ibid.,* p. 229). Prendre conscience de son étrangeté sur le terrain permet une analyse des conditions de production du savoir :

> « il n'y a qu'un discours qui dit l'action et qui, sous peine de tomber dans l'incohérence ou l'imposture, ne doit cesser de dire qu'il ne fait que dire l'action [...]. Cela signifie que l'observation participante est, en quelque sorte, une contradiction dans les termes» (*ibid.,* p. 57).

Il s'agit d'objectiver son rapport à l'objet (tenter de le distancier et de l'étudier) et

6. « L'observation participante est l'unique méthode que je connaisse qui permette au chercheur d'approcher des réalités de la vie sociale ».

7. J'ai reproduit cette pratique en me rendant aux réunions de quartier bi-mensuelles organisées dans un lieu public d'East-Hollywood, comme indiqué précédemment. J'accompagnais Lucy, qui a été élu en 2007 membre de ce conseil.

de penser ce rapport comme une construction et un jeu. Finalement, la participation du chercheur ne peut se faire que sur le mode théâtral du simulacre.

3.3 Enquêtes orale et écrite : les pratiques de l'entretien

L'enquête orale a correspondu à une série de pratiques sociales quotidiennes consistant à rendre possible la rencontre, à me déplacer et à me mettre en scène dans l'échange.

3.3.1 L'enquête orale par entretiens : 130 personnes enquêtées

J'ai mené des entretiens auprès de cent trente personnes (cf. annexe 6) ; des entretiens longs ont duré en moyenne une heure et demi et ont été parfois réalisés en plusieurs fois (principalement auprès des personnes se situant dans le milieu d'interconnaissance de Lucy) et des entretiens courts, souvent informels, qui, en moyenne, n'ont pas dépassé quarante minutes :

Situation des enquêtés	**Nombre**	%
Milieu d'interconnaissance proche de Lucy	39	30
Milieu d'interconnaissance éloigné de Lucy	11	8
Hors du milieu d'interconnaissance	80	62
Total	130	100

FIGURE 3.4 – Tableau : Répartition des enquêtés de l'enquête orale en fonction du milieu d'interconnaissance de Lucy

Quatre-vingt personnes ont été rencontrées hors du milieu d'interconnaissance de Lucy, elles se répartissent comme suit :

- dix élèves au *Glendale Highschool* (lycée de Glendale) ; les rencontres (une dizaine de visites) ont été permises par une personne chargée de l'éducation à la mairie de Glendale, la proviseur et un professeur du lycée ;

- quinze étudiants du Glendale Community College rencontrés par le biais d'un professeur de « culture et d'histoire arméniennes » dont j'ai suivi une dizaine de cours. Avec ce professeur et le groupe d'élèves de la classe, je me suis rendue trois semaines en Arménie en juin-juillet 2007 ;

- environ trente personnes, commerçants, habitants, membres d'associations à Little Armenia, Montebello, North Hollywood contactées par le biais des pages jaunes arméniennes (*Armenian Yellow Pages*, section Los Angeles) et des sites internet des associations ou rencontrées au gré de mes déplacements ; dix entretiens parmi les trente ont été menés de manière informelle ;

- vingt-cinq personnes rencontrées lors des réunions associatives, des conférences, des événements culturels divers, principalement organisés à Glendale ; ces rencontres

ont été souvent rapides lors de la première entrevue et informelles puis approfondie lors d'un entretien formel pour 10 d'entre elles.

Parmi l'échantillon de cent trente personnes, 10% (dix-sept personnes) sont non-arméniennes, américaines sans origine particulière déclarée et d'origine juive, thaïlandaise, salvadorienne, chilienne, mexicaine. Cet échantillon de personnes en relation plus ou moins directe avec les quartiers à forte proportion arménienne, avec des individus ou groupes sociaux arméniens, m'a permis de construire quelques jalons comparatifs. Ainsi, j'ai interviewé plusieurs responsables d'associations juives, religieuses et laïques, dont un des objectifs principaux est d'aider à l'installation les immigrés issus d'Israël et des ex-pays soviétiques récemment arrivés à Los Angeles. Ces entretiens ont conforté les thèses de Bruce Philipps (2007) qui critique les modèles de l'enclave ethnique et de l'assimilation spatiale à partir d'une étude des multiples localisations résidentielles des immigrés juifs à Los Angeles, comparables en de nombreux points au cas arménien. J'ai également interviewé des immigrés thaïlandais, salvadoriens et chiliens habitant East-Hollywood, quartier qui abrite, avec Little Armenia, Thaï Town et une des populations salvadoriennes les plus importantes des quartiers de l'agglomération.

Il ne s'agit pas d'opposer les interviewés d'origine arménienne, qui correspondraient à l'intérieur d'une communauté, à un extérieur. Un des objectifs ce travail est d'étudier les multiples modes de représentations et de délimitations d'un dedans et d'un dehors communautaires. Il s'agit d'envisager ces distinctions, sans les renforcer et de les justifier dans mes propres pratiques de recherche. Tous les enquêtés, quelles que soient leurs identifications, ont contribué à éclairer d'une manière ou d'une autre les réalités sociales en lien avec l'immigration arménienne à Los Angeles.

L'échantillon est qualitatif et tient sa valeur, non pas dans sa représentativité, mais dans les conditions mêmes de sa construction. Ainsi, le traitement des résultats des entretiens est qualitatif, sous la forme principalement d'extraits d'entretiens. Les statistiques suivantes sont donc indicatives. Parmi les cent-trente enquêtés, 44% étaient des femmes et 56% des hommes, 19% occupaient un emploi de type profession libérale, 21,5% des emplois publics, 4,6% étaient à la retraite, 21,5% élèves ou étudiants, 43% étaient propriétaires, 55% locataires, 2% n'ont pas répondu à la question. Parmi les 113 personnes interviewées se déclarant arménienne, 89,4% étaient nés à l'étranger, 10,6% aux États-Unis. S'agissant des personnes nées à l'étranger, 36,6% sont nées en Arménie, 17% au Liban, 15% en Iran, et dans divers pays, tels que l'Éthiopie, Israël, l'Allemagne entre autres, trois personnes n'ont pas répondu.

Cent trente personnes interviewées correspondent à presqu'autant de lieux de rencontre distincts, dans des communes et des quartiers divers, dans des espaces domestiques et publics, marqués plus ou moins nettement par des signes et des symboles de pouvoir. L'observation systématique des lieux de rencontre a été particulièrement instructive sur la diversité des lieux habités, fréquentés, parcourus par les immigrés. J'ai dans la mesure du possible toujours laissé à mes interlocuteurs le soin de fixer le lieu de la rencontre, quand celle-ci n'était pas fortuite.

Les entretiens, principalement en situation de face-à-face, n'ont pas tous été conduits selon la grille d'entretien fournie en annexe (cf. annexe 5). J'ai souvent commencé l'entretien à partir de la grille pour m'en détacher progressivement, et parfois y revenir, au gré des récits des personnes enquêtées. Les entretiens se sont déroulés principalement en anglais (70% d'entre eux, contre 30% en arménien à l'aide d'interprètes dans le cercle d'interconnaissance de la personne interviewée). Ma connaissance de l'arménien[8] n'est pas suffisante pour mener un entretien dans son intégralité ; en conséquence j'ai déployé plusieurs tactiques linguistiques pour instaurer la possibilité d'une compréhension mutuelle. Je me suis ainsi souvent présentée sous mes deux prénoms Sarah et Anouche, mon second prénom étant arménien ; j'ai salué et remercié mes interlocuteurs en arménien quand cela me semblait nécessaire, principalement pour ceux qui maîtrisaient le moins bien l'anglais.

8. J'ai suivi pendant le premier semestre de l'année de Master 2 des cours de langue arménienne (arménien occidental) à l'INALCO.

Ce qu'a impliqué d'avoir un patronyme arménien

Je n'ai jamais eu besoin de me présenter comme « arménienne » auprès des Arméniens interrogés. Mon patronyme me présente à ma place, peu importe le choix de mes identifications personnelles. Fonctionnant comme la couleur de la peau pour les « minorités visibles », un patronyme qui se termine en -ian ou en -yan en dit déjà long pour la plupart des Arméniens.
Une fois cette première distance franchie, de multiples autres surgissent : « vous ne ressemblez pas à une Arménienne », « est-ce que vos deux parents sont arméniens ? », « vous avez grandi en France ? Il paraît que les Arméniens en France sont très intégrés » ; mon patronyme n'a jamais suffi. Mes interlocuteurs m'ont souvent demandé de me justifier en raison justement de mon nom : je m'appelle Sarah Mekdjian et je parle peu l'arménien, ma mère n'est pas arménienne, je n'étais jamais allée en Arménie avant 2007, tout cela a interpellé certains des enquêtés. L'inclusion dans un *nous* qui désignerait « les Arméniens » n'est jamais allée de soi, sûrement certainement parce que j'étais aussi une « arménienne » venue d'ailleurs, trahie par mon accent français et par des attitudes parfois maladroites de quelqu'un plongé dans un environnement neuf.
Le passage obligé des questions sur ma famille et sur l'expérience du génocide vécue par ma famille m'a souvent destabilisée ; se raconter pour demander ensuite à l'interviewé de faire de même. L'entretien a un prix.
L'impression d'être positionnée sur une échelle qui mesurerait le degré de mon « identité arménienne » a souvent été vécue de façon pénible.
« Tu es arménienne, je vois « Mekdjian », mais tu ne ressembles pas une arménienne, arménienne comment ? », me demandait une des élèves interviewées au collège de Glendale.
Mon histoire familiale plurielle, entre mon père né en France de parents apatrides et ma mère française, ainsi que ma situation de « déplacée » de France aux États-Unis, entraînaient une double position d'étrangeté, qui déstabilisait certains et animait la curiosité d'autres.
Les questionnements des enquêtés m'ont nécessairement renvoyée à des questionnements sur mes identifications personnelles et sur les différentes trajectoires que j'ai prises ainsi que celles de ma famille.
Plutôt que de lutter contre ces surgissements subjectifs, par ailleurs prévisibles, et de souffrir des éventuelles catégorisations et assignations identitaires que certains tentaient de m'imposer, j'ai décidé très vite d'accepter ma position d'étrangère, une étrangère parmi des étrangers.
Je n'ai jamais étudié les « miens » mais les « autres » parmi lesquels je figurais aussi comme « autre ».
Ainsi, si mon nom m'a valu l'économie de certains efforts pour vaincre une distance ou une méfiance initiale, il a aussi entraîné des questionnements multiples, parfois difficiles à satisfaire.

J'ai posé certaines questions en arménien, notamment celles relatives à des termes clés de mes hypothèses théoriques, par exemple la question portant sur la définition de *la* diaspora, pour laquelle j'utilisais le terme arménien *« spiurk »* qui signifie diaspora et qui a une histoire tout à fait particulière (cf.216). Ma maîtrise insuffisante de l'arménien a constitué parfois une limite évidente à la communication, notamment lors des rencontres informelles avec des interlocuteurs non-anglophones

en l'absence d'une personne pouvant traduire. Il faut ajouter à cela la perte de nuances lors des traductions et des retranscriptions. Pour pouvoir mener une analyse détaillée des discours, j'ai enregistré une trentaine d'entretiens. Après avoir essuyé, lors de mes premiers séjours, plusieurs refus de la part des enquêtés qui ne voulaient pas parler devant l'appareil d'enregistrement, j'ai décidé de l'utiliser quand une relation de confiance était établie et quand les personnes ne pouvaient s'adresser qu'en arménien, ce qui m'a permis de travailler ensuite les traductions. Les enregistrements se sont donc faits majoritairement lors de secondes visites ou auprès de personnes ne parlant qu'arménien. Dans certains cas, les personnes ont refusé l'appareil se mettant en scène dans une situation d'exclusivité, synonyme soit de pudeur, soit de l'affirmation d'un besoin exprimé de « confidentialité » lié à un statut particulier (notamment des situations réelles ou imaginées de pouvoir).

Le travail d'enquête orale a été mené pendant l'intégralité de mes séjours à Los Angeles. J'ai également recouru à un autre outil de construction de données, celui d'une enquête écrite constituée d'un questionnaire et diffusée sur internet, à laquelle 745 personnes ont répondu du 12 mars 2008 au 5 mai 2008.

3.3.2 L'enquête écrite par un questionnaire disponible sur internet : 745 personnes enquêtées

J'ai décidé de mener une enquête écrite (cf. annexe 3) sur internet, en mars 2008 alors que j'étais à Los Angeles, dans le but de disposer d'un échantillon plus important que celui fourni par l'enquête orale, mon objectif étant de réaliser une analyse statistique. Cette enquête m'a également permis d'entrer en contact avec de nouvelles personnes à interroger par oral, de recueillir des données originales, de faire surgir des pistes nouvelles à approfondir ensuite dans les entretiens de face-à-face. L'enquête était disponible sur le site internet *« www.surveymonkey.com »*, site dédié à des enquêtes en ligne. Moyennant quinze dollars par mois, j'ai pu enregistrer mon questionnaire sur le site et créer une adresse pour y accéder.

J'ai donc envoyé le lien de l'adresse de l'enquête accompagné d'un court texte explicatif aux enquêtés qui n'avaient plus qu'à cliquer sur le lien et à commencer à répondre. Les réponses quantifiables (genre, âge...) ont été automatiquement analysées par le site internet sous forme de pourcentages. Je me suis attachée au dépouillement des données collectées sous format Excel, en croisant les données statistiques et les réponses ouvertes sous forme de textes libres. Sur un total de cinquante deux questions, quarante-trois étaient ouvertes et neuf appelaient à faire un choix unique ou multiple entre des réponses préétablies.

La représentativité de l'échantillon de l'enquête écrite, 745 personnes avec un taux de réponses complètes au questionnaire de 87%, n'est pas plus évidente que celle de l'enquête orale. En effet, j'ai diffusé l'enquête à partir de réseaux bien particuliers, principalement à partir des carnets d'adresse électroniques des personnes interrogées à l'oral : j'ai donc contacté ces personnes en leur demandant d'envoyer le lien internet à leur entourage. En plus de ces envois, j'ai adressé le lien à de nombreuses institutions arméniennes, églises, associations, partis politiques dont

les adresses ont été collectées dans les pages jaunes arméniennes et sur les sites internet (cf. annexe 4). Enfin je me suis rendue au *Glendale Community College* et *Glendale Highschool* pour présenter l'enquête aux élèves de plusieurs classes et leur donner le lien à remplir eux-mêmes et à diffuser auprès de leur entourage. Le questionnaire était en anglais, excluant les non-anglophones et les personnes ne disposant pas d'internet. J'ai imprimé une trentaine de questionnaires écrits que j'ai distribués à diverses occasions à des personnes qui désiraient répondre mais qui n'avaient pas accès à un ordinateur.

Un condition était indispensable pour non pas participer à l'enquête, mais être comptabilisé dans l'échantillon de l'enquête : résider dans l'agglomération de Los Angeles, ce qui correspond environ aux limites du comté, ou y avoir résidé il y a peu. Le fait de se sentir concerné de prés ou de loin par une identification arménienne (les individus enquêtés sont nés ou non à l'étranger, ils se déclarent « arméniens », « arméniens-américains », « américains d'origine arménienne » entre autres combinaisons possibles) n'a pas été retenu comme un critère discriminant, puisqu'impossible à mesurer. En fonction des lieux de naissance et des identifications déclarées, des histoires familiales retranscrites il est aisé de se rendre compte que l'intégralité des répondants entretient un lien avec une certaine identification arménienne.

Le traitement statistique à partir des données recueillies permet d'envisager des tendances. Les analyses des réponses aux questions ouvertes ont été les plus riches. L'impersonnalité de l'espace virtuel de l'enquête et l'anonymat garanti des enquêtés ont offert aux enquêtés une liberté de parole inédite. J'ai en outre proposé un texte introductif à l'enquête aussi simple que possible, en affichant la production d'un savoir à des fins de recherche comme principal but de l'enquête :

> *« This survey aims to fill a gap in our knowledge and understanding of the Armenian population in Greater Los Angeles. The results will be used as part of a PhD dissertation in Geography. The survey takes approximately 12 minutes to complete and is anonymous. Please complete all 6 pages to the best of your ability. We greatly appreciate your participation »* [9]
>
> *« Thank you for completing our survey ! For any questions, please contact us at mekdjian_s@hotmail.com »* [10]

Une vingtaine de personnes m'ont écrit pour me demander des précisions sur mon travail de thèse, sur les résultats déjà recueillis et quatorze de ces contacts ont donné lieu à des entretiens oraux.

L'enquête orale et l'enquête écrite ont été mes deux outils principaux de production de données. Il faut y ajouter les données statistiques collectées à partir du recensement. Le dernier recensement fédéral date de 2000 et permet d'analyser

9. « Cette enquête a pour objectif de compléter notre connaissance de la population arménienne dans le Grand Los Angeles. Les résultats seront utilisés dans le cadre d'une thèse de doctorat en géographie. Répondre à l'enquête prend environ 12 minutes et est anonyme. Veuillez, s'il vous plaît, remplir l'ensemble des 6 pages au mieux que vous pouvez. En vous remerciant vivement pour votre participation »

10. Merci d'avoir rempli notre enquête ! Pour toutes questions, veuillez nous contacter à l'adresse mekdjian_s@hotmail.com

par espace (comté, commune, unité de recensement *[census tract]*, qui équivaut à l'échelle d'un quartier) les caractéristiques sociales et économiques de la population arménienne. Grâce à ces sources d'informations, plusieurs données ont été obtenues concernant notamment le statut familial, la citoyenneté, les revenus, le statut locatif (chapitre 1).

La méthode choisie entre ethnographie et sociologie, approche qualitative et approche quantitative, permet de diversifier les angles d'analyse et de réduire les écueils propres à chacune des méthodes appliquées séparément. Les séjours prolongés à Los Angeles et en particulier à Little Armenia ont permis de tisser des relations étroites avec les lieux et les individus.

Conclusion de la première partie

Plutôt qu'une nébuleuse, Los Angeles est souvent décrite selon la métaphore ambigüe de la mosaïque : la ville serait l'addition d' « enclaves ethniques » clairement délimitées, soit mises en réseaux, soit fragmentées, soit isolées. Cette conception, qui s'inscrit dans une pensée postmoderne est pourtant largement héritée de la tradition sociologique moderne élaborée à partir de Chicago au début du XXe siècle. Le simple examen de la répartition résidentielle des individus s'auto-déclarant arméniens dans le comté de Los Angeles oblige à revoir un certain nombre d'éléments inclus dans les figures de l'enclave et de la mosaïque. D'abord, les Arméniens ne sont pas regroupés dans un espace unique central. Ensuite, la multipolarité qui les caractérise n'est pas réductible au modèle centre-périphérie. En cela, ces résultats rejoignent les études conduites sur les immigrés chinois (Fong, 1994, Li, 1998) et les populations se déclarant juives (Philipps, 2007) à Los Angeles. Ce constat conduit à mettre en question la notion de « territoire ethnique » défini comme une portion d'espace clairement délimité et transitoire, avant le déplacement vers les espaces de l'« assimilation ». La notion de réseau ne peut être une alternative complètement satisfaisante à cette conception territoriale. En effet, le réseau, la mosaïque ou encore l'archipel supposent des liens entre des portions d'espace, qui rejoignent les notions de territoire et d'enclave initialement définies.

Deuxième partie

Le modèle du kaléidoscope : espaces individuels de représentations et horizons collectifs

Les limites du modèle de l'enclave ethnique, que l'étude statistique à l'échelle du comté de Los Angeles a permis de mettre en évidence dans la première partie sont-elles confirmées par d'autres approches, notamment qualitatives ? Dans cette deuxième partie, plusieurs regards sur les espaces de regroupement arménien (du chercheur et des individus enquêtés) sont envisagés.

Le fil directeur de cette deuxième partie est la notion de *kaléidoscope*, fondée sur l'observation de la superposition des signes urbains et de l'hétérogénéité et la multiplicité des références spatiales individuelles. Le modèle du kaléidoscope, généralement utilisé dans la compréhension du temps, et notamment dans le fonctionnement de la mémoire, est appliqué ici au registre spatial. Il permet d'analyser à la fois la multiplicité des espaces de la nébuleuse arménienne et les revendications collectives d'espaces communautaires. Dans la perspective du kaléidoscope urbain, la deuxième partie introduit une seconde notion clé, celle de *ligne d'horizon*, qui conduit à envisager les délimitations symboliques de l'espace, notamment communautaires, sans avoir recours à la catégorie figée et réifiante de l'enclave.

Les quatre chapitres qui composent cette deuxième partie présentent chacun une caractéristique du kaléidoscope urbain.

Dans le chapitre 4, j'étudie la notion de contour et celle de haut-lieu, qui définissent classiquement l'enclave, pour montrer l'importance des *superpositions*, la difficulté de fixer des limites.

Le chapitre 5, au travers de l'étude des espaces individuels de représentation des habitants se déclarant arméniens, met en évidence l'*hétérogénéité* et la *multiplicité* des références spatiales individuelles, qui renforcent encore l'approche du kaléidoscope.

Si les chapitres 4 et 5 mettent en évidence la superposition et l'hétérogénéité des espaces individuels de représentation, en passant à l'étude des représentations collectives dans le chapitre 6, l'image d'un espace fini et borné semble émerger. Néanmoins, un tel constat ne contredit pas l'approche kaléidoscopique, en effet je définis ces délimitations collectives comme des *lignes d'horizon*, qui conduisent à critiquer la notion d'enclave et à revisiter celle de territoire.

A une autre échelle que celle de la ville, les lignes d'horizons s'appliquent également à la figure de la diaspora, qui est une des représentations collectives arméniennes majeures. Cela est envisagé dans le chapitre 7.

Chapitre 4

Kaléidoscope urbain

> « Combien de cartes au sens descriptif (géographique) faudrait-il pour épuiser un espace social, pour en coder et décoder tous les sens et contenus ? Il n'est pas sûr qu'on puisse les dénombrer. Au contraire : le non-dénombrable s'introduit ici, une sorte d'infini actuel comme dans un tableau de Mondrian. [...] Il n'y a pas un espace social, mais plusieurs espaces sociaux, et même une multiplicité indéfinie dont le terme « espace social » dénote l'ensemble non-dénombrable » (Lefebvre 2000 [1974], p. 103).

A partir du constat statistique de l'existence de configurations spatiales multiples des Arméniens à Los Angeles, irréductibles à une centralité unique, il s'agit de comprendre, à une échelle fine, les caractéristiques de cette nébuleuse. La partie précédente a permis d'écarter, à la fois le modèle de l'enclave et la métaphore de la mosaïque, qui tous deux engagent une vision surfacique et juxtaposée des composants de l'espace urbain peu satisfaisante. Le terme de nébuleuse qui a servi jusqu'ici à décrire les configurations spatiales observées insiste principalement sur la multiplicité des lieux mais cette caractéristique n'est pas suffisante. En effet, les espaces de regroupement arménien sont non seulement multiples mais également hétérogènes, abritant des populations arméniennes et non arméniennes d'origine sociale et migratoire diverse. De plus il faut également prendre en compte qu'à la multiplicité et à l'hétérogénéité de ces espaces, s'ajoute un cas de territorialisation rendue particulièrement visible par la désignation de « Little Armenia ». Pour rendre compte dans un premier temps de la coexistence d'espaces multiples et hétérogènes et d'une forme de territoire clairement désigné, au moins dans le langage, comme arménien, je propose d'utiliser le terme de kaléidoscope.

Instrument d'optique, le kaléidoscope est composé de multiples objets disparates (verroteries, bouts de tissu) qui, mis en mouvement et reflétés dans les différents jeux de miroir internes à l'instrument, donnent à voir des images infinies. Ces images, loin d'être floues ou indistinctes, s'organisent selon des structures géométriques. On retrouve ici la coexistence de multiplicités et de structures. Celles-ci ne sont pas fixes mais en mouvement, ajoutant ainsi une dimension dynamique à l'image précédemment envisagée de la mosaïque. C'est d'ailleurs ce qu'entend Edward Soja quand il emploie le terme de kaléidoscope, à côté de celui de mosaïque, pour décrire la variété culturelle et sociale qu'offre Los Angeles :

« Heteropolis captured the extraordinary diversity and cultural heterogeneity being produced by the new urbanization process, but there seemed to be a greater complexity and instability to the restructured social mosaic, a kaleidoscopic quality » [1] (Soja, 2000, p. 282-283). Dans cet extrait, Edward Soja justifie le passage de la métaphore de la mosaïque à celle du kaléidoscope, pour rentre compte non seulement de la « diversité et de l'hétérogénéité culturelle » de la ville, mais aussi « de sa complexité et de son instabilité » : la mosaïque est en mouvement, elle est instable et se recompose comme les images d'un kaléidoscope.

Le kaléidoscope a également pour caractéristique de placer l'acte de perception, immédiat et spontané, au centre de l'expérience. L'instrument n'a du sens que si un regard est impliqué. C'est une connaissance de la ville par les perceptions que je tente d'élaborer à partir de mes propres perceptions et de celles des enquêtés.

C'est d'ailleurs par l'acte de perception que je propose d'approcher à une échelle fine les espaces de regroupement arméniens.

4.1 Percevoir la multiplicité de l'espace et ses structures

Si Kevin Lynch s'était déplacé dans les espaces de regroupement arménien à Los Angeles, ville dont il a par ailleurs décrit les paysages des espaces proches du *downtown* (1999 [1960], pp. 37-50), qu'aurait-il vu ? Quel degré d'« imagibilité » (*ibid.,* p. 12) aurait-il défini pour ces espaces urbains ? Quelles représentations collectives aurait-il recueillies ? L'« imagibilité » (« apparence, lisibilité ou visibilité », *ibid.*) des formes urbaines, les perceptions et les représentations individuelles (« les espaces de représentations », selon la terminologie de Henri Lefebvre) constituent les éléments principaux de ce premier chapitre.

4.1.1 Multiplicités et « théorie unitaire » de l'espace (Henri Lefebvre)

Comment approcher les espaces étudiés ? « Approcher » se distingue d'« entrer » qui supposerait que les espaces de regroupement arménien soient délimités par des discontinuités nettes. Je ne suis pas « entrée » à Little Armenia ou à Glendale, j'ai perçu ces espaces à partir de lieux multiples.

Les espaces étudiés (Glendale et Little Armenia principalement) sont délimités par des périmètres administratifs dont l'expérience urbaine ne rend que très peu compte. Le tissu urbain présente des décors divers, qui s'imbriquent, se superposent et changent d'aspect à des échelles micro-spatiales et temporelles. L'exercice classificatoire de définition de mes objets d'étude, qui consisterait à les cartographier,

1. « L'Heteropolis a permis de saisir l'extraordinaire diversité et hétérogénéité culturelle produite par le nouveau processus d'urbanisation, mais il semble que la mosaïque sociale recomposée soit d'une plus grande complexité et instabilité, [qu'elle soit caractérisée par] une qualité kaléidoscopique ».

donc à les circonscrire, risque de réduire les espaces complexes de transition à des frontières, c'est-à-dire à transformer des configurations spatiales complexes en des territoires bornés. Ainsi, il ne s'agit pas d'analyser pour inventorier, première étape de la classification, mais d'étudier les modes de perception de l'espace :

> « dans quelle mesure un espace se lit-il ? Se décode-t-il ? [...] Un espace produit se décrypte, se lit. Il implique un processus signifiant. Et même s'il n'y a pas un code général de l'espace, inhérent au langage ou aux langues, peut être des codes particuliers s'établirent-ils au cours de l'histoire, entraînant des effets divers » (Lefebvre, 2000 [1974], p. 25).

L'étude des paysages et des signes urbains, associée à celle des pratiques et des perceptions spatiales des citadins, renvoie à l'analyse de la production de l'espace. Cette réflexion part du constat d'une fragmentation du sens de la notion d'espace, entre l'espace physique (réalité physique, sensible) et l'espace mental (du langage). Henri Lefebvre formule la notion de « théorie unitaire » (*ibid.,* p. 19) pour mettre fin à cette fragmentation du sens et définit pour ce faire le concept de production de l'espace. L'espace dont il est question est nécessairement social et répond à une trilogie dont chaque terme complète les autres : l'espace perçu (pratiques de l'espace), l'espace conçu (représentations de l'espace dominant), et l'espace vécu (espaces dominés des représentations). Quelle relation entretiennent les notions de représentation et de perception ?

4.1.2 Perception et représentation

La perception est associée chez Henri Lefebvre aux pratiques de l'espace (l'espace perçu est l'espace pratiqué), tandis que la représentation a un double sens : la représentation de l'espace désigne l'espace conçu (l'espace dominant des savants, des politiques, bref du pouvoir), tandis que les espaces de représentation recouvrent les espaces vécus (l'espace dominé des habitants, des usagers). Perception et représentation spatiales sont coextensives dans la trilogie d'Henri Lefebvre.

L'auteur critique la séparation entre un espace sensible physique et un espace mental abstrait, distinction qui suppose que la perception précède la représentation. La perception serait une saisie immédiate par les sens. Inversement, la représentation serait « médiate », c'est à dire qu'elle médiatiserait le perçu par des signes, c'est la fonction même du langage qui « code ». Opposer perception et représentation, revient à opposer l'intuitif au discursif comme l'explique Alain : « l'intuitif s'oppose au discursif comme la connaissance immédiate, du moins en apparence, s'oppose à la connaissance que nous formons par recherche, rappel et raisonnement » (Alain, 1941, p. 49).

Or, poursuit Alain « notre perception est toujours complétée et commentée par des discours, des rapprochements, des conjonctures » (*ibid.*). La perception et la représentation renvoient à l'expérience phénoménologique, c'est-à-dire à une réflexion sur la présence de l'objet au sujet. Alain fait une démonstration de l'« inextricabilité » de la perception et de la représentation par l'étude de l'espace et des notions de distance et de profondeur. Lorsque je vois l'horizon, je perçois une ligne bleutée

fixe et une distance qui n'est pas un objet en soi, pourtant « elle me touche comme une chose » (*ibid.*), c'est un rapport entre moi (la position et le mouvement de mon corps, « si je veux connaître cette distance, en la parcourant, je la supprime », *ibid.*) et un objet (la ligne bleutée de l'horizon). La perception est ici une forme de connaissance. C'est un rapport intelligible entre la position de mon corps et des choses et la perception de mon mouvement. Alain évoque la perception comme une anticipation (celle de pouvoir toucher, sentir, se rapprocher), elle rectifie et nourrit en permanence les représentations.

De même, dans ses écrits sur Paul Cézanne, Maurice Merleau-Ponty explique que le peintre « ne veut pas séparer les choses fixes qui apparaissent sous notre regard et leur manière fuyante d'apparaître. [...] Il ne met pas la coupure entre les « sens » et l'« intelligence » (Merleau-Ponty, 1996 [1966], p. 18). Paul Cézanne, par ses déformations de contours et sa palette de couleurs, donne toute sa profondeur à l'espace. Dans un autre registre pictural que celui de Paul Cézanne, Paul Klee a également cherché à donner de la profondeur à l'espace, sans avoir recours au point de fuite de la perspective. Les tentatives picturales des artistes de dépassement du caractère nécessairement surfacique de la toile me semblent être une ressource particulièrement féconde pour penser l'espace géographique.

Ces réflexions permettent d'analyser des configurations spatiales, généralement étudiées selon une approche surfacique, dans leurs rapports de profondeur et de superposition.

4.1.3 Le modèle du kaléidoscope : des multiplicités structurées

L'expérience sensible des lieux, notamment par la vue, peut être comparée à l'expérience du kaléidoscope : en fonction de la position et du mouvement de l'observateur (mouvement du regard et de la main qui tourne le kaléidoscope) et des choses observées, les configurations changent et prennent des formes infinies. Le kaléidoscope rend compte de l'expérience sensible de la ville, les jeux de miroir évoquent les scénographies urbaines, qui mettent en contact et font interagir des objets et des sujets particulièrement divers.

La richesse de l'expérience est conditionnée par le mouvement de l'observateur qui contribue à faire bouger les objets, eux-mêmes instables.

« Dans une rue, au cœur d'une ville de rêve,
Ce sera comme quand on a déjà vécu :
Un instant à la fois très vague et très aigu...
Ô ce soleil parmi la brume qui se lève!
[...]

Des mots anciens comme un bouquet de fleurs fanées!
Les bruits aigres des bals publics arriveront,
Et des veuves avec du cuivre après leur front,
Paysannes, fendront la foule des traînées

Qui flânent là, causant avec d'affreux moutards
Et des vieux sans sourcils que la dartre enfarine,
Cependant qu'à deux pas, dans des senteurs d'urine,
Quelque fête publique enverra ces pétards.

Ce sera comme quand on rêve et qu'on s'éveille,
Et que l'on se rendort et que l'on rêve encor
De la même féerie et du même décor,
L'été, dans l'herbe, au bruit moiré d'un vol d'abeille »
(*Kaléidoscope,* Paul Verlaine, 1873)

Ces vers, extraits du poème « Kaléidoscope » ont été écrits en 1873 par Paul Verlaine alors qu'il était en prison. Dans un rêve éveillé, proche du récit proustien de la lanterne magique, dans la répétition des états éveillés et endormis, l'auteur voit, entend, sent et perçoit une ville qui présentent plusieurs facettes : les bals publics, la rue des prostituées, des veuves, des paysannes. C'est l'articulation des différentes perceptions de ce « décor » qui constitue l'« instant à la fois très vague et très aigu » décrit.

Le modèle du kaléidoscope permet de saisir une diversité de facettes du réel et d'en faire une synthèse.

« Ce sera comme quand on rêve et qu'on s'éveille », l'état du rêveur éveillé est proche de celui que Marcel Proust décrit : « Et quand je m'éveillais au milieu de la nuit, comme j'ignorais où je me trouvais, *je ne savais même pas au premier instant qui j'étais* » (Proust, 1954 [1913, 1918], p. 11).

La fonction du kaléidoscope qui rend perceptible une diversité d'éléments instables dans une vision synthétique a été érigée en modèle temporel dans les écrits de Marcel Proust et de Walter Benjamin. J'expose dans les paragraphes suivants ce modèle temporel, pour montrer ensuite en quoi il est pertinent de l'appliquer à l'espace.

Le modèle temporel du kaléidoscope

Dans *La recherche du temps perdu,* les images projetées d'une lanterne magique sont évoquée pour saisir les visions du dormeur éveillé, où se succèdent et se superposent des instants et des images instables : « nous n'y offrons au contraire, au

spectacle de la vie, qu'une vision *douteuse et à chaque minute anéantie pour l'oubli,* la réalité précédente s'évanouissant devant celle qui lui succède, comme une projection de lanterne magique » (Proust, 1954 [1913, 1918], p. 110). La lanterne magique, comme le kaléidoscope, est un instrument d'optique servant à projeter des images. Le « monde vacillant d'instants » (*ibid.*) décrit par Marcel Proust est la cause d'une angoisse qu'il exprime par le fait que ces mouvements « nous change[nt] [perpétuellement] en un autre « nous-même » (*ibid.*, p. 402-403). C'est dans la recherche du temps perdu, autrement dit dans la mémoire et les souvenirs, qu'une stabilité, en réponse à cette angoisse, peut être trouvée. Le souvenir et la mémoire servent à se retrouver, quand dans le présent nous nous perdons dans une fragmentation perpétuelle d'instants.

Les composants du kaléidoscope, lambeaux d'étoffe, verroterie concassée, sont de l'ordre de la dissémination et de la multiplicité ; leur visibilité est saisie par les jeux des miroirs qui composent le kaléidoscope, quand celui-ci est mis en mouvement, ce qu'explique Georges Didi-Huberman dans un commentaire de l'utilisation du kaléidoscope par Walter Benjamin :

> « dans le kaléidoscope, la poussière des menus objets reste erratique, mais elle est enfermée dans une boîte à malices, une boîte intelligente, une boîte à structure et à visibilité [...] La magie du kaléidoscope tient à cela : que la perfection close et symétrique des formes visibles doive sa richesse inépuisable à l'imperfection ouverte et erratique d'une poussière de débris » (Didi-Huberman, 2000, texte mis en ligne).

Walter Benjamin montre que la mémoire ne peut émerger qu'à partir de la diversité des instants présents, en tant que synthèse ou selon sa terminologie, de « bricolage » d'éléments multiples.

D'un modèle temporel à un modèle spatial

L'enjeu central de ce travail est de comprendre comme s'articule la multiplicité des espaces individuels de représentation et l'existence de structures collectives matérialisées dans l'espace, tendues vers un projet d'unité. Cette articulation sera étudiée au fil du texte à partir du modèle du kaléidoscope, non plus seulement temporel, mais spatio-temporel.

Les réflexions de Henri Michaux sur les portraits de profil et de face peints par Pablo Picasso peuvent servir d'introduction à l'application du modèle temporel du kaléidoscope à l'espace :

> « P...fait un visage en soudant une demi-face à un profil, visage deux fois plus vivant que le réel.
>
> Cette synthèse, type de celle que nous faisons à chaque instant dans la réalité, à mi-chemin entre le jugement et les images associées, est également applicable à l'espace.
>
> En soudant [...] l'éloigné et le plus proche, le haut et le bas, ce qui est vu comme en plongée, ce qui est vu de face, ce qui est vu en coin et ce qui est comme au bout du nez, en jouant sur les inégalement distants comme

> sur les soufflets d'un accordéon, nous fondrons les tueuses géométries, nous briserons ce frêle et dur triangle qui se perd au loin avec les choses que nous désirions voir et l'espace redeviendra ce qu'il était, un immense rendez-vous de cent espaces qui baignent les uns dans les autres et où baignent avec nous les objets et les êtres » (Michaux, 1963 [1945], « Combat contre l'espace », p. 48).

Henri Michaux « combat » les figures géométriques stables, les lignes closes sur elles-mêmes, c'est-à-dire un espace où le sens est fixé. Il célèbre la multiplicité de l'espace (« un immense rendez-vous de cent espaces »), sans que celle-ci n'aboutisse à un flou. Henri Michaux décrit les portraits de Picasso comme des synthèses spatiales, c'est-à-dire une vision associant la multiplicité de l'espace à des éléments de structures, sans que celles-ci ne soient figées.

L'étude de Little Armenia dans les paragraphes suivants entend montrer que l'espace de regroupement arménien n'est pas délimité par des contours nets et stables, il n'est pas étanche. L'espace est caractérisé par des signes multiples, superposés, structurés par endroits et par moments par des discontinuités.

4.2 Approcher les espaces de regroupement arménien par des contours ?

Décomposer et dénombrer les objets qui composent les scènes urbaines est un exercice vain ; c'est la superposition qui est intéressante. L'effet esthétique naît de la saisie du paysage dans son ensemble, et non de sa décomposition en signes distincts : « les espaces sociaux se compénètrent et/ou se superposent ; ce ne sont pas des choses, limitées les unes par les autres, se heurtant par leur contour ou par le résultat d'inerties » (Lefebvre 2000, p.104).

Les espaces urbains de regroupement d'immigrés arméniens ne peuvent être enfermés dans une vision surfacique qui les catégoriserait selon des désignations identitaires ou culturelles, telles que « espaces arméniens » ou encore « espaces ethniques ». Ils présentent des signes, non-réductibles à un registre classificatoire pré-défini. Pour se distancier de la vision surfacique dominante des espaces de regroupement immigré, une critique des deux modes classiques d'approche (décrite comme une « entrée ») de ces espaces est nécessaire : l'« entrée » par les contours, les « frontières » (les murs du ghetto de Venise, les arches monumentales qui annoncent l'entrée des quartiers japonais ou chinois) et l'« entrée » par les « hauts-lieux » centraux, notamment par les monuments religieux (la synagogue pour le ghetto, la mosquée pour le quartier musulman).

Les études des espaces de regroupement immigré commencent souvent par la description des « portes d'entrée », des frontières qui marquent le passage du dehors au dedans. L'étude de ce qui délimite le contenant annonce une analyse du contenu. Ces frontières sont soit officielles, politiques, soit symboliques, marquées par un ensemble de signes plus ou moins signifiants. Lignes réelles ou imaginaires, elles découpent l'espace en surfaces distinctes et créent des discontinuités visuelles

et des ruptures dans les pratiques. Les frontières ont le pouvoir de diviser, elles sont des éléments spatiaux de surveillance, de rupture de la profondeur de l'espace. Elles se traduisent par la construction d'objets répressifs de contrôle, allant jusqu'aux barbelés, aux murs, aux miradors qui coupent la vue et permettent la surveillance. Les marqueurs des discontinuités dans le tissu urbain, peuvent ausi être des panneaux et des bannières.

4.2.1 Une superposition de signes

S'agissant des espaces étudiés à l'échelle intra-urbaine, les « frontières » officielles ne sont pas des lignes de division ; elles sont court-circuitées par la profondeur de l'espace et la diversité des pratiques et des représentations. Les limites officielles de Little Armenia ne dessinent pas une « surface » nette ; elles se fondent au milieu des signes urbains, verticaux, horizontaux ou disposés en diagonale. Ces frontières officielles, qui sont censées limiter des surfaces et qui servent à l'élaboration des cartes, s'épuisent dans l'expérience urbaine. C'est ici, me semble-t-il, une des caractéristiques de l'espace urbain, qui par sa densité, sa concentration et sa diversité, refuse la surface et joue de multiples profondeurs de champs et de superpositions. Délimiter des territoires dans l'espace urbain public et ouvert (je laisse de côté les territoires délimités par la force, comme les portes gardées par des hommes en armes de certaines *« gated communities »*) relève d'un exercice classificatoire qui aplanit et réduit.

> Une ligne rencontre une ligne. Une ligne évite une ligne. Aventures de lignes.
>
> Une ligne pour le plaisir d'être ligne, d'aller, ligne. Points. Poudre de points. Une ligne rêve. On n'avait jusque là jamais laissé rêver une ligne.
>
> (*Aventures de lignes*, Henri Michaux, 1954)

FIGURE 4.1 – Reproduction : *« Architektur mit dem Krug »*, [Architecture à la cruche], encre et aquarelle, Paul Klee, 1919, Musée National d'Art Moderne, ©Centre Georges Pompidou, Paris

Aventures de lignes a été publié en 1954 comme préface au livre de Will Grohmann sur Paul Klee. Les lignes de Paul Klee ne délimitent pas une surface ; elles ouvrent des possibles et ne sont pas tendues vers un point de vue unique, celui de la perspective. Elles répondent à une multiplicité de points de vue. La multiplicité ici ne s'oppose pas à la structure : le tableau permet de saisir des formes sans les clôre sur elles-mêmes et les réduire à une juxtaposition surfacique.

L'œil est attiré par différents points de l'image, le mouvement du regard saisit ces différents éléments en les décomposant et en les synthétisant à la fois.

FIGURE 4.2 – Photographie : L'intersection Hollywood/Normandie boulevards, Little Armenia, 2006, ©Sarah Mekdjian

La photographie 4.2 représente l'intersection de deux boulevards majeurs à Little Armenia (Normandie et Hollywood), un coin de rue caractérisé par une superposition d'objets et de signes. Les deux panneaux bleus désignent des délimitations spatiales officielles : le quartier de Thaï Town [2], surmonté de l'emblème de la ville de Los Angeles, et « Normandie » qui est le nom du boulevard. Les panneaux sont disposés sur un axe vertical, perpendiculaire aux noms des commerces : *« B&G Pharmarcy »*, *« Sushi »*, *« Armenian Ford Driving and Traffic School »*. Les briques rouges des bâtiments sont recouvertes du côté du boulevard Normandie par une fresque, représentant une descente de croix et le nom de la pharmacie (Babigian pharmacie) en

2. Thaï Town comme Little Armenia ne sont pas des quartiers au même titre qu'East Hollywood, dont ils font partie. Ce sont des désignations officielles reconnues par la municipalité de Los Angeles mais qui ne disposent pas d'une représentativité institutionnelle, à la différence d'East Hollywood qui est représenté par un conseil de quartier *[neighborhood council]* élu et financé en majorité par la mairie de Los Angeles .

arménien (dans la langue et l'alphabet). A peine Thaï Town annoncé, un drapeau arménien flotte entre l'enseigne de la pharmacie et celle du restaurant de sushi, tenu par des immigrés thaïlandais. La Normandie, la Thaïlande, l'Arménie font irruption à ce carrefour de Los Angeles.

Cette scène urbaine, prise au cœur de Little Armenia, correspond aussi à la porte d'entrée officielle de Thaï Town. C'est un carrefour commercial que certains pourraient dire « ethnique », voire « arménien », la pharmacie comme l'école de conduite affichent le nom en arménien pour l'une et l'adjectif *« Armenian »* pour l'autre, même si ces deux commerces ne sont pas « ethniques » au sens où on y vend des produits et un service « ordinaires » (médicaments et cours de conduite). L'affichage de symboles politiques et religieux, le drapeau arménien et la fresque surcodent l'espace et peuvent se lire comme l'expression de revendications identitaires.

La superposition des signes (arméniens, thaïlandais...), sans que l'un ne domine réellement, entraîne une saturation du sens, un foisonnement des évocations. De la porte de Thaï Town au cœur de Little Armenia, du carrefour commercial ethnique à l'autel de revendications nationales et religieuses, toutes les options interprétatives restent ouvertes. Le regard circule sans pouvoir se poser réellement et fait l'expérience d'une « réalité inépuisable » évoquée par Maurice Merleau-Ponty (1996 [1966], p. 20) à propos des tableaux de Paul Cézanne. Dans le registre de la peinture, cette scène urbaine est comparable aux collages cubistes, comme ceux contemporains de Christian Bonnefoi. La surface du tableau est mise en question par la notion de profondeur. Christian Bonnefoi s'inscrit ainsi dans l'héritage des collages cubistes qui cherchaient à déconstruire la surface et son unité. Le tableau (cf. figure 4.3) est décrit par le peintre comme « des agencements de blocs (d'intensité-d'extensité) hétérogènes » (Bonnefoi, 2008, Diagramme, Glossaire, Fioretti). Le collage est une division de l'espace, non en fragments homogènes, limités et prédéfinis mais il est la condition d'ouverture de nouveaux espaces : « [le collage] signifie que la surface comme entité [...] n'est plus apte à accueillir les nouvelles formes, qu'il faut la démultiplier, développer son expansion aussi bien dans ses marges que dans épaisseur et sa matérialité » (Bonnefoi, 2008, Diagrammes).

FIGURE 4.3 – Reproduction : « Du lien » : Nature morte aux fioretti, papier de soie, acrylique, 2004, ©Christian Bonnefoi

Par la superposition et donc la profondeur, émerge également l'intensité, une intensité de la perception. L'expérience du collage, comme superposition et non comme juxtaposition d'objets, rejoint celle du kaléidoscope déformant, qui par le mouvement, fait se rencontrer et se superposer des formes visibles. Le collage met en mouvement, lie des éléments hétérogènes.

Le « collage urbain », qui offre cet effet kaléidoscopique, n'est pas l'addition de territoires homogènes délimités ; c'est une superposition d'espaces en mouvement : « le principe de l'interpénétration et de la superposition des espaces sociaux comporte une indication précieuse : chaque fragment d'espace prélevé pour l'analyse ne recèle pas *un* rapport social mais une multiplicité que l'analyse décèle » (Lefebvre, 2000 [1974], p. 106).

L'interprétation de la photographie comme représentation d'un territoire arménien ou d'un territoire thaïlandais, ou comme simple juxtaposition des deux, revient à effectuer une classification en surface des choses observées. L'approche multiculturelle, qui associe des éléments homogènes regroupés sous le terme de « culture », revient à une approche surfacique, qui nie la superposition et la profondeur, ce que David Harvey (1990, p. 87) dénonce comme « la fascination pour les surfaces »[3].

3. *« The geography of differenciated tastes and cultures is turned into a pot-pourri of internationalism [...] when accompanied by strong migration streams (not only of labour but also of capital) this produces a plethora of 'Little' Italies, Havanas, Tokyos, Koreas, Kingstons and Karachis as well as Chinatowns, Latino barrios, Arab quarters, Turkish zones and the like. Yet the effect [...] is to draw a veil over real geography through construction of images and reconstructions, costume dramas, staged ethnic festivals etc. The masking arises not only out of the postmodernist penchant for eclectic quotation but also out of an evident fascination with surfaces »* ; « La géographie des différents goûts et cultures s'est transformée en un pot-pourri internationaliste [...] quand cela s'inscrit dans un contexte de fortes vagues migratoires (pas seulement de travail mais aussi de capital), cela produit pléthore de « Little » Italies, Havanas, Tokyos, Koreas, Kingstons, et Karachis ainsi que des Chinatowns, des quartiers latinos et arabes, des zones turques et autres

Les observations menées à l'échelle micro-urbaine du coin d'une rue (le boulevard Normandie) peuvent être élargies à un carrefour de plus grande envergure, entre le boulevard Hollywood et les avenues Prospect et Vermont [4], qui marque la rencontre de quatre quartiers : East-Hollywood, Los Feliz, Silver Lake et Little Armenia.

4.2.2 Délimitations surfaciques ou superpositions ?

La représentation par une carte réduit nécessairement la profondeur de l'espace et ne rend pas compte de la diversité de perception, qui renvoie à des signes multiples.

La figure 4.4, sur fond de photographie permet de distinguer quelques éléments d'enchevêtrement urbain notamment la superposition des limites officielles (Little Armenia sur ou sous Los Feliz et East-Hollywood). La bannière qui annonce *« Welcome to Little Armenia »* a été érigée du côté nord de l'avenue Prospect ; elle se trouve à proximité immédiate des enseignes de la *Bank of America* et de l'hôpital Kaiser Permanente. Le supermarché Jons, chaîne de magasins fondée par un immigré arménien et désignée par une majorité d'immigrés arméniens comme une chaîne « arménienne » alors que cet établissement ne présente aucun signe visible arménien tel l'écriture par exemple. Il fait donc sens, en tant que magasin « arménien » pour les citadins qui savent, qui sont en quelque sorte initiés. *« Machos Tacos »*, à l'inverse, par son nom espagnol et le menu mexicain, est identifié comme « hispanique » ou « mexicain » [5] et fait face de l'autre côté du boulevard Prospect à des boutiques chics d'habillement et à un *« Café Français »* réservé à une clientèle relativement aisée.

Il est impossible de cloisonner le carrefour en espaces ethniques : le boulevard Prospect qui sépare *« Machos Tacos »* du *« Café Français »* est aussi le lieu de passage des populations à dominante pauvres et immigrés qui attendent les bus 180 et 181. Le supermarché Jons n'est « arménien » que pour ceux qui connaissent l'histoire du magasin, la banque n'est pas d'avantage identifiable comme un « lieu ethnique », même si elle emploie une majorité d'immigrés arméniens et se situe face à la bannière *« Welcome to Little Armenia »*. A toutes les échelles, celle du carrefour à celle des bâtiments ou des objets pris isolément, des ambivalences peuvent naître. On retrouve ce surcodage qui rend impossible un décryptage unique.

---

espaces du même type. Mais il y a une conséquence qui consiste à jeter un voile sur la vraie géographie au travers de la construction et de la reconstruction d'images, de pièces de théâtre costumées, de mises en scène de festivals ethniques etc. La dissimulation n'émerge pas seulement du penchant postmoderniste pour les citations éclectiques mais aussi d'une fascination évidente pour les surfaces ».

4. J'ai emprunté très régulièrement ce carrefour, plusieurs fois chaque semaine, pour me rendre depuis mon domicile aux arrêts de bus 180 et 181 vers Glendale et la vallée de San Fernando.

5. Résultats d'une micro-enquête menée auprès d'un échantillon de dix personnes attendant les bus 180 et 181 sur leurs perceptions du carrefour.

FIGURE 4.4 – Carte : Limites et superpositions des découpages urbains : le carrefour Hollywood/Prospect/Vermont

4.2.3 Les autoroutes : des coupures ?

Photographie prise depuis le boulevard Santa Monica.

FIGURE 4.5 – Photographie : L'autoroute 101 et les deux sorties vers Little Armenia, 2007, ©Sarah Mekdjian

Les autoroutes intra-urbaines limitent les espaces étudiés ; elles servent généralement de support aux délimitations officielles des quartiers de Los Angeles. La photographie 4.5 présente une portion de l'autoroute 101 qui longe et délimite officiellement Little Armenia, dans sa partie ouest (cf. figure 1.7).

Certains pourront y voir des frontières urbaines qui séparent nettement le dedans et le dehors de Little Armenia. Mais l'autoroute est-elle réellement une frontière ? Elle a pour fonction première de relier : les frontières, comme le montre notamment Michel Foucher (1994), ont autant pour fonction de diviser que de relier. Dans le cas de l'autoroute photographiée, il s'agit d'une bande large, démultipliée en deux fois quatre voies parallèles. Les mouvements qui animent ces lignes sont exclusivement parallèles. Les mouvements perpendiculaires de traversée de l'autoroute, sont strictement interdits sur sa surface, au risque de provoquer des accidents mortels, ils sont possibles dans l'épaisseur de l'espace, sous l'autoroute (mouvements invisibles à partir de la photographie) ou sur l'autoroute par des ponts, (j'ai pris la photographie 4.5 depuis un pont emprunté par le boulevard Santa Monica).

L'autoroute fait coupure visuellement (Lynch, 1999 [1960]), dans le paysage, elle est un point de repère visuel et en cela peut servir la pensée surfacique (Little Armenia s'arrête/commence au tracé de l'autoroute) mais elle n'entraîne pas nécessairement une forte discontinuité grâce aux lignes qui l'évitent et la traversent au-dessous ou au-dessus.

Les apparences de séparation et les mises en scène de division sont à envisager pour comprendre les intérêts qu'elles servent, mais il faut se garder de créer des ana-

logies entre frontières visibles et frontières dans les pratiques et les représentations. Il est toujours nécessaire de confronter l'approche surfacique et cartographique à la profondeur des champs de vision, des pratiques et des représentations.

Marquer l'espace par des lignes de division qui tracent des contours, revient à réduire celui-ci à deux dimensions et par conséquent à sacrifier la profondeur ; c'est ce que Maurice Merleau-Ponty souligne à propos de la peinture de Paul Cézanne qui refuse aussi bien la ligne-contour que le flou complet :

> « Ne marquer aucun contour, ce serait enlever aux objets leur identité. En marquer un seul, ce serait sacrifier la profondeur, c'est-à-dire la dimension qui nous donne la chose, non comme étalée devant nous, mais comme pleine de réserves et comme réalité inépuisable. C'est pourquoi Cézanne suivra dans une modulation colorée le renflement de l'objet et marquera en traits bleus *plusieurs* contours » (Merleau-Ponty, 1996 [1966], p. 20)

FIGURE 4.6 – Photographie : Les circuits superposés d'autoroutes intra-urbaines et de boulevards à Glendale, 2006, ©Sarah Mekdjian

L'autoroute ne présente pas une multitude de signes à interpréter (cf. figures 4.5 et 4.6), comparée à la photographie 4.2 du carrefour urbain. Elle se caractérise par une uniformité de ton (le gris du goudron) et de motifs (les voitures). Pourtant par son épaisseur spatiale et par le mouvement des voitures, elle se rapproche de la scène urbaine du carrefour, dont les signes multiples entraînent aussi un mouvement des sens et des perceptions. Les autoroutes, emblèmes de la ville de Los Angeles et de sa fragmentation en nombreux territoires (comme le montre le modèle de Michael Dear dont les parcelles urbaines sont séparées par les superautoroutes de l'information, cf. page 80), ne sont pas en réalité des frontières strictes, ni des paysages monotones, en devenant la nuit des éléments urbains colorés, comme le montrent les nombreuses photographies des flux de voitures symbolisés par la couleur rouge ou blanche des phares et des cataphotes. Les bruits de la circulation, les sirènes de voitures de police ou de pompiers, sont aussi des éléments qui animent ces voies intra-urbaines.

Le long des autoroutes sont érigés des panneaux multiples, des noms des routes, des directions, des numéros des sorties, des désignations de quartiers. Ainsi, Thaï Town comme Little Armenia sont annoncés le long de l'autoroute 101 à côté du panneau qui indique la sortie du boulevard Hollywood, lequel se situe à quelques mètres sous l'autoroute. La sortie ne porte pas le nom d'un territoire dont elle serait l'entrée, mais le nom du boulevard qui traverse différents espaces nommés. Indiquer et nommer l'espace du dessous c'est créer du lien entre la ville basse de l'habitat, de la circulation lente, des commerces et la ville haute de la circulation rapide (cf. figure 4.6). A partir de l'autoroute, on n'entre pas à Little Armenia ou à Thaï Town mais on entre d'abord dans la ville basse, dont la photographie 4.2 montre la complexité des paysages.

Ainsi, à différentes échelles la verticalité des panneaux officiels, censés faire frontière, est court-circuitée par la multiplication des signes et par l'horizontalité (par exemple de la fresque sur la photographie 4.2) ; le tracé de l'autoroute, qui sert de support à la délimitation officielle de Little Armenia, est « coupé » par le boulevard Santa Monica, qui traverse l'autoroute en hauteur. C'est bien la superposition d'éléments urbains, verticaux et horizontaux, hauts et bas, qui définit les scènes urbaines, où apparaissent des espaces officiellement désignés.

4.3 Approcher par des « hauts-lieux » centraux ? Des anti-Chinatowns

Lors de mes premières déambulations à Glendale et à Little Armenia en 2006, j'ai été étonnée de ne pas trouver de signes « arméniens » immédiatement identifiables et visibles. C'est en cherchant attentivement, en demandant aux enquêtés quels lieux leur semblaient visiblement « arméniens », que j'ai commencé à apercevoir des églises, des enseignes de commerces écrites avec l'alphabet arménien. J'ai d'abord entendu parler l'arménien, dans le bus ou au guichet de la mairie de Glendale, avant de voir ce qui est généralement décrit comme les signes d'une présence immigrée.

4.3.1 Absence de « hauts-lieux »

A Little Armenia, comme à Glendale, Montebello ou North Hollywood il n'existe pas de « centre » arménien, espace où se concentreraient des « hauts-lieux », c'est-à-dire des monuments symboliques. Si l'on suit Marc Augé (1992), qui définit les hauts-lieux comme « identitaires, relationnels et historiques », on peut affirmer qu'aucun « haut-lieu » arménien n'existe à Los Angeles. D'une part leur dimension historique est discutable. L'arrivée du groupe arménien est récente et les lieux relationnels bâtis (les églises notamment) sont eux-mêmes très récents. D'autre part les objets qui pourraient faire figure de « hauts-lieux » généralement localisés dans un environnement paysager et visuel qui les met en évidence, sont ici « perdus » dans un environnement ordinaire. Autour de l'église St Mary à Glendale, une des églises arméniennes apostoliques les plus fréquentées de l'agglomération de Los Angeles,

rien ne signale une présence arménienne. L'église fait figure de phare isolée dans un paysage de type suburbain (maisons individuelles et leurs jardins et parkings frontaux). On retrouve cette caractéristique pour l'église St Peter à Encino, quartier de Los Angeles dans la vallée de San Fernando (cf. figure 4.7). Quant à l'église catholique arménienne à Glendale, elle jouxte une station d'essence qui désacralise fortement son image (cf. figure 4.8).

Rangées de maisons identiques, symboles de la *suburb* et irruption, dans la *profondeur* du champ, de l'église arménienne St Peter à Encino.

FIGURE 4.7 – Photographie : Décalage 1 : de la *suburb* à une église arménienne, 2008, ©Sarah Mekdjian

Au premier plan, une station essence Mobil, au second, l'église arménienne catholique St Gregory, Glendale, Verdugo Avenue.

FIGURE 4.8 – Photographie : Décalage 2 : d'une station essence à une église arménienne, 2008, ©Sarah Mekdjian

L'« invisibilité » de Glendale et de Little Armenia

L. M. (immigré arménien du Liban, professeur d'histoire arménienne et caucasienne au Glendale Community College), interrogé au sujet de sa perception de Glendale explique (en français) :

> « à Glendale, la présence arménienne n'est pas visible. Si vous comparez avec Chinatown, ou d'autres quartiers ethniques commerciaux, Glendale n'est pas du tout dans ce style. A Chinatown, vous trouvez des pagodes, une architecture particulière. A Glendale, rien de cela, seulement les églises, qui émergent ici ou là, comme si nous n'avions pas d'architecture propre » ;

L.M. tente une explication de cette invisibilité :

> « pendant longtemps à Glendale, il ne fallait pas montrer qu'on était arménien, n'oubliez pas que la ville abrita longtemps un des sièges du Ku Klux Klan ».

Si l'invisibilité est le résultat de discriminations, elle relève par conséquent d'une contrainte. Cela suppose que si les immigrés arméniens avaient eu la possibilité de le faire, ils auraient multiplié les signes d'identification. Or, aujourd'hui, alors que les Arméniens constituent officiellement près de 30 % de la population totale de la ville et qu'une partie du conseil municipal (la majorité jusqu'en 2007) est constituée d'immigrés arméniens, il semble étonnant que l'opportunité de se rendre plus visible n'ait pas été saisie. La discrimination a sûrement joué un rôle, surtout historique, mais d'autres hypothèses peuvent être formulées : aucun espace de regroupement arménien, y compris Little Armenia jusqu'à sa dénomination en 2000, n'a été conçu comme un espace touristique. L'affichage de signes distinctifs à Chinatown ou à Little Tokyo relève d'une mise en scène de l'altérité selon un mode exotique destiné aux touristes. Les quartiers historiques de la présence de regroupement de la main d'œuvre immigrée chinoise et japonaise à Los Angeles n'existent plus, suite à des ruptures majeures comme l'internement des Japonais dans des camps pendant la Seconde Guerre mondiale (Dorier-Aprill, Gervais-Lambony, 2007). La volonté de la mairie de Los Angeles de contrôler l'immigration chinoise et de créer un espace touristique explique que les quartiers actuels soient des reconstructions récentes. De même, Olvera Street dans Downtown Los Angeles, aujourd'hui une rue « mexicaine », a été entièrement mise en scène dans un but commercial et touristique sur l'ancien emplacement de Little Italy à partir des années 1970. Sa localisation a été justifiée par le fait qu'elle se situe sur un des sites du fondement du pueblo de Los Angeles par les Mexicains, sans que l'espace n'ait jamais été un lieu de vie pour des Mexicains depuis le XVIIIe siècle.

Chinatown à Los Angeles

Los Angeles a connu deux Chinatowns, Old Chinatown (1850-1938), aujourd'hui occupé par la gare d'Union Station, ancien lieu d'installation des immigrés chinois employés en majorité à proximité par des compagnies de chemin de fer, et New Chinatown (depuis 1938), situé à environ deux kilomètres de l'ancien quartier. Dans les années 1910, les effets du *Chinese Exclusion Act* (1882) ajoutés à l'expiration des baux locatifs de la majorité des appartements entraînent un déclin de la population de Old Chinatown. Le quartier a très mauvaise presse ; il nourrit de nombreux fantasmes et est jugé comme un lieu de dépravation par l'opinion publique, qui pointe régulièrement du doigt les maisons de jeu, de prostitution et d'opium (Cho, 2009). Le film *Chinatown* de Roman Polanski (1974) illustre les différents stéréotypes attachés à ce quartier de Los Angeles dans les années 1920.

En 1931, suite à différentes ventes de terrain dans le quartier, la Cour Suprême de Californie donne son autorisation pour que soit construite la gare d'Union Station à la place du quartier, à condition qu'un plan de reconstruction soit prévu dans les deux ans. Le premier plan de reconstruction est initié en 1933 par un ancien président de la Chambre de commerce de Los Angeles. Il s'agissait de créer un espace commercial touristique exotique, mais le coût trop élevé oblige la municipalité à abandonner le projet. En 1933, les premières expulsions ont lieu. C. Sterling, riche citoyenne de Los Angeles, fondatrice du marché mexicain d'Olvera Street, entreprend en 1935 de créer un plan de développement d'une *« China City »*, projet également abandonné pour son coût exorbitant.

En 1937, P. Soohoo, descendant d'immigrés chinois, est choisi pour créer une association de redéveloppement composée en majorité d'immigrés chinois et contrôlée par la municipalité. Les financements du nouveau plan sont essentiellement privés et aboutissent à l'inauguration en 1938 de la *New Chinatown's Central Plaza* par le gouverneur de Californie, les autorités municipales et les leaders locaux chinois. Centre commercial à ciel ouvert, il s'organise autour d'une place centrale, décorée aujourd'hui par des guirlandes de lampions rouges en papier. L'entrée de la cour est marquée par une arche (cf. figure 4.9) et par une statue de Sun Yat Sen, « un des pères fondateurs de la République de Chine » comme le précise la plaque bilingue anglais-mandarin. Un panneau circulaire dans la cour rappelle, seulement en anglais, l'histoire de l'immigration chinoise à Los Angeles et celle du Chinatown historique. Un plan de l'actuel quartier est affiché avec les principales attractions touristiques, essentiellement des commerces et des restaurants.

Le quartier est donc aujourd'hui situé à proximité de Downtown et accessible par une station de métro éponyme, rouge, jaune et verte, imitant une pagode. Une entrée principale est marquée par une arche monumentale mettant en scène deux dragons dorés et des piliers rouges, à quelques mètres de la Central Plaza. Le quartier est organisé par une longue rue centrale, à partir de laquelle s'ouvrent quelques petites rues perpendiculaires et l'espace du centre commercial à ciel ouvert. Le nom des rues est indiqué sur les panneaux bleus officiels à la fois en anglais et en mandarin (idéogrammes). Les restaurants et les boutiques de cadeaux occupent l'essentiel de l'espace, côtoient la *« Bank Of China »* (dont les toits du bâtiment sont recouverts de tuiles vertes et recourbés à leurs extrêmités, imitant les toits des pagodes) et quelques autres bâtiments de banques et de bureaux. Une partie des commerces est regroupée dans des centres commerciaux couverts, sur plusieurs étages, suroccupés par des magasins vendant à peu de choses près les mêmes marchandises (objets de décoration « asiatiques » : panda, bambou, dragons, bouddhas rieurs mais aussi sacs de contrefaçon, vêtements peu chers imitant la soie). Une des nombreuses boutiques porte sur sa façade l'indication en anglais : *« Sincere Gifts and Imports »* [Cadeaux et importations authentiques], qui résume la vocation commerciale de ce quartier-vitrine, voulu exotique et « authentique ». Les passants sont composés de touristes, mais aussi de personnes d'origine chinoise (on entend parler le mandarin entre autres), notamment de vieux messieurs vraisemblablement d'origine chinoise jouent au ma-jong dans la cour de la Central Plaza [a].

FIGURE 4.9 – Photographie : Entrée de la *Chinatown's Central Plaza*, Chinatown, ©Sarah Mekdjian, 2006

a. Lors de mes différentes visites de Chinatown en 2006, 2007 et 2008, j'ai toujours remarqué la présence de joueurs de ma-jong.

L'expérience des lieux de regroupement arménien est donc singulièrement déroutante, par comparaison au modèle archétypal des Chinatowns. Les signes font irruption sans que l'on puisse dégager un centre. Ce constat a été renforcé par une comparaison récurrente faite par les enquêtés entre Chinatown et Little Armenia, l'un représentant un quartier ethnique exemplaire et l'autre un vide. A la question, « quelle opinion avez-vous de Little Armenia ? » posée dans l'enquête internet à des individus s'auto-déclarant « arméniens », de nombreuses réponses soulignent le manque de signes visibles du quartier (cf. figure 4.10, 15% des enquêtés, soit 84 individus), comme le montre cette série d'extraits de réponses :

- *« When you go to Little <insert country name> you expect to see 90% + shops from that country. Not the case with little Armenia »* [6] ;
- *« Like Koreatown, it has no real center. I wish it were a bit more like Chinatown or Little Tokyo. Despite being « touristy » it would be nice to see a real concentration of Armenian shops and restaurants with a walking street »* [7] ;
- *« I can't really say because I havent been there that often, but the times that I have been there I haven't really seen anything « Armenian » or anything eye catching for me to want to go back »* [8] ;
- *« I don't think it projects an atmosphere of a « Little Armenia » nearly as much as « Little Tokyo » or « Chinatown » project the atmosphere of their own culture »* [9] ;
- *« Could be cleaner and more reflective of the Armenian nation beyond just the number of people. We can have monuments, museums, and other cultural attractions »* [10] ;
- *« Little Armenia needs a redevelopment opportunity, a cultural center, businesses and restaurants that share a joined identity... similar to a Chinatown, with a plaza or a civic center that pulls the community together, a common place for armenian and non armenians to feel connected...currently it is a too large boundary that does not capture the feel of a community »* [11] ;

6. « Quand on se rend dans un « Little <insérez un nom de pays> on s'attend à voir 90% et plus de magasins de ce pays. Cela n'est pas le cas à Little Armenia ».

7. « Comme à Koreatown, il n'y a pas de vrai centre à Little Armenia. Je souhaite que cela ressemble plus à Chinatown ou à Little Tokyo. En dépit du fait que cela deviendrait « touristique, surfait » [*touristy*] ce serait bien de voir une vraie concentration de magasins, de restaurants avec une rue piétonne ».

8. « Je ne peux pas vraiment répondre, parce que je ne m'y rends pas souvent, mais les fois où j'y suis allé, je n'ai rien de vu de « vraiment » arménien ou quelque chose qui m'aurait attiré au point de vouloir revenir ».

9. « Je pense que l'atmosphère du quartier est loin d'être celle d'un « Little Armenia », en comparaison avec l'atmosphère de « Little Tokyo » ou de « Chinatown », qui reflète leur culture respective ».

10. « Cela pourrait être plus propre et un reflet plus juste de la nation arménienne, au-delà du simple nombre d'habitants arméniens. On pourrait avoir des monuments, des musées et d'autres attractions culturelles ».

11. « Little Armenia a besoin d'un réaménagement, d'un centre culturel, de commerces, de restaurants qui partagent une identité commune...quelque chose de comparable à un

– *« Comparing to other districts such as Little Tokyo or China Town unless you see the street sign saying Little Armenia there is nothing there to indicate that you are there »* [12].

Ces réponses rejoignent de nombreuses remarques entendues lors de l'enquête orale, auprès d'immigrés et de personnes d'origine arménienne habitant ou non Little Armenia. Le quartier officiellement désigné serait une coquille vide, une anti-enclave ethnique : *« nice to see signs that say « Little Armenia », other than that does not provide Armenians with any type of services/advantages »* [13], explique un habitant du quartier, âgé de 45 ans, né en Arménie. Le manque de centralité de l'espace est associé dans le discours des interviewés au manque de monuments et de signes culturels distinctifs. Le quartier ne possède d'ailleurs pas d'institutions de gestion et de mise en valeur : un particulier, qui habite Glendale, a créé un site internet (*www.littlearmenia.com*), qui sert essentiellement de vitrine publicitaire à différents commerces du quartier. Une chambre de commerce de Little Armenia (*« Little Armenia Chamber of Commerce »*) a vu le jour en 2008. Elle est une division de la chambre de commerce arménienne-américaine (*« Armenian-American Chamber of Commerce »*) dont le siège se trouve à Glendale. Son but est de promouvoir l'accès des immigrés arméniens à des commerces dans le quartier, mais son action est récente.

4.3.2 Représentations de Little Armenia : une contre-enclave ethnique ?

A la question « quelle est votre opinion de Little Armenia ? », une grande partie des réponses (cf. figure 4.10) met en cause le modèle d'un « territoire identitaire ». Certaines réponses qualifient le quartier d'espace « sale », de « ghetto » sans mention de la présence arménienne, d'autres soulignent le manque de signes visibles, le fait que Glendale mérite la désignation plutôt que cette portion d'espace ou encore l'idée que Little Armenia est un quartier d'immigration arménienne historique mais aujourd'hui bien plus thaïlandais ou salvadorien. L'ensemble de ces points de vue représente 48,8% des réponses. A l'inverse, les réponses qui affirment la juste représentativité culturelle arménienne du quartier et qui expriment une fierté à son égard ne représentent que 8 % (47 réponses parmi les 124 personnes qui ont répondu aimer le quartier, sur un total de 574 réponses). On peut ajouter à ce pourcentage, les 3,4% d'individus qui considèrent le quartier comme un espace de reconnaissance

Chinatown avec une « plaza », un centre culturel qui rassemble la communauté, un lieu commun pour que les Arméniens et les non-Arméniens se sentent connectés...actuellement, c'est trop grand et [le quartier] n'est pas animé par un sentiment communautaire [*that does not capture the feel of a community*] ».

12. « Comparé à d'autres districts comme Little Tokyo ou Chinatown, à moins que vous voyez le panneau qui indique Little Armenia, il n'y a rien qui indique que vous y êtes ».

13. « C'est bien de voir des pancartes qui disent « Little Armenia », mis à part ça [le quartier] ne fournit aux Arméniens aucun type de services/avantages ».

politique de la présence arménienne à Los Angeles (20 réponses parmi les 37 qui ont désigné le quartier comme un outil politique, sur un total de 574 réponses). Seuls 11,4% des 574 individus interrogés ont exprimé clairement un attachement au quartier pour sa représentativité arménienne culturelle et politique.

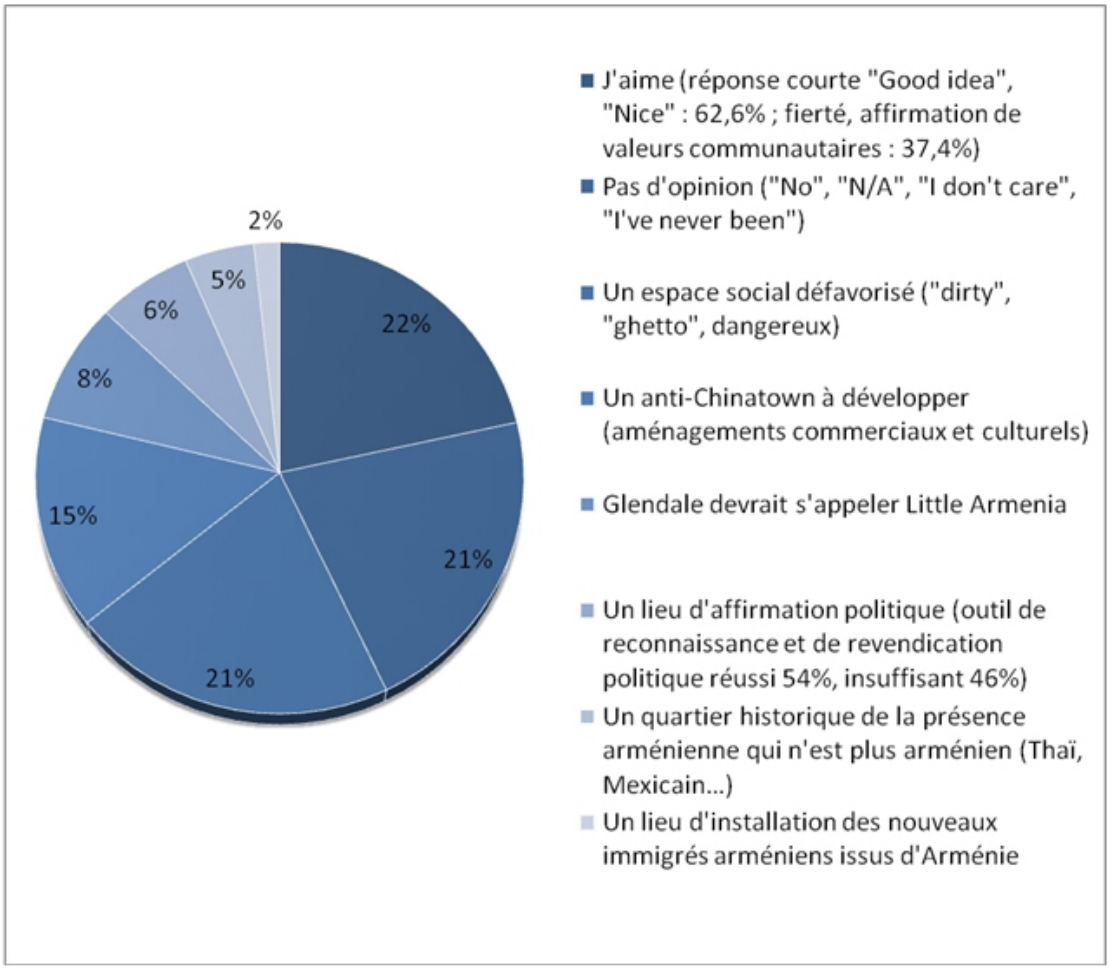

574 réponses, question à réponse ouverte, « Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian

FIGURE 4.10 – Graphique : Réponses données à la question « quelle est votre opinion de Little Armenia ? »

Little Armenia est désignée fréquemment dans l'enquête par le terme de « *place* » (cf. figure 4.11). La traduction de « *place* » est particulièrement controversée. Ce terme est parfois opposé à « *space* », l'espace abstrait des mathématiciens ; « *place* » serait alors synonyme de « territoire », au sens d'espace social. Ce terme peut également être employé pour désigner le lieu de résidence (« *let's go to your place* » qui se traduirait par « allons chez toi ») et toutes sortes d'espaces aux fonctions variées (« *this place is fabulous* », « cet endroit est fabuleux » peut désigner aussi bien un restaurant, une maison, voire un pays visité). « Endroit », « lieu » sont des

traductions possibles. Lieu et territoire ne sont pas synonymes : il faut se garder d'appauvrir la richesse sémantique des désignations spatiales. Sans aborder ici les différentes définitions du terme de lieu et de leurs rapports avec les termes de territoire et d'espace qui animent de nombreux débats contemporains en géographie (Debarbieux, 1995, Rétaillé, 1997, Di Méo, Buléon, 2005, Tuan, 2007 [1977]), il est possible d'affirmer que les emplois de *« place »* par les enquêtés, paraissent relativement descriptifs et connotés moins négativement que « *ghetto* » ou « *insularité* » par ailleurs également utilisés. « *Little Armenia is just a place* » [14], répond simplement un des enquêtés, un lieu parmi les lieux qui, semble-t-il dire, n'a pas de spécificités particulières. Le fait que l'emploi de ce terme descriptif domine (cf. figure 4.11), plutôt que l'usage d'un terme à résonance territoriale et identitaire comme « communauté ethnique » ou « insularité » renforce l'idée d'un « anti-Chinatown », d'un espace qui n'est pas identifié comme un espace de mise en scène « ethnique ».

Terme employé	**Nombre de fois**
« Place »	52
« Neighborhood »	29
« Community » (au sens de quartier, dont 4 *« ethnic community »*)	14
« Ghetto » (dont 5 *« ethnic ghetto »* et 9 au sens de *« inner-city »*)	14
« Street »	2
« Insulated », « Insularity »	2
« City »	1
Total	114

Données relevées parmi les 574 réponses à la question « Quelle est votre opinion de Little Armenia? », enquête écrite, « Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian

FIGURE 4.11 – Tableau : Catégories spatiales utilisées par les enquêtés pour désigner Little Armenia

Outre le terme de « *place* », est aussi utilisé le terme « *neighborhood* » [quartier], devant celui de « *community* », [communauté], plus ambigu, puisqu'il fait référence à la fois à l'espace et au groupe. Les utilisations de « *neighborhood* » et de « *community* », sont plus proches d'une conception territoriale ; distinguer un quartier, une communauté urbaine relève d'une opération de distinction et de délimitation. Cette distinction n'est pourtant que rarement associée à l'adjectif « ethnique ». Seules neuf désignations sur 114 comportent l'adjectif ethnique, à quoi on peut ajouter l'occurrence d'insularité (utilisée deux fois), qui décrivent une concentration arménienne forte, isolée du reste de la ville. De même, le terme « *identity* » [identité] n'est utilisé que deux fois, dans deux sens contraires : l'un pour signifier que l'espace n'est pas représentatif de l'« identité » arménienne, l'autre pour souligner que l'espace donne une bonne image, une « identité » au groupe : « *it gives a good identity*

14. « Little Armenia est juste un lieu »

to our community »[15].

Le terme de « ghetto » qui implique une vision nettement territoriale, sert principalement à décrire les caractéristiques sociales défavorisées du quartier plutôt que les origines des habitants.

4.3.3 L'émergence de signes distinctifs à des échelles fines

A Little Armenia, comme à Glendale et dans les autres espaces de regroupement arménien, la présence arménienne est observable à une échelle très fine, plus fine que celle du quartier ou celle de la rue : principalement à l'échelle des « plazas », centres commerciaux à ciel ouvert, composés d'une dizaine à une vingtaine de commerces, organisés autour d'un parking, ainsi qu'à l'échelle des immeubles résidentiels et des cours centrales autour desquelles ils s'organisent. Je rejoins ici les analyses de Kevin Lynch au sujet des paysages urbains de Los Angeles : « à moins grande échelle, il sembl[e] très difficile de structurer et d'identifier. Il n'y [a] pas de quartier de taille moyenne, et les voies se confond[ent] les unes avec les autres. [...] A toute petite échelle, il y [a] de temps en temps des poches d'identité et de signification [...] l'imagibilité des quartiers à une échelle moyenne, [a] tendance à être faible » (Lynch, 1999 [1960], p. 47).

Photographie prise à l'intersection de Central Avenue et Lomita Street.

FIGURE 4.12 – Photographie : *Central Plaza* à Glendale, 2006, ©Sarah Mekdjian

La photographie 4.12 de la « Central Plaza » à Glendale, qui regroupe quatorze commerces tenus par des immigrés arméniens sur les seize présents, ne montre pas de signe arménien apparent. Elle n'est centrale que par son nom et celui de l'avenue qui

15. « Cela donne une bonne identité à notre communauté ».

la longe (Central Avenue). Elle diffère fortement de la Central Plaza de Chinatown (cf. figure 4.9 page 126). C'est l'étude précise des noms des commerces sur l'enseigne principale qui renseigne sur la présence arménienne : *« Berj Bookstore »* (avec la mention *« Armenian Books and Gifts, Wedding Invitations »*), *« Panos Pastry »* et *« Chimayan Financial »* sont trois noms clairement identifiables comme arméniens, Berj et Panos étant des prénoms arméniens, Chimayan, un patronyme arménien, reconnaissable par la terminaison en -yan. Le restaurant de grillades *« Kabob Land »* met sur la piste arménienne mais de manière indirecte : les kébabs (« brochettes ») n'étant pas plus arméniens que moyen-orientaux en général. Néanmoins, pour un habitant de Glendale, la mention *« Kabob »* ne fait généralement pas de doute. Les autres commerces : *« Honolulu Pharmacy », « Beauty Salon », « Photo Studio »* ou *« Liquor Store »* ne donnent pas d'indications, bien qu'après enquête il apparaît que les propriétaires et les vendeurs sont tous des immigrés arméniens (originaires du Liban, d'Iran et d'Arménie). Il faut rentrer dans la pharmacie ou le salon de coiffure et entendre le personnel s'adresser en arménien à certains clients pour saisir les appartenances.

Pousser la porte, quitter l'espace public, est souvent la condition nécessaire pour approcher les populations immigrées. C'est le cas des concentrations d'immigrés arméniens au sein d'immeubles résidentiels.

Depuis la rue Mariposa à Little Armenia, la façade du bâtiment de quatre étages, où je me rends pour rencontrer une famille d'immigrés arméniens venus d'Azerbaïdjan, ressemble à bien d'autres. Les boîtes aux lettres à l'entrée ne portent pas de noms, seulement les numéros des appartements. De l'escalier central que j'emprunte pour me rendre dans l'appartement de mes hôtes, parviennent des cris d'enfants et des bribes de conversations en arménien depuis la cour centrale. Toutes les portes d'entrée des appartements donnent sur la cour centrale, comme dans beaucoup d'immeubles destinés aux classes moyennes construits dans les années 1950 à Los Angeles. Une femme, probablement la mère des enfants, les interpelle en arménien depuis la porte de son appartement pour leur demander de monter. Arrivée devant l'appartement de la famille que je dois rencontrer, je suis frappée par le fait que la porte est ouverte. L'appartement est séparé de la coursive par un simple rideau de toile légère qui laisse passer la lumière. J'apprends au cours de l'interview que la porte est rarement fermée quand le couple de parents est présent dans l'appartement, comme l'explique la femme :

> « je connais bien deux voisines, qui viennent prendre le café quand mon mari travaille. Je laisse ouvert pour qu'on sache que l'on est là. Ici tous nos voisins sont arméniens, seuls six appartements [sur 24] sont occupés par des non-arméniens [*odar* en arménien]. On n'a pas peur. On se connaît plus ou moins, même si on n'a pas vraiment de contact avec eux, nous, vous savez, on vient d'Azerbaïdjan, ici ce sont plutôt des Arméniens d'ailleurs, d'Iran, d'Arménie. Le seul problème avec la porte ouverte, c'est le bruit des enfants qui crient. Parfois à cause de ça, on ferme. Ça nous empoisonne » (traduction simultanée de l'arménien vers l'anglais par la fille aînée du couple, de l'anglais vers le français par mes soins).

L'entretien révèle non pas un entre-soi idéalisé mais des pratiques à mi-chemin

entre ouverture et fermeture avec le voisinage : si le fait d'avoir des voisins arméniens permet de laisser la porte ouverte, de « ne pas avoir peur », il ne garantit pas nécessairement une entente et une ouverture sans limite au voisinage, qui remettrait en cause la limite entre espace domestique et espace collectif du bâtiment. L'immeuble est un lieu de concentration arménienne, des amitiés de voisinage y naissent, ce qui rend en partie possible le fait de laisser la porte ouverte. Il ne faut néanmoins pas céder à l'image d'un « immeuble communautaire » où les liens de solidarité seraient démultipliés. Le couple se plaint de nuisances sonores, maintient un espace privé (le rideau fait office de cloison) et ne se sent pas proche de tous les voisins.

La présence immigrée arménienne est perceptible derrière les façades des immeubles, au gré d'une enseigne commerciale, d'un fond sonore qui évoque la langue arménienne. Les signes font irruption, puis disparaissent (les voix se taisent par exemple).

Les espaces de regroupement arménien ne se « donnent » pas par des contours qui dessineraient des frontières nettes ou par des centres marqués par une concentration de hauts-lieux symboliques. Ce sont des anti-Chinatowns, dans le sens où à Chinatown les signes ont été planifiés pour satisfaire les attentes d'exotisme des touristes et pour contrôler clairement l'immigration chinoise. A Little Armenia ou à Glendale, la présence arménienne se devine, sans que des signes identitaires arméniens ne dominent réellement dans l'expérience urbaine. Les rapports de pouvoir et de contrôle, qui constituent un des modes de production des espaces de regroupement arménien (les rapports notamment aux municipalités : principalement Los Angeles et Glendale), ne s'inscrivent pas dans le même contexte historique et social qui a engendré Chinatown. Les Chinatowns semblent avoir servi de modèles descriptifs généraux aux espaces de regroupement immigré en ville. Or ils apparaissent bien plus comme des exceptions, des opérations d'aménagement ponctuel, que comme des paradigmes. Créés dans un but normatif très particulier (comme le montrent, entre autres, le cas des Chinatowns de Los Angeles et de Vancouver étudiés par Kay Anderson, 1988), ces espaces ont glissé dans le domaine épistémologique et se sont constitués progressivement en référence.

4.3.4 De l'espace surfacique au kaléidoscope

La superposition des signes urbains, l'impossible fixation de limites claires, la profondeur temporelle de l'espace obligent à repenser le modèle de la mosaïque.

La mosaïque, précédemment envisagée (cf. chapitre 2, page 70), exclut la superposition des éléments qui la composent, elle est plane. Elle forme un tout, composé de petits éléments mis bout à bout, dans le but de dessiner une forme lisible. C'est la totalité qui prime sur les morceaux, qui pris un à un ne signifient rien. Or à Los Angeles, il paraît particulièrement difficile, à l'échelle de l'agglomération comme à celle des quartiers officiellement délimités, de se représenter un tout, tant les superpositions et les surcodages de signes brouillent les tentatives d'ordre, ce qui rejoint

les conclusions de Kevin Lynch émises à la suite des interviews qu'il a menées auprès de citadins de la ville : « Los Angeles semble difficile à envisager ou concevoir comme un tout » (*ibid.*, p. 46).

Plusieurs courants de pensée se sont nettement démarqués de cette conception surfacique de l'espace, en redéfinissant notamment la notion de territoire : les « territoires circulatoires » d'Alain Tarrius, 1993, 2000 dans le champ des migrations et la profondeur de l'espace et son « désordre » pour Guy Di Méo. Ainsi, cet auteur (1998) introduit une dimension vécue ou encore idéelle à l'espace, constitutive de ce qu'il nomme territoire. La dimension idéelle introduit de la profondeur, une troisième dimension à l'espace. Guy Di Méo et Pascal Buléon ne considèrent pas le territoire comme une surface bornée.

Ainsi, Henri Lefebvre souligne que les rapports entre l'espace perçu, vécu, conçu ne sont « jamais ni simples, ni stables » (Lefebvre, 2000 [1974], p. 57) et les configurations de l'espace social « non-dénombrables » (*ibid.*). Un espace infini non-dénombrable[16] désigne, en mathématique un espace dont on ne peut opérer une numérotation complète de ses éléments. Par numérotation complète on entend une correspondance univoque entre les éléments de l'ensemble et les éléments de l'ensemble des entiers naturels $\mathbb{N}$ (0, 1, 2...) ; l'espace $\mathbb{N}$ est infini dénombrable. A l'inverse, l'ensemble des nombres compris entre 0 et 1 est non-dénombrable, étant infini à une « échelle » bien supérieure à celle de l'espace $\mathbb{N}$. Dans un espace non-dénombrable, on ne peut approcher le tout élément après élément.

La profondeur de l'espace, non-réductible à une vision surfacique, appelle la figure du kaléidoscope. Le modèle kaléidoscopique est autant spatial que temporel ; il sert à penser l'espace comme une dimension en mouvement, composé de configurations infinies, délimitées par des formes géométriques qui ne réduisent pas les multiplicités mais qui les structurent. Ce qui permet de passer d'un espace-surface à un espace profond c'est bien la dimension temporelle. Le temps « kaléidoscopique » est plastique, il est une série infinie d'instants présents, qui se superposent, surgissent et ressurgissent dans des faits de mémoire et qui sont tendus vers un futur qui appellent toujours une métamorphose. Les moments et les portions d'espaces ne s'alignent pas mais s'interpénètrent. La figure du kaléidoscope permet de penser à la fois des multiplicités (l'image se métamorphose toujours au moindre mouvement) et des structures : le motif est reproduit selon des figures géométriques. Une structure régulière organise la multiplicité des images qui se succèdent en se métamorphosant (cf. figure 4.13).

16. Pour une définition mathématique et philosophique précise, voir la théorie des ensembles et des infinis de Georg Cantor.

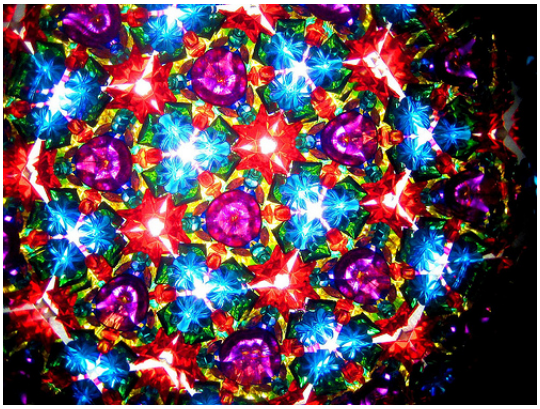

FIGURE 4.13 – Photographie : Image d'un kaléidoscope, 2007, ©MCellany

Ce qui précède a permis de montrer que ni la notion de limite, ni celle de haut-lieu ne suffisaient à approcher les espaces de regroupement arménien. L'espace se dérobe à une vision surfacique continue ; il ne présente pas de signes distinctifs arméniens dominants. Comment les individus s'auto-déclarant arméniennes se représentent-ils les espaces qu'ils fréquentent ou qu'ils habitent ?

Chapitre 5

La multiplicité des espaces individuels de représentation

Un espace de représentation est défini par Henri Lefebvre comme « l'espace *vécu* [...] donc l'espace des « habitants », des « usagers » [...]. C'est l'espace dominé, donc subi, que tente de modifier et d'approprier l'imagination » (Lefebvre, 2000 [1974], p. 49). Les espaces de représentation (l'espace vécu [1]) sont nécessairement en lien avec les représentations de l'espace (l'espace conçu) et les pratiques de l'espace (l'espace perçu). Si mon analyse s'attache ici principalement aux espaces de représentations, les pratiques spatiales et les relations de pouvoir sont omniprésentes comme facteurs explicatifs des modes généraux de production de l'espace social.

Habiter dans les espaces de concentration démographique arménienne relève-t-il d'un choix ou d'une contrainte (au sens de « subi », précédemment évoqué par Henri Lefebvre) ? La motivation à habiter dans ces espaces résulte-t-elle de l'image que véhicule la notion d'« enclave ethnique » ?

5.1 Lieu de résidence, « chez soi » et lieu de vie idéal : décalages

On ne peut distinguer des moments de considération de soi strictement individuels avec des temps de projections collectives sans risquer de séparer des mouvements qui sont simultanés et en lien constant. Se projeter dans un groupe peut servir dans certaines circonstances à un intérêt individuel immédiat : me présenter comme femme d'origine arménienne aux enquêtés relève d'une forme de projection collective, dans la perspective personnelle d'« ouvrir » et de recueillir la parole d'au-

1. La notion d'espace vécu a été par ailleurs défini en géographie par Armand Frémont (1999 [1976]) dans l'ouvrage *La Région, espace vécu*, deux ans après la publication de l'ouvrage d'Henri Lefebvre, (2000, [1974]). Armand Frémont propose également un triptyque composé de l'espace de vie (l'ensemble des lieux fréquentés au quotidien), l'espace vécu (l'espace représenté, investi idéellement) et l'espace social (espace qui comprend l'espace de vie et où se tissent les relations sociales). La notion d'espace vécu est particulièrement proche chez les deux auteurs, qui l'incrivent tous deux dans un système de représentations.

trui. Il ne s'agit donc pas d'opposer individuel et collectif mais de les distinguer dans un premier temps pour les mettre en relation ensuite.

Les espaces individuels de représentation sont multiples : les espaces de vie avant la migration des immigrés, les espaces vécus au moment de l'enquête à Los Angeles ainsi que les espaces rêvés. Les espaces passés, présents et futurs de représentation sont interpénétrés et se superposent souvent dans les discours des enquêtés, rejoignant le modèle d'un espace-temps kaléidoscopique.

Trois questions de l'enquête écrite (cf. annexe 3, respectivement les questions 9, 16 et 15) ont permis en particulier de recueillir des données sur les espaces de représentation : « *Where do you currently live ?* » [Où habitez-vous actuellement ?, 572 réponses], « *Where is what you call « home » ?* » [Où se trouve votre « chez vous » ?, 669 réponses], « *Where would you ideally like to live ?* » [Où aimeriez vous vivre dans l'idéal ?, 610 réponses]. Ces trois questions opèrent selon une gradation : la première, descriptive, invite les enquêtés à se localiser, la deuxième entraîne des possibles décalages par rapport à la précédente, le « chez soi » peut être imaginaire, passé et correspond bien aux espaces de représentation ; enfin, la troisième renvoie explicitement à l'idéal. Un espace idéal est un horizon, inatteignable par définition ce qui lui donne toute sa valeur, notamment évocatrice. La confrontation des réponses à ces trois questions permet d'approcher à la fois la diversité des espaces à laquelle se réfère l'individu et la diversité des espaces de représentation d'une même « catégorie » d'individus classés sous la dénomination « Arméniens habitant à Los Angeles ».

Les indications sur les lieux de résidence (712 réponses) révèlent qu'une majorité des enquêtés réside dans les villes indépendantes du comté de Los Angeles (dont 39% de l'échantillon total à Glendale), (cf. figure 5.1 et figure 5.2). Au sein des habitants de la ville de Los Angeles (43%), une majorité vit dans la vallée de San Fernando (27% de l'échantillon total), (cf. figure 5.3).

Lieux d'habitation	**Nombre**	**% du total**
Vallée de San Fernando (nord-ouest de la ville de Los Angeles)	195	27
Sud de la ville de Los Angeles	88	12
Hollywood (dont Little Armenia)	21	3
Sous-total des enquêtés habitant dans la ville de Los Angeles	**304**	**43**
Glendale	280	39
Autres villes	104	15
Sous-total des enquêtés dans les villes indépendantes du comté de Los Angeles	**384**	**54**
Sous total des enquêtés habitant dans le Comté d'Orange	**24**	**3**
Total général	**712**	**100**

Réponses à la question 9 « Où habitez-vous actuellement ? », 712 réponses, question à réponse ouverte, « Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian

FIGURE 5.1 – Tableau : Lieux de résidence des enquêtés

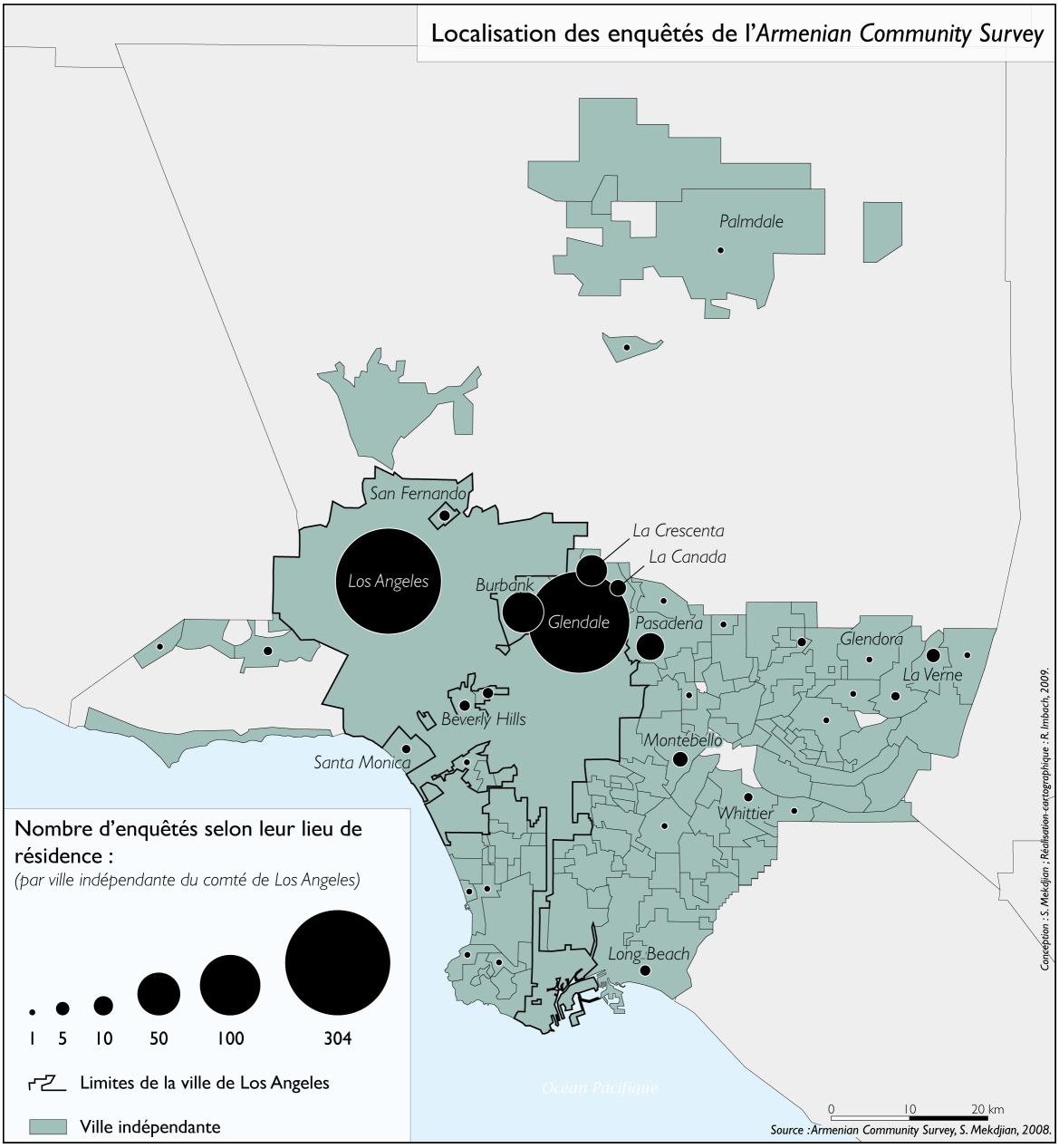

FIGURE 5.2 – Carte : Localisation des enquêtés de l'*Armenian Community Survey*, 2008

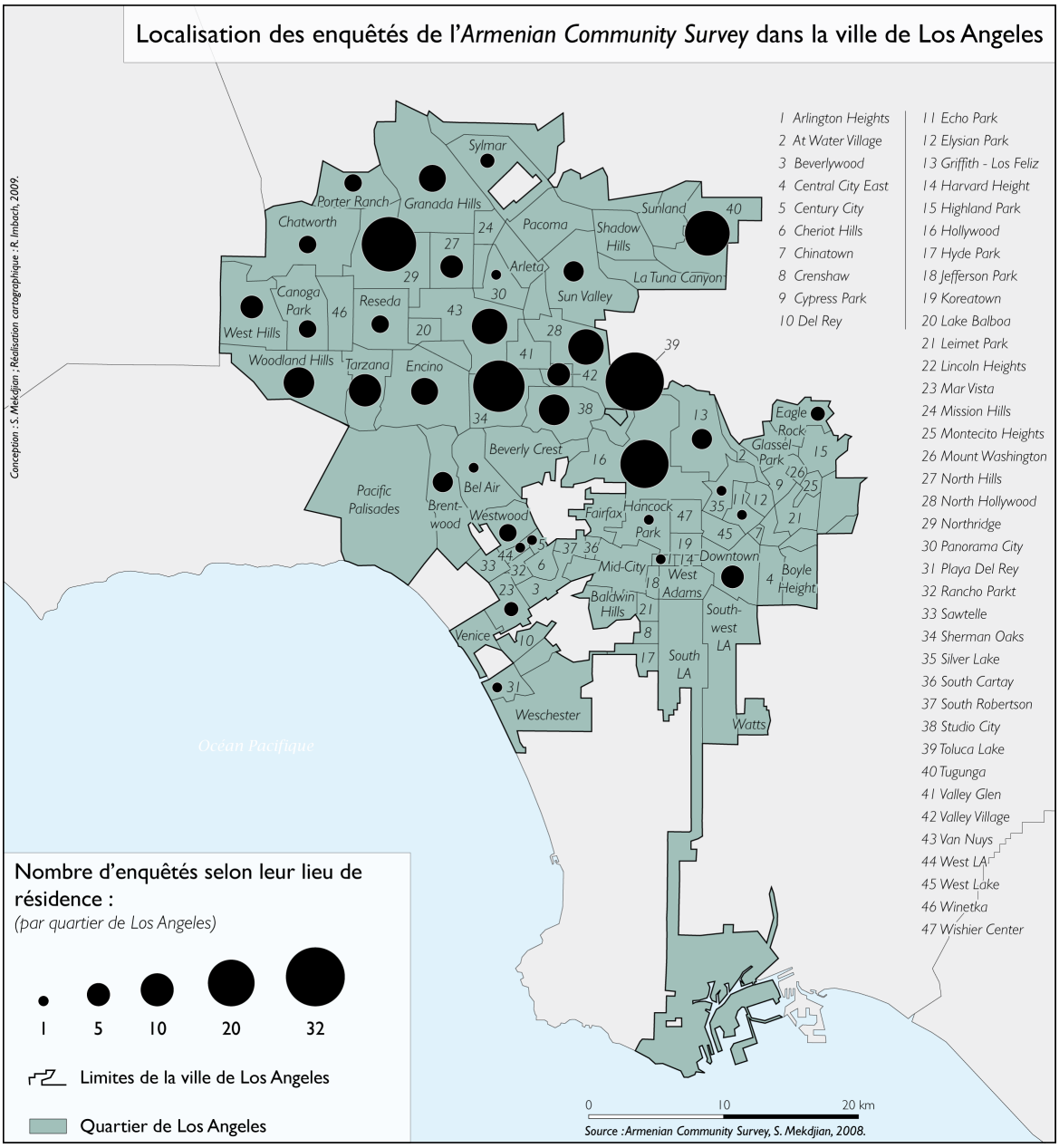

FIGURE 5.3 – Carte : Localisation des enquêtés de l'*Armenian Community Survey* dans la ville de Los Angeles, 2008

Pour appréhender la diversité des espaces individuels de représentation, j'ai comparé le lieu de résidence des enquêtés (variable de référence) au lieu qui correspond, selon eux, à « chez soi » et au lieu de vie idéal (variables testées)[2]. Les décalages entre le lieu de résidence actuel et les deux autres réponses (chez soi, lieu de vie idéal) sont nombreux (88% des enquêtés répondent au moins deux lieux différents aux trois questions).

Le tableau 5.4 présente les résultats de la comparaison et l'importance des décalages.

En comparant les deux variables testées à la variable de référence, cinq configurations possibles apparaissent. Toutes ces configurations sont représentées dans l'enquête, dans des proportions variées. Pour les décrire, j'ai utilisé des symboles (A, B et C). Le symbole « A » signifie que les variables testées correspondent au lieu de résidence. Le symbole « B »signifie que les variables testées sont différentes du lieu de résidence. Enfin le symbole « C » correspond au cas où l'individu déclare trois noms de lieux différents : un pour le lieu de résidence, un pour « chez soi » et un pour le lieu de vie idéal.

Le tableau permet d'analyser 5.4 chacune des cinq configurations.

La première (1ère ligne du tableau) témoigne d'un fort ancrage des individus dans leur lieu de résidence, puisque celui-ci correspond à « chez eux » et à leur lieu de vie idéal au moment de l'enquête.

La deuxième (2ème ligne du tableau) révèle un décalage : les individus sont ancrés dans leur lieu de résidence qui correspond à « chez eux » (A), mais ils ont un lieu de vie rêvé, un ailleurs (B). Cet ailleurs peut être proche (le projet d'un déménagement à court terme) ou lointain voire inaccessible.

Dans la troisième configuration (3ème ligne du tableau), la plus rare, le lieu de résidence des individus correspond à leur lieu de vie idéal (A) au moment de l'enquête. Par contre ils ne s'y sentent pas « chez eux » (B). Le lieu de résidence est considéré comme idéal car il répond à l'intérêt immédiat de l'individu, par exemple en termes d'accès à l'emploi. Néanmoins ce lieu n'est pas investi du sentiment de proximité intime, du « chez soi ». Le lieu où l'individu se sent « chez lui » est probablement un lieu où il a vécu dans le passé, mais que les conditions actuelles,

2. Pour comparer les réponses, plusieurs critères ont été établis. Lorsque les réponses sont dites similaires, elles peuvent comprendre divers types de configuration : *« Glendale »* trois fois ou *« my home in Glendale »* [chez moi à Glendale], *« at my parents' place in Glendale »* [chez mes parents à Glendale], le point commun est la récurrence du nom de lieu Glendale. Lorsque les réponses sont dites divergentes, c'est parce qu'elles indiquent des pays ou des villes différents « Glendale »/« Yerevan »/« Los Angeles », « USA »/ « Armenia » ou qu'elles relèvent d'échelles différentes : « Yerevan » est différent d' « Armenia », « Glendale » de « California » ou de « USA », et « Tarzana » (qui est un quartier de la ville de Los Angeles) de « Los Angeles ». Enfin, dans la comparaison entre les lieux de résidence et « chez soi », sont considérées comme identiques les réponses suivantes « Glendale » et *« Where I currently live »* [là où j'habite actuellement] par contre « Glendale » et *« Wherever my family is »* [quelque soit là où ma famille se trouve] sont considérées divergeantes. Il faut ajouter que ces statistiques, à partir d'un échantillon de 572 à 712 personnes, selon le nombre de réponses à chacune des trois questions, servent les objectifs de l'analyse qualitative et non à des généralisations pour l'ensemble de la population se revendiquant arménienne à Los Angeles.

notamment économiques ou politiques, ne permettent pas d'ériger en lieu de vie idéal.

Dans la quatrième configuration (4ème ligne du tableau), le lieu de résidence est différent de « chez soi » (B) et du lieu de vie idéal (B). Par contre le lieu idéal de vie est le même que « chez soi » (B=B). Cette configuration répond généralement à la figure de l'immigré, sans qu'elle lui soit spécifique : l'ailleurs correspond souvent à un espace où l'individu a vécu dans le passé, il continue à s'y sentir chez lui et rêve de s'y réinstaller un jour.

Enfin, la cinquième configuration (5ème ligne du tableau) est la plus hétérogène : les individus déclarent trois noms de lieux différents. Ils ne se sentent pas chez eux là où ils habitent (B) et leur lieu de vie idéal ne correspond pas à leur lieu de résidence (C).

Formulation	Réponses exprimées		Symbole
①	Je me sens chez moi	là où j'habite	**A**
		ailleurs du lieu où j'habite	**B**
②	Mon lieu de vie idéal est	là où j'habite	**A**
		le lieu où je me sens chez moi	**B**
		ni le lieu où j'habite, ni le lieu où je me sens chez moi	**C**

En combinant les formulations ① et ②, nous obtenons les résultats suivants :

Cas	Je me sens chez moi	Mon lieu de vie idéal est	Nombre de réponses	Pourcentage %
1	**A**	**A**	86	12
2	**A**	**B**	163	23
3	**B**	**A**	42	6
4	**B**	**B**	72	10
5	**B**	**C**	232	32
Réponses incomplètes			118	17
		Total	713	100

Comparaison des réponses aux question 9, 16, 15 : « où résidez vous actuellement ? » aux réponses des questions : « où vous sentez vous « chez vous » ? » et « où aimeriez vous vivre dans l'idéal ? », 713 réponses, (« Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian).

FIGURE 5.4 – Tableau : Trois espaces individuels de représentation : lieu de résidence, chez soi, lieu de vie idéal

32% des enquêtés ont répondu trois noms de lieux différents aux trois questions.

Ces écarts montrent combien le lieu d'origine n'est pas une référence nécessairement centrale pour les immigrés, qui à l'instar de tous les individus, déploient des horizons spatiaux multiples.

5.2 Projections individuelles : Los Angeles plutôt que l'Arménie

En étudiant les « ailleurs », les lieux de projection déclarés par les enquêtés, c'est-à-dire tous les lieux qui ne correspondent pas à leurs lieux de résidence (B et C, soit 740 réponses), on constate que la majorité d'entre eux sont situés dans le comté de Los Angeles, soit dans l'environnement proche des enquêtés. En d'autres termes, les individus interrogés rêvent plus d'une maison au bord de la plage à Los Angeles que de la maison où ils sont nés en Arménie ou au Liban. Parmi les individus qui déclarent un lieu de vie idéal différent de leur lieu de résidence, 77% situent ce lieu de vie idéal dans le Comté de Los Angeles. Dans cet échantillon, les individus nés à l'étranger (cf. figure 5.5) n'associent que très faiblement leur lieu de vie idéal à leur lieu de naissance ou à leurs lieux de vie avant la migration.

Enquêtés	**Nombre**	%
Nés à l'étranger	537	72
Nés au États-Unis	200	27
Pas de réponse	8	1
Total	745	100

745 réponses, « Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian.

FIGURE 5.5 – Tableau : Pourcentages d'enquêtés nés à l'étranger et nés aux États-Unis (enquête écrite)

Le premier lieu de projection individuelle est celui de l'environnement proche (cf. figure 5.6). Les lieux déclarés qui se situent dans le comté de Los Angeles sont cités majoritairement dans les cas 4 (« chez soi » est le lieu de vie idéal, mais ce lieu diffère du lieu de résidence) et 5 C (les trois noms de lieux déclarés sont différents).

Cas	Symbole	Dans le comté de Los Angeles, %	Hors des États-Unis, %	dont Arménie, %	Autre comté ou autre État aux États-Unis, %	Ne sait pas, %	Total des réponses
2	B	77	9	47	7	7	163
3	B	33	24	50	10	32	42
4	B	50	39	80	10	1	71
5	B	39	19	46,5	14	28	232
5	C	53	22	23,5	15	10	232

740 réponses, « Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian

FIGURE 5.6 – Tableau : Les lieux de projection individuelle qui diffèrent du lieu de résidence

Au total, 385 réponses sur 740, soit 52% des réponses totales font référence à des lieux situés dans le comté de Los Angeles. Or, seuls 26,8% des enquêtés sont nés aux États-Unis (cf. figure 5.5) : cette faible proportion aurait pu amener à penser que les individus, en grande majorité nés à l'étranger, se sentent chez eux hors du comté de Los Angeles et *a fortiori* hors des États-Unis. On pourrait expliquer le résultat obtenu en avançant que les enquêtés nés à l'étranger sont implantés depuis longtemps aux États-Unis, mais la distribution de leur dates d'arrivée aux États-Unis montre que presque la moitié d'entre eux (48%) est arrivée entre 1980 et 1989. 1984 est l'année moyenne d'arrivée des personnes nées à l'étranger de l'échantillon. 71 % d'entre eux sont arrivés aux États-Unis entre 1980 à 2008, contre 29% avant 1980 (cf. figure 5.7). Ces chiffres témoignent de migrations survenues depuis environ trente ans, soit l'équivalent d'une génération au sens démographique.

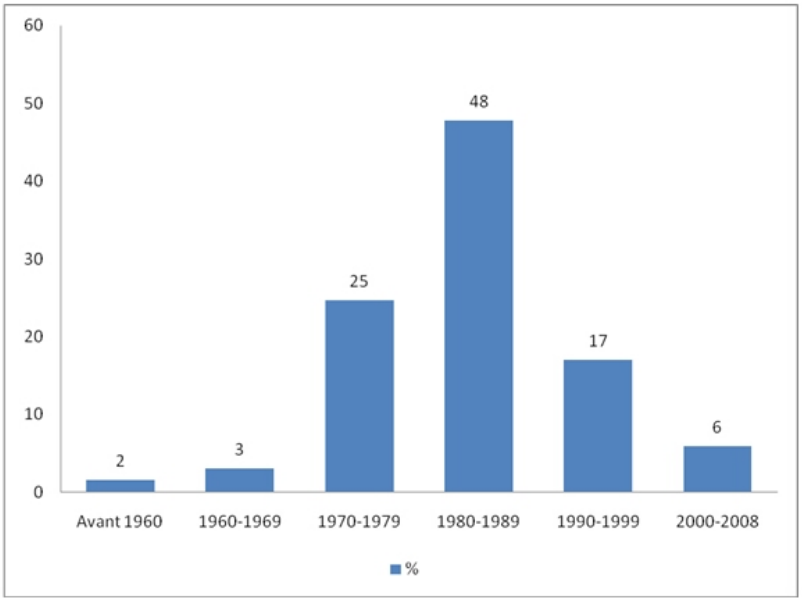

508 réponses, « Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian

FIGURE 5.7 – Graphique : Pourcentages des enquêtés nés à l'étranger selon leur année d'arrivée aux États-Unis

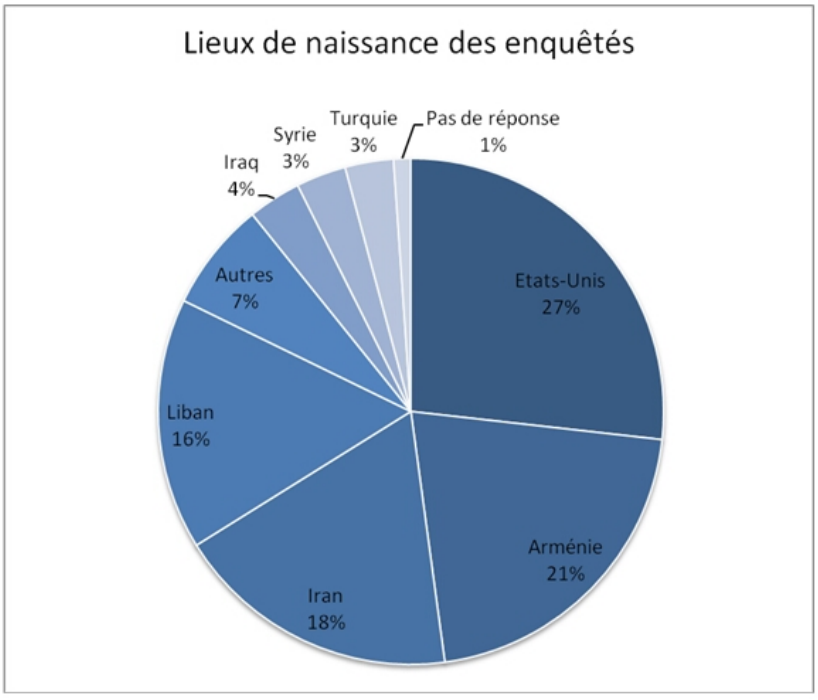

745 réponses, « Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian

FIGURE 5.8 – Graphique : Lieux de naissance des enquêtés

Parmi les lieux cités hors du comté et hors des États-Unis, l'Arménie arrive en premier (67 réponses sur 740, soit 9% des réponses totales).Ainsi, parmi les individus

nés à l'étranger, 21,1% sont nés en Arménie, 18,1% en Iran et 16,1% au Liban (cf. figure 5.8).

Malgré ces pourcentages quasi équivalents pour les trois pays, l'Arménie est citée en référence beaucoup plus que l'Iran et le Liban dans l'ensemble des réponses des trois questions étudiées.

L'Iran n'est cité que dix fois sur 740 réponses, dans la réponse à la question« où vous sentez-vous chez vous ? ». Trois références sur dix se font en négatif : les enquêtés expliquent qu'ils ne souhaitent pas ou plus retourner dans le pays où ils sont nés ou dans le pays où ils ont vécu. Le Liban est cité cinq fois sur 740, dans la case « où vous sentez-vous chez vous ? ».

Les personnes qui déclarent se sentir chez elles en Arménie ou qui considèrent le pays comme leur lieu de vie idéal sont à 72% des personnes nées en Arménie ; les 28% restant sont en majorité nés aux États-Unis. Les réponses sont souvent accompagnées de précisions qui font référence au statut mythique de l'Arménie. A la question « quel est votre lieu de vie idéal ? », un des enquêtés répond « l'Arménie. N'est-ce pas le rêve de tout Arménien ? » ou encore « Idéalement en Arménie Occidentale [*Western Armenia*] », qui fait référence aux espaces arméniens de l'Empire Ottoman « perdus » au moment du génocide. Le pourcentage le plus important d'individus faisant référence à l'Arménie correspond au cas 4, il concerne des individus, dont « chez soi » correspond au lieu de vie idéal, tous deux étant différents du lieu de résidence. L'ancrage dans le lieu de résidence est limité par une projection forte dans un ailleurs qui fait référence le plus souvent à un lieu de vie passé où les individus continuent à s'investir, au moins mentalement.

Les lieux rêvés et les lieux de résidence se font aussi parfois écho, comme le précise ce jeune homme né en Arménie de parents originaires de Syrie et du Liban qui répond à la question « où vous sentez-vous chez vous ? » : *« Burbank is my home, but Erevan is my homeland* ». Il est difficile de traduire en français le terme « *home* », qui signifie maison, foyer, « chez soi » ; il compose le terme « *homeland* », que l'on pourrait traduire par « patrie », renvoyant au pays de naissance mais aussi au pays où l'on se sent « chez soi ». Dans les propos du jeune homme, on retrouve la dualité classique entre espace d'installation et espace d'origine, articulée autour du terme « *home* ». Ce terme fait référence pour les individus enquêtés au lieu de naissance, au lieu où vivent les parents proches, ou encore à la résidence actuelle. La diversité des réponses peut être expliquée par le caractère particulièrement polysémique du terme « *home* » mais surtout par la multiplicité des configurations spatiales réelles et rêvées, expérimentées par les individus.

Dans la diversité, une forme de hiérarchie apparaît puisque les lieux proches du lieu de vie actuel des individus sont plus mobilisés que les espaces lointains, dits d'origine, de naissance ou de vie passée. Il semble que les espaces du présent, à une distance spatiale et temporelle relativement faible, aient une place majeure dans les imaginaires et les projections individuelles. Ce constat remet en cause le lien considéré comme classique pour les immigrés et leurs descendants entre lieu d'origine et lieu idéal de projection. De même, ces résultats mettent en question

en partie le concept de double appartenance ; si les individus d'origine arménienne s'auto-déclarent arméniens, une faible minorité fait correspondre son lieu de vie idéal à l'Arménie ou aux autres pays d'origine (Iran, Liban). Le lieu de vie idéal répond à des intérêts présents, locaux et concrets.

L'étude des espaces individuels de représentation a montré combien il est difficile et réducteur d'appliquer aux « immigrés » des modèles de références spatiales : ni le « territoire ethnique », l'« enclave » dans la ville d'installation, ni l'« origine » ne sont des références dominantes et centrales dans la population enquêtée.

5.3 Intérêts individuels et choix résidentiels

Les choix résidentiels des individus déclarant une origine arménienne à Los Angeles vont-ils dans le sens d'une géographie hiérarchisée par un ou des centres ou au contraire vers une diversité d'espaces ?

Si les Arméniens se sentent à dominante chez eux à Los Angeles, il est nécessaire d'envisager quelles logiques prévalent à leur installation au sein de l'agglomération.

5.3.1 « Depuis que vous êtes aux États-Unis, combien de fois et où avez-vous déménagé ? » : les mobilités mises en œuvre

Pour mesurer la mobilité résidentielle des enquêtés, deux questions de l'enquête portaient sur le nombre et les lieux de déménagements des enquêtés (depuis leur installation aux États-Unis, pour les enquêtés nés à l'étranger), (cf. annexe 3, questions n°11 et n°12). Les réponses à ces questions permettent de valider ou d'invalider la théorie de l'assimilation spatiale, qui présuppose que les immigrés habitent d'abord dans une « enclave » centrale pour déménager dans des espaces suburbains en fonction de leur progression sur l'échelle sociale.

En moyenne les individus enquêtés ont déménagé 3,3 fois depuis leur installation aux États-Unis, s'ils sont nés à l'étranger (soit 454 individus de cet échantillon qui habitaient en moyenne depuis 24 ans aux États-Unis au moment de l'enquête). Les individus nés aux États-Unis ont en moyenne déménagé 2,7 fois depuis leur naissance (l'âge moyen des 170 individus de cet échantillon était de 40 ans au moment de l'enquête). Respectivement, 46% et 44% des répondants des deux échantillons ont déménagé deux ou trois fois.

Le nombre moyen de déménagements, pour les deux échantillons, est relativement faible, comparé au nombre moyen de déménagements au long de la vie d'un états-unien qui s'élève selon le recensement américain de 2000, à 12 fois. On ne peut réellement comparer les chiffres de l'enquête à ceux du recensement, puisqu'une majorité des enquêtés arméniens est née à l'étranger et a déménagé plusieurs fois avant de migrer aux États-Unis : ces déménagements ne sont pas comptabilisés, étant donné que seuls ont été déclarés ceux effectués depuis l'installation aux États-Unis. Néanmoins l'hypothèse d'une mobilité faible peut être avancée à partir des données

recueillies à partir de l'échantillon des individus nés aux États-Unis.

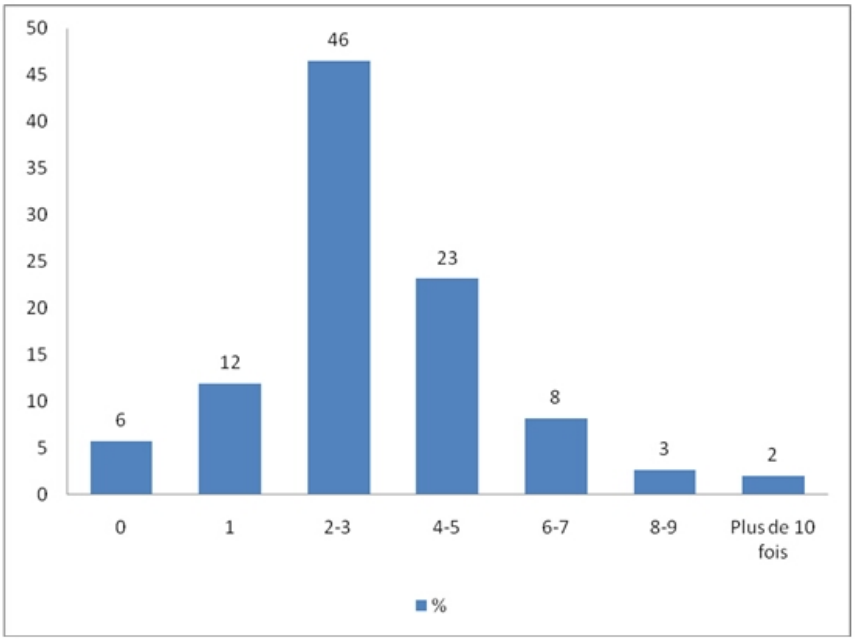

454 réponses, « Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian

FIGURE 5.9 – Graphique : Nombre de déménagements depuis l'installation aux États-Unis des enquêtés nés à l'étranger

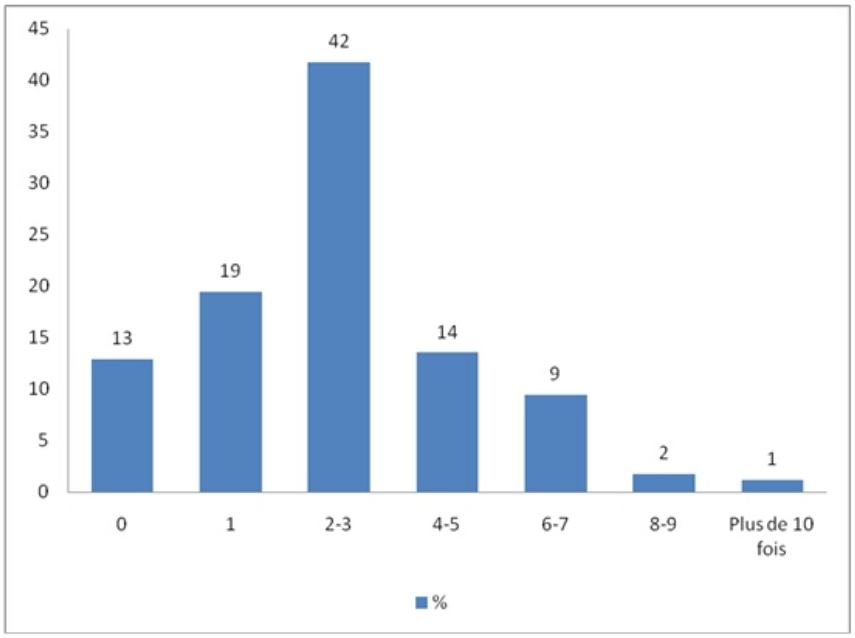

170 réponses, « Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian

FIGURE 5.10 – Graphique : Nombre de déménagements depuis la naissance des enquêtés nés aux États-Unis

Il est nécessaire de s'intéresser aux lieux premiers d'installation à l'arrivée des individus ou de leur famille aux États-Unis, et en particulier dans le comté de Los Angeles (réponses aux questions 7 et 8 de l'enquête écrite, cf. annexe 3 et figure 5.11).

Glendale est le premier lieu d'installation des personnes nées à l'étranger (25%), suivie de près par Hollywood, aujourd'hui Little Armenia pour 23%. Ces deux localités regroupent à elles-seules plus de la moitié des répondants. Ce résultat constitue une première critique formulée à l'égard du modèle de l'assimilation spatiale : les individus s'installent autant dans un espace central, Hollywood, que dans un espace suburbain, Glendale. En classant les lieux de première installation par dates d'arrivée des enquêtés, plusieurs tendances peuvent être soulignées. Si les immigrés arrivés aux États-Unis avant les années 1970 s'installent d'abord hors du comté de Los Angeles (principalement sur la côte est des États-Unis et à Fresno en Californie), les immigrés arrivant après les années 1970 s'installent de plus en plus directement dans le comté de Los Angeles et plus précisément à Glendale (cf. figure 5.11). Le taux d'installation à Hollywood est relativement constant des années 1950 aux années 2000. On note également une augmentation nette des installations dans la vallée de San Fernando, autrement dit dans des espaces décrits typiquement comme suburbains, caractérisés par un habitat pavillonnaire destiné à des classes moyennes. Les années 1990 marquent une inflexion du nombre des premières installations dans les espaces suburbains, avec en contre partie, une certaine augmentation des installations à Hollywood : cette tendance est à rapprocher de l'immigration croissante des Arméniens issus d'Arménie (consécutive à la chute de l'Union Soviétique et à l'indépendance de l'Arménie), surreprésentés dans les catégories défavorisées, et qui, par conséquent, n'ont pas forcément les moyens de s'installer dans les espaces destinés aux classes moyennes.

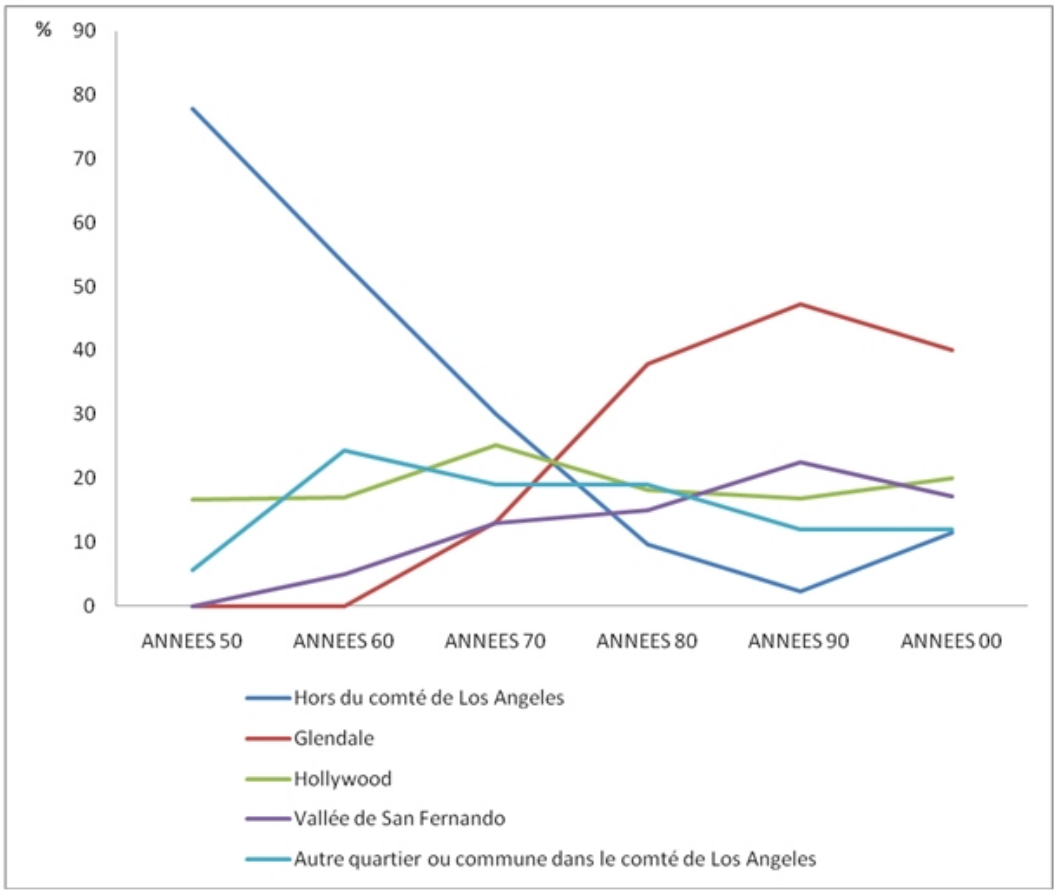

660 réponses, « Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian.

FIGURE 5.11 – Graphique : Lieux de première installation des Arméniens enquêtés nés à l'étranger en fonction de leur date d'arrivée aux États-Unis

Le brouillage des catégories entre espaces centraux et espaces suburbains dans la géographie des lieux de première installation des immigrés dans le comté de Los Angeles a été également observé, au-delà du cas arménien, par William Clark et Shila Pattern (2004). Ces auteurs montrent, à partir des enquêtes statistiques PUMS[3] de 1990 et 2000 portant sur les personnes nées à l'étranger dans l'aire métropolitaine de Los Angeles, que :

> *« while the central city continues to receive lower income immigrants with lower levels of human capital there are also professionals arriving in the central city. Similarly, the suburbs [...] receive both households with lower levels of human capital and professionals. In part this may be due to the increasingly multi-nodal structure of large metropolitan areas. It appears that the spatial*

3. *« Public Use Microdata Sample (PUMS) »* est le nom donné aux résultats d'une enquête, nommée *American Community Survey (ACS)* et réalisée chaque année par le recensement sur un échantillon de la population états-unienne, dans toutes les agglomérations de plus de 65 000 habitants. Ces résultats permettent de dresser des tendances entre les dates des recensements fédéraux.

patterns are more complex than in the past and the central city suburban dichotomy while still relevant, may not be the best way to analyze the patterns of the foreign born » [4] (Clark, Pattern, 2004, p. 2).

Les résultats de mon enquête menée auprès d'un échantillon restreint de la population arménienne née à l'étranger et résidant dans le comté de Los Angeles va dans le sens des conclusions de William Clark (2000, 2004) et de Shila Pattern (2004). Selon leurs analyses, notamment au sujet de Glendale, la ville apparaît comme un espace du comté du Los Angeles qui reçoit des immigrés appartenant aussi bien aux catégories sociales défavorisées que favorisées. Glendale est classée par ces auteurs dans la catégorie de « ville centrale » de Los Angeles, tandis qu'à l'ouest de Glendale, les espaces de la vallée de San Fernando sont classés comme « suburbains ». La diversité des découpages entre « ville centrale » et banlieue selon les auteurs, ainsi que la diversité des trajectoires résidentielles des immigrés, obligent à revoir en profondeur le modèle de l'assimilation spatiale.

Dans mon enquête, 8% des individus interrogés déclarent n'avoir jamais déménagé (hormis le déplacement aux États-Unis, pour ceux nés à l'étranger). Parmi les personnes ayant déclaré au moins un déménagement, 17% donnent une même réponse aux questions « où vous (ou votre famille) vous êtes vous installés pour la première fois aux États-Unis ? » (cf. annexe 3, question n°8) et « où résidez-vous actuellement ? » (cf. annexe 3, question n°9). Parmi ces 17%, 61% ont déménagé mais dans le même quartier ou la même ville (Glendale principalement) [5] ; 35% au contraire ont déménagé hors de leur premier quartier d'installation, ou de celui de leur famille s'ils sont nés aux États-Unis, mais ils habitent, au moment de l'enquête, à nouveau dans le même quartier que celui d'installation. 3% n'ont pas détaillé leurs trajectoires résidentielles.

La majorité des enquêtés (80%) n'habitent pas là où ils se sont initialement installés aux États-Unis. En étudiant spécifiquement les trajectoires des personnes qui se sont installées à Glendale d'une part et à Hollywood d'autre part, on observe que seulement 33% de ceux qui se sont d'abord installés à Hollywood habitent Glendale au moment de l'enquête. La trajectoire attendue selon le modèle de l'assimilation spatiale serait un déplacement massif depuis Hollywood, lieu de première installation dans l'*inner-city*, vers Glendale, qui regroupe majoritairement des classes

4. « Alors que la ville centrale continue à recevoir des immigrés pauvres avec des taux de capital humain faible, elle reçoit également des immigrés appartenant aux catégories sociales supérieures. De manière similaire, les banlieues reçoivent à la fois des ménages à faibles taux de capital humain et des ménages appartenant aux catégories supérieures. Pour partie ce constat peut être dû à l'accroissement, dans les grandes aires métropolitaines, du caractère multi-nodal de la structure urbaine. Il apparait que les caractéristiques spatiales sont plus complexes que dans le passé et que la dichotomie ville centrale, banlieue, bien qu'encore pertinente, ne soit pas la meilleure façon d' analyser les caractéristiques des personnes nées à l'étranger ».

5. Une enquêtée habitant Glendale, âgée de 24 ans et née au Liban explique : *« My family moved from a one bedroom apartment, to a two bedroom apartment, to a duplex that we purchased, to our current home. We have lived in the same neighborhood for the past 18 years »* (« Ma famille a déménagé d'un appartement avec une chambre, à un appartement avec deux chambres, à un duplex que nous avons acheté, jusqu'à notre maison actuelle. Nous vivons dans le même quartier depuis 18 ans »).

moyennes et une forte proportion d'Arméniens. Or Glendale est finalement plus un lieu de première installation qu'un lieu de ré-installation après déménagement. 40% des personnes s'étant d'abord installées à Glendale habitent désormais dans une des trois villes voisines de cette dernière, dont les caractéristiques du parc immobilier sont globalement similaires : La Crescenta au nord, Burbank à l'ouest et Pasadena à l'est.

Par opposition au modèle de déplacement de la ville-centre vers les s*uburbs*, on note que parmi les enquêtés installés d'abord à Glendale, 15% habitent désormais dans la ville de Los Angeles, plus précisément dans des espaces urbains proches du *downtown*. Cet extrait d'entretien auprès d'une femme âgée de 46 ans, habitant le quartier de Silver Lake, à quelques kilomètres au nord de Downtown, et qui a quitté Glendale est révélateur :

> *« I left Glendale because traffic had become a problem, and I also needed to be closer to work; also, frankly, too many Armenians around me, in particular ones I didn't like. Silver Lake is culturally diverse (Asians, Hispanics, Whites, gays), but very few Armenians, though it is right next to « Little Armenia » in Hollywood where we do a certain amount of dining ! »* [6].

Les critères du choix du lieu de déménagement de cette enquêtée sont multiples : fonctionnels (éviter le trafic de Glendale, se rapprocher du lieu de travail) et plus subjectifs, l'enquêtée dit « ne pas aimer » certains Arméniens, mais par contre aimer le caractère « divers » de la population de Silver Lake, quartier par ailleurs gentrifié. Glendale fait ici figure d'« enclave » clairement distinguée de « Little Armenia », citée comme un lieu de sorties et de loisirs (pour aller « dîner »).

Finalement, les distinctions sont bien plus complexes que la perception d'une « enclave arménienne » dont il s'agirait de sortir pour gagner des banlieues dites *« mainstream »*. Les pratiques révèlent des critères de choix de lieu de résidence multiples, les distinctions entre ville centrale/banlieues, culture immigrée/culture *« mainstream »* n'apparaissent pas discriminantes. Le modèle de l'accès à la propriété, comme symbole de réussite sociale, semble être confirmé dans les entretiens mais en dehors de la dichotomie appartement/maison, espaces centraux/banlieues. Un homme, âgé de 34 ans explique dans l'enquête par internet qu'après s'être d'abord installé à Glendale dans un appartement, il a déménagé à Toluca Lake, banlieue de la vallée de San Fernando, dans une maison qu'il a achetée. En 2006, il a vendu son bien pour acheter et habiter un appartement dans le quartier de Los Feliz, à quelques kilomètres du *downtown*. La proximité des commerces et la densité urbaine sont souvent mises en avant par opposition aux grands distances qui séparent les quartiers pavillonnaires des commerces et des lieux de loisirs.

6. « J'ai quitté Glendale à cause des embouteillages qui sont devenus un problème et aussi parce que j'avais besoin de me rapprocher de mon travail ; mais aussi, franchement, parce qu'il y avait trop d'Arméniens autour de moi, en particulier ceux que je n'aimais pas. Silver Lake est culturellement divers (Asiatiques, Hispaniques, Blancs, gays...) mais très peu d'Arméniens, même si le quartier est juste à côté de « Little Armenia » à Hollywood, où nous allons souvent pour dîner ! ».

Glendale, la vallée de San Fernando ou encore Little Armenia ne sont pas uniquement des lieux de première ou de seconde installation : les trajectoires résidentielles dans Los Angeles révèlent une diversité de configurations. La tendance d'un retour au « centre » et à l'urbain existe, comme celle de première installation dans des espaces pavillonnaires destinés aux classes moyennes.

La confrontation de ces résultats aux lieux projetés de déménagements permet d'affiner l'analyse et la critique du modèle de l'assimilation spatiale.

5.3.2 « Pensez-vous déménager ? » : mobilités projetées

> *« Yes Im considering moving to Hollywood, California. Glendale has changed drastically in the past ten years. Traffic has increased - just getting from my house to downtown Glendale takes nearly twenty minutes. I've lived in Glendale all my life, I'm at a point where I would like a change of atmosphere. I would prefer to be in the heart of Los Angeles. I am currently looking for an apartment »*[7], (Femme née en Iran en 1967, employée juridique) ;

> *« I would like to move to Glendale because it is were the Armenian community is and I generally like the city of Glendale also. It is much more beautiful because it has more of a city feel to it rather than a suburb which Granada Hills is. Glendale is my first choice of a place to move but if I had really the choice, I would settle in Cape Town, South Africa. Much better »*[8] (Homme né au Liban en 1976, cherche du travail après des études de commerce).

Ces deux réponses à la question « « pensez-vous déménager actuellement ? » (cf. annexe 5, question n°12), extraites de l'enquête orale, correspondent à la justification de choix résidentiels futurs. Le premier extrait témoigne d'une volonté de quitter Glendale, quand le second exprime le désir d'y emménager. Dans les deux cas, les trajectoires des enquêtés vont à l'encontre des théories formulées au sujet des immigrés. Les deux extraits montrent d'abord que les enquêtés critiquent deux formes de vie en « banlieue », soit la banlieue lointaine et trop tranquille de Granada Hills, à l'est de la vallée de San Fernando, soit Glendale, qui aurait justement perdu la tranquillité de la banlieue (trop d'embouteillages), en raison de sa densification.

Les mouvements de Granada Hills vers Glendale, et de Glendale vers le quartier de Downtown à Los Angeles correspondent à deux déplacements, à des degrés différents, vers l'urbain. Le premier récit ne fait pas référence à la présence ou non

7. « Oui, je pense déménager à Hollywood, Californie. Glendale a énormément changé pendant ces dix dernières années. Le trafic a augmenté, juste sortir de chez moi pour aller dans le centre de Glendale prend environ vingt minutes. J'ai vécu à Glendale toute ma vie, je suis à un moment de ma vie où je veux changer d'atmosphère. Je préférerais vivre au cœur de Los Angeles, je cherche actuellement un appartement ».

8. « J'aimerais déménager à Glendale, parce que c'est là que se trouve la communauté arménienne et parce qu'en général j'aime bien la ville aussi. C'est vraiment joli, ça a un caractère de ville, beaucoup plus vivant que Granada Hills, la banlieue [*suburb*] où j'habite. Glendale est mon premier choix pour déménager, mais si vraiment j'avais le choix, je m'installerais au Cap, en Afrique du Sud ; c'est encore mieux ».

d'Arméniens comme critère de choix résidentiel ; la congestion de la circulation routière à Glendale et l'atmosphère de Downtown sont les deux critères retenus relevant d'une certaine qualité de vie. Le second récit fait référence au choix de Glendale pour la présence d'Arméniens, mais cette raison n'est pas la première. L'enquêté explique qu'il aime Glendale car il y trouve un côté plus « urbain » qu'à Granada Hills, il semble que cette raison soit la plus déterminante. La « beauté » des lieux est un critère central pour l'enquêté, repris dans le choix hypothétique de la ville du Cap (Afrique du Sud). Ces deux individus quittent des périphéries pour des « centres », du moins pour ce qu'ils se représentent comme des villes [*cities*] plutôt que des banlieues [*suburbs*]. Les intérêts individuels, relatifs à la qualité de vie, ne sont pas directement liés à la présence ou non d'autres Arméniens. Loin de la rhétorique communautaire, les individus évoquent plus les communes balnéaires de Los Angeles que les espaces de concentration arménienne comme lieu de vie idéal. De même, les projets concrets de déménagement font très peu référence à la présence arménienne.

On peut comparer les déclarations relatives aux lieux idéaux de vie et aux lieux choisis pour un prochain déménagement. A la question « pensez-vous actuellement déménager ? », 702 individus sur 745 ont répondu. Parmi les 702 répondants, 72% déclarent ne pas vouloir actuellement déménager, contre 28% qui l'envisagent, soit un peu moins d'un tiers. En comparaison, sur 713 réponses à la question « où aimeriez-vous vivre dans l'idéal ? », 82% ont déclaré un lieu de vie idéal différent de leur lieu de résidence (contre 18 % pour lesquels le lieu de vie idéal coïncide avec le lieu de résidence, cf. figure 5.4). On comprend donc que tous les individus déclarant un lieu de vie idéal différent de leur lieu de résidence ne cherchent pas à déménager ou ne peuvent le faire au moment de l'enquête. Le taux de mobilité, comparé au taux de projection dans des « ailleurs », est par conséquent faible. Cette tendance peut s'expliquer par le fait que les individus sont surreprésentés dans la catégorie des propriétaires (70% contre 30% de locataires)[9].

En comparant la répartition géographique des lieux de vie idéaux et des lieux du déménagement à venir (cf. figures 5.12 et 5.13), on constate que les individus se projettent à nouveau dans des espaces en majorité situés dans l'agglomération de Los Angeles. La proportion de références à des lieux situés hors de l'agglomération est plus forte dans le registre des projections mentales que dans celui des choix résidentiels. Par exemple, 15,5% des individus déclarent se projeter idéalement en Arménie, 6% déclarent vouloir y déménager.

9. Le taux moyen de propriétaires dans la population arménienne des soixante-dix-neuf unités de recensement étudiés est de 36%.

Lieu idéal de vie	Réponses	%/total
Dans l'agglomération de Los Angeles	280	65
Hors de l'agglomération de Los Angeles	148	34
dont Arménie	*(67)*	*(16)*
Total	428	100

428 réponses, « Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian.

FIGURE 5.12 – Tableau : Lieu de vie idéal des enquêtés quand celui-ci est différent du lieu de résidence

Lieu de déménagement à venir	Réponses	%/total
Déménagement dans l'agglo. de LA	108	57
Déménagement hors de l'agglo. de LA	28	14
dont Arménie	*(12)*	*(6)*
Ne sait pas encore le lieu exact	61	29
Total	197	100

197 réponses, « Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian.

FIGURE 5.13 – Tableau : Lieu de déménagement à venir des enquêtés souhaitant déménager

A une échelle plus fine que celle de l'agglomération de Los Angeles, le tableau 5.14 montre que 24,4% des enquêtés déclarent vouloir déménager à proximité de leur lieu actuel de résidence (même commune ou même quartier de Los Angeles), contre 44,7% en dehors. Ainsi, si l'environnement proche (l'agglomération de Los Angeles) est le premier réceptacle des mobilités, la majorité des changements résidentiels est envisagée en dehors des espaces de proximité immédiats. Le détail des lieux convoités dans l'agglomération de Los Angeles est présenté dans la suite du texte.

L'analyse croisée des réponses aux questions « où habitez-vous actuellement ? », « quel est votre lieu de vie idéal ? » et « si vous considérez actuellement le fait de déménager, précisez où et pourquoi », on obtient des résultats qui illustrent une nouvelle fois l'importance des décalages et la diversité des références spatiales des individus. 30,5% des enquêtés voulant déménager, déclarent aux trois questions trois noms de lieux différents (cas 5, B-C). Leur lieu de vie idéal ne correspond ni à leur lieu de résidence, ni au lieu où ils prévoient de déménager.

La proportion d'individus qui déclarent trois noms de lieux identiques (cas 1, A-A) est de 14,2%, cette catégorie regroupe des individus qui souhaitent déménager à proximité de leur lieu d'habitation actuel, lieu qui est aussi leur lieu de vie idéal. La mobilité des individus relève ici principalement de stratégies d'amélioration du cadre de vie (trouver un logement plus grand, ou plus abordable) sans changer de commune ou de quartier, dans la ville de Los Angeles.

13,7% des enquêtés déclarent vouloir déménager en dehors de leur commune de résidence, dans un lieu qui correspond à leur lieu de vie idéal (cas 3, B-B). Ce pourcentage est presque aussi important que celui des individus qui déclarent trois

noms de lieux identiques. Au total, 28% seulement des enquêtés font coïncider lieu de vie idéal et lieu du déménagement futur (cas 1, A-A et cas 3, B-B).

41% des réponses, au contraire, expriment un décalage entre le lieu où les individus rêve de vivre et celui où ils vont déménager (cas 2, A-B ; cas 3, B-A ; cas, 5 B-C). La persistance d'un « ailleurs », d'un lieu de projection qui ne se conforme pas aux pratiques résidentielles, est forte et peut justifier des mobilités futures.

Alors que la majorité des enquêtés résident dans des communes ou des quartiers où les Arméniens représentent une part significative de la population totale, on peut conclure que vivre dans des espaces « communautaires » ne coïncide pas en majorité avec les lieux de vie rêvés des enquêtés.

Parmi les 39% d'enquêtés vivant à Glendale, 27% ont pour projet de déménager (contre 68% qui n'expriment pas ce projet et 5% qui ne savent pas). Le pourcentage de personnes enquêtés, qui n'habitent pas Glendale, voulant déménager est également de 27% (contre 67% et 6%). Ainsi les habitants de Glendale, ne souhaitent pas moins déménager que le reste des individus de l'échantillon, qui habitent probablement des espaces de moindre concentration arménienne.

Formulation	Réponses exprimées		Symbole
①	Je déménage	à proximité de là où j'habite	**A**
		en dehors de la commune où j'habite	**B**
②	Mon lieu de vie idéal est	à proximité du lieu où j'habite	**A**
		en dehors de la commune où j'habite	**B**
		ni le lieu où j'habite, ni le lieu où je déménage	**C**

En combinant les formulations ① et ②, nous obtenons les résultats suivants :

Cas	Je déménage	Mon lieu de vie idéal est	Nombre de réponses	Pourcentage %
1	**A**	**A**	28	14,2
2	**A**	**B**	20	10,2
3	**B**	**A**	1	0,5
4	**B**	**B**	27	13,7
5	**B**	**C**	60	30,5
Réponses incomplètes			61	31
		Total	197	100

Comparaison des réponses à la question : « où résidez-vous actuellement ? » aux réponses des questions : « où souhaiteriez-vous déménager ? » et « où aimeriez vous vivre dans l'idéal ? », 197 réponses, les 197 enquêtés ont tous affirmé vouloir déménager dans le futur, « Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian.

FIGURE 5.14 – Tableau : Trois espaces individuels de représentation : lieu de résidence, lieu de vie idéal, lieu projeté de déménagement

Lieux de vie idéaux	%
Villes et quartiers de bord de mer	16
Vallée de San Fernando	14,5
Glendale	10
Pasadena	9
La Canada, La Crescenta, Montrose	8
Beverly Hills, West Los Angeles	5
Hollywood	5
Burbank	5
Downtown	2
« Los Angeles »	12
Autre	5,5
Ne sait pas	6

Lieux de déménagement à venir	%
Glendale	14
Vallée de San Fernando	11
La Canada, La Crescenta, Montrose	8
Burbank	7
Pasadena	7
Beverly Hills, West Los Angeles	4
Hollywood	4
Villes et quartiers de bord de mer	4
« Los Angeles »	11
Ne sait pas	31

280 et 108 réponses, « Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian.
La catégorie « Los Angeles » regroupe des réponses qui ont fait référence à l'agglomération de Los Angeles sans mention d'un lieu précis.

FIGURE 5.15 – Tableau a : Réponses dont le lieu de vie idéal est différent du lieu de résidence ; tableau b : Lieu de déménagement à venir des enquêtés souhaitant déménager

Lieux de vie idéaux	%
La Canada, La Crescenta, Montrose	18
Pasadena	17
Beverly Hills, West Los Angeles	10,5
Villes et quartiers de bord de mer	9
Hollywood	4
« Los Angeles »	26
Ne sait pas	11%

Lieux de déménagement à venir	%
Glendale	14
La Canada, La Crescenta, Montrose	12
Vallée de San Fernando	6
Burbank	6
Villes et quartiers de bord de mer	6
Pasadena	4
« Los Angeles »	10
Ne sait pas	25%

143 et 67 réponses, « Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian.
La catégorie « Los Angeles » regroupe des réponses qui ont fait référence à l'agglomération de Los Angeles sans mention d'un lieu précis.

FIGURE 5.16 – Tableaux a : Réponses des habitants de Glendale dont le lieu de vie idéal est différent du lieu de résidence ; tableau b : Lieu de déménagement à venir des enquêtés habitant Glendale souhaitant déménager

Critères	%
Vers un **meilleur quartier**, les critères étant :	20
-la distance, se rapprocher du travail, de la famille	*(9)*
-un espace moins dense, plus de nature, proche de la plage	*(4)*
-un meilleur système scolaire	*(4)*
-un quartier plus riche, plus sûr	*(3)*
Acheter un logement	18
Un logement plus grand	16
Mariage, sortie de la maison parentale	9
S'installer en **Arménie**, vivre proche des **populations arméniennes à Los Angeles**	8
Trouver un logement plus accessible, un **logement social**	4
Opportunité d'**emploi**	3
Autre/pas de mention	22

197 réponses totales, « Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian.

FIGURE 5.17 – Tableau **:** Les raisons de déménager exprimées par les enquêtés

A la question n°14 de l'enquête écrite (cf. annexe 3) portant sur les motivations à déménager (cf. figure 5.17), 70% des répondants évoquent des raisons pratiques (distance par rapport au lieu de travail, niveau des écoles, opportunité d'emploi, trouver un logement plus grand, moins cher...). Le critère de proximité d'autres Arméniens n'a été cité que par 8% des enquêtés.

Si les individus ne sont pas séparables du groupe, il semble que leurs intérêts immédiats (trouver un logement) priment sur des intérêts « communautaires » de reproduction « identitaire » : les individus enquêtés projettent leurs lieux idéaux de vie majoritairement dans le comté de Los Angeles, quelle que soit la proportion d'Arméniens qui y habitent déjà ; les références aux « origines » (l'Arménie et les multiples pays où sont nés ou ont vécu les individus) et à la communauté arménienne sont particulièrement faibles en comparaison aux références à l'environnement proche. Ce constat se retrouve dans les pratiques résidentielles, qui contredisent le modèle centre-périphérie mis en avant par le modèle de l'assimilation spatiale.

D'une collection d'individus au collectif : une série de surgissements spatio-temporels

L'étude des perceptions et des représentations spatiales individuelles a montré que ni le lieu d'« origine » (compris comme le lieu de naissance et/ou comme l'Arménie), ni les lieux « identitaires » à Los Angeles (Little Armenia et les lieux de regroupement arméniens) n'apparaissent comme des références centrales. Celles-ci sont toujours accompagnées de « lignes de fuite » (Deleuze, Guattari, 1980), de lieux de projection autres, en dehors des horizons attendus : les quartiers balnéaires de Los Angeles par exemple semblent plus attractifs que Glendale ou Little Armenia pour les individus interrogés tant au sujet de leur lieu de vie idéal que du lieu projeté du futur déménagement. Doit-on y voir le signe précurseur d'une assimilation spatiale, modèle classique de sortie des espaces de regroupement immigré vers des

espaces à fortes aménités, dits *« mainstream »* ? L'assimilation spatiale en ce qu'elle oppose de manière normative des quartiers « ethniques » à des quartiers *« mainstream »* n'arrive pas à capter la diversité des projections et des représentations individuelles : les arguments de type identitaires, la présence ou non d'Arméniens, ne sont pas premiers dans la justification des lieux de vie et des lieux de vie rêvés. Les enquêtés ne font que très peu référence à la présence ou non d'autres Arméniens, élément implicite dont il n'est pas nécessaire de faire mention ou critère mineur de choix du lieu de résidence et des lieux de projection ?

Les aménités des lieux, la taille des logements, la distance entre logement et travail ou encore le prix des loyers semblent nettement l'emporter sur des considérations identitaires ou de solidarité du groupe envers ses membres. Les questions relatives au lieu de vie idéal ou encore aux choix résidentiels relèvent de considérations individuelles ou de l'environnement familial proche, qui n'est pas directement mis en lien avec une prise en compte des « Arméniens » entendu comme groupe. L'hypothèse d'enclaves ethniques, de regroupements volontaires à partir d'origines partagées, n'est pas validée par l'étude des représentations individuelles, ni par l'observation des signes mis en scène dans le tissu urbain.

Les lignes de fuite ou les lignes de profondeur de champ ne permettent pas de délimiter des surfaces circonscrites par des identités ou par tout autre système de codification dominant. Les perceptions et les expériences individuelles échappent au territoire, défini classiquement comme l'expérience de la limite. Or, les individus se définissent régulièrement comme appartenant *[belonging]* à une « communauté ». On ne peut faire l'économie de ces surgissements de conscience collective analysés dans le chapitre qui suit.

Chapitre 6

De l'individu à la communauté : la notion de ligne d'horizon

Les chapitres précédents ont montré que la multiplicité d'espaces individuels de représentation pouvait être lue à partir de la figure du kaléidoscope. La perception des paysages urbains, les références spatiales liées aux choix résidentiels échappent à la notion d'enclave. Les superpositions, la multiplicité et l'hétérogénéité spatiales ne sont pourtant pas synonymes d'une absence de structure ou d'un « tout-mobile », selon l'expression de Christine Chivallon. Les tentatives de définition de frontières urbaines, au nom d'une « communauté », sont également observables.

Comment coexistent les représentations individuelles et les représentations collectives, mobilisées respectivement par les individus à des différents moments ?

La prise en compte de l'échelle collective et des tentatives de délimitation de l'espace permet d'aborder une nouvelle caractéristique du kaléidoscope : si les images qu'il produit sont infinies et multiples, elles ne sont pas pour autant floues et indistinctes. Elles sont structurées par des lignes géométriques, qui se recomposent sans cesse. Ce chapitre envisage ces lignes, que nous appellerons des lignes d'horizon ; ce ne sont pas des frontières nettes, elles sont en mouvement mais contribuent néanmoins à délimiter l'espace. Il tente donc de concilier une approche subjectiviste qui étudie les représentations spatiales des individus et une approche structuraliste qui envisage le rôle des structures collectives.

L'échelle collective pose en soi question et ne peut se résumer, dans le cas qui nous intéresse, à la conception d'une « communauté arménienne » : celle-ci prend des contours et des contenus différents selon les individus qui l'imaginent. L'articulation de la conscience individuelle à la conscience du collectif produit des systèmes symboliques de représentations « incorporés » par les individus. L'incorporation est définie par Pierre Bourdieu comme le passage d'une relation d'extériorité à un « allant de soi ». Ces systèmes symboliques prennent souvent l'aspect de délimitation de l'espace que l'on peut définir comme des territoires, devant servir de support matériel aux délimitations du groupe. Le symbole a un double rôle, « tirer en arrière » la conscience, c'est son rôle archéologique et la « tirer en avant », c'est sont rôle téléologique selon l'herméneutique de Paul Ricœur. Le territoire, dans cette perspective

symbolique, est à la fois le resurgissement du passé, du refoulé dans le présent et un projet, une projection de la conscience vers un accomplissement et une fin. Les territoires font appel à l'« origine », mais annoncent aussi un projet (une téléologie) -politique principalement- de formation d'un tout collectif. Les opérations de territorialisation seront analysées comme des tentatives, elles ne parviennent jamais à délimiter nettement l'espace, comme le voudrait le modèle de l'enclave, puisqu'elles engagent nécessairement une profondeur temporelle et un mouvement, celui des lignes de délimitation territoriale et collective, des lignes d'horizon.

6.1 Concilier individu et communauté

Concilier perceptions, pratiques individuelles et structures collectives est un des enjeux centraux de ma recherche sur la production des espaces immigrés. L'étude des structures collectives (des discours, des revendications, des territoires) relève souvent d'une approche englobante et réifiante, qui caractérise notamment le modèle de l'enclave ethnique. L'« enclave » est associée à la notion de communauté, l'une étant posée comme le miroir de l'autre. Or, le passage d'une série d'individus à la notion de communauté est problématique et est abordé ici à partir d'une réflexion épistémologique préliminaire, associant sociologie et phénoménologie.

6.1.1 Individu, société, communauté

Les liens entre individu et société occupent la plupart des débats épistémologiques en sociologie : la société est un ensemble d'individus qui entretiennent des relations intersubjectives, c'est aussi un ensemble structuré qui répond à des logiques propres. Ces deux conceptions, individualiste et holiste, proposent de comprendre la société soit comme l'addition d'individus, soit comme une structure sociale englobante déterminant les individus.

Cette distinction rejoint l'opposition classique fondée par Ferdinand Tönnies (1977 [1887]) entre communauté *(Gemeinschaft)* et société *(Gesellschaft)*. La communauté, pour cet auteur serait caractérisée par des liens de type génétique et organique développés entre les individus. L'échelle collective prime sur l'individuelle. Au contraire, au sein de la société, les individus cœxistent sur la base d'un contrat. La société marquerait une évolution par rapport à la communauté, c'est-à-dire le passage d'une « volonté organique » à une « volonté réfléchie » (*ibid.*) de vivre ensemble.

La distinction entre communauté et société a été largement revisitée, notamment par les contemporains de Ferdinand Tönnies, Emile Durkheim et Max Weber. Emile Durkheim et Max Weber rendent poreuse la séparation entre « communauté » et « société », en abordant ces deux éléments comme des entités dynamiques. Max Weber (1971 [1922]) propose d'étudier toute formation collective à partir des actions sociales, pouvant prendre la forme d'accords, de consensus, de mises en commun, d'expression de liens affectifs. L'auteur montre par exemple que la famille ne peut être pensée sous l'angle unique du lien affectif, autrement dit à partir du modèle

communautaire, elle est aussi traversée par des enjeux économiques et utilitaires, par des contrats (contrats de transmission des biens par exemple pour les héritages).

Associer les relations interindividuelles aux structures collectives revient à rapprocher approche phénoménologique et approche sociale structuraliste (Benoist, Karsenti, 2001).

6.1.2 De la phénoménologie aux sciences sociales

Les apports de la phénoménologie alimentent la sociologie, notamment les réflexions portant sur les liens entre individu et collectivité. Ces apports ont été particulièrement significatifs au moment de la critique du structuralisme et du « retour au sujet » à la fin du XXe siècle. La phénoménologie est une philosophie ontologique et transcendantale de la conscience et du sujet. Elle fonde le primat de la perception et de l'expérience comme modes de connaissance. Le principe de la conscience individuelle réside dans la relation de sujet à sujet, autrement dit dans la rencontre du sujet à autrui. Depuis l'émergence des pensées post-structuralistes, la phénoménologie semble s'inviter dans les appareils théoriques des sciences sociales.

Les géographes humanistes (Eric Dardel, Yi-Fu Tuan, Augustin Berque, Nicholas Entrinkin) pensent le rapport du sujet au monde au travers de la position du corps, des perceptions et des expériences immédiates du sensible. Dans son approche de la ville, Philippe Gervais-Lambony (2003) définit un certain rapport, la citadinité, qui lie l'individu à la ville. Les outils de mesure de la citadinité sont les pratiques, les perceptions et les représentations. L'auteur opère une distinction entre citadinité et urbanité sur la base d'une approche individuelle différente de l'approche collective : « Pourquoi ne pas prendre la position de principe suivante : la citadinité relève avant tout d'une approche par l'individu, l'urbanité d'une approche par l'espace et le collectif ? » (Gervais-Lambony, 2003, p. 29). La citadinité serait du côté des apports de la phénoménologie, l'enjeu étant de comprendre les rapports entre l'individu et la société ou encore entre l'espace du citadin et l'espace de l'urbain : « il y a une nécessité théorique au passage de l'individuel au collectif » (*ibid.* p. 66), « le problème est de comprendre comment le discours identitaire citadin peut concilier les deux dimensions, horizontale et verticale » (*ibid.* p. 74), c'est-à-dire l'« inscription dans le social [et l']inscription [de l'individu] au monde » (*ibid.* p. 63).

6.1.3 Intersubjectivité et structure sociale : quelle conciliation ?

Jocelyn Benoist et Bruno Karsenti (2001) montrent qu'associer phénoménologie et sciences sociales revient à articuler l'intersubjectivité à la notion de structure sociale. Comment introduire dans l'analyse phénoménologique la dimension « objective » du social, telle qu'elle est définie notamment par Émile Durkheim comme production et contrainte ?

Alfred Schütz (1998) a proposé une méthodologie renouvelée de la sociologie à partir de la phénoménologie, c'est-à-dire une sociologie des agents en situation.

L'auteur interprète de manière sociologique le concept de « monde vécu », défini comme l'intériorité d'une conscience par Edmund Husserl et le redéfinit comme le monde quotidien des expériences et des interactions inscrites dans une communauté sociale.

La sociologie des pratiques de Pierre Bourdieu, héritée des écrits d'Alfred Schütz et du courant de la sociologie interactionniste (Georg Simmel, Erving Goffman) est un essai contemporain de conciliation entre apports phénoménologiques et théorie sociale. Sa sociologie se situe au carrefour du subjectivisme et du structuralisme. Le concept d'« habitus » est le plus révélateur de ces confluences de pensée. Emprunté à la phénoménologie de Maurice Merleau-Ponty, ce terme est défini par Pierre Bourdieu comme une disposition incorporée structurant les actions individuelles. L'habitus rompt avec le déterminisme structuraliste (les structures collectives déterminent les actions individuelles), sans renoncer à la notion de structure. Les structures sociales et collectives sont incorporées par l'individu. L'habitus s'inscrit dans la phénoménologie en ce qu'il part d'une conception du sujet ancré et situé dans le monde social et d'une conception du monde social *incorporé*, c'est-à-dire inscrit dans le corps du sujet : « chaque individu est une société devenue individuelle, une société qui est individualisée par le fait qu'elle est portée par un corps, un corps qui est individuel » (Bourdieu, 2002, p. 21).

A partir de cette réflexion épistémologique sur la nécessaire conciliation entre subjectivités individuelles et structures collectives, il s'agit de penser la cœxistence entre les espaces individuels de représentation, hétérogènes et multiples, et les revendications spatiales unitaires, formulées au nom d'une communauté. Comment s'expriment et se matérialisent les revendications spatiales communautaires, autrement dit les territoires collectifs ? Comment ces territoires, expression d'une conscience collective, s'articulent-ils à la multiplicité des espaces individuels de représentation ?

6.2 Les représentations symboliques d'une communauté arménienne : territoires et lignes d'horizon

Pour désigner les tentatives de délimitation de l'espace au nom d'un ensemble collectif, j'utiliserai le terme de territoire, bien qu'il soit particulièrement polysémique, comme le résultat d'une opération de délimitation matérielle et idéelle de l'espace. Mon approche se distingue du territoire identitaire, dont l'enclave est une variation (cf. page 61). Plutôt que de considérer le territoire comme le reflet d'identités collectives en soi, je propose de le définir comme une tentative de matérialisation dans l'espace de revendications collectives exprimées à un moment donné.

Préciser que les territoires sont des *tentatives* de délimitation, plutôt que des objets finis et bornés, implique d'introduire la notion de ligne d'horizon. L'espace ne se laisse pas strictement borner et présente une infinité de configurations. Ainsi, les territoires, s'ils sont des tentatives de réduction et de délimitation de l'espace,

ne parviennent jamais complètement à se réaliser, leurs limites sont des lignes d'horizon, qui certes closent l'espace mais qui sont en permanence repoussées et en mouvement.

6.2.1 Les lignes d'horizon territoriales : des synthèses de possibles

L'horizon : une délimitation symbolique

« Terre à l'horizon ! », le navigateur entrevoit une terre se profiler à l'horizon. C'est la fin du voyage, la fermeture d'une trajectoire mais aussi le début de possibles, l'ouverture d'un nouvel espace. Parce que située à l'horizon cette terre est aussi imaginaire, à la manière de l'île Utopie décrite par Thomas More.

L'horizon est une ligne imaginaire et pourtant perceptible immédiatement : elle brouille la dichotomie classique entre imaginaire et réel, dont Cornelius Castoriadis (1975) a contribué à montrer l'extrême porosité. Christine Chivallon (Chivallon, 2008 a), à sa suite, rappelle que l'imaginaire n'a pas pour seule fonction l'érection d'images ; à travers l'activité symbolique, l'imaginaire construit aussi l'« édification sociale » (*ibid.*, p. 82). La ligne d'horizon est ainsi la ligne circulaire, à la fois imaginaire et immédiatement perceptible, où le ciel et la terre, le ciel et la mer semblent se rejoindre.

L'horizon est à la fois ouverture et clôture. Voir l'horizon c'est envisager l'infini, qui ouvre tous les possibles. Mais l'horizon marque aussi une clôture, il délimite le champ de vision.

Le terme d'horizon et plus précisément de « structure d'horizon » est utilisé par Husserl (2004 [1935-1936]) dans le cadre d'une théorie de la perception qui s'inscrit dans une théorie de la connaissance. L'objet, explique Husserl, a une infinité de modes d'apparition, la « structure d'horizon » est ce qui permet de percevoir l'objet au-delà de ses multiples aspects possibles. La métaphore du dé est célèbre : nous n'en voyons jamais toutes les faces, pourtant c'est bien un dé que nous percevons, grâce à sa structure d'horizon [1].

L'horizon, comme synthèse du divers, permet, dans le registre spatial, de réexaminer la notion de territoire.

Le territoire peut être défini comme une tentative de délimitation et de réduction de l'espace par des lignes d'horizon. Nous avons vu que l'espace n'était jamais strictement délimité, il présente une infinité de configurations possibles. Or, les lignes d'horizon territoriales sont l'expression d'une synthèse de la multiplicité et de l'hétérogénéité des espaces individuels de représentation dans un projet collectif. On retrouve ici une des caractéristiques du kaléidoscope, décrite par Marcel Proust

1. Cette conception de l'horizon comme synthèse et structure de la diversité, permettant la perception, a été reprise par Hans Robert Jauss (1978) au travers du concept d'« horizon d'attente ». Hans Robert Jauss étudie les modes de reception des œuvres littéraires et explique que les lecteurs abordent une œuvre, qui présente nécessairement une diversité de facettes, selon un horizon, c'est-à-dire un ensemble d'attentes et d'anticipations qui permet de construire une interprétation synthétique.

et Walter Benjamin et reprise par Georges Didi-Huberman. J'applique ici le kaléidoscope comme modèle spatial, s'il existe une diversité d'espaces individuels de représentation, les territoires comme délimitations de l'espace par des lignes d'horizon, sont des structures qui tentent de les synthétiser dans un projet collectif.

Le territoire est l'expérience d'une limite dans l'espace et dans le temps, qui, paradoxalement permet l'ouverture de possibles synthétisés dans un projet, une vision. En tendant vers un projet (par exemple un projet collectif), le territoire a une fonction symbolique, il appelle « autre chose » : « il veut dire autre chose que ce qu'il dit, il a un double sens, il est équivoque [...] un autre sens se donne et se cache dans un sens immédiat ; appelons symbole cette région du double sens » (Ricœur, 1965, p. 17).

Le territoire : une synthèse appelant l'idée de « communauté » et de « tout »

Quels sont les caractéristiques du projet collectif que le territoire symbolise et matérialise ? Que signifie pour l'individu « se projeter dans une communauté » ?

Une projection implique une réduction de dimension : dans la projection cartographique, il s'agit de représenter la sphère terrestre dans le plan, de passer de trois à deux dimensions. La carte est une forme de territoire symbolique, elle délimite le plan et évoque l'idée de montagne, de plaine, de fleuve, de nation selon ce qu'elle représente. Quand l'individu « se projette » dans le collectif, le terme de projection a le sens phénoménologique de « se lancer dans » ou encore « faire le projet de ». La représentation de l'individu comme sujet situé dans une collectivité est rendue perceptible par une synthèse territoriale.

Les lignes d'horizon, qui délimitent le territoire, sont une synthèse des possibles, tendue vers le projet de constitution d'un « tout communautaire », d'un « ensemble collectif » :

> « le terme « ensemble » éveille pour le moins en nous l'idée de quelque chose de fermé sur soi-même, d'une structure aux contours bien définis, revêtant une forme directement tangible et une structure visible, plus ou moins évidente. Or, les sociétés n'ont pas cette forme évidente ; elles ne possèdent pas de structures directement visibles, audibles ou appréhensibles dans l'espace. Ce sont toujours des ensembles plus ou moins inachevés : quel que soit le point de vue d'où on les observe, elles restent [...] ouvertes sur le passé et l'avenir » (Elias, 1991, p. 47-48).

Le processus de délimitation spatiale n'est jamais achevé mais toujours fuyant : la synthèse des possibles, qui tend vers un projet particulier, évolue en permanence, en fonction justement de la diversité des espaces individuels de représentation. Les limites fuient quand on croit s'en approcher et doivent constamment être redessinées. Le projet territorial prend des formes et des contours qui évoluent, il est en devenir.

La notion de devenir ainsi que la délimitation de l'espace par des lignes d'horizon évoquent le processus de territorialisation, déterritorialisation, reterritorialisation et les lignes de fuite, définis par Gilles Deleuze et Félix Guattari. Leur conception

du territoire permet de comprendre la tension entre une diversité irréductible, en recomposition permanente, et des formes de stabilisation qui tentent de réduire cette diversité.

Territorialisation, déterritorialisation et reterritorialisation sur « autre chose » : l'équivocité du territoire

Le territoire est toujours amené à se déterritorialiser et à se reterritorialiser dans autre chose, par des « lignes de fuite », selon la terminologie de Gilles Deleuze et Félix Guattari. Ces processus expliquent les recompositions, les « devenir » de toutes réalités sociales dans le temps. Gilles Deleuze et Félix Guattari montrent que les recompositions sont créatives, il ne s'agit pas de reproduction mais de création. La déterritorialisation opère par lignes de fuite, celles-ci permettent de quitter le territoire, en ce qu'il impose de clôture. Son ouverture sur autre chose, notamment l'idée abstraite d'un « tout », ou d'une « communauté », correspond à une forme de reterritorialisation. Le territoire échappe à la clôture parfaite, par des lignes de fuite, mais il se stabilise, se « reterritorialise » dans un projet, il devient un symbole, Gilles Deleuze et Félix Guattari parlent alors de ligne de fuite « barrée », l'ouverture est stabilisée momentanément :

> « N'importe quoi peut faire office de reterritorialisation, c'est à dire « valoir pour » le territoire perdu [...] par exemple, l'appareil d'Etat est mal dit territorial : il opère en fait une D [D est le mouvement de déterritorialisation, par lequel on quitte le territoire], mais immédiatement recouverte par des reterritorialisations sur la propriété, le travail et l'argent » (Deleuze, Guattari, 1980, p. 634).

Le symbole est à double ou à multiples sens. Il opère toujours une déterritorialisation du sens le plus évident, qui s'accompagne d'une ou de plusieurs reterritorialisations dans autre chose : « le signe [...] atteint déjà un haut degré de déterritorialisation relative, sous lequel il est considéré comme *symbole*[2] dans un renvoi constant du signe au signe » (Deleuze, Guattari, 1980, p. 141). Gilles Deleuze et Félix Guattari fondent en partie leur sémiotique sur le triptyque « indice-icône-symbole » de Charles Peirce (1977) : l'indice est un signe qui entretient une relation matérielle à l'objet (la fumée pour le feu), l'icône est une image mimétique de l'objet, une analogie, le symbole, lui, rompt le rapport mimétique : il est une forme de codage, de déterritorialisation du sens univoque, il évoque « autre chose ». Prenons le cas de Little Armenia. Nous avons vu que le quartier se déterritorialisait, au sens où il est impossible de le borner strictement et où les individus ne se le représentent pas ou se le représentent peu comme un territoire, dont les contours et le contenu seraient clairement lisibles. Pourtant l'existence de Little Armenia n'est pas insignifiante, sa désignation et ses limites officielles relèvent d'un projet, d'un horizon, celui de valoir pour l'« origine » par exemple. Little Armenia fait alors figure de symbole, le quartier appelle la déterritorialisation Si le quartier de Little Armenia n'est pas strictement clos sur lui-même, il relève d'une délimitation symbolique

2. Souligné par les auteurs.

dont les contours évoluent et qui appellent l'idée d'« origine », associée à une histoire collective.

Exemple de passages équivoques entre conscience individuelle et conscience collective

Dans les entretiens avec les individus, le terme de territoire *[territory]* a souvent été employé pour faire référence à plusieurs espaces, dont principalement l'Arménie (dans ses différentes limites historiques) ainsi que pour évoquer les « territoires » perdus à reconquérir. Le terme de territoire sert à décrire des horizons de revendication politique ou de nostalgie historique et rejoint l'idée d'un tout communautaire. La « communauté arménienne » *[armenian community]*, comme projet et horizon rendus perceptibles par les délimitations territoriales, est une expression qui, pour la plupart des enquêtés, fait sens, chacun y attribuant des contenus spécifiques. L'expression est d'ailleurs souvent employée en négatif, les individus s'exprimant sur ce qu'elle devrait être, renforçant son rôle téléologique, sa fonction de projet. Le territoire serait un ensemble de codes qui donne corps au projet communautaire. Il n'est pas génétique, ni hérité, mais en constante négociation ; il est mobilisé à des moments particuliers et dans des intérêts divers.

La citation suivante extraite d'un entretien avec F., homme né en 1979 à Beyrouth, arrivé en 1989 aux États-Unis, à Los Angeles, exprime les difficultés du passage de l'individu au collectif et les contours multiples du projet de communauté :

> *« There are a lot of close knit organizations and an emphasis on education and professional careers, which is a good thing. But I think the Armenian community can benefit from a more organized drive to advance the Armenians as a whole. They(We) are very divided, and distrusting of each other. Those in poverty all too often take the easy way out and consider criminal ways to make money, not realizing that they damage the community as a whole. More of us should stop being self centered and short sighted and realize the responsibility we have to our people, and its advancement. »* [3].

F. distingue plusieurs degrés dans le collectif. Son discours oscille entre une vision englobante, « la communauté arménienne », « la communauté comme un tout, dans son ensemble », « notre peuple », et le tout comme addition d'individus : « les Arméniens comme un tout », « les uns envers les autres ». Il est intéressant de noter qu'au fil de son discours ce qui apparaissait comme extérieur : « la communauté arménienne », « Ils », devient « Nous ». Le « nous » entre parenthèse, évolue en

3. « Il y a de nombreuses organisations très unies et un accent mis sur l'éducation et les carrières professionnelles, ce qui est une bonne chose. Mais je pense que la communauté arménienne pourrait tirer avantage d'une conduite plus organisée pour faire progresser les Arméniens, comme un tout. Ils(Nous)sont (sommes) très divisés et ils (nous) manquent (manquons) de confiance les uns envers les autres. Ceux qui sont pauvres prennent trop souvent des solutions de facilité et envisagent des moyens criminels pour gagner de l'argent, ne réalisant pas qu'ils nuisent à la communauté dans son ensemble. La plupart d'entre nous devraient arrêter d'être égoïstes et de penser à court terme et devraient réaliser la responsabilité que nous avons envers notre peuple et envers son progrès ».

une dimension intérieure : F. abandonne le « ils » pour le « nous » et parle de « notre peuple », ou encore de « la plupart d'entre nous ». Au fur et à mesure de sa démonstration, qui hésite entre une image unie et une image divisée du « tout », l'enquêté s'implique de plus en plus et fait émerger un *nous* inclusif, qui appelle une responsabilité éthique de chacun vis-à-vis de l'ensemble.

« Ils », « nous », entourer et être entouré

Au-delà de cet extrait d'entretien, il est intéressant de noter l'utilisation des pronoms par les enquêtés en général : l'utilisation du pronom « ils » *[they]* pour désigner les Arméniens est récurrente. « Ils » désignent « les Arméniens », pris comme un ensemble extérieur à la personne qui parle. Ce pronom est employé quand les individus critiquent la notion de communauté et cherchent à s'en distancer ; ils considèrent alors la communauté non pas comme un tout solidaire mais comme un ensemble dont ils peuvent se désolidariser. Au contraire, l'utilisation du pronom « nous » relève d'une opération de délimitation symbolique appelant l'idée de tout communautaire.

De plus, treize réponses dans l'enquête écrite comprennent les expressions suivantes *: « they surround me »* ou *« I'm surrounded by Armenians »*. L'expression « être entouré » *[surrounded]* exprime toute l'ambiguïté du projet communautaire : l'individu se place au centre du projet (il est entouré) mais il est également extérieur à ce projet (ce qui l'entoure est distinct de lui). *« To be surrounded »* signifie également dans le langage militaire « être encerclé par l'ennemi, être cerné » : la communauté enferme autant qu'elle permet à l'individu de se situer au centre d'un projet. *« I think in general we have a strong community in LA. Certainly, the Armenian population has grown significantly over the years. Some parts are scattered, but overall I think the community is in close circle »* [4], explique une jeune femme habitant Burbank, née en Iran. La « communauté [perçue comme un] cercle fermé » sert à désigner une forme d'unité et de contiguïté du groupe par la référence spatiale du cercle qui signifie autant la plénitude que l'isolement. Les enquêtés tracent une limite -on retrouve ici la définition de la ligne d'horizon-, dessinant un cercle dont ils sont à la fois le centre et l'extérieur.

Cette situation ambiguë est bien décrite dans l'extrait d'entretien avec F., qui considère à la fois la communauté comme un ensemble extérieur d'individus hétérogènes et un tout dont il est partie prenante. C'est le passage à l'échelle communautaire qui est maintenant envisagé.

Le passage d'une diversité d'individus au « ciment » communautaire

F. passe par des opérations de segmentation et de distinction : les organisations unies s'opposent aux pauvres, assimilés d'ailleurs aux criminels. F. poursuit en

4. « Je pense qu'en général nous avons une communauté solide à LA. Assurément la population arménienne a cru significativement au cours des années. Certaines parties sont dispersés, mais globalement je pense que la communauté est en cercle fermé ».

suggérant que ce qui symbolise le mieux la communauté arménienne réside dans l'Église :

> *« the Armenian Church is the cement. Close knit professional organizations are less powerful than the Church. We survived through it and I can think of the community as a whole because we are all Christians, we all recognize the Church »* [5].

C'est par l'idée de l'Église, comme « institution-ciment », que F. pense ce qu'il définit lui-même comme fortement divisé et hétérogène. C'est finalement par l'activité imaginaire et symbolique qu'émerge l'idée de « communauté » : l'Église symbole du « tout communautaire » permet de synthétiser la diversité des individus. L'Église en ce sens est territoire. Elle est dotée par l'enquêté du pouvoir de représentation du « tout ». Cette représentation est propre à l'enquêté, elle n'est pas forcément partagée par d'autres individus ou l'est, mais à des degrés divers, ce qui rejoint l'analyse de Norbert Elias pour lequel l'image du « ciment » n'est pas absolue, elle dépend du sujet qui la perçoit :

> « Les individus ne sont pas liés par un ciment. [...] Parties d'un tout ? Le terme [tout] n'est certainement pas employé ici à bon escient, en tout cas si son sens doit être uniquement déterminé par la vision de structures statiques ou fermées sur elles-mêmes dans l'espace, par des expériences telles que nous en offrent les édifices et les œuvres d'art ou bien encore les institutions » (Elias, 1991, p. 48).

Les édifices, les œuvres d'art, les institutions, ici l'Église, constituent des formes de fermeture de l'espace selon Norbert Elias, mais ils sont également des formes d'ouverture, ils permettent d'envisager « autre chose », notamment l'idée de « tout ».

Ainsi les différentes approches envisagées conduisent à redéfinir le territoire.

5. « L'Église arménienne est le ciment. Les organisations professionnelles très unies ont moins de pouvoir que l'Église. Nous avons survécu au travers de l'Église et je peux penser la communauté comme un tout parce que nous sommes tous chrétiens, nous reconnaissons tous l'Église ».

Le territoire : une synthèse spatiale tendue vers un projet

Le territoire, à partir du cas des espaces urbains immigrés, peut être envisagé comme :
- **une tentative de délimitation de l'espace par des « lignes d'horizon »**. L'horizon délimite l'espace, le réduit, en constituant une synthèse de possibles tendus vers un projet, c'est-à-dire vers « autre chose », une ouverture ;
- **un média symbolique entre l'individu et le collectif**, le collectif étant entendu comme un projet ;
- une délimitation aux **contours changeants et en mouvement** : le territoire est une opération de synthèse à un moment donné de l'infini qu'offre l'espace. Il se recompose en permanence en fonction de la multiplicité des espaces individuels de représentation.

Le sens du projet territorial n'est ainsi ni donné ni fixe : **il est équivoque, s'échappe, se fige dans « autre chose » pour à nouveau s'échapper**. Selon la terminologie de Gilles Deleuze et Félix Guattari, l'objet territorial est parcouru par des « lignes de fuite », qui opèrent des **processus de déterritorialisation**, recoupés par des **reterritorialisations**. La reterritorialisation dans « autre chose » désigne une forme de fonction symbolique, de devenir du sens dans un ou plusieurs autres sens.

Les paragraphes qui suivent présentent plusieurs formes de délimitations territoriales, dont les délimitations par le langage, appelées également désignations.

6.2.2 Désigner l'espace par l'adjectif « arménien » : des territorialisations par le langage

La désignation : une opération de délimitation, soit de territorialisation dans le langage

C'est d'abord dans le langage que se manifeste l'imaginaire et que s'expriment les représentations. A travers l'étude des désignations de l'espace émergent des territoires, comme systèmes imaginaires et symboliques langagiers. Les territorialisations dans le langage impliquent des formes de matérialisation et des délimitations matérielles de l'espace ; ce sont des actes en parole qui ont des effets observables sur l'élaboration du monde social, à la manière d'énoncés performatifs [6], selon la terminologie de John Austin (1970).

Il ne s'agit pas de faire du territoire un motif exclusivement discursif. Le discours est aussi une pratique. Henri Lefebvre, qui vise une théorie pratique de la production de l'espace social met en garde contre un fétichisme des signes : « Dans l'espace se déroulent des *processus signifiants* [7] (une pratique signifiante) qui ne se réduisent ni au discours quotidien ni au langage littéraire. [...] L'espace est signifiant. Certes. De quoi ? De ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Ce qui renvoie au pouvoir » (Lefebvre, 2000, p. 160 et p. 167). Désigner par le langage revient souvent à catégoriser, délimiter, c'est-à-dire territorialiser. Or ces délimitations ont une

6. L'exemple donné par John Austin pour expliquer comment fonctionne un acte en parole, c'est-à-dire un énoncé performatif, est l'expression « je vous marie ». En disant « je vous marie », le maire scelle l'acte social et juridique du mariage.

7. Souligné par l'auteur

fonction sociale, notamment celle d'exclure et d'inclure des individus, de les assigner spatialement. Délimiter un territoire relève de projets parfois particulièrement normatif et exclusif, le projet communautaire en fournit un exemple.

L'étude des différentes utilisations de l'adjectif « arménien » pour désigner l'espace montre que le projet communautaire ne va pas de soi et que ses contours dépendent des individus. Quand les individus utilisent cette désignation, ils opèrent chacun une synthèse de la diversité de leurs références spatiales, en fonction de leur propre conception de l'échelle collective et communautaire.

Plusieurs questions de la grille d'entretien et du questionnaire de l'enquête internet (cf. annexes 3 et 5) portaient sur l'utilisation de l'adjectif « arménien » par les individus pour décrire leur environnement proche, ville ou quartier de résidence : « désigneriez-vous votre quartier/ville comme « arménien » ? » ; « quel(s) quartier(s)/ville(s) du comté de Los Angeles désigneriez-vous comme « arménien(s) » ? ». Une enquêtée répond à la deuxième question sous forme d'interrogations et pose la question des critères :

> *« What is an armenian neighborhood ? The question is not clear. Is it a bunch of Armenians living in a small area ? Is there a smell test (I mean it nicely - for example cooking smell) for this neighborhood ? Or is it an area where a significant number of Armenian community members are active in Armenian affairs ? »* [8].

L'enquêtée passe en revue plusieurs hypothèses : une définition démographique, une approche par l'expérience et la perception -ici l'odorat-, et une considération politique, relative à l'engagement dans la vie publique arménienne des membres de la « communauté ». On le voit, la désignation n'est pas strictement limitante, elle est ouverte sur une série de possibles entre lesquels l'enquêtée n'a pas souhaité choisir. La synthèse est laissée en suspens entre plusieurs options. A la question « désigneriez-vous votre quartier ou votre ville comme arménien ? », sur 701 répondants, 43% ont répondu « oui » et 57% « non », montrant ainsi que la matérialisation d'un projet communautaire dans l'espace n'est pas perceptible ni partagée par tous.

C'est à partir de l'échelle fine de la rue, de l'espace proche, que les individus choisissent d'abord de désigner l'espace par l'adjectif « arménien ». Ce choix n'est alors pas motivé par un projet communautaire, mais par l'expérience sensible des lieux qu'ils fréquentent. C'est une première étape, qui est parfois complétée par un processus de territorialisation, synthèse de ces perceptions dans une perspective communautaire.

8. « Qu'est-ce qu'un quartier arménien ? La question n'est pas claire. Est-ce quelques Arméniens vivant dans un petit quartier ? Est-ce qu'il y a un test d'odeur (je veux dire « odeur » dans le bon sens-par exemple une odeur de cuisine) pour ce quartier ? Ou bien est-ce un quartier où un nombre significatif de membres communautaires arméniens sont impliqués dans les affaires arméniennes ? ».

Première étape dans le processus de désignation et de territorialisation : percevoir l'espace proche

L'échelle semble jouer un rôle majeur dans les jeux de désignation : *« city/yes... neighborhood/no »* [9], répond un enquêté habitant Glendale pour justifier et nuancer le « oui » qu'il a répondu à la question « désigneriez-vous votre quartier ou votre ville comme arménien » ? Cette réponse montre qu'il aurait été peut être plus pertinent de poser deux questions : 1- « désigneriez vous votre ville comme « arménienne » ? , et 2- « qu'en est-il de votre quartier » ? Mais la diversité des réponses et des échelles considérées montre qu'il aurait été difficile de couvrir l'ensemble des espaces de référence ; la rue et le voisinage apparaissent aussi comme des éléments importants pour envisager la question de la désignation, un enquêté habitant à North Hollywood répond « non » et explique :

> *« Not exactly no, there are a lot of Armenians it's true, but we have a lot of other races as well, for example we have no Armenian neighbors, we have Korean neighbors, Arabic neighbors and neighbors of Hispanic origin, but no Armenians, although a few houses down the street there are buildings filled with them »* [10].

Une jeune femme de Tujunga, dans la vallée de San Fernando, répond « non » et précise : *« There are a good number of Armenians in the city in which I live, but it is so diverse from block to block (indeed, even within one block) that I could not, in good conscience, call it an « Armenian Neighborhood » ».* [11]

La rue, les blocs d'immeubles et de maisons, et le voisinage sont les échelles retenues par les enquêtés dans 57% des réponses pour décider si un espace est « arménien » ou pas.

Ainsi, les réponses positives sont d'abord déterminées par la perception de la présence d'autres familles arméniennes dans le voisinage ou dans l'environnement proche : *« There are four Armenian families on our street »* [12], explique cet enquêté habitant Santa Clarita, une banlieue à dominante non-immigrée sur les marges de l'urbanisation au nord du comté de Los Angeles. De même, les réponses qui refusent de donner à l'espace de résidence la désignation « arménienne, » sont justifiées par une absence d'Arméniens dans l'environnement proche et concernent principalement les habitants de quartiers ou de villes effectivement dépourvus de fortes concentrations d'individus se déclarant arméniens. Il est frappant de constater que les enquêtés font beaucoup plus référence à la présence ou non d'Arméniens dans leur environnement proche et à des perceptions relatives à leur expérience quotidienne qu'à la présence ou à l'absence d'institutions arméniennes, comme les écoles

9. « Ville/oui...quartier/non ».

10. « Non pas exactement, il y a de nombreux Arméniens c'est vrai, mais il y a aussi de nombreuses autres races [races], par exemple nous n'avons pas de voisins arméniens, ils sont coréens, arabes et d'origine hispanique, mais pas d'Arméniens, même si quelques maisons plus bas dans la rue il y a des immeubles qui sont habités par nombre d'entre eux ».

11. « Il y a de nombreux Arméniens dans la ville où j'habite, mais c'est si divers d'un bloc à un autre (en fait même au sein d'un seul bloc) que je ne pourrais pas, en bonne conscience, parler d'un « quartier arménien » ».

12. « Il y a quatre familles arméniennes dans notre rue ».

privées, les églises ou les associations. Il s'agit en effet d'un premier temps dans le processus de territorialisation, fondé sur l'expérience très concrète de la perception sensible.

La référence aux commerces, visiblement arméniens au travers de leurs enseignes écrites en arménien, est très fréquente (plus de 65% des réponses « oui » font référence à l'environnement matériel). Les épiceries et magasins d'alimentation tenus par des Arméniens qui proposent des produits souvent importés d'Arménie sont mentionnés comme étant des marqueurs pour désigner un quartier « arménien ». Par ailleurs, les résultats de l'enquête internet montre que sur 668 personnes qui ont répondu à la question « Fréquentez-vous des commerces tenus par des Arméniens ou vendant des produits arméniens ? », 87% ont répondu « oui » et 13% « non ». A la question : « si oui, à quelle fréquence ? », 27,3% ont répondu « deux fois par semaine », 26,6% « une fois par semaine » et 22,7% « deux fois par mois » (contre 7,2% « chaque jour », 8,7% « chaque mois », et 7,6% « rarement »).

Un habitant de Glendale explique ainsi l'importance de son expérience quotidienne dans son choix de désignation de la ville comme « arménienne » :

> *« It could be because Armenian owned business have signs and banners posted in the Armenian language. The grocery store and the dry cleaners down the street from my house are Armenian owned. Whenever I go in I speak to the owners in Armenian. I run into people I know on almost a daily basis - and again I speak to them in Armenian »* [13].

Cet extrait d'entretien est un point de vue de l'enquêté « depuis sa maison » *[from my house]* et depuis son expérience de « presque tous les jours » *[on almost a daily basis].* Des impressions visuelles générales, au-delà du registre des commerces et de leurs enseignes, sont également souvent exprimées : *« There are a lot more Armenians living here now, I see them around... and we have parking problems ! »* [14], précise un habitant d'origine arménienne, né au Liban et habitant Glendale. L'impression visuelle rejoint une considération pratique relative à l'environnement immédiat de l'enquêté : la croissance de la population de la ville -que l'enquêté définit comme un afflux d'Arméniens- entraînerait une congestion des places de parking.

La diversité des critères de désignation de l'espace comme « arménien » ou « non-arménien » est une première étape dans le processus de territorialisation, qui chez certains individus, n'est pas complétée par une seconde étape. Celle-ci consiste à faire une synthèse des différentes perceptions et observations de l'individu, dans la perspective d'un projet communautaire.

13. « Cela pourrait être parce que les commerces dont les propriétaires sont arméniens ont des enseignes et des affiches en langue arménienne. L'épicerie et les pressings en bas de ma rue à partir de ma maison sont la propriété d'Arméniens. Quel que soit le lieu où j'entre, je parle aux propriétaires en arménien. Je rencontre fortuitement des gens que je connais, pratiquement tous les jours -et, encore une fois, je leur parle en arménien ».

14. « Maintenant , il y a beaucoup plus d'Arméniens ici, je les vois ici et là *[around]*...et nous avons des problèmes de parking ! ».

Seconde étape : faire la synthèse des perceptions de l'espace dans la perspective d'un projet communautaire

Si une part considérable des enquêtés a répondu « non » (57%) à la question « désigneriez-vous votre quartier/ville comme « arménien » ? », la situation est inversée pour les enquêtés habitants Glendale : en effet, sur 231 enquêtés habitant Glendale, 80% ont répondu « oui » et 20% « non ».

De même, à la question « quel(s) quartier(s)/ville(s) du comté de Los Angeles désigneriez-vous comme « arméniens » ? », sur 686 réponses, 89% du total des enquêtés ont désigné Glendale. Parmi ces réponses, 33% ont répondu exclusivement Glendale et 56% ont associé Glendale à au moins un autre nom de quartier ou de ville. On retrouve ici la multipolarité de la distribution arménienne dans le comté de Los Angeles. Dans les perceptions, Glendale apparaît donc comme l'espace le plus nettement désigné comme « arménien », sans qu'il soit possible de l'ériger en centre unique.

	%/total des réponses
Glendale dont :	89
Glendale seulement	*(33)*
Glendale et d'autres villes ou quartiers	*(56)*
Autre que Glendale dont :	11
Aucun quartier ou aucune ville	*(5)*

686 réponses, « Armenia Communiât Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian.

FIGURE 6.1 – Tableau **:** Réponses à la question « quel(s) quartier(s)/ville(s) du comté de Los Angeles désigneriez-vous comme « arménien(s) » ? »

Glendale a en effet la « réputation » d'être une ville « arménienne » ; dans l'enquête orale, j'ai interviewé et rencontré plusieurs personnes non-arméniennes habitant dans les quartiers périphériques de Glendale tels At Water Village ou Silver Lake et à l'unanimité ces personnes, d'origine immigrée ou non, évoque la présence arménienne à Glendale. Cette réputation des lieux est englobante et fonctionne comme une opération de territorialisation : c'est en fonction de l'horizon d'attente qui affirme que Glendale est « arménienne » et non plus seulement en fonction de la diversité de leurs perceptions concrètes, que les individus choisissent ou pas de désigner l'espace comme « arménien ».

« There are Armenians here, but Beverly Hills is not known as Armenian » [15], explique un habitant de Beverly Hills né en Arménie et qui a répondu « non » à la question sur la désignation de sa ville et/ou de son quartier comme « arméniens ». Pour cet enquêté, même s'il observe la présence d'autres Arméniens, le fait que Beverly Hills n'ait pas l'image d'une « ville arménienne » est déterminant. L'enquêté a établi une synthèse de ses impressions en fonction de la « réputation » de l'espace, qui elle-même dépend d'un projet communautaire. Eriger Glendale en « ville

15. « Il y a des Arméniens ici, mais Beverly Hills n'est pas connu comme arménien ».

arménienne » est une des formes de matérialisation du projet communautaire qui entend rendre visible la présence arménienne à Los Angeles.

De même, un habitant d'origine arménienne de Silver Lake, qui répond que son quartier n'est pas arménien, explique : *« Glendale and Hollywood are considered Armenian areas »*[16]. Son explication n'est pas énoncée sur un mode personnel : il n'affirme pas penser personnellement que ces deux espaces sont arméniens, le mode passif de la formulation « sont considérées » renvoie à cette notion de réputation des lieux qui émerge des entretiens et qui semble fonctionner comme une synthèse, c'est-à-dire un territoire.

Parmi les réponses qualifiant les espaces d'« arméniens », certaines sont ainsi complètement dégagées de l'expérience immédiate des lieux et relèvent de discours intériorisés, principalement nationaux. Certains enquêtés répondent donc « oui » malgré le peu d'Arméniens dans leur ville ou leur quartier, car ils attribuent aux quelques Arméniens présents, et au-delà aux Arméniens dans leur ensemble, la capacité d'être les vecteurs d'une « identité arménienne » puissante qui « marque » fortement l'espace. Un habitant de North Hollywood explique ainsi au sujet de son quartier qu'il est *« more Hispanic than Armenian, but still close to the Motherland »*[17], un autre enquêté répond « oui » et justifie sa réponse par la phrase énigmatique *« Because I'm proud »*[18].

La désignation du quartier comme « arménien » relève dans ces cas d'un projet communautaire intériorisé par les individus, servant à faire la synthèse de leurs perceptions voire même de se dégager de toutes perceptions immédiates.

De même, certains les refus de désignation sont justifiés par le projet communautaire et certaines formes de nationalisme. Certains enquêtés expliquent ainsi qu'un espace « arménien » ne peut se situer qu'en Arménie, comme le montrent ces extraits de réponses (à l'enquête écrite) de plusieurs habitants de Glendale, à la question « désigneriez-vous votre quartier/ville comme « arménien » ? » de plusieurs habitants de Glendale données dans l'enquête écrite :

- *« Armenia is only Armenia. No matter where we go we can feel confortable but Armenia is a homeland »* (habitant de Glendale)[19] ;
- *« I am not living in Armenia »* (habitant de Glendale)[20].

La perception de l'existence d'un grand nombre d'Arméniens dans la ville ou dans le quartier de résidence ne concurrence pas le poids des discours nationaux.

L'expérience de la délimitation d'un territoire dans et par le langage, en fonction d'un projet communautaire, n'est par partagée par tous et ne fait pas consensus. Certains individus prennent en compte leurs perceptions immédiates pour choisir de désigner leur espace familier d'« arménien » quand d'autres ne le font pas. Certains expriment et synthétisent leurs perceptions à partir de l'affirmation d'un projet

16. « Glendale et Hollywood sont considérés comme des espaces *[areas]* arméniens ».
17. « plus hispanique qu'arménien, mais encore proche de la Mère-Patrie ».
18. « Parce que je suis fier ».
19. « L'Arménie c'est seulement l'Arménie. Quel que soit là où l'on va on peut se sentir bien mais l'Arménie est une partie ».
20. « Je ne vis pas en Arménie ».

communautaire, ce qu'explique Cécile Van Den Avenne :

> « les pratiques linguistiques déterminent [...] les catégorisations effectuées par les individus en ce qu'elles induisent la mobilisation de pratiques stéréotypantes (l'élément langagier n'est alors bien souvent qu'un élément parmi d'autres de la construction du stéréotype mais il est déterminant) » (Van Den Avenne, 2007, p. 124).

La désignation a une fonction de distinction sociale qui classe les espaces et leurs habitants selon des critères de nombre, des degrés d'« assimilation » ou au contraire de « maintien identitaire ». La territorialisation est un exercice de catégorisation et de pouvoir, celui de nommer et de circonscrire, qui s'applique au-delà des lieux, à la « communauté arménienne ».

Lorsqu'un projet communautaire est mobilisé, il justifie souvent des formes de catégorisations normatives. Désigner un espace arménien revient à lui opposer un espace non-arménien, hors de la norme établie par le projet communautaire, tel qu'il est envisagé à un moment donné par l'individu.

C'est la fonction normative du projet communautaire que je vais examiner maintenant.

6.3 Les horizons d'une communauté normative

Définir la communauté entre exception et norme

A la question « que pensez-vous en général de la/les communauté(s) arménienne(s) à Los Angeles ? » (cf. annexe 3, question n°52 et annexe 5, question n°35) les enquêtés font référence à une communauté qui se définit d'abord par ses divisions entre plusieurs sous-groupes aux pratiques diverses, voire divergentes ; d'autres partant de ce constat, décrivent une communauté qui, *« like every other community »* [comme toute autre communauté] abrite des membres « en marge » lesquels donneraient une mauvaise image à la communauté dans son ensemble. Ces deux discours relèvent de deux aspects différents de perception du collectif.

Le premier fait de l'hétérogénéité une caractéristique non-normative et singulière à la communauté arménienne. Ces extraits d'entretien montrent que la diversité et l'hétérogénéité ne sont pas perçues selon un registre normatif : *« It's a unique mix of Armenians from around the world. Has its pros and cons »* [21], explique un homme de 63 ans né en Syrie et habitant à Encino. *« I think the Armenian community of LA is a place for really interesting intersections, because it brings together Armenians of other diasporan communities and of Armenia (Soviet and Republic). In that sense, it's a rich text »* [22] (extrait d'entretien avec une femme née au Liban, habitant Hollywood). La comparaison entre l'hétérogénéité de la « communauté » arménienne

21. « c'est un mélange unique d'Arméniens venant du monde entier. Elle a ses pour et ses contre ».

22. « Je pense que la communauté arménienne de LA est un lieu d'intersections vraiment intéressantes, parce qu'elles rassemblent des Arméniens d'autres communautés diasporiques et d'Arménie (Soviétique et de la République d'Arménie). En ce sens, c'est un riche texte ».

et celle de la population de Los Angeles est mentionnée par cinq enquêtés : *« it's as diverse as the city's population »* [23].

Le second discours place la communauté arménienne dans la « norme » des « communautés », définies comme des ensembles hétérogènes portant nécessairement de « mauvais fruits » : *« The community is mostly positive, although like every other community it has it's bad apples. I do believe a relatively high percentage of Armenian youths give a negative impression of the community »* [24] (femme de 45 ans née en Iran et habitant Sherman Oaks) ou encore *« like all large communities, you must wade through a lot of bad in order to see the good »* [25] (extrait d'entretien avec un jeune homme de 23 ans né aux États-Unis et habitant Glendale).

La diversité, en ce qu'elle empêcherait l'unité, une organisation forte et des actions communes, est perçue par la majorité des enquêtés comme une caractéristique hors-norme et pénalisante. Sont distingués ainsi des « types » d'Arméniens, plus ou moins inclus dans la norme communautaire et catégorisés selon leurs pays de naissance ou de résidence avant la migration. Le groupe des « Arméniens d'Arménie », (*Hayastantsi* en arménien), est le plus fréquemment cité comme un obstacle à l'unité, synonyme d'homogénéité.

L'unité est cette ligne d'horizon qui rassemble et exclut : elle constitue un puissant discours de distinction et de justification de généralisations :

> *« Conflicted. The influx of Armenians from Armenia has brought a lot of problems, as well as some very good things. There are really many great people from that country, but the majority is a huge disapppointment. They are hard working for sure, but some of them are really unappealing to me. Armenians from other countries who came here do not have the Soviet background, so it's really two communities. It is hard for me to be around too many Armenians because I find some of them very provincial and narrow-minded »* [26].

Cet enquêté, un homme de 36 ans habitant North Hollywood, né en Iran, dresse une barrière entre deux communautés, l'une composée des Arméniens d'Arménie, assez clairement stigmatisés, l'autre regroupant tous les autres Arméniens. D'autres enquêtés se servent du terme de « communauté » pour faire apparaître des distinctions entre « ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas », « ceux qui s'assimilent et ceux qui ne le font pas », « ceux qui suivent leur intérêts personnels et ceux qui s'engagent dans les institutions arméniennes » ; *« very much out of touch with each other and largely in opposition. Not united at all. Some portions strive to reach*

23. « Elle [communauté arménienne] est aussi diverse que la population de la ville ».

24. « La communauté est, en majorité, positive, même si comme toute autre communauté, elle a ses « mauvais fruits ». Je crois qu'un pourcentage relativement élevé de jeunes Arméniens donne une impression négative à la communauté ».

25. « Comme dans toutes les communautés importantes, tu dois passer par beaucoup de mauvais pour voir du bon ».

26. « Contradictoire. L'arrivée d'Arméniens d'Arménie a apporté beaucoup de problèmes, comme de bonnes choses. Il y a vraiment beaucoup de gens très bien venant de ce pays, mais la majorité est une énorme déception. Ils travaillent durs c'est sûr, mais certains d'entre eux ne m'attirent vraiment pas. Les Arméniens qui viennent des autres pays n'ont pas de passé soviétique, donc c'est en fait deux communautés. C'est dur pour moi d'être avec beaucoup d'Arméniens parce que je trouve certains d'entre eux très provinciaux et étroits d'esprit ».

their highest potential in local governments, other sections (the majority) concentrate on individual needs and careers » [27], explique une enquêtée au sujet de ses représentations des Arméniens à Los Angeles.

Les immigrés récents : stigmatisations et xénophobie

La description normative de la communauté est renforcée par la nécessité formulée par certains enquêtés d'« assimiler » les immigrés arméniens les plus récemment arrivés, notamment par l'intégration des valeurs patriotiques américaines. Plutôt qu'un discours portant sur la nécessité de maintenir ou de reproduire une identité arménienne, 12% des enquêtés critiquent l'isolement de certains Arméniens (principalement les Arméniens issus de l'ex-Union Soviétique, les plus récemment installés à Los Angles) dont des habitudes et des pratiques sont jugées peu compatibles avec la vie aux États-Unis. Alors que l'assimilation est critiquée comme un discours normatif et ethnocentrique (faire valoir les valeurs présupposées de la « majorité » selon une logique valorisant l'homogénéité), elle devient un argument de certains des membres de la « minorité » arménienne. *« The Americans don't like us for a good reason »* [28] explique une enquêtée, après avoir longuement décrit les jeunes Arméniens issus d'Arménie comme matérialistes, peu concernés par la vie civique, intéressés principalement à montrer des signes extérieurs de richesse. L'enquêtée se place du côté des « Américains », sans se confondre avec eux et stigmatise ceux qu'elle place à la marge.

L'extrait d'entretien suivant montre combien un vocabulaire stigmatisant et xénophobe, d'abord utilisé par une frange politique conservatrice américaine, est employé pour décrire les Arméniens « non-désirables » : *« Most of the garbage that escaped from Armenia ended up in LA. I have mostly positive feelings regarding the Armenian community in LA before the wave of hairy Middle Eastern* Parskahyes *invaded along with the criminal, commie pinko* Hayastantsis *otherwise known as* dzriakers *»* [29]. L'enquêté est un jeune étudiant en informatique de 25 ans né à Erevan en Arménie, habitant à Van Nuys et arrivé à Los Angeles en 1994. Il utilise plusieurs termes très dépréciatifs empruntés à des registres différents, pour étayer des généralisations de type xénophobe. La distinction des Arméniens selon leurs origines géographiques s'accompagne d'une caricature physique (« poilu » *[hairy]*). D'autres termes stigmatisants font référence aux Arméniens d'Arménie, rappelons que l'enquêté est lui-même né en Arménie, « détritus » côtoie « criminels » et « profiteurs » *[dzriaker]*, évoquant l'idée d'une marge communautaire non-intégrable, a-normale,

27. « [les individus sont] très peu à l'écoute les uns des autres et largement en opposition. [La communauté n'est] pas unie du tout. Certains groupes *[portions]* s'efforcent de réaliser leur meilleur potentiel dans l'[exercice de fonctions] dans les gouvernements locaux, d'autres groupes *[sections]* (la majorité) se concentre sur leur besoins et carrières individuels ».

28. « Les Américains ne nous aiment pas pour une bonne raison ».

29. « La plupart des « détritus » qui s'échappèrent d'Arménie ont fini à LA. J'ai des sentiments pour la plupart positifs vis à vis de la communauté arménienne à LA avant la vague envahissante d'Arméniens moyen-orientaux et poilus d'Iran ainsi que celle d'Arméniens d'Arménie criminels, communistes et pseudo-communistes, autrement connus sous le nom de profiteurs [littéralement, ceux qui mangent à l'œil] ».

mais nécessaire à sa définition même. Les adjectifs *« commie »* et *« pinko »* relèvent du registre politique, le premier est une abréviation à connotation négative du terme « communiste », quant à *« pinko »*, il vient de *« pink »*, rose, et désigne une version édulcorée du « rouge », couleur associée au communisme. Le terme est utilisé dès 1926 dans le *Time Magasine* pour désigner des politiciens de la gauche libérale. Dans le contexte de la Guerre Froide, et notamment dans les années 1950 pendant la période maccarthyste, ce terme sert à dénoncer des personnes supposées sympathisantes du communisme, sans qu'elles appartiennent à des partis ou des organisations revendiquant une filiation communiste. Désigner les Arméniens d'Arménie de *« pinko »* correspond donc à l'incorporation d'un vocabulaire attaché à des stigmates historiques liés à la Guerre Froide. Certains enquêtés dénonçaient aussi la « mentalité soviétique » de certains Arméniens, qui expliquerait leur malhonnêteté et leur tendance à commettre des crimes et des délits.

L'unité sert à exclure

C'est par la désignation d'individus à la marge, en périphérie, que le projet communautaire se définit. La stigmatisation des immigrés les plus récents est une forme d'exclusion classique, observée notamment par les premiers sociologues de Chicago (Wirth, 2006 [1928]). Les nouveaux venus n'ont pas encore connaissance de la plupart des codes sociaux qui font norme dans certains groupes. Le passage de la catégorie d'« immigré récent » à « délinquant » est fréquent. Les descriptions de la communauté suivent alors une structure centre-périphérie, normative et hiérarchisée, comme le montre cet extrait d'entretien oral avec un commerçant né en Iran et installé à Glendale depuis 1972 :

> *« The generations that came and assimilated 30 years ago have done very well to provide a positive image of Armenians by working and building a name for themselves. Those who have recently arrived (15 yrs.) have drag the Armenian name down with their leased over priced cars driven by irresponsible and rude young boys. [...] No one is owed anything and unfortunatley, those that believe they are owed everything make the honest hard working Armenians look terrible. I refrain from using my last name in several circles due to embarrassment ! »* [30].

La description des « jeunes garçons irresponsables et impolis » est la condition pour définir un horizon communautaire d'appartenance, c'est-à-dire une communauté « en creux » qui regroupe ceux qui travaillent, ceux qui sont honnêtes, ceux qui sont arrivés il y a trente ans. La description, dans un cas comme dans l'autre, est stéréotypée ; il s'agit d'une sorte d'ethnographie normative qui construit des

30. « Les générations qui arrivèrent et s'assimilèrent il y a trente ans ont réussi à donner une image positive des Arméniens en travaillant et à se construire un nom. Ceux qui sont arrivés récemment (il y a quinze ans) ont « traîné dans la boue » *[drag down]* le nom arménien avec leur voitures de luxe louées, conduites par de jeunes garçons irresponsables et impolis. [...] Rien n'est donné à personne et malheureusement ceux qui croient que tout leur est dû donnent une image horrible aux Arméniens honnêtes et travailleurs. Je m'abstiens d'utiliser mon nom de famille dans plusieurs cercles [d'amis, professionnels] tant cela m'embarrasse ! ».

« sous-espèces » arméniennes, avec leurs pratiques (« la conduite de voitures de luxe louées »), leurs histoires migratoires, leurs caractéristiques presque « naturelles ».

Les figures à la marge : désigner des délinquants pour penser un horizon communautaire normatif

La définition de la communauté par la désignation d'individus en marge s'articule autour de la figure du « délinquant » (notamment les membres de gangs, cf. encadré suivant) et des Arméniens en prison. La prison et les prisonniers, présentés comme une marge et des marginaux servent à mieux asseoir une norme (Foucault, 1975). Les prisonniers sont enfermés par des cloisons, cloisons qui servent à définir un dedans et un dehors communautaire. « Déviance *versus* normes : opposition ou co-production ? », interrogent Virginie Baby-Collin, Claire Bénit, Florence Bouillon, Boris Grésillon, et Christian Rinaudo (2007, p. 151). Normes et « déviance » sont coproduites dans le discours des individus, qui passent par la marge pour définir le centre. « Les dominés particip[ent] au fonctionnement de l'ensemble » (*ibid.*) :

> « *Unfortunately we have many Armenians in jail, committing crimes, doing drugs, etc. God willing, they can instead start channelling their energie to start serving the Church and the country* »[31] (Homme, 45 ans, né en Iran, habite Montebello) ;

> « *Recent large influx of immigrants, especially many Armenians from former Soviet Union have served to taint the reputation of Armenian-Americans in L.A., due to either real or perceived aggressions, violence (young gang members, abusive men), dishonesty (significant number engaged in organized crime, fraudulent entreprises), insular (only seem to care about themselves, and not about contributing to society), materialism (importance of status symbols like expensive cars)* »[32] (Homme, 62 ans, né en Iran, habite Glendale).

L'image de crimes « entachant » la « communauté » est reprise régulièrement dans les articles du Los Angeles Times. En 1997, Michael Krikorian publie un article intitulé « *Violent Gang is a Stain on a Proud Ethnic Community* »[33] (Krikorian, 1997) sur le gang « Armenian Power »[34]. Le journaliste Jason Kandel publie, en 2004

31. « Malheureusement nous avons beaucoup d'Arméniens en prison, commettant des crimes, se droguant etc. Si Dieu veut, ils pourraient à la place commencer à canaliser leur énergie et travailler au service de l'Église et du pays ».

32. « Le vaste afflux récent d'immigrés, particulièrement les nombreux Arméniens venant d'ex-Union Soviétique, a contribué à entacher la réputation des Arméniens-Américains à LA, à cause d'agressions réelles ou imaginées, de violence (jeunes membres de gang, hommes capables de commettre des abus sexuels), de malhonnêteté (nombre significatif [d'Arméniens] qui prennent part au crime organisé, à des opérations frauduleuses), d'étroitesse d'esprit (ils ont l'air de se soucier seulement d'eux-mêmes, et non pas de contribuer à la société), et en raison de conceptions matérialistes (importance donnée à des symboles relevant du statut social, comme des voitures de prix) ».

33. « Un gang violent est une tache pour une fière communauté ethnique ».

34. « *To thousands of Armenian Americans whose parents and grandparents came here after escaping the horrors of World War I and genocide, the existence of an Armenian gang is a stain on the tight ethnic community that has achieved success beyond its small numbers in politics, art,*

l'article *« Russian-Armenian organized crime like the 1930's New York mob »* [35] (Kandel, 2004) spécifiquement sur les crimes commis par les « Arméniens-Russes », termes qui désignent les Arméniens originaires d'ex-Union Soviétique, principalement d'Arménie, en les comparant à la pègre new yorkaise des années 1930. L'article s'appuie sur le témoignage d'un sergent de la police de Glendale, en charge d'une force spéciale contre le « crime organisé eurasiatique » [36]. (Pour une analyse précise de ces articles, voir l'annexe 9).

---

business and farming » (Krikorian, 1997) ; « Pour des milliers d'Arméniens-Américains dont les parents et grands-parents sont arrivés ici après avoir échappé aux horreurs de la première Guerre Mondiale et du génocide, l'existence d'un gang arménien est une tache pour la petite communauté ethnique qui a réussi malgré son petit nombre dans la politique, l'art, le commerce et l'agriculture ».

35. « Le crime organisé Arménien-Russe comme la pègre new yorkaise des années 1930 ».

36. *« At least 14 murders, 100 attempted killings and seven kidnappings have been blamed on Russian-Armenian gangsters operating across the San Fernando Valley region since 2000. The groups are fueled by lucrative white collar frauds, including credit card, immigration, auto insurance, cigarette tax evasion, identity theft, welfare and health care. 'They're very much organized criminals. They're very violent. They're dangerous' said Glendale police Sgt. Steve Davey, who heads the Eurasian Organized Crime Task Force, comprising federal, state and local authorities. 'They're not afraid of using violence to solve their disputes. They shoot up homes and cars. It's like the 1930s New York mob'. [...] In Glendale, where about a third of the 204,000 residents are Armenian, police estimate that there are about 500 Armenian criminals connected to organized crime. »* (Kandel, 2004) ; « Au moins 14 assassins, 100 tentatives de meurtres et sept kidnappings ont été imputés à des gangsters arméniens-russes implantés dans la vallée de San Fernando depuis 2000. Les groupes sont alimentés par des fraudes en col blanc, notamment relatives aux cartes de crédit, à l'immigration, aux assurances automobiles, au trafic de cigarette, au vol d'identité, aux aides sociales médicales et publiques. « Ce sont des criminels très organisés. Ils sont très violents. Ils sont dangereux », explique le Sergent Steve Davey de la police de Glendale, qui dirige le Corps Expéditionnaire du Crime Organisé Eurasiatique, composé d'autorités locales, d'autorités de l'Etat de Californie et d'autorités de l'Etat fédéral. « Ils n'ont pas peur d'utiliser la violence pour résoudre leurs différents. Ils tirent dans les maisons et les voitures. C'est comme la pègre new yorkaise des années 1930 ». [...] A Glendale, où environ un tiers des 240 000 résidents sont arméniens, la police estime qu'environ 500 criminels arméniens sont en lien avec le crime organisé ».

Armenian Power 13 : un gang disparu...mais indélébile

FIGURE 6.2 – Photographie : La ville dans la peau : tatouage d'un membre du gang Armenian Power représentant le *downtown* de Los Angeles, ©Ara Aramian

Le gang [a] « Armenian Power 13 » a fait son apparition dans le nord-ouest de l'agglomération de Los Angeles à la fin des années 1980 et a été particulèrement actif dans les années 1990. Selon les sources policières de la municipalité de Glendale et la carte des gangs datée de 2008 publiée par la mairie de Los Angeles, il semblerait que ce gang n'existe plus comme organisation criminelle. Ses membres auraient été arrêtés en grande majorité à la fin des années 1990. En 1997, Michael Krikorian (1997), journaliste, explique que le gang serait composé de seulement cent vingt membres mais accusé d'une douzaine de meurtres (essentiellement de membres de gangs rivaux). Les initiales du gang « AP » sont parfois encore taggées dans les rues de Little Armenia et Glendale, sans que ces marques puissent être attribuées à d'anciens membres. Des informations sur le crime organisé des immigrés issus d'ex-URSS existent notamment dans les rapports fédéraux annuels sur l'activité des gangs (le rapport de l'alliance des associations nationales d'enquêteurs sur les gangs de la *« National Alliance of Gang Investigators Association »* (2005)). Le rapport de 2005 mentionne précisément les activités de crime organisé de ces immigrés (sans mentionner spécifiquement les Arméniens), et les place dans une classe de dangerosité relativement mineure : *« Many groups from the former Soviet Union consisting of younger immigrants have formed gangs in the United States that are equivalent to relatively small, local street gangs. These gangs generally do not engage in major criminal enterprises but partake in low-level criminal activities. »* [b] (National Alliance of Gang Investigators Associations, 2005, p. 3). (Suite page suivante)

a. Pour une analyse des gangs, montrant la complexité de cette catégorie à partir du cas des gangs d'Afro-Américains à Los Angeles, voir Alonso, 2004.

b. « Beaucoup de groupes issus d'ex-URSS ont formé des gangs aux États-Unis qui sont des gangs relativement petits et opérant à l'échelle locale. Ces gangs ne sont généralement pas associés à des entreprises criminelles d'envergure mais prennent part à des activités criminelles de bas niveau ».

Le gang Armenian Power 13 extrêmement limité en terme de nombre et de pouvoir, comparé aux deux gangs majeurs du sud de Los Angeles : les Crips et les Bloods, sert de catalyseur à des discours normatifs et stigmatisants. Le gang continue à alimenter des discours d'une part venant des Arméniens pour stigmatiser les jeunes issus de l'immigration post-soviétique et d'autre part des non-Arméniens souhaitant stigmatiser les Arméniens, comme le montre cet exemple d'un habitant d'East Hollywood réagissant en 2003 à la désignation « Little Armenia » attribuée à une partie du quartier, dans une lettre adressée et publiée dans le journal « LA Alternative Press » :

> *« The worst thing, we believe, is when the Armenians all settled here. They are very arrogant, hold stupid demonstrations and marched several times on Sunset right in rush hour. After the Berlin Wall came down, we were hoping they would go back, as they all said once. But no, more came over. We saw Americans — long time renters — moving out so the new owner could get his "family" in. [...] A few years ago, we believe, councilmember Jackie Goldberg had signs put up without asking anybody living here, she had us living in Thai Town and Little Armenia. [...] On April 24th, the Armenians take over the Hollywood and Sunset Boulevards from Western to Vermont (for the official Day of Remembrance for the Armenian Genocide) [...] You can't get out and must beg them to move the barricades. [...] Why should Armenians be allowed to dominate part of Hollywood when most of those who come to the event live outside of Hollywood ? The Jews do not barricade Fairfax off. The Koreans took over a rundown area and built it up. Do they barricade streets ? No. Only the Armenian Mafia and their Armenian power gang bangers do »* [a] (Howe, 2003).

La rhétorique de l'envahissement et de la dangerosité des nouveaux arrivants arméniens à partir des figures de la « mafia » et du gang Armenian Power 13 sert un discours xénophobe particulièrement normatif, que l'on retrouve au moins partiellement dans le discours de certains Arméniens eux-mêmes.

---

a. « La pire chose, nous pensons, est arrivée quand les Arméniens se sont installés ici. Ils sont très arrogants, organisent des manifestations stupides et ont manifesté plusieurs fois sur Sunset [boulevard] en pleine heure de pointe. Après la chute du mur de Berlin, nous espérions qu'ils rentreraient, comme tous l'avaient dit. Mais non, d'autres sont arrivés. Nous avons des Américains -des locataires depuis longtemps- qui ont déménagé pour que le nouveau propriétaire puisse installer sa « famille ». [...] Il y a quelques années, il nous semble, la conseillère municipale Jackie Goldberg a fait afficher des pancartes sans demander à quiconque vivant ici, elle nous a fait vivre à Thaï Town et à Little Armenia [...] Le 24 avril, les Arméniens occupent les boulevards Hollywood et Sunset, de l'avenue Western à Vermont (pour le Jour officiel de Souvenir du Génocide Arménien) [...] vous ne pouvez pas sortir [de chez nous] et vous devez les supplier de déplacer les barricades. [...] Pourquoi les Arméniens devraient avoir le droit de dominer une partie d'Hollywood quand la plupart de ceux qui viennent à la manifestation vivent en dehors d'Hollywood ? Les Juifs ne barricadent pas le quartier de Fairfax. Les Coréens se sont installés dans un quartier délabré et l'ont amélioré. Est-ce qu'ils barricadent les rues ? Non. Seuls la mafia arménienne et les membres du gang Armenian Power le font ».

Les enquêtés définissent une communauté « en creux », ils disent ce qu'elle n'est pas (définition en négatif, par l'extériorité) et ce qu'elle devrait être. Horizon utopique, la communauté unie, homogène, solidaire permet de délimiter des centres et des périphéries. La définition d'une communauté en creux doit être complétée par l'analyse des représentations positives (« les pleins ») que les individus ont de la communauté.

6.4 Des horizons pour fédérer

Le projet communautaire, révélé par les processus de territorialisation est défini par des lignes d'horizon qui ont pour fonction de délimiter l'espace en opposant de manière normative un centre à des marges communautaires. Ainsi, nous allons analyser les processus d'inclusion complémentaires des processus de marginalisation étudiés précédemment. Les horizons ont aussi pour fonction de fédérer.

6.4.1 Les symboles territoriaux de l'unité, de la reproduction et de la continuité

Quels symboles sont mobilisés pour faire surgir une conscience communautaire ? Comment sont-ils produits ?

Trois idées majeures sont en général associées au projet communautaire et territorialisés au travers de différents symboles : l'*unité,* la *reproduction* et la *continuité.* Il s'agit ainsi d'étudier « les enjeux de cet imaginaire de la continuité, sur les représentations qu'un groupe se donne de lui-même, sur ce pouvoir de l'évocation du « nous collectif » » (Hovanessian, 2005 -b).

Unité, reproduction, continuité : les éléments d'un refrain populaire

La langue, l'Église, le « territoire d'origine », ou encore le mont Ararat servent classiquement de symboles à l'unité, la reproduction et la continuité. Sonnant comme des refrains, ces symboles seraient les garants de l'unité, de la reproduction et de la continuité de la spécificité « arménienne ». Ils correspondent à ce que Martine Hovanessian (*ibid.*) appelle de manière critique le « stock figé d'un légendaire national » ou encore les « *check-list* identitaires ».

Pour étudier ces différentes symboliques du collectif, j'ai posé les deux questions suivantes dans les enquêtes écrites et orales : « selon vous, quels lieu, objet, idée symbolisent le mieux la communauté arménienne ? » et « selon vous, quels lieu, objet, idée symbolisent le mieux la communauté arménienne à Los Angeles ? » (cf. annexe 3, questions n°44 et n°45 et annexe 5, questions n°28 et n° 29). *« Impossible question, but the answer is « Mt. Ararat » in the popular narrative »* [37], est une réponse donnée lors d'un entretien oral avec une fleuriste née en Arménie dont le commerce se trouve à Little Armenia. La question est « impossible » car elle réifie

37. « Question impossible, mais la réponse est le « mont Ararat » selon le récit populaire ».

le terme de « communauté », irréductible à une unité notamment de symboles. Pourtant apparaît en plus de cette diversité irréductible, un « récit populaire », qui fonctionne comme une synthèse. Le mont Ararat dispose d'un pouvoir de synthèse, il représente la « communauté ».

Le tableau suivant rappelle les réponses les plus fréquemment données par les enquêtés aux questions précédemment évoquées. Les pourcentages ne peuvent être additionnés car certains enquêtés ont donné plusieurs réponses. Les thèmes de l'unité, la reproduction et la continuité, conçus ensemble ou séparément, sont évoqués dans de nombreuses réponses, plus ou moins explicitement.

	%	Nombre de fois cité
Eglise(s)	26,5	144
Arménie	12,5	68
Mont Ararat	12,1	66
Little Armenia	10,8	59
Génocide	7,9	43
Ecoles	6,6	36
Pas d'opinion	5,9	32
Langue	5,7	31
Glendale	3,1	17
Grenade	2,9	16
Alphabet	1,8	10
Montebello	1,3	7
Commerces	0,9	5

	%	Nombre de fois cité
Glendale	35,6	185
Eglises(s)	15,2	79
Little Armenia	8,7	45
Montebello	8,3	43
Pas d'opinion	6,4	33
Génocide	5	26
Ecoles	5	26
Voitures chères	3,1	16
Langue	1,7	9
Commerces	1,2	6
Mont Ararat	1	5
Alphabet	0,9	4
Arménie	0,4	2

544 et 519 réponses, « Armenian Community Survey », internet, 2008, Sarah Mekdjian.

FIGURE 6.3 – Tableau a : Réponses à la question « selon vous, quels lieu, objet, idée symbolisent le mieux la communauté arménienne ? » ; tableau b : Réponses à la question « selon vous, quels lieu, objet, idée symbolisent le mieux la communauté arménienne à Los Angeles ? »

Parmi les onze types de réponses (cf. figure 6.3) à la première question « selon vous, quels lieu, objet, idée symbolisent au mieux la communauté arménienne ? », huit renvoient au registre spatial, dans l'ordre les églises, l'Arménie, Ararat, Little Armenia, les écoles, Glendale, Montebello et les commerces arméniens. Ces lieux peuvent être décrits comme des « géosymboles », selon la terminologie de Joël Bonnemaison (2000) : « les traits culturels [...] se traduisent fréquemment par des signes bien visibles, des toponymes et des géosymboles qui balisent le territoire et le chargent de significations ». L'Arménie et Little Armenia, les églises et les commerces qui « chargent [l'espace] de signification », n'évoquent pas les mêmes réalités. Du lointain au proche, de la projection à l'expérience immédiate des lieux quotidiens, les références spatiales diffèrent, mais ont toutes pour point commun d'évoquer le projet communautaire.

Les symboles de la communauté émergent dans le discours des enquêtés et sont

matérialisés dans le paysage urbain à Los Angeles. Les territoires symboliques relevant du registre religieux constituent un exemple intéressant.

Le religieux omni-présent

26,5% des enquêtés ont cité l'« Église » et les églises comme symboles de la communauté arménienne et 15,2% comme symboles de la communauté arménienne à Los Angeles. Ces réponses qui concernent l'Eglise, regroupent des réponses telles que l'architecture des églises arméniennes ou encore la référence à une église en particulier. Associé à l'Église ou aux églises, le fait que l'Arménie ait été le premier État dans le monde à déclarer le christianisme religion officielle [38] est souvent évoqué. L'Église et les églises font du maintien et de la reproduction de l'« identité » collective un fait sacré (Hovanessian, 1997) [39].

Or, l'omniprésence du religieux apparaît spatialement et temporellement de façon discontinue dans le paysage urbain : une foule est amassée pendant un quart d'heure sur le parvis de telle église à l'occasion d'un mariage, d'un baptême, d'un enterrement, les bribes d'un chant liturgique s'échappe, une église apparaît au détour d'une rue pavillonnaire (cf figure 4.8). Le religieux, qui se veut compenser la discontinuité de l'exil, émerge paradoxalement de façon discontinue dans la ville. La carte de localisation des principales églises donne la mesure de cette dispersion (cf. figure 6.4).

38. En 451, les Arméniens, en guerre, ne peuvent se rendre au concile de Chalcédoine quatrième concile œcuménique. L'Eglise arménienne n'intègre pas les apports du concile ; de ce fait, elle se distingue de l'Eglise Romaine et devient l'Eglise apostolique arménienne. La cathédrale d'Etchmiadzin construite au IVe siècle, qui se trouve en Arménie actuelle, est le siège de l'Eglise Apostolique arménienne.

39. Au sujet du religieux arménien dans l'exil, voir l'article de Martine Hovanessian 1997, « Le religieux et le récit de la différence et de la dispersion ».

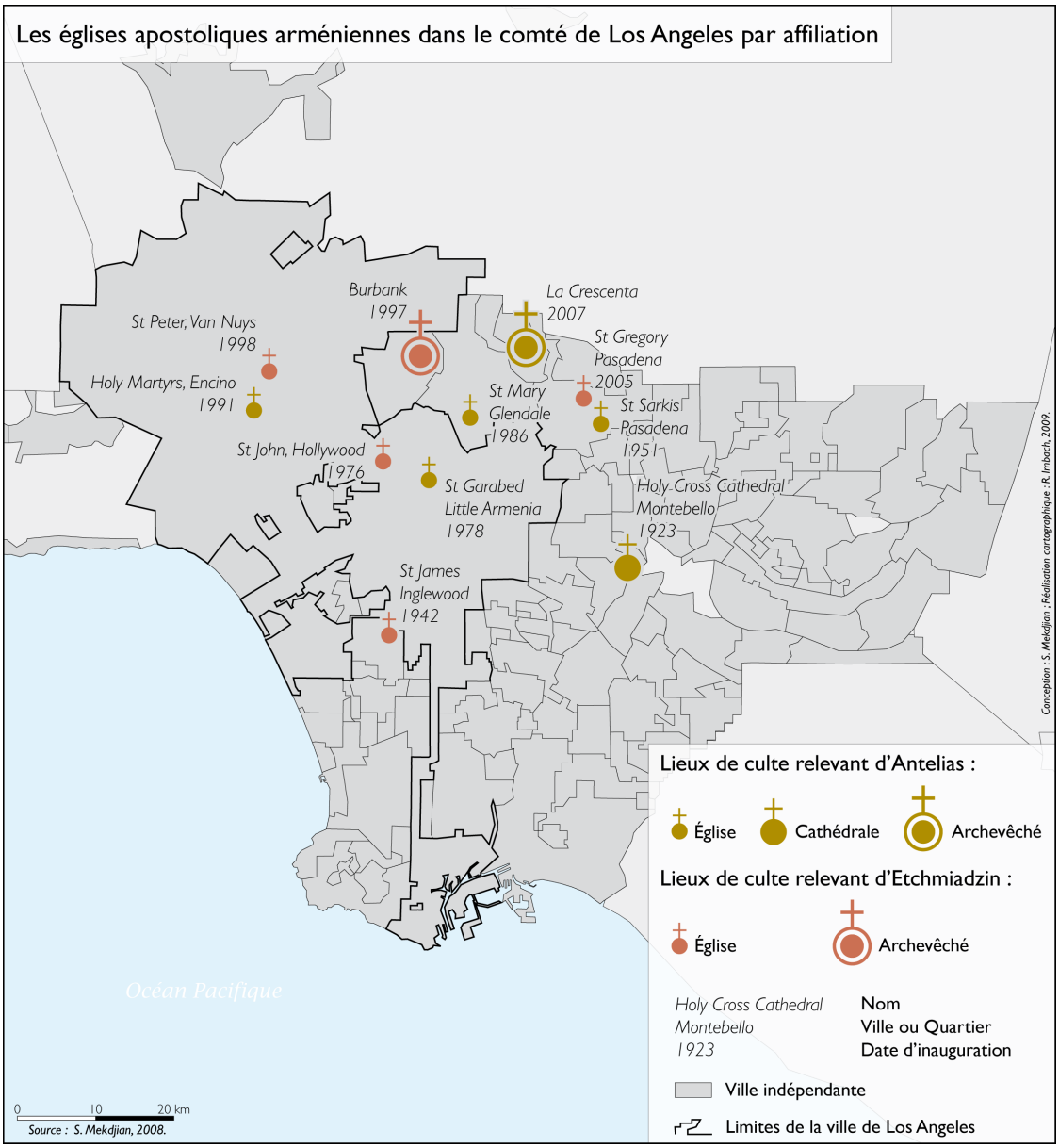

FIGURE 6.4 – Carte : Les églises aspotoliques arméniennes dans le comté de Los Angeles par affiliation

A Los Angeles existent onze églises arméniennes apostoliques et deux archevêchés où sont organisés les rituels classiques de la vie religieuse chrétienne, il faut y ajouter les églises protestantes et catholiques en majorité invisibles car le service a lieu dans des églises existantes non-arméniennes ou dans des locaux à usages multiples (salles des fêtes par exemple). Cette dispersion est liée à la nébuleuse résidentielle des Arméniens mais aussi au fait qu'existent deux branches de l'Eglise apostolique, une relevant du siège d'Antelias au Liban et l'autre d'Etchmiadzin en Arménie. Si le Catholicos d'Etchmiadzin est censé être le Catholicos de tous les Arméniens, certaines églises se revendiquent également d'un catholicossat situé à Antelias, au nord de Beyrouth au Liban [40]. Ce dédoublement de l'Eglise en deux branches date du XIe siècle et a réussi à se maintenir bien qu'il ne corresponde pas à une dissidence théologique, les deux catholicossats prêchent en effet la même doctrine. La distinction a des fondements politiques. L'Eglise apostolique arménienne définie classiquement comme un des garants communautaires, est traversée depuis au moins dix siècles par des forces de démultiplication qui se matérialisent aujourd'hui à Los Angeles. L'Eglise se dédouble en branches, qui elles-mêmes s'implantent dans divers lieux à Los Angeles.

Malgré cette multiplication des lieux religieux, l'Eglise réussit à être le symbole de toute la communauté, elle est pourvue d'un pouvoir symbolique et de synthèse particulièrement fort.

Le mont Ararat qui relève également du registre sacré, est le second symbole cité dans les réponses à la première question (cf. figure 6.3). Symbolisant la résistance, le mont évoque la fondation passée et projetée de l'Arménie. Situé en Turquie et dominant visuellement la capitale arménienne Erevan, l'Ararat est un territoire revendiqué, une ligne d'horizon convoitée.

Le motif d'un peuple victime mais résistant, défiant le temps historique en s'inscrivant dans le temps mythique des héros et dans le temps sacré biblique, est récurrent, le mont Ararat étant le phare de cette résistance. Les phrases du romancier arménien-américain William Saroyan sont répétées, reproduites, encadrées, affichées dans l'univers intime des maisons, sur les devantures des commerces, dans le hall même de certaines églises :

> *« I should like to see any power of the world destroy this race, this small tribe of unimportant people, whose wars have all been fought and lost, whose structures have crumbled, literature is unread, music is unheard, and prayers are no more answered. Go ahead, destroy Armenia. See if you can do it. Send them into the desert without bread or water. Burn their homes and churches. Then see if they will not laugh, sing and pray again. For when two of them meet anywhere in the world, see if they will not create a New Armenia »* [41]

40. Cette double tête de l'Église date de la période de l'effondrement du Royaume arménien de Cilicie (1080-1375). Lorsque le Royaume de Cilicie naît au XIe siècle, un siège de l'Église arménienne est fondé à Sis. En 1441, après la chute de ce royaume, une synode demande le déplacement du siège de Sis à Etchmiadzin, ce que les représentants du siège de Cilicie refusent. Le catholicossat actuel d'Antelias correspond donc à ce siège « dissident ».

41. « J'aimerais voir n'importe quel pouvoir dans le monde détruire cette race, cette petite tribu de personnes insignifiantes, dont les guerres ont été toutes menées et perdues, dont les structures

(Saroyan, 1936).

La réponse d'un des enquêtés à la question portant sur les symboles fait écho aux propos de William Saroyan : *« The Armenian community is best symbolized by the symbol of the phœnix, which always rises through the ashes of the past to build a stable, strong and prosperous future for generations to come »* [42]. La survie lors du génocide et après lui est la matrice de discours politiques relatifs à la revendication des terres perdues, dont l'Ararat et cela dans le but de « renaître ». La résilience est évoquée explicitement par trois individus dans l'enquête écrite :

- *« I think mount Ararat is our symbol because in my view it is a sign of our resilience to go down and out constant struggle for survival »* [43] (femme, 26 ans, habite Glendale, née en Iran) ;
- *« The concept of diaspora. The fact that no matter where we are we build our « little Armenia » in the spirit of survival and continuity of our nation. (Basically what William Saroyan said) »* [44] (homme, 58 ans, habite Santa Clarita, né en Allemagne) ;
- *« I believe that there is no one place or object that defines the Armenian Community except for the idea of survival. This idea can help describe our endless search for a better place to live and also helps us understand our vast Diaspora of Armenians around the world »* [45] (femme, 43 ans, habite Montebello, lieu de naissance non précisé).

Le Mont Ararat, cité dans le premier extrait, est un symbole de résilience et de résistance. Revendiquer son intégration au sein des frontières de l'Arménie revient à résister à ce qui est perçu par certain comme une occupation turque. Ainsi, le mont oscille entre un registre sacré et un registre politique.

---

ont été détruites, dont la littérature n'est pas lue, dont la musique n'est pas écoutée et dont les prières ne trouvent pas de réponse. Continuez, détruisez l'Arménie. Voyez si vous pouvez y arriver. Envoyez les dans le désert sans pain ni eau. Brûlez leurs maisons et leurs églises. Puis voyez s'ils ne vont pas rire, chanter et prier à nouveau. Quand deux d'entre eux se rencontrent n'importe où dans le monde, regardez s'ils ne vont pas créer une Nouvelle Arménie ».

42. « La communauté arménienne peut être symbolisée au mieux par le symbole du phœnix, qui renaît toujours des cendres du passé pour construire un futur stable, fort et prospère pour les générations futures ».

43. « Je pense que le mont Ararat est notre symbole parce que selon moi il est le signe de notre résilience dans l'expérience d'un combat constant pour la survie ».

44. « Le concept de diaspora. Le fait que où que nous soyons nous construisons nos « Little Armenia » dans l'esprit de la survie et de la continuité de notre nation (c'est-à-dire ce qu'a expliqué William Saroyan) ».

45. « Je ne crois pas qu'il soit un lieu ou un objet qui définisse la communauté arménienne exceptée l'idée de survie. Cette idée peut aider à décrire notre quête infinie d'un meilleur endroit pour vivre et elle nous aide aussi à comprendre notre grande diaspora arménienne [présente] dans le monde entier ».

Le mont Ararat, du sacré au politique

Le mont Ararat, *[Massis]* en arménien, se situe dans le nord-est de la Turquie, à trente-deux kilomètres de la frontière arménienne. Ce strato-volcan, au sommet neigeux très élevé (5 165 mètres), domine la très proche capitale d'Arménie, Erevan. Le mont Ararat est une montagne sacrée, sur laquelle se serait échouée l'Arche de Noé, au moment de la décrue, après le Déluge : « Les eaux baissèrent au bout de cent cinquante jours et au septième mois, au dix-septième jour du mois, l'Arche s'arrêta sur les monts d'Ararat », (Bible de Jerusalem) ; « ses fureurs [volcaniques], aussi bien que l'obsession de sa haute silhouette enneigée sous le soleil de feu, expliquent assez que l'Ararat soit une montagne sainte pour les Arméniens, le Massis, le divin », (Blanchard, 1929, p. 120). L'Ararat s'inscrit dans la symbolique associée à d'autres montagnes mises en scène par la Bible comme le mont Sinaï, que seul Moïse peut gravir tant la présence divine est forte et aveuglante pour le reste des hommes. Sur la fresque représentée ici, sous l'enseigne de la pharmacie Babigian *[Babigian Teradoun]*, la pietà représente le peuple arménien symbolisé par une figure christique, sur fond de l'Ararat.

FIGURE 6.5 – Photographie : Fresque, Normandie Avenue, Little Armenia, 2006, ©Sarah Mekdjian

L'image du mont Ararat constitue une illustration du glissement entre sacré et politique. Célébré comme lieu du nouveau monde biblique, le mont est aussi une figure centrale du discours national arménien, exprimé par les partis politiques arméniens et par l'Église. Ce discours est élaboré quelques années avant 1915, par des élites organisées en partis politiques, en réaction aux premiers massacres d'Arméniens perpétrés dans l'Empire Ottoman ; il se consolide fortement après le génocide dans les différents lieux d'exil. Aux contours multiples et parfois contradictoires, ce discours comporte principalement des revendications territoriales, qui accompagnent la demande de reconnaissance du génocide. Le mont Ararat constitue un point d'accord partagé dans les discussions sur les frontières que devraient avoir l'Arménie actuelle entre les élites politiques arméniennes à l'étranger ; il forme un catalyseur du ressentiment d'une partie des Arméniens vis à vis de l'Etat turc. A Los Angeles, le mont est représenté de multiples façons dans les espaces publics (l'exemple de la fresque), dans les espaces marchands (de nombreux commerces s'appellent Ararat), et dans les espaces domestiques (tableaux, photographies).

Les symboles communautaires, comme l'Eglise ou le mont Ararat, sont des tentatives de matérialisations des horizons d'unité et de continuité, destinées à rompre avec la discontinuité spatiale et temporelle de l'exil (Hovanessian 2005 a, Mekdjian, 2008). Martine Hovanessian montre qu'« il y a bien évidemment une part de rêve dans une telle initiative qui s'édifie sur l'espoir de ramasser les fragments d'une mémoire collective démantelée afin de lui fabriquer un contenu transmissible » (Hovanessian, 2005 b, texte mis en ligne). Le processus que l'auteur décrit, ramasser des fragments pour fabriquer un contenu transmissible, est celui qui est à l'œuvre dans la constitution des symboles communautaires : multiples et hétérogènes, ils sont des formes de synthèses collectives devant permettre leur transmission et leur reproduction. On retrouve ici le modèle spatio-temporel du kaléidoscope, qui permet de ressaisir des éléments divers dans une vision synthétique.

Si les symboles communautaires, notamment religieux, ont pour fonction d'introduire de la continuité dans la discontinuité de l'exil, ils ne sont jamais les *reproductions* des modèles passés, même s'ils les évoquent. Ce sont des reterritorialisations, telles que définies par Gilles Deleuze et Félix Guattari, qui impliquent nécessairement des innovations.

6.4.2 Des symboles territoriaux innovants

La création plutôt que la reproduction

La pensée de Gilles Deleuze et Félix Guattari offre un riche appareil conceptuel pour envisager, non pas la reproduction –dans le sens d'un retour aux objets et aux pratiques passés- mais la création de formes originales, à partir du triptyque de la territorialisation, déterritorialisation et reterritorialisation. Les symboles étaient mis en scène et organisés selon des modes particuliers avant l'exil ; la dispersion entraîne une déterritorialisation de ces images et des pratiques associées. Dans l'exil, le religieux, par exemple, se reterritorialise sur de nouveaux objets et de nouvelles pratiques que nous allons envisager dans l'environnement urbain de Los Angeles.

L'exemple de l'église St Garabed à Little Armenia (cf. figures 6.6, 6.4 et 1.7) relève d'un processus de reterritorialisation, impliquant la naissance d'une image nouvelle, d'une interprétation originale, sur fond de volonté de reproduction des canons architecturaux.

FIGURE 6.6 – Photographie : L'église Saint Garabed, Little Armenia, 2007, ©Sarah Mekdjian

FIGURE 6.7 – Photographie : Façade de l'église Saint Mary, Glendale, 2006, ©Sarah Mekdjian

Construite en 1978, l'église Saint Garabed est un des premiers édifices religieux arméniens érigés à Los Angeles. Reprenant certains canons architecturaux des églises à coupole, les plus répandues en Arménie, elle présente un plan central et un dôme pyramidal qui repose sur des arches et des absides saillantes. En revanche, la couleur blanche du bâtiment, les matériaux de construction (notamment des tuiles brunes pour le toit), les vitraux modernes et les ornementations des fenêtres constituent des éléments neufs, qui se distinguent nettement des canons anciens. Toutes les églises arméniennes de Los Angeles ne reprennent pas les canons des églises d'Arménie. Ainsi, St Mary à Glendale (cf. figures 6.7 et 1.6), a été aménagée dans un bâtiment déjà existant en 1986, qui servait de lieu de culte à une église protestante évangélique. Son architecture est celle d'une basilique avec des colonnades en façade.

Parmi les trente deux églises arméniennes recensées dans le comté de Los Angeles, seulement neuf sont des églises à dôme.

A ce processus de quasi-reproduction s'ajoutent des mouvements qui engagent un degré plus important d'innovation. Deux exemples témoignent de ces formes d'émergence du « nouveau » [46] : la bibliothèque d'une école privée et deux fresques, peintes dans l'espace public, à Little Armenia.

L'Arche de Noé à Hollywood

La bibliothèque « Hagop and Haiguhi Daglian » de l'école arménienne Alex Pilibos, prise depuis la rue, Alexandria Avenue.

FIGURE 6.8 – Photographie : L'Arche de Noé à Hollywood, Little Armenia, 2008, ©Sarah Mekdjian

Les symboles sont produits en interaction avec le lieu de l'exil, qui est aussi le lieu de leur réception ; ils sont expérimentés et mis en scène dans des espaces singuliers. L'école privée arménienne Alex Pilibos, Alexandria Avenue, à Little Armenia possède une bibliothèque d'aspect très moderne (cf. figure 6.8), dont l'architecture rappelle, pour l'architecte et le directeur de l'école, la coque d'un bateau, plus précisément celle de l'Arche de Noé. De plus, la bibliothèque a été orientée de telle manière que soient visibles le signe Hollywood à l'est, et, à l'ouest, l'église arménienne St Garabed, à quelques mètres de l'école. Les élèves interrogés au sujet de leur perception du bâtiment expriment leur attachement au lieu que certains comparent à un grand bateau échoué au pied des collines d'Hollywood, comme le fut l'Arche sur le mont Ararat dans le récit biblique. L'Arche de Noé, le signe Hollywood et l'église St Garabed interagissent. Un bâtiment profane, une bibliothèque,

46. L'idée de l'émergence du « nouveau » dans le processus de déterritorialisation et de reterritorialisation chez Gilles Deleuze et Félix Guattari appelle la notion de « créolisation », définie par Edouard Glissant comme « la mise en contact de plusieurs cultures ou au moins de plusieurs éléments de cultures distinctes, dans un endroit du monde, avec pour résultante une donnée nouvelle, totalement imprévisible par rapport à la somme ou à la simple synthèse de ces éléments » (Glissant, 1998 a, p. 37).

se transforme en édifice doté d'une portée religieuse, incarnant une image sacrée, celle de l'Arche de Noé.

Les fresques : du mouvement Chicano aux motifs arméniens

FIGURE 6.9 – Photographie : La fresque *« Resurgence »*, Lexington Street, Little Armenia, 2006, ©Sarah Mekdjian

L'exemple des fresques peintes sur les murs dans les rues de Los Angeles est également révélateur d'une reterritorialisation originale de motifs arméniens. On attribue l'origine des murs peints, comme art urbain, au mouvement muraliste né au Mexique en pleine révolution dans les années 1920. Diego Rivera (1886-1957) est notamment considéré comme le pionnier du muralisme. La création artistique sur les murs de la ville devient un outil de communication sociale. A Los Angeles, la diffusion de fresques murales commence dans les années 1960 avec le mouvement nommé Chicano. Ce mouvement d'immigrés d'Amérique Latine, principalement du Mexique, se sert des fresques murales dans sa lutte pour les droits civiques.

Los Angeles est aujourd'hui désignée comme la capitale mondiale de la peinture murale. Les fresques s'affichent dans l'espace public, comme outils politiques de reconnaissance et sont destinées à être vues par tous. Sur le modèle mexicain, deux fresques majeures sont peintes à Little Armenia par des artistes arméniens. La première, avenue Lexington, représente plusieurs images religieuses et politiques : les portraits du moine Mesrop Machtots et du prêtre Komitas, l'église d'Etchmiadzin, une Vierge à l'enfant, le baptême du Christ dans les eaux du Jourdain et de nombreuses figures célèbres arméniennes (héros, écrivains, hommes politiques de l'Arménie indépendante), sur fond des trois couleurs du drapeau de l'Arménie actuelle.

La seconde fresque, précédemment représentée (cf. figure 6.5), met en scène l'église d'Etchmiadzin et une pietà. Les fonctions des images et leurs mises en scène sont originales.

Ces représentations sortent des églises pour investir la rue et ont une fonction de singularisation.

L'affichage dans l'espace public de motifs arméniens religieux et politiques a pour fonction de matérialiser et de rendre visible le projet communautaire arménien dans le tissu urbain, ce qui renvoie à l'enjeu de la « reconnaissance » (Taylor, 2000). La reconnaissance est le versant politique du projet communautaire et des délimitations territoriales symboliques.

6.4.3 Projet communautaire, territoires et horizons de reconnaissance

Un territoire pour la reconnaissance

L'affirmation d'un projet communautaire est liée à l'affirmation d'un pouvoir. Un enquêté s'exprime ainsi au sujet de Little Armenia : *« I like it, because it shows we have some kind of power »* [47]. Il dit aimer le quartier car celui-ci permet de fonder le pouvoir supposé de la « communauté arménienne » à Los Angeles. Les champs lexicaux de la fierté, du respect mais également du droit sont récurrents dans les discours des enquêtés décrivant un « Los Angeles arménien ». Affirmer un pouvoir face aux « Américains », qui constituent la société dominante, et face à d'autres groupes immigrés, représente un enjeu majeur : *« I am proud of the respect we command among other "Americans" »* [48] ; *« I'm proud it's there and that it's come to be in existence. After all a lot of the businesses are Armenian owned. If Italians, Koreans, Chinese can claim a little neighborhood that's not gonna stop us »* [49].

Le thème de la reconnaissance *[recognition]* est central dans les revendications collectives arméniennes : il s'applique essentiellement à la reconnaissance du génocide, qui alors que j'écris, n'est reconnu comme tel ni par l'Etat turc ni par les États-Unis. Mais la reconnaissance est aussi celle, à Los Angeles, d'un groupe immigré, défini comme une « minorité ». L'influence politique des Arméniens à Los Angeles et en Californie est souvent mise en avant ; George Deukmejian, avocat général de 1979 à 1983 et 35ème gouverneur de Californie de 1983 à 1991 est présenté, non pas comme un homme politique d'origine arménienne ayant réussi à de hautes fonctions politiques, mais comme le symbole de la « communauté » entière et de sa capacité à affirmer son pouvoir : *« I feel proud to be a member of the L.A. Armenian Community. I think we have accomplished a lot in this city and we are a recognized group within the politics and culture of not only Los Angeles, but the entire state of California (cf. Gov. George Deukmejian) »* [50], explique une femme de 35 ans née en

47. « Cela me plaît parce que ça montre que nous avons une certaine forme de pouvoir ».

48. « Je suis fier du respect que nous inspirons parmi les autres « Américains » ».

49. « Je suis fier que ce soit là [l'enquêtée parle de Little Armenia] et que cela soit parvenu à exister. Après tout beaucoup de magasins sont les propriétés d'Arméniens. Si les Italiens, les Coréens, les Chinois peuvent revendiquer des quartiers de type « Little.. » cela ne va pas nous stopper ».

50. « Je me sens fière d'être une membre de la communauté arménienne de Los Angeles. Je pense

Iran et habitant Glendale.

En m'appuyant sur les travaux de Paul Ricœur (2004), je distinguerai trois sens possibles de la reconnaissance.

La reconnaissance implique d'abord un rapport particulier au temps ; reconnaître implique de dépasser le défi du méconnaissable et du changement. Arriver à reconnaître un visage, un objet, une situation, malgré les changements opérés par le temps qui passe, comme dans le modèle du kaléidoscope spatio-temporel, revient à reconnaître une « survivance » (Ricœur, 2004, p. 314). Dans le contexte des récits collectifs arméniens du génocide et de l'exil, le droit à la « reconnaissance » est un « droit de survivance » (*ibid.*), celui de subsister au-delà de l'anéantissement et des changements.

Un deuxième sens consiste à définir la reconnaissance comme une « reconnaissance de responsabilité » ; reconnaître [sa responsabilité] c'est se savoir et se dire capable à l'échelle individuelle.

Le troisième sens permet de comprendre les liens entre discours individuels, représentations collectives et médiations symboliques territoriales. Paul Ricœur fonde son travail sur la reconnaissance mutuelle à partir de la phénoménologie de Hegel, qui théorise le rapport de soi à autrui, ou plutôt de soi à l'autre que soi, de l'*ego* à l'*alter ego*. C'est également dans la philosophie hégelienne que l'expression de la « lutte pour la reconnaissance » apparaît. Pour Hegel, la « lutte pour la reconnaissance » est une quête de la reconnaissance de soi et de sa liberté par autrui. C'est principalement à partir des réappropriations de la théorie hégélienne par Axel Honneth (2000) et Charles Taylor (1999) qu'a été pensée une « politique de la reconnaissance » (expression de Charles Taylor, 1999 dans l'ouvrage *Multiculturalisme. Différence et démocratie*), appliquée notamment aux « minorités culturelles ». Plus que la reconnaissance, c'est ici le fait d'*être reconnu* qui est en jeu. Dans le registre juridique, être reconnu relève des droits politiques et sociaux (Honneth, 2000) [51].

Les territorialisations, comme opérations de délimitations de l'espace, reviennent à imiter une appropriation, délimiter pour différencier et finalement s'approprier. Délimiter un espace propre, sert de fondement à une reconnaissance de soi par autrui. La théorie de la reconnaissance permet de définir une fonction politique du territoire.

Délimiter un territoire ne sert pas à s'y replier mais à s'y situer pour solliciter l'estime d'autrui et de la société. Le respect de soi est à l'individu ce que l'estime sociale est à la collectivité. La fondation de territoires, symboles médiatisant la lutte pour le droit à la différenciation, sert à la fois l'idée de survivance (se maintenir au-

quenous avons accompli beaucoup dans cette ville et que nous sous sommes un groupe reconnu dans la politique et la culture pas seulement de Los Angeles mais dans tout l'Etat de Californie (cf. Gov. Georeg Deukmejian).

51. Alex Honneth définit les droits civils, politiques et sociaux comme suit : « la première catégorie comprend les droits négatifs qui protègent la personne, dans sa liberté, sa vie, sa propriété, face aux empiètements illégitimes de l'Etat ; la deuxième désigne les droits positifs qui garantissent la participation aux processus de formation de la volonté publique ; la troisième enfin concerne les droits eux aussi positifs qui assurent à chacun une part équitable dans la distribution des biens élémentaires » (Honneth, 2000, p. 140).

delà de la destruction du génocide et de l'exil), et l'idée de reconnaissance sociale, qui fonctionnent toutes deux comme des horizons à atteindre.

« A tight-knit community » [52] : la reconnaissance par autrui

La perception des Arméniens à Los Angeles par les individus non-arméniens interrogés dans le cadre de l'enquête permet de compléter l'analyse sur la reconnaissance, qui engage nécessairement le regard d'autrui.

Un article de la section « immobilier, choix de quartier » *[Neighborly Advice]* du Los Angeles Times écrit par la journaliste Diane Wedner (2007) et intitulé : *« A Heritage in Common »* [53] fait une présentation de la ville de Glendale et notamment de la population arménienne qui y réside. L'article est une description pittoresque alimentée d'extraits d'interviews données par un immigré arménien épicier né en Iran. L'article se termine sur la valeur moyenne des biens immobiliers vendus à Glendale par année depuis 1990 et sur les scores scolaires des élèves des différentes écoles municipales. Selon la description de la journaliste, Glendale est le lieu de l'« unité » *[unity]* de la communauté arménienne et d'une forte solidarité entre les individus arméniens, sur le modèle classique d'une communauté organique : *« family ties, church and school are the pillars of Glendale's expanding and tight-knit Armenian American community », « Armenian Americans gather often to celebrate life milestones and religious events with 200 of their closest friends and family », « Armenian social-service and religious organizations help immigrants find housing and jobs »* [54].

La communauté organique repose sur une conception familialiste ; la famille arménienne décrite dans l'article est typifiée. Elle serait parcourue par des relations « étroites » *[tight-knit]* et composée par de très nombreux membres, deux cents personnes avec les amis les plus proches. Communauté grégaire, clan solidaire bien que très élargi, on retrouve ici les conceptions stéréotypées des liens familiaux pensés en dehors du modèle dominant occidental (parents-enfants, famille restreinte). Cette conception sert également de lecture aux organisations arméniennes décrites comme les supports d'une « aide » aux individus. L'analyse se poursuit avec les extraits d'interview d'un immigré arménien épicier, érigé en immigré « typique » : *« The grocer Hartounian's story is typical within Glendale's Armenian American community »* [55]. La figure de l'épicier est associée généralement à la pensée orientaliste (Saïd, 2005 [1978]), entre autres motifs. En français, le terme « épicier » a pour racine celui d'« épice », en anglais, *« grocer »* et *« spice »* appartiennent à deux familles lexicales distinctes. Néanmoins l'« épicier arménien » à Los Angeles,

52. « une communauté unie », littéralement une « communauté aux liens étroits ».

53. « Un héritage en commun ».

54. « Les liens familiaux, l'église et l'école sont les piliers de la communauté arménienne américaine à la fois unie et en expansion à Glendale », « les Arméniens Américains se rassemblent souvent pour célébrer les événements marquants de la vie et les fêtes religieuses entourés de deux cents personnes qui composent leur famille et leurs amis les plus proches », « les organisations sociales et religieuses arméniennes aident les immigrés à trouver des logements et des emplois ».

55. « L'histoire de l'épicier Hartounian est typique dans la communauté arménienne américaine de Glendale ».

ou l'« épicier arabe » à Paris, sont des figures stéréotypées de l'immigré « oriental ». L'entretien avec l'épicier met à nouveau en scène le modèle solidaire de l'enclave ethnique : *« « It's a lot easier to start over again in a foreign country when you can find work, learn English and grow among people you know », said Edmond Hartounian, an Iranian-born grocer of Armenian descent »* [56].

L'article, description idéalisée des rapports sociaux intra-communautaires, sert de cadre publicitaire à la promotion de Glendale. Cette vision est alimentée et alimente certains discours idéalisés des immigrés arméniens, mobilisés notamment dans le but de promouvoir le potentiel touristique des espaces de forte concentration arménienne. « Vendre » Glendale et Little Armenia s'inscrit dans un besoin de reconnaissance utilitaire : *« It's quite a cohesive community. We have plenty to offer and to show to Americans. Glendale and Little Armenia should be promoted to welcome more tourists like other ethnic parts in LA »* [57]. Cet argumentaire séducteur a été utilisé dans la lettre officielle adressée en 2000 à la municipalité de Los Angeles par des commerçants arméniens pour obtenir la désignation officielle « Little Armenia ».

L'analyse de l'entretien, menée en mars 2008, avec G.E.Y, représentante politique des immigrés coréens dans le comté de Los Angeles, renforce l'idée d'un Los Angeles arménien uni, parcouru par d'étroites relations de solidarité. La tendance à englober dans des stéréotypes, des relations sociales largement méconnues est explicite dans le discours de mon interlocutrice. G. E. Y. est la directrice de la Coalition Coréenne Américaine à Los Angeles *[Korean American Coalition Los Angeles, KACLA]*, organisation politique de représentation des intérêts des immigrés et descendants d'immigrés coréens à Los Angeles. Cette organisation promeut certains politiciens coréens ou d'origine coréenne aux élections locales et organise des campagnes d'inscription des immigrés coréens sur les registres électoraux. Elle est une des deux organisations politiques coréennes la plus influente à Los Angeles. L'interview portait d'abord sur les raisons d'une alliance à Glendale entre la KCLA et un parti politique arménien, le Comité National Arménien *[Armenian National Committee, ANC]*, pour lutter contre une réforme des élections municipales. Mais l'entretien a également porté sur l'immigration coréenne à Los Angeles et sur les représentations qu'a l'enquêtée de la « communauté arménienne ». Les bureaux de G. E. Y. se trouvent à Korea Town, quartier de la ville de Los Angeles à quelques kilomètres au sud de Little Armenia. J'explique à mon interlocutrice que nombre d'enquêtés arméniens font référence dans les entretiens à ce quartier, ainsi qu'à Chinatown, comme des exemples réussis de « visibilité ». La directrice est étonnée, elle explique que la majorité des personnes se déclarant coréenne à Los Angeles habite à Cerritos, à l'est du comté de Los Angeles, proche du comté d'Orange [58]. Korea

56. « « C'est beaucoup plus facile de commencer une nouvelle vie dans un pays étranger où tu peux trouver du travail, apprendre l'anglais et grandir parmi des gens que tu connais », dit Edmond Hartounian, un épicier né en iran d'origine arménienne ».

57. « C'est une communauté unie. Nous avons plein de choses à offrir et à montrer aux Américains. Glendale et Little Armenia devraient être promues pour accueillir des touristes comme d'autres lieux ethniques à Los Angeles ».

58. Dans le recensement de 2000, les individus recensés dans la catégorie ethnique *« Korean*

Town, en effet, n'abrite pas une majorité de résidents coréens, mais principalement des commerces et des banques qui donnent sa visibilité au quartier. A Cerritos explique-t-elle les Coréens ne sont pas *« united. We do have Korean council members but our power is limited. Koreans from Cerritos don't come in Korea Town. The community and its power are pretty much scattered »* [59]. La description d'une « communauté » coréenne désunie, désorganisée, contraste avec la représentation qu'a l'enquêtée de la communauté arménienne qu'elle définit comme caractérisée par *« a great unity »* [60].

> *« Everybody knows about Glendale. We all know Armenians are here. [...] Armenians are powerful. The ANC is very empowering, they bring people to vote and to elect Armenian council members. It looks from the oustide that the Armenians stand together. I even know about the Armenian genocide. Every year in April Armenians basically close Hollywood boulevard. I think they know how to unite because they have a commom enemy. Turkey makes them strong, even here in LA and in local politics. It is much easier to empower the Armenians because they are strongly concentrated, not like Koreans who are spread out all over Los Angeles »* [61].

Ces réflexions témoignent d'une idéalisation élaborée en contre point de la critique formulée à l'égard de la « communauté coréenne ».

J'explique à G. E. Y. que l'opposition entre Korea Town et Cerritos est comparable avec celle existant entre Little Armenia et Glendale. L'enquêtée avoue n'avoir jamais entendu parler de Little Armenia et renchérit sur la très grande organisation des Arméniens à Glendale. Ces discours alimentent ceux de certains Arméniens et contribuent à renforcer la fonction symbolique des délimitations territoriales en vue d'une reconnaissance.

Les images d'un pouvoir collectif exercé à Los Angeles par les Arméniens s'inscrivent dans une politique de la reconnaissance. L'horizon d'une communauté unie est mobilisé dans les moments d'expression d'un désir de reconnaissance, c'est-à-dire de fierté individuelle et d'estime sociale. Les représentations englobantes des « autres » peuvent contribuer à renforcer l'horizon collectif et communautaire.

---

alone or in any other comination », « Coréen sans autres « ethnicités » et coréen associé avec d'autres ethnicités », représentaient 17,7% de la population totale de Cerritos, composée de 51 488 habitants.

59. « Unis. Nous avons des conseillers municipaux coréens mais notre pouvoir est limité. Les Coréens de Cerritos ne viennent pas à Korea Town. La communauté et son pouvoir sont en quelque sorte éparpillés ».

60. « Une formidable unité ».

61. « Tout le monde connaît Glendale. Nous savons tous que les Arméniens s'y trouvent. [...] Les Arméniens ont beaucoup de pouvoir. The ANC [Armenian National Committee] dote [la communauté] de beaucoup de pouvoir, ils amènent les gens à voter et à élire des conseillers municipaux arméniens. Vu de l'extérieur, les Arméniens ont l'air d'être solidaires. Je sais même des choses sur le génocide arménien. Chaque année en avril les Arméniens ferment en gros Hollywood boulevard. Je pense qu'ils savent comment s'unir parce qu'ils ont un ennemi commun. La Turquie les renforce, même ici à LA et dans la politique locale. C'est beaucoup plus facile de doter les Arméniens de pouvoir car ils sont fortement concentrés [spatialement], à la différence des Coréens qui sont dispersés dans tout Los Angeles »

Ce chapitre a permis d'étudier différents processus d'émergence de représentations collectives de l'espace. Aux multiples espaces de représentation pris dans l'environnement proche et familier des individus se superposent des références spatiales collectives, construites en lien avec différents *horizons d'attente* communautaires : attente d'unité collective, de droits, de reconnaissance. Le projet communautaire structure les espaces individuels de représentation, les « stabilise » dans un cadre, dont les limites symboliques sont souvent normatives.

Le territoire, défini comme une symbolique tendue vers un projet communautaire, demande à être confronté avec la notion de diaspora. En effet, à une autre échelle que celle des espaces urbains d'installation des Arméniens à Los Angeles, la diaspora constitue également un puissant horizon collectif.

Le passage d'une conscience de soi à une conscience collective et communautaire à Los Angeles implique des territorialisations. Quels effets entraîne le passage d'une conscience locale communautaire à une conscience mondiale de diaspora ? La diaspora entretient des relations contradictoires avec le territoire, puisqu'elle est décrite soit en fonction d'un territoire d'origine soit, au contraire, dans une situation d'extra-territorialité radicale. En quoi notre définition du territoire, comme tentative de délimitation par des lignes d'horizon, permet-elle de réexaminer la notion de diaspora ?

Chapitre 7

La diaspora : renforcement ou dilution des horizons territoriaux ?

Existe-t-il des liens entre les territoires envisagés dans les chapitres précédents et la notion de diaspora ? Cette question est particulièrement justifiée par le fait que le terme de diaspora, notamment dans sa version arménienne *« spiurk »*, est omniprésent dans les discours des enquêtés. Se représenter en diaspora ou considérer une diaspora contribue-t-il à renforcer ou au contraire à diluer les constructions territoriales symboliques élaborées à Los Angeles ?

Envisager la notion de diaspora revient à changer d'échelle : alors que j'ai traité dans les chapitres précédents de l'échelle locale des espaces de représentations arméniens, j'envisage dans ce chapitre des processus de territorialisation.

On peut établir plusieurs comparaisons entre les deux échelles. La nébuleuse résidentielle arménienne à Los Angeles évoque la nébuleuse spatiale des immigrés arméniens dans le monde. La diaspora implique, comme à Los Angeles, une diversité et une hétérogénéité d'espaces d'installation des Arméniens. A cette multiplicité d'espaces qui composent la diaspora, se superpose un horizon unitaire et collectif : la diaspora est une catégorie à partir de laquelle sont fondées des revendications collectives à la fois spatiales, politiques et culturelles. A nouveau le parallèle est possible avec Los Angeles, où se superposent aux espaces infinis de représentation, des horizons territoriaux appelant l'idée d'un tout communautaire.

Quelles sont les conditions de désignation ou d'auto-désignation « diasporique » et en quoi cette désignation peut-elle entraîner des formes de territorialisation symbolique ?

Il est d'abord nécessaire d'envisager les composantes et les usages du terme de diaspora, construits par les chercheurs, puis par les individus enquêtés à Los Angeles, pour souligner les éventuels décalages entre les conceptions théoriques et les observations empiriques.

Dans le registre théorique, la notion de diaspora entretient des relations largement contradictoires avec le terme de territoire, entendu comme une surface continue s'opposant à la discontinuité diasporique. La figure de la diaspora hybride constitue une critique forte de cette conception territoriale continue. Or, dans les

observations empiriques, les enquêtés se servent souvent du terme de diaspora pour justifier des délimitations normatives, des revendications territoriales nationales. Ces décalages sont soulignés et critiqués par Christine Chivallon à partir de ses propres recherches sur la diaspora noire :

« ni le modèle classique –la diaspora par référence à l'unité du corps social par la conscience de sa trajectoire commune- ni le modèle hybride –l'identité est toujours fluctuante, en recomposition permanente- ne nous ont paru aptes à rendre compte des éléments empiriques offerts par certains travaux consacrés aux identités antillaises » (Chivallon, 2004 a, p. 227).

Il s'agit donc de tenter de concilier registre théorique et registre empirique, je propose d'envisager une possible articulation à partir de la définition du territoire que j'ai précédemmen proposée.

7.1 Continuité et discontinuité spatiales

« Where once were dispersions, there now is diaspora »[1] (Tölölyan, 1996, p. 3). Khachig Tölölyan note le passage du terme de « dispersion » à celui de « diaspora », l'un désignant un processus spatial, l'autre un « type » de groupe immigré dispersé, voire tout groupe dispersé. C'est par ce glissement de terminologie que j'ai choisi d'aborder la notion de diaspora, employée majoritairement par les immigrés arméniens pour désigner une communauté globale dont ils seraient les membres. De la désignation d'un processus spatial, la dispersion, à celle d'une collectivité singulière, la diaspora, on passe d'un registre spatial descriptif à une catégorisation des groupes humains.

La dispersion qui désigne une configuration spatiale définie par la discontinuité serait une des caractéristiques des diasporas (Cohen 1997 ; Clifford, 1992, 1994). Le terme de diaspora, fréquemment utilisé dans le discours scientifique sur les migrations (Dufoix 1999, 2002, 2003, 2005 ; Brubaker, 2005 ; Anteby-Yemini, Berthomière, Sheffer, 2005 ; Berthomière, Chivallon, 2006), suscite de nombreux débats (Hovanessian, 1998). Les limites du terme posent question : désigne-t-il toutes les formes de dispersion ou une catégorie spécifique d'immigrés qui seraient soit dispersés et non-réductibles à des logiques de continuité, soit dispersés, tout en entretenant des liens de continuité au-delà de la dispersion ?

Le débat entre discontinuité et continuité est associé au problème de toutes catégorisations, c'est-à-dire à leur fonction nécessairement excluante et normative. Ainsi, les tentatives de définition du terme de diaspora varient de critères exclusifs (Safran, 1991) à des définitions ouvertes refusant l'idée de modèle ou d'idéal-type (Gilroy, 1993), par référence à l'histoire de la dispersion juive.

Dans les débats entre continuité et discontinuité, plusieurs registres de lecture peuvent être distingués, souvent étroitement liés :

- un registre spatial opposant le territoire, classiquement défini comme une portion d'espace continue, et la dispersion, nécessairement discontinue ;

1. « Là où il y avait des dispersions, il y a maintenant des diasporas ».

- un registre identitaire opposant un modèle de diaspora tendu par la reproduction et la continuité identitaires (Safran, 1991) et un modèle de diaspora hybride, où les identités sont des identifications fluides et mobiles, caractérisées par une forte discontinuité (Gilroy, 1993, Bhabha, 2007 [1974]) ;

- un registre politique opposant une diaspora qui tend vers le modèle de l'Etat-Nation, évoquant l'idée de retour au territoire d'origine, et une diaspora définie comme une alternative à la continuité et au caractère normatif de l'Etat-Nation (Schnapper, 2001, texte mis en ligne).

La conception d'une diaspora hybride, radicalement discontinue et irréductible à la conception territoriale classique s'est peu à peu imposée. Si cette évolution constitue une réelle avancée épistémologique, mettant en cause certaines définitions essentialistes de la diaspora et de l'identité, elle n'est pas sans poser question. En effet, elle est confrontée à des données empiriques, qui relèvent de certains éléments de la pensée classique continue et territoriale.

L'étude des usages du terme de diaspora par les enquêtés montre qu'ils oscillent entre continuité et discontinuité, revendications territoriales et extra-territorialité, le territoire est alors défini classiquement comme portion d'espace continue nettement délimitée. Cette hésitation rejoint en fait la définition du territoire, comme tentative de délimitation de l'espace par des lignes d'horizon, les tentatives de délimitation d'une origine ne parviennent jamais complètement à se réaliser, ce sont des horizons inatteignables car contredits en permanence par la diversité et l'hétérogénéité des composantes spatiales de la diaspora. L'origine est un horizon, un « creux », à partir duquel se définit la diaspora.

7.2 Diaspora, Arménie : des relations d'extériorité paradoxales

A la question « pouvez-vous définir *« spiurk »*/« diaspora » ? » (cf. annexe 3, question n°46 et annexe 5, question n°30), 52% des 544 répondants utilisent le terme *« outside »* dans les expressions *« Armenians living outside Armenia »* ou encore *« Armenians outside their homeland »*. *« Outside »* en anglais signifie dehors. Être en dehors c'est être hors du centre, défini par la notion d'origine. Or l'origine pose problème et ne peut se référer classiquement à un territoire borné. L'Arménie est non seulement lointaine mais aussi souvent définie comme « vide », vidée des populations qui l'ont quittée.

Dehors *[outisde]* peut également signifier « à l'exception de », « tout sauf » (ici tout sauf en Arménie) : le terme a alors une visée exclusive et renforce la radicalité de l'extériorité. La diaspora serait donc caractérisée par une position extérieure exclusive (être en dehors de l'Arménie est la condition exclusive et première de l'appartenance à la diaspora).

Le centre « vide » opposé aux périphéries « pleines » ne signifie pas pour autant que l'Arménie soit absente, son vide et sa distance la rendent paradoxalement omni-présente. C'est à partir de ce vide central qu'est définie la « communauté »

dispersée, et au-delà la norme qui préside au gouvernement de cette communauté. Ainsi, l'« origine » peut être définie comme une norme en creux.

7.2.1 L'Arménie comme « pli »

L'Arménie, comme « creux », est un lieu vers lequel tendre et un lieu à partir duquel peut se penser la position du dehors. La ligne d'horizon répond exactement à cette définition. On tend vers elle sans jamais pouvoir l'atteindre, mais elle délimite aussi l'espace, elle permet de distinguer sa position dans l'espace.

Outre la notion de creux et d'horizon, un troisième élément peut être avancé pour saisir l'ambiguïté de ce territoire que constitue l'Arménie.

Le thème d'une intériorité vide amène ainsi au concept de « pli » développé par Gilles Deleuze. C'est dans son ouvrage consacré à Michel Foucault que Gilles Deleuze a introduit le « pli » pour décrire les processus de subjectivation (c'est-à-dire de constitution de soi), entendu comme : « un dedans qui serait seulement le pli du dehors » (Deleuze, 2004, p. 104). Pour Michel Foucault, il n'y a pas d'intériorité en soi ou d'unité antérieure au sujet qui permettrait la subjectivation : la constitution de soi se fait par le dehors, qui est constitué de forces. Ce sont ces forces qui se plient, se courbent pour laisser surgir un rapport à soi. Les rapports de force extérieurs, notamment les relations entre soi et autrui, sont ployés pour devenir un rapport à soi, autrement dit un moyen de se connaître et de singulariser soi-même.

Ainsi, c'est également par l'extérieur que se constitue la conscience, non plus personnelle, mais collective de la diaspora. L'Arménie est laissée vide : elle est un pli, un creux, un horizon pour les individus dispersés.

7.2.2 Une position « en-dehors » paradoxale

Deux interprétations contradictoires sont données par les enquêtés à cette position d'extériorité vis-à-vis d'un intérieur vide. Cette position est décrite soit comme nécessaire, soit comme une anomalie, synonyme de vie à la marge (en prenant le risque de se perdre et de ne jamais rejoindre le centre ou l'« origine »). Les métaphores sont nombreuses pour illustrer les deux interprétations, entre lesquelles les usages du terme de diaspora oscillent.

L'Arménie, désignée comme la *mère-patrie*, aurait expulsé son enfant, la diaspora, pour lui donner vie. L'« expulsion » de l'utérus est la condition de la vie et de la survie, notamment dans la logique du génocide, envisagé à la fois comme une mort et comme l'événement d'une (re)-naissance. A l'opposé de cette interprétation, mais dans le même registre métaphorique de la filiation, certains expriment les liens non-rompus entre la mère et l'enfant, comme si celui-ci était encore dans l'utérus relié par le cordon ombilical. C'est dans ce sens que cette enquêtée habitant Hollywood compare les Arméniens a des organes, reliés à la mère-patrie, c'est-à-dire au cœur, par une artère :

> *« Diaspora, to me, is the « home away from home », so to speak. It is where Armenians physically dwell and educate themselves and raise their families,*

all with the knowledge that there exists a motherland, which we all call home. We have an undying connection to Armenia, like an artery that connects all Armenian beings to the main heart, which is Armenia. That is what gives us life. The diaspora was created against our will when our forefathers were displaced because of the Armenian Genocide » [2].

Rompre avec la mère-patrie et se placer dans une position « en-dehors » totale (le dehors devenant synonyme d'étrangeté) est décrit par l'enquêtée comme une cause de mort. La métaphore organiciste (l'Arménie comme cœur) implique une circulation centre-périphérie : le sang est pompé puis renvoyé dans l'organisme par le cœur. La diaspora serait cet espace de circulation vitale fonctionnant comme un corps unifié.

Pour certains, l'Arménie alimente affectivement les membres dispersés et c'est pour cela qu'ils se maintiennent en vie, pour d'autres, la relation est inversée : c'est parce que les membres sont dispersés que l'Arménie existe : *« The diaspora is a state of dual being. Until recently, I used to lament it (as indicative of displacement from a homeland). Now, I regard it as a resource for the homeland »* [3] (homme, 72 ans, habite Santa Monica, né en Iran) ou encore *« All the Armenians who live outside of Armenia and who are interested to help and keep Armenia alive »* [4] (femme, 26 ans, habite Glendale, née en Iran).

« Armenia is the baby left at home alone, diaspora are the parents on a vacation », explique H., professeur, né en Arménie. L'Arménie n'est plus la mère(-patrie) mais le « bébé » dont les parents seraient la diaspora. Les « parents » sont partis en « vacances », ce qui suppose un « retour à la maison » d'autant plus nécessaire que le « bébé » est resté « seul », précise l'enquêté.

Ainsi, si la référence à l'Arménie est souvent centrale dans les discours des enquêtés, on ne peut pas conclure à un territoire d'origine classiquement délimité. La référence se fait en creux, à la manière d'un pli, creusé en soi et d'un horizon vers lequel tendre.

La conception d'une position radicale d'extériorité a amené plusieurs auteurs à parler d'extra-territorialité (Gabaccia, 1999 ; Ma Mung, 2000). L'extra-territorialité part de la situation d'extériorité vis-à-vis du territoire défini classiquement, pour désigne un « non-lieu », c'est-à-dire une utopie ou encore un nulle part. La situation d'extériorité décrite précédemment équivaut-elle à un nulle part ? Comment associer l'idée de l'extra-territorialité à la multiplicité des références spatiales individuelles et collectives, relevés à partir des observations empiriques ?

2. « La diaspora, pour moi, c'est « un chez moi éloigné de chez moi », pour ainsi dire. C'est là où les Arméniens habitent physiquement, s'éduquent et construisent leurs familles, tout en sachant que la mère-patrie existe, celle que nous appelons tous « chez nous ». Nous avons une connection éternelle à l'Arménie, comme une artère qui connecte tous les Arméniens au cœur, qui est l'Arménie. C'est cela qui nous donne la vie. La diaspora a été créée contre notre volonté quand nos ancêtres ont été déplacés à cause du génocide arménien ».

3. « La diaspora est un état dual. Jusqu'à récemment, je me lamentais sur son existence (elle signifiait le déplacement par rapport à la patrie). Maintenant, je la vois comme une ressource pour la patrie ».

4. « Tous les Arméniens qui vivent hors d'Arménie et qui sont intéressés par aider et garder l'Arménie en vie ».

7.3 Partout ou nulle part ? L'extra-territorialité en question

Le « dehors » évoqué par l'extra-territorialité est radical : il témoigne d'une situation de flottement où l'ancrage n'a pas de sens. Le terme fait appel au concept de déterritorialisation, sorti du triptyque territorialisation, déterritorialisation, reterritorialisation défini par Gilles Deleuze et Félix Guattari.

L'extra-territorialité renvoie à un des motifs récurrents des peintures de Marc Chagall (cf. figure 7.1), où sont représentés des personnages qui flottent au dessus de villes et de villages, semblant appartenir au ciel plutôt qu'à la terre, au mouvement plutôt qu'à l'enracinement.

FIGURE 7.1 – Reproductions : « Au dessus de la ville », 1915, et « La promenade », 1917-1918, Marc Chagall

Les immigrés, selon le motif du Juif errant, seraient des individus « extra-territoriaux », terme qui souvent devient synonyme de « déterritorialisé », puis d'« a-territorial ». Cette conception peut être critiquée à partir justement du triptyque de Gilles Deleuze et Félix Guattari : la déterritorialisation se distingue nettement de l'extra-territorialité, en ce qu'elle implique nécessairement une reterritorialisation : « l'idée est [...] de décrire la véritable déterritorialisation en termes non pas de fuite hors de tout espace, hors du monde, mais de « manière d'être dans l'espace, d'être à l'espace » » (Deleuze, Guattari, 1980, p. 602). « Partout » n'équivaut pas à « nulle part », pour reprendre les termes du titre de l'article de Dona Gabaccia (1999) *« Is Everywhere Nowhere ? »* sur les immigrés aux États-Unis. De même, dans les tableaux de Marc Chagall (cf. figure 7.1), les personnages flottent, mais dans un décor précis, sur fond de lieux détaillés : le titre « Au dessus de la ville » montre bien que la ville et les lieux ne sont pas évincés. Dans « La promenade », le jeune homme est au sol pendant que la femme flotte au-dessus d'une ville.

7.3.1 L'extra-territorialité ou la question du « nulle part »

« Il [Abdelmalek Sayad] dresse à petites touches un portrait saisissant de ces « personnes déplacées », dépourvues de place appropriée dans l'espace social et de lieu assigné dans les classements sociaux. Comme Socrate, l'immigré est *atopos* sans lieu, déplacé, inclassable » (Bourdieu, 1991, p. 9). Les immigrés et leurs descendants sont souvent définis comme des individus caractérisés par au moins deux appartenances, celle d'ici et celle de là-bas et de plus en plus par une multi-appartenance, qui dépasse le couple binaire du lieu d'origine et du lieu d'installation. Cette diversité met en cause une vision territoriale où l'ancrage n'est possible qu'en un lieu. L'étude des immigrés a contribué à complexifier les analyses sur les espaces de représentation individuelle en prenant en compte la notion de multi-appartenance. Les écrits d'Abdelmalek Sayad (1991, 1999) sur la « double absence » montrent que la multi-appartenance peut aussi se penser en creux, en négatif. Les immigrés appartiendraient à un « nulle part », perdus dans un entre-deux, « *lost in translation* » comme l'exprime un des enquêtés (reprenant le titre du film de Sofia Coppola, 2004). Un glissement est opéré entre « multi-appartenance » et « non-appartenance », entre « partout » et « nulle part ». L'« extra-territorialité », tel que le terme est souvent employé par les chercheurs au sujet des questions migratoires, désignerait cette sorte de flottement des immigrés, dégagés de l'appartenance et au delà du territoire, auquel font référence Emmanuel Ma Mung au sujet de la « diaspora chinoise » et Martine Hovanessian, au sujet des « diasporas » en général :

> « son territoire [celui de la diaspora chinoise] n'est pas un lieu précis mais une multitude de lieux qui s'équivalent puisque aucun n'est le lieu irremplaçable de l'identité. Le territoire est partout et donc nulle part. D'où la perception d'extra-territorialité » (Ma Mung, 2000, p. 148) ;

> « On pourrait parler d'une « posture de dispersé » intégrant, dans ses modes de vie et ses relations sociales, l'expérience récurrente que le territoire se dérobe continuellement, une identification au mouvement comme pouvant tenir lieu de lieu. La question d'une nature extra-territoriale des expressions identitaires est présente dans grand nombre de travaux. Elle renvoie à ce couple déterritorialisation et territorialisation, et à la question d'une possibilité d'une identification collective sans territorialisation » (Hovanessian, 1998, p.)

Emmanuel Ma Mung (1994 (b), 1999, 2000) relève un rapport particulier à l'espace des Chinois dispersés dans le monde. Il note que la dichotomie classique entre espace d'origine et espace d'accueil ne fonctionne pas pour évoquer la géographie complexe des Chinois, notamment des commerçants qui circulent d'un espace à un autre. Il critique donc la figure territoriale de l'origine, érigée en référence centrale. L'auteur définit la diaspora chinoise comme « multi-territoriale », puis « extra-territoriale » ; la diaspora se déploie en plusieurs lieux ce qui équivaut, pour l'auteur, à un non-lieu.

Ces réflexions critiquent le territoire unique d'origine et l'ancrage en inversant les termes ; au territorial se substitue l'extra-territorial. La référence devient une contre-référence. Pourtant, dans l'« extra-territorial » persiste la référence au territoire,

classiquement défini comme une portion d'espace continue et bornée.

Au cœur de cette réflexion, se situe la notion d'« appartenance ». Les individus peuvent-ils « appartenir » à des territoires d'échelles différentes ? Cela revient à pose la question de l'ubiquité : comment être, ou se sentir être, d'ici et d'ailleurs ? L'hypothèse de l'« extra-territorialité » met en question l'« appartenance » et la détermination de l'individu par l'« origine ». En se situant « en dehors », l'individu se « dérobe » (Hovanessian, *ibid.*) aux relations d'appartenance et « flotte ». Cette hypothèse laisse l'individu dans une situation de flou qui entre en contradiction avec les nombreuses références à l'espace qu'il revendique. Plus qu'une appartenance, qui impose un fort degré de détermination et une personnification de l'espace, on peut parler de multiples *références* spatiales des individus. Los Angeles, l'Arménie ou tout autre espace servent de références plus ou moins évocatrices aux individus, dans des situations et à des moments donnés. La multiplicité des références n'en annulent pas les significations ; chacune est mobilisée par des intérêts divers et sert de support à un souvenir, une revendication, un projet.

7.3.2 Mobiliser des références spatiales multiples

Les immigrés, par les déplacements qu'ils ont effectués, incarnent et expérimentent particulièrement la multiplicité de l'espace. Ils se situent « entre » des références spatiales diverses, à un carrefour d'espaces passés, présents et d'espaces futurs possibles.

« Chez moi ? N'importe où dans le monde où je me trouve » [*Wherever in the world I am*]

A la question « où vous sentez -vous chez vous ? », une enquêtée répond : *« wherever in the world I am. Home is where the heart is. But nationalistically, Romania and Armenia »* [a]. L'enquêtée est une femme née en 1974 en Roumanie, de parents nés en Roumanie. Ses grands-parents étaient nés en Roumanie et en Turquie. Elle vit à Toluca Lake après avoir déménagé six fois : elle a vécu à son arrivée aux États-Unis en 1986 à Hollywood chez des cousins, puis dans un appartement, ensuite une maison avec ses parents à Silver Lake, puis elle a loué seule un appartement à Redondo Beach. En se mariant elle a habité une maison avec son mari à Los Angeles, puis après son divorce a loué un appartement à Toluca Lake, où elle vit aujourd'hui.
La diversité kaléidoscopique des noms de lieux rêvés, vécus, pratiqués, lieux du présent et lieux du passé, est saisissante. L'enquêtée fait trois synthèses de ces références multiples : elle distingue un « chez soi » qui correspond au monde, sans référence nationale particulière, un « chez soi » intime : le cœur, et un « chez soi » national, composé à la fois de la Roumanie, son pays de naissance et celui de ses parents, et de l'Arménie, où par ailleurs, elle déclare dans une question suivante, n'être jamais allée. L'expression « n'importe où dans le monde où je me trouve » se place avant les références nationales ; le monde ici ne fait pas référence à un « partout » ou à un « nulle part », mais aux lieux précis où individuellement l'enquêtée peut se trouver et habiter. « N'importe où » [*wherever*] est accompagé de la mention de lieux précis : ceux où « elle est », où « elle se trouve » [*where I am*]. Le monde désigne l'ensemble des positions possibles mais précises qui concernent l'individu, plus qu'un flottement.

a. « N'importe où dans le monde où je me trouve. « Chez moi » c'est là où se trouve le cœur. Mais de manière nationaluste, la Roumanie et l'Arménie ».

Lieux de référence et cartes mentales

La multiplicité des espaces évoqués par les individus apparaît dans les récits de vie et les trajectoires des individus. J'ai effectué une enquête en 2007 auprès de dix élèves arméniennes de classe de terminale du lycée principal de Glendale. J'ai choisi de mener cette enquête qualitative prolongée (les entretiens ont été menés régulièrement pendant deux mois) auprès d'un échantillon de jeunes individus (de 17 à 19 ans).

J'ai pendant cette période interrogé de manière régulière les élèves au cours de séances d'une heure une fois par semaine. Pour avoir l'autorisation de m'introduire dans la classe, j'ai formulé une demande auprès des responsables municipaux de l'éducation et de la proviseur du lycée. La proviseur a contacté plusieurs classes de terminale et m'a permis de me rendre au sein d'une d'entre elles, où plusieurs élèves étaient volontaires pour participer à l'enquête. Tous les mardis, pendant le cours de « *Community service* » [d'aide à la communauté scolaire], où les élèves organisent la fête de fin d'année et des manifestations scolaires diverses, j'ai interviewé les élèves. Parmi ceux-ci, tous étaient des filles, dont sept nées à l'étranger (quatre en Arménie, deux en Iran et une en Géorgie) et trois aux États-Unis, dans l'agglomération de

Los Angeles. Toutes habitent Glendale et sont nées entre 1988 et 1990 (au moment de l'enquête, elles avaient donc entre 17 et 19 ans). Six d'entre elles étaient issus de classes moyennes (leurs parents étant entre autres employé de banque, vendeurs, employé administratif), deux élèves avaient au moins un de leur parent au chômage, tandis que deux autres, des sœurs, étaient issues d'un milieu plus favorisé (père dentiste et mère cadre dans une entreprise). J'ai commencé par interviewer les élèves une à une en recueillant leur récit de vie.

Il s'agissait d'étudier les représentations spatiales de jeunes immigrées et descendantes d'immigrées. Le fait que les enquêtées soient jeunes supposait qu'elles s'étaient probablement moins déplacées que des personnes plus âgées, même si la majorité d'entre elles est née à l'étranger. Dans une telle situation, quelles références spatiales sont mobilisées et dans quel but ? Sont-elles nombreuses ?

Outre le recueil de leurs récits de vie, j'ai imprimé trois types de fond de cartes où figurait le nom des pays : une carte du monde, une carte du Moyen-Orient, du Causase et du sud-est de la Russie (où figurent l'Iran, la Géorgie, le Liban entre autres pays), et une carte d'Arménie. La première carte relevait de l'échelle de la diaspora, elle présentait le monde, la seconde présentait une échelle régionale, où figuraient les pays de naissance de trois enquêtées (Iran, Géorgie), enfin, la troisième représentait l'Arménie, à la fois le pays de naissance de quatre élèves et un pays de référence possible pour l'ensemble des enquêtées qui se sont toutes auto-déclarées arméniennes.

J'ai distribué à chacune des élèves les trois cartes, en leur demandant d'en choisir une et d'expliquer leur choix en écrivant et/ou dessinant ce à quoi la carte leur faisait penser.

Confrontées au choix de cartes, deux élèves ont choisi la carte du monde, trois la carte régionale et cinq la carte d'Arménie.

	Monde	Région	Arménie
Arménie (4)	1		3
Iran (2)			2
Géorgie (1)		1	
États-Unis (3)	1	2	

FIGURE 7.2 – Tableau : Échelle de la carte choisie par les élèves en fonction de leurs lieux de naissance

Deux types de références spatiales peuvent être distingués à partir des entretiens menées avec les élèves autour du choix de leur carte, des références à l'espace proche, au sens de familier et d'individuel et des références à un espace de revendications collectives, c'est-à-dire un horizon territorial. On retrouve ici, à d'autres échelles, les deux étapes de territorialisation décrites au sujet des espaces de référence des individus à Los Angeles (cf. page 172).

Les références à un espace individuel : lieu de naissance, lieu d'enfance et trajectoire migratoire familiale

Les trois élèves nées en Arménie qui ont choisi la carte de l'Arménie ont indiqué sur la carte la ville de leur naissance et de leur enfance. L'élève née en Géorgie a choisi la carte régionale et a indiqué Tbilissi où elle est née et Moscou où sa famille a déménagé avant de venir à Los Angeles. L'élève née aux États-Unis qui a choisi la carte du monde a fait figurer Los Angeles et l'Iran, reliés par un large trait rouge, en précisant sur la carte qu'elle est née à Los Angeles et que ses parents sont nés en Iran :

> *« I was born in Los Angeles, so I don't know much about Armenia. My parents were born in Iran, so my Armenain heritage is different. I have never in Armenia but I hope to go visit this summer. Even if I live in Los Angeles, I would love to live in New York »* [5].

Une élève née en Iran a choisi la carte d'Arménie, en effet, elle a vécu en Arménie pendant dix ans à la suite d'une trajectoire migratoire familiale (son père est né en Arménie, a eu une opportunité d'emploi en Iran, puis a décidé de revenir en Arménie en 1991 au moment de l'indépendance, avant de migrer aux États-Unis en 2001). L'élève indique donc sur la carte la ville où elle a vécu en Arménie. Elle n'a pas connu l'Iran où elle est née et où elle n'a vécu que deux ans.

Les choix de ces cinq élèves sont relativement attendus : ils correspondent à leurs lieux de naissance ou à leurs lieux de vie pendant d'enfance. On remarque néanmoins que l'indication de ces lieux est souvent associée à d'autres : l'une fait figurer Moscou, premier lieu d'émigration, une autre le lieu de naissance de ses parents, une autre New York comme ville où elle souhaiterait vivre.

D'autres choix sont également explicables par les trajectoires familiales des enquêtées. Une élève née en Arménie a choisi la carte du monde et deux élèves nées aux États-Unis ont choisi la carte régionale.

Ainsi, l'élève née en Arménie ayant choisi la carte du monde a indiqué Erevan (1989, lieu de naissance), Moscou (lieu d'émigration d'une partie de sa famille), Los Angeles (1991, lieu d'émigration) et Baltimore sur la côte est des États-Unis (2007, lieu où elle va commencer ses études universitaires). Les différentes villes soulignées sont reliées par des flèches. Pour justifier le choix de cette échelle, la jeune fille précise, à l'écrit sur la carte et à l'oral lors de l'entretien, qu'elle aimerait voyager :

> *« I want to travel, I want to help poor countries, this is why I would like to become a doctor. I don't want to focus on two countries only, Armenia and the US, there are multiple countries in the world »* [6].

5. « Je suis née à Los Angeles, donc je ne connais pas grand chose à l'Arménie. Mes parents sont nés tous les deux en Iran, donc mon héritage arménien est différent. Je ne suis jamais allée en Arménie mais j'espère y aller cet été. Même si je vis à Los Angeles, j'adorerais vivre à New York ».

6. « Je veux voyager, je veux aider les pays sous-développés, c'est pour cela que je veux devenir médecin. Il n'est pas question pour moi de me focaliser seulement sur deux pays, l'Arménie et les États-Unis, il y a beaucoup d'autres pays dans le monde ».

Le projet professionnel de cette élève et le fait que sa famille soit dispersée entre les États-Unis, la Russie et l'Arménie l'amènent à considérer le monde comme l'échelle la plus compatible avec son récit de vie. De plus, le monde n'est pas envisagé dans son ensemble par la jeune fille, une série de villes qui font sens pour elle est retenue. On ne peut pas réellement parler de réseau entre les différents points. Les flèches dessinées ne sont pas à double sens ; elles vont d'une ville à l'autre, pour désigner une trajectoire évolutive, un passage entre des lieux passés et des lieux présents et futurs, comme l'explique l'enquêtée. Les noms de villes sont accompagnés entre parenthèses des dates de départ et d'installation de la famille.

Enfin, les deux sœurs nées aux États-Unis qui ont choisi l'échelle régionale, expliquent leur choix par le fait qu'elles ont des membres de leur famille dans presque chacun des pays représentés : au Liban, en Syrie, en Russie, en Iran, en Azerbaïdjan et en Arménie.

Des références spatiales servant des revendications idéologiques : l'émergence d'horizons territoriaux

Une des sœurs ajoute à la référence familiale, un autre registre de justification du choix de la carte régionale, celui d'un discours communautaire revendicatif :

> *« In 1915, Turkey attacked Armenia, killing more than 1,5 million of innocent people. They tried to annihilate Armenians and they took all of our sacred lands. But Armenians didn't disappear, they prosper whatever happens ! My family escaped from the massacres and settled in Iran. Then my parents came to America. My sister and I were born here but we will never forget our heritage »* [7]

Une autre élève, née en Géorgie, justifie à l'oral le choix de la carte régionale, par delà le fait qu'y figure son pays de naissance :

> *« Despite the hostile countries that surround it, Armenia is a nice place to live, it deserves to be known. The country is may be not so beautiful but the people are devoted and sincere. If the Armenians didn't have the civilization they have, the country would have been destroyed by its own government and by its enemies. I think the people deserve way better than what they have »* [8].

Pour l'élève née aux États-Unis, les liens avec la région du Caucase et du Moyen-Orient ne sont pas directs, mais médiatisés par des revendications idéologiques. Le

7. « En 1915, la Turquie a attaqué l'Arménie, tuant plus de 1,5 million de personnes innocentes. Ils ont essayé d'anéantir les Arméniens et ils ont pris toutes nos terres sacrées. Mais les Arméniens n'ont pas disparu, ils prospèrent quoi qu'il arrive ! Ma famille s'est réfugiée en Iran pour échapper aux massacres. Mes parents sont venus ensuite en Amérique. Ma sœur et moi sommes nés ici mais nous n'oublierons jamais notre héritage ».

8. « Malgré les pays ennemis qui l'entourent, l'Arménie est un pays agréable à vivre et qui mérite d'être connu. Le pays n'est peut être pas magnifique mais les gens y sont dévoués et sincères. Si les Arméniens n'avaient pas la civilisation qu'ils ont, le pays serait détruit par son propre gouvernement et par ses ennemis. Je pense que les habitants méritent bien mieux que ce qu'ils ont ».

récit historique et idéologique recourant à la notion de « terre sacrée » recoupe l'histoire familiale, puisque l'élève fait aussi le récit de l'expérience du génocide par sa famille. Les deux registres, individuel et collectif, s'enchevêtrent. La seconde citation critique le gouvernement actuel de l'Arménie et sa situation d'isolement. La jeune fille qui n'est jamais allée en Arménie fait référence au pays par le biais d'une prise de position politique. Le degré de territorialisation dépasse l'étape de la perception des espaces vécus, pour tendre vers des horizons revendicatifs.

Un autre type de revendications est présenté par une élève née en Iran qui a choisi une carte de l'Arménie. Elle a écrit le texte suivant sur la carte pour justifier son choix :

> *« I am Iranian-Armenian and because I was born in Iran I am not considered as a « pure Armenian ». It is not fair. What is a « pure Armenian » by the way ? Surely not a person who discriminated the people of its own race. I love being Armenian, only when I'm considered as one. I chose this map to show that even if I have never been in Armenia, I am a real Armenian »* [9].

La référence à l'Arménie sert un intérêt d'affirmation de soi et de reconnaissance par autrui. Dans l'entretien oral, la jeune fille déclare souffrir de moqueries de la part de camarades nés en Arménie au sujet de son accent persan lorsqu'elle parle arménien. Elle explique aussi qu'au lycée les groupes d'amis se constituent souvent selon leurs lieux de naissance (Arménie, Iran, Liban). Le choix de la carte de l'Arménie correspond à une volonté sociale d'intégration et de reconnaissance.

Cette enquête montre d'abord que les enquêtées pourtant jeunes, mobilisent des références multiples. De plus, la multiplicité des références spatiales souligne la capacité des individus à être non pas « extra-territoriaux », mais au contraire ubiquistes. Enfin, selon les individus, ces références renvoient soit seulement à un espace familier et intime, soit à des revendications idéologiques, entraînant des formes symboliques de territorialisation. Les types d'espaces mobilisés au moment où les individus sont interrogés sont justifiés par des intérêts individuels, une intégration à un groupe scolaire, un projet professionnel, et des intérêts collectifs, au nom du groupe arménien.

Les revendications politiques exprimées par certaines enquêtées rejoignent l'une des caractéristiques de la diaspora. Celle-ci désigne non seulement une situation de dispersion entre des espaces multiples d'installation et de représentation, mais constitue également un horizon politique de revendications. En cela, la diaspora peut être définie comme une forme de territorialisation, au sens de délimitation symbolique matérialisée par des lignes d'horizon, autrement dit orientée vers un projet communautaire ici de nature politique.

9. « Je suis iranienne-arménienne et parce que je suis née en Iran je ne suis pas considérée comme une « pure arménienne ». Ça n'est pas juste. Qu'est-ce qu'une « pure arménienne » ? Sûrement pas quelqu'un qui discrimine les personnes de sa propre race. J'adore être arménienne, seulement quand on me considère comme telle. J'ai choisi cette carte pour montrer que si je ne suis jamais allée en Arménie je suis néanmoins bel et bien arménienne ».

7.4 La diaspora, un horizon politique

Le terme de diaspora sert de support à des revendications politiques, mobilisées à des moments historiques clairement discernables dans l'histoire de la dispersion arménienne. C'est comme revendication discursive que Rogers Brubaker définit justement la diaspora :

> *« I want to argue that we should think of diaspora not in substantialist terms as a bounded entity, but rather as an idiom, a stance, a claim. We should think of diaspora in the first instance as a category of practice, and only then ask whether, and how, it can fruitfully be used as a category of analysis. As a category of practice, « diaspora » is used to make claims, to articulate projects, to formulate expectations, to mobilize energies, to appeal to loyalties »* [10] (*ibid.*, p. 26 et 27).

Quelles revendications *[claim]* sont associées au terme de diaspora et quelles formes de territoires symboliques ces revendications impliquent-elles ?

7.4.1 Les délimitations normatives entre « diasporique » et « immigré »

Être « diasporique » ou appartenir à une « diaspora » est une revendication et une catégorisation auto-construite par certains individus et institutions. Le terme est, dans ce cas, souvent pensé par opposition à la catégorie d'« immigré ». Dans le discours de certains chercheurs, les tentatives de définition des « diasporiques », par comparaison, voire par opposition avec les « immigrés », sont relativement explicites. Khachig Tölölyan distingue trois types d'immigrés arméniens, selon leur degré d'organisation collective et de « maintien identitaire », les « assimilés », les « ethniques » et les « diasporiques » :

> *« - there are the assilimated who are counted only for purposes of inflating the figures of the community, for consolation ;*
>
> *- there are the ethnics, who retain some demonstrable, persistent and symbolic connections with one or more communal institutions and identities ;*
>
> *- and there are the diasporic members, strictly defined, who evince consequential efforts to sustain organized, and perhaps institutionalized, connections with other diasporic communities and with the homeland, when possible »* [11] (Tölölyan, 2000, p. 130).

10. « Je défends l'idée que la diaspora n'est pas à penser en termes substantialistes comme une entité bornée, mais comme une expression idiomatique, une attitude, une revendication. Comme catégorie de pratique, la « diaspora » est utilisée pour exprimer des revendications, pour articuler des projets, pour formuler des vœux, pour mobiliser des énergies, pour faire appel à des loyautés ».

11. « - Il y a les assimilés, qui sont comptabilisés dans le but d'augmenter les chiffres communautaires, par consolation ;

- il y a les ethniques, qui gardent quelques relations persistantes et symboliques avec une ou plusieurs institutions et identités collectives ;

- et il y a des les membres diasporiques, strictement définis, qui déploient d' importants efforts pour conserver des liens organisés, et peut être institutionnalisés, avec les autres communautés diasporiques et avec la patrie, quand cela est possible ».

Cette définition des diasporiques repose sur la notion d'« assimilation » et d'organisation : le degré d'assimilation ou au contraire de maintien identitaire est un critère normatif dont il est par ailleurs bien difficile de fixer le contenu. Dans de nombreuses définitions normatives des diasporas, leurs membres sont présupposés plus organisés, plus concernés par le pays d'origine, que d'autres immigrés. Il s'agit d'une hiérarchisation dont les contours diffèrent selon les auteurs (Safran, 1991, Tölölyan, 2000, Médam, 1993).

Ces distinctions entre diasporique et immigré trouvent un écho dans les discours des enquêtés. Lors des entretiens oraux, la distinction entre *« diasporic Armenians »* et *« immigrants »* ou *« Armenians from Armenia »* a été formulée aussi bien par des personnes se revendiquant diasporiques que par des personnes s'auto-excluant de la catégorie (certains Arméniens nés en Arménie ont désigné les Arméniens, nés hors d'Arménie comme diasporiques, mais la réciproque est vraie aussi). Au-delà du lieu de naissance, les critères d'attribution relèvent de l'ancienneté de la migration aux États-Unis et du degré de militantisme politique des individus. De même, à la question de l'enquête « pouvez-vous définir *« spiurk »*/« diaspora » ? » (cf. annexe 3 question n°36 et annexe 5, question n°30), 7% des réponses de l'enquête écrite associent le terme de diaspora à partir seulement des Arméniens dispersés :

« Every Armenian living outside of Armenia who supports or dreams-of-supporting or hope of returning to historic or Independent Armenia » [12], (homme, 43 ans, né au Liban) ;

« People living outside of Armenia but in one way or another participate in events and fundraisers benefiting Armenia and Armenian cause » [13], (femme, 29 ans, née au Liban et habitant Glendale) ;

« Armenians who migrated from Armenia itself, not Armenians migrated from Iran, Lebanon or other parts of the world » [14], (femme, née en Arménie).

Ces citations mobilisent plusieurs critères de classification, plus ou moins exclusifs : le fait d'être actif dans une organisation qui aide l'Arménie, le fait de vouloir « retourner » en Arménie ou au moins d'en rêver et enfin, le fait d'être issu d'autres pays que l'Arménie. Dans les trois cas, les définitions sont normatives : ceux qui ne rêvent pas de retourner, qui n'aident pas l'Arménie par des collectes de fonds, ou encore qui sont nés en Arménie ne pourraient pas prétendre à être « diasporiques ». Le discours d'un avocat, s'exprimant en français, né aux États-Unis et dont la famille est originaire du Liban, est révélateur de la fonction normative de la catégorie de diaspora :

> « il existe deux communautés tout à fait différentes. Elles sont opposées par l'origine. Entre les Arméniens d'Arménie et la diaspora, le décalage est énorme. Les membres de la diaspora –dont je fais partie- ont fait beaucoup avancer la cause arménienne. Pensez à toutes les donations pour construire les

12. « Tout Arménien vivant en dehors d'Arménie qui alimente ou alimente en rêve l'espoir de retourner dans l'Arménie historique ou indépendante ».

13. « Les personnes vivant en dehors d'Arménie mais qui d'une façon ou d'une autre participent à des événements et à des collectes de fond pour l'Arménie et la cause arménienne ».

14. « les Arméniens qui ont migré d'Arménie même, et non les Arméniens issus d'Iran, du Liban ou d'autres parties du monde ».

> écoles et les églises que vous voyez maintenant non seulement en Amérique, en Europe, partout, mais aussi en Arménie. Les Arméniens de la diaspora sont les plus éduqués et c'est aussi pour cela qu'ils sont ceux qui se sentent le plus concernés par la cause arménienne, par le progrès. Dans ma famille, c'est un devoir que d'aider, et avec mon épouse, nous faisons tout pour que notre nom soit associé au progrès des Arméniens ».

Pour reprendre l'expression de Martine Hovanessian, la diaspora est un « espace de fiction actif » (Hovanessian, à paraître), une forme de territorialisation symbolique qui permet de penser une collectivité au-delà de l'hétérogénéité et de la dispersion et qui nourrit des discours politiques.

La distinction entre diasporiques et immigrés renforce les territorialisations construites par les individus à l'échelle locale à Los Angeles. L'échelle mondiale de la diaspora contribue à distinguer des territorialisations symboliques, matérialisées localement, autrement dit à construire la spécificité de l'échelle locale et urbaine des lieux d'installation des Arméniens.

La diaspora, comme motif discursif à dimension spatiale, a été construite dans le temps autour d'événements historiques fondateurs.

7.4.2 Les temps historiques de l'émergence d'une conscience de diaspora

De la dispersion à la diaspora *[spiurk]* arménienne [15]

Le terme *« spiurk »*, traduit par diaspora en français comme en anglais, est un néologisme en langue arménienne qui est apparu pour la première fois en 1927 dans la revue *Sion* du patriarcat arménien de Jérusalem (Mouradian, 1995).

Comment expliquer l'émergence de ce terme à la fin des années 1920, une décennie après le génocide ?

Martine Hovanessian montre comment s'est construite, dans ce contexte post-génocidaire, une « conscience de dispersion » : « le projet d'existence de la diaspora arménienne nous a conduit à distinguer plusieurs temporalités dans l'élaboration d'une pensée de la diaspora et de la reconnaissance » (Hovanessian, à paraître). L'émergence du terme *« spiurk »* est un des meilleurs indicateurs de cette conscience de dispersion.

La conscience de dispersion est définie par Martine Hovanessian selon différents degrés, « de modes de structuration du champ communautaire à l'évolution d'un principe de refondation d'un soi collectif dans la dispersion » (*ibid.*). L'auteur montre comment la diaspora est avant tout un projet, relevant d'une utopie qui consiste à rétablir une continuité rompue par le génocide et exil. Les années 1920 et 1930 marquent l'émergence de ces projets de « compensation » (*ibid.*).

Martine Hovanessian (*ibid.*) distingue à partir d'une étude sur les immigrés Arméniens en France, et dans une perspective d'anthropologie historique, plusieurs

15. Ces réflexions sont essentiellement nourries par les travaux de Martine Hovanessian sur l'épistémologie et la théorie associées à la notion de diaspora et sur le cas spécifique de la diaspora arménienne.

événements qui marquent la réactivation d'une conscience nationale (cf. annexe 8 sur l' « éveil national » arménien et l'histoire de la constitution des partis politiques nationalistes) en interaction avec l'activation d'une conscience de diaspora. Quatre événements principaux sont envisagés :

- les mouvements de « retours » organisés entre 1946 et 1948 vers l'Arménie soviétique ;
- les années 1965-1970 comme moment d'affirmation d'une idéologique diasporique au travers de la commémoration du cinquantième anniversaire du génocide ;
- l'apparition sur la scène internationale d'un terrorisme arménien en 1975 ;
- l'indépendance de l'Arménie en 1991.

Ces césures ont été pensées à partir du cas des Arméniens en France mais valent aussi largement pour les Arméniens dans le monde. Les « retours » organisés entre 1946 et 1948 concernent avant tout les populations dispersées en Europe et au Moyen-Orient. Ce n'est pas le cas des immigrés arméniens aux États-Unis, alors encore en petit nombre. Néanmoins, le motif du retour est activé, il va s'articuler à d'autres moments de prise de conscience collective.

L'année 1965 marque une césure dans le monde entier : la commémoration du 50ème anniversaire du génocide mobilise les foules et fonde un temps de conscience collective. Cette période correspond aussi au temps d'arrivée en masse d'immigrés arméniens aux États-Unis et en particulier en Californie. En France, le 24 avril 1965, 10 000 Arméniens défilent sur les Champs-Elysées avec des pancartes et des slogans revendiquant la reconnaissance du génocide et la récupération des « territoires perdus ». « Cette date demeure très importante puisque pour la première fois les Arméniens de la diaspora et d'Arménie ont formulé des revendications territoriales, une désir d'unité nationale, et un droit à la mémoire », explique Martine Hovanessian (*ibid.*), au-delà du seul contexte français.

De même, à partir de cette période, Khachig Tölölyan note une augmentation nette, dans le discours des institutions et des individus, de l'emploi des termes *« spiurk »* et « diaspora » ainsi que de nombreux autres termes désignant la situation de dispersion :

> *« in addition to* spiurk *(diaspora), the most noteworthy is* gaghut *(from Hebrew* galut, *meaning settlement or colony outside the homeland), whence the verb* gaghtel, *to migrate,* gaghtagan, *migrant, and* gaghtashkhar, *literally «* galut-*world » or diaspora. There is also the more recent* arderkir, *« outside the homeland », used with a particular political inflection for « diaspora » ; the high-cultural* tz'ronk, *the « scattering », which is descriptive, privileging no particular cause of the dispersion ; and finally,* gharib, *which refers specifically to peasants migrating to urban areas as laborers. The lexical proliferation is one mark of the diachronically layered complexity of thought and feeling concerning [...] the diaspora »* [16] (*ibid.*, p. 120).

16. « En plus de *spiurk* (diaspora), le plus intéressant est *gaghut* (de *galut* en hébreux, signifiant l'installation ou la colonie en dehors de la patrie), avec le verbe *gaghtel*, migrer, *gaghtagan*, migrant, et *gaghtashkar*, littéralement « monde-*galut* » ou diaspora. Il y a aussi le plus récent *arderkir* « en dehors de la patrie », utilisé pour « diaspora » mais avec un sens politique particulier ; le terme culturel *tz'ronk*, la « dispersion », est descriptif et ne privilégie pas de sens particulier associé à la

En 1975, la montée du terrorisme a une influence nette sur les élites dispersées, y compris aux États-Unis où les populations immigrées arméniennes continuent à s'accroître. La figure du *fedayi* ou le « mythe du héros combattant dévoué à patrie » (Hovanessian, *ibid.*), élaborée pendant la période de l'« éveil national » arménien dans l'Empire Ottoman, est réactivée.

L'ASALA ou Armée Secrète Arménienne de Libération de l'Arménie est une organisation définie comme terroriste par les instances internationales, qui a été active principalement de 1975 à 1984. D'inspiration marxiste et à finalité nationaliste, l'organisation a alors pour but de faire reconnaître le génocide et de récupérer d'unifier les espaces anciennement peuplés par des Arméniens situés en Turquie, en Irak et en Arménie soviétique. L'ASALA est fondée en 1975 à Beyrouth par de jeunes Arméniens critiquant les partis nationalistes arméniens traditionnels (le parti Dachnaktsounioun ou Dachnak et la Fédération Révolutionnaire Arménienne qui lui est associée) pour leur inefficacité à faire reconnaître le génocide en Turquie. Les membres de l'ASALA revendiquent l'utilisation de moyens radicaux d'action. Le passage à une lutte armée s'organise sur fond de guerre civile libanaise. Les activités de l'organisation ont principalement consisté en des attentats à la bombe tournés contre les intérêts turcs ou contre des institutions soutenant la Turquie. Quatre-vingt attentats environ auraient été commis entre 1975 à 1984 au Liban, en Europe et en Turquie et quarante-six personnes auraient été assassinées, selon le *National Memorial Institute for the Prevention of Terrorism* (Institut National Mémoriel pour la Prévention du Terrorisme)[17].

L'importance des migrations des Arméniens issus du Liban vers Los Angeles pendant la guerre du Liban a contribué, outre la circulation d'informations relayée par les journaux arméniens en Californie, à importer les interrogations soulevées par l'ASALA.

Enfin, l'indépendance de l'Arménie en 1991 a doté la diaspora d'une « origine » nationale désormais officiellement reconnue et délimitée. Après l'indépendance, la référence à l'Arménie, et donc au mythe de l'origine, n'est pas pour simplifiée. Les multiples désignations de l'Arménie dans le discours d'enquêtés souligne ces rapports complexes, par ailleurs précédemment évoqués (cf. page 203). L'Arménie est tantôt « historique », « ancestrale », « ex-soviétique », « actuelle », désignée par les expressions : *« ancesters' land », « ethnic land », « historic Armenia », « Western Armenia », « modern-day Republic of Armenia », « independent Armenia », « ancestral homeland »*[18]. La diversité du champ lexical pour désigner la « patrie » montre que l'indépendance de l'Arménie n'a ni simplifié ni supprimé les revendications, qui lui sont associées.

La diaspora, comme horizon politique, alimente à la fois un projet utopique

dispersion ; et enfin, *gharib*, qui désigne spécifiquement les paysans migrant vers les zones urbaines comme travailleurs. La prolifération lexicale est un signe de la complexité diachronique, construite dans le temps, de la pensée et du sentiment concernant la diaspora ».

17. Cet institut a été créé après les attentats de Oklhaoma City en 1995, il travaille en collaboration avec les institutions publiques américaines qui luttent contre le terrorisme international.

18. « Terre des ancêtres », « terre ethnique », « Arménie historique », « Arménie Occidentale », « République moderne d'Arménie », « Arménie indépendante », « patrie ancestrale ».

d'unité à construire en dehors de l'Arménie et un projet national tendu sur le modèle de l'État-Nation. L'identification à une diaspora est une forme de territorialisation symbolique, qui se superpose aux références spatiales, provenant de l'espace proche de certains individus. L'horizon diasporique à l'échelle mondiale nourrit un projet collectif, qui se matérialise localement dans les différents espaces de référence exprimés par les individus.

Une des conséquences spatiales de cet horizon diasporique est l'organisation de voyages depuis Los Angeles vers l'Arménie par des immigrés arméniens. L'exemple d'un voyage de « retour » d'une classe d'étudiants Arméniens-Américains, dont j'ai fait partie, est riche d'enseignements pour souligner la place d'un horizon national.

7.4.3 Les enseignements d'un voyage de « retour » en Arménie

En juin-juillet 2008, j'ai effectué un voyage de trois semaines en Arménie au sein d'un groupe de jeunes étudiants d'origine arménienne du *Glendale Community College*. Le professeur d'histoire, L. M., Arménien originaire du Liban, organise chaque année un voyage de classe en Arménie. Le groupe était composé de trente-cinq élèves, âgés de 19 à 23 ans, et de trois accompagnateurs, dont le professeur. Nous étions logés dans une résidence universitaire à Erevan.

Lors du voyage, j'ai mené régulièrement des entretiens avec les élèves, notamment avec un groupe de sept garçons membres de l'*« Armenian Youth Federation »* [19] (AYF), branche de l'*« Armenian Revolutionary Federation »* [20] (ARF), elle-même relevant du parti Dachnak. Ces sept élèves sont tous nés hors d'Arménie (trois au Liban et quatre aux États-Unis) et tous se rendaient en Arménie pour la première fois. L'un d'entre eux avait amené depuis Los Angeles un drapeau du parti Dachnak et un drapeau de l'Arménie. A peine arrivé à Erevan, il sortit les drapeaux, d'abord pour les accrocher dans la chambre de la résidence, puis pour les brandir depuis un balcon, notamment pour se faire photographier par les autres membres du groupe, à la fois amusés, fiers et *« embarrased »* [21].

19. « Fédération de la Jeunesse Arménienne ».
20. « Fédération Révolutionnaire Arménienne ».
21. « Gênés ».

Trois membres du groupe brandissent le drapeau rouge du parti révolutionnaire Dachnak et le drapeau de l'Arménie indépendante, au balcon de la résidence étudiante où ils séjournent située sur l'avenue Machtots à Erevan. Sur le drapeau rouge, figurent le slogan du parti « la mort ou la liberté ».

FIGURE 7.3 – Photographie : Nationalisme et voyage de « retour », ©Sarah Mekdjian, 2008, avec l'autorisation des photographiés

Les sept étudiants membres de l'AYF affirmaient leur appartenance politique et leur joie d'être en Arménie en chantant très régulièrement des chants patriotiques. Dans les déplacements en bus lors des excursions, après les repas, devant les monuments nationaux, le groupe parfois rejoint par d'autres élèves entonnaient ces chants patriotiques, dont un est retranscrit dans l'encadré suivant (il date du temps de l'Empire Ottoman et est à la gloire du parti Dachnak). Les motifs guerriers y sont récurrents, associés à une litanie des lieux à reconquérir et des lieux de résistance (Zeïtoun, Sassoun, Arménie).

Nous sommes des soldats sincères

Nous sommes des soldats sincères, démunis
Nous faisons le vœu de servir longtemps [...]
Le sang, l'épée, le champ de bataille nous attendent
Touchman nous a donné le nom de chiens combattants
En accord avec ce nom, nous avons trouvé la force
Nous ne voulons pas être aidés par Dieu mais par nous-mêmes
Nous faisons le vœu de nous battre, de mourir avec joie
Nous sommes convaincus que le salut de l'Arménie ne viendra que des armes.
Istanbul va devenir une mer de sang
De tous côtés va démarrer la bataille [...]
Conquérons mes frères, répandons la terreur
Gloire au Dachnaktsoutioun
Dans la province de Pachgala, lors de cette guerre
Une grande terreur a atteint le Sultan
Le courage de Zeïtoun a vaincu les féroces ennemis
Vive Zeïtoun, fier Sassoun,
Le Dachnaktsoutioun a donné des jours heureux aux Arméniens.

Traduit de l'arménien vers le français par Jacques Mekdjian.

Dans les entretiens, H., 20 ans, né aux États-Unis et membre de l'AYF, explique qu'il a appris ces chants depuis son enfance, non seulement dans le cercle familial mais aussi dans les centres de vacances organisés par l'AYF. Venir en Arménie constitue pour lui le premier pas vers un « retour » définitif qu'il espère prochain. Il se sent être au fond de lui un « fedayi », un combattant révolutionnaire qui viendra aider l'Arménie à retrouver sa grandeur historique. Trois lieux l'ont particulièrement marqué lors du voyage : le monument de commémoration du génocide, le cimetière militaire des héros « Yeraplour » à Erevan (cf. figure 7.4) où reposent notamment Andranik [22] et Monte Melkonian [23], et le Karabagh. Nous nous sommes rendus dans

22. Le général Andranik (1866-1927) est née en Asie Mineure en 1866. En 1890, il s'enrôle dans des milices révolutionnaires arméniennes. Emprisonné par la Sublime Porte, il réussit à s'enfuir et organise des attentats et des actions de revendication pour les droits arméniens au sein du parti Hentchak, puis au sein du parti Dachnak, depuis Constantinople. Ses relations avec le parti sont complexes, il est souvent en opposition avec celui-ci, défendant notamment le régime révolutionnaire russe (ce qui entraîne en 1918 sa démission du parti). Il crée en 1917 une armée arménienne indépendante, ayant pour objet la libération totale de l'Arménie orientale. Nommé général en chef, il est à la tête de plusieurs miliers d'hommes, tous volontaires. En 1918, naît la première République d'Arménie indépendante mais celle-ci est vite annexée (en 1921) par la nouvelle Union Soviétique. Andranik décide alors de quitter l'Arménie et rejoint Fresno en Californie. Il meurt en 1927 en Californie. Il est d'abord enterré au cimetière Ararat à Fresno, puis quelques mois plus tard sa dépouille est exhumée et déplacée au cimetière du Père-Lachaise à Paris. En février 2000, ses cendres sont transférées en Arménie au cimetière de Yeraplour.

23. Monte Melkonian, (1957-1993) est né en Californie à Visalia. A la fin des années 1970, alors qu'il vient d'obtenir un diplôme en histoire de l'université de Berkeley, il se rend en Iran pour participier aux manifestations dirigées contre le Shah, puis il gagne quelques temps après, en 1979, le Liban où il s'enrôle dans une milice arménienne pour participer à la guerre du Liban contre

les deux principales villes du Karabagh : Shoushi et Stepanakert, qui ont été des lieux de combats très violents lors de la guerre récente ayant opposé l'Arménie à l'Azerbaïdjan [24].

Se recueillir sur la tombe de Monte Melkonian a été le moment fort du voyage pour cet élève : *« Monte was like us : an Armenian lost in the diaspora and in America. But at one point, he knew that his life was in Armenia. He fought our enemies and died in the sacred land »* [25].

FIGURE 7.4 – Photographies : Les tombes d'Andranik et de Monte Melkonian fleuries par les étudiants, cimetière de Yeraplour, Erevan, 2008 ©Sarah Mekdjian

Les discours de revendications patriotiques et nationalistes de la part de ces jeunes partisans soulignent combien les institutions « diasporiques », ici le parti Dachnak, ont un pouvoir de transmission idéologique, comme le montre la photographie du tee-shirt que portait une des élèves lors du voyage, vêtement distribué par la Fédération de la Jeunesse Arménienne à Los Angeles lors de la commémoration du génocide en 2006.

---

les troupes israéliennes. Il intègre l'ASALA et est arrêté pour une série d'attentats en France où il purge une peine de six ans de prison. Puis à sa libération, il se rend en Arménie et au Karabagh où il devient commandant militaire. Il a été crédité d'un nombre important de victoires. Il meut en 1993 sur le champ de bataille et est enterré au cimetière des héros à Erevan.

24. Guerre ayant opposé l'Arménie à l'Azerbaïdjan de 1988 à 1994 pour le contrôle du Haut-Karabagh, province enclavée d'Azerbaïdjan, ou habitent de nombreux Arméniens.

25. « Monte était comme nous. Un Arménien perdu dans la diaspora et en Amérique. Mais à un moment il a su que sa vie était en Arménie. Il a combattu nos ennemis et est mort sur la terre sacrée »

S. porte un tee-shirt fabriqué par la Fédération de la Jeunesse Arménienne pour le 24 avril 2006. Elle a choisi d'amener et de porter ce vêtement en Arménie pour montrer que *« even in the US, we are mobilized »* (même aux États-Unis, nous sommes mobilisés).

FIGURE 7.5 – Photographie : T-shirt « Renaissance de la nation » portée par une étudiante, 2008, ©Sarah Mekdjian

Le thème de la « renaissance de la nation » est mis en scène sur le fond de carte de l'Arménie actuelle. La main d'un enfant est saisie par la main d'un adulte, représentant, selon l'interprétation de la jeune fille portant le tee-shirt, la jeune Arménie protégée par la diaspora. On retrouve ici l'ambiguité entre une Arménie « mère-patrie » protectrice et une Arménie « enfant » à protéger.

Ce voyage de « retour » permet de souligner la nécessité de mettre en relation les références spatiales des Arméniens à Los Angeles et la notion de diaspora, à la fois comme revendication politique et comme horizon spatial à l'échelle mondiale, produisant des formes de territorialisation à l'échelle locale.

Les territorialisations produites par le discours diasporique sont complexes et à penser à différentes échelles, l'échelle mondiale de la dispersion, associée à la délimitation de l'Arménie comme origine, en « plein » ou « en creux », sert de référence non-exclusive aux individus à Los Angeles. Echelle globale de la diaspora et échelle locale à Los Angeles s'articulent autour d'opérations de territorialisation.

Conclusion de la deuxième partie

La deuxième partie de ce travail a introduit le modèle spatio-temporel du *kaléidoscope*, associé à la notion de *ligne d'horizon*, qui permettent tous deux d'articuler la diversité et l'hétérogénéité des références spatiales individuelles aux revendications spatiales communautaires.

Plutôt que d'opposer multiplicité et unité, références individuelles et collectives, discontinuité et continuité, le kaléidoscope permet de les associer en distinguant deux processus complémentaires et successifs :

- la perception sensible de l'infinité des configurations spatiales, irréductibles à une juxtaposition de frontières et de hauts-lieux (chapitre 4), qui se traduit par l'expression d'espaces individuels de représentations fortement hétérogènes et multiples (chapitre 5) ;

- une opération de synthèse de ces multiples espaces de représentation associée à l'élaboration d'un projet, c'est-à-dire d'un horizon vers lequel tendre (chapitre 6). Ce projet, dans le cas des immigrés, consiste à concevoir une communauté, à l'échelle locale, et une diaspora (chapitre 7), à l'échelle mondiale. Toutes deux, à des échelles différentes, constituent des horizons qui entraînent des formes de territorialisation symbolique dans l'espace.

Ces territorialisations symboliques, en ce qu'elles appellent l'idée de communauté et de diaspora dans le cas arménien, ne sont pas des portions d'espace nettement délimitées, à la manière d'une enclave : elles sont délimitées par des lignes d'horizon, c'est-à-dire des limites qui sont en permanence repoussées et mises en mouvement.

Qu'entend-t-on par « mouvement » ? Le mouvement est une des caractéristiques du fonctionnement du kaléidoscope, qui, parce qu'il est mobile produit des images géométriques à partir de multiples objets hétérogènes. Le mouvement est donné par l'utilisateur de l'instrument d'optique. Par comparaison qu'est-ce qui met en mouvement l'espace ? Quels sont à la fois les forces et les acteurs en jeu ?

La troisième partie envisage certains modes de mise en mouvement de l'espace, observés à partir de l'étude des relations entre les individus arméniens. Ce sont principalement des relations de pouvoir et de résistance qui sont envisagées comme forces qui entraînent à la fois des opérations normatives de réduction de l'espace et des opérations créatives de multiplication de ses configurations.

Troisième partie

Produire et mettre en mouvement le kaléidoscope urbain : exercices de pouvoir et résistances

Les parties précédentes ont permis de poser les jalons d'une critique du modèle de l'enclave, à partir du modèle du kaléidoscope et de la notion de ligne d'horizon. Cette critique est fondée notamment sur la diversité des espaces de représentation individuelle, irréductibles à un espace unique, homogène et surfacique. Des lignes d'horizons (à l'échelle de Los Angeles, et à l'échelle du monde, à travers la figure de la « diaspora ») viennent se « stratifier », c'est-à-dire recouper la multiplicité des espaces de représentation individuelle. Les passages du *je* au *nous* s'organisent le long de ces lignes d'horizons. La partie III envisage les modes de production du kaléidoscope et des lignes d'horizon qui le composent. Les tentatives de territorialisation, c'est-à-dire de délimitation de l'espace par des lignes d'horizon au nom du projet communautaire, relève de champs de pouvoir et de dispositifs normatifs. Par qui et comment ce pouvoir est-il exercé ?

Le projet communautaire s'appuie sur un certain nombre de normes, qui ont une expression spatiale. Ainsi, Henri Lefebvre (2000 [1974]) définit les « espaces de représentation » comme les matérialisations spatiales des normes, servant à définir des positions entre les individus. Assigner une place aux individus, comme sur un échiquier (cf. le modèle de l'échiquier Michael Dear et Steven Flusty, page 78) où les positions et les déplacements sont réglés, revient à réduire l'espace à une surface.

Mais le pouvoir ne sert pas uniquement à assigner ; les lignes d'horizon communautaires ne ferment jamais complètement l'espace. Les résistances, comme le montre Michel Foucault (1994 [1982] d, 1994 [1982] e, 1994 [1982] g), sont au cœur des rapports de pouvoir et contribuent à ouvrir et à mettre en mouvement l'espace, c'est-à-dire à résister à l'homogénéité spatiale voulue par les horizons communautaires.

La troisième partie emprunte largement à la pensée de Michel Foucault les analyses sur les relations de pouvoir, entendues à la fois comme contrainte et comme résistance, pour saisir comment est produit et mis en mouvement le kaléidoscope urbain.

Le chapitre 8 présente les fonctions du pouvoir dans la production des espaces individuels de pratique et de représentation, tandis que les chapitres 9 et 10 étudient respectivement ces deux aspects à l'échelle des espaces collectifs.

Dans le chapitre 8, je montre que les normes communautaires ne sont pas produites exclusivement par les institutions, classiquement définies comme leurs garantes. Elles sont également produites et incorporées par les individus. En outre, les mouvements de résistance que les individus opposent à ces normes communautaires sont également envisagés.

Le chapitre 9 opère un changement d'échelle et étudie, à travers l'exemple de la création de Little Armenia, une opération de délimitation normative de l'espace collectif.

Ainsi, les normes communautaires, se déploient aussi bien à l'échelle d'espaces individuels, comme le montre le chapitre 8, qu'à l'échelle d'espaces collectifs, dont Little Armenia offre un exemple.

Enfin, le chapitre 10 analyse les logiques irréductibles de démultiplication de

l'espace et montre en quoi les tentatives de réduction et de délimitation de l'espace sont vouées à être toujours repoussées.

Chapitre 8

Un pouvoir exercé par tous : des institutions collectives aux individus

Le pouvoir, entendu comme un rapport, une relation, est exercé par tous les acteurs sociaux, qu'ils soient individuels ou collectifs. Il a une double fonction de contrainte (assigner à une place, normer) et de résistance (mettre en cause les assignations normatives). Nécessairement liés et complémentaires ces deux processus ont pour caractéristique d'être exercé aussi bien par les individus que par les institutions collectives.

L'espace sert de matérialisation aux normes communautaires qui assignent et assujettissent les individus. Mais les individus ne sont pas seulement assujettis, ils déploient aussi des résistances pour se singulariser. Parmi ces résistances, le récit de soi est un acte particulièrement puissant qui met en scène un temps et un espace qui n'appartiennent qu'à l'individu.

L'échelle individuelle, privilégiée dans ce chapitre, permet de mettre en cause une conception hiérarchique du pouvoir selon laquelle celui-ci serait détenu spécifiquement par des « élites communautaires ».

8.1 Un pouvoir communautaire exercé par des élites arméniennes ?

Le rôle des institutions est indéniable dans la visibilité des Arméniens à Los Angeles : visibilité matérielle, par l'aménagement d'églises par exemple, et visibilité en terme de reconnaissance. Pour autant, la structure élite-masse ou encore dominant-dominé classiquement attribuée aux sociétés arméniennes dispersées (Tölölyan 2000) est-elle pertinente ? Les institutions déterminent-elles les représentations spatiales des individus ?

8.1.1 La notion d'élite : une catégorie normative associée à celle de diaspora

Quels rôles jouent les institutions collectives dans la production d'espaces de regroupement arménien à Los Angeles ? Reconnaître un rôle dominant et exclusif aux acteurs institutionnels sur la production de l'espace ne revient-il pas à privilégier une logique centre-périphérie hiérarchique et normative ?

Les études sur les immigrés et en particulier sur les « diasporas » ont fréquemment recours au modèle élite/masse pour expliquer les modes de production des structures sociales et spatiales. Une majorité silencieuse serait dominée par une minorité représentée par des institutions relevant de trois registres principaux, le religieux, le politique et l'économique. La structure des groupes arméniens dispersés est pensée selon le modèle de l'origine défini comme un centre régissant l'espace périphérique de la dispersion, les groupes seraient hiérarchisés entre un centre, occupé par des institutions garantes des valeurs communautaires, et des périphéries dévolues aux individus plus ou moins concernés par ces mêmes valeurs.

Ainsi, dans sa définition de la « diaspora arménienne », Khachig Tölölyan (*ibid.*) a recours à la notion d'élite. Dans l'article *« Elites and Institutions in the Armenian Transnation »* [1] (Tölölyan, *ibid.*), l'auteur utilise le terme d'« élite » de manière quasi équivalente au terme d'« institution » et au terme de « diasporique », qui désigne selon sa terminologie, le rang le plus organisé des immigrés arméniens.

Les « élites » sont synonymes d'« institutions » et de « communautés diasporiques ». Elles sont conçues comme des remparts à l'assimilation et comme le fondement d'une « diaspora arménienne transnationale », orientée vers l'origine et le maintien identitaire. Ces remparts sociaux ont pour équivalent, dans le registre spatial, les remparts des enclaves.

A cette conception centrée et hiérarchisée, je propose, après avoir présenté les différentes institutions arméniennes, particulièrement nombreuses et hétérogènes, de considérer le pouvoir comme un mode de relations sociales partagées par tous, aussi bien par les institutions que par les individus. J'analyserai, à partir de la pensée de Michel Foucault sur le pouvoir, les modes d'interaction existant entre les discours des institutions et ceux des individus.

8.1.2 La nébuleuse institutionnelle arménienne

Qui sont ces élites et ces institutions désignées comme des garantes du pouvoir communautaire ? L'Église Apostolique, les partis politiques arméniens et certaines associations de bienfaisance sont classiquement et historiquement désignés comme les tenants du « pouvoir dominant », auxquels il faut adjoindre certains individus, mécènes, riches commerçants, intellectuels, qui feraient également partie des « élites ». Khachig Tölölyan parle même de *« exile governments »* [2] (*ibid.*, p. 111) pour désigner l'ensemble des institutions politiques et culturelles arméniennes dis-

1. « Élites et institutions de la transnation arménienne ».
2. « Gouvernements exilés ».

persées. Quatre institutions sont déclarées « transnationales » et particulièrement puissantes par l'auteur : *« chiefly the Church, the Armenian Revolutionary Federation (ARF), the Armenian Democratic-Liberal Party (ADL) and the Armenian General Benevolent Union (AGBU) »* [3] (ibid., p. 115). L'émergence de ces institutions s'est produite à des époques différentes : l'Église apostolique arménienne est très ancienne, tandis que la plupart des principales associations de bienfaisance et les partis politiques arméniens ont été fondés hors d'Arménie à la fin du XIXe siècle ou dans les années post-génocide (cf. annexe 8 sur l' « éveil national » arménien et l'histoire de la constitution des partis politiques nationalistes).

S'agissant spécifiquement des Arméniens aux États-Unis, Anny Bakalian insiste sur l'importance des trois Églises arméniennes : apostolique, protestante et catholique, et sur la place des trois principaux partis politiques, Dachnak, Ramgavar et Hentchak qui constituent les piliers du « maintien » communautaire et identitaire : *« as supralocal formal organizations, the religious and political institutions provided links, both metaphorically and pragmatically, between men and women of Armenian descent in the United States and other Armenians around the world, weaving them into the diaspora »* [4] (Bakalian, 1992, p. 90).

Anny Bakalian parle d'« organisations supralocales officielles », renvoyant aux « institutions transnationales » de Khachig Tölölyan. Le caractère « officiel » de ces institutions résulte-t-il de leur reconnaissance par la majorité des individus arméniens et non arméniens ou du rôle qu'elles jouent depuis l'Indépendance de l'Arménie, au sein du gouvernement de ce pays, dans son économie et pour sa culture ? Les relations sont complexes entre les institutions nées hors d'Arménie (les partis politiques notamment) et l'Arménie actuelle (Tölölyan, 2000, Panossian, 1998, 2006). La situation de l'Eglise est autre, puisque son siège est en Arménie à Etchmiadzin. C'est en 1991 que les partis Dachnak, Hentchak et Ramgavar refont leur apparition dans l'Arménie indépendante, après avoir été interdits au moment de la soviétisation du pays en 1921. Ces trois partis et principalement le parti Dachnak, ont pu, grâce à des fonds fournis par de riches membres de la diaspora, devenir peu à peu des acteurs de la scène politique nationale. Cependant, ces partis issus de la diaspora sont en conflit avec les partis politiques arméniens post-soviétiques.

L'Église apostolique arménienne, au même titre que les partis politiques véhiculent une image forte de « garante communautaire » : le fait que l'Arménie ait été le premier pays au monde à adopter la chrétienté comme religion officielle en 301 et que l'Église arménienne soit née d'un schisme qui la singularise des autres Églises orthodoxes et orientales, participe d'un discours identitaire particulièrement puissant. Dans l'Empire Ottoman, l'Église exerçait non seulement un pouvoir sacré mais aussi un pouvoir séculier, le clergé était chargé d'organiser politiquement, administrativement et économiquement les millets, espaces des minorités (Georgelin,

3. « Principalement l'Église, la Fédération Révolutionnaire Arménienne (FRA), le Parti Démocrate-Libéral Arménien, et l'Union Générale Arménienne Bénévole (UGAB) ».

4. « Comme organisations supra-locales officielles, les institutions religieuses et politiques ont assuré des liens, aussi bien métaphoriques que pragmatiques, entre les hommes et les femmes d'origine arménienne aux États-Unis et d'autres Arméniens dans le monde, les intégrant à la diaspora ».

2005). Aujourd'hui l'Église apostolique a toujours un rôle politique en Arménie et en dehors, bien qu'aucun parti politique ne lui soit affilié.

Mesurer l'influence de ces diverses institutions sur les individus et sur les modes de production socio-spatiale n'est pas chose aisée. Le nombre d'adhérents aux partis politiques, les taux de fréquentation des églises, ne peuvent que partiellement rendre compte de l'influence et du pouvoir dont ces institutions disposent. Les institutions jouent-elles un rôle dans les identifications des individus, dans leurs pratiques, leurs choix de résidence ? Ces questions ouvrent des champs d'investigations possibles, qui n'échappent pas au risque de lire les relations entre institutions et individus selon une approche déterministe et linéaire.

A Los Angeles, les institutions citées par Khachig Tölölyan et Anny Bakalian sont bien présentes : les Églises arméniennes apostoliques (cf. figure 6.4 page 187), protestantes et chrétiennes, les trois partis politiques principaux (avec les nombreuses organisations sportives et culturelles, associations de bienfaisance, écoles et médias qu'ils financent) ont leur siège et des sections locales multiples dans tout le comté de Los Angeles. En 2008, on comptait par exemple trente-quatre églises arméniennes dans le comté de Los Angeles, dont vingt protestantes (contre dix en 1992, selon les relevés d'Anny Bakalian), onze églises apostoliques, et deux églises catholiques.

Il est particulièrement difficile de compter les sièges et les sections locales des partis politiques, puisqu'ils se démultiplient en diverses associations de bienfaisance et en de nombreuses sections destinées notamment à la jeunesse. Plusieurs écoles privées arméniennes (à temps-plein ou des écoles du dimanche) sont également financées par des partis politiques (principalement le Dachnak) et par les Églises.

A ces institutions historiques, présentes dans l'ensemble du monde arménien, s'ajoutent des organisations spécifiques au contexte états-unien, principalement l'*« Armenian National Comittee of America »*[5] (ANCA) qui dépend du Dachnak, fondé dans les années 1920 par un ancien consul arménien de l'Empire Ottoman à Washington, et l'*« Armenian Assembly of America »*[6] (AAA), fondée en 1972 en dehors de tout parti politique arménien déjà établi. Ces organisations sont les deux principaux groupes de pression arméniens aux États-Unis. Ils possèdent des sections à Washington et dans les principaux centres urbains des États-Unis où la présence arménienne est significative. Leurs objectifs, proches de ceux des partis politiques classiques, sont tournés spécifiquement vers la politique états-unienne, dans le but premier de faire reconnaître le génocide[7]. Il s'agit aussi d'orienter l'aide fédérale destinée aux pays pauvres vers l'Arménie et de resserrer les liens diplomatiques entre les deux pays. Ces deux « lobbies », auto-désignés comme tels, ont également pour objectif de promouvoir des candidatures arméniennes-américaines aux élections à tous les niveaux de l'administration.

5. « Comité National Arménien d'Amérique ».

6. « Assemblée Arménienne d'Amérique ».

7. L'administration états-unienne n'a pas reconnu officiellement à ce jour, en juillet 2009, que les massacres survenus en 1915 contre les Arméniens constituaient un génocide, à la différence notamment du Canada, de la France, et d'autres pays européens.

Ainsi, c'est une nébuleuse d'institutions multi-localisées qui quadrille l'espace du comté de Los Angeles et au-delà des États-Unis. Les stratégies d'affirmation de pouvoir sont aussi nombreuses que les institutions arméniennes. Si des motifs récurrents, notamment la reconnaissance du génocide et les revendications territoriales au sujet de l'Arménie actuelle semblent dessiner un projet commun, les discours et les pratiques des institutions diffèrent. Les moyens et les échelles d'action sont distincts entre un parti politique historique, le parti Dachnak par exemple, tourné principalement vers la vie politique en Arménie et un lobby, fondé dans les années 1970, l'*Armenian Assembly of America,* qui utilise les jeux de la politique locale états-unienne pour promouvoir la reconnaissance du génocide.

Les institutions et les groupes de pression constituent de puissants acteurs de production d'horizons communautaires, en particulier politiques. Mais cette analyse ne rend qu'incomplètement compte des rapports de pouvoir qui animent les Arméniens à Los Angeles.

8.1.3 Le pouvoir n'est pas détenu par certains, mais exercé par tous

La pensée de Michel Foucault sur le pouvoir (1975, 1984, 1994 [1977], 1994 [1982] d, 1994 [1982] e, 1994 [1982] g), et les commentaires de son œuvre par Gilles Deleuze (2004 [1986]), permettent d'envisager de manière critique et innovante les relations de pouvoir, constitutives des relations sociales et des modes de production de l'espace. Michel Foucault propose ainsi de penser le pouvoir au-delà du cercle des « élites » ou des institutions. C'est une pensée radicale qui fait du pouvoir une force « toujours déjà là » (Foucault, 1994 [1977], p. 424), non pas « détenue » par quelques uns, mais « exercée » par tous. En conséquence, Michel Foucault suggère de dépasser les oppositions entre élites-masse et dominants-dominés, fondées sur le modèle centre-périphérie hiérarchique. Les relations de pouvoir

> « n'obéissent pas à la forme unique de l'interdit et du châtiment, [...] elles ont des formes multiples [...] il ne faut pas se donner un fait premier et massif de domination (une structure binaire avec d'un côté les « dominants » et de l'autre les « dominés »), mais plutôt une production multiforme de rapports de domination qui sont partiellement intégrables à des stratégies d'ensembles » (Foucault, 1994 [1977], p. 425).

Michel Foucault évoque le pouvoir en terme de relations qui s'inversent et s'influencent et dont la géographie est irréductible à un centre et à des périphéries. Autrement dit, cette pensée permet d'envisager que le pouvoir, force productive de l'espace, n'est pas « dans les mains » des élites et des institutions arméniennes, c'est une force multilocalisée, qui est partagée par des institutions mais aussi par des individus, y compris quand ceux-ci ne sont pas affiliés à une organisation collective. De même, le pouvoir n'est pas clairement localisable, au sein d'un territoire communautaire.

Les institutions : des mécanismes non-exclusifs de fixation du pouvoir

Les dispositifs de pouvoir, notamment disciplinaire, ne se résument pas aux actions des institutions collectives, ils concernent l'ensemble des relations sociales : « la « discipline » ne peut s'identifier ni avec une institution ni avec un appareil : elle est un type de pouvoir, une modalité pour l'exercer, comportant tout un ensemble d'instruments, de techniques, de procédés, de niveaux d'application, de cibles » (Foucault, 1975, p. 251). Gilles Deleuze, dans son ouvrage sur Michel Foucault, explique que le pouvoir n'est pas une forme (une institution, un État), mais un rapport, une relation : « le pouvoir est un rapport de forces [...] le pouvoir n'est pas une forme, par exemple la forme-État » (Deleuze, 2004 [1986], p. 77). La dissociation du lien exclusif entre pouvoir et institution se fait au profit d'une « micro-physique » du pouvoir, entendu comme un ensemble de relations.

Les institutions ne sont pas les acteurs exclusifs du pouvoir, bien qu'elles contribuent à « fixer », à « stratifier » celui-ci, selon les termes de Gilles Deleuze : « Les institutions ne sont pas des sources ou des essences, elles n'ont ni essence ni intériorité. Ce sont des pratiques, des mécanismes opératoires qui n'expliquent pas le pouvoir, puisqu'elles en supposent les rapports et se contentent de les « fixer » » (Deleuze, 2004 [1986], p. 82). Les structures collectives ou les institutions « fixent » le pouvoir et les rapports de force, déjà présents dans toutes les relations entre les individus. Ce rôle de fixation intervient au cours d'opérations de délimitations de l'espace.

La conception radicale d'un pouvoir « toujours déjà là » et exercé par tous implique de revoir les relations entre individus et institutions. Je vais donc envisager deux types de relations de pouvoir : l'individualisation et la subjectivation.

Individualisation et subjectivation sont deux dispositifs de pouvoir antagoniques mais coexistants, qui s'exercent à l'échelle individuelle. L'individualisation désigne un processus d'assujettissement, qui contribue à placer des individus au sein d'espaces normatifs de contrôle ; la subjectivation, au contraire, est un processus de résistance à l'individualisation, qui permet d'affirmer une singularité individuelle. Ces deux processus peuvent être produits autant par les institutions collectives que par les individus eux-mêmes. Le rapport des individus à la « communauté » est donc double et paradoxal : l'individualisation est un dispositif disciplinaire, qui rend les individus interchangeables, au service de la production et de la reproduction d'une norme collective, tandis que la subjectivation est un processus de résistance qui affirme l'irréductibilité des sujets à cette même norme.

8.2 Processus d'individualisation : le « placement » des individus et des corps

Les individus participent à produire des « places » à partir desquelles ils définissent leur position par rapport aux normes sociales et communautaires. Par leur position, ils participent à renforcer ou au contraire à résister à ces normes. Les résistances sont définies par Michel Foucault comme faisant nécessairement partie des

relations de pouvoir.

Les assignations spatiales individuelles sont observables dans certains lieux de sociabilité à Los Angeles, notamment les salles de banquets, ou les stades, lors d'activités sportives, organisées par les institutions communautaires. L'individualisation est une technique de pouvoir qui « s'exerce sur la vie quotidienne immédiate, qui classe les individus en catégories, [...] les attache à leur identité, leur impose une loi de vérité qu'il faut reconnaître et que les autres doivent reconnaître en eux » (Foucault, 1984, p. 302).

En se plaçant dans un système communautaire normatif, les individus deviennent les premiers auteurs de leur surveillance et du règlement de leur comportement. La référence au projet communautaire n'est ni en eux, ni hors d'eux, mais dans les relations sociales qu'ils tissent, ce projet, qui est produit par chaque individu, contribue à leur surveillance et à leur assignation spatiale. Les horizons communautaires, produits par les individus, sont négociés selon les circonstances et les contextes de leur mobilisation.

L'individualisation consiste à donner à chaque individu « une place » interchangeable. Il s'agit en fait de rendre la multiplicité individuelle dénombrable et contrôlable.

8.2.1 Les salles de banquets, des dispositifs d'individualisation

Les pages jaunes arméniennes permettent d'avancer le chiffre d'environ quatre-vingt cinq salles de banquet tenues par des Arméniens dans le comté de Los Angeles (principalement à Glendale et dans la vallée de San Fernando). Ces salles de réception sont louées généralement pour une soirée à l'occasion d'événements familiaux. Les salles de réception ne sont pas des lieux propres à l'immigration arménienne, mais, comme l'ont montré les entretiens, ces lieux s'imposent fortement dans les pratiques de nombreux Arméniens enquêtés. Ainsi cet habitant de Glendale, âgé de 27 ans et originaire du Liban, explique :

> *« It looks like everyday a new banquet hall opens in Glendale. Armenians from Armenia love that kind of business. The problem is they all look the same. I don't like those places, even though I attend many events that take place in banquet halls. Every time there's a wedding or a baptism in the family, we go to banquet halls »* [8].

Les individus interrogés dans les entretiens au sujet des salles de banquet, à l'instar de cet enquêté, expriment en grande majorité l'importance que ces lieux ont dans leur vie sociale. Même si certains critiquent leurs décors chargés ou leurs aspects répétitifs, ces lieux, définis comme incontournables, permettent de se retrouver en famille pour célébrer les évènements importants qui rythment la vie.

8. « On dirait que chaque jour une nouvelle salle de banquet ouvre à Glendale. Les Arméniens d'Arménie adore ce genre de commerce. Le problème est qu'ils se ressemblent tous. je n'aime pas ces lieux, même si je me rends à de nombreux événements qui s'y tiennent. Chaque fois qu'il y a un mariage ou un baptême dans la famille, nous allons dans ces salles de banquet ».

La plupart des salles tenues par des immigrés arméniens sont repérables par leurs noms arméniens, *« Anoush »* (prénom arménien), *« Ararat »* ou encore *« Karoun »* (qui signifie « printemps »). Les salles qui n'ont pas de noms en arménien portent souvent des désignations grandiloquentes en italien *: « La Bella Banquet Hall »*, *« Belezza Banquet Hall »* ou en anglais, reprenant les noms de certains grands hôtels ou casinos de Las Vegas : *« Dream Palace »*, *« Flamingo »*, *« Imperial Palace Banquet Hall »*, *« Mirage »*, *« MGM Banquet Hall*, *« The Great Caesar Banquet Hall »*.

Pastiches de pastiches, mini palais copiés sur ceux de la célèbre ville de jeux, eux-mêmes copiés sur les palais vénitiens ou romains, ces salles présentent des décors intérieurs et extérieurs particulièrement baroques voire rococo. Le thème « néo-italien » rapproche ces décors de ceux de nombreux bâtiments dits postmodernes dont le *« Caesar Palace »*, célèbre hôtel et casino de Las Vegas, représente l'archétype.

La monumentalité et les décors chargés des salles de banquet rappellent les analyses menées par Robert Venturi au sujet du symbolisme architectural à Las Vegas. L'auteur définit une architecture « postmoderne », pensée comme un langage symbolique, qui se sert de l'ornement, du pastiche et d'agencements éclectiques. Dans les salles de banquet, la logique est la même. La stratégie du surjeu et du pastiche, entendue comme le dépassement du modèle, est constante dans l'aménagement des salles. Comme systèmes de communication, ces décors ne disent pas une « identité arménienne », aucun des motifs classiquement associés à cette « identité » ne sont mis en scène. Ils appellent un temps antique mythique, qui est associé à une certaine idée du luxe et du « goût ». Les salles de banquet repoussent toujours les « limites ». Il s'agit toujours d'en « faire plus » dans le recours au pastiche et, symboliquement, dans l'affirmation des normes communautaires. Comme espaces tendant vers la monumentalité, les salles de banquet

> « réalise[nt] un « consensus » [...]. Le répressif et l'exaltant ne [peuvent] guère s'y démêler ; plus exactement, le répressif s'y métamorphos[e] en exaltation. [...] Comme une œuvre musicale, une œuvre monumentale n'a pas un signifié (ou des signifiés) mais un *horizon de sens* » (Lefebvre, 2000 [1973], p. 253, 255 et 256).

Le style « néo-italien » ou « néo-antique » est illustré par la photographie 8.1 de la façade du *« Renaissance »*, boulevard Central à Glendale, qui présente une série de colonnades surmontant des fontaines.

FIGURE 8.1 – Photographie : Détail de la façade de la salle de banquet *« Renaissance »*, Glendale, 2007, ©Sarah Mekdjian

Les photographies 8.2 présentent l'intérieur de la salle de réception du *« Royal Palace »*, également localisée à Glendale, dont j'ai rencontré le directeur, alors que j'assistais comme invitée à une réception de mariage en mars 2008. Le directeur, immigré né en Arménie, explique le choix du nom de la salle par la nécessité de « faire rêver » les clients. La référence au *« Caesar Palace »*, célèbre hôtel-casino à Las Vegas, est évoquée comme le modèle ayant servi au décor.

La salle principale de réception (cf. figure 8.2), à la fois par son décor et par son organisation, est comparable à l'ensemble des diverses salles de banquet où je me suis rendue. Des tables rondes sont recouvertes de lourdes nappes, dont le tissu sert également à couvrir les chaises. Une table rectangulaire dédiée aux hôtes est généralement disposée sur une estrade. Les murs reproduisent des motifs antiques, colonnes, cariatides, bas-reliefs sous forme de draperies ou de guirlande de lauriers sont associés à des peintures de type néo-baroque.

FIGURE 8.2 – Photographies : Salle principale du *« Royal Palace »*, Glendale, 2008, ©Sarah Mekdjian

L'organisation des salles se répète, c'est une organisation hiérarchique qui met en scène la table des hôtes dans une position surplombante par rapport à la table des invités. L'arrivée des invités et des hôtes, le type de plats et de boissons servis, les moments de danse sont codifiés. Le corps est « pris en charge » : cela vaut pour ses mouvements (pendant les moments de danse notamment) comme pour la nourriture. La cuisine est composée systématiquement d'un plat principal de brochettes de viande (appelées *« khorovats »* en arménien et consommées dans les repas de fête en Arménie) et de riz pilaf. La quantité de nourriture servie, disproportionnée par rapport au nombre de convives par tables (de six à huit), ajoute à la figure du « banquet à l'antique ». La surenchère et la monumentalité sont à l'œuvre dans les décors et dans la prise en charge des corps.

La répétition des décors comme celle de l'agencement des corps dans les salles de banquet est un procédé particulièrement efficace d'individualisation. Les individus sont rendus interchangeables, comme le sont les lieux et les réceptions. La monumentalité contribue à « écraser » les individus. De la même manière que l'architecture des grands hôtels de Las Vegas ou des parcs d'attraction font des individus, des consommateurs interchangeables, les salles de banquets codifient les comportements. La salle centrale, où tous les invités peuvent s'observer de table en table, où les hôtes surplombent la salle pour mieux voir les convives, et être vus, fonctionnent comme un « panoptique ». Les convives sont ces « consommateurs indistincts », tenus par une norme implicite, qui se traduit par le positionnement des corps et par les gestes. Les salles de banquet sont des éléments spatiaux de « persuasion », en référence à l'expression « architecture de la persuasion », utilisée par Robert Venturi *et alii* pour décrire Las Vegas (Venturi, Scott Brown, Izenour, 2007 [1977], p. 23). Ici, la fonction persuasive les lieux est calquée sur l'intérêt commercial, mais elle est déplacée, il s'agit d'une persuasion sociale. Consommer, organiser une réception dans ces salles de banquet revient d'abord à afficher un certain niveau économique. En moyenne les soirées reviennent à une centaine de dollars par

invité, tout frais inclus[9]. La persuasion est aussi « communautaire », il ne s'agit pas seulement d'afficher ses revenus mais aussi sa capacité à adopter des comportements dans la norme.

Les salles de banquets appartiennent pour l'essentiel à des propriétaires privés, mais la plupart des églises arméniennes disposent aussi de salles de banquet à proximité immédiate du bâtiment sacré. Le sous-sol de l'église apostolique Saint Mary à Glendale, a par exemple été aménagé en salle de banquet ; de même, l'église apostolique St Garabed à Little Armenia est dotée dans une dépendance jouxtant le bâtiment central d'une salle de réception. Généralement plus sobres que les salles tenues par des particuliers privés, elles offrent néanmoins le même type de prestations. Les prix de location sont également souvent plus abordables ; ces salles sont ouvertes à la location pour les réceptions de particuliers mais elles servent aussi à l'institution religieuse pour organiser des repas de bienfaisance.

L'exemple des salles de banquet montre combien l'organisation « communautaire » des comportements n'est pas le domaine exclusif des institutions communautaires (les salles de banquet sont tenues en majorité par des particuliers). Ces lieux ne constituent pas pour autant un « dehors » de la « communauté » arménienne, ils font partie intégrante du « paysage » communautaire. La quasi totalité des enquêtés dit s'être rendus dans ces lieux à différentes occasions. Le terme de *« banquet hall »* se suffit à lui-même, il signifie, dans la plupart des discours des enquêtés arméniens et non-arméniens, un lieu tenu par des immigrés arméniens ou des individus d'origine arménienne. Ces salles sont des lieux où s'organise une production de normes sociales collectives.

La stratégie de la surenchère dans les décors, la quantité de nourriture, la taille des établissements correspond à un type de matérialisation des « horizons communautaires normatifs », définis dans le chapitre 6 (cf. page 163). Les salles de banquet sont des territoires, des portions d'espace symboliques à la fois clôturées et ouvertes par des lignes d'horizon.

L'individualisation s'exerce donc à partir d'espaces de loisir comme les salles de banquet. Ce processus n'est pas surplombant, il s'insinue dans les gestes et dans le placement des corps.

L'étude des activités physiques organisées par les associations sportives arméniennes permet une autre approche de l'individualisation qui engage ici non seulement des rapports inter-individuels mais des rapports entre les individus et des institutions collectives. Les associations sportives arméniennes, notamment quand elles sont affiliées à un parti politique, utilisent la pratique du sport pour catégoriser les individus et les soumettre à une norme. Certaines utilisent des modèles de type militaire pour « plier » les corps à l'ordre de la norme.

9. Ce chiffre peut être avancé grâce à l'entretien mené avec les deux gérants du *« Great Caesar Banquet Hall »* et quinze personnes interrogées dans l'entourage de Lucy qui organise des réceptions dans différentes salles de banquet, principalement à Glendale.

8.2.2 Individualiser les corps : les associations sportives arméniennes

Les associations athlétiques, plus ou moins proches de partis politiques sont un exemple de dispositif collectif d'individualisation. Ces associations sportives et de scouts ne sont pas spécifiques aux Arméniens ; elles sont pour la plupart associées à un nationalisme d'exil, partagé par de nombreux autres immigrés. Le processus étudié ici n'est pas celui de la constitution d'organisations dans le but de « donner corps » à la communauté, mais de donner « des corps » à la communauté, d'individualiser ses membres en distribuant à chacun une fonction et des propriétés physiques singulières. Constituer une communauté passe par le processus d'individualisation, autrement dit par la formation d'individus dont le comportement est « codé » par un pouvoir.

L'organisation historique des scouts arméniens et les associations athlétiques dont la plus connue est le Homenetmen (la prononciation en arménien des quatre lettres *« HMEM »* donne le terme *« Ho-Men-Et-Men »*. *« HMEM »* signifie en arménien *« Hay Marmnagertagan Entanour Mioutioun »*, soit « Union Générale Sportive Arménienne ». *« Marmnagertagan »* ce mot qui signifie « sportif » a pour racine *« marmin »*, le « corps » et *« gertel »*, « exercer », « éduquer ») occupent une place importante. La devise des membres des Homenetmen, dont les chapitres sont disséminés dans le monde entier, « Élève toi et les autres avec toi » est associée à une pensée de l'individu soumis au collectif : *« Homenetmen's motto « Elevate Yourself and Others With You » is a poignant reminder of the fundamental objective-striving for individual and collective excellence »* [10] (site internet du Homenetmen).

Les branches du Homenetmen sont organisées par continent et sous-continent ; Los Angeles appartient à la branche *« Western America »* [11]. Il existe dix-sept sections locales dans la branche d'Amérique de l'Ouest, dont quatorze en Californie et six dans le comté de Los Angeles. La section locale de Glendale, créée en 1978, est le phare de l'organisation avec 2 339 membres en 2009 ; son nom *« Ararat »* renforce sa centralité par référence à la valeur symbolique du mont (cf. chapitre 6). Chaque section locale possède des groupes de scouts et des associations sportives dites « générales » qui utilisent, dans la plupart des cas, les équipements sportifs publics des villes dans lesquelles ces équipements se situent. Si Glendale est incontestablement le centre démographique du Homenetmen dans le comté de Los Angeles et en Amérique de l'Ouest, cette association dispose d'une structure en nébuleuse qui rejoint celle de la population étudiée au chapitre 1.

10. « La devise du Homenetmen « Élève toi et les autres avec toi » est un rappel poignant de l'objectif fondamental d'atteindre l'excellence individuelle et collective », site du Homenetmen, http ://www.homenetmen.com/history.htm, consulté le 15 mai 2009.

11. Amérique de l'Ouest.

Localisation du chapitre	Date de création	Nombre de membres en 1999	Nom du chapitre
Los Angeles, Little Armenia	1968	851	Pas de nom
Montebello	1974	140	Pas de nom
Pasadena	1977	585	Azadamard
Glendale	1978	2 339	Ararat
Vallée de San Fernando	1979	816	Massis
Burbank	1995	264	Sipan

FIGURE 8.3 – Tableau : Les six sections locales du Homenetmen dans le comté de Los Angeles, site internet du Homenetmen

L'organisation Homenetmen est née au début du XXe siècle à Constantinople. L'un des membres d'une association sportive arménienne informelle dans cette ville, Shavarsh Krissian exprima dans son journal *« Manramarz »* la volonté de créer une association sportive arménienne unique, sur le modèle d'une fédération. En 1918, après le génocide, un petit groupe d'Arméniens à Constantinople a décidé de reprendre les plans de Shavarsh Krissian, tué lors du génocide, et de créer le « Homenetmen ». Quatre sections locales sont ouvertes dans différents quartiers de Constantinople. S'ils ne sont pas directement politisés, les membres du Homenetmen sont néanmoins proches du parti Dachnak, qui a dirigé la première république indépendante d'Arménie entre 1918 et 1920. L'annexion du pays par l'Union Soviétique en 1920 et la fermeture forcée des sections locales à Constantinople en 1922 scellent définitivement le sort « immigré » de l'organisation sportive. Dans les années 1920, l'organisation ouvre des sections à Paris, Beyrouth, Marseille, Alep, et dans de nombreuses villes européennes et moyen-orientales où la présence d'immigrés Arméniens est significative. La première section ouverte aux États-Unis est celle de New York en 1921 ; celle de Los Angeles, implantée en 1968, est installée à Hollywood aujourd'hui Little Armenia.

Outre le Homenetmen, indépendant mais proche du parti Dachnak, existe une association sportive : l'*« Armenian Youth Federation »* [12] (AYF) ou encore *« Youth Organization of the Armenian Revolutionary Federation »* [13] (YOARF) qui dépend directement du parti. Cette organisation a été fondée dans les années 1930 à Boston comme branche de la Fédération Révolutionnaire Arménienne, autre nom du Parti Dachnak. Un des piliers de cette association de jeunes est l'athlétisme. Les compétitions sont organisées entre les sections locales mais aussi avec les membres du Homenetmen. Depuis 1934, l'AYF organise des « jeux olympiques » qui font concourir les membres de toutes les sections à l'échelle planétaire.

Les objectifs affichés de ces deux associations athlétiques relèvent de la formule « un esprit sain dans un corps sain », associée à un discours nationaliste :

> *« The mission of Homenetmen is to prepare physically strong Armenians and exemplary citizens with the highest intellectual and spiritual virtues : I-*

12. « Fédération de la Jeunesse Arménienne ».
13. « Organisation de la Jeunesse de la Fédération Arménienne Révolutionnaire ».

by teaching endurance and courage, nationalism and patriotism, abidance of the law and orderliness ;

II- by developing awareness of duty, feelings of responsibility and honour, in a spirit of harmony and cooperation ;

III- by satiating the mind and heart with the noblest of sporting spirit » (Homenetmen) [14].

« The Aims and Purposes of the AYF-YOARF are as follows :

I- to bring together Armenian youth, to work in cooperation with the Armenian Revolutionary Federation towards the establishment of a united, free, and independent Armenia ;

II- to prepare Armenian youth for future membership in the Armenian Revolutionary Federation and active involvement in the Armenian community ;

III- to promote amity among all Armenians in order to engender a mutual commitment for a united, free, and independent Armenia ; and

IV- to foster nationalistic pride amongst all Armenian youth through educational, political, cultural, athletic, and social activities » (AYF-YOARF) [15].

« La soumission à la loi et à l'ordre » passe dans le cas du Homenetmen par l'exercice sportif du corps : répéter des mouvements selon un ordre spécifique pour respecter un ordre social. Le « nationalisme et le patriotisme » sont au cœur de ce qui est un règlement quasi-militaire. S'agissant de l'AYF, la dimension politique de l'individualisation est clairement posée, il s'agit de lutter pour « une Arménie unie, libre et indépendante », position qui passe en partie par les activités athlétiques et d'autres activités sociales collectives. Le motif de l'unité est décliné dans le discours des deux associations : « coopérer, rassembler, promouvoir l'entente entre tous les Arméniens ». L'« unité » des Arméniens tendue vers l'horizon communautaire d'une « Arménie unie » passe par le façonnement des corps et la distribution d'un rôle à chaque individu. L'individu est à la fois « l'unité élémentaire et le produit absolument désingularisé » (Revel, 2008, p. 78) de ces organisations sportives, orientées vers un but nationaliste. Le rôle politique est affiché par certains qui comparent implicitement la compétition sportive à la lutte politique : *« I am part of Homenetmen, I enjoy competitive sports, I believe in the advancement of the Armenian*

14. « La mission du Homenetmen est de préparer physiquement des Arméniens forts et des citoyens exemplaires pourvus des plus hautes vertus intellectuelles et spirituelles :

I- en enseignant l'endurance et le courage, le nationalisme et le patriotisme, la soumission à la loi et à l'ordre ;

II- en développant la conscience du devoir, les sentiments de responsabilité et d'honneur, dans un esprit d'harmonie et de coopération ;

III- en remplissant l'esprit et le cœur de l'esprit sportif le plus noble ».

15. « Les buts et objectifs du AYF-YOARF sont les suivants :

I- rassembler la jeunesse arménienne, pour travailler en coopération avec la Fédération Arménienne Révolutionnaire pour l'établissement d'une Arménie unie, libre et indépendante ;

II- promouvoir l'entente entre tous les Arméniens pour susciter un engagement mutuel pour une Arménie unie, libre et indépendante ;

III- encourager la fierté nationaliste de toute la jeunesse arménienne à travers des activités éducatives, politiques, culturelles, athlétiques et sociales ».

Cause in America » [16], relève un jeune homme de 25 ans né aux États-Unis de parents immigrés originaires d'Iran et vivant à Glendale. La gestion des corps et de leur force physique, « préparer physiquement des Arméniens forts », est un enjeu politique. C'est ce que Michel Foucault appelle une « physique du pouvoir » ou encore une « anatomo-politique », où « le corps est [...] objet et cible du pouvoir » (Foucault, 1975, p. 138).

A la question « appartenez-vous à une organisation arménienne ? Si oui, laquelle ? », un enquêté répond : *« Homenetmen, because it's the best place to develop as an Armenian »* [17]. *« To develop »* signifie en anglais se développer (au sens de progresser) et grandir (croître physiquement et s'améliorer). Comme un tuteur pour une plante, l'organisation sportive permettrait de « pousser droit ». Le sens de ce terme et son utilisation rejoignent les analyses de Michel Foucault qui décrit les processus disciplinaires comme des processus « orthopédiques », visant à redresser, prévenir et corriger, pour marcher dans le « droit chemin ».

La fréquentation des associations sportives arméniennes est souvent présentée par les enquêtés comme un moyen de socialisation et de maintien des « valeurs » arméniennes notamment auprès des enfants, non seulement par les activités sportives, mais aussi par des actions culturelles et religieuses que l'organisation dispense en parallèle. L'organisation, garante de la reproduction des « valeurs », est dotée d'une fonction morale : *« I enrolled my children for Homenetmen because they expose them to a wide variety of Armenian events, and Sunday School, they teach them Armenian values »* [18], explique une femme immigrée originaire du Liban vivant à Pasadena et mère de deux enfants.

Individualisation et divisions de genre

« My children are registered to Armenian sportive associations. My boys are part of the Homenetmen basketball team. My daughter is part of a Hamazkayin dance group » [19] , explique cette enquêtée, originaire de Syrie, ayant trois enfants nés aux États-Unis. Ses fils font partie de l'équipe de basketball, tandis que sa fille fréquente une association culturelle, Hamazkayin, où sont donnés des cours de danse « traditionnelle ». L'association Hamazkayin, a été fondée en 1928 au Caire par un groupe d'intellectuels arméniens. Le but était de créer une organisation éducative pour les jeunes. Comme le Homenetmen, l'organisation a ouvert tout au long du XXe siècle des sections locales dans le monde entier.

La plupart des associations sportives arméniennes associent le sport à une image masculine, dans le droit fil d'une conception quasi-militaire de la discipline des corps

16. « Je fais partie du Homenetmen, j'aime les sports de compétition, je crois dans le progrès de la Cause arménienne en Amérique ».

17. « Homenetmen, car c'est le meilleur endroit pour se développer comme Arménien ».

18. « J'ai inscrit mes enfants au Homenetmen parce qu'ils leur proposent une large variété d'événements arméniens et du catéchisme, ils leur apprennent les valeurs arméniennes ».

19. « Mes enfants sont inscrits dans des associations sportives arméniennes. Mes garçons font partie de l'équipe de basketball du Homenetmen. Ma fille fait partie d'un groupe de danse du Hamazkayin ».

et des esprits associée à la force.

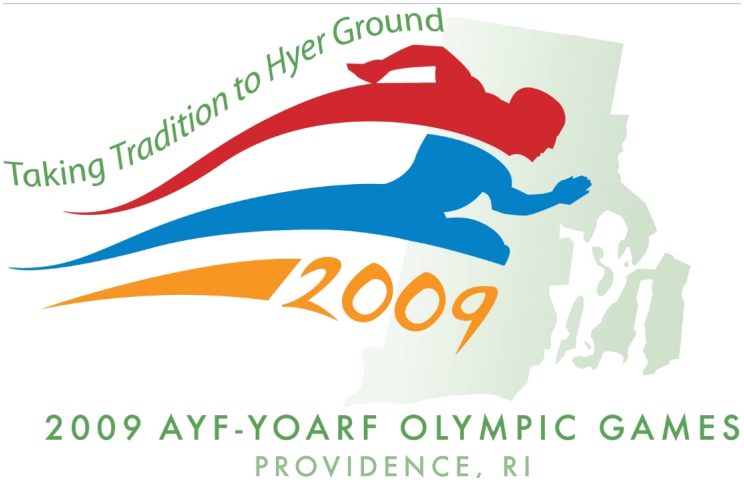

FIGURE 8.4 – Reproduction : Logo des jeux olympiques de l'*« Armenian Youth Federation »* de 2009, ©AYF

L'illustration 8.4 présente le logo des jeux olympiques annuels de 2009 organisés par l'association AYF-YOARF dans la ville de Providence, dans l'état du Rhode Island. La figure d'un corps masculin en pleine course est dessinée sur fond de carte du comté de Providence. Le corps élancé, en pleine vitesse, est composé des trois couleurs du drapeau national arménien. Le slogan des jeux *« Taking tradition to Hyer Ground »,* « Élever la tradition à un niveau *supérieur* » ou plutôt « *supérieurement arménien* », joue sur le terme *« high »,* « haut », dont la prononciation est identique à *« Hye »*, qui signifie « arménien » en arménien. Le superlatif *« higher »* devient *« hyer »* dont la traduction « supérieurement arménien » ou « plus arménien qu'arménien » implique l'idée de s'élever par une identité nationaliste arménienne, désignée par le motif du drapeau.

Les principaux sports pratiqués au Homenetmen et à l'AYF-YOARF sont le football, le basketball, le volleyball, le tennis de table, l'athlétisme et la natation. Les équipes ne sont pas uniquement masculines : le basketball qui est un des sports les plus prisés compte plusieurs équipes féminines à Glendale (section « Ararat »). Néanmoins, les filles restent minoritaires démographiquement, alors que le Homenetmen propose à Glendale des activités de danse « traditionnelle » arménienne, dont les participants sont au contraire et de manière attendue principalement des filles. La danse n'est pas classée dans le registre des sports mais des « activités culturelles », avec la chorale et les cours de dessin et de peinture. Si toutes les activités sont affichées comme étant mixtes, la séparation entre « sport » et « culture » recoupe assez nettement une séparation entre les genres.

Les groupes de danse dite « folklorique arménienne » *[Armenian folk]* sont très nombreux dans le comté de Los Angeles. Les affiches de spectacle couvrent souvent les devantures des magasins tenus par des immigrés arméniens, les ballets sont originaires d'Arménie, en visite à Los Angeles ou arméniens-américains. La danse

« folklorique » met le corps en mouvement selon des codes qui sont censés représenter la « tradition », les « valeurs » arméniennes dans une conception nostalgique et souvent réifiée de la discipline artistique.

Les affiches photographiées sur la devanture d'une épicerie à Glendale (cf. figure 8.5) illustrent tout à fait le processus d'individualisation à l'œuvre à travers la danse : les danseurs sont indifférenciés, portant tous, par groupe, un costume identique. Ils sont photographiés en train de danser collectivement (les ballets comportent également des solistes qui ne sont pas représentés ici). La figure de la pyramide réalisée par les groupes de danseurs sur les deux affiches inspire un ordre hiérarchique où chaque individu est indispensable, tout en étant « invisible » car parfaitement identique à ses co-danseurs.

FIGURE 8.5 – Photographie : Affiches de spectacles de danse arménienne, Glendale, 2006, ©Sarah Mekdjian

Depuis la fin des années 1990, des écoles d'arts martiaux, en particulier de karaté, fréquentés par des hommes, ouvertes et tenues par des immigrés venus d'Arménie, se sont multipliées principalement à Glendale. Je n'ai pas pu mener suffisamment d'entretiens pour avancer des pistes expliquant les raison de la multiplication de ces lieux et la place occupée par ce sport. J'ai interrogé deux personnes qui pratiquaient le karaté dans une école « arménienne ». Le thème de l'auto-défense, c'est-à-dire faire du corps une « arme », et le fait que ce soit un sport « masculin », sont les deux arguments principaux avancés par les deux individus pour justifier le choix de ce sport.

L'étude des salles de banquet, tenues par des particuliers et l'analyse des pratiques sportives organisées par des institutions collectives permet de souligner le

fait que les normes communautaires peuvent à la fois être produites et incorporées par les individus.

Au processus d'individualisation, de catégorisation des individus et de « placement » des corps, s'opposent des modes de résistance à l'échelle individuelle. Les processus de subjectivation correspondent à une affirmation de la singularité du sujet, irréductible à une catégorisation collective. Individualisation et subjectivation s'exercent de manière conflictuelle au sein d'un même individu. Les moments d'assujettissement alternent avec les moments d'affirmations de soi.

8.3 Se singulariser : le récit de vie comme pratique de résistance

Les récits de vie, apparaissent comme des pratiques privilégiées de subjectivation. Se raconter participe souvent à la déconstruction des normes, ou du moins à leur redéfinition et à leur négociation. Les récits de vie recueillis se réfèrent fréquemment aux motifs de la survie et du génocide. Survie et génocide sont deux thèmes qui participent à fixer des lignes communautaires normatives. Pourtant, lorsqu'ils sont mobilisés et interprétés dans les récits de vie individuels, ils deviennent des expressions de résistance aux normes collectives. Survivre n'est plus l'affaire d'un peuple, mais l'affaire d'une personne qui, en quelque sorte, fait sienne l'histoire collective et en devient un acteur à part entière. Le génocide et la survie sont finalement aussi bien individualisants que singularisants, suivant la manière dont ils sont mobilisés. Les discours nationalistes sur la glorification d'un peuple survivant et les discours incitant tous les Arméniens à se « battre » pour faire reconnaître le génocide, sont particulièrement individualisants (les individus sont rendus interchangeables). Par contre, les récits d'histoires familiales ou personnelles de survie aux massacres, ne sont pas nécessairement destinés à alimenter les récits collectifs, ils sont souvent au contraire, des temps narratifs d'affirmation d'une singularité.

8.3.1 La subjectivation ou l'affirmation de soi

Le terme de subjectivation est pensé comme un renversement de l'individualisation. L'affirmation du sujet est affaire de pouvoir, non plus dans sa fonction assujettissante, mais dans sa fonction paradoxalement créative et libératrice. C'est toute la force de la pensée de Michel Foucault d'avoir montré que le pouvoir n'est pas seulement répressif, mais également créatif. Les rapports de force permettent d'envisager et de produire de nouvelles configurations sociales. Dans le cas de la subjectivation, il s'agit pour le sujet de se découvrir lui-même, d'exercer un pouvoir sur lui-même (se connaître, se maîtriser, se distinguer).

Gilles Deleuze décrit la subjectivation comme une série de plissements, le concept de pli ayant été évoqué précédemment au sujet des espaces individuels de représentation des Arméniens et notamment de leurs représentations de l'Arménie. Comment l'histoire collective normative est-elle « pliée », « tordue » dans les récits de vie ?

Les récits de vie, outils spécifiques de collecte de données empiriques en sciences sociales, ne sont évidemment pas mobilisés uniquement dans un contexte d'enquête. Raconter sa vie, par bribes aux amis, aux membres choisis de la famille, est une pratique partagée. Dans la maison de retraite de jour *« Paradise »*, ouverte et tenue par des immigrés arméniens d'Arménie, boulevard Santa Monica à Little Armenia, les personnes âgées, à 80% d'origine arménienne, sont accueillies de 8h à 18h tous les jours. Je me suis entretenue avec L., membre du personnel, qui se charge de tenir compagnie aux pensionnaires et organise les activités hebdomadaires de dessins. L. explique :

> *« every day I work here and I talk with the elderly. We speak Armenian together. I can assure you that I know the whole lifestory of almost all of them. They need to talk about the past, about Irak, Lebanon, Iran, Armenia. What they do the most is comparing their stories with eachother ; a lot of Armenian people say that we all have the same story, we all suffered from the genocide. But if you come here, you will hear hundreds of different stories and anecdotes from the old-world »* [20].

Les « centaines d'histoires et d'anecdotes différentes » narrées par les personnes âgées sont autant de sources de multiplicité dans l'histoire collective arménienne. Le recours à l'anecdote et au récit de vie détaillé permet des formes de singularisation.

Le récit de vie, recueilli et mis en scène tout au long du travail de terrain [21], constitue souvent un moment d'affirmation, un temps où se rejoue l'expérience du déplacement et de l'exil. Appelé également trajectoire, le récit des parcours individuels permet de tracer une sorte de continuité narrative, parmi des discontinuités, matérialisées par les déplacements et les départs. Rendre compte de soi au-delà des discontinuités temporelles et spatiales n'implique pas de narrer dans l'« ordre ». Le récit lui-même est souvent discontinu, entrecoupé de parenthèses. La linéarité ne peut être transcrite dans le récit, quand le temps lui-même est entrechoqué, accéléré, ou encore évanescent. La prise de parole, comme pratique, instaure une forme de continuité, de saisissement de soi, comme sujet. Ce sont de nouvelles lignes d'horizon qui sont tracées ici, non plus normatives mais singularisantes. Se ressaisir au delà de la multiplicité des évènements relève en effet du modèle du kaléidoscope et des lignes d'horizon, entendu comme des formes de synthèse des multiplicités (des espaces, des instants, des représentations).

La notion d'« identité narrative » théorisée par Paul Ricœur (1990) est particulièrement éclairante pour comprendre les enjeux liés aux récits de vie et à l'émergence

20. « Chaque jour je travaille ici et je parle aux personnes âgées. Nous parlons arménien ensemble. Je peux vous garantir que je connais toute la vie de la plupart d'entre elles. Elles ont besoin de parler du passé, de l'Iraq, du Liban, d'Iran, d'Arménie. Ce qu'ils font le plus c'est comparer leurs histoires entre eux ; beaucoup d'Arméniens vous diront que nous avons tous la même histoire, nous avons tous souffert du génocide. Mais si vous venez ici, vous entendrez des centaines d'histoires et d'anecdotes différentes du vieux-monde ».

21. Le récit de vie comme méthode sociologique d'étude des immigrés a été formalisé par les chercheurs de la première tradition sociologique de Chicago et notamment par William Thomas et Florian Znaniecki ([1918-1920] 1996).

d'un sujet temporel dans le récit.

Dans *Temps et récit*, Paul Ricœur montre que la mise en intrigue est le modèle de connexion des événements dans le temps, une forme de synthèse cohérente de leur hétérogénéité.

Les fonctions du récit de vie, de la mise en narration subjective, sont plurielles : il s'agit de ne pas « s'oublier », de « survivre à l'oubli » et de devenir acteur de sa propre histoire. Ce processus permet de s'affirmer dans le présent et de revendiquer un pouvoir sur soi-même et les autres. Le thème proustien de la recherche du temps perdu et le modèle temporel du kaléidoscope est ici éminemment éclairant.

C'est à travers principalement le récit de vie de Hayastan, recueilli par bribes lors de mes séjours de terrain, que je montre comment le motif de la « survie » peut servir de résistance à la domination de l'histoire et des normes collectives.

8.3.2 Récits de vie et de survie : l'affirmation d'un pouvoir vital de résistance

Résister à l'oubli : les thèmes du génocide et de la survie dans le récit de Hayastan

Hayastan (dont le prénom signifie Arménie), est née en Arménie. Elle a émigré aux États-Unis depuis l'Arménie en 1980 et habite Los Feliz. Hayastan aime raconter sa vie, comme elle le dit, *« it helps me not to forgett those who died, the places I left »* [22]. Le récit est une lutte contre l'oubli des autres et des lieux, et par là contre l'oubli de soi. La répétition du récit des événements relatifs à son départ d'Arménie, à sa vie passée en Arménie, à son installation aux États-Unis sonne comme un refrain, qui scande sa vie quotidienne. L'oubli est une menace particulièrement forte pour Hayastan, elle a souffert en 1999 d'une rupture d'anévrisme, qui l'a plongée pendant plusieurs jours dans le coma. Elle articule ainsi souvent le récit familial du génocide, le récit personnel de son immigration et le récit de l'événement traumatique de la rupture d'anévrisme :

> *« I don't want to forget what happened to me, in Armenia, here in Los Angeles. My stroke didn't make me realize that I could die. I knew it before because my father always told me the story of the genocide. But my stroke taught me that you can forget. They call it amnesia. When I was in a coma, it was worse than dying ; I was left but still here. I was forgetting. My daughter helped me recover, not only my physical abilities but my memories ».* [23]

22. « Cela m'aide à ne pas oublier ceux qui sont morts, les lieux que j'ai quittés ».

23. « Je ne veux pas oublier ce qu'il m'est arrivé, en Arménie, ici à Los Angeles. Ma rupture d'anévrisme ne m'a pas fait réaliser que je pouvais mourir. Je le savais déjà avant car mon père me racontait toujours l'histoire du génocide. Mais ma rupture d'anévrisme m'a appris que l'on peut oublier. Ils appellent ça l'amnésie. Quand j'étais dans le coma, c'était pire que mourir ; j'étais partie mais encore là. J'oubliais. Ma fille (la fille aînée de Hayastan est neurologue, spécialiste de la rééducation du cerveau), m'a aidée à me rétablir, pas seulement mes capacités physiques mais aussi mes souvenirs ».

Hayastan s'auto-définit comme une survivante, pour trois raisons : elle a survécu à une rupture d'anévrisme, qui aurait pu l'emporter ou pire la priver de ses souvenirs, elle a survécu au départ d'Arménie, enfin elle est fille de survivants de génocide.

Hayastan affirme son statut de « survivante » hors de l'histoire collective arménienne générale dans son récit de vie. Le « pouvoir » de survivre lui est personnel et subjectif, bien que construit sur fond de récit collectif, au moins familial, du génocide. La subjectivation passe ici par la maîtrise du temps, un temps narratif où sont mobilisés des faits de mémoire hétérogènes. La mémoire, le souvenir du passé à partir du présent, devient l'affirmation d'une force vitale : « les choses « qui ont fait leur temps » n'appartiennent pas simplement à un passé révolu, disparu : parce qu'elles « sont devenues des réceptacles inépuisables de ressouvenirs »[24], elles sont devenues *matière à survivances*[25] » (Didi-Huberman, 2000 a, p. 108). Le concept de survie ou de survivance [*Nachleben*] chez Walter Benjamin explique l'existence dans le présent de « traces » (*ibid.*), de « revenants » (*ibid.*, p. 109), bref de resurgissements que l'on retrouve et qui fondent le modèle temporel du kaléidoscope.

Janine Altounian (2000), dans son ouvrage intitulé *La survivance. Traduire le trauma collectif*, propose une analyse psychanalytique de la survie, définie comme « stratégie inconsciente que les survivants d'une catastrophe collective et leurs descendants mettent réciproquement en place, pour reconstruire sur pilotis les bases précaires d'une vie possible » (Altounian, 2000, p. 1). Le ressaisissement du motif de la survie collective dans l'épisode personnel de la rupture d'anévrisme et dans l'épisode du départ d'Arménie pour les États-Unis constitue une tactique de résistance (Certeau (de) 1990), un procédé de subjectivation. Le temps et l'espace se superposent tel :

> « un vitrail vacillant et momentané » ou, dirons-nous, tel un kaléidoscope. [...] Ce qui vacille ici, ce n'est pas seulement le temps, ce sont les lieux, c'est l'espace. Un lieu s'efforce de se substituer à un autre lieu, de prendre sa place » (Poulet, 1982 [1963], p. 41).

Résister au négationnisme turc, mais aussi aux discours normatifs des institutions politiques arméniennes

Le pouvoir affirmé ici est un pouvoir sur soi, qui permet de s'approprier l'histoire collective et de résister aux normes qui lui sont associées. Dans le cas du génocide arménien, l'histoire collective est particulièrement difficile à porter : elle entraîne des discours nationalistes revendicatifs, construits en réponse au négationnisme du pouvoir turc. Le négationnisme du gouvernement turc est une force d'individualisation inédite et particulièrement traumatisante.

Pour résister au négationnisme, à cette instrumentalisation radicale du pouvoir de l'« oubli », plusieurs tactiques existent : celles adoptées par les principales institutions collectives arméniennes, et celles expérimentées individuellement, le long de parcours de vie. Pour les principaux partis politiques, les modèles de résistance mis

24. Benjamin, 1993 [1927-1940], p. 370.
25. Souligné par l'auteur.

en avant sont des modèles militaires. Les *« fedayis »*, ces soldats prêts à se sacrifier pour lutter contre l'oppression, figures a-temporelles et largement mythiques (cf. chapitre 7), sont les modèles dominants de résistance. J'ai tenté de montrer précédemment comment les pratiques sportives, organisées par certaines associations affiliées à des partis politiques, s'inspiraient d'ailleurs de pratiques militaires.

A l'échelle individuelle, les récits de vie sont souvent l'occasion de rompre avec ces modèles collectifs et normatifs. Les individus s'approprient leurs propres modes de résistance, en les mettant en scène dans leurs récits de vie. Hayastan résiste à l'oubli et au négationnisme par l'affirmation de sa vie, de sa survie « coûte que coûte ». Alors que les institutions instrumentalisent le statut de victime, qui est également un concept juridique, Hayastan, à travers son récit de vie et de manière tout à fait subjective, affirme son statut de « vivante ». Hors des récits et des lieux communautaires de résistance, Hayastan trouve dans son identité narrative les ressorts pour résister.

Les récits en marge de l'histoire collective : définir sa propre place

Sans même aller jusqu'à des événements de vie insolite, certaines histoires individuelles arméniennes sont particulièrement peu connues et peu entendues. En effet, celles-ci se situent « hors » des sentiers dominants que constituent notamment l'histoire du génocide. Aucune histoire migratoire individuelle ne ressemble à une autre. De plus, les événements traumatisants qui ont poussé les Arméniens à migrer et à s'installer aux États-Unis sont particulièrement nombreux. Alors que la majorité des migrations arméniennes vers la Californie date de la fin des années 1960, il est aisément compréhensible que le génocide ne soit pas, pour beaucoup d'immigrés, l'événement qui les a amenés à migrer. Les récits de ces parcours multiples font rarement l'objet d'un traitement collectif par les institutions, officiellement en charge de la mémoire. Le caractère radical, inédit et massif du génocide, mais également les enjeux politiques qui lui sont associés, contribuent à limiter l'écho et la portée de ces récits.

Les modes de subjectivation du génocide sont extrêmement divers, ils varient selon les individus et sont irréductibles à une catégorisation.

Se superposant à l'histoire collective arménienne, pour laquelle le génocide est considéré comme l'événement fondateur de la migration, se trouvent des parcours « autres ». Le récit de vie de L. est un exemple d'un de ces parcours « hors-norme ». L'expression « hors-norme » ne signifie pas que le récit de vie de L. soit dépourvu de codes normatifs, mais indique que ces codes sont différents de ceux fréquemment affichés de manière dominante par les institutions collectives arméniennes. L. résiste en quelque sorte à l'histoire dominante en affirmant la sienne, et tente de trouver une place en tant qu'« arménienne ».

L. a 82 ans en 2008, elle est d'origine arménienne et s'exprime en russe[26], elle

26. Pendant l'entretien, j'ai posé mes questions à L. en anglais, V. T., son neveu les traduisait en russe et me traduisait brièvement les réponses de L. en anglais, pendant que l'entretien était enregistré. J'ai demandé ensuite à un étudiant russophone de m'aider à retranscrire l'entretien. Les propos retranscrits ici en français sont ma propre traduction de l'entretien traduit en anglais

habite à Montebello. Je l'ai rencontrée dans la maison de son neveu, où j'étais invitée à dîner avec Hayastan qui est une amie de la famille. Notre rencontre est d'abord timide, nous échangeons quelques politesses, son neveu insiste auprès d'elle en russe pour qu'elle me raconte sa vie, *« so that she tells you how she became Armenian »* [27]. Après le repas, L. s'assoit à côté de moi au salon et commence son récit. L. est née et a grandi dans une famille arménienne dans la région de Smolensk à l'ouest de l'Union Soviétique. Ses parents se savaient arméniens mais ne parlaient pas la langue. L. ne connaissait que quelques mots en arménien, *« banir* [fromage] *»* et *« pari janabar* [bon voyage] *»*, « j'aimais la sonorité de cette expression *« pari janabar »*, je ne sais plus où j'avais entendu cela, mais c'était comme un rêve ». En 1942, L. a seize ans et est enlevée par des soldats allemands pour devenir ouvrière dans une usine d'armement. Le récit de L. est en décalage avec l'histoire générale des Arméniens ; le traumatisme narré n'est pas celui du génocide ou de ses conséquences en terme d'exil. Il n'est pas non plus un événement centré sur l'« identité » arménienne, puisque L. affirme que jusqu'à la moitié des années 1940, elle se sentait « russe ». Son exil en Ukraine dans des camps de travail puis en Allemagne, à Stuttgart, dans un camp de réfugié arménien ont marqué « sa naissance en tant qu'arménienne » :

> « Les Allemands m'ont prise. Ils m'ont enlevée. Ils venaient chercher des jeunes gens pour travailler dans les usines en Allemagne. A commencé une véritable épopée, chaque élément de ma vie est devenu à la fois un arrêt de mort et une nouvelle naissance. Nous avons été déplacés par train, nous avons roulé pendant des jours, jusqu'en Ukraine. J'ai essayé de m'enfuir quatre fois, en sautant dans la neige quand le train était arrêté et que l'on nous permettait de sortir pour faire nos besoins, et les quatre fois on m'a reprise. Il fallait avoir du courage. Finalement, nous nous sommes arrêtés près de Kiev et pas en Allemagne ; j'ai été employée dans une usine de munition. Je sais encore fabriquer des balles, je n'oublierai jamais. Je suis restée un peu moins d'un an à Kiev. A la fin de l'année 1943, on nous a déplacés dans un autre camp de travail. Nous mangions de la nourriture pour cochon. Après la guerre, il n'était pas question pour moi de rentrer chez moi. Pour Staline, les personnes comme moi, qui avaient travaillé dans des camps de travail allemands, étaient considérées comme des traîtres, si j'étais rentrée, je serais partie en Sibérie. J'ai réussi à quitter l'Ukraine avec le statut de *« displaced people »* ; je n'ai pas dit que j'étais russe, je ne voulais pas y retourner. Les Alliés emmenaient les Juifs et les prisonniers dans des camps de réfugiés dans les zones qu'ils occupaient en Allemagne. Je suis arrivée à Berlin. Et là figure toi quelque chose d'extraordinaire, j'ai retrouvé un oncle de mon village. Lui voulait rentrer en Russie. Il m'a parlé d'un camp de réfugié qui avait été organisé à Stuttgart pour les Arméniens ; il est rentré, il avait vraiment reçu un vrai lavage de cerveau stalinien et moi je suis partie pour Stuttgart, j'y ai rejoint le camp. Nous étions les *« Armenian Displaced People »*. C'est depuis que les Allemands m'ont prise que je me suis sentie arménienne. Je suis devenue arménienne par la guerre, par l'exil, et puis ensuite d'autant plus dans le camp arménien en

par cet étudiant.

27. « Pour qu'elle te raconte comment elle est devenue arménienne ».

> Allemagne. J'y ai rencontré mon mari. Nous nous sommes mariés dans le camp. En 1949, j'ai quitté le camp pour Détroit ; ce sont de riches sponsors arméniens américains qui ont payé pour que la plupart d'entre nous émigre. J'ai passé quatre ans à Détroit ; chaque année me rendait un peu plus arménienne. Aujourd'hui je te parle en russe, mais je sais parler arménien, c'est juste que pour moi le russe est plus facile. En 1953, nous avons quitté Détroit avec mon mari pour la Californie, nous voulions y tenter notre chance. Nous nous sommes installés dans East Los Angeles, avec d'autres Arméniens qui étaient originaires du camp de Stuttgart ; il y a avait alors des disponibilités immobilières. J'ai vécu les émeutes de 1965 à Watts, j'ai aidé les victimes et quelque temps après on a déménagé. On a vécu quatre ans à Monterey Park, puis nous avons déménagé pour Montebello, simplement parce que nous voulions être plus près du centre. Puis d'autres Arméniens ont fait comme nous. Je suis devenue arménienne en dehors de l'URSS, je ne suis jamais allée en Arménie, j'ai appris l'arménien dans le camp de Stuttgart. La guerre m'a fait naître arménienne ».

Ce récit de migration, retranscrit dans sa quasi-intégralité, est doublement « décalé » : l'individu raconte sa « naissance » en tant qu' « arménienne » au travers d'une série d'événements traumatiques, dont la chronologie n'a rien à voir avec le génocide. Le thème de la survie est ici réécrit, non pas selon une histoire commune de peuple arménien « martyr » et « survivant », mais selon une perspective individuelle. La figure du phœnix est associée à une identification arménienne originale.

Les trajectoires présentées sont des lignes de fuite ; elles ouvrent des possibles qui se construisent autour d'événements individuels, d'anecdotes, d'objets *a priori* insignifiants.

Ainsi, dans les paragraphes précédents, j'ai analysé le rapport strictement personnel et subjectif des individus aux thèmes de la survie et du génocide, dans leurs récits de vie. Mais il faut aussi s'interroger sur les mouvements collectifs de résistance. Les résistances aux normes communautaires ne sont pas uniquement individuelles ; elles peuvent aussi prendre des formes collectives.

8.3.3 Le génocide subjectivé : des résistances individuelles aux résistances collectives

Traitement « individuel » et « collectif » du génocide

Le génocide suppose de fait une échelle collective : 1,5 million de morts implique qu'une majorité d'Arméniens aient, de près ou de loin, eu affaire dans leur histoire familiale à l'événement traumatique. Il s'agit bien de mémoires plurielles du génocide, de mémoires subjectives et des mémoires mises en scène dans l'objectif d'une reconnaissance communautaire. Ainsi, et principalement dans les discours des institutions, le génocide est traité comme un événement qui a entraîné la mort d'un corps unique de 1,5 million d'âmes et qui concerne, de fait, « tous les Arméniens », survivants, descendants de survivants, familles ayant ou non vécu le traumatisme à

travers un ou plusieurs de ses membres. Parallèlement, le génocide est aussi présenté comme un événement traumatique personnel et intime.

Il existe un hiatus entre le génocide comme événement de « tous les Arméniens », servant à penser une unité communautaire, et le génocide comme événement singularisant, au sujet duquel les individus, survivants ou non, revendiquent un droit personnel au souvenir et à la reconnaissance. Le passage du « génocide arménien » aux « génocides », de « sujets victimes » à une « communauté de victimes » pose le problème de la relation entre individu et communauté. La question est d'autant plus délicate que l'entreprise génocidaire est une entreprise radicale de négation de la subjectivité : les sujets sont déshumanisés et fondus dans un corps unique à exterminer.

Plusieurs manières d'aborder le génocide, individuelles et collectives, apparaissent. Les voix individuelles servant souvent de points de résistance aux voix collectives dominantes, comme l'ont montré les récits de vie. Mais les paroles individuelles peuvent également servir de support à l'histoire collective et revendiquer une valeur de témoignage, qui serait reconnue par tous. Les témoignages de survivants ont justement cette capacité d'affirmer une singularité individuelle, tout en ayant valeur collective.

Dans l'édition du 3 mai 2008 du bi-hebdomadaire indépendant gratuit et anglophone *« The Armenian Reporter »*[28], consacrée entièrement aux commémorations annuelles du génocide, un article intitulé : *« Tell me I'm a liar, Mr. Consul »*[29] (Lory Tatoulian, p. 5), présente le récit de vie de Ghazaros Kademian, 101 ans et survivant du génocide.

Du récit de vie personnel au témoignage à valeur collective

Le récit de vie de Ghazaros Kademian est narré à la première personne dans l'article écrit par le journaliste Lory Tatoulian. Le journaliste relate les propos que Ghazaros Kademian a lui-même rédigés dans une lettre, adressé au Consul de Turquie à Los Angeles. Lors d'une manifestation devant le consulat de Turquie, le 24 avril 2008, Ghazaros est parvenu à remettre en mains propres cette lettre à un haut fonctionnaire turc. Le journaliste explique que dans la lettre, Ghazaros

> *« wanted to describe, in plain language, the horrors he had went through as a child [...]. More importantly, the 101-year-old Genocide survivor wanted to know why the Turkish government 93 years after initiating the Genocide, was telling him that his true life story of suffering and pain was a lie »*[30].

28. Édition dit de « l'ouest des États-Unis », publiée à Burbank et diffusée en Californie du Sud. L'édition dite de « l'est des États-Unis » est publiée à Paramus dans le New Jersey et diffusée dans plusieurs états de l'est. L'*Armenian Reporter* est le journal arménien strictement anglophone le plus diffusé dans le monde. Fondé en 1967 à New York et publié pour la première fois lors de la même année, le journal possède des correspondants permanents à Erevan, en Arménie, à Washington et à Burbank dans le comté de Los Angeles.

29. « Dites moi que je suis un menteur, Monsieur le Consul ».

30. « [Il] voulait décrire, avec des mots simples, les horreurs qu'il a enduré quand il était enfant [...]. Mais plus important encore, le survivant du génocide de 101 ans voulait savoir pouquoi le gouvernement turc, 93 ans après avoir mis en œuvre le Génocide, lui disait que son véritable récit

La remise de la lettre correspond à un acte de résistance au négationnisme. Ghazaros dépose son récit de vie dans les mains de ceux qui nient son statut de victime d'un crime génocidaire. Le récit de vie sert de résistance individuelle, mais dans ce cas, a une portée également collective. Le recours à la parole singulière du survivant parvient à humaniser un crime qui nie l'humanité des victimes. Ghazaros oppose au déni ce que le journaliste appelle *« his true life story »*[31]. L'article ne fait à aucun moment référence au 1,5 million de victimes ou à tout élément de l'histoire collective du génocide ; c'est une trajectoire subjective qui est mise en scène, mais qui « vaut pour preuve » collective. Le passage d'une parole subjectivée à un témoignage à valeur collective est renforcé quand le journaliste présente les vœux de Ghazaros Kademian pour « son peuple » ; le récit de vie sert à ériger une parole au nom de tous : *« it has been his dream to see the Armenian people return to the Homeland ; to see his people pratice their Christian faith and speak their indigenous language on the ancestral soil »*[32]. La spécificité du témoignage du survivant (Chiantarreto, 2001, Hovanessian, 2004, Altounian, 2000)[33] permet d'associer à la subjectivation, l'élaboration d'une communauté indistinctement impliquée et responsable de la lutte pour la reconnaissance. L'histoire collective s'écrit donc aussi avec les individus, dans un rapport non pas d'opposition mais de complémentarité.

L'exemple suivant présente un mode inédit de mémorialisation du génocide et de résistance au négationnisme. La résistance organisée en réaction à l'assassinat du journaliste arméno-turc Hrant Dink, en faveur de la reconnaissance du génocide, à Istanbul en 2007, est une forme de résistance collective qui se fonde non pas sur l'idée de « communauté arménienne » ou de « diaspora », mais sur des individus. Les résistants ne sont pas fondus dans des ensembles institutionnels collectifs, ils sont au contraire 1+1+1+1+1... Le « un » représente ici Hrant Dink : le slogan « Nous sommes tous Hrant Dink » a été crié dans les rues d'Istanbul comme dans celles de Los Angeles ou de Erevan. De même, le slogan « 1,5 million + 1 » a connu un très grand succès dans le monde entier, y compris à Los Angeles. Le 24 avril 2009, une femme est placée en tête du cortège de commémoration du génocide à

de vie de souffrance et de douleur était un mensonge ».

31. « Son véritable récit de vie ».

32. « Cela a été son rêve de voir le peuple arménien retourner à la Patrie ; de voir son peuple pratiquer sa foi chrétienne et de parler sa langue d'origine sur la terre ancestrale ».

33. Ces quelques mentions bibliographiques n'épuisent pas les sujets du témoignage, des identités narratives et de la figure du survivant. Néanmoins elles ouvrent des pistes particulièrement fécondes de lecture. Les travaux de Martine Hovanessian et Janine Altounian, les uns dans le registre de l'anthropologie, les autres dans celui de la psychanalyse, sont incontournables dans l'approche de ces questions, appliquées au cas arménien et au-delà. Dans le registre littéraire, Krikor Beledian (2001) montre, à partir des œuvres littéraires des immigrés Arméniens post-génocide en France, que, dans ce contexte, l'écriture du génocide correspond plus à des *traces,* qu'à une écriture testimoniale. Celle-ci semble trop difficile à faire émerger dans un contexte post-traumatique inédit. L'exil est bien plus abordé que le génocide lui-même. Krikor Beledian explique que le génocide surgit « dans les plis thématiques de l'exil » (Beledian, 2001). A travers cet exemple, on voit à nouveau combien la parole, ici la mise en récit d'un témoignage, a été soumise à de multiples variations. Si les témoignages des survivants font aujourd'hui partie des récits collectifs, au point que certaines figurent dans des journaux de grande audience, leur émergence a été particulièrement difficile (Beledian, 2001, Altounian, 2000, Hovanessian, 2004).

Erevan en Arménie, elle porte une pancarte « 1 500 000 + 1 » (cf. figure 8.6).

FIGURE 8.6 – Photographie : Femme tenant une pancarte « 1,5 million+1 » à Erevan en souvenir de Hrant Dink, 24 avril 2009, ©Matt Robinson, Reuters.

Le slogan singularise les victimes du génocide et fait de l'histoire collective une histoire des individus, à l'opposé d'une histoire communautaire.

« 1,5 million + 1 », « Nous sommes tous Hrant Dink » : l'émergence d'une histoire des individus

Le 19 janvier 2007, Hrant Dink, directeur de la publication et fondateur du quotidien bilingue arméno-turc *Agos,* est assassiné froidement au pied du siège de son journal en pleine rue d'Istanbul. Hrant Dink, non-affilié à un parti politique arménien, défendait un point de vue pacifique de réconciliation arméno-turque. Il publiait dans ses colonnes des points de vue éclairés sur la nécessité du dialogue et la compréhension mutuelle. Quelques jours après, le jeune homme qui a commis le crime est arrêté, sans que la lumière n'ait été faite sur les commanditaires de l'assassinat. L'émotion, dans les milieux progressistes turcs et dans les milieux arméniens de Turquie et du monde est à la mesure de la violence et de la brutalité de l'événement. Dans la nuit suivant le meurtre, dix mille personnes défilent dans Istanbul pour défendre la liberté de la presse et dénoncer un crime que beaucoup considèrent comme un crime d'État. Aux États-Unis la nouvelle se propage très vite, via les journaux, les chaînes de télévision et de radio arméniens. Dans le comté de Los Angeles, des veillées religieuses sont organisées par les Églises, des regroupements silencieux se forment spontanément à Glendale devant l'église St Mary ou encore au Monument des Martyrs du génocide à Montebello. L'Église apostolique arménienne relevant du catholicossat d'Etchmiadzin, particulièrement influente en Turquie auprès des Arméniens, avait invité Hrant Dink quelques mois avant sa mort

pour une série de conférences à l'archevêché de Burbank. L'archevêque Hovnan Derderian décide de réunir ses conseillers et le comité de direction de l'*« Organization of Istanbul Armenians »*[34], pour décider d'un programme commémoratif et pour organiser une collecte de dons à adresser à la famille du défunt.

Hors du cadre institutionnel, des centaines de personnes convergent spontanément dans les églises, allument des bougies et se rassemblent. Un jour après le meurtre, les slogans, précédemment évoqués, commencent à apparaître sur les pancartes que brandissent silencieusement les personnes recueillies devant les églises puis devant le consulat de Turquie à Los Angeles.

Comparant le temps passé du génocide au temps présent du déni, le slogan fait de Hrant Dink une victime du génocide : le slogan choque mais séduit. Certaines personnes arméniennes interrogées dénoncent ce slogan en ce qu'il désingulariserait les victimes du génocide : les morts de 1915 ne peuvent être comparés à aucun autre mort. L'argument de l'unicité du génocide est mobilisé. Mais la plupart des réactions que j'ai recueillies le 24 avril 2007 à Little Armenia, sont favorables à ce slogan. Hrant Dink est considéré comme un « martyr », au même titre que les victimes directes du génocide en 1915.

Les 1,5 million de victimes sont singularisées par l'addition distincte d'un individu, en l'occurrence Hrant Dink. Ce nombre, contesté par les autorités turques, revient systématiquement dans la rhétorique de la reconnaissance. Il est brandi, répété, affirmant l'échelle du crime de masse et le caractère collectif du traumatisme. Le slogan « 1,5 million + 1 » permet de considérer ce qui est généralement traité comme une « communauté » de victimes, comme une addition d'individus : 1+1+1..., 1,5 million de fois...plus un ultime « un », représenté par Hrant Dink. L'échelle collective, définie par un crime de masse radicalement totalitaire et individualisant, vacille devant l'addition d'un sujet. Le portrait de Hrant Dink brandi dans les rues de Los Angeles mais aussi à Istanbul donne également un visage aux Arméniens d'Istanbul et de Turquie et aux intellectuels turcs progressistes, qui luttent contre le négationnisme. Si la voix de Hrant Dink s'est tue (bien que le journal « Agos » n'ai jamais cessé d'être publié depuis la mort de son fondateur et rédacteur en chef), son visage, son parcours deviennent des motifs d'identification. Identification des Arméniens de Turquie, identification aussi des visages des victimes du régime ottoman puis turc. Le recours classique à l'échelle collective (1,5 million) pour affirmer la mesure du crime est ici complété par la distinction d'un parcours individuel. Hrant Dink, dans le slogan « 1,5 million + 1 », n'est pas érigé en porte-parole héroïque ou martyr (ce qui a été par ailleurs fait dans de nombreux discours) ; il est « un de plus », à la fois distinct et indistinct, rendant terriblement concret le nombre de 1,5 million.

Ce statut de victime « de plus » a eu un écho particulièrement fort dans l'opinion publique turque, qui pour la première fois et de manière tout à fait inédite, exprime significativement une reconnaissance de la présence des Arméniens en Turquie et de leurs droits fondamentaux. Quelques jours après l'assassinat, des milliers de turcs défilent dans les rues d'Istanbul en brandissant des pancartes de formats tous simi-

34. « Organisation des Arméniens d'Istanbul ».

laires (pancartes rondes, lettres blanches sur fond noir) où figuraient principalement les slogans : « nous sommes tous Hrant Dink » et « nous sommes tous des Arméniens » en turc (*« Hepimiz Hrant Dink'iz », « Hepimiz Ermeniyiz »*), en arménien (*« Menk polorys Hrant Dink », « Menk polorys Hay enk »*) et en kurmanci, langue kurde, (*« Em Henû Hrantin »*). La photographie 8.7 illustre la foule réunie le jour de l'enterrement de Hrant Dink, avec les pancartes affichant au premier plan les slogans en turc, et au second plan, en arménien. Ces slogans seront repris par les manifestants dans le monde, notamment à Los Angeles.

FIGURE 8.7 – Photographie : Procession funéraire en souvenir de Hrant Dink le 23 janvier 2007, jour de son enterrement, Istanbul, ©Lynsey Addario

La résistance collective oscille entre subjectivation et individualisation : tous les manifestants sont rendus interchangeables, ils portent les mêmes pancartes et sont « tous Hrant Dink ». Néanmoins, l'individualisation ici ne correspond pas à l'assujettissement à une norme collective. Les manifestants choisissent de se représenter sous la figure unique d'un individu (ou d'un peuple, « les Arméniens »), pour reconnaître sa voix. Hrant Dink est incarné par chacun des manifestants, on peut parler de la production d'une « unité singularisante » ou encore d'une « communauté subjectivée » de résistants.

Si l'affirmation de la singularité de récits de vie permet de résister aux grands récits communautaires, certains types de récits personnels viennent également nourrir l'histoire collective, comme le montre l'exemple des témoignages. Résister au pouvoir communautaire normatif ou au contraire renforcer certains éléments de ce pouvoir ne sont pas des actes univoques. Les modes d'assujettissement comme de résistance sont pluriels. Ainsi, il serait tout à fait réducteur d'opposer strictement « liberté » individuelle à « assujettissement » collectif : les individus participent eux-mêmes à

la production de formes normatives d'assujettissement, tandis que les formations collectives peuvent être des outils de résistance.

Le pouvoir est une force productive, qui entraîne l'émergence de dispositifs multiples. Il met en mouvement le kaléidoscope, en produisant à la fois des lignes d'horizon communautaires et des formes de résistances à ces horizons. Après avoir envisagé ces dispositifs à l'échelle individuelle, nous abordons des formes de matérialisation spatiale des normes communautaires à l'échelle d'un quartier, de l'espace collectif. Nous avons évoqué précédemment les salles de banquet, comme des dispositifs spatiaux normatifs à l'échelle fine. A l'échelle de la ville de Los Angeles, la création de Little Armenia, territorialisation symbolique, participe également d'une tentative de quadrillage de l'espace et de contrôle des individus. Mais les dispositifs de pouvoir prennent aussi des formes différentes quand il s'agit de normer directement les corps et les populations, par le biais de production d'espaces collectifs.

Étudier les modes de production de Little Armenia, revient à envisager une série de discours et de pratiques. Clôturer l'espace, le désigner, le catégoriser, sont des actes de pouvoir qui servent des intérêts divers. Quelles normes sont mobilisées pour tenter de clore les horizons et de contrôler l'espace et quelles résistances s'y opposent ?

Chapitre 9

Tentatives de délimitation d'un espace normatif : le cas de Little Armenia

Le pouvoir, comme force productive, contribue à la création d'espaces normatifs. La désignation d'une portion du quartier d'East-Hollywood par le nom « Little Armenia » en fournit un exemple. Quels acteurs sont à l'origine de cette création et quels discours et pratiques sont mobilisés pour justifier la production d'un espace « identitaire » délimité ? Comment sont produits ces pratiques et ces discours normatifs ? Sont-ils uniquement l'œuvre d'institutions communautaires ; les individus eux-mêmes contribuent-ils à produire des normes spatiales ?

En suivant la pensée de Michel Foucault, peut-on lire les modes de production de Little Armenia à partir du couple des dispositifs disciplinaires, qui contribuent à clôturer et réduire l'espace et des dispositifs sécuritaires, qui, au contraire, participent au contrôle de l'espace en « laissant faire » les logiques de multiplicité ?

9.1 Clôturer et « laisser faire » : des stratégies complémentaires de pouvoir

Discipline et sécurité sont deux techniques d'exercice du pouvoir analysées par Michel Foucault : les mécanismes disciplinaires clôturent l'espace, le quadrillent et assignent des places aux individus ; les dispositifs sécuritaires n'ont plus pour fonction de clore, mais de « laisser faire ». Le « laisser faire » ne signifie pas l'absence de mesures de contrôle, mais le recours à des dispositifs indirects de surveillance. Affirmer l'existence de menaces permet à des dispositifs sécuritaires de se mettre en place : ceux-ci ne tentent pas d'interdire ou d'exclure ce qui est identifié comme la source du danger, mais à laisser faire, au profit d'une « auto-régulation », qui doit garantir un ordre. La peur instaurée, un nouvel ordre social s'exerce.

La discipline enferme et fixe des limites tandis que la sécurité garantit et assure une circulation normée. La première est « centripète », « elle concentre, elle centre,

elle enferme », tandis que la seconde est « centrifuge », « elle élargit, elle intègre sans cesse de nouveaux éléments » (Foucault, 2004 [1978], p. 46) :

> « La discipline architecture un espace et se pose comme problème essentiel une distribution hiérarchique et fonctionnelle des éléments, la sécurité va essayer d'aménager un milieu en fonction d'événements ou de série d'événements ou d'éléments possibles ». (Foucault, 2004 [1978], p. 22).

La distinction entre ces deux modes de pouvoir ne relève pas d'une opposition : dispositifs disciplinaires et sécuritaires sont complémentaires, et sont produits conjointement par des mêmes acteurs sociaux (dans le cas de Little Armenia, par les autorités municipales, par certains commerçants arméniens du quartier, et par des membres d'organisations politiques arméniennes).

Les dispositifs disciplinaires consistent à « répartir dans l'espace ; ordonner dans le temps ; composer dans l'espace-temps une force productive dont l'effet doit être supérieur à la somme des forces élémentaires », c'est-à-dire à réduire les multiplicités, explique Gilles Deleuze (Deleuze, 1990, texte en ligne), à partir d'une analyse de la pensée de Michel Foucault. Il s'agit de « strier » l'espace, selon la terminologie de Gilles Deleuze et Félix Guattari, de le quadriller pour le contrôler. Le temps mobilisé, pour justifier la création d'un territoire communautaire, est un temps cyclique, appelant la reproduction et le retour à une forme de temps utopique. Les lignes d'horizon spatio-temporelles sont « bouclées » pour constituer des formes circulaires.

Le mode sécuritaire de production de l'espace est plus sophistiqué : le dispositif est indirect et ne consiste plus à clore l'espace, mais à le contrôler par des biais détournés, notamment par l'affirmation de menaces, qui appellent des mesures préventives. L'argument sécuritaire oscille entre protection et répression ; il assurer un ordre, tout en permettant aux circulations d'avoir lieu, sans avoir recours exclusivement à des mesures restrictives.

La création de la désignation Little Armenia permet d'analyser les discours et les pratiques attachés à la production d'un espace tendu vers le projet communautaire d'homogénéité et d'unité, mais aussi vers le projet politique multiculturel de la municipalité de Los Angeles.

En quoi la création de Little Armenia relève-t-elle de dispositifs à la fois disciplinaire et sécuritaires ?

9.2 Quand dire, c'est faire : désigner Little Armenia, clôturer l'espace

9.2.1 Little Armenia : un nom-clôture

La désignation « Little Armenia » implique une forme de matérialisation dans l'espace. Si « dire c'est faire », selon les mots de John Austin, dire « Little Armenia » consiste à dresser des panneaux et à tracer des frontières sur une carte. Little Armenia est un « nom-clôture ». La clôture d'un périmètre de désignation sur une

carte, et sur le terrain, par le biais du mobilier urbain, signe l'acte de fondation du quartier.

La création de Little Armenia a été initiée par des commerçants du quartier en 1999, puis autorisée par les autorités municipales de Los Angeles en 2000. La demande de désignation a été formulée en 1999 par six commerçants arméniens auprès de Jackie Goldberg, représentante du 13e District de la ville de Los Angeles, qui comprend le quartier d'East-Hollywood. La demande déposée, le processus d'obtention de la désignation a consisté à réunir 10 000 signatures à une pétition se prononçant en faveur de la désignation auprès de résidents et/ou de commerçants du quartier. S'agissant de Little Armenia, l'objectif fut atteint en cinq mois : les six commerçants, rejoints par plusieurs dizaines d'autres résidents et commerçants, ont organisé des repas gratuits et des réunions d'information dans certains restaurants ou salles de banquets arméniens du quartier. La pétition a été diffusée par des bénévoles recrutés pour faire du porte à porte. La plupart des chaînes de télévision et journaux arméniens-américains diffusés à Los Angeles se sont fait l'écho de cette campagne. A l'église Saint Garabed, dans le quartier d'East-Hollywood, la pétition était présentée à côté des troncs recueillant les offrandes. Une fois les signatures recueillies, les six commerçants ainsi que quelques résidents ont défini avec Jackie Goldberg et le service de l'aménagement de la ville de Los Angeles, un périmètre précis devant recevoir la désignation.

La motion, officialisant la désignation «Little Armenia», votée le 6 octobre 2000 par le conseil municipal de Los Angeles s'adressait au Département des Travaux Publics *[Department of Public Works]*, celui-ci devant : *«to provide the necessary resources to implement the designation of « Little Armenia» [...], to design and install signs at appropriate locations in order to identify «Little Armenia»»* [1]. Les lieux qui conviennent à l'implantation des bannières sont déterminés par les limites du quartier, clairement définies dans le procès-verbal officialisant la désignation et rendu public par le Conseil Municipal de Los Angeles le 6 octobre 2000 :

> *« Little Armenia is defined by the Los Angeles City Council as the area bounded on the north by Hollywood Blvd between the 101 Freeway and Vermont Ave, on the east by Vermont Avenue from Hollywood Blvd to Santa Monica Blvd, on the south by Santa Monica Blvd between Vermont Ave and U.S. Route 101 and on the west by Route 101 from Santa Monica Blvd to Hollywood Blvd ». (Adopted on 6 October 2000) »* [2].

La mesure officialisant la désignation revient à « marquer l'espace », c'est-à-dire à installer des panneaux officiels aux quatre intersections du rectangle que dessine le quartier. Chaque intersection possède deux panneaux, orientés chacun dans le sens

1. «Fournir les ressources nécessaires pour mettre en œuvre la désignation de «Little Armenia» [...], créer et installer des panneaux dans les lieux appropriés pour identifier «Little Armenia»».

2. « Little Armenia est définie par le Conseil Municipal de Los Angeles comme « le quartier délimité au nord par le boulevard Hollywood entre l'Autoroute 101 et l'avenue Vermont, à l'est par l'avenue Vermont du boulevard Hollywood au boulevard Santa Monica, au sud par le boulevard Santa Monica entre l'avenue Vermont et la Route US 101 et à l'ouest par la Route 101 du boulevard Santa Monica au boulevard Hollywood » (Adopté le 6 octobre 2000) ».

de la circulation (cf. figure 1.7). Les panneaux sont sur le modèle de ceux qui servent à désigner l'ensemble des quartiers de Los Angeles. « Little Armenia » est écrit en lettres blanches sur fond bleu, surmonté par les armoiries de la ville (cf. figure 9.1). L'aménagement des panneaux marque l'influence des commerçants, mais permet également d'affirmer le pouvoir de la mairie de Los Angeles.

FIGURE 9.1 – Photographie : Panneaux municipaux indiquant « Little Armenia » ainsi que les bureaux du représentant du 13e district et conseiller municipal, Eric Garcetti, Little Armenia, 2008, ©Cobalt123, Flickr

La présence des armoiries de la ville illustre le caractère officiel de la désignation. A l'intersection de l'avenue Western et du boulevard Hollywood, le panneau « Little Armenia » est surmonté par le panneau officiel signalant la présence des bureaux d'Eric Garcetti : *« Eric Garcetti. Councilmember 13th District. 5500 Hollywood Bl. 4th Floor. Field Office »*[3] (cf. figure 9.1). La désignation officielle Little Armenia relève d'un dispositif disciplinaire, qui contribue à affirmer la souveraineté des autorités municipales, le but étant de « brancher l'efficacité politique de la souveraineté sur une distribution spatiale » (Foucault, 2004 [1978], p. 16).

Le quadrillage du quartier par les panneaux officiels est une première étape de marquage de l'espace, qui est renforcée par un second processus : outre des panneaux officiels dans les rues, les commerçants revendiquent en 2007 l'aménagement d'un panneau autoroutier le long de l'autoroute 101 annonçant *« Little Armenia, next exit »*. Après avoir créé le périmètre du quartier, les commerçants surenchérissent et souhaitent mieux encore fixer les contours.

3. « Eric Garcetti. Conseiller municipal, 13e district. 5500 boulevard Hollywood. 4e étage. Bureau local ».

9.2.2 Affirmer un pouvoir, renforcer les contours

Les commerçants, responsables du projet de création de Little Armenia en 1999, décident en 2007 de fonder une chambre de commerce de Little Armenia, qui ferait partie de l'*« Armenian-American Chamber of Commerce »* (AACC), basée à Glendale. L'AACC regroupe des commerçants arméniens dans l'ensemble du comté de Los Angeles, pour faciliter la mise en réseau de ressources diverses. Créée officiellement en 2007, mais fonctionnant depuis 2005, la section de Little Armenia a pour but d'aider les commerçants du quartier à se développer ; elle regroupait quatre-cent membres en 2009. Elle s'est fixée plusieurs objectifs pour accroître la visibilité de l'espace.

Une première série de revendications a été formulée en 2005, par le biais d'une pétition adressée au représentant du 13e District, Eric Garcetti, qui a remplacé Jackie Goldberg en 2000 à la tête du 13e District. L'implantation de deux panneaux *« Little Armenia. Next exit »* sur chaque côté de l'autoroute 101 à hauteur du boulevard Santa Monica est la première demande formulée ; elle a été satisfaite le 21 mai 2009, comme le relate l'article intitulé *« Exit Little Armenia : Hollywood Freeway to get a new sign »* [4] publié dans l'édition du 21 mai 2009 de l'« Armenian Reporter » :

> *« The sign will reinforce the identity of the Little Armenia community, said Sam Kbushyan, president of the Little Armenia chamber chapter. « This will be the second sign installed for Little Armenia », he noted, adding that the first sign was the original designation received from the City of Los Angeles in 2000 to mark the Little Armenia community boundaries »* [5].

D'autres demandes ont été présentées notamment par le biais du site internet *www.littlearmenia.com*[6], sur lequel depuis 2005 une pétition peut être signée et envoyée par les internautes à l'adresse électronique d'Eric Garcetti.

« Dear Councilman Garcetti,

> *I am truly grateful and proud to have an area in Hollywood named Little Armenia. I strongly believe that this growing community is an integral part of today's Hollywood. With your assistance, it can also become a major tourist attraction for visitors from all over the world.*
>
> *Please allow me to make a few suggestions which will help improve the visibility of Little Armenia :*

4. « La sortie Little Armenia : l'autoroute Hollywood a un nouveau panneau ».

5. « Le panneau va renforcer l'identité de la communauté de Little Armenia, explique Sam Kbushyan, président de la chambre de commerce de Little Armenia. « Ce sera le second panneau aménagé désignant Little Armenia », relève-t-il, ajoutant que le premier panneau était celui de la désignation reçue par la Ville de Los Angeles en 2000 pour marquer les limites de Little Armenia ».

6. Ce site internet a été créé en 2001 par un résident du quartier, aujourd'hui vivant à Glendale, mais toujours « webmestre » du site. Le but du site est principalement de servir d'interface publicitaire aux commerçants du quartier : ceux-ci payent un abonnement et leurs commerces, avec leurs coordonnées, figurent sur le site. On trouve également un forum de discussion, au sein duquel les sujets abordés varient de l'avenir du quartier à la recherche d'emplois. Le texte de la pétition figure dans un dossier du forum intitulé « Little Armenia & Hollywood ».

• *Post freeway signs to indicate exits to Little Armenia. [...] I think that most people traveling on the 101 Freeway do not realize where Little Armenia is located, or that it even exists, for that matter.*

• *Post street signs on both Hollywood and Sunset Boulevards pointing to St. Garabed Armenian Church. This church plays an important role in the faith of the surrounding Armenian community. Unfortunately, it is inconspicuously located and street signs are required to allow residents and visitors alike to find it easily.*

• *Rename a street in Little Armenia to further reflect the important presence of this Armenian community within your Council District.*

• *Create and print brochures with a map of Little Armenia highlighting important Armenian centers, well established businesses, and other places of cultural importance.*

• *Reconstruct some community buildings to give them an Armenian "flavor" by using traditional Armenian architecture and, perhaps, giving them Armenian names.*

With the achievement of the above suggestions, "Little Armenia" will become more than just a name. I am hopeful that you, as our representative in the City Council, will encourage this proposal by initiating projects and having them realized with the support of the vast and influential Armenian community. Together, we can put Little Armenia on the map and make it a destination for the thousands of tourists that already visit Hollywood every year.

Sincerely, [Place you name here] »[7]

7. « Monsieur le Conseiller Municipal Garcetti,

Je suis profondément reconnaissant et fier qu'une portion d'Hollywood soit appelée Little Armenia. Je pense fermement que cette communauté grandissante fait tout à fait partie du Hollywood actuel. Avec votre aide, [le quartier] peut aussi devenir une grande destination touristique pour des visiteurs du monde entier. Permettez-moi de faire quelques suggestions qui aideront à améliorer la visibilité du quartier :

• Afficher des panneaux signalétiques pour indiquer les sorties vers Little Armenia. [...] Je pense que la plupart des gens conduisant sur l'Autoroute 101 ne réalisent pas où se trouve Little Armenia, ou même que le quartier existe, pour cette raison [l'absence de panneaux].

• Afficher des panneaux signalétiques le long du boulevard Hollywood et Sunset signalant l'église Saint Garabed. Cette église joue un rôle majeur dans la pratique religieuse de la communauté arménienne environnante. Malheureusement, elle se situe dans un endroit discret et des panneaux sont nécessaires pour permettre tant aux résidents qu'aux visiteurs de la trouver facilement.

• Renommer une rue dans Little Armenia pour mieux refléter la présence importante de la communauté arménienne dans votre District.

• Créer et imprimer des brochures avec une carte de Little Armenia soulignant les centres arméniens importants, les commerces bien établis et d'autres lieux culturellement importants.

• Reconstruire certains bâtiments du quartier pour leur donner une « allure » arménienne en utilisant l'architecture traditionnelle arménien et peut-être leur donner des noms arméniens.

Avec la réalisation de ces suggestions, « Little Armenia » pourra devenir plus qu'un simple nom. J'espère que vous, en tant que notre représentant au Conseil Municipal, encouragerez cette de-

Cette pétition a été rédigée par le webmestre du site *« www.littlearmenia.com »*, ancien résident du quartier et par plusieurs commerçants, aujourd'hui membres de la Chambre de Commerce de Little Armenia. Elle témoigne, comme le processus qui a abouti à la création de Little Armenia, d'une volonté de reconnaissance. La première suggestion concerne la nécessité d'afficher des panneaux signalétiques, qui viendraient renforcer matériellement les délimitations du quartier. Les panneaux sur l'autoroute ont autant pour but de clore l'espace que de l'ouvrir, notamment à de potentiels visiteurs. L'autoroute 101 qui mène au sud à Downtown et au nord à la Vallée de San Fernando est un axe particulièrement fréquenté et donc stratégique pour rendre visible l'espace. Les suggestions pour « améliorer la visibilité du quartier » partent du renforcement des « frontières ». La deuxième suggestion consiste à ériger l'église Saint Garabed (cf. figure 6.6) en centre du quartier, également par le biais de panneaux signalétiques. Sa centralité est justifiée par son « rôle majeur dans la pratique religieuse » non seulement des « résidents » du quartier mais aussi « de la communauté arménienne environnante ». Un modèle centre-périphérie hiérarchique (renforcer des « frontières » et rendre visible un centre à ériger en haut-lieu) influence fortement les demandes d'aménagements. Les trois derniers points évoqués visent à rénover le quartier, pour créer une vitrine touristique. Les commerçants tentent ainsi de trouver une place dans la hiérarchie disciplinaire du contrôle de l'espace, au sommet duquel se trouve la municipalité, qui a le pouvoir de donner les autorisations de délimitations.

Au couple des commerçants et des autorités municipales qui vient d'être envisagé, s'ajoutent les tentatives de contrôle de l'espace du parti Dachnak qui cherche aussi à affirmer sa présence dans le quartier, alors qu'il n'a pas participé à sa création. Ses outils de communication politique reviennent également à délimiter l'espace.

9.2.3 Clôturer, un outil de propagande pour le parti Dachnak

Little Armenia peut être considérée comme le support d'une stratégie de communication politique, autrement dit d'une propagande, menée par le parti Dachnak. Le parti possède son siège et la plupart des sièges des associations qu'il finance à Glendale. Soutenu majoritairement par les Arméniens issus du Moyen-Orient, en particulier du Liban mais aussi d'Iran, sa localisation à Glendale, où cette population est démographiquement majoritaire (cf. cartes 1.26 page 48, 1.25 page 47, 1.24 page 47), s'explique logiquement. La population arménienne résidant à Little Armenia, est composée d'une part significative d'immigrés originaires d'Arménie, parmi lesquels le parti a actuellement beaucoup moins d'influence (cf. chapitre 8). Little Armenia constitue donc une sorte de « front pionnier » pour le parti. Lors d'un

mande en initiant des projets et qu'ils seront réalisés avec l'aide de l'importante et influente communauté arménienne. Ensemble, nous pouvons placer « Little Armenia » sur la carte et en faire une destination pour des milliers de touristes qui déjà visitent Hollywood chaque année.

Avec mes salutations,
[Inscrire votre nom ici] ».

entretien mené avec un des membres dirigeants de la section locale de Glendale, celui-ci a utilisé l'image d'une « zone à conquérir ». L'intérêt de séduire les immigrés issus d'Arménie est double pour le parti Dachnak : renforcer son pouvoir à Los Angeles, et par là aux États-Unis (notamment en élargissant le nombre de personnes susceptibles de faire des dons, de s'engager bénévolement), mais aussi renforcer son pouvoir en Arménie. Si les immigrés d'Arménie ont une bonne image du parti, ils pourront influencer le vote de leurs proches restés en Arménie ou, s'ils ont gardé le droit de vote, contribuer directement à élire des membres du Dachnak.

La création officielle de Little Armenia permet au Dachnak la mise en œuvre de plusieurs stratégies destinées à accroître sa visibilité. Ces stratégies ont pour point commun d'être des formes de territorialisation par l'usage de symboles temporels de pouvoir. Le parti affirme sa présence dans le quartier en affichant les motifs de l'histoire de l'Arménie, selon sa propre interprétation de la chronologie. Ainsi, c'est 1918 qui est la date-symbole choisie par le parti pour s'affirmer dans Little Armenia, il s'agit de la date de fondation de la première République indépendante d'Arménie, dans laquelle le Dachnak a joué un rôle central.

Le Dachnak ou l'affichage de bannières évoquant la première république indépendante d'Arménie

Décorer la vitrine Little Armenia aux « couleurs » du parti est une stratégie décidée et mise en place peu de temps après la création du quartier. Pour ce faire, le choix s'est porté sur l'implantation de bannières (cf. photographie 9.2) le long des artères principales du quartier, dans une logique de surenchère par rapport aux panneaux officiels déjà implantés. Trente-neuf premières bannières ont été érigées dès 2003 par l'organisation *« Armenian Youth Federation »,* affiliée au parti Dachnak. En 2004, vingt-quatre ont été ajoutées, et en 2006, encore quarante ont été installées : *« Last year, [...], in cooperation with local businesses, the AYF was able to erect about fourty « Welcome to Little Armenia » light post banners throughout the area »* [8], explique un communiqué de presse de l'organisation, publié le 16 juillet 2007 sur son site internet (http ://www.ayfwest.org/, site consulté en juillet 2009). Dans un article de l'édition du 2 juin 2007 de l'*Armenian Reporter* intitulé *« « Little Armenia », an official and proud designation »*, la journaliste rappelle que *:*

> *« a few years after the City Hall made the name change official, the Armenian Youth Federation teamed up with the Los Angeles City Council to place banners and install street signs that mark the neighborhood as « Little Armenia » »* [9].

8. « L'année passée, [...], en coopération avec les commerces locaux, la Fédération de la Jeunesse Arménienne a pu ériger 40 bannières « Bienvenue à Little Armenia » sur des lampadaires dans tout le quartier ».

9. « Quelques années après que la mairie ait officialisé le changement de nom, la Fédération de la Jeunesse Arménienne a fait équipe avec le conseil municipal de Los Angeles pour disposer des bannières et installer des panneaux dans les rues, afin de clairement désigner le quartier comme étant « Little Armenia » ».

Rectangles d'un mètre de long, les bannières présentent les couleurs du drapeau de la République d'Arménie, le Mont Ararat et le monument de Sardarabad : *« With the depiction of the Tri-color, Sardarabad Monument, and Mount Ararat, banners have added a touch of Armenia to the community »* [10], précise un autre communiqué de presse de la Fédération de la Jeunesse Arménienne, daté du 28 septembre 2004 (*ibid.*). Le nom du parti n'apparaît pas directement sur les bannières, mais l'affichage publicitaire de noms de journaux ou de chaînes de télévision affiliés au parti, est une manière détournée d'affirmer sa présence.

FIGURE 9.2 – Photographie : Bannière *« Welcome to Little Armenia »*, Little Armenia, 2009, ©Surrealpinguin, Flickr

Les bannières érigées par le parti Dachnak surcodent l'espace, déjà désigné par les panneaux municipaux. Affirmation symbolique de pouvoir, elles rejoignent la réflexion menée sur les lignes d'horizon territoriales. Sur la bannière, un des symboles les plus significatifs d'affirmation de pouvoir par le parti, est le monument de Sardarabad, qui se situe en Arménie, dans la plaine du Mont Ararat, à quelques dizaines de kilomètres de la capitale, Erevan.

10. « Avec la représentation des trois couleurs, du monument de Sardarabad et du Mont Ararat, les bannières ont ajouté une touche d'Arménie à la communauté ».

FIGURE 9.3 – Photographie : Le monument de Sardarabad, Arménie, 2008, ©Sarah Mekdjian

Conçu par l'architecte Raphaël Israélian, (1908-1973), le monument a été inauguré en 1968. Il fait partie des symboles nationaux de l'Arménie indépendante ; il joue un rôle particulièrement important dans la symbolique associée au parti Dachnak. Ce mémorial célèbre la victoire des troupes arméniennes sur les troupes ottomanes en 1918, victoire qui a permis la naissance, le 28 mai 1918, de la première République d'Arménie indépendante[11], dirigée par le Dachnak. La (re)-naissance de l'Arménie en 1918, symbolisée par le monument, appelle un temps fondateur, qui, à partir des bannières, sert à établir un point de référence historique pour Little Armenia. Les bannières appellent un espace-temps de l'« origine » et permettent au parti d'affirmer sa présence dans le quartier.

Or, le 28 mai 1918 n'est pas célébré unanimement comme le jour de commémoration de l'indépendance de l'Arménie. Le 21 septembre, qui marque le jour de l'indépendance de la République d'Arménie actuelle (le 21 septembre 1991) est célébré à Glendale, notamment par l'association culturelle Nor Serunt, affiliée au parti Hentchak. La concurrence entre le parti Dachnak qui revendique le 28 mai comme

11. En 1918, les troupes ottomanes marchent sur Erevan, territoire qui dépend alors de la jeune république soviétique, et viole ainsi le traité de paix de Brest-Litovsk signé deux mois auparavant, le 3 mars 1918. Ce traité devait faire cesser les combats sur le front de l'Est. Entre le 21 et le 28 mai 1918, les Arméniens arrêtent la marche de l'armée ottomane au cours de trois batailles (à Karakilissé, Sardarabad et Bach Abaran). Au traité de Batoum, le 4 juin 1918, les Ottomans font quelques concessions territoriales et permettent l'émergence d'une première république d'Arménie. Cette première république ne s'est maintenue que quelques années, de 1918 à 1920, pour finalement être intégrée dans l'empire soviétique. « Située au carrefour de deux mouvements révolutionnaires, bolchévique et kémaliste, la République d'Arménie succombe sous les coups portés par l'armée kémaliste au moment où se forme un « axe Ankara-Moscou ». Néanmoins, la Première République d'Arménie a été le socle sur lequel s'est accomplie l'évolution future de l'Arménie soviétique (1921-1991) et de la république d'Arménie, indépendante depuis 1991 ; elle a légué un territoire, une capitale, un drapeau tricolore » (Ter Minassian, 2006, quatrième page de couverture).

« Jour de l'indépendance » et le parti Hentchak qui considère le 21 septembre comme jour fondateur de l'Arménie, montre combien la revendication de l'« origine » est un enjeu majeur de pouvoir.

Ainsi, les commerçants, les autorités municipales et enfin le parti Dachnak ont contribué à clore les lignes d'horizon. Il est significatif que ces trois acteurs aient eu recours au même type de marquage de l'espace, dans une logique affichée de surenchère. L'espace clôturé est doublé de la production d'un temps cyclique, qui vient renforcer l'effet de clôture. Ce temps est mobilisé pour justifier la création de Little Armenia et pour matérialiser une nouvelle fois, par des pratiques commémoratives, les contours du quartier.

9.2.4 Un espace-temps « bouclé » : temps cyclique, commémoration et parcours de manifestation

L'exemple de Little Armenia permet de souligner comment un temps cyclique est inscrit et matérialisé dans l'espace, lui-même tendant vers un modèle circulaire et clos.

La « renaissance » de l'Arménie : justification de la création de Little Armenia

La ligne temporelle d'un temps cyclique vient renforcer les contours spatiaux. Ce temps de retour justifie, dans le discours des commerçants et des membres du parti Dachnak, la création de Little Armenia. Le cercle sert très souvent de modèle de représentation de la ville et à une autre échelle, des enclaves. Le modèle de Chicago (cf. figure 2.1 page 66) est un modèle urbain circulaire, qui a fortement marqué la manière de penser les configurations spatiales des immigrés en ville (cf. paragraphe 2.1 page 61). De nombreuses significations sont données au cercle, parmi lesquelles celles de clôture et de cycle.

L'idée de « retour » et la conception d'un espace-temps circulaire, sont véhiculées par certains immigrés eux-mêmes. Il s'agit d'établir un lien entre une pensée du retour à l'« origine » et des modes de production des espaces locaux d'installation.

V., un mécanicien né au Liban et immigré aux États-Unis depuis 1979, est un des fondateurs de Little Armenia. Il habite et travaille dans le quartier depuis la date de son arrivée. Son garage appelé « V. Mechanic Store » arbore fièrement dans l'entrée un drapeau de la République d'Arménie. V. explique comment en 1999 lui est venue l'idée de demander officiellement aux autorités municipales de Los Angeles la désignation « Little Armenia » :

> *« Armenians are resilient; they are survivors. They are able to survive everywhere. Creating Little Armenia was just a contribution to the Armenian spirit. To have « Little Armenia » signs in the mythic Hollywood is a proof that Armenians are strong. I love Hollywood. The Armenian culture is very ancient and yet we proove that we can build a modern place of our own in the*

heart of the super power country. Little Armenia is one manifestation of the revival of Armenia's magnificence » [12].

Pendant tout l'entretien, le récit de l'enquêté oscille entre le présent et le passé mythique de l'Arménie, dont Little Armenia serait la manifestation actuelle de la réincarnation. La boucle du temps est bouclée. Le thème de la survie est également une variation du temps cyclique, la mort n'est pas la fin d'un temps linéaire, mais un point du cercle qui mène vers la renaissance. « Little Armenia » correspond à une mise en ordre de l'espace et du temps selon un ordre antérieur. Finalement la création de « Little Armenia » correspond à une nouvelle genèse de l'Arménie, récemment indépendante et considérée comme renaissant de ses cendres.

V. explique que la culture arménienne serait une des plus anciennes du monde, « avant celle des Hébreux et des Grecs ». Il ne définit pas clairement ce qu'il entend par le terme de « culture », mais il évoque la « grandeur » de l'Arménie, les inventions de tel ou tel Arménien célèbre au Moyen-Âge, puis passe à une description d'Hollywood, lieu « mythique » de la puissance des États-Unis qui fait rêver la planète. V. regrette que Little Armenia ne soit pas plus mis en valeur et que le quartier d'East-Hollywood soit bien plus pauvre que la partie touristique d'Hollywood plus à l'ouest. Mais ces remarques n'enlèvent rien au ton enjoué avec lequel V. présente Little Armenia. Finalement, peu importe que le quartier ne possède pas de rues commerçantes piétonnes, la présence de bannières signalant « Little Armenia » à Hollywood suffit à donner l'impression d'un cycle

Les pratiques de commémoration matérialisent ce temps de retour et contribuent à produire un espace circulaire.

Le festival de commémoration de l'indépendance de l'Arménie : du temps cyclique à la fermeture de l'espace

Le 27 mai 2005 le premier « Festival de l'Indépendance » a eu lieu le long du boulevard Hollywood, entre l'avenue Vermont et la rue Alexandria. *« May 28, 1918 marks the first independence of the Armenian Republic after 600 years of Ottoman Turkish oppression. The republic established on this date set the foundation for today's independent Republic of Armenia, [...] »* [13]. Dans ce communiqué diffusé sur le site internet du festival, la date du 28 mai est clairement définie comme la date fondatrice de l'Arménie actuelle.

En plus de la datation de l'origine qui appelle un temps de commémoration cyclique, le festival contribue matériellement à délimiter l'espace. C'est lors de l'édition

12. « Les Arméniens sont résilients ; ils sont des survivants. Ils sont capables de survivre n'importe où. Créer Little Armenia était juste une contribution à l'esprit arménien. Avoir des bannières « Little Armenia » au sein du mythique Hollywood est une preuve que les Arméniens sont puissants. J'aime Hollywood. La culture arménienne est très ancienne et pourtant nous prouvons que nous pouvons construire un lieu moderne qui nous appartienne au cœur de la super-puissance [que sont les États-Unis]. Little Armenia est une manifestation de la renaissance de la grandeur de l'Arménie ».

13. « Le 28 mai 1918 marque la première indépendance de la république arménienne après 600 ans d'oppression ottomane et turque. La république créée à cette date a posé les jalons de la fondation de l'actuelle république indépendance de l'Arménie ».

2009 du festival, que le panneau autoroutier *« Little Armenia next exit »* a été inauguré le long de l'autoroute 101 par les représentants de la Chambre de Commerce de Little Armenia, par des membres du parti Dachnak et par les autorités municipales.

Au-delà du caractère exceptionnel de cette inauguration, l'organisation même du festival repose sur des pratiques spatiales qui relèvent de la clôture. Ces pratiques ne sont pas spécifiquement liés au cas arménien ; la fermeture d'une rue dans le cadre d'un festival est une pratique courante dans les villes américaines. On peut néanmoins affirmer que, dans le cas arménien, ces pratiques renforcent le projet communautaire. Ainsi, le boulevard Hollywood est fermé à la circulation des véhicules de dix heures du matin jusqu'à dix heures du soir, entre l'avenue Vermont et la rue Alexandria, sur une portion de six cent mètres. Au centre du périmètre fermé à la circulation des véhicules, une scène est érigée pour les groupes de musiciens et pour permettre aux membres du parti, à différentes associations qui en dépendent et aux autorités municipales, notamment à Eric Garcetti, présent lors de toutes les éditions du festival, de prononcer des discours.

FIGURE 9.4 – Photographie : Scène centrale du Festival de l'Indépendance de l'Arménie, Little Armenia, 2008, ©Aambian

La photographie 9.4 qui présente la scène centrale montre une bannière où figure les remerciements suivants : *« Special Thanks to : L.A. City Council President Eric Garcetti »* [14]. C'est en effet auprès d'Eric Garcetti que la demande de clôture du boulevard est demandée par les membres du parti.

L'organisation du festival répond à une forme de fragmentation et de quadrillage de l'espace selon une structure fractale : Little Armenia, quartier nettement délimité, abrite le boulevard Hollywood, fermé annuellement lors du festival de com-

14. « Remerciements particuliers au Président du Conseil Municipal de L.A. Eric Garcetti ».

mémoration, lui-même contenant une scène centrale, fonctionnant comme un lieu de résonance des discours politiques.

La manifestation de commémoration du génocide à Little Armenia : « tourner en rond »

La commémoration du génocide arménien, organisée chaque 24 avril à Little Armenia, permet d'aborder une autre forme de territorialisation symbolique. Cette manifestation est un des événements les plus importants de commémoration du génocide, dans le comté de Los Angeles, par le nombre d'individus qu'elle mobilise. L'organisation *« Unified Young Armenians »*, qui se veut apolitique et indépendante vis-à-vis des partis politiques arméniens, est à l'origine de cet événement. Créée en 2001, elle a pour but de représenter la jeunesse arménienne hors des circuits classiques de représentation offerts par les institutions arméniennes. La création de Little Armenia en 2000 a permis d'asseoir le pouvoir de l'UYA, née un an après et dont la rhétorique centrale repose sur la mobilisation de la figure du « retour ». Le mot d'ordre de l'UYA *« For the sake of the past, for the sake of the future »* [15] relie passé et futur, selon une construction en miroir. Composée de plusieurs centaines de membres permanents, principalement des immigrés venant d'Arménie, l'organisation fonctionne par le bouche-à-oreille. Grâce notamment à une forte visibilité sur internet, l'UYA réussit à mobiliser, depuis 2001, plusieurs milliers de personnes chaque 24 avril à Little Armenia. La manifestation est l'événement principal qui occupe et rend visible le quartier, notamment aux yeux des médias non-arméniens, comme le *« Los Angeles Times »* ou les chaînes locales de télévision diffusées dans le comté de Los Angeles :

> *« Thousands marched in Hollywood today to commemorate the Armenian genocide and to protest President Obama's decision not to use the word "genocide" when he issued a statement today remembering the mass killings that took place during the last days of the Ottoman Empire. Carrying banners and signs, demonstrators marched down Hollywood Boulevard [...] then south to Sunset Boulevard, winding up in the neighborhood designated as « Little Armenia » »* [16].

Cet article du Los Angeles Times, daté du 24 avril 2009, décrit le trajet parcouru par les manifestants. Le périmètre toujours identique de la manifestation consiste à tracer une boucle, partant de l'intersection de l'avenue Normandie et du boulevard Sunset, vers l'avenue Western, puis le long du boulevard Hollywood pour revenir finalement au point de départ, comme en témoigne l'affiche pour annoncer la manifestation de 2008 (cf. figure 9.5) et le graphique 9.6 page 273, deux documents

15. « Dans l'intérêt du passé, dans l'intérêt du futur ».

16. « Des milliers de personnes ont manifesté à Hollywood aujourd'hui pour commémorer le génocide arménien et protester contre la décision du Président Obama de ne pas utiliser le mot « génocide », quand il prononca aujourd'hui un discours en souvenir des massacres de masse qui eurent lieu lors des derniers jours de l'Empire Ottoman. Portant des bannières et des pancartes, les manifestants ont marché le long du boulevard Hollywood, puis vers le sud jusqu'au boulevard Sunset, serpentant dans le quartier désigné comme « Little Armenia ».

produits par l'UYA. Le point de départ du cortège est séparé de quelques dizaines de mètre de la scène centrale le long de l'avenue Hobart. L'organisation spatiale de la manifestation, qui repose sur la fermeture à la circulation de plusieurs axes et sur l'aménagement d'une scène, a sûrement influencé l'organisation du Festival d'Indépendance, précédemment évoqué. Le modèle centre-périphérie : marcher le long d'un périmètre qui entoure une scène centrale alimente le caractère commémoratif de l'événement ; revenir au point de départ (ou d'origine), érigé en centre, correspond au temps du retour.

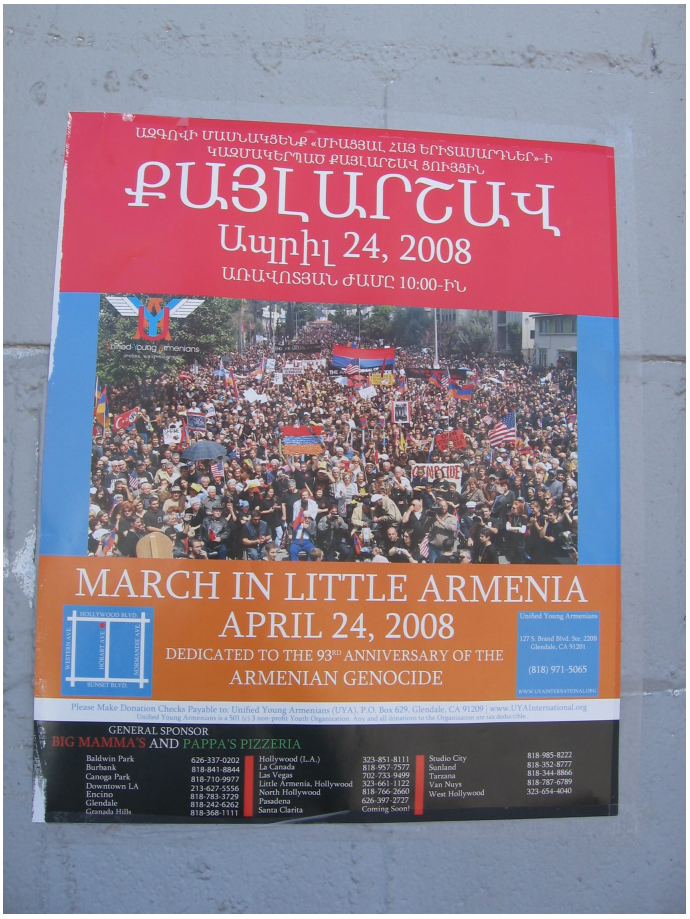

FIGURE 9.5 – Photographie : Affiche pour la manifestation du 24 avril 2008 organisée par l'*« Unified Young Armenians »*, Little Armenia, 2008, ©Sarah Mekdjian

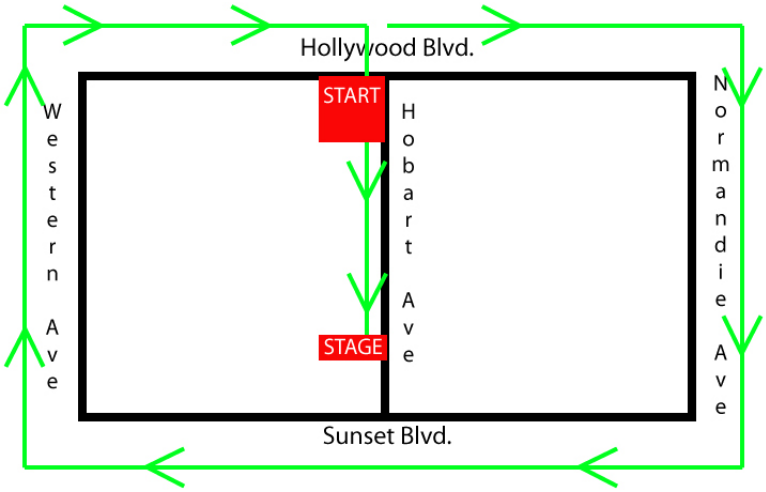

FIGURE 9.6 – Graphique : Trajet de la manifestation de commémoration du génocide à Little Armenia, document produit par l'UYA, (« Start » = point de départ ; « stage »= scène) ©UYA

Les membres de l'organisation UYA se chargent, grâce à leur service d'ordre interne de surveiller les manifestants pour éviter les « débordements ». Des voitures de police municipales sont également stationnées dans les rues en marge du cortège, tandis qu'un hélicoptère de la police municipale décrit des cercles au-dessus du quartier. Les membres distribuent le long du parcours des t-shirts, des auto-collants, des petites pancartes portant les initiales « UYA » avec des slogans du type *« Never Again »* [17]. La photographie 9.7 page suivante représente l'avant du cortège, alors que les personnes commencent à se rassembler le 24 avril 2008, sur le boulevard Sunset. Une jeune fille, membre de l'UYA, ouvre les bras pour inciter les manifestants à ne pas dépasser la ligne blanche du passage clouté. Plusieurs personnes portent le même t-shirt noir, avec sur le dos les initiales « UYA », où les deux branches du « Y » sont symbolisées par les ailes d'un aigle.

17. « Plus jamais ça ».

FIGURE 9.7 – Photographie : Scène de la manifestation de commémoration du génocide, Little Armenia, 2008, ©Sarah Mekdjian

A l'échelle fine du parcours, des mécanismes d'interdiction et d'ouverture de l'espace à la circulation, sont mis en place, tant par l'UYA que par les forces de l'ordre municipale. L'image d'un territoire délimité permet l'émergence de nouveaux acteurs institutionnels, comme l'UYA, qui profite de la délimitation d'une vitrine comme cadre servant à l'organisation de pratiques commémoratives.

Après avoir envisagé plusieurs mécanismes disciplinaires de quadrillage de l'espace, il est nécessaire d'étudier les dispositifs sécuritaires également à l'œuvre. L'argument sécuritaire répond à la perception de risques et de menaces, sans mobiliser le couple interdiction/autorisation, puisqu'il s'agit de laisser circuler, de « laisser faire », de maintenir un espace ouvert. L'enjeu est de comprendre comment ce « laisser faire » devient finalement une force de régulation et de contrôle. A Little Armenia, il apparaît que les mécanismes disciplinaires et les dispositifs sécuritaires fonctionnent simultanément.

9.3 Dispositifs sécuritaires et libéraux de contrôle

Les dispositifs sécuritaires, qui visent à contrôler l'espace, utilisent des procédés spécifiques. Ces dispositifs sont des techniques de pouvoir indirectes et sophistiquées, qui ne se laissent pas réduire à des pratiques directes de quadrillage. Les aménagements sécuritaires de l'espace doivent répondre à tous les possibles, et spécialement à l'éventualité de menaces, pouvant virtuellement remettre en cause

l'ordre. L'espace sécuritaire est modifiable, modulable, au gré des événements entrain de se faire et à venir ; il ne répond pas à une norme hégémonique, envisagée *a priori*. Michel Foucault définit les dispositifs sécuritaires comme des « laisser faire » ce qui signifie que le contrôle sécuritaire ne repose pas sur l'interdit ou sur l'exclusion, mais sur des régimes de normalités, autrement dit de convenances. « Laisser faire » n'est pas pour autant synonyme de « lâcher prise » : le but est bien de contrôler, mais en comptant sur des processus d'auto-régulation ; il s'agit de « faire avec » plutôt que « contre ». La notion de « laisser faire » est un des piliers de la pensée libérale et non-interventionniste. S'il s'agit de laisser l'espace ouvert, le but reste de le contrôler, l'auto-régulation, associée à l'instrumentalisation de la perception de menaces, instaure un ordre.

Pour tenter de lutter contre les formes de domination et de violence entre des individus et des groupes se revendiquant d'origines multiples, des approches multiculturelles sont mobilisées. Il s'agit principalement du multiculturalisme libéral particulièrement influent en Amérique du Nord (Kymlicka [18], 1996). Pour permettre leur cohabitation et prévenir les conflits, considérés comme des menaces, le choix est fait, à l'opposé du modèle de l'assimilation appelé aussi *melting-pot*, de célébrer la notion de diversité culturelle, sur fond de reconnaissance des droits à l'égalité des « minorités » par un Etat libéral c'est-à-dire relativement peu interventionniste. Mais l'idéologie « multiculturelle », notamment dans le cadre du multiculturalisme libéral de Will Kymlicka, ne participe-t-elle pas d'un nouvel ordre normatif voulu par l'État, sous des dehors de non-interventionnisme ? Le « laisser faire » libéral, qui est l'outil principal des dispositifs sécuritaires, est constitué en fait d'une somme de politiques et de mesures. A l'échelle locale, le soutien des autorités municipales aux revendications communautaires dans le but de créer des vitrines « culturelles », comme Little Armenia, en est un exemple. La politique locale de la municipalité de Los Angeles s'inscrit pleinement dans le cadre du multiculturalisme libéral et des principes de l'*« identity politics »*, c'est-à-dire d'une politique de reconnaissance des « minorités » (Ghorra-Gobin, 1997 a). La création de Little Armenia permet de saisir les enjeux de cette politique de type sécuritaire, qui avance l'argument de la liberté individuelle, de l'ouverture et de la célébration culturelle, pour organiser un cadre de contrôle des populations. Fonder un territoire comme Little Armenia n'est pas une fin en soi, mais un moyen consensuel utilisé pour répondre à une menace d'insécurité.

Ainsi si l'enclave est classiquement définie comme un lieu d'oppression, un outil de ségrégation servant à dominer les « minorités », Little Armenia, à la différence d'un quartier imposé par une norme « extérieure », est un quartier revendiqué par les immigrés, dont la création a été encouragée par les autorités municipales. La tentative de délimitation symbolique de l'espace, dans ce cas, tend vers la réalisation

18. Will Kymlicka, philosophe canadien, a introduit la notion de multiculturalisme libéral, défini comme un système politique qui vise à reconnaitre dans la diversité et la différence la possibilité de créer une société *une* et innovante. La pensée de Will Kymlicka repose sur l'idée de reconnaître des droits aux minorités tout en réaffirmant la liberté individuelle. La reconnaissance des droits doit se faire dans la limite de la souveraineté de l'Etat libéral. Pour une analyse des différentes formes de multiculturalismes, voir Lacorne, 1997, Chivallon, 2003.

d'intérêts partagés de contrôle. Alors que l'imposition de limites spatiales correspond nettement à un mode disciplinaire (l'affirmation directe d'une domination), la création volontaire et conjointe de périmètres dits « ethniques » ou « culturels » relève de dispositifs sécuritaires sophistiqués. Nous allons envisager ces dispositifs dans les paragraphes suivants.

9.3.1 Normaliser la diversité : les principes d'une ville « multiculturelle » au service de l'ordre

Little Armenia : une pièce de la politique multiculturelle libérale de la municipalité de Los Angeles

La politique de la ville de Los Angeles basée sur le multiculturalisme développé en Amérique du Nord depuis les années 1960 (Lacorne, 1997, Ghorra-Gobin, 1997 a) explique les interventions des acteurs politiques locaux (Jackie Goldberg, représentante du 13e District de 1994 à 2000, et Eric Garcetti, son successeur en 2000) dans la visibilité de Little Armenia, aux côtés des acteurs arméniens.

Le principal argument avancé par les commerçants et par Jackie Goldberg pour justifier la demande de désignation de Little Armenia, ne reposait ni sur le nombre d'habitants arméniens du quartier (largement minoritaires), ni sur le nombre de magasins arméniens (également minoritaires), mais sur l'idée que cette portion d'Hollywood est le « berceau » de l'installation des Arméniens à Los Angeles. Rendre visible le « lieu de naissance traditionnel de la communauté arménienne de Los Angeles » [*the traditional birthplace of the Armenian community of Los Angeles]* s'inscrit dans la politique multiculturelle de patrimonialisation des espaces urbains, menée par la municipalité de Los Angeles comme l'indique cet extrait de la motion rédigée par Jackie Goldberg et votée par le conseil municipal le 7 octobre 2000 :

> *« The City of Los Angeles comprises a variety of communities that make up our rich tapestry of cultures. In recognition of this diversity the City occasionally designates a certain geographic area with a name based upon historical significance, location and other unique characteristics. Within Council District 13 in the E. Hollywood section, there is an area that is the traditional birthplace of the Armenian community of Los Angeles and a major economic and cultural hub for the Armenian community»* [19].

Le terme de « patrimoine » traduit par *« heritage »* en anglais est un des points centraux autour duquel s'articulent les politiques urbaines multiculturelles. Plusieurs discours sont associés à la notion d'*heritage* : un discours de célébration de l'authenticité, hérité des courants romantiques et pouvant dériver jusqu'à des catégorisations de type « folklorique », et un discours politique sur la reconnaissance.

19. «La Ville de Los Angeles comprend une variété de communautés qui composent notre riche tapisserie de cultures. Comme reconnaissance de cette diversité, la Ville désigne occasionnellement une certaine zone géographique par un nom fondé sur une signification historique, sur un lieu ou sur d'autres caractéristiques exceptionnelles. Au sein du 13e District dans la section d'East-Hollywood se trouve une zone qui est le lieu de naissance traditionnel de la communauté arménienne de Los Angeles et un centre économique et culturel majeur pour la communauté arménienne».

La politique locale menée par Jackie Goldberg (1994-2000), puis par Eric Garcetti (depuis 2000 jusqu'à aujourd'hui), repose en grande partie sur la création de quartiers du type de Little Armenia. Jackie Goldberg a ainsi autorisé, pendant qu'elle était conseillère municipale, la création de « Thaï Town » et de « Little Armenia », tandis que Eric Garcetti a proposé et autorisé la création du quartier d' « Historic Filipinotown » dans le 13e District en 2002.

Dans une même logique d'encouragement des revendications communautaires, Eric Garcetti participe à de nombreux événements collectifs organisés par des acteurs communautaires, notamment ceux organisés par les Arméniens et les Thaïlandais dans leurs quartiers respectifs, délivrant des discours consensuels sur le « vivre-ensemble » et le « droit des minorités » à s'affirmer.

Ainsi, lors de l'inauguration du magasin *« India Sweets and Spices »*, dans le quartier d'At Water Village, proche d'East Hollywood, Eric Garcetti explique :

> *« India Sweets and Spices is a Los Angeles institution, a combination of grocery store, Bollywood DVD center, and food counter, but this is its first outpost in Atwater Village. Within a few blocks, there will now be Indian, Armenian, British, Italian, Dutch, Cuban, Mexican, and Filipino cuisine, a truly global food court. As a half-Mexican, half-Jew with an Italian last name, I feel right at home »*[20] (billet daté du 17 mai 2004, blog d'Eric Garcetti en ligne, http ://www.ericgarcetti.org/blog/index.php).

Les créations officielles d'espaces désignés par un nom « ethnique » sont les actes centraux de cette politique de reconnaissance « multiculturelle », mais sont aussi et surtout des outils utilisés par la municipalité pour avoir un droit de regard sur les activités des « minorités ». Depuis les émeutes de 1965, puis celles de 1992 qui ont entraîné de violents combats entre des habitants des quartiers à dominante noire et hispanique du sud de la ville et des commerçants de Korea Town, les autorités tentent de changer l'image d'une ville « ethnique » violente au profit de l'image d'une ville « multiculturelle » pacifiée. Le contrôle de la désignation de nouveaux quartiers fait partie de cette reconquête. Soutenir les revendications communautaires est considéré comme un outil de prévention de cette insécurité « ethnique ».

L'intérêt de telles désignations est également électoral : le maire de la ville Antonio Villaraigosa, premier maire d'origine mexicaine, élu en 2005, avait entre autre fondé sa campagne sur la volonté de fonder une coalition municipale « multiculturelle ». Utilisant son origine mexicaine et plus largement hispanique, selon les catégories ethniques états-uniennes, le maire a tenté de promouvoir un discours rassurant par rapport aux menaces de balkanisation de la ville (Jones-Correa, 2001). La création de territoires « ethniques » n'est paradoxalement pas considérée comme renforçant la fragmentation : vitrines touristiques, ils sont des instruments politiques

20. « India Sweets and Spices est une institution à Los Angeles, qui fait à la fois épicerie, centre de vente de DVD de films Bollywood, et restaurant, c'est sa première ouverture de magasin à Atwater Village. En l'espace de quelques pâtés de maisons, il y aura maintenant des restaurants indien, arménien, britannique, italien, hollandais, cubain et mexicain, un véritable lieu de la cuisine globale. En tant que moitié Mexicain, moitié Juif avec un nom de famille italien, je me sens parfaitement chez moi ».

(Sonenshein, 2005) devant permettre d'engager un dialogue entre groupes, c'est-à-dire une ouverture plutôt qu'un repli. De même, pour Eric Garcetti, élu au suffrage universel, l'intérêt est de séduire l'électorat immigré, particulièrement important dans son district. Celui-ci évoque le 13e District, et en particulier le quartier d'East Hollywood comme des espaces de consensus. Sur son blog, le conseiller municipal souligne ce qu'implique le fait de représenter un quartier *« ethnically diverse »* [21] :

> *« Thursdays are district days—instead of working at City Hall, I go to my field office, where I catch up with my district staff (who serve the constituents directly). The district team mirrors the district—they speak Spanish, Tagalog, Armenian, and Russian and live throughout the area »* [22] (billet daté du 21 mai 2004, blog d'Eric Garcetti en ligne, http ://www.ericgarcetti.org/blog/index.php).

L'image d'un politicien multiethnique, entouré par une équipe multiethnique, dans un district multiethnique est récurrente.

Célébrer la diversité...pour maintenir l'ordre : l'instrumentalisation de la sécurité

« Laisser faire » la diversité, autoriser par exemple la multiplication des désignations « ethniques », constitue un outil de contrôle sécuritaire, qui peut aussi entraîner le renforcement de dispositifs disciplinaires. En 2001, Eric Garcetti, nouvellement élu, lance un projet de jumelage entre Los Angeles et Erevan. Il justifie ce projet par l'existence de Little Armenia dans son district. Une des membres de son équipe, Baydsar Thomassian, encourage fortement cette initiative. En 2005 Eric Garcetti organise donc un voyage à Erevan, où il se rend avec l'essentiel de son équipe, pour finaliser les accords de jumelage. Chaque étape de son voyage en Arménie est documentée, jour par jour, sur son blog. Pendant une semaine, le politicien participe à de nombreuses réunions avec les autorités municipales de Erevan, il se recueille également au monument de commémoration du génocide, où il plante un arbre en souvenir des victimes. Les photographies du voyage sont diffusées dans tous les journaux locaux, du *« Los Angeles Times »* à l'*« Armenian Reporter »*. Plusieurs objectifs motivent le projet de jumelage : vendre à l'Arménie et en particulier à Erevan des services de gestion des risques sismiques et des projets de bâtiments publics anti-sismiques (Los Angeles et Erevan construites toutes deux sur des failles particulièrement actives), tisser des liens économiques entre des entreprises dans les deux villes, et enfin surtout, s'accorder sur une coopération policière visant à arrêter et à juger les criminels arméniens-américains en fuite à Erevan et plus largement en Arménie. Eric Garcetti précise dans la première page de son blog consacré à son voyage arménien que *« a criminal wanted by the LAPD was arrested in Armenia*

21. « Divers ethniquement ».

22. « Les jeudis sont les jours consacrés au District -au lieu de travailler à la Mairie- je me rends à mon bureau local, où je me mets au courant des dernières affaires avec mon équipe (qui travaille directement auprès des résidents). L'équipe du gouvernement du district est un miroir du district -ils parlent espagnol, tagalog, arménien et russe, et vivent dans tout le quartier ».

just before we arrived » [23]. Ainsi, fort d'abriter le seul « Little Armenia » au monde, Eric Garcetti se fait l'émissaire d'accords de coopération policière entre Los Angeles et Erevan. La sécurité et notamment la lutte contre les gangs (fréquemment associés, dans les discours politiques, aux populations immigrées [24]), font partie des axes de campagne développés par la mairie et surtout adressés aux populations blanches des quartiers résidentiels aisés. Ainsi, fonder Little Armenia sert à entretenir des relations avec l'Arménie, pour organiser une lutte internationale contre la criminalité et renforcer le pouvoir policier, et par conséquent la souveraineté, de la municipalité de Los Angeles.

La politique sécuritaire libérale repose donc sur deux discours complémentaires : la nécessité d'ouvrir l'espace, de célébrer la diversité, et la nécessité de prévenir les menaces d'insécurité, qui en résultent. Produire une ville multiculturelle est présentée comme un instrument de prévention de ces risques perçus et instrumentalisés. Ce dispositif de pouvoir n'est pas seulement exercé par les autorités municipales : les commerçants du quartier l'appliquent, en accord et en coopération avec les autorités municipales pour revendiquer la création de Little Armenia. L'ensemble des acteurs concernés par Little Armenia mettent en place des dispositifs disciplinaires et sécuritaires interdépendants.

9.3.2 Produire un espace sécuritaire : les intérêts conjoints des acteurs publics et communautaires

Créer Little Armenia : prévenir la « menace thaïlandaise » et célébrer un espace multiculturel

La création de Little Armenia a largement été justifiée et motivée dans le discours des commerçants arméniens par la perception d'une menace. Si, en 1999, certains d'entre-eux se sont mobilisés, c'est en réaction à la désignation de Thaï Town, qui occupe une portion du boulevard Hollywood, allant des avenues Western à Normandie. Les six commerçants arméniens initiateurs du projet, se renseignent et ont la confirmation auprès des autorités municipales du 13e district que la désignation a bien été enregistrée. Six blocs sont désormais clairement désignés comme des « espaces thaïlandais ». La réaction des commerçants arméniens est unanime, raconte V., un des initiateurs du projet. Dans un article de l'édition du 2 juin 2007 de l'*« Armenian Reporter »* intitulé *« « Little Armenia », an official and proud*

23. « Un criminel recherché par le Département de la Police de la ville de Los Angeles a été arrêté en Arménie juste avant notre arrivée ».

24. Le précédent Avocat Général de la ville de Los Angeles (2001-mai 2009), Rocky Delgadillo, démocrate, avait fait de la lutte contre les gangs un des points forts de ses campagnes et de sa politique. Dans une allocution présentée devant les membres de l'*Armenian Bar Association* (association située à Los Angeles regroupant des avocats, des juges arméniens exerçant aux États-Unis), lors d'une de ses assemblées en 2008 où je me trouvais, Rocky Delgadillo, invité pour parler de sa fonction, a expliqué que les gangs étaient largement liés à la croissance de l'immigration et que les associations d'avocats et de juges appartenant à des minorités (ici arménienne) avaient tout leur rôle à jouer pour donner l'exemple d'une bonne « assimilation » et pour les combattre.

designation » [25], Arin Mikailian (2007), journaliste, revient sur la désignation du quartier en 2000 et relate les propos d'un autre commerçant fondateur du quartier : *« K. was offended when his neighborhood in Hollywood was dubbed « Thaï Town » »* [26]. De même, dans un discours à la limite de la xénophobie, V. explique qu'il n'allait pas accepter que le quartier soit « envahi ».

La réaction à cette « menace » n'est pas de type strictement disciplinaire : les commerçants ne revendiquent pas le simple retrait, qui marquerait une interdiction de la désignation de Thaï Town. Le but de leur action n'est pas de supprimer ou de remplacer Thaï Town, mais de lui opposer un même type de quartier. A la menace que constitue la création de la désignation thaïlandaise, les Arméniens répondent justement par la création d'une désignation similaire. Les arguments anti-thaïlandais, s'ils contribuent à mobiliser, ne sont pas une fin en soi. A la revendication de visibilité de certains immigrés thaïlandais, les commerçants arméniens surenchérissent.

Cette stratégie de contrôle au nom d'une menace organisée autour d'une idéologie de la célébration de la diversité correspond exactement à la politique de la municipalité (Ghorra Gobin, 1997 a). La surenchère menée entre les groupes est censée s'« auto-réguler » et renforcer l'affirmation de la souveraineté de la municipalité : c'est en effet elle qui attribue les désignations et qui, par là, contrôle les populations, alors redevables de cette politique de reconnaissance et corsetées dans un périmètre officiel (Hollinger, 1995).

La perception d'une « menace thaïlandaise » a-t-elle des fondements ?

L'immigration thaïlandaise vers les États-Unis coïncide avec la réforme de l'*« Immigration and Nationality Act »* de 1965.

25. « « Little Armenian une fière désignation officielle ».
26. « K. a été scandalisé quand son quartier à Hollywood a été surnommé « Thaï Town ».

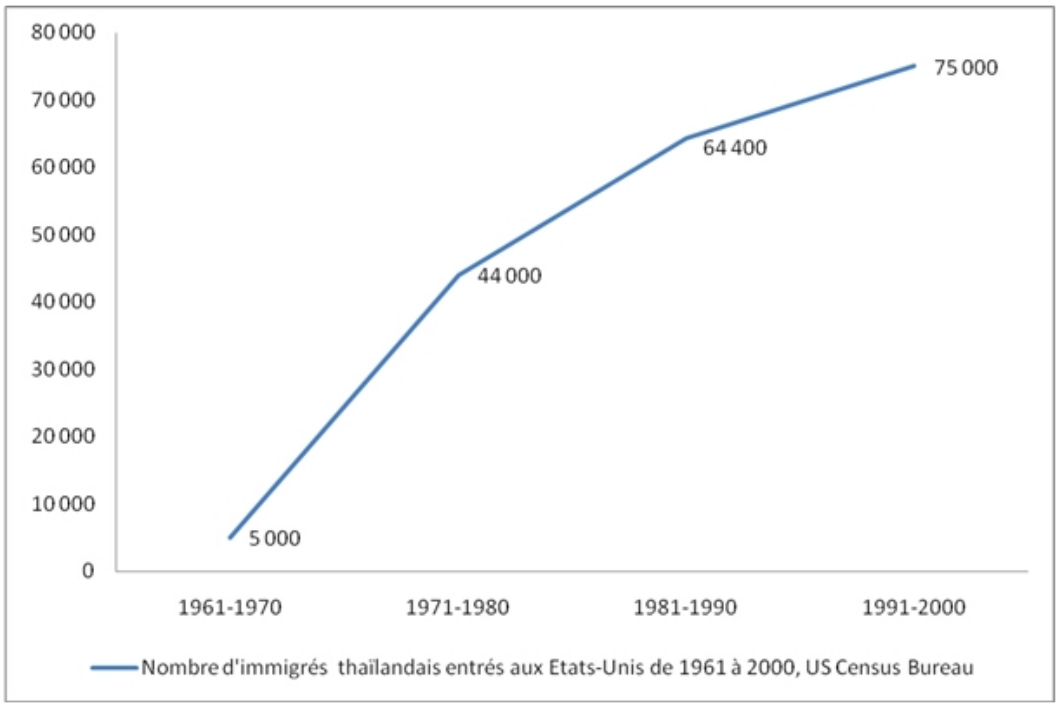

FIGURE 9.8 – Graphique : L'immigration thaïlandaise aux États-Unis de 1961 à 2000, US Census Bureau (estimations)

La destination principale de cette immigration aux États-Unis est la Californie et en particulier le comté de Los Angeles. La majorité des immigrés issus de Thaïlande n'habite pas Thaï Town, vitrine commerciale comme c'est le cas pour la plupart des quartiers officiellement désignés selon un lieu d'origine. La présence thaïlandaise est significative à North Hollywood dans la vallée de San Fernando. La structure n'est pas binaire (entre un Thaï Town central commercial et un North Hollywood résidentiel) ; les immigrés thaïlandais investissent également le comté d'Orange et de nombreux autres quartiers de la vallée de San Fernando. Leur structure en nébuleuse est comparable à celle des immigrés arméniens, irréductible au couple Little Armenia-Glendale.

	Thaïlandais, 1990	Thaïlandais, 2000	Arméniens, 2000
Comté de Los Angeles	21 253	24 151	152 910
Ville de Los Angeles	8 765	11 938	64 997

Dans le recensement de 1990, il n'existe pas de données pour la catégorie *« Armenian Ancestry »* à une échelle inférieure à celle des États-Unis.

FIGURE 9.9 – Tableau : Comparaison du nombre d'individus se déclarant « Arméniens » et « Thaïlandais » à Los Angeles, US Census Bureau, 1990, 2000

La présence thaïlandaise dans le quartier date du début des années 1990. Plusieurs immigrés louent des magasins, notamment à des propriétaires arméniens, et ouvrent principalement des restaurants et des magasins d'alimentation thaïlandaise.

En 1994, un groupe de personnes d'origine thaïlandaise, emmené par deux urbanistes, fonde le *« Thaï Community Development Center »*, dont l'objectif principal est de créer Thaï Town. C'est après cinq ans de démarches administratives, en 1999, que le Thaï CDC obtient gain de cause et s'occupe dès lors de mettre en valeur le nouveau quartier. Toute une rhétorique est produite dans le but d'asseoir cette désignation ; des campagnes d'affichage de bannières le long de Hollywood Boulevard, rappellent que les noms de « Los Angeles » et « Bangkok » signifient tous deux « ville des anges ». Quatre statues d'anges sont implantées par le Thaï CDC aux coins du périmètre désigné.

Le nombre d'immigrés thaïlandais vivant dans le quartier d'East-Hollywood est beaucoup plus faible que celui des immigrés Arméniens. Le recensement de 2000 ne permet pas de connaître leur nombre exact ; en effet, si la population est inférieure à cent individus par unité de recensement, les données ne sont pas disponibles. Pour les onze unités de recensement que comptent le quartier d'East-Hollywood, seules deux abritaient en 2000 plus de cent individus se déclarant thaïlandais [27]. En comparaison, les individus se déclarant arméniens étaient au nombre de 10 473, dont 8 903 nés à l'étranger. Malgré le faible nombre de commerces thaïlandais en 1999 (une dizaine, selon une enquête menée par le Thaï CDC) et le faible nombre de résidents thaïlandais dans le quartier, V. et les autres commerçants mobilisés, évoquent a *« worrying growth »* [28]. Mais les commerçants arméniens ont moins pour but de contrôler l'« espace thaï », que de fonder eux-mêmes leur propre espace de contrôle en réaction. Cette stratégie en miroir est un mode indirect de domination particulièrement efficace, d'autant plus qu'elle s'appuie sur des dispositifs disciplinaires de clôture, envisagés précédemment.

La « compétition » ne vise pas nécessairement au remplacement d'un groupe par un autre, comme cela a été classiquement analysé par Robert Park. Celui-ci définit la compétition pour l'espace urbain comme un des quatre éléments du « cycle des relations raciales ». L'arrivée de nouveaux immigrés dans une portion de ville est décrite comme un processus d'« invasion », qui suscite une nécessaire compétition, puis des conflits. L'exemple de Little Armenia montre que la revendication d'un territoire communautaire ne correspond pas à la période d'installation des immigrés arméniens, ni même à celle des immigrés thaïlandais, par ailleurs peu nombreux et peu visibles à East-Hollywood. La concurrence s'organise autour d'une menace perçue et produite dans le discours. La prise de décision de créer Little Armenia ne se fonde pas sur une rationalité événementielle, l'arrivée de Thaïlandais dans le quartier, mais sur un prétexte discursif, sur une anticipation. Il ne s'agit pas d'une lutte devant consacrer un vainqueur. En effet, Les commerçants arméniens ne cherchent pas à exclure les immigrés thaïlandais du quartier. Le « laisser faire » consiste ici à aménager un espace inclusif de contrôle, produit en miroir, au sein duquel Thaï Town a sa place, même si celle-ci est normalisée, autant par la municipalité que par les commerçants arméniens. Les dispositifs de sécurité « tendent [...] à une annu-

27. 170 pour l'unité de recensement « 1904 » et 112 pour l'unité de recensement « 1905.1 », soit un total, à partir des données disponibles, de 282 individus, dont 278 nés à l'étranger.

28. « Une croissance inquiétante ».

lation des phénomènes, non pas du tout dans la forme de l'interdit : « tu ne feras pas cela », ni même « cela n'aura pas lieu », mais à une annulation progressive des phénomènes par les phénomènes eux-mêmes » (Foucault 2004 [1978], p. 67-68).

Le processus de justification des frontières énoncé, les commerçants arméniens, avec les membres du parti Dachnak, tous deux soutenus par les autorités municipales, tentent d'aménager l'espace, en continuant à mobiliser des arguments sécuritaires.

Aménager un espace sécuritaire : les intérêts enchevêtrés de la municipalité et des acteurs arméniens

Les commerçants, rejoints par les membres du parti Dachnak, formulent la volonté d'aménager et de rénover Little Armenia. Ces deux acteurs instrumentalisent l'argument multiculturel et la perception de menaces à la sécurité pour justifier le contrôle de l'espace. La municipalité laisse aux Arméniens une marge d'action pour aménager l'espace, dans le but de se décharger d'un certain nombre d'obligations, de séduire l'électorat arménien et de promouvoir l'image d'une ville multiculturelle ; en retour, les commerçants et les membres du parti Dachnak se servent du soutien de la municipalité pour légitimer leur pouvoir parmi les Arméniens. En affichant une politique consensuelle d'ouverture, la municipalité mène à bien sa politique sécuritaire et contribue à produire un espace fragmenté et surveillé.

Un projet d'aménagement et de rénovation du quartier a été formulé en 2008 par la Chambre de Commerce de Little Armenia auprès des autorités municipales. Ce projet consiste à vouloir créer un *« Little Armenia Business Improvement District »*. Les *« Business Improvement Districts »* (BID's), sont des périmètres d'intervention officiels où une majorité de propriétaires et/ou de commerçants s'accordent sur le fait de payer pour un degré supplémentaire de services collectifs, s'ajoutant à ceux fournis par la municipalité (services additionnels de nettoyage des rues, services de sécurité). Pour financer ces services, les propriétaires, les commerçants et les résidents du périmètre payent un impôt, en fonction de leurs revenus. Ces périmètres sont créés uniquement avec l'autorisation des autorités municipales, à partir d'un nombre requis de pétitions signées par des propriétaires, des commerçants ou des résidents du quartier, et éventuellement un vote local. Les autorités municipales offrent par ailleurs leur expertise dans la mise en place des différents services requis. La Chambre de Commerce de Little Armenia utilise l'existence du périmètre officiel de Little Armenia pour saisir les autorités locales et demander le classement en « BID » de la centaine de commerces se trouvant le long du boulevard Sunset, entre Wilton Place et la rue Edgemont, soit une portion de deux kilomètres. L'objectif affirmé est de rénover cette portion du boulevard, particulièrement déclassée, pour « ouvrir » l'espace à une nouvelle clientèle, développer sa fonction de vitrine culturelle et touristique. Le boulevard Sunset était un lieu de prostitution dans les années 1980 ; depuis 1990, il abrite un tissu dense de commerces familiaux, après qu'une forte répression policière ait abouti à la fermeture des lieux de prostitution. Pourtant le boulevard souffre encore aujourd'hui d'une forme de déclassement due à la vétusté du mobilier urbain et à des petits commerces familiaux vieillissants. G.,

fleuriste le long du boulevard Sunset, immigré né en Arménie, m'explique lors d'un entretien : *« Prostitution has been swept clean and now is the time for improvements along the historic Sunset Boulevard »* [29].

La nécessité de « revitaliser » la portion du boulevard, notamment par le tourisme est associée à un argument sécuritaire. Rénover doit répondre, de manière préventive, à la menace de l'insécurité, il s'agit de : *« to revitalize and build a sense of security, safety and redevelopment for the entire eclectic community »* [30]. Construire une vitrine culturelle rénovée servirait d'acte de prévention à la délinquance et la criminalité. Pour créer ce « sentiment de sécurité et de sûreté », un des objectifs du BID est de faire appel à un service privé de « sécurité » :

> *« The Little Armenia BID will hire [...] private security regulators to work within the LA BID borders. These teams will respond directly to property and business owners' requests and apprehend concerns within the LA BID parameters, and serve the LA BID as private law enforcement personnel »* [31].

On voit comment l'argument « multiculturel » d'ouverture et de rénovation de l'espace sert à justifier une politique disciplinaire, reposant sur l'emploi d'un service d'ordre. Le service de « sécurité » se situe au carrefour des dispositifs disciplinaires (la répression et le quadrillage de l'espace) et sécuritaire (la prévention). Il ne s'agit plus seulement, pour les commerçants du quartier, de fixer des frontières, mais de faire régner l'ordre et de revendiquer une forme d'autonomie. L'appel à ce service d'ordre privé sert à renforcer le pouvoir des commerçants, notamment par rapport au pouvoir de la municipalité. Néanmoins, la privatisation de l'espace est ici largement maîtrisée et contrôlée par la municipalité, puisqu'elle est revendiquée par les commerçants au sein du périmètre officiel que constitue le BID.

Le budget prévisionnel pour la première année de lancement du périmètre est évalué par la Chambre de Commerce à 1,4 million de dollars, dont 45%, soit 630 000 dollars seraient dédiés à la mise en place des équipes d'agents privés de maintien de l'ordre. Par comparaison, le budget dédié à la *« beautification »,* soit au réaménagement du mobilier urbain et à sa mise en valeur culturelle et touristique, s'élève à 5% du budget total, soit 70 000 dollars.

Les autorités municipales ont exprimé leur soutien explicite au projet dès son élaboration. Si le périmètre du BID est à ce jour (juillet 2009) encore en discussion, Eric Garcetti a déjà affirmé en 2008 son soutien, dans un discours prononcé lors de la réunion de présentation du futur BID :

> *« It is clear to me that the [...] BID is driven by a real community spirit and future vision for the economic well being of Hollywood that fits perfectly*

29. « La prostitution a disparu et maintenant c'est le moment de réaménager le boulevard historique de Sunset ».

30. « revitaliser et développer un sentiment de sécurité, de sûreté et de rénovation pour toute cette communauté éclectique ».

31. « Le BID de Little Armenia (LA BID) engagera des agents de sécurité privés pour travailler dans les limites du LA BID. Ces équipes répondront directement aux demandes des résidents et des commerçants, traiteront des problèmes selon les directives du LA BID, et serviront le district du LA BID comme des agents privés de maintien de l'ordre ».

my own. The [...] BID will secure this vision and add to our past while pushing Hollywood over the top for the benefit of all » [32].

Le « laisser faire » a une contre-partie pour la ville de Los Angeles, celle de ne plus maîtriser complètement ni les domaines, ni les pratiques d'intervention. Mais cette contre-partie est minime par rapport aux bénéfices engagés. Le BID reste un périmètre officiel, comme celui de Little Armenia, donnant la possibilité à la ville de le retirer et de posséder un droit de regard sur les activités des représentants des populations concernées.

S'agissant toujours de la rénovation du quartier, les autorités municipales ont également autorisé le parti Dachnak à organiser chaque année un jour de nettoyage des rues du quartier. Si la délégation de pouvoir est ici bien moins importante que celle en jeu dans la création du BID, la stratégie politique est la même : Eric Garcetti renforce le pouvoir du parti Dachnak, tout en affirmant son propre pouvoir. Il n'est pas anodin que l'activité organisée soit une activité de nettoyage : le nettoyage relève d'une rhétorique sécuritaire, empruntant à la théorie de la « vitre cassée » *[Broken Windows]*, qui veut que dans le cas où une vitre cassée n'est pas remplacée, toutes les autres vitres connaîtront le même sort (Roché, 2000).

La perception d'une menace sert une nouvelle fois à renforcer le contrôle conjoint des acteurs publics et des acteurs communautaires.

Les campagnes de nettoyage du quartier : des mesures sécuritaires conjointes d'affirmation de pouvoir

Le parti Dachnak, en accord avec Eric Garcetti, organise un jour annuel de nettoyage des rues de Little Armenia. Une des mesures prises par Eric Garcetti au moment de son entrée dans la fonction de représentant de district était de réduire d'au moins 50% le nombre de graffitis dans le district et en particulier à East-Hollywood. Pour ce faire, Eric Garcetti a fondé en 2000 l'organisation *« Uniting Neighborhoods To Abolish Graffiti »* (UNTAG). Son fonctionnement s'appuie sur des résidents bénévoles, appelés *« Black Captains »*, qui ont pour responsabilité, dans un périmètre donné autour de leur habitation, de surveiller l'apparition de nouveaux graffitis et de les signaler au service compétent de la mairie. Les graffitis sont définis comme des marqueurs de la présence de gangs ; ils sont associés à la rhétorique sécuritaire de la « vitre cassée ».

Le parti Dachnak a affirmé soutenir cette politique et, a décidé de fixer un jour par an permettant aux membres de l'*« Armenian Youth Federation »* (Fédération de la Jeunesse Arménienne) de participer au nettoyage des graffitis et au ramassage des déchets dans les rues. Cette campagne est donc organisée dans le quartier depuis 2002. Dans une édition du 4 octobre 2007 du journal Asbarez, affilié au parti Dachnak, un article intitulé *« AYF Little Armenia Clean-Up Effort Aims to Beau-*

32. « Il est clair à mes yeux que le BID Sunset & Vine est mené par un véritable esprit communautaire et une vision future du bien-être économique d'Hollywood qui correspond parfaitement à ma propre vision. Le BID Sunset & Vine renforcera cette vision et enrichira notre passé, amenant Hollywood au sommet, pour le bénéfice de tous ».

tify Hollywood » [33], évoque la campagne de nettoyage prévue pour l'année de 2007 et explique pourquoi un tel événement est organisé chaque année :

> *« The event was first organized as a way to give back to the local community and the City of Los Angeles in appreciation of the city's designation of the Little Armenia neighborhood. Little Armenia is home to a large Armenian population [...]. "The Armenian-American community is honored to have an area of Los Angeles designated as Little Armenia and the AYF feels it is our duty as Armenian-Americans and Angelinos to reciprocate this gesture" said AYF Central Executive member Shant Melkonian »* [34].

Le directeur de l'AYF s'adresse à la mairie de Los Angeles, aux résidents de Little Armenia, arméniens et non-arméniens, en reconnaissance de la désignation officielle de Little Armenia. Le parti tente de se positionner en intermédiaire entre les autorités municipales locales et les Arméniens, regroupés sous le terme de « communauté arménienne-américaine » *[Armenian-American community].* C'est au nom de cette communauté, que le parti « a estimé devoir rendre le geste » de la municipalité.

Ainsi, la création officielle de territorialisations désignées comme ethniques participe aux multiples jeux du pouvoir : jeu des autorités municipales et jeux des différents acteurs immigrés. L'image d'un espace clos permet à divers groupes d'affirmer un pouvoir et d'asseoir leur visibilité mais aussi, paradoxalement, à réaffirmer la souveraineté des acteurs publics. La municipalité est un acteur fondamental dans le processus de production et de clôture d'« espaces immigrés » ou « ethniques ». Plutôt qu'un face-à-face entre les immigrés, revendiquant une visibilité, et la municipalité, cherchant à affirmer sa souveraineté par delà les particularismes, c'est une relation de co-production, qui est mise en place par les politiques libérales multiculturelles. Le contrôle de l'espace par la municipalité passe paradoxalement par la régulation des tentatives de contrôle de l'espace par les immigrés. Le « consensus multiculturel » fonde un nouvel ordre sécuritaire particulièrement efficace.

La critique du multiculturalisme formulée par Cynthia Ghorra-Gobin, à partir d'une analyse du *« redistricting »* à Los Angeles, processus qui désigne les redécoupages électoraux visant à favoriser la représentativité des « minorités », peut être reprise pour l'analyse de la création de Little Armenia : « le redistricting positive certes la ségrégation de la ville américaine mais il risque aussi de se traduire par la simple juxtaposition spatiale d'entités monoculturelles » (Ghorra-Gobin, 1997 a, texte mis en ligne).

33. « L'effort de nettoyage de Little Armenia par la Fédération de la Jeunesse Arménienne a pour objectif d'embellir Hollywood ».

34. « L'événement a d'abord été organisé en guise de remerciement et de reconnaissance adressés à la communauté locale et à la ville de Los Angeles pour avoir désigné le quartier par le nom « Little Armenia ». Little Armenia est le lieu de résidence d'une importante population arménienne [...]. « La communauté arménienne-américaine est honorée d'avoir un quartier de Los Angeles appelé Little Armenia et la Fédération de la Jeunesse Arménienne estime que c'est de son devoir, en tant qu'Arméniens-Américains et Angelinos, de rendre ce geste », explique le directeur de l'AYF, Shant Melkonian ».

Ainsi, contrôler l'espace relève aussi bien de dispositifs disciplinaires : quadriller l'espace par des panneaux par exemple, que de dispositifs sécuritaires : rénover le quartier, faire appel à la notion de vitrine culturelle pour mieux le surveiller. Différents agents sociaux, individuels et collectifs, contribuent à ces formes de contrôle complémentaires. La multiplication des clôtures et des dispositifs de surveillance, due à cette logique, expliquent en partie que Little Armenia échappe à un contour unique et à un pouvoir hégémonique. Le pouvoir, même s'il sert des utopies d'unité et d'homogénéité, contribue aussi à la profondeur et à la richesse du kaléidoscope urbain.

Le découpage de l'espace, associé à la fragmentation des pouvoirs, renvoie à la figure du kaléidoscope. La ville de Los Angeles est parcourue par des clôtures plus ou moins marquées, des lignes de quadrillage qui « lézardent » et structurent l'espace : ces lignes soulignent les périmètres de centaines de quartiers officiellement institués, de périmètres administratifs, mais aussi d'espaces vécus revendiqués. C'est une géographie kaléidoscopique qui sert à lire la ville, définie comme la superposition d'éléments disparates et de structures collectives. « Il n'y a donc pas d'un côté l'espace global (conçu) et de l'autre espace fragmenté (vécu) comme il peut y avoir ici un verre intact et là un verre ou un miroir brisé. L'espace « est » à la fois total et cassé, global et fracturé », explique Henri Lefebvre dans le cadre de sa théorie unitaire de l'espace (Lefebvre, 2000 [1974], p. 411).

Le pouvoir est équivoque : outre les dispositifs de contrôle et de réduction de l'espace, il produit des formes inévitables de résistances, qui sont autant de forces créatives, renforçant au contraire la multiplicité de l'espace. Ainsi, en quoi les tentatives de territorialisations, entendues comme des opérations symboliques de délimitation échouent-elles toujours à se réaliser complètement ? C'est ce qui sera envisagé dans le chapitre qui suit.

Chapitre 10

Espaces multiples et horizons communautaires : une relation complémentaire

Le passage entre les espaces de représentation individuels et les espaces que les individus se représentent en se projetant dans une « communauté » qui fait l'objet de la troisième partie a montré que les espaces de représentation individuelle sont multiples, irréductibles à un centre tandis que les horizons communautaires, au contraire, participent à la clôture de l'espace. Outre cette distinction, les horizons communautaires participent aussi à renforcer la multiplicité des espaces. Revendiquer une unité tout en se démultipliant revient à créer les conditions d'un objectif impossible à atteindre, justifiant d'autant plus durablement les discours et les actions collectives.

Un face-à-face entre d'une part la multiplicité des espaces de représentation individuels et d'autre part le caractère réducteur tendant vers l'unité des horizons communautaires ne permet pas de saisir la complexité de la question.

En quoi l'image d'une communauté peut-elle se fonder sur une nébuleuse spatiale en même temps que sur la revendication d'une centralité unique ?

L'image d'une communauté est-elle menacée ou renforcée par les conflits, synonymes de multiplicité, qui l'animent et la traversent ?

10.1 Les conflits « communautaires » : des facteurs d'innovation spatiale

Dans le discours communautaire, les revendications d'accords unanimes, pour tendre vers une unité et une homogénéité, sont récurrentes. A l'inverse les conflits sont perçus comme des menaces au projet communautaire.

Or, le rôle des conflits peut aussi être compris dans une toute autre perspective selon laquelle ils seraient des modes de communication contribuant à mettre en mouvement et à ouvrir l'espace. Ces réflexions rejoignent les travaux de Georg

Simmel (2003 [1908]), selon lesquels les conflits ne sont plus définis seulement comme des générateurs d'oppositions, d'affrontements ou de dissociations, mais comme des formes de socialisation.

L'acception du conflit, comme processus constitutif et producteur du social, revient à reconnaître l'existence d'une multiplicité irréductible à une unité ou à une unanimité. Les conflits dont il est question sont aussi bien intra qu'inter communautaires. Les tentatives de réduction des conflits à leur fonction d'affrontement relèvent d'un argument sécuritaire, qui décrit des menaces à l'ordre et à la norme venant d'un « extérieur » et visant un « intérieur ». Or, le conflit n'est jamais seulement destruction et affrontement, il est aussi une force créative qui permet de redéfinir les termes des relations sociales.

10.1.1 Du conflit à l'émergence d'un espace partagé

L'exemple de la concurrence entre les commerçants arméniens de Little Armenia et les membres fondateurs de Thaï Town est éclairant pour saisir le rôle d'ouverture spatiale que peuvent avoir les conflits. Little Armenia s'est constituée en réaction à la création de Thaï Town et cette création a été justifiée par la perception d'une « menace ». En réponse à la création de Little Armenia, les représentants de Thaï Town ont mené une politique de surenchère pour marquer l'espace, installation de bannières, implantation de statues monumentales, soutien financier lors de l'ouverture de commerces thaïlandais. Les commerçants arméniens ont également réagi, en créant la Chambre de Commerce de Little Armenia et mené une politique similaire. Les jeux de miroir n'épuisent pourtant pas les relations entre ces deux acteurs. Le conflit ne peut se résumer à un modèle de face-à-face binaire. Les relations en jeu sont en fait plus complexes, les Arméniens et les Thaïlandais ne constituent pas deux entités closes, qui s'opposeraient à partir de périmètres étanches.

En effet, les périmètres de Little Armenia et de Thaï Town se superposent (cf. figure 1.7 page 30). La superposition ne signifie pas la dilution de Thaï Town dans Little Armenia, ni même la domination de l'un sur l'autre. Parmi les habitants Little Armenia interrogés, une majorité ignorait que cet espace comprenait le périmètre thaïlandais.

La superposition n'a pas que des effets sur les contours ; elle implique également la rencontre et l'échange de pratiques. Depuis 2003, le *Thaï Community Developement Center* organise un Festival de la nouvelle année thaïlandaise, appelé Songkran Festival, qui nécessite la fermeture du boulevard Hollywood entre les avenues Western et Vermont, c'est-à-dire au delà du seul périmètre de Thaï Town, au sein de Little Armenia. Les commerçants arméniens se sont vigoureusement élevés contre l'organisation de cet événement, la fermeture du boulevard aux véhicules pendant toute une journée aurait, selon leurs propos, des répercussions néfastes sur les ventes. Cette critique a été adressée à Eric Garcetti chaque année, de 2003 à 2006, quelques mois avant que le festival ne se tienne. Des pétitions demandaient que le festival ne dure qu'une demi-journée ou encore que son périmètre soit réduit, mais elles n'ont jamais abouti. Après plusieurs rencontres avec Chancee Martorell,

directrice du Thaï CDC, les commerçants arméniens et les organisateurs du festival sont parvenus à un accord. Les commerçants arméniens ont décidé ne plus s'opposer au festival, qui connaît chaque année des records d'affluence et en retour ils ont obtenu l'autorisation de vendre leurs produits à cette occasion. Ainsi, sur les trottoirs du boulevard, occupé au centre par des stands de commerçants thaïlandais, les commerçants arméniens vendent des boissons et de la nourriture aux passants.

Le projet commun de création d'un marché

A partir de cette première coopération, d'autres projets communs ont été élaborés, notamment celui de créer un marché. En 2006, à l'initiative du Thaï CDC et en collaboration avec les commerçants arméniens a émergé un projet de marché « multiethnique » hebdomadaire dans le quartier d'East Hollywood :

> *« The project collaborators are developing a multiethnic public market in East Hollywood - home to a unique blend of Thai, Armenian and Latino immigrant communities - to study how such markets can create start-up business opportunities for low income immigrants, preserve cultural diversity and provide spaces where different ethnic groups can interact and learn about one another »* [1] (Extrait d'un document de présentation du projet, publié par le département des études urbaines et d'aménagement de l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA), impliqué dans le projet de manière consultative, pour réaliser une étude de faisabilité, http ://www.thaicdchome.org)

Le projet est dû à la volonté de la directrice du Thaï CDC, par ailleurs diplômée en urbanisme et intéressée par les projets urbains. Les fondements de ce projet sont multiples : d'une part, le caractère « multiculturel » permet d'obtenir des aides financières, notamment publiques, ainsi en octobre 2006, le Thaï CDC a reçu une aide financière fédérale de 500 000 dollars pour organiser le marché dans les cinq prochaines années ; d'autre part, la présence de groupes différents devrait séduire une large clientèle et contribuer à développer une image « authentique », si l'on suit l'analyse de Chancee Martorell :

> *« The East Hollywood area is culturally and ethnically diverse comprising predominantly of Latino, Armenian and Thai immigrants. We consider this tapestry of cultures a community asset. Indeed the multi-cultural aspect of the market will create an authentic marketplace based on ethnic foods, artisanship and traditional products reflective of the diverse cultures of the area »* [2].

1. « Les collaborateurs du projet sont entrain de concevoir un marché public multiethnique à East Hollywood -lieu d'un mélange unique de communautés immigrées Thaïes, Arméniennes et Latinas- pour étudier comment des marchés sur ce modèle peuvent fournir des opportunités d'entreprenariat pour les immigrés à faible revenu, contribuer à préserver la diversité culturelle et produire des espaces où différents groupes ethniques peuvent interagir et apprendre à se connaître mutuellement ».

2. « Le quartier d'East Hollywood est ethniquement et culturellement divers, comprenant principalement des immigrés latinos, arméniens et thaïs. Nous considérons cette diversité de cultures comme un atout pour le quartier. En effet, l'aspect multiculturel du marché contribuera à créer un marché authentique, reposant sur la vente de nourriture ethnique, d'objets d'artisanat et de produits traditionnels, reflétant la diversité des cultures du quartier ».

Le but de la cohabitation est commercial ; il s'agit aussi pour le Thaï CDC d'asseoir son pouvoir, puisque c'est cette institution qui est reconnue et financée par les autorités publiques pour mettre en œuvre le projet. Au-delà des objectifs utilitaristes, partagés également par les commerçants arméniens, qui voient ainsi l'opportunité d'augmenter leur chiffre d'affaires, le marché constituerait un premier lieu de partage d'intérêts. Le conflit, d'abord synonyme d'opposition, a donné naissance à un projet d'espace partagé. La situation de concurrence permet paradoxalement aux deux groupes d'interagir, la coopération apparaît comme le meilleur outil pour poursuivre des intérêts à la fois propres et communs.

Il est significatif que le projet autour duquel s'articulent les accords entre Arméniens et Thaïlandais soit un marché ; les analyses de Hannah Arendt sur le marché comme type particulier d'espace public sont particulièrement éclairantes pour comprendre ce choix. Le marché est un espace public particulier. Espace de rencontres et d'échanges, il est aussi le lieu où chacun poursuit un intérêt privé, consommer et multiplier ses gains. Pourtant l'exposition des produits aux yeux de tous (ce qui définit leur valeur marchande) et les échanges confèrent au marché les caractéristiques d'un espace public : « [le] domaine public [de l'*homo faber*], c'est le marché où il peut exposer les produits de ses mains et recevoir l'estime qui lui est due » (Arendt, 1983 [1958], p. 215). Arméniens et Thaïlandais fondent un espace ouvert d'échanges, où chacun peut présenter les produits de son travail pour être reconnu. Le marché permet, sur fond de concurrence, de partager un espace public d'échanges, ce qu'illustre aussi l'exemple du marché des bijoutiers à Downtown où les Arméniens sont particulièrement nombreux.

10.1.2 Le marché des bijoutiers à Los Angeles, un espace de médiation

A Downtown, le quartier des bijoutiers *[Los Angeles Jewelry District]*, constitue un lieu de médiation entre des commerçants Arméniens et des commerçants se revendiquant d'autres groupes, notamment des commerçants juifs, iraniens, et juifs-iraniens. Lors d'entretiens menés avec des bijoutiers arméniens originaires du Liban à Downtown, beaucoup expriment la situation de concurrence qui les « lient » aux bijoutiers juifs. Le Jewelry District de Los Angeles est une portion de Downtown, qui regroupe plus de cinq mille bijoutiers et vendeurs de bijoux (principalement en gros). Selon un recensement mené en janvier 2005 par le Centre pour les Villes Durables à l'Université de Californie du Sud *[Center for Sustainable Cities,University of Southern California]* :

> *« the business owners of the district are comprised mostly of immigrants of Armenian (40%), Persian (25%), and Far Eastern (25%) decent, but also include other ethnic groups.[...] Those most directly involved in the Los Angeles jewelry industry as business owners are predominantly Armenian [...]. For example, the Armenian Jeweler's Association facilitates an important part of networking, as well as access to resources and trade information, for those in the industry. [...] Similarly, practices in diamond dealer's clubs, largely domi-*

nated by Jewish Israelis, are almost entirely built upon networks of trust and inter-dependent connections between individuals as the basis for most transactions » [3] (Meshkati, 2005, p. 15).

Dans les années 1970, le quartier de Downtown souffre de déclassement, dû à la crise économique et à une augmentation du nombre de ménages pauvres habitant son tissu résidentiel. Des tours entières de bureaux sont fermées. Cette période correspond également à l'arrivée significative d'immigrés originaires du Proche-Orient, notamment d'Iran. Des Iraniens et des Juifs-Iraniens investissent dans l'immobilier et rachètent une part importante du patrimoine déclinant de l'actuel quartier des bijoutiers. Des bijoutiers arméniens d'Istanbul s'intéressent également au quartier et achètent deux tours. Pour occuper les bâtiments, les propriétaires font appel à des immigrés disposant d'un capital suffisant à leur arrivée, principalement de riches bijoutiers. En vingt-ans le quartier est devenu le principal lieu de commerce de bijoux et de matières précieuses aux États-Unis. Les conflits sont multiples entre les différents groupes immigrés, comme le montre l'extrait de l'étude dirigée par Najmedin Meshkati (2005). Les bijoutiers iraniens reprochent aux bijoutiers arméniens, démographiquement majoritaires, de « monopoliser » les affaires. Outre la concurrence commerciale, des conflits opposent les propriétaires des bâtiments, principalement juifs, aux bijoutiers locataires arméniens :

« building owners of largely Jewish-Iranian ethnicity hold some sources of influence within the industry based on capital and their associated real estate holdings. Many of these owners have been in the real estate business for generations, and operate family businesses with origins in the Middle East. Their tenants, largely jewelry manufacturers of Armenian ethnicity, are subject to various regulations with which they, and the building owners, must comply. A source of tension can be identified here, as disputes over compliance generate friction between these groups » [4] (Meshkati, 2005, p. 16).

Les règlements entre propriétaires et locataires fixent principalement le montant des loyers et les heures d'ouverture et de fermeture des commerces. Les propriétaires tentent parfois de modifier ces règlements pour pousser certains commerçants à

3. « Les commerçants du district sont composés majoritairement d'immigrés d'origine arménienne (40%), persane (25%) et asiatique (25%), mais aussi d'autres groupes ethniques. [...] Ceux qui sont le plus impliqués dans le commerce de la bijouterie sont en majorité Arméniens [...]. Par exemple, l'Association des Bijoutiers Arméniens s'appuie sur une organisation en réseaux qui permet l'accès aux ressources et aux informations. [...] De même, les pratiques des clubs de négociants de diamants, majoritairement dirigés par des Juifs Israéliens reposent quasiment exclusivement sur des réseaux de confiance et sur des connections d'inter-dépendantces entre les individus qui servent de base à la plupart des transactions ».

4. « Les propriétaires des bâtiments, majoritairement d'origine juive-iranienne, détiennent plusieurs sources d'influence sur le commerce de la bijouterie, grâce à leur capital et leurs sociétés financières immobilières. Beaucoup de propriétaires sont dans le milieu de l'immobilier depuis des générations et travaillaient en famille déjà au Moyen-Orient. Leurs locataires, majoritairement des artisants-bijoutiers d'origine arménienne, sont soumis à divers règlements, auxquels ils doivent se conformer. Cela est une source de tensions et de conflits; ces règlements génèrent des frictions entre ces groupes ».

partir et à les remplacer par d'autres qu'ils connaissent. Les conflits n'aboutissent pourtant pas à des situations de scission. Le marché est un lieu de médiation des relations particulièrement efficace : les échanges et les accords commerciaux permettent de régler provisoirement les conflits et de déplacer les tensions. Les tours du quartier des bijoutiers possèdent en moyenne une quarantaine d'étages, tous occupés par des échoppes de bijoutiers, les unes à côté des autres. Les négociants, les acheteurs en gros, parcourent des couloirs entiers en quête de la bonne affaire. Bazars verticaux, ces tours reproduisent le modèle des quartiers des bijoutiers des villes iraniennes ou turques avec le partage d'un espace spécialisé et confiné, la proximité des commerçants et leur exposition au regard de tous. Les échoppes présentent souvent de grandes vitrines de verre permettant de voir les marchandises et parfois aussi les artisans travailler. Les bijoutiers circulent, se retrouvent pour parler affaire dans les cafés en bas des tours. Le marché fonctionne comme une sorte d'*agora* a-politique : « la caractéristique [des] collectivités non politiques, c'[est] que leur place publique, leur a*gora,* n'[est] pas un lieu de rencontre pour citoyens, mais une place du marché où les artisans [viennent] exposer et échanger leurs produits » (Arendt, 1983 [1958], p. 214). Pour Hannah Arendt, les bazars, où sont exposés non seulement les produits mais aussi les modes de fabrication, ne sont des espaces publics que parce que les produits sont échangés et que ce sont des lieux ouverts à la circulation. Ils sont donc au carrefour entre domaine public et privé.

Ainsi, les conflits et les situations de concurrence contribuent à produire des lieux de partage qui renvoient à la notion d'espace public. A partir des cas étudiés, il semble que les conflits contribuent paradoxalement à « ouvrir » l'espace et à le mettre en partage. C'est également le cas, de manière tout aussi paradoxale, des objectifs communautaires.

10.2 Des horizons comme objectifs communautaires

10.2.1 Aller toujours plus loin

Dans les discours communautaires, les horizons de l'unité et de la communion sont en permanence mis en scène. Ils s'appuient sur des revendications et des objectifs à atteindre. Or ces objectifs sont très largement inatteignables, ils intègrent en permanence de nouveaux éléments qui rendent leur satisfaction complète impossible. Cette situation permet aux institutions de continuer à légitimer leurs actions et aux discours communautaires de se maintenir.

Ainsi, le 7 mai 2007, plusieurs institutions arméniennes ont organisé une réunion publique dans une salle de la bibliothèque municipale de Glendale intitulée : *« If the Genocide is recognized, what does the Armenian Community expect next ? »* [5]. Des membres des principaux partis politiques arméniens ainsi que des universitaires travaillant dans le domaine des « *Armenian Studies* » [6], étaient présents pour tenter

5. « Si le génocide est reconnu, qu'est-ce que la communauté arménienne attendrait-elle après ? ».

6. « Études arméniennes ».

de répondre à cette question présentée comme cruciale. La reconnaissance du génocide est une ligne d'horizon qui permet de délimiter une conscience communautaire et de justifier des actions collectives. Ainsi, la perspective de son achèvement, la reconnaissance, est considérée quasiment comme une menace par les institutions et certains individus. Que faire « après » la reconnaissance du génocide ? La perspective d'un « après », à toujours réinventer est la garantie de la production de nouveaux horizons communautaires.

Les revendications territoriales ont été la principale réponse donnée à la question, si le génocide était reconnu, la communauté aurait pour nouvel objectif principal l'élargissement des frontières de la République d'Arménie.

S'agrandir sans fin

L'agrandissement des territoires de l'Arménie est un des motifs centraux des discours communautaires, tenus principalement par les partis politiques. L'image de la Grande Arménie au Ier siècle avant J-C, fondée et dirigée par l'empereur Tigrane II, sert de référence historique et « inatteignable » aux revendications territoriales. Le périmètre de la Grande Arménie, de la mer Caspienne à la Mésopotamie, est une utopie qui alimente des discours sur la nécessité de reconquérir les terres ottomanes où habitaient les Arméniens avant le génocide.

Ces terres, dans la partie orientale de l'ancien empire ottoman sont aussi appelées l'Arménie Occidentale *[Western Armenia]* dans les discours des partis politiques. Les membres du parti Dachnak ont affirmé, lors de la réunion organisée à Glendale, que les Arméniens faisaient partie des plus anciens habitants du Caucase et avaient ainsi le droit « historique » de « récupérer » les terres de leur implantation passée. Le thème des « réparations » des pertes subies lors du génocide, en référence à l'État d'Israël, fondé après la Shoah pour permettre aux Juifs de disposer d'une terre, est l'argument principal avancé par le parti pour motiver les revendications territoriales.

La guerre qui a opposé l'Arménie à l'Azerbaïdjan de 1988 à 1994 pour le contrôle du Haut-Karabagh, province enclavée d'Azerbaïdjan occupée par une majorité d'Arméniens, est également citée en exemple par le parti Dachnak, comme un acte réalisé de revendications territoriales. Cette guerre doit servir de modèle à un élargissement plus conséquent. Le conflit a entraîné l'exil de 400 000 réfugiés arméniens d'Azerbaïdjan et 800 000 réfugiés azéris d'Arménie et du Karabagh, ainsi qu'environ 30 000 morts estimés. La province a déclaré son indépendance en 1994, sans que celle-ci ne soit reconnue par les instances internationales. La guerre est considérée par le parti Dachnak et d'autres institutions proches du parti comme une guerre nécessaire, visant à sécuriser l'Arménie par rapport à ses voisins et à lui rendre sa grandeur :

> *« « It's unacceptable to not make territorial claims », he explained by citing the Karabakh*[7] *issue as an example. He said that Karabakh conflict is not only a national security issue for the people of Nagorno-Karabakh, but rather*

7. Selon le mode de translittération, le mot « Karabagh » peut s'orthographier « Kharabakh ».

it is a national security issue for Armenia. The liberated territories surrounding Karabakh provide both Armenia and Karabakh with significant security guarantees » [8] (Davidian, 2009, texte mis en ligne).

David Davidian, journaliste, explique ainsi dans l'édition du 19 juin 2009 du journal *« Armenian Weekly »* proche du parti Dachnak, qu'il est indispensable de mener de front la politique de reconnaissance du génocide et de revendication territoriale, en s'appuyant sur l'exemple du Karabagh et en justifiant ce point de vue par des arguments sécuritaires. *« Armenia must never renounce its territorial claims to Turkey »* [9], poursuit-il, dans une logique de surenchère. Les limites sont ainsi *« toujours »* vouées à être dépassées, sans qu'un point de satisfaction ne semble pouvoir être atteint. Dans la plupart des objectifs des institutions politiques arméniennes à Los Angeles, les revendications territoriales concernant l'Arménie sont doublées de revendications locales, également caractérisées par une logique de surenchère.

10.2.2 *Empowerment* : exercer toujours plus de pouvoir à Glendale

S'affirmer dans la politique locale de Glendale est un enjeu constant pour les institutions politiques arméniennes, principalement pour l'*« Armenian National Committee of America »*. Affiliée au parti Dachnak, cette organisation a pour objectifs de renforcer la souveraineté de l'Arménie en agissant sur la politique états-unienne et sur la politique locale des villes où les Arméniens sont présents significativement, comme l'explique A., représentante de la section locale de Glendale :

« The Armenian National Committee of America is a lobbying group : we try to make Armenian American politicians visible and powerful in America, to influence and guide U.S. policy on matters of interest to the Armenian American community and to represent the collective Armenian American viewpoint on matters of public policy, while serving as liaison between the community and their elected officials. Our main goal is to promote the Armenian American community » [10].

Implantée à Glendale, où l'ANCA possède son siège, l'organisation est omniprésente dans la plupart des domaines publics d'intervention de la mairie. L'organisation finance les campagnes lors de chaque élection locale de candidats arméniens qu'elle

8. « Il est inacceptable de ne pas faire de revendications territoriales, explique-t-il en citant le conflit Karabagh en exemple. Il évoque le conflit du Karabagh non pas seulement comme l'enjeu d'un problème de sécurité pour le peuple du Nagorno-Karabagh, mais plutôt comme un enjeu pour la sécurité nationale de l'Arménie. Les territoires libérés autour du Karabagh sont des garanties significatives pour la sécurité à la fois de l'Arménie et du Karabagh ».

9. « L'Arménie ne doit jamais renoncer à ses revendications territoriales envers la Turquie ».

10. Nous sommes une organisation indépendante. Le Comité National Arménien d'Amérique est un lobby : nous essayons de rendre visibles et influents les politiciens arméniens-américains en Amérique, d'influencer et de sensibiliser la politique états-unienne aux questions qui intéressent la communauté arménienne-américaine et de représenter l'opinion collective de la communauté arménienne-américaine dans la sphère de la politique publique, tout en servant de liaison entre la communauté et ses représentants officiels élus. Notre objectif principal est de promouvoir la communauté arménienne-américaine.

choisit, tandis que nombre d'employés municipaux appartiennent à l'ANCA, notamment l'ancien maire Rafi Manoukian ou encore l'actuel *« city clerk »*[11], Ardashes Kassakhian. L'ANCA tente de s'ériger en institution représentative des « Arméniens de Glendale » et multiplie les relations avec la mairie :

> *« The Armenian National Committee - Glendale Chapter has been working with the Glendale Police and Fire Departments to increase diversity in our local emergency response units. We have also been working with various city officials and departments on issues of low income housing, public parks and open space in South Glendale, and more Armenian - American representation on city committees »*[12].

Promouvoir les Arméniens aux postes publics et intervenir dans les politiques municipales revient à mener des actions d'*« empowerment »*, notion définie par Marie-Hélène Bacqué (2006), « pratiquement intraduisible en français [...] elle [cette notion] indique le processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, de s'émanciper. Elle articule ainsi deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder » (Bacqué, 2006, p. 108). Les actions d'*empowerment* sont généralement inscrites dans des cadres publics officiels ; elles font partie des mesures libérales de déconcentration des pouvoirs à l'échelle locale et reposent sur une méthode consensuelle de prise de décisions. Les *« empowerment zones »* sont ainsi un dispositif mis en place par l'administration de Bill Clinton « visant à inciter l'intervention des partenaires privés » (*ibid.*, p. 110) dans les projets de rénovation urbaine ; « cette politique fédérale cherche à s'appuyer sur les associations communautaires et plus largement le tiers secteur (*non-profit*) mais sa mise en œuvre reste de la responsabilité des municipalités. Elle préconise une approche transversale et participative » (*ibid.*). A Glendale il n'existe pas de tels périmètres, l'ANCA fonctionne de manière indépendante, dans une logique affirmée de contestation et de quête de pouvoir, caractéristique de l'*empowerment*.

L'ANCA se situe clairement dans une perspective de partage de pouvoir avec la municipalité, et plus souvent de contre-pouvoir. Toute décision prise par la municipalité de Glendale est susceptible d'être contestée, principalement depuis 2008 où le conseil municipal de la ville n'est plus composé d'une majorité d'individus d'origine arménienne. De 2003 à 2008, trois des cinq membres du conseil municipal étaient d'origine arménienne ; en 2008, seuls deux conseillers sont arméniens. Cette année marque un regain de revendications de la part de l'ANCA, qui se présente

11. Le *« city clerk »* est un des postes municipaux élus par les citoyens, avec les membres du conseil municipal. Le travail du *clerk* consiste à organiser les élections et garantir leur bon fonctionnement, enregistrer les personnes s'inscrivant sur les listes électorales, rédiger les rapports après chaque conseil municipal, rendre publics les décisions du conseil entre autres fonctions.

12. « Le Comité National Arménien -section de Glendale- a travaillé avec les département de police et des pompiers de Glendale pour accroître la diversité des agents des équipes d'urgence. Nous avons aussi travaillé avec différents responsables et département municipaux sur les questions de l'habitat social, des parcs publics et des espaces naturels protégés de la ville *[open space]* dans le sud de Glendale, [nous avons aussi travaillé] pour plus de représentation arménienne-américaine dans les comités municipaux ».

comme le défenseur des intérêts arméniens, en s'opposant à un conseil municipal jugé peu favorable à la forte présence arménienne de la ville. Alors que les membres de l'ANCA ne sont pas élus, ils revendiquent paradoxalement une légitimité de représentation supérieure à celle des membres élus du conseil municipal. Leurs modes d'action reposent sur une logique revendicative du « toujours plus ».

« Notre mission ne s'arrête jamais »

Repousser les limites de ses actions est un objectif constant de l'organisation, qui s'autorise un droit de regard sur tous les domaines de la vie publique à Glendale, y compris les domaines les moins attendus. L'exemple de la contestation d'une ordonnance municipale interdisant aux restaurants de faire griller de la viande en plein air est révélateur de la réactivité de l'ANCA à partir de tous types de sujets. L'exemple de la question des barbecues peut paraître insignifiant, mais il a pourtant passionné l'opinion publique de Glendale et est devenu un sujet de contestation majeur. Un membre de l'ANCA interrogé au sujet de cette question explique : *« there is no minor issue. We have to keep on eye on everything. Our mission never stops ; we will always have something to do in Glendale as long as Armenians will live in Glendale »* [13]. Se plaçant dans une position de responsabilité, cet enquêté justifie les actions de l'ANCA, qui nourrit sans fin des objectifs toujours renouvelés, « notre mission ne s'arrête jamais », explique-t-il.

En 2006 les trois membres arméniens du conseil municipal décident, en grande partie à la demande de l'ANCA, de remettre en cause une ordonnance municipale interdisant les barbecues en plein air pour les restaurants. La motion de révision de l'ordonnance déposée, il est nécessaire, pour que celle-ci soit adoptée, que le conseil municipal l'approuve à au moins quatre voix contre une. Les trois conseillers d'origine arménienne échouent dans leur entreprise de révision de l'ordonnance, ce qui suscite une contestation très forte de la part de l'ANCA, rejointe rapidement par une partie de l'opinion des citoyens d'origine arménienne. En effet, la base des menus des salles de banquet arméniennes repose sur des brochettes grillées ; autoriser les restaurateurs à griller de la viande dans des barbecues en plein air est considéré par l'ANCA comme une mesure qui aurait permis de reconnaître *« the culinary heritage of almost 40% of Glendale population »* [14], m'explique le membre de l'organisation interrogé à ce sujet. Le fait que les deux membres non-arméniens du conseil aient refusé la révision de l'ordonnance est interprété par l'ANCA comme une mesure « anti-arménienne », argument repris par le conseiller municipal Ara Najarian, dont l'opinion est présentée dans un article du 4 novembre 2006 du *Los Angeles Times* intitulé *« Passions flame over kebabs »* [15] : *« While the city has struggled to strictly enforce the ban on outdoor grilling, Najarian and other backers of the rule change say it would bring outdoor kebab grilling out of the shadows and send a message that*

13. « il n'y a pas de question mineure. Nous devons garder un œil sur tout. Notre mission ne s'arrête jamais ; nous aurons toujours quelque chose à faire à Glendale tant que des Arméniens y habiteront ».

14. « L'héritage culinaire de presque 40% de la population de Glendale ».

15. « La passion s'enflamme au sujet des kebabs ».

the city supports the pursuit of Armenian cuisine »[16]. La question des barbecues devient un enjeu majeur. L'ANCA fait circuler, en pratiquant le porte à porte, des milliers de pétitions, en vain. En 2008, lors des élections municipales, cette question est remobilisée par l'ANCA dans la campagne des candidats qu'elle présente. Il s'agit d'élire des Arméniens-Américains pour lutter contre les formes de « racisme ». Le maire de la ville, Dave Weaver, opposé à la révision de l'ordonnance, répond à l'accusation de racisme, ses propos sont retranscrits dans l'article du *Los Angeles Times* précédemment cité :

> *« Mayor Dave Weaver, who opposes lifting the ban, believes that the debate has gotten too bitter and denounced his Armenian American colleagues on the council for « using the race card ». « We're portrayed as anti-Armenian, and that's so far off the mark », he said. « We got a lot of complaints saying, 'Why are you allowing them to grill outdoors?' I'm philosophically opposed to commercial grilling outside. If we open the door, then anybody from Bob's Big Boy to a barbecue place can do it » »*[17].

Le maire explique qu'il n'est pas anti-arménien et que ses collègues « jouent la carte raciale » ; les enjeux dépassent largement la question du barbecue. Pour l'ANCA, l'affirmation des droits des Arméniens peut prendre toutes les formes. Ici, il s'agit symboliquement de « repousser » les murs des restaurants pour permettre aux restaurateurs d'investir les espaces du dehors afin de mener à bien leurs activités. Cet exemple illustre le leit-motiv de l'organisation, consistant à toujours repousser les limites des périmètres de visibilité des Arméniens, tels qu'elle les conçoit.

Repousser à l'infini les objectifs communautaires, définis comme des horizons, saisir tous les éléments possibles pour justifier des actions collectives, en « allant toujours plus loin », tels sont des principes qui fondent l'élaboration de l'image d'une « communauté ». La communauté organise elle-même l'impossibilité qui la fonde, elle échappe toujours à elle-même en se donnant des « finalités infinies », des objectifs soit inatteignables soit toujours renouvelés. Finalement, la communauté qui revendique en permanence l'unité organise sa propre multiplicité ; elle produit le paradoxe qui la définit.

16. « Alors que la municipalité a travaillé strictement à faire appliquer l'interdiction des barbecues en plein air, Najarian et d'autres alliés pour le changement de la règle, explique que [ce changement] ferait sortir le kebab de l'ombre et enverrait un message d'ouverture de la part de la municipalité envers la cuisine arménienne ».

17. « Le maire Dave Weaver, qui s'oppose à lever l'interdiction, pense que le débat est allé trop loin et dénonce ses collègues arméniens-américains qui « joueraient la carte raciale ». « Nous sommes décrits comme anti-arménien et cela dépasse vraiment la limite », dit-il. « Nous recevons de nombreuses plaintes disant « Pourquoi les autorisez-vous à faire des barbecues en plein air » ? ». Je suis philosophiquement opposé aux barbecues en plein air dans un cadre commercial. Si nous l'autorisons, alors n'importe qui de Bob's Big Boy à un restaurant de type grill pourra le faire ».

10.3 La communauté, force productrice de multiplicités

L'idée de communauté contribue à produire des multiplicités : se démultiplier (en une nébuleuse spatiale, institutionnelle) est la condition de son maintien, et notamment du maintien de ses lignes d'horizon. Revendiquer une unité en créant des multiplicités, spatiales, institutionnelles, discursives, est l'acte contradictoire mais nécessaire de tout principe communautaire.

10.3.1 Les logiques de démultiplication

Les institutions arméniennes formées avant ou pendant l'exil sont multiples. Leur multiplicité s'accompagne d'une dissémination spatiale, d'une incapacité à se localiser en un lieu unique et central, leurs sièges et leurs sections locales sont multilocalisés, à la fois à l'échelle mondiale et à Los Angeles.

Les églises, les sièges des partis politiques arméniens, des associations caritatives, des associations de ressortissants de villages, sont dispersés dans l'ensemble du comté de Los Angeles, ils ont précédé ou suivi la répartition des résidents arméniens. Ainsi, les églises apostoliques arméniennes relevant du catholicossat d'Etchmiadzin les plus fréquentées dans le comté de Los Angeles sont les églises St John à Hollywood et St Peter à Van Nuys, dans la vallée de San Fernando. L'archevêché de l'Église est situé à Burbank, où une cathédrale est d'ailleurs en construction (cf. figure 6.4 page 187).

A l'échelle mondiale, au sein de l'Église apostolique arménienne, une même logique de multilocalisation prévaut.

E., un avocat né en Turquie, émigré à New York puis à Los Angeles dans les années 1970, qui habite West Los Angeles, est particulièrement actif dans l'organisation séculière de l'archevêché de Burbank. Il est un proche de l'actuel archevêque Hovnan Derderian, relevant du catholicossat d'Etchmiadzin. Lors d'une réunion à l'archevêché pour organiser les événements de la commémoration du génocide en 2008, plusieurs proches de l'archevêque soulignent le caractère segmenté des pratiques religieuses des fidèles à Los Angeles, ceux-ci se rendant aux messes de commémoration soit dans les églises relevant de leur archevêché, soit dans celles rattachées à celui d'Antelias. Après la réunion et dans les couloirs de l'archevêché, E. discute de cette « division » entre les Arméniens avec deux prêtres :

> *« Let me tell you the story of the Armenian Robinson Crusoe. His ship runs aground in a hurricane. He is the only survivor to make it onshore a deserted island. When he met Friday, after many days of survival on the island, he shows him all the things he already accomplished. « I domesticated goats, I planted corn, I built a nice home and I built a church ». Next to the church, there is another hut. Friday asks « What is this one, next to your church ? », « Ah ! This one ? That is the other church » »* [18].

18. « Laissez moi vous raconter l'histoire du Robinson Crusoé arménien. Son bateau fait naufrage dans un ouragan. Il est le seul survivant et s'échoue sur une île déserte. Quand il rencontre Vendredi,

E. commente ce mot d'humour et explique qu'il est *« in the nature of Armenians to be divided »* [19]. E. fait le récit mythique d'une fondation : celui de l'installation des Arméniens dans les pays d'émigration. Le thème du naufrage et de la perte de la terre, entraînés par le génocide, est un *topos* communautaire [20], qui sert ici à mettre en lumière un autre *topos*, celui de la démultiplication communautaire. L'effet comique de l'histoire narrée est produit par la situation du « Robinson arménien », qui, bien que seul Arménien sur l'île, décide de construire une seconde église (pour les Arméniens se revendiquant de l'autre catholicossat). Même seul, le « Robinson arménien » est plusieurs : il dédouble les églises, ce faisant, il rompt avec l'idée d'une communauté unie et avec l'illusion de pouvoir faire *un* avec l'autre. Il fait ainsi l'expérience de sa solitude et prend conscience de l'irréductible différence de l'autre, qui ne peut jamais être réduite à l'unité. La communion et l'union se dérobent nécessairement au profit de démultiplications,

> « lorsque « la » communauté se met à bégayer une étrange unicité (comme s'il devait n'y en avoir qu'une et comme s'il devait y avoir une essence unique du commun), alors « la » communauté comprend que c'est elle qui est béante -ouverte béante sur son unité et sur son essence absentes- et qu'elle affronte en elle cette brisure » (Nancy, 2001, p. 17 et p. 18).

Toutes les institutions sont au moins dédoublées, et plus souvent se démultiplient en mouvements distincts. Leurs prolongements, sections nouvelles, sections dissidentes constituent autant de « stolons », selon l'analogie végétale du rhizome.

Déjà deux, les Églises apostoliques se sont elles-mêmes démultipliées en créant des écoles, des associations de bienfaisance, une nébuleuse d'institutions qui leur sont affiliées. Il en va de même pour les partis politiques. Les stolons de ces systèmes institutionnels volontairement rhizomatiques se développent dans des directions polycentriques. Une tactique est sans cesse en tension entre démultiplication et affirmation de l'unité.

10.3.2 Renforcer la multiplicité des lieux

Les lieux « arméniens » multiples à toutes les échelles, du monde de la « diaspora » à celui de la « communauté » à Los Angeles, semblent témoigner du fait que ces ensembles normatifs refusent un centre unique. La négation d'un centre a pour miroir la négation de l'unité, qui caractérise le paradoxe communautaire. L'absence d'un centre unique ne correspond pas à une dispersion. Des lieux se singularisent, se spécialisent et constituent finalement une nébuleuse d'espaces identifiables.

L'exemple du choix de lieu de commémoration de l'assassinat de Hrant Dink illustre ce processus « communautaire » de production de multiplicités spatiales.

---

après des jours de survie sur l'île, il lui montre tout ce qu'il a déjà accompli : « j'ai domestiqué des chèvres, j'ai planté du blé, j'ai construit une jolie maison et j'ai construit une église ». A côté de l'église, se trouve une autre hutte. Vendredi demande : « quelle est cette hutte, à côté de ton église ? », « Ah ! Celle-ci ? C'est l'autre église ».

19. « Dans la nature des Arméniens d'être divisés ».

20. A ce propos, l'article de Krikor Beledian (1988), qui analyse la littérature arménienne post-génocide en France, s'intitule « Phénix ou Robinson, sauvé du naufrage ».

Deux semaines après l'assassinat de Hrant Dink à Istanbul s'est tenue à Burbank, à l'appel de l'archevêque Hovan Derderian, une réunion des représentants des principales organisations arméniennes pour organiser la commémoration de sa mort. Les membres de l'Association des Arméniens d'Istanbul, l'ANCA, les partis politiques, les représentants de l'Eglise d'Antelias, des associations de bienfaisance sont présents. La tenue de cette réunion à Burbank est due au fait que l'Association des Arméniens d'Istanbul, dont les dirigeants étaient des amis intimes de Hrant Dink, est très proche de l'archevêque et de l'Eglise apostolique arménienne, principale institution arménienne influente à Istanbul. Le but de la réunion était d'organiser ensemble la cérémonie de *karasounk*, c'est-à-dire la commémoration du quarantième jour suivant le décès. Cette commémoration est religieuse et concerne donc avant tout l'Eglise, qui s'est ainsi chargée d'organiser la réunion.

L'archevêque arménien Hovnan Derderian lance, lors de cette réunion, un message d'appel à l'unité de tous les Arméniens. *« We have to work together in memory of Hrant »* [21], explique-t-il, discours attendu et quasiment inévitable lors de toute réunion communautaire.

La nécessité d'une unité affirmée, l'archevêque pose aussi concrètement des questions au sujet de la cérémonie de commémoration : où et comment se déroulera-t-elle ?

Le monument de commémoration du génocide arménien à Montebello est le premier lieu proposé. Ce choix s'explique par la volonté de mettre en parallèle la mort du journaliste et les morts du génocide, illustré par le slogan 1,5 million +1 (cf. paragraphe 8.3.3 page 254). Mais l'archevêque s'oppose à cette idée, il rappelle que la cérémonie du quarantième jour est religieuse, elle doit se tenir dans une église, il propose ainsi l'archevêché de Burbank. Les partisans du monument de Montebello, principalement les membres du parti Dachnak, qui par ailleurs organise chaque commémoration du 24 avril à Montebello, expliquent que beaucoup plus de monde pourra participer dans un lieu ouvert plutôt que dans une église où les places sont limitées. Un autre argument est de dire que le choix de Burbank mettra en évidence les clivages religieux, les fidèles de l'Eglise d'Antelias ne se déplaceront sûrement pas à l'archevêché de l'Eglise d'Etchmiadzin.

Une autre idée est suggérée par une des associations de bienfaisance, localisée à Glendale, alors que les participants débattent vivement. Il s'agirait d'organiser un hommage à Glendale, ville qui abrite le plus grand nombre d'Arméniens du comté de Los Angeles. Commémorer la mort du journaliste à Glendale pourrait ainsi mobiliser une majorité d'individus. Le débat ne se situe plus entre lieu sacré et lieu séculier, le fait de toucher le plus grand nombre d'Arméniens séduit. Le choix de Glendale est peu à peu entériné, à condition qu'un service religieux soit organisé parallèlement à Burbank. La cérémonie se dédouble, les lieux se démultiplient. Les institutions communautaires contribuent à produire un kaléidoscope urbain en mouvement.

21. « Nous devons travailler ensemble en mémoire de Hrant ».

Conclusion de la troisième partie

Les institutions censées être garantes de la communion et de l'unité, participent, avec les individus, à une nécessaire mise en multiplicité. L'idée de communauté implique de nourrir une impossibilité fondatrice, une utopie, qui se matérialise parfois dans des hétérotopies, c'est-à-dire des lieux où l'utopie tend à se réaliser, échappant toujours cependant à une réalisation complète. L'indépendance de l'Arménie réalise une utopie nationale, mais les limites de son périmètre sont considérées comme devant être constamment dépassées et élargies. A Los Angeles, la création de Little Armenia ne parvient pas à clore nettement l'espace ni à fonder une norme spatiale unanime. Aller toujours plus loin, repousser les lignes d'horizon communautaires, est la condition même de la justification d'actions collectives. Dans un commentaire de Mille Plateaux, Manola Antonioli explique : « les centres de pouvoir se définissent par ce qui leur échappe ou leur impuissance, beaucoup plus que par leur zone de puissance, le capitalisme ne marche qu'en se détraquant » (Antonioli, 2003, p. 109). Ce qui échappe au pouvoir communautaire, l'unité, l'unanimité, la communion, fonde aussi sa raison d'être.

Conclusion

L'espace des immigrés, à partir du cas des Arméniens à Los Angeles, se trouve au cœur d'un paradoxe : les espaces de représentation individuels sont multiples et irréductibles à une structure centrée. Les individus refusent l'enclave par leurs représentations et par leurs pratiques qui dépassent largement le cadre d'un espace communautaire. Pourtant cette multiplicité d'espaces est aussi recoupée par des horizons communautaires, autrement dit par des tentatives d'élaboration d'espaces collectifs normatifs.

A l'échelle de l'agglomération de Los Angeles, le paradoxe s'exprime entre une nébuleuse d'espaces occupés par des Arméniens, irréductible à une structure centre-périphérie, et la revendication de Little Armenia, parfois de Glendale, comme vitrines centrales. J'ai tenté d'analyser cette contradiction majeure entre multiplicités spatiales et revendications unitaires, rejoignant ainsi l'analyse effectuée par Christine Chivallon selon laquelle, « le piège serait sans doute de tomber dans les poncifs de la communauté solidaire et d'ignorer les charges de désordre à l'œuvre dans toute construction sociale. Mais l'erreur serait aussi d'ignorer comment le collectif ici se déploie en jouant de la valeur du lieu » (Chivallon 1997, p. 780). Christine Chivallon, se faisant, souligne le paradoxe qui fonde toute réalité sociale, c'est-à-dire la cœxistence de logiques de démultiplication et d'unification.

Comment le collectif se déploie-t-il ? Comment sont produites ces forces d'unification, qui viennent recouper et structurer les multiplicités des représentations spatiales individuelles ?

L'étude des modes de production spatiale a montré que les espaces de regroupement de populations immigrées étaient les *produits* de relations de *pouvoir* plutôt que les *reflets* d'identités collectives. Ces dispositifs sont partagés par les institutions communautaires arméniennes, par les autorités municipales et par les individus. Cette conception d'un pouvoir partagé met en question l'idée d'un face à face entre, d'une part, individu et communauté, et d'autre part entre communauté immigrée et autorité publique du pays d'installation : chacun a intérêt à délimiter l'espace, à le clôturer, à distinguer un dehors d'un dedans pour matérialiser des normes sociales. Leurs intérêts spécifiques peuvent se recouper, notamment dans le cadre des politiques multiculturelles qui encouragent la délimitation de périmètres communautaires dans un but sécuritaire, afin de normaliser les relations sociales au sein de la population urbaine. La représentation d'une ville-mosaïque, composée d'enclaves, peut ainsi être définie comme un dispositif normatif de contrôle des

individus et des populations.

Mais ces tentatives de contrôle de l'espace sont confrontées à des résistances. La multiplicité des subjectivités (des perceptions, des représentations, des pratiques spatiales) sont autant de forces de contestation des normes collectives et de résistances, qui contribuent à mettre en cause les limites spatiales des enclaves. L'enclave et la mosaïque sont vouées à être en permanence contredites. La multiplicité des représentations individuelles et des résistances ne sont pas des forces situées « hors » de la communauté, elles sont produites au sein même de la communauté, qui, paradoxalement, a intérêt à les entretenir ; ainsi, les institutions communautaires arméniennes elles-mêmes se démultiplient et se contredisent entre elles, comme le montrent les relations de pouvoir entre les partis politiques ou entre les Églises. Revendiquer une unité tout en se démultipliant revient à créer des conditions qui empêchent d'atteindre le but fixé, ce qui justifie d'autant plus durablement les discours et les actions collectives tendus vers l'unité. Les tentatives de réduction des multiplicités relèvent d'horizons par définition impossibles à atteindre. Les projets de création d'enclaves étanches, homogènes, et unitaires sont des horizons impossibles à atteindre, mais qui justifient la poursuite d'actions collectives. De même, à une autre échelle que celle de la ville, la diaspora peut être envisagée comme une utopie unitaire, qui fonctionne pourtant sur des multiplicités et notamment sur la dispersion de ses membres. Les utopies (communautaires, diasporiques) sont matérialisées dans l'espace et dans le temps, par des lignes d'horizon ; les territoires, dont l'enclave est un exemple, sont des tentatives, nécessairement vaines, de fixation des utopies.

Le pouvoir, mode de production de l'espace

Les espaces de regroupement de populations immigrées en ville ont largement été étudiés selon un registre identitaire et culturel. Les relations entre les identifications collectives et les formes de matérialisations spatiales sont classiquement présentées comme transparentes : l'espace serait le miroir des identités et des cultures des immigrés. Ainsi, ce qui est décrit comme des « quartiers immigrés » ou des « enclaves » est interprété comme un révélateur d'une solidarité et d'un projet communautaires partagés.

Or on rejoint l'interrogation de Henri Lefebvre qui se demande s'il « y aurait [...] une relation directe immédiate et immédiatement saisie, donc transparente entre le mode de production (la société considérée) et son espace ? ». A quoi l'auteur répond « non. Il y a des décalages : des idéologies s'intercalent, des illusions s'interposent » (Lefebvre, 2000 [1974], p. XXII). A la transparence d'un « espace-miroir » se substituent des « décalages », et aux identités des « idéologies » collectives.

L'affirmation du rôle constitutif du pouvoir dans la production d'espaces immigrés n'est pas un allant de soi. Jean-Marc Chapoulie montre au sujet des écrits fondateurs et toujours très influents de Robert Park et Ernest Burgess que ce « qui était un point aveugle dans [leurs] analyses, comme l'avait d'ailleurs relevé auparavant Franklin Frazier, [ce sont] les relations de pouvoir et la politique urbaine » (Chapoulie, 2008, p. 233). Les relations de pouvoir ne relèvent pas seulement d'une

domination exercée par les sociétés « majoritaires » envers les « minorités » immigrées, mais elles traversent les groupes immigrés eux-mêmes.

Plus que des identités, il est nécessaire de penser des identifications individuelles et collectives, relevant de champs de pouvoirs, d'idéologies et de dispositifs normatifs, qui peuvent se matérialiser dans l'espace. L'hypothèse de l'espace comme miroir identitaire étant écartée, il s'agit de saisir quelques unes des tactiques à l'œuvre dans les processus de production d'espaces immigrés. Ainsi, en adoptant comme clé de lecture le pouvoir, plutôt que les identités et les cultures, nous avons analysé de manière critique :

-la théorie de l'enclave ethnique et la conception d'une ville mosaïque ;

-la conception d'un espace miroir et surfacique ;

-la prédominance de l'échelle collective ou communautaire dans l'étude des espaces immigrés.

Les multiplicités, les enjeux du pouvoir

Les relations de pouvoir ont pour enjeu principal, la gestion des multiplicités : leur réduction, leur contrôle, leur normalisation. Les multiplicités dont il est question, constitutives du social recouvrent les espaces représentés, perçus et pratiqués sont aussi divers ainsi que les agents sociaux qui les produisent : « il n'y a de discipline que dans la mesure où il y a multiplicité et une fin, ou un objectif, ou un résultat à obtenir à partir de cette multiplicité. La discipline [...] c'est une certaine manière de gérer la multiplicité » (Foucault, 2004 [1978], p. 15) ».

Ainsi l'étude des espaces de représentation individuelle a montré que les sujets se revendiquant arméniens rêvaient de vivre dans des espaces multiples, irréductibles à une approche strictement communautaire. Les multiplicités traversent également les structures collectives : les conflits, les désaccords, les logiques de démultiplication intra-communautaires rappellent combien ces structures sont fragiles et en permanence remises en cause.

Les trois notions d'enclave, de communauté et de diaspora sont des outils, à différentes échelles, qui servent à circonscrire et limiter ces multiplicités. Elles impliquent l'élaboration d'un *nous*, c'est-à-dire d'une parole au nom des autres, censé représenter l'ensemble des personnes à l'intérieur de leur périmètre. L'enclave, la communauté et la diaspora sont des dispositifs permettant de justifier une distinction entre un dedans et un dehors, la limite étant composée par un ensemble de normes et de conventions. Distinguer ceux « qui en sont » et ceux « qui n'en sont pas » est un acte normatif de pouvoir.

De la mosaïque au kaléidoscope

Clôturer, limiter et quadriller l'espace est une forme particulièrement efficace de production et de matérialisation de structures collectives.

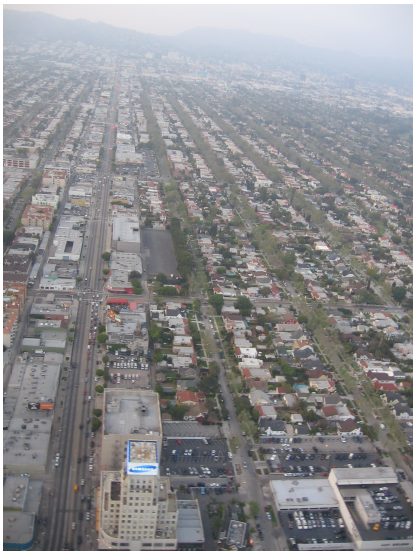

FIGURE 10.1 – Damier et point de fuite, Los Angeles, 2008, ©Sarah Mekdjian

Loin des interprétations identitaires ou culturelles, Edward Soja analyse six discours définissant ce qu'il nomme la « postmétropole », dont Los Angeles serait l'archétype. Ainsi, à partir des écrits notamment de Mike Davis (1997 [1990]), Los Angeles est décrite dans le cinquième discours comme un *« carceral archipelago »*[22] (Soja, 2000, p. 298), expression empruntée à Michel Foucault (Foucault, 1975, p. 347). Edward Soja explique : *« Borrowing from Foucault the metropolis is represented as a collection of carceral cities, an archipel of « normalized enclosures » and fortified spaces that both voluntarily and unvolontarily barricade individuals and communities in visible and not-so-visible urban islands »* (*ibid.*, p. 299). Produit par un pouvoir normatif, la ville se déploie en îles. Les « îles » ou les « enclaves », terme par ailleurs employé par Edward Soja à plusieurs reprises (Soja, 2000), ne sont plus des espaces de regroupement identitaires, mais des espaces de domination et d'affirmation de pouvoirs, des cellules produites par les politiques néo-libérales où l'ordre est maintenu. La mosaïque, loin d'être un outil de pacification comme le voudrait l'idéologie multiculturelle, est un outil de gestion et de contrôle des multiplicités.

Ainsi Little Armenia est apparue comme un espace produit par des outils normatifs consistant essentiellement à clôturer l'espace pour mieux le contrôler. L'enclave, justifiée par un discours identitaire de type patrimonial, est une machine de contrôle des individus et des populations. Le contrôle n'est pas exercé de manière exclusive par une société majoritaire contre la minorité arménienne, il est au contraire partagé par les autorités municipales, les institutions et certains individus arméniens. Le pouvoir est toujours déjà là et il est exercé par tous. La notion de diaspora fonctionne également comme un archipel normatif, cette catégorie permet de hiérarchiser, contrôler, exclure, en opérant notamment une distinction entre « diasporiques » et « immigrés ». Les assignations spatiales, les emplacements, fonctionnent aussi à

22. « Archipel carcéral ».

l'échelle la plus fine, celle des corps, réduits à des pions sur le damier urbain.

Pourtant, la métaphore de la mosaïque ne parvient pas à rendre tout à fait compte de la complexité et de l'instabilité des rapports de pouvoir et des modes de production socio-spatiale. Les tentatives de contrôle par des quadrillages sont confrontées à des résistances, qui produisent un espace en mouvement Edward Soja, tout en validant l'hypothèse d'un archipel carcéral, nuance les propos particulièrement pessimistes de Mike Davis et souligne qu'il est réducteur de penser Los Angeles uniquement comme une forteresse et comme un agrégat juxtaposé d'enclaves. L'auteur, dans le chapitre *« Carceral Archipelago »* (Soja, 2000, p. 298), prend l'exemple de la diversité des *« local movements »* (*ibid.*, p. 321) qui militent pour refonder des espaces publics, pour tenter d'ouvrir la grille, autrement dit de mettre en mouvement l'espace.

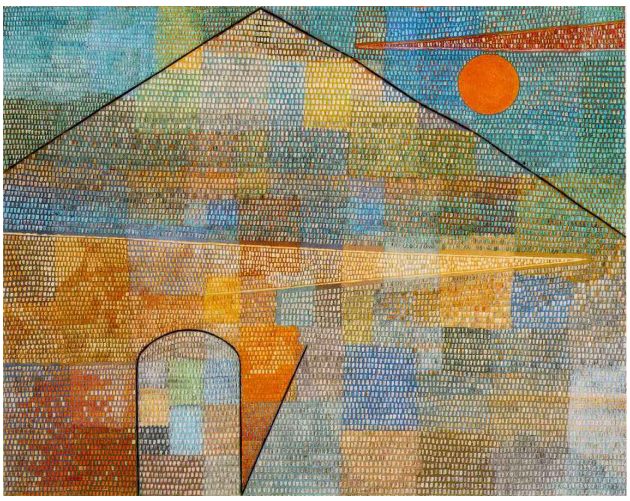

FIGURE 10.2 – *« Ad Parnassum »*, Paul Klee, 1932, ©Zentrum Paul Klee

L'œuvre de Paul Klee *Ad Parnassum* (1932) illustre le passage d'une mosaïque à un kaléidoscope. Cette composition associe une structure en damier, peintes par touches pointillistes, des lignes géométriques, qui dessinent la silhouette du mont Parnasse et une porte, qui ouvre sur ce paysage. D'autres lignes se superposent au damier et fuient vers des côtés opposés. Le damier fait émerger l'image d'une mosaïque, mais ses fragments, qu'aucune ligne ne sépare, échappent à la juxtaposition, ils s'interpénètrent par les changements multiples de couleurs et d'intensités lumineuses, qui saturent l'espace et donnent de la profondeur. La sensation de profondeur est obtenue sans avoir recours à un point de fuite central : les couleurs et les lignes suffisent à mettre en mouvement ce kaléidoscope. L'objectif principal de Paul Klee est de « *mettre l'espace en mouvement* » [23] (Naubert-Riser, 1978, p. 61), par l'articulation de plusieurs plans visuels, de lignes de fuite et de couleurs. La structure du damier, de la grille est soumise à la souplesse des contours des taches

23. Souligné par l'auteur.

de couleur : « ni clair-obscur, ni perspective linéaire, mais une articulation de l'espace en profondeur, effectuée à partir de la couleur comme élément premier » (*ibid.*, p. 57).

Ainsi, s'il est composé de fragments hétérogènes et disparates, le kaléidoscope produit des images selon des structures géométriques infinies. Le modèle du kaléidoscope proposé permet d'articuler multiplicités et structures, espaces individuels de représentation et horizons communautaires normatifs.

Ce qui met en mouvement le kaléidoscope urbain est précisément le pouvoir, tendu entre des mouvements contestataires, entraînant des multiplicités, et des impositions de normes, impliquant des structures.

Les mouvements de résistances consistent à « tracer des diagonales dans l'espace rectiligne du contrôle : opposer des diagonales aux diagrammes, des interstices aux quadrillages, des mouvements aux positions, des devenirs aux identités, [...], des artefacts aux prétentions d'origine », expliquent Judith Revel et Toni Negri (Revel, Negri, 2008, p. 10) dans un commentaire des œuvres de Michel Foucault.

Les superpositions spatiales (entre Little Armenia et Thaï Town) comme la production d'espaces partagés (le projet de marché partagé entre Arméniens et Thaïlandais, le marché des bijoutiers à Down Town) résultent de contestations, de résistances, parfois de conflits, entendus comme des modes de communication productifs, qui permettent de redessiner les contours collectifs et de redéfinir les normes.

Le pouvoir est donc équivoque : il est répressif, lorsqu'il distingue un dedans d'un dehors, mais il est aussi créatif, puisqu'il entraîne des formes de contestations et de résistances à ces mêmes distinctions normatives. Cette équivocité est centrale pour comprendre la cœxistence d'espaces de représentation multiples, irréductibles à une unité, et la revendication d'espaces unitaires ou communautaires. La notion de *ligne d'horizon*, associée au modèle du kaléidoscope, exprime précisément ce paradoxe.

« Lignes d'horizon »

Les tentatives de contrôle de l'espace sont toujours vouées à être court-circuitées, les lignes qui « strient » l'espace, selon la terminologie de Gilles Deleuze et Félix Guattari (1980), ou qui bouclent le temps ne sont pas fixes, ce sont elles que j'ai nommées « lignes d'horizon ». Il est ainsi vain de penser les inscriptions spatio-temporelles des immigrés selon les registres fixes de l'enclave et du retour à l'origine. Ces deux figures ne sont ni fixes, ni atteignables, elles sont les éléments d'un discours unitaire à partir desquels des actions collectives sont mobilisables. L'enclave et le retour à l'origine tendent à être matérialisés, mis en pratique, sans que ces objectifs ne parviennent jamais tout à fait à être satisfaits.

La notion de communauté repose ainsi sur une série de lignes d'horizon, notamment celles de l'unité, de l'unanimité et de la communion. Impossibles à fixer, elles sont matérialisées néanmoins par des constructions territoriales momentanées, c'est-à-dire des formes symboliques de délimitation. L'enclave est ainsi une forme territoriale, qui vise à fixer les lignes d'horizon d'unité et d'homogénéité. De même, à une autre échelle, la notion de diaspora, qui fonctionne comme un type particu-

lier de communauté, se fonde sur la ligne d'horizon du retour à la terre d'origine. L'indépendance en 1991 de l'Arménie constitue, dans la rhétorique diasporique, un territoire, au sens d'une tentative de fixation de l'horizon de la terre promise, mais celui-ci n'est pas satisfaisant. Le périmètre de l'Arménie actuelle est considéré trop petit ; les limites sont toujours vouées à être repoussées et à être mises en mouvement

Ainsi, les espaces communautaires reposent sur des tentatives de fixation de lignes d'horizon, qui se fondent sur leur propre impossibilité. C'est cette impossibilité qui garantit, paradoxalement, non seulement le maintien des structures communautaires mais leurs multiplications. Ne jamais parvenir à un but justifie de toujours tendre vers lui. Le processus de dédoublement des enclaves, les configurations spatiales en nébuleuse, la multipolarité ne sont pas des signes de déclin ou de division communautaire, mais bien les conditions d'élaboration de normes et d'espaces voulus collectifs.

Los Angeles témoigne de ces multiples et vaines tentatives de délimitations et de réduction de l'espace : mosaïque quadrillée et contrôlée, la ville offre aussi tous les possibles, elle est en mouvement, et en cela échappe à la fixité voulue par la structure de la mosaïque pour incarner un kaléidoscope.

Annexes

Annexe 1

Les deux premières pages du questionnaire du recensement fédéral de 2000

Person 1

Your answers are important! Every person in the Census counts.

1 **What is this person's name?** *Print the name of Person 1 from page 2.*

Last Name

First Name MI

2 **What is this person's telephone number?** *We may contact this person if we don't understand an answer.*

Area Code + Number

3 **What is this person's sex?** *Mark (X) ONE box.*

- Male
- Female

4 **What is this person's age and what is this person's date of birth?**

Age on April 1, 2000

Print numbers in boxes.

Month Day Year of birth

NOTE: Please answer BOTH Questions 5 and 6.

5 **Is this person Spanish/Hispanic/Latino?** *Mark (X) the "No" box if not Spanish/Hispanic/Latino.*

- **No**, not Spanish/Hispanic/Latino
- Yes, Mexican, Mexican Am., Chicano
- Yes, Puerto Rican
- Yes, Cuban
- Yes, other Spanish/Hispanic/Latino — *Print group.*

6 **What is this person's race?** ***Mark (X) one or more races*** *to indicate what this person considers himself/herself to be.*

- White
- Black, African Am., or Negro
- American Indian or Alaska Native — *Print name of enrolled or principal tribe.*
- Asian Indian
- Chinese
- Filipino
- Japanese
- Korean
- Vietnamese
- Other Asian — *Print race.*
- Native Hawaiian
- Guamanian or Chamorro
- Samoan
- Other Pacific Islander — *Print race.*
- Some other race — *Print race.*

7 **What is this person's marital status?**

- Now married
- Widowed
- Divorced
- Separated
- Never married

8 **a. At any time since February 1, 2000, has this person attended regular school or college?** *Include only nursery school or preschool, kindergarten, elementary school, and schooling which leads to a high school diploma or a college degree.*

- No, has not attended since February 1 → *Skip to 9*
- Yes, public school, public college
- Yes, private school, private college

2043

Form D-2

Person 1 (continued)

8 **b. What grade or level was this person attending?** *Mark (X) ONE box.*

- Nursery school, preschool
- Kindergarten
- Grade 1 to grade 4
- Grade 5 to grade 8
- Grade 9 to grade 12
- College undergraduate years (freshman to senior)
- Graduate or professional school *(for example: medical, dental, or law school)*

9 **What is the highest degree or level of school this person has COMPLETED?** *Mark (X) ONE box. If currently enrolled, mark the previous grade or highest degree received.*

- No schooling completed
- Nursery school to 4th grade
- 5th grade or 6th grade
- 7th grade or 8th grade
- 9th grade
- 10th grade
- 11th grade
- 12th grade, **NO DIPLOMA**
- **HIGH SCHOOL GRADUATE** — high school DIPLOMA or the equivalent *(for example: GED)*
- Some college credit, but less than 1 year
- 1 or more years of college, no degree
- Associate degree *(for example: AA, AS)*
- Bachelor's degree *(for example: BA, AB, BS)*
- Master's degree *(for example: MA, MS, MEng, MEd, MSW, MBA)*
- Professional degree *(for example: MD, DDS, DVM, LLB, JD)*
- Doctorate degree *(for example: PhD, EdD)*

10 **What is this person's ancestry or ethnic origin?**

(For example: Italian, Jamaican, African Am., Cambodian, Cape Verdean, Norwegian, Dominican, French Canadian, Haitian, Korean, Lebanese, Polish, Nigerian, Mexican, Taiwanese, Ukrainian, and so on.)

11 **a. Does this person speak a language other than English at home?**

- Yes
- No → *Skip to 12*

b. What is this language?

(For example: Korean, Italian, Spanish, Vietnamese)

c. How well does this person speak English?

- Very well
- Well
- Not well
- Not at all

12 **Where was this person born?**

- In the United States — *Print name of state.*
- Outside the United States — *Print name of foreign country, or Puerto Rico, Guam, etc.*

13 **Is this person a CITIZEN of the United States?**

- Yes, born in the United States → *Skip to 15a*
- Yes, born in Puerto Rico, Guam, the U.S. Virgin Islands, or Northern Marianas
- Yes, born abroad of American parent or parents
- Yes, a U.S. citizen by naturalization
- No, not a citizen of the United States

14 **When did this person come to live in the United States?** *Print numbers in boxes.*

Year

15 **a. Did this person live in this house or apartment 5 years ago (on April 1, 1995)?**

- Person is under 5 years old → *Skip to 33*
- Yes, this house → *Skip to 16*
- No, outside the United States — *Print name of foreign country, or Puerto Rico, Guam, etc., below; then skip to 16.*
- No, different house in the United States

Form D-2

Annexe 2

Unités de recensement à Glendale

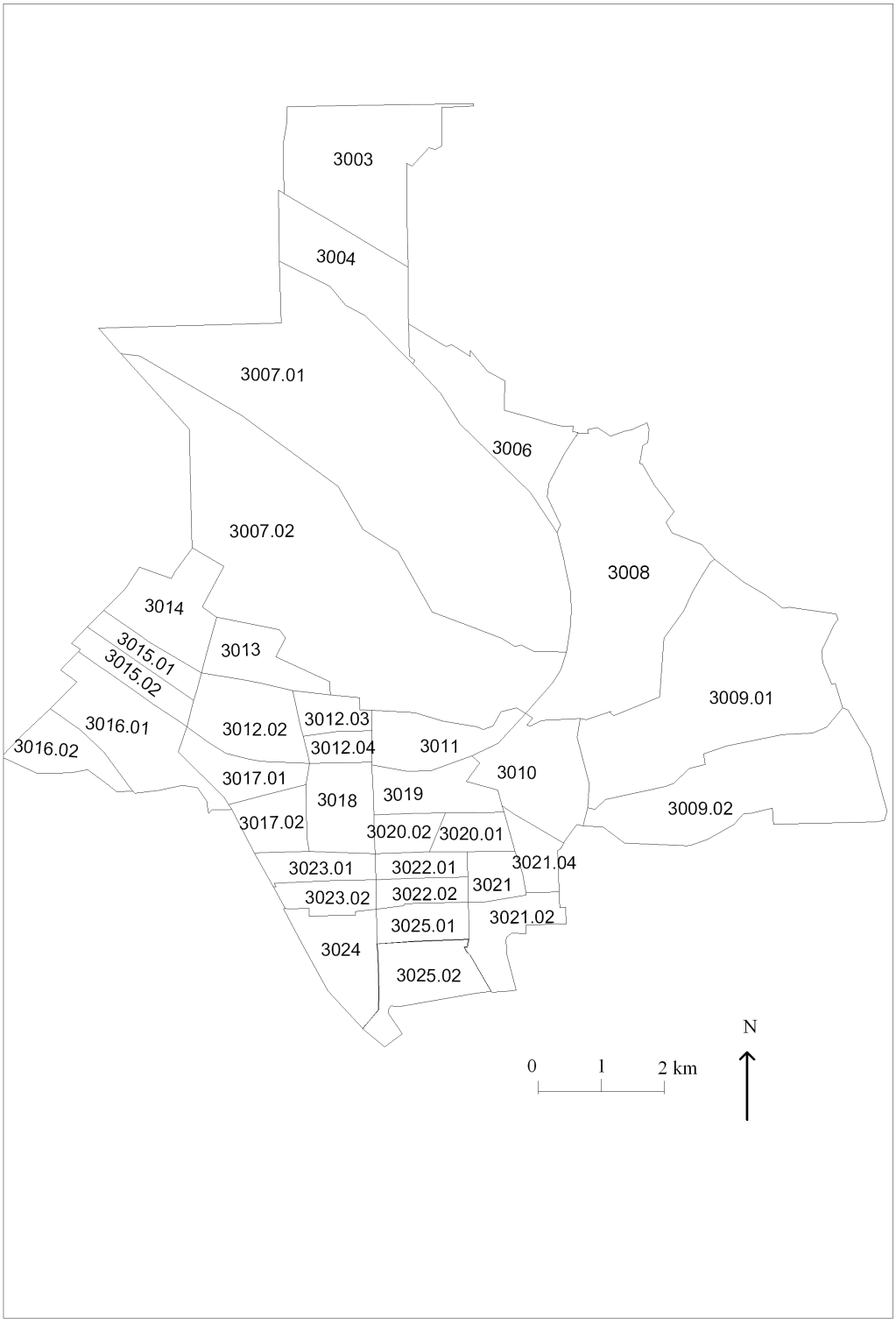

Annexe 3

Questionnaire de l'enquête écrite menée par internet

This survey aims to fill a gap in our knowledge and understanding of the Armenian community of Greater Los Angeles. The results will be used as part of a PhD dissertation in Sociology. The survey takes approximately 12 minutes to complete and is anonymous. Please complete all 6 pages to the best of your ability. We greatly appreciate your participation.

1. Gender Male Female
2. When were you born ? MM DD YYYY
3. Where were you born ? (city and state /country)
4. Where were your parents born ? (city and state/country)
5. Where were your grandparents born ? (city and state/country)
6. If you were not born in the United States, when did you arrive in the United States ? MM DD YYYY
7. If you were born in the United States, when did your family arrive in the United States ? MM DD YYYY
8. In which city or neighborhood did your family first settled in the United States ?
9. In which city or neighborhood do you currently live ?
10. Do you own or rent your housing unit ? -Own -Rent
11. How many times have you moved within Los Angeles ?
12. Please provide details of the cities or neighborhoods where you've previously lived in Greater Los Angeles and the type of housing (apartment or house).
13. Are you currently considering moving ? -Yes -No
14. If yes, explain where and why.
15. Where would you ideally like to live, whether within Greater Los Angeles or elsewhere ?
16. Where is what you call «home» ?
17. Would you define your neighborhood or city as «Armenian» ? -Yes -No
18. Please explain why.
19. What neighborhood or city in the Los Angeles area would you define as «Armenian» ?
20. What is your occupation ? -Accounting Arts & Entertainment -Automotive -Banking, Finance & Insurance -Construction -Education -Engineering -Food Services -Government & Public Administration -Health Care -Information Technology -Law & Legal Services -Manufacturing -Media -Non-Profit Science & Biotech -Student -Telecommunications -Trade, Retail Trade, Wholesale -Please specify your job function or position.
21. What is your worker status ? -Private wage and salary worker -Government worker -Self-employed worker in unincorporated business -Unpaid family worker

22. What was your occupational position before immigrating, if you had one ?
23. In which city or neighborhood do you work ?
24. If you own a business, how did you choose where to locate it ?
25. If you own a business, are your clients mostly Armenian ? -100% -75-100% -50-75% -25-50% -10-25% -<10% -Not at all
26. If you don't own a business, would you like to do so ?
27. Where do you generally go for shopping (city/neighborhood and types of businesses) ?
28. Where do you generally go to spend your free time outside of your home (city/neighborhood, type of activities) ?
29. Outside of your place of residence, where do you go most frequently ? Multiple choice -Glendale -Hollywood -Pasadena -Burbank -Montebello -City of Los Angeles
30. Please explain your purpose for visiting these locations.
31. Do you frequent Armenian-owned businesses ? -Yes -No
32. If yes, how often ? -Every day -Couple of days a month -Couple of days a week -Every month -Every week -Rarely
33. Do you attend religious celebrations ? -Yes -No
34. If yes, where (city/neighborhood, name of the place of worship) ?
35. If yes, how often ? -Every day -Every week -Every month -For holidays -Rarely
36. Do you attend any Armenian events, celebrations, commemorations ? -Yes -No
37. If yes, which ones ? Please answer as precisely as possible.
38. Do you belong to Armenian organizations ? -Yes -No
39. If yes, which one(s) and why ? Please answer as precisely as possible.
40. If yes, since when ? YYYY
41. What would you define as your «ethnicity» ?
42. What language(s) do you speak ?
43. What language(s) do you speak at home ?
44. In your opinion, what place or object best symbolizes the Armenian community ?
45. In your opinion, what place or object best symbolizes the Armenian community of Los Angeles ?
46. What does «diaspora»/ *«spiurk»* mean in your opinion ?
47. Have you visited Armenia ? (If you were born in Armenia, have you been back to Armenia since you immigrated to the US ?) -Yes -No
48. If yes/no, why ?
49. Have you heard of the neighborhood Little Armenia ? -Yes -No
50. If so, do you visit there and why or why not ?
51. What is your opinion of Little Armenia ?
52. What do you think in general about the Armenian community (ies) in the Los Angeles area ?

THANK YOU FOR COMPLETING OUR SURVEY ! For any questions, please contact us at mekdjian_s@hotmail.com

Annexe 4

Principaux sites internet de diffusion de l'enquête écrite

La liste n'est pas exhaustive et ne comprend pas les adresses des nombreux particuliers, par ailleurs souvent interviewés à l'oral, à qui l'enquête a été envoyée. Quand j'avais des contacts au sein des organisations dont la liste est présentée ici, je leur ai adressé directement l'enquête sans passer par les contacts donnés sur le site général de l'organisation.

www.littlearmenia.com, site du quartier de Little Armenia
www.pilibos.org, site de l'école privée arménienne Pilibos à Little Armenia
http ://www.armenianchurchwd.com, site du diocèse ouest-américain de l'Eglise aspostolique arménienne (Etchmiadzin)
http ://www.armenianprelacy.org/churches.htm, site de l'Eglise apostolique arménienne relevant du siège d'Antelias, section Amérique de l'Ouest
http ://www.apsla.org, site de l'*Armenian Professional Society*, regroupant des actifs arméniens en Californie et particulièrement à Los Angeles
http ://www.galasla.org/, site de la *Gay and Lesbian Armenian Society*, localisée à Los Angeles
http ://www.oia.net/, site de l'*Organization of Istanbul Armenians*, localisée à Los Angeles
http ://www.armenianbar.org/, site de l'*Armenian Bar Association*, localisée à Los Angeles
http ://www.csunasa.org/, site de l'*Armenian Student Association of California State University*
http ://gsa.asucla.ucla.edu/agsa/, site de l'*Armenian Student Association of the University of California, Los Angeles*
http ://www-scf.usc.edu/~asa/, site de l'*Armenian Student Association of the University of Southern California*
http ://www.gccasa.org/, site de l'*Armenian Student Association of Glendale Community College*
http ://www.ayfwest.org/, site de l'*Armenian Youth Federation*, section Amérique de l'Ouest
http ://www.anca.org, site de l'*Armenian National Committee*
http ://www.aaainc.org, site de l'Armenian Assembly of America, section Amérique de l'Ouest
http ://www.asbarez.com/, site du journal arménien Asbarez

Annexe 5

Grille d'entretien de l'enquête orale

1. Gender Male Female
2. When were you born ? MM DD YYYY
3. Where were you born ? (city and state /country)
4. Where were your parents born ? (city and state/country)
5. If you were not born in the United States, when did you arrive in the United States ? MM DD YYYY
6. If you were born in the United States, when did your family arrive in the United States ? MM DD YYYY
7. In which city or neighborhood did your family first settled in the United States ?
8. In which city or neighborhood do you currently live ?
9. Do you own or rent your housing unit ?
10. How many times have you moved within Los Angeles ?
11. Please provide details of the cities or neighborhoods where you've previously lived in Greater Los Angeles and the type of housing (apartment or house).
12. Are you currently considering moving ?
13. If yes, explain where and why.
14. Where would you ideally like to live, whether within Greater Los Angeles or elsewhere ?
15. Where is what you call «home» ?
16. Would you define your neighborhood or city as «Armenian» ?
17. What neighborhood or city in the Los Angeles area would you define as «Armenian» ?
18. What is your occupation ?
19. Where do you generally go for shopping (city/neighborhood and types of businesses) ?
20. Where do you generally go to spend your free time outside of your home (city/neighborhood, type of activities) ?
21. Do you frequent Armenian-owned businesses ?
22. Do you attend religious celebrations ?
23. If yes, where (city/neighborhood, name of the place of worship) ?
24. Do you attend any Armenian events, celebrations, commemorations ?
25. Do you belong to Armenian organizations ?
26. What would you define as your «ethnicity» ?
27. What language(s) do you speak at home ?

28. In your opinion, what place or object best symbolizes the Armenian community ?
29. In your opinion, what place or object best symbolizes the Armenian community of Los Angeles ?
30. What does «diaspora»/*«spiurk»* mean in your opinion ?
31. Have you visited Armenia ? (If you were born in Armenia, have you been back to Armenia since you immigrated to the US ?
32. Have you heard of the neighborhood Little Armenia ?
33. If so, do you visit there and why or why not ?
34. What is your opinion of Little Armenia ?
35. What do you think in general about the Armenian community (ies) in the Los Angeles area ?

Annexe 6

Liste des personnes enquêtées à l'oral dans et hors du milieu d'interconnaissance du Lucy

Personnes rencontrées dans le milieu d'interconnaissance de Lucy

Initiale	Genre	Lieu de naissance	Lieu de l'entretien	Se déclare arménien	Profession ou fonction
L. V.	F	Arménie	Glendale-Little Armenia	O	Avocate municipale
S.A	F	-	Glendale	O	Employée de mairie (culture)
J.B.	M	Liban	Glendale	O	Officier de police à Glendale
M.F.E.	M	-	Glendale	N	Superintendant de l'éducation à Glendale
A. D.	F	Liban	West Los Angeles	O	Amie de Lucy
H. D.	M	Arménie	Silver Lake	O	Mécanicien
H. V.	F	Arménie	Los Feliz	O	Mère de Lucy
A.V.	F	Arménie	Los Feliz	O	Sœur de Lucy
H. D.	M	Syrie	North Hollywood	O	Avocat
T. F.	M	Etats-Unis	Glendale	N	Urbaniste municipal
K. F.	M	Etats-Unis	Glendale	N	Urbaniste municipal
C. R.G.	M	Etats-Unis	Glendale	N	Pompier municipal
A. L.	F	Iran	Glendale	O	Urbaniste municipal
A. K.	M	Etats-Unis	Glendale	O	« City Clerk »
R. M.	M	Liban	Glendale	O	Ancien maire de Glendale
S. P.	M	Liban	Glendale	O	Animateur d'émission de télévision
J. E. S	M	Etats-Unis	Glendale	N	« City Manager »
J. W.	F	Etats-Unis	Glendale	N	Membre élue chargée de l'éducation
V. Y	M	Ethiopie	Pasadena	O	Avocat
L. Z	M	Iran	Glendale	O	Ancien maire de Glendale
H. L	M	Liban	Glendale	O	Libraire
E. A	F	Arménie	Glendale	O	Directrice de l'ANC-Glendale
L. J	F	Iran	Glendale	O	Chargée municipale de la commission de commémoration du génocide
A. H	M	Chili	East-Hollywood	N	Membre élu du conseil de quartier
I. S	M	Arménie	East-Hollywood	O	Membre élu du conseil de quartier
A.V	M	Etats-Unis	East-Hollywood	N	Membre élu du conseil de quartier
J. K	M	Arménie	Little Armenia	O	Photographe
A.	F	Arménie	Little Armenia	O	Fleuriste
W. K	M	Turquie	Downtown	O	Avocat

Initiale	Genre	Lieu de naissance	Lieu de l'entretien	Se déclare arménien	Profession ou fonction
O. B	F	Allemagne	Montebello	O	Femme au foyer
A.	F	Russie	Montebello	O	Retraitée
S. K	F	Arménie	Montebello	O	Femme au foyer
G. K	M	Arménie	Montebello	O	Employé de banque
T. K	F	Arménie	Montebello	O	Lycéenne
K. K.	M	Liban	Glendale	O	Employé municipal chargé des espaces verts
H. G	F	Iran	Glendale	O	Employée municipale chargée du logement social
F. T	M	Iran	Glendale	O	Agent d'entretien
G. F	F	Arménie	Glendale	O	Stagiaire dans un cabinet juridique
N . A	F	Liban	Van Nuys	O	Amie de Lucy
E. M	M	Turquie	Beverly Hills	O	Ami de Lucy, avocat, vice-président de l'Association des Arméniens d'Istanbul
F. A	F	Liban	Pasadena	O	Directrice de la section californienne de l'Armenian-American Assembly
J. B	M	Arménie	Glendale	O	Directeur de salle de banquet
J. L	M	Arménie	Encino	O	Serveur dans une salle de banquet
G. K	M	Arménie	Encino	O	Employé dans une salle de banquet
F. R	F	Arménie	Burbank	O	Coiffeuse
L. P	F	Allemagne	Tarzana	O	Kinésithérapeute
O. L. H.	F	Etats-Unis	La Canada	O	Institutrice
F. D.	M	Israël	Little Armenia	O	Chauffeur de car
V. L	F	Arménie	Glendale	O	Sans emploi
D. M	M	Arménie	Los Feliz	O	Vendeur

Personnes rencontrées hors du milieu d'interconnaissance de Lucy

Initiale	Genre	Lieu de naissance	Lieu de l'entretien	Se déclare arménien	Profession ou fonction
J. G	F	France	Glendale	O	Etudiante
S. L	F	France	Glendale	O	Femme au foyer
hS. K	F	Israël	Glendale	O	Directrice d'une section de l'Armenian Relief Society
V. L	M	Arménie	Van Nuys	O	Coiffeur
A. L	M	Arménie	Glendale-Arménie	O	Etudiant
S. K	M	Liban	Glendale-Arménie	O	Etudiant
G. M	F	Arménie	Glendale-Arménie	O	Etudiante
V. H	M	Iran	Glendale-Arménie	O	Etudiant
L. M	M	Liban	Glendale-Arménie	O	Professeur
T. U	F	Etats-Unis	Glendale-Arménie	O	Etudiante
R. D	F	Iran	Glendale-Arménie	O	Etudiante
S. P	F	Etats-Unis	Glendale-Arménie	O	Etudiante
F. G	M	Arménie	Glendale-Arménie	O	Etudiant
D. K	M	Syrie	Glendale-Arménie	O	Etudiant
S. K	F	Syrie	Glendale-Arménie	O	Etudiante
D. L	M	Etats-Unis	Glendale-Arménie	O	Etudiant
A. M	M	Liban	Glendale-Arménie	O	Etudiant
S. M	F	Etats-Unis	Glendale-Arménie	O	Etudiante
A. A	M	Arménie	Glendale-Arménie	O	Etudiant
B. A	M	Arménie	Glendale-Arménie	O	Etudiant
Z. A	M	Arménie	Montebello	O	-
V. V	M	Liban	Downtown	O	Bijoutier
A. S	M	Liban	Downtown	O	Bijoutier
V. L	M	Turquie	Downtown	O	Bijoutier
V. K	M	Etats-Unis	La Crescenta	O	Avocat
S. L	F	Etats-Unis	Glendale	O	Lycéenne

Initiale	Genre	Lieu de naissance	Lieu de l'entretien	Se déclare arménien	Profession ou fonction
S. H	F	Etats-Unis	Glendale	O	Lycéenne
R. O	F	Etats-Unis	Glendale	O	Lycéenne
P. F	F	Géorgie	Glendale	O	Lycéenne
R. R	F	Iran	Glendale	O	Lycéenne
S. J	F	Iran	Glendale	O	Lycéenne
D. A	F	Arménie	Glendale	O	Lycéenne
V. A	F	Arménie	Glendale	O	Lycéenne
S. Q	F	Arménie	Glendale	O	Lycéenne
A. L	F	Arménie	Glendale	O	Lycéenne
M. H	F	Etats-Unis	Glendale	N	Professeur
E. G	M	Etats-Unis	East-Hollywood	N	Représentant élu du 13e District et membre du conseiller municipal de Los Angeles
S. A	M	Iran	Glendale	O	Membre de la Société des Arméniens de Los Angeles
G. G	M	Iran	Glendale	O	Membre de la Société des Arméniens de Los Angeles
M. L	F	Iran	Glendale	O	Membre de la Société des Arméniens de Los Angeles
K. K	F	Etats-Unis	Glendale	O	Principale de l'école élémentaire Columbus, Glendale
S. M	M	Iran	Glendale	O	Directeur d'une école de musique privée
C. M	F	Thaïlande	East-Hollywood	N	Directrice du Thaï Community Development Center
B. T	F	Liban	East-Hollywood	O	Ancienne assistante d'Eric Garcetti
Rev. T. F	M	Liban	Little Armenia	O	Prêtre de l'église St Garabed
Rev. V. V	M	Liban	Glendale	O	Prêtre de l'église St Mary
V. Y	M	Iran	Little Armenia	O	Principal de l'école arménienne privée Pilibos

Initiale	Genre	Lieu de naissance	Lieu de l'entretien	Se déclare arménien	Profession ou fonction
T.	F	Arménie	Little Armenia	O	Employée dans une maison de retraite
G. L	M	Azerbaïdjan	Little Armenia	O	Sans emploi
K. L	F	Azerbaïdjan	Little Armenia	O	Sans emploi
S.	M	Arménie	Little Armenia	O	Employé dans une boulangerie-épicerie
V. M	M	Liban	Little Armenia	O	Mécanicien-Garagiste
G. H	M	Arménie	Little Armenia	O	Wesbmestre du site www.littlearmenia.com
V. L	M	Arménie	Little Armenia	O	Fondateur de la chambre de commerce de Little Armenia
N.	F	Russie	Westwood	O	Chercheuse en anthropologie
S.	M	Arménie	UCLA	O	Doctorant en histoire
V. L	F	Arménie	Montebello	O	Bénévole de l'Armenian Relief Society
K. M	M	Etats-Unis	Encino	O	Membre de l'Armenian Youth Federation
J. H	M	Arménie	Glendale	O	Membre actif de l'Unified Young Armenians
Rev. P. J	M	Liban	Montebello	O	Prêtre de la cathédrale apostolique Holy Martyrs
G. L	F	Russie	Boyle Heights	O	Retraitée
F. M	F	Tchécoslovaquie	Boyle Heights	O	Retraitée
G	M	Russie	Boyle Heights	O	Retraité
K. V	F	Etats-Unis	Boyle Heights	O	Retraitée
D. M	M	Russie	Boyle Heights	O	Retraité
S. M	F	Arménie	North Hollywood	O	Urbaniste pour la ville de Los Angeles
A. P	M	-	Par téléphone	O	Membre de la section West Valley de l'Armenian National Committee
N. B	M	Iran	Par téléphone	O	Membre de la section West Valley de l'Armenian National Committee
J. B. P	M	Etats-Unis	Fairfax	N	Professeur

Initiale	Genre	Lieu de naissance	Lieu de l'entretien	Se déclare arménien	Profession ou fonction
D. D	F	Etats-Unis	West Hollywood	N	Employée municipale, West Hollywood
F. S	F	Israël	West-Hollywood	N	Assistante d'un conseiller municipal, West Hollywood
S.	M	Russie	West-Hollywood	N	Etudiant
M. W	F	Etats-Unis	West Los Angeles	N	Membre du Jewish Community Center
S. G	M	Etats-Unis	Fairfax	N	Rabbin
L. C	F	Arménie	Glendale	O	Principale du lycée Edison, Glendale
G. E. Y	F	Etats-Unis	Korea Town	N	Directrice de la Coalition Coréenne Américaine à Los Angeles
F. P	M	Iran	Downtown	O	Cadre dans une usine de textile
O. J	F	Arménie	Studio City	O	Employée administratif
S. O	F	Arménie	Los Feliz	O	Photographe
S. F	F	Azerbaïdjan	Glendale	O	Sans emploi

Annexe 7

Quelques éléments de l'histoire des Arméniens, un peuple sans Etat

Sans remonter aux proto-arméniens qui seraient arrivés en Anatolie vers 1200 avant JC, la présence arménienne est attestée sur les hauts plateaux d'Asie orientale dès le Ve siècle par des sources perses et grecques, notamment par Hérodote.

Entre la Perse et l'Etat Parthe apparu aux confins de la Perse vers 250 avant JC, l'Arménie s'affirme, avec son apogée sous la dynastie de Tigrane II le Grand, à la tête d'un empire qui s'étend de la Caspienne à la Méditerranée, du Caucase à la Palestine. Cet empire fut le seul que les Arméniens n'eurent jamais (Mouradian, 1995), avant de tomber sous les coups des Romains. Rome domine alors la Petite Arménie ou Arménie mineure à l'ouest, tandis qu'à l'Est la Grande Arménie passe de fait sous contrôle Perse tout en demeurant officiellement un protectorat romain. Mais Rome doit accepter au IVe siècle un nouveau partage d'influence avec l'Iran sassanide. C'est le premier partage de l'Arménie divisée selon une ligne nord-sud et c'est aussi la fin de « l'Etat » d'Arménie pour quatre siècles.

Au début du IVe siècle les Arméniens commencent à se convertir au christianisme. En refusant de participer au concile de Chalcédoine en 451 dédié à la double nature du Christ (divin et humain), leur église se distingue par rapport à l'église de Constantinople. Cette distinction des Arméniens est encore confirmée par l'invention d'un alphabet spécifique au début du Ve siècle. Toujours partagée entre Byzance et la Perse, l'Arménie passe au VIIe siècle sous domination musulmane. Des principautés arméniennes subsistent et une royauté arménienne est même rétablie (884) sans que soit instauré un pouvoir fort ni d'indépendance. C'est cependant une période faste pour les Arméniens, un important essor urbain et culturel est alors enregistré. Cette période s'achève avec l'arrivée des Seldjoukides, turco-mongols d'Asie centrale. Beaucoup d'Arméniens fuient vers l'ouest, s'installent en Crimée, en Moldavie, en Pologne. Les migrations qui vident la Grande Arménie contribuent à peupler l'anciennne Arménie mineure. Vers 1070 commence alors la fondation de l'Etat arménien de Cilicie qui sera solidaire de la destinée des Croisés. La Cilicie est une plaque tournante du commerce entre Méditerranée et extrême Orient, des privilèges sont accordés aux marchands italiens, provençaux, catalans. Les musulmans s'attaquent à la Cilicie et aux états latins du Levant en représailles de l'alliance de ces derniers avec les Mongols. Né avec les Croisades, le royaume de Cilicie disparaît avec elles dans l'Empire ottoman. Des principautés semi-autonomes demeurent dans les montagnes, elles resteront des fiefs de résistance jusqu'en 1920.

Au XIV siècle, quelques seigneuries subsistent dans ce qui était la Grande Arménie (haut-Karabagh actuel, Zanzegour, Sassoun). La région d'Asie moyenne devient un lieu d'affrontement entre Turcs et Perses. Au cours d'une de ces guerres ottomano-persane, en 1605, plus de 50 000 arméniens sont déportés du Nakhitchevan par le souverain perse Chah Abbas 1er et réinstallés près d'Ispahan où ils fondent une communauté marchande appelée Nouvelle Djoulfa. En dépit des ravages des guerres, des conversions plus ou moins forcées, environ 3 millions d'Arméniens, ruraux à 90%, resteront jusqu'au XIXe siècle implantés en Anatolie. Une société urbaine arménienne se constitue dans les anciennes villes rebâties

et fortifiées du plateau, en Anatolie centrale, en Cilicie et Transcaucasie ainsi qu'à Smyrne et à Constantinople. La capitale impériale devient ainsi la première « ville arménienne » (160 000 arméniens y sont recensés en 1831).

Au début du XVIII e siècle, l'équilibre des forces en Asie orientale est a nouveau rompu et un nouvel acteur apparaît, la Russie. L'expansion russe dans la Caucase et les Balkans bouleverse la situation des Arméniens à l'aube du XIXème siècle. Les Russes s'assurent l'accès aux détroits et considèrent avoir un droit de regard en Asie moyenne au nom de la Chrétienté. Finalement la Russie annexe l'Arménie orientale (Karabagh, Nakhichevan, Erevan puis Kars et Ardahan).

La Russie obtient l'autorisation pour les Arméniens sujets persans et ottomans de s'installer dans les régions nouvellement conquises par l'empire tsariste, ce sera le cas pour environ 150 000 Arméniens du Nord de l'Iran et d'Anatolie orientale. 20 000 dans la région d'Erevan en 1827, les Arméniens sont 700 000 à la fin du siècle. La vie économique et culturelle des Arméniens de l'Empire russe se développe, à Tiflis, dans les ports de la Caspienne et de la mer Noire mais aussi à Moscou et Petersbourg. Dans l'Empire ottoman, les classes aisées vont contribuer au développement de réseaux d'écoles institués par des initiatives privées. Des jeunes arméniens poursuivent leurs études dans des universités en Russie, en France, en Angleterre, en Allemagne. La presse arménienne prend son essor et diffuse les idées de démocratisation et de liberté sous l'influence des jeunes Arméniens de retour chez eux après leurs études. Pourtant, les provinces orientales de l'empire ottoman où les Arméniens sont encore nombreux dans les vilayet d'Erzeroum, de Van, de Kharpert, Sebastia, Bitlis, Diyarbekirt, restent à l'écart de ce bouillonnement des idées qui concernent les Arméniens des villes notamment ceux de Constantinople. En 1863 le sultan octroie « un règlement organique à la nation arménienne », sorte de charte de l'autonomie communautaire interne. Pourtant, dès 1860, les Arméniens dénoncent l'insécurité dans les provinces rurales et se manifestent de plus en plus auprès de la sublime Porte, d'autant que l'empire se fissure (indépendance de la Grèce en 1830, révolte des populations chrétiennes de Bulgarie, de Bosnie et indépendance de la Bulgarie, de la Serbie, du Montenegro de la Roumanie à l'issu de la guerre russo-turque de 1877-1878). Pour la première fois, la question arménienne est à l'ordre du jour d'une conférence internationale (congrès de Berlin 1878) mais les Russes cessent de s'intéresser pour un temps au moins aux Arméniens et à l'Asie moyenne, et cela au moment où le sultan Abdul Hamid confronté à la multiplication des séparatismes considère les territoires arméniens comme une « deuxième Bulgarie » qu'il faut « mater ». Les Arméniens se radicalisent, au Caucase des sociétés secrètes voient le jour avant que naissent des partis politiques nationalistes et révolutionnaires.

Face à la demande de réformes, aux premières manifestations de rues à Constantinople (1890-1895) et à quelques insurrections paysannes à Sassoun (1894) et à Zeïtoun (1895-1896), Abdul Hamid amorce un véritable processus génocidaire, des massacres sont perpétrés à grande échelle, 200 000 à 300 000 morts, 100 000 réfugiés en Transcaucasie. Des villages, des églises sont en ruine, les conversions forcées se multiplient.

Les grandes puissances laissent faire. Les intellectuels émigrent mais des mouvements de résistance continuent en Anatolie et la répression se poursuit.

Dans l'Empire russe où est menée une politique de russification par Alexandre III, les nationalistes arméniens expriment aussi leur inquiétude. Les écoles arméniennes sont fermées, les biens de l'Eglise confisqués, des manifestations d'opposition ont lieu et des pogroms anti-arméniens se déroulent à Bakou en 1905.

Depuis la fin du XIXème siècle les révolutionnaires arméniens sont en contact avec les Jeunes turcs, ce qui a pu laisser croire pour un bref laps de temps à une amélioration de la situation des minorités par la proclamation de l'égalité des droits de tous les sujets de l'Empire. L'embellie est de courte durée, dès mars 1909 le massacre d'Adana (25 à 30 000 morts) instaure un climat de défiance envers le Mouvement Jeune Turc. La défaite ottomane dans les Balkans (1909, 1012-1913) et en Tripolitaine 1911, exacerbe un nationalisme turc. La réactivation en 1912 de la question arménienne à l'initiative de la Russie et de l'église arménienne d'Etchmiadzin, apparaît comme une grave source de danger pour l'Empire ottoman inquiet de la proposition de mise en application des réformes prévues par le traité de Berlin de 1878 adopté par les Puissances. Quand la guerre de 1914 éclate les Arméniens sont partagés entre deux camps ennemis, et au cœur d'un terrain d'affrontement entre les puissances européennes.

De 1914 à 1919 les Arméniens ottomans sont victimes d'une politique d'extermination systématique. Le 24 avril 1915, plus de 650 notables arméniens d'Istanbul sont arrêtes, déportés en Anatolie et exécutés. Y succèdent des déportations massives, entraînant la mort d'envirion 1,5 million de victimes. 600 000 à 800 000 réfugiés apatrides, dus au génocide, sont dispersés, la République turque en 1927 dans un premier recensement compte moins de 80 000 arméniens.

Une première république d'Arménie voit le jour en 1918, gouvernée par les membres du parti Dachnak. Bientôt prise en tenaille entre Ankara et Moscou, elle devra renoncer à ses projets territoriaux et en 1921 les frontières de la Transcaucasie sont fixées en l'absence de représentants arméniens. L'Arménie indépendante disparaît et devient l'Arménie soviétique, elle entre dans l'Union fédérative des Républiques Soviétiques de Transcaucasie en 1922 et dans l'URSS en 1924. La seconde république d'Arménie indépendante naît des cendres de l'Union Soviétique en 1991.

Annexe 8

L'« éveil national » arménien

L'« éveil national » et la Constitution Nationale Arménienne de 1863

La thématique de l'éveil d'une conscience peut déjà être mobilisée pour évoquer l'émergence d'une conscience nationale au sein élites politiques et religieuses arméniennes à la fin du XIXe siècle dans l'Empire Ottoman. Ce premier élan d'organisation en plusieurs groupes politiques défendant des principes nationaux et de reconnaissance constitue un des facteurs de l'émergence d'une conscience de dispersion. L'influence de la révolution de février 1848 à Paris, où séjourne un certain nombre d'immigrés arméniens, est importante. Elle constitue un modèle d'émancipation, servant à l'élaboration de la Constitution nationale arménienne en 1863. Le retour à Constantinople d'immigrés arméniens venus de Paris, associé aux élites d'un mouvement littéraire arménien florissant, nourrit fortement les milieux révolutionnaires et patriotiques émergeants. Des critiques visant la puissance du clergé arménien et le système des millets mis en place par l'Empire s'élèvent. En 1863, est adressée au Sultan une Constitution nationale arménienne, qui tente de réformer les modes de représentation des Arméniens. Inspirée de la Constitution française de 1848, la Constitution prévoit d'élire au suffrage universel une Assemblée nationale, laquelle désigne deux Conseils, laïc et ecclésiastique, réunis sous la présidence du patriarche, et qui forment le Conseil national représentatif. La Constitution, premier texte laïc, repose sur l'idée d'une « nation » arménienne. Le texte est accepté par le Sultan le 17 mars 1963, mais ne constitue pas une véritable constitution au sens d'un texte dressant les droits et les devoirs d'une nation, mais plutôt constitue une réforme des modes de représentation, auprès de la Sublime Porte qui dispose toujours de l'entière souveraineté. L'Assemblée nationale sert avant tout de lieu de doléances. Lorsque les massacres de masse d'Arméniens éclatent dans la partie orientale de l'Empire, l'Assemblée collecte les plaintes et relève les nombres de morts mais n'est pas entendue par la Porte. Ces réformes assurent finalement aux Arméniens de Constantinople quelques garanties, mais restent sans effets en Anatolie orientale, où les Arméniens sont toujours victimes d'exactions. Le 19 août 1916 un décret, du gouvernement des Jeunes Turcs qui arrivent au pouvoir en 1908, abolit la Constitution. Rappelons qu'en septembre 1915, un télégramme de Talaat, ministre de l'Intérieur à la préfecture d'Alep, confirme officiellement l'ordre de déportation et d'extermination des Arméniens. L'épisode de la Constitution fonde les bases d'une conscience nationale. La fondation de partis politiques arméniens débute dans l'Empire Ottoman dans les années 1890. La fondation du régime des Jeunes Turcs en 1908 et le début du génocide en 1915 constituent deux césures.

Emergence de partis politiques révolutionnaires et nationaux arméniens

La naissance des partis politiques arméniens est liée notamment aux conditions de vie très précaires des Arméniens des provinces orientales de l'Empire ottoman. Les paysans sont exploités et livrés aux exactions turques ou kurdes. La non-application de l'article 61 du Traité de Berlin (1878), qui engageait la Sublime Porte à réaliser des réformes sous le contrôle des Puissances européennes, consacre l'échec des démarches diplomatiques du

Patriarcat et de la Bourgeoisie arménienne pour revoir le statut des sujets arméniens de ces provinces. Trois partis le Hentchak, le Dachnak, et le parti Armenagan voient le jour. Les fondateurs du parti Armenagan sont des instituteurs, imprégnés des idées de la Révolution française. Dans le Caucase, à Bakou et Tiflis, c'est surtout l'influence des socialistes russes et allemands qui a prévalu auprès des étudiants et des intellectuels. Les étudiants, originaires du Caucase, qui fondent le parti Hentchakian, expriment leur filiation avec le populisme russe. Cette tendance au socialisme s'affirmera par l'adoption de l'idéologie marxiste, qui entraînera une scission au sein du parti en 1896, et la formation du Parti Hentchak Réformé, par des militants d'Egypte et de Turquie. Le Dachnaktsoutioun est une « fédération » de cercles intellectuels de tendances diverses, populistes, marxistes, bakounistes. C'est en 1907 que le parti adopte un programme socialiste ; la même année il adhère à la IIe Internationale. Les trois partis s'accordent pour réclamer l'émancipation des Arméniens des vilayets orientaux ottomans, mais divergent sur la forme qu'il lui faut donner : les Hentchaks ont pour but la création d'un Etat indépendant, dans lequel en dernier lieu devrait s'établir un régime socialiste ; le parti Dachnak réclame seulement l'établissement des libertés démocratiques et de l'égalité pour les Arméniens. Quant au parti Armenagan, il est avant tout une organisation d'autodéfense, centrée à Van, et dont l'idéologie est peu développée.

L'action militaire, l'armement des paysans arméniens sont des impératifs pour les trois organisations. Des groupes de volontaires, appelés *« fedayis »*, sillonnent les provinces orientales jusqu'en 1908, afin d'éveiller la conscience nationale. Lors des massacres de 1894-96, ils assureront l'autodéfense des Arméniens à Van et Zeïtoun entre autres localités. Les Dachnaks organisent des opérations de visibilisation des revendications arméniennes, dont la prise de la Banque Ottomane, destinée à alerter l'opinion mondiale sur les persécutions arméniennes en 1896, et une opération de représaille contre une tribu kurde coupable de massacre, à Khanassor en 1897. En 1908, tournant dans la lutte révolutionnaire de ces partis, le Dachnaktsoutioun s'allie au mouvement révolutionnaire jeune-turc pour renverser le régime despotique du Sultan Abdul Hamid et rétablir la Constitution ottomane.

A partir de la révolution Jeune Turque, l'histoire des partis évolue nettement. De 1908 à 1921, les partis arméniens changent radicalement d'activité, disparaissent ou se renforcent, d'autres formations apparaissant, tandis que le paysage politique, avec la disparition des deux Empires russe et ottoman, est profondément bouleversé. En 1908, le rétablissement de la Constitution ottomane devait théoriquement assurer des droits égaux à tous les sujets de l'Empire. Les partis arméniens devaient sortir de la clandestinité, déposer les armes et obtenir un statut légal. Le parti Armenagan se recompose alors et devient le parti Ramgavar, représentant une partie de la bourgeoisie libérale arménienne de Constantinople. Les partis arméniens obtiennent des députés au Parlement et négocient directement avec le parti turc « Union et Progrès » au pouvoir, pour obtenir des réformes dans l'Est de l'Empire, avant de se rendre compte qu'aucun changement fondamental n'est à attendre. Le parti Hentchak invite en 1913 à se tenir à nouveau prêt à l'autodéfense. De fait en 1915, le génocide arménien est ordonné, au cours duquel périt presque la totalité de la classe politique arménienne de l'Empire ottoman. Les hommes politiques et les intellectuels furent la cible prioritaire des Jeunes Turcs, qui les rendirent responsables des massacres, en arguant de théories du complot, et d'ententes des Arméniens avec l'ennemi russe.

Annexe 9

Prisons et prisonniers arméniens à Los Angeles ou la réécriture de la légende de Sodome et Gomorrhe

FIGURE 10.3 – Photographies : *Univers de prison, « Anahit (15) & mother, Central Juvenile Hall & LA Superior Court »,* ©Ara Oshagan

Le sujet des prisonniers de nationalité arménienne ou d'origine arménienne à Los Angeles et en Californie interpelle certains journalistes arméniens. L'analyse des prisonniers arméniens à Los Angeles donne lieu à la description d'une Los Angeles « arménienne damnée », réécriture de la légende biblique de la destruction des villes damnées de Sodome et Gomorrhe (Baghdasaryan, 2007). Il n'existe pas de statistiques sur leur nombre ni leurs caractéristiques sociales. Pourtant le discours dominant leur attribue des caractéristiques communes : l'origine d'Arménie soviétique ou post-soviétique, des crimes et délits spécifiques comme les fraudes fiscales, les vols de coordonnées bancaires, les fausses déclarations de ressources pour toucher les aides publiques. Au sein du département de police de la ville de Glendale, les bruits courent sur les Arméniens, entre stéréotypes discriminants et observations concrètes. La majorité des délits commis sur la route (excès de vitesse notamment) serait les faits de « jeunes Arméniens », les fraudes fiscales seraient nombreuses parmi la population immigrée arménienne, selon des entretiens menées avec deux fonctionnaires de police à Glendale, dont un d'origine arménienne.

Ara Oshagan, photographe, a réalisé en 2005 un reportage dans des prisons de l'Etat californien destinées aux mineurs ayant commis des crimes graves. Ses photographies ne mettent pas seulement en scène des personnes d'origine arménienne ; néanmoins plusieurs de ces clichés ont pour sujet de jeunes immigrés. La photographie d'Anahit, jeune fille de 15 ans emprisonnée, et celles de sa mère au tribunal attendant de voir l'avocat de sa fille (cf. figure 10.3) évoquent l'enfermement, la dureté des conditions de détention pour des mineurs. Selon les propos d'Ara Oshagan, la série de photographies a également pour but de rendre visible ce qui est tenu doublement caché, dans la société en général et dans la « communauté » arménienne. Les fantasmes, explique-t-il lors d'une interview au téléphone menée en 2007, sont nombreux au sujet des prisonniers, *« we don't see that a lot of them are very young, very vulnerable. What is a criminal ? The energy that many in the community display to hate them is insane. Taking pictures on the way those young*

people live in jail makes them human » [24].

Le 21 mai 2007 parut dans le journal *Hetq Online*, journal arménien basé à Erevan deux articles respectivement intitulés *« The Armenian Sodom and Gomorrah »* et *« 18 000 Armenians in California Prisons »* [25]. L'auteur, Edik Baghdasaryan, est président d'une association influente de journalistes en Arménie. Il s'est rendu en 2007 à Los Angeles, (à Little Armenia, à Glendale, dans la vallée de San Fernando, dans deux prisons de l'Etat californien et un foyer de réinsertion). Il a publié dans la section « Diaspora » du journal une chronique en deux actes sur les immigrés arméniens issus d'Arménie à Los Angeles : la première partie décrit principalement les raisons de l'immigration des individus et la seconde ses visites dans les prisons. Le journaliste cite plusieurs sources pour donner les chiffres du nombre de prisonniers arméniens et d'origine arménienne en Californie : 8 000 selon un article du Los Angeles Times en 1998, 300 à 500 par l'archevêque d'Amérique du Nord de l'Église Apostolique Arménienne, enfin, 18 000 selon l'aumônier de prison Bedros Hajian, chiffre qui lui paraît le plus probable. La chronique dresse le portrait de trois prisonniers, tous originaires d'Arménie, ayant commis des vols et des rackets. Le journaliste met en lien le nombre élevé d'immigrés arméniens dans les prisons avec les conditions de leur immigration à Los Angeles, il dénonce la « malhonnêteté » d'immigrés souvent arrivés aux États-Unis sous de fausses identités, se faisant passer à tort pour des « réfugiés » :

> *« Every Armenian from Armenia in Los Angeles is there under a false identity. Each of them has made up a story to earn the right to live in this country. One was sought by the police, another came under pressure during an election, another was prosecuted for his beliefs, and so on [...]After I visited two prisons in Los Angeles and one reintegration facility it became clear to me that Armenians here have far bigger problems than in Armenia. When you walk down the corridors of California's biggest jail you can hear Armenian being spoken all around. Armenians have opened a new road, from Armenia straight to American prisons »* [26].

La corruption, y compris pour immigrer, serait le péché qui attise le feu destructeur, devenu ici la punition d'être enfermé dans les prisons. Los Angeles est décrite comme le « Sodome et Gomorrhe arménien », ville des anges devenue ville de l'enfer. Rappelons que dans la Bible, les anges ont été appelés « hommes » par les hommes de Sodome, qui les désacralisent et les désenchantent ; les hommes de Sodome, accusés de vice (dont une

24. « Nous ne voyons pas que beaucoup d'entre eux sont très jeunes, très vulnérables. Qu'est-ce qu'un criminel ? L'énergie que beaucoup dans la communauté manifeste pour les détester est déraisonnable. Prendre des photos de la manière dont ces jeunes gens vivent en prison contribue à les rendre humains »

25. « Le Sodome et Gomorrhe arménien », « 18 000 Arméniens dans les prisons californiennes »

26. « Chaque Arménien d'Arménie à Los Angeles est ici sous une fausse identité. Chacun d'eux a inventé une histoire pour gagner le droit de vivre dans ce pays. Un était recherché par la police, l'autre aurait vécu des pressions pendant une élection, un autre aurait été poursuivi en justice pour ses croyances etc. [...] Après avoir visité deux prisons à Los Angeles et un foyer de réinsertion il m'a paru clair que les Arméniens avaient des problèmes largement plus importants ici qu'en Arménie. Quand on marche dans les couloirs de la plus grande prison californienne, on entend parler arménien partout. Les Arméniens ont ouvert une nouvelle route partant d'Arménie directement vers les prisons américaines »

interprétation d'homosexualité), souhaitaient corrompre ceux qu'ils avaient pris pour des hommes et qui étaient des anges (Genèse 19 :4, 19 :5). La référence au discours biblique mettant en scène le châtiment et la punition renvoie les immigrés arméniens d'Arménie au rang de damnés.

Bibliographie

La validité des adresses électroniques des textes disponibles sur internet a été vérifiée le 25 juillet 2009.

A

ALAIN, 1941, *Eléments de philosophie,* Gallimard, Paris, 388 p.

ALBA R., LOGAN J., STULTS B., MARZAN G. ZHANG W., 1999, « Immigrant Groups in the Suburbs : A Reexamination of Suburbanization and Spatial Assimilation », *American Sociological Review*, vol. 64, n°3, pp. 446-460

ALBA R., LOGAN J., SULTS B., 2000, « The Changing Neighborhood Contexts of the Immigrant Metropolis », *Social Forces*, vol. 79, n°2, pp. 587-621

ALBA R., NEE V., 2003, *Remaking the American Mainstream. Assimilation and Contemporary Immigration*, Harvard University Press, Cambridge, 359 p.

ALONSO A.,2004, « Racialized Identities and the Formation of Black Gangs in Los Angeles », *Urban Geography,* vol. 25, n°7, pp. 658-674

ALTOUNIAN J., 2000, *La Survivance. Traduire le trauma collectif*, Dunod, Paris, 194 p.

ANDERSON B., 1991 [1983], *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism,* Verso, London, New York, 224 p.

ANDERSON K. J., 1988, « Cultural Hegemony and the Race-Definition Process in Chinatown, Vancouver : 1880-1980 », *Environment and Planning D : Society and Space,* n°6, pp. 127-149

ANDERSON K. J., 1991, *Vancouver's Chinatown : Racial Discourse in Canada, 1875-1980*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 323 p.

ANTEBY-YEMINI L., BERTHOMIERE W., SHEFFER G. (dir.), 2005, *Les diasporas, 2000 ans d'histoire*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 407 p.

ANTONIOLI M., 2003, *Géophilosophie de Deleuze et Guattari*, L'Harmattan, Paris, 268 p.

ARENDT H., 1983 [1958], *Condition de l'homme moderne,* Calmann-Lévy, Paris, 406 p.

ARENDT H., 1995 [1963], *Essai sur la révolution,* Gallimard, Paris, 475 p.

ARRAULT J-B., 2005, « Du toponyme au concept ? Usages et significations du terme archipel en géographie et dans les sciences sociales », *Espace Géographique*, n°4, pp. 315-328

AUGE M., 1992, *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité,* Seuil, Paris, 150 p.

AUSTIN J. L., 1970 [1962], *Quand dire, c'est faire,* Seuil, Paris, 184 p.

B

BABY-COLLIN V., BENIT C., BOUILLON F., GRESILLON B., RINAUDO C., 2007, « Détourner », *in* DORIER-APRILL E., GERVAIS-LAMBONY Ph., *Vies citadines,* Belin, Paris, pp. 149-170

BACQUE M.-H., 2006, « Empowerment et politiques urbaines aux États-Unis », *Géographie, économie, société*, vol. 8, n°1, p. 107-124

BAKALIAN A., 1992, *Armenian-Americans : From Being to Feeling Armenian*, Transaction Publishers, 330 p.

BANHAM R., 2001 [1971], *Los Angeles : The Architecture of Four Ecologies,* University of California Press, 275 p.

BARTHES R., 2005 [1970], *L'empire des signes*, Seuil, Paris, 153 p.

BEAUD S., WEBER F., 1997, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, Paris, 357 p.

BELEDIAN K., 1988, « Phénix ou Robinson sauvé du naufrage », *Les Temps Modernes,* n°504-505-506, pp. 349-379

BELEDIAN K., 2001, *Cinquante ans de littérature arménienne en France : Du même à l'autre,* CNRS éditions, Paris, 487 p.

BENIT-GBAFFOU C., FOL S., PFLIEGER G., 2007, « Le front anti-métro en Californie. Controverses autour des politiques de transport en commun », *Espace Géographique*, t. 36, n°2, pp. 115-130

BENJAMIN W., 1993 [1927-1940], *Paris, capitale du XIXe siècle. Le livre des passages,* Paris, Le Cerf, 972 p.

BENOIST J., KARSENTI B. (dir.), 2001, *Phénoménologie et sociologie*, PUF, Paris, 253 p.

BERTAUX D., 2005, *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie*, Armand Colin, Paris, 128 p.

BERTHOMIERE W., CHIVALLON C. (dir.), 2006, *Les diasporas dans le monde contemporain : un état des lieux,* Karthala, Paris, 419 p.

BHABHA H. K., 1990, « The Third Space, Interview with Homi Bhabha », *in* RUTHERFORD J., *Identity, Culture, Difference*, Lawrence & Wishart, London, pp. 297-221

BHABHA H. K., 2007 [1994], *Les lieux de la culture : une théorie postcoloniale*, Payot, Paris, 411 p.

BLUMER H., 1986, *Symbolic Interactionism : Perspective and Method,* University of California Press, 208 p.

BONNEFOI C., 2008, *L'apparition du visible,* Gallimard, Centre Georges Pompidou, Paris, 183 p.

BONNEMAISON J., CAMBREZY L., QUINTY-BOURGEOIS L. (dir.), 1999, *Les territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ?*, tome 1, L'Harmattan, Paris, 315 p.

BONNEMAISON J. établi par LASSEUR M., THIBAULT C., 2000, *La géographie culturelle*, CTHS, Paris, 152 p.

BOUDJIKANIAN A., 2006, « Insertions économique et résidentielle des Arméniens de Montréal : comportements d'une communauté culturelle ou d'une communauté diasporique ? », *Espace, Populations, Sociétés,* n°1, pp. 95-106

BOURDIEU P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Les Editions de Minuit, Paris, 670 p.

BOURDIEU P., 1980, *Le sens pratique*, Les Editions de Minuit, Paris, 475 p.

BOURDIEU P., 1991, « Préface. Un analyseur de l'inconscient », *in* Sayad A., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité,* Editions Universitaires, De Boeck Editions, Bruxelles,

pp. 7-9
BOURDIEU P., 1994, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Seuil, Paris, 252 p.
BOURDIEU P., 1998, *La domination masculine,* Seuil, Paris, 134 p.
BOURDIEU P., 2000 [1972], *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de Trois études d'ethnologie kabyle*, Seuil, Paris, 429 p.
BOURDIEU P., 2001, *Langage et pouvoir symbolique,* Seuil, Paris, 423 p.
BOURDIEU P., 2002, « Paris-Bourdieu-Marseille », Entretien avec une classe de première ES de lycée de ZEP, *Documents pour l'enseignement économique et social,* n°127, pp. 21-32
BRUBAKER R., 2001, « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 139, pp. 66-85
BRUBAKER R., 2004, *Ethnicity without group*, Harvard University Press, 283 p.
BRUBAKER R., 2005, « The 'diaspora' diaspora », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 18, n°1, pp. 1-19
BRUNEAU M., 2004, *Diasporas et espaces transnationaux*, Anthropos, Paris, 249 p.
BULBULIAN B. 2001, *The Fresno Armenians : History of a Diaspora Community*, Word Dancer Press, California, 288 p.

C

CASTORIADIS C., 1975*, L'Institution imaginaire de la société,* Seuil, Paris, p. 538
CERTEAU (de) M., 2003 [1974], *La culture au pluriel,* Seuil, Paris, 231 p.
CERTEAU (de) M., 1990, *L'invention du quotidien*, T. 1, Arts de faire, Folio Essais, Paris, 350 p.
CHAPOULIE J-M., 2001, *La tradition sociologique de Chicago, 1892-1961*, Seuil, Paris, 492 p.
CHAPOULIE J-M., 2008, « Malentendus transatlantiques. La tradition de Chicago, Park et la sociologie française », *L'Homme*, Éditions de l'EHESS, vol.3-4, n°187-188, pp. 223-246
CHIANTARETTO J-F., 2001, « Le témoignage et la figure du témoin survivant : une approche plurielle. Réflexions à partir de Primo Levi », *L'évolution psychiatrique,* vol. 66, n°3, pp. 436-447
CHIVALLON C., 1995, « Les espaces de la diaspora antillaise au Royaume-Uni. Limites des concepts socio-anthropologiques », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°68-69, pp. 198-210
CHIVALLON C., 1997, « Du territoire au réseau. Comment penser l'identité antillaise », *Cahiers d'études africaines : la Caraïbe, des îles au continent*, vol. 37, n°148, pp. 767-794
CHIVALLON C., 1998, *Espace et identité à la Martinique. Paysannerie des mornes et reconquête collective 1840-1960,* CNRS, Paris, 298 p.
CHIVALLON C., 2002, « L'expérience de la diaspora noire des Amériques. Réflexions sur le modèle de l'hybridité de Paul Gilroy », *L'Homme*, n°161, pp. 51-74
CHIVALLON C., 2003, « Multiculturel », *in* LEVY J., LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, pp. 644-646
CHIVALLON C., 2004 a, *La diaspora noire des Amériques. Expériences et théories à partir de la Caraïbe*, Espaces et milieux, CNRS éditions, 258 p.
CHIVALLON C., 2004 b, « Débattre autour du postmodernisme : commentaires de textes choisis », *Espace Géographique*, t. 33, n°1, pp. 43-58

CHIVALLON C., 2007 a, « Retour sur la « communauté imaginée » d'Anderson. Essai de clarification théorique d'une notion restée floue », *Raisons politiques,* n°27, pp. 131-172
CHIVALLON C., 2007 b, « La quête pathétique des postcolonial studies ou la révolution manquée », *Mouvements,* vol. 3, n°51, pp. 32-39
CHIVALLON C., 2008 a, « L'espace, le réel, l'imaginaire : a-t-on encore besoin de la géographie culturelle ? », *in* Staszak J.F, Claval P. (dir.) « Où en est la géographie culturelle ? », *Annales de Géographie,* n°660-661, Armand Colin, Paris, pp. 67-89
CHIVALLON C., 2008 b, « Black Atlantic revisited. Une relecture de Paul Gilroy pour quelques prolongements vers le jazz », *L'Homme*, Editions de l'EHESS, vol. 3-4, n° 187-188, pp. 343-374
CHO J., 2009, *Chinatown in Los Angeles,* Arcadia Publishing, 128 p.
CLARK W. A., 1998, *The California Cauldron. Immigration and the Fortunes of Local Communities,* The Guilford Press, 224 p.
CLARK W. A., 2000 « Monocentric to Polycentric : New Urban Forms and Old Paradigms », in BRIDGE G., WATSON S. (dir.), *A Companion to the City*, Blackwell Publishing, Oxford, Malden, pp. 141-154
CLIFFORD J., 1992, « Travelling cultures », in GROSSBERG L., NELSON C., TREICHLER P. A., *Cultural Studies*, New-York, Routledge, pp. 96-116
CLIFFORD J., 1994, « Diasporas », *Cultural Anthropology*, vol. 9, n° 3, pp. 302-338
COHEN R., 1997, *Global Diasporas : an Introduction*, UCL Press, Londres, 224 p.
CORCUFF P., 1996, « Théorie de la pratique et sociologies de l'action. Anciens problèmes et nouveaux horizons à partir de Bourdieu », *Actuel Marx : « Autour de Pierre Bourdieu »*, n°20, pp. 27-38

D

DAHLMAN C., 2004, « Diaspora », in DUNCAN J.S., NUALA J.C., SCHEIN R.H. (dir.), *A Companion to Cultural Geography*, Blackwell Publishing, Malden, Oxford, Victoria, pp. 485-498
DARDEL E., 1990 [1952], *L'Homme et la Terre : nature de la réalité géographique*, Éditions du CTHS, Paris, 200 p.
DAVIS M., [1990] 1997, *City of quartz. Los Angeles, capitale du futur,* La Découverte, Paris, 392 p.
DE TAPIA S., 1996, « Echanges, transports et communications : circulation et champs migratoires turcs », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 12, n°2, pp. 45-71.
DEAR M., 1995, « Prendre Los Angeles au sérieux, temps et espace dans la ville postmoderne », *Futur Antérieur*, vol. 3, n°29, texte mis en ligne :
http ://multitudes.samizdat.net/article.php3 ?id_article=777, consulté le 25 juillet 2009
DEAR M., SCHOCKMAN H. E., HISE G., 1996, *Rethinking Los Angeles*, Sage Publications, in association with the Southern California Studies Center of the University of Southern California, 278 p.
DEAR M., FLUSTY S., 1998, « Postmodern Urbanism », *Annals of the Association of American Geographers,* n°88, pp. 50-72
DEAR M., 2000, *The Postmodern Urban Condition*, Blackwell Publishers, Oxford, 337 p.

DEAR M. (dir.), 2002, *From Chicago to LA. Making Sense of Urban Theory*, Sage Publications, Thousand Oaks, 448 p.
DEAR M., FLUSTY S. (dir.), 2002, *The Spaces of Postmodernity. Readings in Human Geography*, Blackwell Publishers, Oxford, 486 p.
DEAR M., DAHMANN N., 2008, « Urban Politics and the Los Angeles School of Urbanism », *Urban Affairs Review,* vol. 44, n°. 2, pp. 266-279
DEAR M., « The LA School of Urbanism. Key Articles », texte mis en ligne non-daté : http ://college.usc.edu/la_school/key_articles/key_history.html, consulté le 25 juillet 2009
DEBARBIEUX B., 1995, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'espace géographique,* n°2, pp. 97-112
DELEUZE G., GUATTARI F., 1980, *Capitalisme et schizophrénie. Mille plateaux*, tome 2, Les Editions de Minuit, Paris, 645 p.
DELEUZE G., 1990, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », *L'autre journal*, n°1, texte mis en ligne : http ://aejcpp.free.fr/articles/controle_deleuze.htm, consulté le 25 juillet 2009
DELEUZE G., GUATTARI F., 1991, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Editions de Minuit, Paris, 206 p.
DELEUZE G., 2004 [1986], *Foucault,* Editions de Minuit, Paris, 144 p.
DELLEDALE G., 1998 [1987], *La philosophie américaine,* De Boeck Université, Bruxelles, 300 p.
DIDI-HUBERMAN G., 2000 a, *Devant le temps,* Les Editions de Minuit, Paris, 286 p.
DIDI-HUBERMAN G., 2000 b, « Connaissance par le kaleidoscope », *Études photographiques*, n°7, texte mis en ligne :
http ://etudesphotographiques.revues.org/index204.html, consulté le 25 juillet 2009
DIDIER S., 2007, « L'échiquier contre la cible : le modèle de l'urbanisme post-moderne de Dear et Flusty (1998) », *in* Dorier-Aprill E., Gervais-Lambony Ph., dir., *Vies citadines,* Belin, Paris, pp. 22-23
DI MEO G., 1994, « Epistémologie des approches géographiques et socio-anthropographiques du quartier urbain », *Annales de Géographie*, n°577, pp. 255-275
DI MEO G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Nathan, Paris, 317 p.
DI MEO G., 2001, *La géographie en fêtes*, Ophrys, Paris, 270 p.
DI MEO G. (dir.), 2004, « Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités », *Annales de Géographie*, n° 638-639, Armand Colin, 559 p.
DI MEO G., BULEON P., 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés,* Armand Colin, Paris, 304 p.
DI MEO G., 2008, « La géographie culturelle : quelle approche sociale ? », *in* Staszak J.F, Claval P. (dir.) « Où en est la géographie culturelle ? », *Annales de Géographie,* n°660-661, Armand Colin, Paris, pp. 47-66
DORIER-APRILL E., GERVAIS-LAMBONY P. (dir.), 2007, *Vies citadines*, Belin, Paris, 267 p.
DOUZET F., 2007, *La couleur du pouvoir. Géopolitique de l'immigration et de la ségrégation à Oakland,* Californie, Belin, Paris, 384 p.
DUFOIX S., 1999, « Chronique bibliographique : l'objet diaspora en questions », *Cultures & Conflits*, n°33-34, pp. 147-163
DUFOIX S., 2002, « Généalogies d'un lieu commun : 'diaspora' et sciences sociales », *Actes de l'histoire de l'immigration*, vol.2, texte mis en ligne :

http ://barthes.ens.fr/clio/revues/AHI/articles/preprints/duf.html, consulté le 25 juillet 2009
DUFOIX S., 2003, *Les diasporas*, PUF, Coll. « Que sais-je ? », Paris, 128 p.
DUFOIX S., 2005, « Notion, concept ou slogan ? Qu'y a-t-il sous le terme "diaspora" ? », in ANTEBI-YEMINI L., BERTHOMIERE W., SHEFFER G. (dir.), *Les diasporas : 2000 ans d'histoire*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 53-63.

E

ELIAS N., 1991 [1987], *La société des individus,* Fayard, Paris, 301 p.
ESPACE GEOGRAPHIQUE, 2004, « La géographie postmoderne », t. 33, n°1, 96 p.

F

FARET L., 2003, *Les territoires de la mobilité. Espaces migratoires et communautés transnationales entre le Mexique et les États-Unis*, CNRS Editions, Paris, 384 p.
FONER N., FREDRICKSON G. M. (dir.), 2004, *Not Just Black and White. Historical and Contemporary Perspectives on Immigration, Race and Ethnicity in the United States*, Russel Sage Foundation, New York, 390 p.
FONG T. P., 1994, *The First Suburban Chinatown. The Remaking of Monterey Park*, California, Temple University Press, Philadelphia, 219 p.
FOOTE WHYTE W., 1984, *Learning from the Field. A Guide from Experience*, Thousand Oaks, Sage Publications, 294 p.
FOOTE WHYTE W., 1994, *Participant Observer. An Autobiography*, Cornell University, New York, ILR Press, 346 p.
FOUCAULT M., 1969, *L'Archéologie du savoir. Une méthodologie pour l'histoire de la culture*, Gallimard, Paris, 288 p.
FOUCAULT M., 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard, Paris, 360 p.
FOUCAULT M., 1984, « Deux essais sur le sujet et le pouvoir », in DREYFUS H., RABINOW P. (dir.), *Michel Foucault. Un parcours philosophique,* Gallimard, Paris, 366 p.
FOUCAULT M., 1994 a, « Le langage de l'espace », *Dits et écrits. 1954-1988*, T.I 1954-1969, NRF, Gallimard, Paris, pp. 407-412
FOUCAULT M., 1994 [1976] b, « Questions à Michel Foucault sur la géographie », *Dits et écrits. 1954-1988*, T.III 1976-1979, NRF, Gallimard, Paris, pp. 28-49
FOUCAULT M., 1994 [1976] c, « Des questions de Michel Foucault à Hérodote », *Dits et écrits. 1954-1988*, T.III 1976-1979, NRF, Gallimard, Paris, pp. 94-95
FOUCAULT M., 1994 [1982] d, « Le sujet et le pouvoir », *Dits et écrits. 1954-1988*, T.IV 1980-1988, NRF, Gallimard, Paris, pp. 222-243
FOUCAULT M., 1994 [1982] e, « Espace, savoir et pouvoir », *Dits et écrits. 1954-1988*, T.IV 1980-1988, NRF, Gallimard, Paris, pp. 270-295
FOUCAULT M., 1994 [1982] f, « Des espaces autres », *Dits et écrits. 1954-1988*, T.IV 1980-1988, NRF, Gallimard, Paris, pp. 752-762
FOUCAULT M., 1994 [1982] g, « Folie, une question de pouvoir », *Dits et écrits. 1954-1988*, T. II, NRF, Gallimard, Paris, p.
FOUCAULT M., 1994 [1976] h, « Le discours ne doit pas être pris comme... », *Dits et écrits. 1954-1988*, T.III 1976-1979, NRF, Gallimard, Paris, pp. 123-124

FOUCAULT M., 2004 [1978], *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, Seuil, Gallimard, Paris, 435 p.
FOUCHER M., 1994, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Fayard, Paris, 691 p.
FREMONT A., 1999 [1976], *La région, espace vécu*, Flammarion, Paris, 288 p.

G

GABACCIA D. R., 1999, « Is Everywhere Nowhere ? Nomads, nations and the Immigrant Paradigm of United States History », *Journal of American History*, vol. 86 n°3, pp. 1115-1134
GALLERY DE LA TREMBLAYE N., 1998, *Les mécanismes d'intégration de la diaspora arménienne Alfortville, Marseille, Los Angeles, Beyrouth*, Thèse d'Etat, IEP, 499 p.
GANS J. H., 1962, *The Urban Villagers. Group and Class in the Life of Italian-Americans*, The Free Press, New York, 367 p.
GARREAU J., 1991, *Edge City : Life on the New Frontier*, AnchorBooks, New York, Doubleday, 550 p.
GEORGELIN H., 2005, *La fin de Smyrne, du cosmopolitisme aux nationalismes*, CNRS éditions, Paris, 254 p.
GERMAIN A., 1999, « Les quartiers multiethniques montréalais : Une lecture urbaine », *Recherches sociographiques*, vol. 40, n°1, pp. 9-32
GERVAIS-LAMBONY P., 2003, *Territoires citadins, 4 villes africaines*, Belin, Paris, 271 p.
GHIRARDO D., 1997, *Les architectures postmodernes,* Thames and Hudson, Paris, 240 p.
GHORRA-GOBIN C., 1993, « Configurations de l'ethnicité aux États-Unis », *Cahier Charles V*, Paris VII, n°15, 167 p.
GHORRA-GOBIN C., 1997 a, « Des villes et de la question multiculturelle : comment définir un espace multiculturel ? », *Cybergeo*, texte mis en ligne :
http ://www.cybergeo.eu/index1023.html, consulté le 25 juillet 2009
GHORRA-GOBIN C., 1997 b, *Los Angeles et le mythe américain inachevé*, CNRS-éditions, Paris, 311 p.
GHORRA-GOBIN C., 2003, *Villes et société urbaine aux USA*, Armand Colin, Paris, 191 p.
GILROY P., 1993, *The Black Atlantic. Modernity and Double Counsciousness*, Verso, Londres, 261 p. ; traduit en français : *L'Atlantique noir. Modernité et double conscience*, 2003, Kargo, 335 p.
GLICK-SCHILLER N., BASCH L., SZANTON BLANC C., 1997, « From immigrant to transmigrant : Theorizing transnational migration », *Soziale Welt. Sonderband*, vol. 12, pp. 121-140
GLISSANT E., 1997 a, *Le discours antillais*, Gallimard, Paris, 839 p.
GLISSANT E., 1997 b, *Traité du tout-monde. Poétique IV*, Gallimard, Paris, Paris, 262 p.
GLUCKMAN M. (dir.), 1964, *Closed Systems and Open Minds. The Limits of Naïvety in Social Anthropology,* Aldine Publishing, Chicago, 274 p.
GOFFMAN E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, t.1 L*a présentation de soi*, t.2 *Les relations en plublic*, Les Editions de Minuit, Paris, 251 p. et 372 p.

GORDON M. M., 1964, *Assimilation in American Life. The Role of Race, Religion, and National Origins*, Oxford University Press, New York, 276 p.
GORDON P., RICHARDSON H. W., 1996, « Beyond Polycentricity : The Dispersed Metropolis, Los Angeles, 1970-1990 », *Journal of the American Planning Association,* vol. 62, n° 3, pp. 289-295
GOTTMANN J., 1952, *La politique des États et leur géographie*, Armand Colin, Paris, 228 p.
GOTTMANN J., 1955, *Éléments de géographie politique*, Les Cours de Droit, Paris, 303 p.
GRAFMEYER Y., JOSEPH I., 2004, *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine,* Flammarion, Paris, 378 p.

H

HALBWACHS M., 1994 [1925], *Les cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel, Paris, 374 p.
HALL S., 2007, *Identités et cultures. Politiques des* Cultural Studies, Éditions Amsterdam, Paris, 327 p.
HARVEY D., 1990, *The Condition of Postmodernity. An Enquiry into the Origins of Cultural Change*, Blackwell, Cambridge, Oxford, 378 p.
HEGEL G. W. F., 1939, *Morceaux choisis,* Gallimard, Paris, 696 p.
HOLLINGER D., 1995, *Postethnic America : Beyond Multiculturalism*, Basic Books, New York, 288 p.
HONNETH A., 2000, *La lutte pour la reconnaissance,* Le Cerf, Paris, 233 p.
HOVANESSIAN M., 1992, *Le lien communautaire, trois générations d'Arméniens*, Armand Colin, Paris, 321 p.
HOVANESSIAN M., 1995 a, *Les Arméniens et leurs territoires*, Autrement, Paris, 173 p.
HOVANESSIAN M., 1995 b, « Territoires : mémoire et formes du croire », *Journal des anthropologues*, n° 59, pp. 77-88
HOVANESSIAN M., 1997, « La diaspora arménienne : le religieux et le récit de la différence et de la dispersion », *Mélanges de science religieuse*, Université Catholique de Lille, Lille, pp. 33-48
HOVANESSIAN M., 1998, « La notion de diaspora. usages et champs sémantiques », *Journal des Anthropologues*, n°72-73, pp. 11-30
HOVANESSIAN M., 2000, « La diaspora arménienne et l'idée nationale : de l'exil commémoré aux formes actives de l'appartenance», *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, n°30, texte mis en ligne :
http ://cemoti.revues.org/document642.html, consulté le 25 juillet 2009
HOVANESSIAN M., 2004, « Le religieux et la reconnaissance. Formes symboliques et politiques au sein de la diaspora arménienne », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°96, pp. 125-135
HOVANESSIAN M., 2004, « Fonctions anthropologiques du témoignage et de l'histoire orale : traversée des lieux de l'exil et désappartenance », *L'Histoire trouée. Négation et témoignage*, Éditions L'Atalante, Nantes, pp. 329-347
HOVANESSIAN M., 2005 a, « La notion de diaspora : les évolutions d'une conscience de la dispersion à travers l'exemple arménien », in ANTEBY-YEMINI L., BERTHOMIERE

W., SHEFFER G., *Les diasporas, 2000 ans d'histoire*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 65-78.
HOVANESSIAN M., 2005 b, « Diaspora arménienne et patrimonialisation d'une mémoire collective : l'impossible lieu du témoignage ? », *Cahiers du FRAMESPA,* n°3, texte mis en ligne :
http ://framespa.univ-tlse2.fr/, consulté le 25 juillet 2009
HOVANESSIAN M. (dir.), 2007, « Diaspora arménienne et territorialités », *Hommes et Migrations*, n°1265, p. 223
HOVANESSIAN M., à paraître, « Homeland and Hostland : Armenians and Jews compared », 39th World Congress of Sociology, Erevan, juillet 2009
HUSSERL E., 2004 [1935-1936], *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale,* trad. de G. Granel, Gallimard, Paris, 589 p.

I

ISHKANIAN A., 2008 a, *Democracy Building and Civil Society in Post-Soviet Armenia,* Routledge, London, 216 p.
ISHKANIAN A., 2008 b, « Democracy contested : Armenia's fifth presidential elections », *Open Democracy*, texte mis en ligne le 3 avril 2008 :
http ://www.opendemocracy.net/article/democracy_power/caucasus/armenia_elections, consulté le 25 juillet 2009

J

JENCKS C., 1993, *Heteropolis, Los Angeles : The Riots and the Strange Beauty of Hetero-Architecture,* Wiley Academy, 144 p.
JENCKS C., 1998, « Hetero-Architecture and the L.A. School », *in* SCOTT A., SOJA E. (dir.), *The City, Los Angeles and Urban Theory at the End of the Twentieth Century*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles, London, pp. 47-76
JONES-CORREA M. (dir.), 2001, *Governing American cities : Interethnic Coalitions, Competition, and Conflict,* Russell Sage Foundation, 259 p.
JOSEPH I., 1993, « L'espace public et le visible », *Architecture et Comportement*, vol. P, n°3, pp. 397-401

K

KELLEY R., FRIEDLANDER J. (dir.), 1993, *Irangeles. Iranians in Los Angeles*, University of California Press, 396 p.
KEVORKIAN R.H., PABOUDJIAN P. B., 1992, *Les Arméniens dans l'Empire Ottoman à la veille du génocide*, Les Editions d'Art et d'Histoire, Paris, 604 p.
KYMLICKA W., 1996, *Multicultural Citizenship : A Liberal Theory of Minority Rights,* Oxford, Oxford University Press, 280 p.

L

LACORNE D., 1997, *La crise de l'identité américaine. Du metling-pot au multiculturalisme*, Fayard, Paris, 394 p.
LECLERCQ S. (dir), 2004, *Abécédaire de Michel Foucault*, Les Éditions Sils Maria, Les Éditions Vrin, Paris, 224 p.
LEFEBVRE H., GUTERMAN N., 1939, Traduction de Hegel, *Morceaux choisis,* Gallimard, Paris, 696 p.
LEFEBVRE H., 2000, *La production de l'espace,* 4e édition, Anthropos, Paris, 485 p.
LE GOIX R., 2001, « Les communautés fermées dans les villes des États-Unis. Aspects géographiques d'une sécession urbaine », *L'espace géographique*, n° 1, pp. 81-93
LEMKIN R., 2008 [1944, 1946], *Qu'est-ce qu'un génocide ?*, Editions du Rocher, Paris, 315 p.
LEVY J. 1999 a, « Pourquoi Los Angeles ? », in *Le tournant géographique, penser l'espace pour lire le monde*, Chap. 14, Belin, Paris, pp. 371-388
LEVY J., 1999 b, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Belin, Paris, 399 p.
LEVY J., LUSSAULT M. (dir.), 2000, *Logiques de l'espace, esprits des lieux*, Belin, Paris, 352 p.
LEVY J., LUSSAULT M. (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 1033 p.
LEVY J., 2003, « Enclavement », *in* LEVY J., LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, pp. 311-312
LI W., 1998, « Anatomy of a New Ethnic Settlement : The Chinese *Ethnoburb* in Los Angeles », *Urban Studies,* vol. 5, n°3, pp. 479-501
LI W., 2006, *The New Ethnic Community in Urban America*, University of Hawaii Press, 214 p.
LIGHT I., SABAGH G., BOZORGMEHR M., DER-MARTIROSIAN C., 1994, « Beyond the Ethnic Enclave Economy », *Social Problems,* vol. 41, n°1, pp. 65-80
LOGAN J.R, ALBA R. D., ZHANG W., 2002, « Immigrant Enclaves and Ethnic Communities in New York and Los Angeles », *American Sociological Review,* n°67, pp. 299-322
LYNCH K., 1999 [1960], *L'image de la cité*, Dunod, Paris, 222 p.

M

MA MUNG E., 1994 a, « L'entreprenariat ethnique », *Sociologie du Travail*, n° 2, pp. 185-210
MA MUNG E., 1994 b, « Non-lieu et utopie : la diaspora chinoise et le territoire », *L'Espace géographique,* vol. 2, n°23, pp. 106-113
MA MUNG E., 1999, « La dispersion comme ressource », *Cultures et conflits,* n°33-34, pp. 89-113
MA MUNG E., 2000, *La diaspora chinoise, géographie d'une migration,* Géophrys, Paris, 176 p.
MARIENSTRAS R., 1975, *Être un peuple en diaspora*, Cahiers Libres, François Maspero, Paris, 213 p.

MARY A., 2008, *En territoire tamoul à Paris. Un quartier ethnique au métro La Chapelle,* Autrement, Paris, 128 p.
MASSEY D. S., DENTON N. A., 1985, « Spatial Assimilation as a Socioeconomic Outcome », *American Sociological Review*, vol. 50, n°1, pp. 94-106
MASSEY D. S., DENTON N. A., 1988, « Suburbanization and Segregation in U.S. Metropolitan Areas », *The American Journal of Sociology*, vol. 94, n°3, pp. 592-626.
MBEMBE A., 2000, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Karthala, Paris, 293 p.
MBEMBE A., 2006, « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? », *Esprit*, n° 330, p. 117-133
MEDAM A., 1993, « Diaspora/diasporas. Archétype et typologie », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 9, n°1, pp. 59-66
MEKDJIAN S., 2007, « Identité et territoire. Les Arméniens à Los Angeles », *Hommes et migrations*, n°1265, pp. 102-107
MEKDJIAN S., 2008, « Tension entre centralité et fragmentation. Les quartiers arméniens à Los Angeles », *Diversité Urbaine*, Montréal, vol. 8, n°1, pp. 45-63
MEKDJIAN S., 2008, « Reproduction ou création ? Images, pratiques et objets religieux arméniens dans l'exil à Los Angeles », *Diasporas, Histoire et Sociétés*, pp. 62-74
MERLEAU-PONTY M., 1996 [1966], *Sens et non-sens*, Gallimard, Paris, 226 p.
MESROBIAN A. S., 2000, *« Like one familiy », The Armenians of Syracuse*, Gomidas Institute Ann Arbor, Michigan, 257 p.
MICHAUX H., [2008] 1963, *Passages,* Gallimard, Paris, 166 p.
MIRAK R., 1983, *Torn between two lands, Armenians in America, 1890 to World War I*, distributed for the Department of Near Eastern Languages and Civilisations Harvard University, Cambridge, Massachussets, 364 p.
MONDZAIN M. J., 1996, *Image, icône, économie. Les sources byzantines de l'imaginaire contemporain*, Seuil, Paris, 296 p.
MORAWSKA E., 1994, « In Defense of the Assimilation Model », *Journal of the American Ethnic History*, vol. 13, n°2, pp. 76-87
MOURADIAN C., MOREL-DELEDALLE M., PIZZORNI-ITIE F. (dir.), 2007, *Loin de l'Ararat.Les petites Arménies d'Europe et de Méditerranée*, Hazan, Paris, 159 p.
MOURADIAN C., 2009 [1995], *L'Arménie*, Paris, PUF, Que-sais-je ?, n°851, 128 p.
MUTAFIAN C., VAN LAUWE E., 2001, *Atlas historique de l'Arménie*, Autrement, Paris, 143 p.

N

NANCY J-L., 1999 [1986], *La communauté désœuvrée*, Christian Bourgeois, Paris, 278 p.
NANCY J-L., 2001, *La Communauté affrontée,* Galilée, Paris, 51 p.
NAUBERT-RISER C., 1978, *La création chez Paul Klee,* Klicksieck, Paris, 133 p.
NOVELLO A. A., IENI G., MANOUKIAN A., PENSA A., ULUGOHIAN G., ZEKIYAN B. L., 1995, *Les Arméniens. Histoire, Art, Archéologie*, L'Aventurine, Paris, 283 p.

P

PANOSSIAN R., 1998, « Between Ambivalence and Intrusion : Politics and Identity in Armenia-Diaspora Relations », *Diaspora*, n°7, pp. 149-196

PANOSSIAN R., 2006, *The Armenians, From Kings and Priests to Merchants and Commissars*, Columbia University Press, New York, 442 p.
PARK R. E., BURGESS E. W., [1921] 1969, *Introduction to the Science of Sociology*, University of Chicago Press, Chicago, London, 1040 p.
PARK R. E., BURGESS E. W., MCKENZIE D. R., 1967 [1925], *The City*, University of Chicago Press, Chicago, London, 239 p.
PARK R. E., 1952, *Human Communities. The City and Human Ecology,* Free Press, Glencoe, 288 p.
PATTIE S. P., 1997, *Faith in History. Armenians Rebuilding Community*, Smithsonian Institution, 282 p.
PEIRCE C. S., 1977, *Ecrits sur le signe,* Seuil, Paris, 262 p.
PHILLIPS B., 2007, « Faultlines : The Seven Socio-Ecologies of Jewish Los Angeles », *The Jewish Role in American Life : an Annual Review*, vol. 5, USC Casden Institute, Purdue University Press, pp. 109-137
POCIUS G. (dir.), 1991, *Living in a Material World : Canadian and American Approaches to Material Culture,* Institute of Social and Economic Research, Memorial University of Newfoundland, St. John's, Newfounland, 290 p.
PORTES A., 1981, « Modes of structural incorporation and present theories of labor immigration », in *Global Trends in Migration*, KRITZ M., KEELEY C., TOMASI S. (dir.), New York, Center for Migration Studies, pp. 279-297
PORTES A., BACH R., 1985, *Latin Journey*, University of California Press, Berkeley, 387 p.
POULET G., 1952, *Etudes sur le temps humain,* Tome I, Plon, Paris, 441 p.
POULET G., 1982 [1963], *L'espace proustien,* Gallimard, Paris, 210 p.
PREVELAKIS G. (dir.), 1996, *Les réseaux des diasporas*, L'Harmattan, Paris, 443 p.
PROUST M., 1954 [1913, 1918], *A la recherche du temps perdu,* Tome I, *Du côté de chez Swann, A l'ombre des jeunes filles en fleur,* Pléiade, Gallimard, Paris, 1002 p.
PUDAL R., 2005, « Sur la réification des collectifs. A propos de l'Ecole de Chicago », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 2, n° 119, pp. 367-376

R

RAFFESTIN C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Librairies Techniques (LITEC), Paris, 249 p.
RAFFESTIN C., 2005, « L'actualité et Michel Foucault », *EspacesTemps.net*, texte mis en ligne le 8 mars 2005 :
http ://espacestemps.net/document1172.html, consulté le 25 juillet 2009
REVEL J., 2008, *Dictionnaire Foucaut,* Ellipses, Paris, 173 p.
REVEL J., NEGRI T., 2008, « Inventer le commun des hommes », *Multitudes*, vol.1, n° 31, pp. 5-10
RETAILLE D., 1997, *Le monde du géographe*, Presses de Sciences Po, Paris, 284 p.
RHEIN C., 2003, « L'écologie humaine, une discipline-chimère », *Sociétés Contemporaines*, n° 49-50, pp. 167-190
RICŒUR P., 1965, *De l'interprétation. Essai sur Freud,* Seuil, Paris, 528 p.
RICŒUR P., 1990, *Soi-même comme un autre,* Seuil, Paris, 425 p.
RICŒUR P., 2004, *Parcours de la reconnaissance,* Stock, Paris, 387 p.

ROBINSON J., 2006, *Ordinary Cities. Between Modernity and Development*, Routledge, Oxon, 204 p.
ROCHE S., 2000, « La théorie de la « vitre cassée » en France. Incivilités et desordres en public », R*evue française de science politique*, vol. 50, n° 3, pp. 387 - 412
RUDDER (de) V., 2002, « De l'urbain au social : le « cycle des relations raciales » », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 18, n°3, texte mis en ligne le 09 juin 2006 : http ://remi.revues.org/index1607.html, consulté le 25 juillet 2009
RUSHDIE S., 1983, *La Honte*, Plon, Paris, 336 p.

S

SAFRAN W., 1991, « Diasporas in Modern Societies : Myth of Homeland and Return », *Diaspora*, n°1, pp. 83-99
SAÏD E., 2005 [1978], *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Seuil, Paris, 422 p.
SANDERS J., NEE V., 1987, « Limits of Ethnic Solidarity in the Enclave Economy », *American Sociological Review*, vol. 52, n°6, pp. 745-773.
SASSO R., VILLANI A. (dir.), « Vocabulaire de Gilles Deleuze »*, Cahiers de Noesis,* n°3, Vrin, 370 p.
SAUVAGNARGUES A., 2003, « Nouveau », *in* SASSOT R., VILLANI A., « Vocabulaire de Gilles Deleuze », *Cahiers de Noesis*, n°3, Vrin, pp. 266-271
SAUVAGNARGUES A., 2005, *Deleuze et l'art*, PUF, Paris, 280 p.
SAYAD A., 1991, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité,* Editions Universitaires, De Boeck Editions, Bruxelles, 331 p.
SAYAD A., 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris, 437 p.
SCHNAPPER D., 2001, « De l'État-nation au monde transnational », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 17 , n° 2 , pp. 9-36, texte mis en ligne :
http ://remi.revues.org/document1943.html, consulté le 25 juillet 2009
SCHNAPPER D., 2007 (13 février), « Les diasporas », France Culture, émission diffusée dans le cadre du thème Les migrations internationales, Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris.
SCHÜTZ A., 1998, *Elements de sociologie phénoménologique,* L'Harmattan, Paris, 156 p.
SCOTT J. A., SOJA E. W., 1998, *The City, Los Angeles and Urban Theory at the End of the Twentieth Century*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles, London, 483 p.
SIMMEL G., 1999, *Sociologies : Etudes sur les formes de la socialisation,* PUF, Paris, 772 p.
SIMMEL G., 2003 [1908], *Le conflit*, Circé, Belval, 159 p.
SIMMEL G., 2007, *Philosophie de la modernité, T. 1 : La femme, La ville, L'individualisme*, Payot, Paris, 331 p.
SIMMEL G., 2007, *Les grandes villes et la vie de l'esprit,* L'Herne, Paris, 59 p.
SOJA E., 1989, *Postmodern Geographies. The Reassertion of Space in Critical Social Theory*, Verso, 266 p.
SOJA E., 1996, *Thirdspace. Journeys to Los Angeles and Other Real-and-Imagined Places,* Blackwell Publishers, Cambridge, Oxford, 334 p.

SOJA E., 2000, *Postmetropolis. Critical Studies of Cities and Regions*, Blackwell, Oxford, 440 p.
SONENSHEIN R., 2005, *The City at Stake : Secession, Reform, and the Battle for Los Angeles*, Princeton University Press, Princeton, 352 p.
STASZAK J-F. (dir.), 2001, *Géographies anglo-saxonnes*, Belin, Paris, 313 p.
STASZAK J-F., CLAVAL P. (dir.), 2008, « Où en est la géographie culturelle ? », *Annales de Géographie*, mars-juin, n°660-661, 200 p.
STASZAK J-F., 2008, « Danse exotique, danse érotique. Perspectives géographiques sur la mise en scène du corps de l'Autre (XVIIIe-XXIe siècles) », *Annales de Géographie*, mars-juin, n°660-661, pp. 129-158
STRAUGHAN J., HONDAGNEU-SOTELO P., 2002, « From Immigrants in the City, to Immigrant City », *in* DEAR M.J. (ed), *From Chicago to L.A. Making Sense of Urban Theory*, Sage Publications, Thousand Oaks, pp. 187-211
SUNY R. G., 1993, *Looking Toward Ararat : Armenia in Modern History*, Indiana University Press, Bloomington, 304 p.

T

TABOADA-LEONETTI I., 1986, *Le Triangle de Choisy, un quartier chinois à Paris*, L'Harmattan, Paris, 210 p.
TARRIUS A., 1993, « Territoires circulatoires et espaces urbains », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 59-60, pp. 59-60.
TARRIUS A., 2000, *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires*, éd. de l'Aube, Paris, 266 p.
TAYLOR C., 1999, *Multiculturalisme. Différence et démocratie,* Flammarion, Paris, 144 p.
TER MINASSIAN A., 2006, *La République d'Arménie : 1918-1920,* Editions Complexe, Paris, 323 p.
TERNON Y., 1977, *Les Arméniens. Histoire d'un génocide,* Seuil, Paris, 319 p.
THIERRY J-M., DONABEDIAN P., 1987, *Les arts arméniens,* Mazenod, Paris, 623 p.
THOMAS W. I., ZNANIECKI F., [1918-1920] 1996, *The Polish Peasant in Europe and America*, University of Illinois Press, Chicago, 129 p.
THOMAS W. I., 1997 [1920], « « Désorganisation de la communauté », extrait de « The Polish Peasant in Europe and America » », *Socio-anthropologie*, n°2, pp. 34-36
THOMAS W. I., 1971 [1921], *Old World Traits Transplanted*, Patterson Smith, Montclair New Jersey, 315 p.
TÖLÖLYAN K., 1996, « Rethinking Diaspora(s) : Stateless Power in the Moment », *Diaspora*, vol. 5, n°1, pp. 3-36
TÖLÖLYAN K., 2000, « Elites and Institutions in the Armenian Transnation », *Diaspora*, vol. 9, n°1, pp. 107-136
TÖNNIES F., 1977 [1922], *Communauté et société : Catégories fondamentales de la sociologie pure,* Retz-C.E.P.L., 285 p.
TUAN Y-F., 2007 [1977], *Space and Place. The Perspective of Experience*, University of Minnesota Press, Minneapolis, London, 235 p.

V

VAN DEN AVENNE C., 2007, « Parler », *in* Dorier-Aprill E., Gervais-Lambony Ph., *Vies citadines,* Belin, Paris, pp. 109-128
VAROUJAN D., 1994 [1912], *Chants païens et autres poèmes,* traduit et présenté par GODEL V., La Différence, Paris, 125 p.
VENTURI R., SCOTT BROWN D., IZENOUR S., 2007 [1977], *L'enseignement de Las Vegas*, Editions Mardaga, Wavre, Belgique, 190 p.
VERLAINE P. [2003], *Sagesse*, suivi de *Jadis et Naguère,* Le Livre de Poche, Paris, 351 p.

W

WALDINGER R., 1989, « Immigration and Urban Change », *Annual Review of Sociology*, vol. 15., pp. 211-232
WALDINGER R., 1993, « Le débat sur l'enclave ethnique : revue critique », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 9, n° 2, pp. 15-30
WALDINGER R., BOZORGHMER M. (dir.), 1996, *Ethnic Los Angeles*, Russel Sage Foundation, New York, 496 p.
WALDINGER R., 1996, « From Ellis Island to LAX : Immigrant Prospects in the American City », *International Migration Review*, vol. 30, n°4, pp. 1078-1086
WALDINGER R., 1999, « Not a Promised City. Los Angeles and Its Immigrants », *Pacific Historical Review*, vol. 68, n°2, pp. 253-272
WALDINGER R., FITZGERALD D., 2004, « Transnationalism in Question », *American Journal of Sociology*, vol. 109, n° 5, pp. 1177-1195
WEBER M., 2003 [1922], *Économie et société*, T. 1 et T. 2, Pocket, Paris, 410 p. et 448 p.
WIGGERHAUS R., 1993, *L'Ecole de Francfort,* PUF, Paris, 720 p.
WIRTH L., 2006 [1928], *Le Ghetto*, Traduction de P-J. Rotjman, Presses Universitaires de Grenoble, 252 p.
WIRTH L., 1964, *On cities and social life, Selected papers*, Midway reprint, The University of Chicago Press, 350 p.

Rapports et articles de presse

Armenian Reporter, 2009, « Exit Little Armenia : Hollywood Freeway to get a new sign », texte mis en ligne :
http ://www.reporter.am/go/article/2009-05-21-exit-little-armenia-hollywood-freeway-to-get-a-new-sign, consulté le 25 juillet 2009
BAGHDASARYAN E., 2007, « The Armenian Sodom and Gomorrah » ; « 18 000 Armenians in California Prisons », *Hetq Online*, 21 mai, textes mis en ligne :
http ://archive.hetq.am/eng/society/0705-los_angeles-2.html ;
http ://archive.hetq.am/eng/society/0705-los_angeles.html, consultés le 25 juillet 2009
COLLEY S., 2008, *Gang Crime and Violence in Los Angeles County : Findings and Proposals from the District Attorney's Office,* Rapport officiel, 50 p.
CLARK W., PATTERN S., 2004, « Residential Choices of the Newly Arrived Foreign-Born : Spatial Patterns and the Implications for Assimilation », California Center for Population Research, On-Line Working Paper Series, texte mis en ligne :

http ://www.ccpr.ucla.edu/ccprwpseries/ccpr_026_04.pdf, consulté le 25 juillet 2009, 28 p.
DORAÏ K., HILY M-A., LOYER F., MA MUNG E. (dir.), 1998, *Bilan des travaux sur la circulation migratoire*, Ministère de la solidarité et de l'emploi, Migrinter, Poitiers, 105 p.
GEORGE L., 2005, « The Firebrand », *Los Angeles Time*s, Section locale, édition du 6 juillet, texte mis en ligne : http ://www.thearmenian.com/thefirebrand.htm, consulté le 25 juillet 2009
GENARDIERE (de la) P., 1984, « La maladie de l'homme », *La quinzaine littéraire,* texte mis en ligne :
http ://www.leseditionsdeminuit.eu/f/index.php ?sp=liv&livre_id=1537, consulté le 25 juillet 2009
KRIKORIAN M., 1997, « Violent Gang Is a Stain on a Proud Ethnic Community », *Los Angeles Times*, 17 août, texte mis en ligne :
http ://www.streetgangs.com/topics/1997/081787armgng.html, consulté le 25 juillet 2009
MESHKATI N. (dir.), 2005, *Sustainability of the Los Angeles Jewelry District : An Interdisciplinary Analysis of Technical, Social, Economic, Safety, Health and Environmental Issues*, Los Angeles, University of Southern California, Center for Sustainable Cities,
texte mis en ligne : http ://college.usc.edu/geography/ESPE/documents/.pdf, consulté le 25 juillet 2009, 27 p.
MIKAILIAN A., 2007, « « Little Armenia », an official and proud designation », *Armenian Reporter*, p. 12
NATIONAL ALLIANCE OF GANG INVESTITORS ASSOCIATIONS, 1995, *Annual report*, texte mis en ligne : http ://www.nagia.org/, consulté le 25 juillet 2009
PIERSON D., 2006, « Passions flame over kebab », *Los Angeles Times*, 4 novembre, texte mis en ligne : http ://articles.latimes.com/2006/nov/04/local/me-kebab4, consulté le 25 juillet 2009
SABAGH G., BOZORGHMER M., DER-MARTIROSIAN C., 1990, « Subethnicity : Armenians in Los Angeles », *Working Papers in the Social Sciences, California Immigrants in World Perpective : The Conference Papers*, vol. V, n° 6, Institute for Social Science Research, University of California, Los Angeles, 22 p.
TATOULIAN L., 2008, « Tell me I'm a liar, Mr. Consul », *Armenian Reporter*, 3 mai, p. 5
TÖLÖLYAN K., BELEDIAN K., 1998, « Fresh perspectives on Armenia-diaspora relations », *Haratch*, 2-3 juillet, texte mis en ligne : http ://www.gomidas.org/forum/af3c.htm, consulté le 25 juillet 2009
VARTANIAN H., 2005, « Stepan the Iconoclast », *AGBU Magazine*, édition du 1er novembre, texte mis en ligne : http ://www.agbu.org/publications/article.asp ?A_ID=199, consulté le 25 juillet 2009
WEDNER D., 2007, *« A Heritage in Common »*, Los Angeles Times, 11 février, texte mis en ligne : http ://articles.latimes.com/2007/feb/11/realestate/re-guide11, consulté le 25 juillet 2009

Table des figures

1.1 Graphique : Évolution des proportions des groupes « raciaux » dans la ville de Los Angeles entre 1970 et 2000, US Census Bureau, 2000 18
1.2 Carte : Répartition de la population dans le sud du comté de Los Angeles selon les critères ethno-raciaux du recensement fédéral 19
1.3 Tableau : Individus nés à l'étranger résidant à Los Angeles, US Census Bureau, 2000 20
1.4 Graphique : Nombre d'Arméniens aux États-Unis, en Californie, dans le comté et dans la ville de Los Angeles de 2000 à 2007, US Census Bureau, 2000 26
1.5 Carte : Le comté de Los Angeles 28
1.6 Carte : La ville de Glendale 29
1.7 Carte : Le quartier d'East-Hollywood 30
1.8 Tableau : La population d'origine arménienne dans le comté de Los Angeles, dans plusieurs villes du comté et dans plusieurs quartiers de la ville de Los Angeles, US Census Bureau, 2000 32
1.9 Tableau : Origine, race et pays de naissance déclarés par le plus grand nombre dans les cinq villes du comté de Los Angeles où la présence arménienne est significative, US Census Bureau, 2000 32
1.10 Carte : La population arménienne dans le comté de Los Angeles 33
1.11 Carte : Les « Blancs » au nord-ouest de l'agglomération de Los Angeles . 35
1.12 Carte : Les « Hispaniques » au nord-ouest de l'agglomération de Los Angeles 35
1.13 Carte : Les « Asiatiques » au nord-ouest de l'agglomération de Los Angeles 36
1.14 Carte : Les « Noirs » au nord-ouest de l'agglomération de Los Angeles . . 36
1.15 Tableau : Poids démographique des populations arméniennes et non-arméniennes des soixante-dix-neuf unités de recensement étudiées dans le comté de Los Angeles, US Census Bureau, 2000 38
1.16 Carte : Les espaces significatifs de concentration arménienne dans le comté de Los Angeles (soixante-dix neuf unités de recensement) 39
1.17 Tableau **:** Les Arméniens nés à l'étranger dans le comté de Los Angeles, US Census Bureau, 2000 40
1.18 Carte : Les Arméniens nés à l'étranger 41
1.19 Carte : Naissance à l'étranger : comparaison des Arméniens aux non-Arméniens 41
1.20 Carte : Les Arméniens ayant migré aux États-Unis avant 1980 43
1.21 Carte : Les Arméniens ayant migré aux États-Unis entre 1980 et 1989 . . 43
1.22 Carte : Les Arméniens ayant migré aux États-Unis entre 1990 et 2000 . . 44

1.23 Graphique : Pays de naissance des étrangers habitant Glendale, US Census Bureau, 2000 46
1.24 Carte : Les individus nés au Liban 47
1.25 Carte : Les individus nés en Iran 47
1.26 Carte : Les individus nés en Arménie 48
1.27 Tableau : Caractéristiques socio-économiques de la population à différentes échelles dans le comté de Los Angeles, US Census Bureau, 2000 50
1.28 Tableau : Caractéristiques socio-économiques de la population arménienne à différentes échelles dans le comté de Los Angeles, US Census Bureau, 2000 51
1.29 Tableau : Comparaison des données socio-économiques des Arméniens et des non-Arméniens pour les soixante-dix-neuf unités de recensement étudiées, US Census Bureau, 2000 52
1.30 Tableau : Seuil de pauvreté moyen en fonction de la taille du ménage aux États-Unis, US Census 53
1.31 Carte : Comparaison des revenus médians annuels des foyers arméniens et non-arméniens 54
1.32 Carte : Les Arméniens nés à l'étranger vivant sous le seuil de pauvreté . 54
1.33 Carte : Taux de propriété immobilière chez les Arméniens à Los Angeles 56
1.34 Carte : Propriété des logements : comparaison des Arméniens aux non-Arméniens 56
1.35 Carte : Comparaison du niveau d'éducation entre les Arméniens et les non-Arméniens 57

2.1 Graphique : Le modèle des aires urbaines de Robert Park et Ernest Burgess 66
2.2 Graphique : Le modèle de l'échiquier de Michael Dear et Steven Flusty . 78

3.1 Tableau : Durée et lieux de résidence de mes séjours de terrain 88
3.2 Tableau : Fréquence et nature de mes pratiques de terrain à Little Armenia 92
3.3 Tableau : Distances et temps moyens des trajets en bus entre Little Armenia et les différents espaces visités 94
3.4 Tableau : Répartition des enquêtés de l'enquête orale en fonction du milieu d'interconnaissance de Lucy 97

4.1 Reproduction : *« Architektur mit dem Krug »*, [Architecture à la cruche], encre et aquarelle, Paul Klee, 1919, Musée National d'Art Moderne, ©Centre Georges Pompidou, Paris 114
4.2 Photographie : L'intersection Hollywood/Normandie boulevards, Little Armenia, 2006, ©Sarah Mekdjian 115
4.3 Reproduction : « Du lien » : Nature morte aux fioretti, papier de soie, acrylique, 2004, ©Christian Bonnefoi 117
4.4 Carte : Limites et superpositions des découpages urbains : le carrefour Hollywood/Prospect/Vermont 119
4.5 Photographie : L'autoroute 101 et les deux sorties vers Little Armenia, 2007, ©Sarah Mekdjian 120

4.6 Photographie : Les circuits superposés d'autoroutes intra-urbaines et de boulevards à Glendale, 2006, ©Sarah Mekdjian 121
4.7 Photographie : Décalage 1 : de la *suburb* à une église arménienne, 2008, ©Sarah Mekdjian 123
4.8 Photographie : Décalage 2 : d'une station essence à une église arménienne, 2008, ©Sarah Mekdjian 123
4.9 Photographie : Entrée de la *Chinatown's Central Plaza*, Chinatown, ©Sarah Mekdjian, 2006 126
4.10 Graphique : Réponses données à la question « quelle est votre opinion de Little Armenia ? » 129
4.11 Tableau : Catégories spatiales utilisées par les enquêtés pour désigner Little Armenia 130
4.12 Photographie : *Central Plaza* à Glendale, 2006, ©Sarah Mekdjian 131
4.13 Photographie : Image d'un kaléidoscope, 2007, ©MCellany 135

5.1 Tableau : Lieux de résidence des enquêtés 137
5.2 Carte : Localisation des enquêtés de l'*Armenian Community Survey*, 2008 138
5.3 Carte : Localisation des enquêtés de l'*Armenian Community Survey* dans la ville de Los Angeles, 2008 139
5.4 Tableau : Trois espaces individuels de représentation : lieu de résidence, chez soi, lieu de vie idéal 141
5.5 Tableau : Pourcentages d'enquêtés nés à l'étranger et nés aux États-Unis (enquête écrite) 142
5.6 Tableau : Les lieux de projection individuelle qui diffèrent du lieu de résidence 143
5.7 Graphique : Pourcentages des enquêtés nés à l'étranger selon leur année d'arrivée aux États-Unis 144
5.8 Graphique : Lieux de naissance des enquêtés 144
5.9 Graphique : Nombre de déménagements depuis l'installation aux États-Unis des enquêtés nés à l'étranger 147
5.10 Graphique : Nombre de déménagements depuis la naissance des enquêtés nés aux États-Unis 147
5.11 Graphique : Lieux de première installation des Arméniens enquêtés nés à l'étranger en fonction de leur date d'arrivée aux États-Unis 149
5.12 Tableau : Lieu de vie idéal des enquêtés quand celui-ci est différent du lieu de résidence 154
5.13 Tableau : Lieu de déménagement à venir des enquêtés souhaitant déménager 154
5.14 Tableau : Trois espaces individuels de représentation : lieu de résidence, lieu de vie idéal, lieu projeté de déménagement 156
5.15 Tableau a : Réponses dont le lieu de vie idéal est différent du lieu de résidence ; tableau b : Lieu de déménagement à venir des enquêtés souhaitant déménager 157
5.16 Tableaux a : Réponses des habitants de Glendale dont le lieu de vie idéal est différent du lieu de résidence ; tableau b : Lieu de déménagement à venir des enquêtés habitant Glendale souhaitant déménager 157
5.17 Tableau **:** Les raisons de déménager exprimées par les enquêtés 158

6.1 Tableau : Réponses à la question « quel(s) quartier(s)/ville(s) du comté de Los Angeles désigneriez-vous comme « arménien(s) » ? » 174
6.2 Photographie : La ville dans la peau : tatouage d'un membre du gang Armenian Power représentant le *downtown* de Los Angeles, ©Ara Aramian 182
6.3 Tableau a : Réponses à la question « selon vous, quels lieu, objet, idée symbolisent le mieux la communauté arménienne ? » ; tableau b : Réponses à la question « selon vous, quels lieu, objet, idée symbolisent le mieux la communauté arménienne à Los Angeles ? » 185
6.4 Carte : Les églises aspotoliques arméniennes dans le comté de Los Angeles par affiliation 187
6.5 Photographie : Fresque, Normandie Avenue, Little Armenia, 2006, ©Sarah Mekdjian 190
6.6 Photographie : L'église Saint Garabed, Little Armenia, 2007, ©Sarah Mekdjian 192
6.7 Photographie : Façade de l'église Saint Mary, Glendale, 2006, ©Sarah Mekdjian 192
6.8 Photographie : L'Arche de Noé à Hollywood, Little Armenia, 2008, ©Sarah Mekdjian 193
6.9 Photographie : La fresque *« Resurgence »*, Lexington Street, Little Armenia, 2006, ©Sarah Mekdjian 194

7.1 Reproductions : « Au dessus de la ville », 1915, et « La promenade », 1917-1918, Marc Chagall 206
7.2 Tableau : Échelle de la carte choisie par les élèves en fonction de leurs lieux de naissance 210
7.3 Photographie : Nationalisme et voyage de « retour », ©Sarah Mekdjian, 2008, avec l'autorisation des photographiés 220
7.4 Photographies : Les tombes d'Andranik et de Monte Melkonian fleuries par les étudiants, cimetière de Yeraplour, Erevan, 2008 ©Sarah Mekdjian 222
7.5 Photographie : T-shirt « Renaissance de la nation » portée par une étudiante, 2008, ©Sarah Mekdjian 223

8.1 Photographie : Détail de la façade de la salle de banquet *« Renaissance »*, Glendale, 2007, ©Sarah Mekdjian 236
8.2 Photographies : Salle principale du *« Royal Palace »*, Glendale, 2008, ©Sarah Mekdjian 237
8.3 Tableau : Les six sections locales du Homenetmen dans le comté de Los Angeles, site internet du Homenetmen 240
8.4 Reproduction : Logo des jeux olympiques de l'*« Armenian Youth Federation »* de 2009, ©AYF 243
8.5 Photographie : Affiches de spectacles de danse arménienne, Glendale, 2006, ©Sarah Mekdjian 244
8.6 Photographie : Femme tenant une pancarte « 1,5 million+1 » à Erevan en souvenir de Hrant Dink, 24 avril 2009, ©Matt Robinson, Reuters. . . . 254

8.7 Photographie : Procession funéraire en souvenir de Hrant Dink le 23 janvier 2007, jour de son enterrement, Istanbul, ©Lynsey Addario 256

9.1 Photographie : Panneaux municipaux indiquant « Little Armenia » ainsi que les bureaux du représentant du 13e district et conseiller municipal, Eric Garcetti, Little Armenia, 2008, ©Cobalt123, Flickr 261
9.2 Photographie : Bannière *« Welcome to Little Armenia »*, Little Armenia, 2009, ©Surrealpinguin, Flickr 266
9.3 Photographie : Le monument de Sardarabad, Arménie, 2008, ©Sarah Mekdjian 267
9.4 Photographie : Scène centrale du Festival de l'Indépendance de l'Arménie, Little Armenia, 2008, ©Aambian 270
9.5 Photographie : Affiche pour la manifestation du 24 avril 2008 organisée par l'*« Unified Young Armenians »*, Little Armenia, 2008, ©Sarah Mekdjian 272
9.6 Graphique : Trajet de la manifestation de commémoration du génocide à Little Armenia, document produit par l'UYA, (« Start » = point de départ ; « stage »= scène) ©UYA 273
9.7 Photographie : Scène de la manifestation de commémoration du génocide, Little Armenia, 2008, ©Sarah Mekdjian 274
9.8 Graphique : L'immigration thaïlandaise aux États-Unis de 1961 à 2000, US Census Bureau (estimations) 281
9.9 Tableau : Comparaison du nombre d'individus se déclarant « Arméniens » et « Thaïlandais » à Los Angeles, US Census Bureau, 1990, 2000 281

10.1 Damier et point de fuite, Los Angeles, 2008, ©Sarah Mekdjian 306
10.2 *« Ad Parnassum »*, Paul Klee, 1932, ©Zentrum Paul Klee 307
10.3 Photographies : *Univers de prison, « Anahit (15) & mother, Central Juvenile Hall & LA Superior Court »,* ©Ara Oshagan 330

Table des cartes

Figure 1.2 Répartition de la population dans le sud du comté de Los Angeles selon les critères ethno-raciaux du recensement fédéral -19
Figure 1.5 Le comté de Los Angeles -28
Figure 1.6 La ville de Glendale -29
Figure 1.7 Le quartier d'East-Hollywood -30
Figure 1.10 La population arménienne dans le comté de Los Angeles -33
Figure1.11 Les « Blancs » dans le nord-ouest de l'agglomération de Los Angeles -35
Figure 1.12 Les « Hispaniques » dans le nord-ouest de l'agglomération de Los Angeles -35
Figure 1.13 Les « Asiatiques » dans le nord-ouest de l'agglomération de Los Angeles -36
Figure 1.14 Les « Noirs » dans le nord-ouest de l'agglomération de Los Angeles -36
Figure 1.16 Les espaces significatifs de concentration arménienne dans le comté de Los Angeles -39
Figure 1.18 Les Arméniens nés à l'étranger -41
Figure 1.19 Naissance à l'étranger : comparaison des Arméniens aux non-Arméniens -41
Figure 1.20 Les Arméniens ayant migré aux États-Unis avant 1980 -43
Figure 1.21 Les Arméniens ayant migré aux États-Unis entre 1980 et 1989 -43
Figure 1.22 Les Arméniens ayant migré aux États-Unis entre 1990 et 2000 -44
Figure 1.24 Les individus nés au Liban -47
Figure 1.25 Les individus nés en Iran -47
Figure 1.26 Les individus nés en Arménie -48
Figure 1.31 Comparaison des revenus médians annuels des foyers arméniens et non-Arméniens -54
Figure 1.32 Les Arméniens nés à l'étranger vivant sous le seuil de pauvreté -54
Figure 1.33 Taux de propriété immobilière chez les Arméniens à Los Angeles -56
Figure 1.34 Propriété des logements : comparaison des Arméniens aux non-Arméniens - 56
Figure 4.4 Limites et superpositions des découpages urbains : le carrefour Hollywood/Prospect/Vermont -119
Figure 5.2 Localisation des Arméniens de l'*Armenian Community Survey* -138
Figure 5.3 Localisation des Arméniens de l'*Armenian Community Survey* dans la ville de Los Angeles -139
Figure 6.4 Les églises apostoliques arméniennes dans le comté de Los Angeles par affiliation -187

Table des graphiques

Figure 1.1 Évolution des proportions des groupes « raciaux » dans la ville de Los Angeles entre 1970 et 2000 -18
Figure 1.4 Nombre d'Arméniens aux États-Unis, en Californie, dans le comté et dans la ville de Los Angeles de 2000 à 2007 -26
Figure 1.23 Pays de naissance des étrangers habitant Glendale -46
Figure 2.1 Le modèle des aires urbaines de Robert Park et Ernest Burgess -66
Figure 2.2 Le modèle de l'échiquier de Michael Dear et Steven Flusty
Figure 4.10 Réponses données à la question « quelle est votre opinion de Little Armenia ? » -129

Figure 5.7 Pourcentages des enquêtés nés à l'étranger selon leur année d'arrivée aux États-Unis -144
Figure 5.8 Lieux de naissance des enquêtés -144
Figure 5.9 Nombre de déménagements depuis l'installation aux États-Unis des enquêtés nés à l'étranger -147
Figure 5.10 Nombre de déménagements depuis la naissance des enquêtés nés aux États-Unis -147
Figure 5.11 Lieux de première installation des Arméniens enquêtés nés à l'étranger en fonction de leur date d'arrivée aux États-Unis -149
Figure 9.6 Trajet de la manifestation du commémoration du génocide à Little Armenia -273
Figure 9.8 L'immigration thaïlandaise aux États-Unis de 1961 à 2000 -281

Table des photographies

Figure 4.2 L'intersection Hollywood/Normandie boulevards -115
Figure 4.5 L'autoroute 101 et les deux sorties vers Little Armenia -120
Figure 4.6 Les circuits superposés d'autoroutes intra-urbaines et de boulevards à Glendale -121
Figure 4.7 Décalage 1 : de la *suburb* à une église arménienne -123
Figure 4.8 Décalage 2 : D'une station essence à une église arménienne -123
Figure 4.9 Entrée de la *Chinatown's Central Plaza* -126
Figure 4.12 *Central Plaza* à Glendale -131
Figure 4.13 Image d'un kaléidoscope -135
Figure 6.2 La ville dans la peau : tatouage d'un membre du gan Armenian Power -182
Figure 6.5 Fresque, Little Armenia -190
Figure 6.6 L'église Saint Garabed, Little Armenia -192
Figure 6.7 Façade de l'église Saint Mary, Glendale -192
Figure 6.8 L'Arche de Noé à Hollywood -193
Figure 6.9 La fresque *« Resurgence »*, Little Armenia -194
Figure 7.3 Nationalisme et voyage de « retour » -220
Figure 7.4 Les tombes d'Andranik et de Monte Melkonian fleuries par les étudiants - 222
Figure 7.5 T-shirt « Renaissance de la nation » portée par une étudiante -223
Figure 8.1 Détail de la façade de la salle de banquet *« Renaissance »*, Glendale -236
Figure 8.2 Salle principale du *« Royal Palace »*, Glendale -237
Figure 8.5 Affiches de spectacle de danse arménienne, Glendale -244
Figure 8.6 Femme tenant une pancarte « 1,5 million +1 » à Erevan en souvenir de Hrant Dink le 24 avril 2009 -254
Figure 8.7 Procession funéraire en souvenir de Hrant Dink le 23 janvier 2007, jour de son enterrement -256
Figure 9.1 Panneaux municipaux indiquant « Little Armenia » et les bureaux d'Eric Garcetti -261
Figure 9.2 Bannière *« Welcome to Little Armenia »* -266
Figure 9.3 Le monument de Sardarabad, Arménie -267
Figure 9.4 Scène centrale du Festival de l'Indépendance de l'Arménie, Little Armenia -270
Figure 9.5 Affiche pour la manifestation du 24 avril 2008 organisée par l'UYA -272

Figure 9.7 Scène de la manifestation de commémoration du génocide, Little Armenia -274
Figure 10.1 Damier et point de fuite, Los Angeles -306
Figure 10.3 Univers de prison -330

Table des tableaux

Figure 1.3 Individus nés à l'étranger résidant à Los Angeles -20
Figure 1.8 La population d'origine arménienne dans le comté de Los Angeles, dans plusieurs villes du comté et dans plusieurs quartiers de la ville de Los Angeles -32
Figure 1.9 Origine, race et pays de naissance déclarés par le plus grand nombre dans les cinq villes du comté de Los Angeles où la présence arménienne est significative - 32
Figure 1.15 Poids démographique des populations arméniennes et non-arméniennes des soixante-dix neuf unités de recensement -39
Figure 1.17 Les Arméniens nés à l'étranger dans le comté de Los Angeles -40
Figure 1.27 Caractéristiques socio-économiques de la population à différentes échelles dans le comté de Los Angeles -50
Figure 1.28 Caractéristiques socio-économiques de la population arménienne à différentes échelles dans le comté de Los Angeles -50
Figure 1.29 Comparaison des données socio-économiques des Arméniens et des non-Arméniens pour les soixante-dix neuf unités de recensement étudiées -51
Figure 1.30 Seuil de pauvreté moyen en fonction de la taille du ménage aux États-Unis -53
Figure 3.1 Durée et lieux de résidence de mes séjours de terrain -88
Figure 3.2 Fréquence et nature de mes pratiques de terrain à Little Armenia -92
Figure 3.3 Distances et temps moyens des trajets en bus entre Little Armenia et les différents espaces visités -94
Figure 3.4 Répartition des enquêtés de l'enquête orale en fonction du milieu d'interconnaissance de Lucy -97
Figure 4.11 Catégories spatiales utilisées par les enquêtés pour désigner Little Armenia -130
Figure 5.1 Lieux de résidence des enquêtés (enquête écrite) -137
Figure 5.4 Trois espaces individuels de représentation : lieu de résidence, chez soi, lieu de vie idéal -141
Figure 5.5 Pourcentages d'enquêtés nés à l'étranger et nés aux États-Unis (enquête écrite) -142
Figure 5.6 Les lieux de projection individuelle qui diffèrent du lieu de résidence -143
Figure 5.12 Lieu de vie idéal des enquêtés quand celui-ci est différent du lieu de résidence -154
Figure 5.13 Lieu de déménagement à venir des enquêtés souhaitant déménager -154
Figure 5.14 Trois espaces individuels de représentation : lieu de résidence, lieu de vie idéal, lieu projeté de déménagement -156
Figure 5.15 a-Réponses dont le lieu de vie idéal est différent du lieu de résidence ; b-Lieu de déménagement à venir des enquêtés souhaitant déménager -157
Figure 5.16 a-Réponses des habitants de Glendale dont le lieu de vie idéal est différent du lieu de résidence ; b-Lieu de déménagement à venir des enquêtés habitant Glendale souhaitant déménager -157

Figure 5.17 Les raisons de déménager exprimées par les enquêtés -158
Figure 6.1 Réponses à la question « quel(s) quartier(s)/ville(s) du comté de Los Angeles désigneriez-vous comme « arménien(s) » ? » -174
Figure 6.3 a-Réponses à la question « selon vous, quels lieu, objet, idée symbolisent le mieux la communauté arménienne ? » ; b-Réponses à la question « selon vous, quels lieu, objet, idée symbolisent le mieux la communauté arménienne à Los Angeles ? »
Figure 7.2 Échelle de la carte choisie par les élèves en fonction de leurs lieux de naissance -210
Figure 8.3 Les six sections locales du Homenetmen dans le comté de Los Angeles - 240
Figure 9.9 Comparaison du nombre d'individus se déclarant « Arméniens » et « Thaïlandais » à Los Angeles, 1990, 2000 -281

Table des reproductions

Figure 4.1 *« Architektur mit dem Krug »,* Paul Klee, 1919 -114
Figure 4.3 « Du lien », Christian Bonnefoi, 2004 -117
Figure 7.1 « Au-dessus de la ville », 1915 et « La promenade », 1917-1918, Marc Chagall -206
Figure 8.4 Logo des jeux olympiques de l'*« Armenian Youth Federation »* de 2009 - 243
Figure 10.2 *« Ad Parnassum »,* Paul Klee, 1932 -307

Résumé : La notion d'enclave est un des modèles dominants de la compréhension des modes d'installation des immigrés en ville aux États-Unis. Définie par une surface continue nettement délimitée, l'enclave serait la condition spatiale de la reproduction identitaire et de la constitution d'une conscience collective. Or, la multiplicité des espaces d'installation et de représentation des individus s'auto-déclarant arméniens dans l'agglomération de Los Angeles témoigne d'une nébuleuse, irréductible à un modèle centré. Le constat de cette multiplicité n'est pas suffisant ; s'y ajoutent des revendications de structures spatiales communautaires, matérialisées notamment par la création en 2000 du quartier de Little Armenia. Je propose de comprendre ce paradoxe entre une nébuleuse d'espaces et la revendication d'une centralité unique, à partir du modèle du kaléidoscope. Instrument d'optique, il est composé d'une diversité de petits objets, qui, mis en mouvement, composent des images à l'infini, non pas indistinctes, mais structurées géométriquement. Ainsi, les espaces multiples de représentations des Arméniens à Los Angeles sont structurés par des relations de pouvoir et notamment par des normes communautaires. Ces structures ne sont pas fixes, elles sont en mouvement tendues vers des horizons utopiques. A partir du modèle du kaléidoscope, je réexamine la notion de territoire, définie comme tentative de délimitation symbolique de l'espace par des lignes d'horizon.

Mots clés : ville, immigration, immigré, Los Angeles, Arméniens, enclave, kaléidoscope, territoire, horizon, pouvoir, individuel, collectif, communauté, diaspora

Abstract : *The enclave theory is generally used to describe urban immigrant settlements in American cities. Understood generally as a bounded and fixed place, the enclave is supposed to be the necessary condition for the production of identity and community belonging. However the multiple and heterogeneous places of Armenian immigrants settlement in the Greater Los Angeles area show that the enclave model is not relevant. In addition to these multiple settlements, Armenian immigrants claim a right to build a distinctive and centered place. This claim was heard in 2000 when an area called Little Armenia was officially created in the city of Los Angeles. To understand the coexistence of polycentric Armenian settlements and the community claim to build a unique center, I propose to use the model of a kaleidoscope. As an optical instrument, the kaleidoscope is made of multiple bits of glass which create -when moving- changing images which are geometrically structured. Similarly we can consider that the multiple Armenian places in Los Angeles are spatial fragments structured by community claims. These claims are never completely fixed or satisfied since they can be understood as utopian. Thus I propose to redefine the term of enclave as a symbolic and utopian framework built by an immigrant community to structure and control the multiplicity of its settlement places.*

Key words : *city, immigration, migrant, Los Angeles, Armenians, enclave, kaleidoscope, place, horizon, power, individual, collective, community, diaspora*